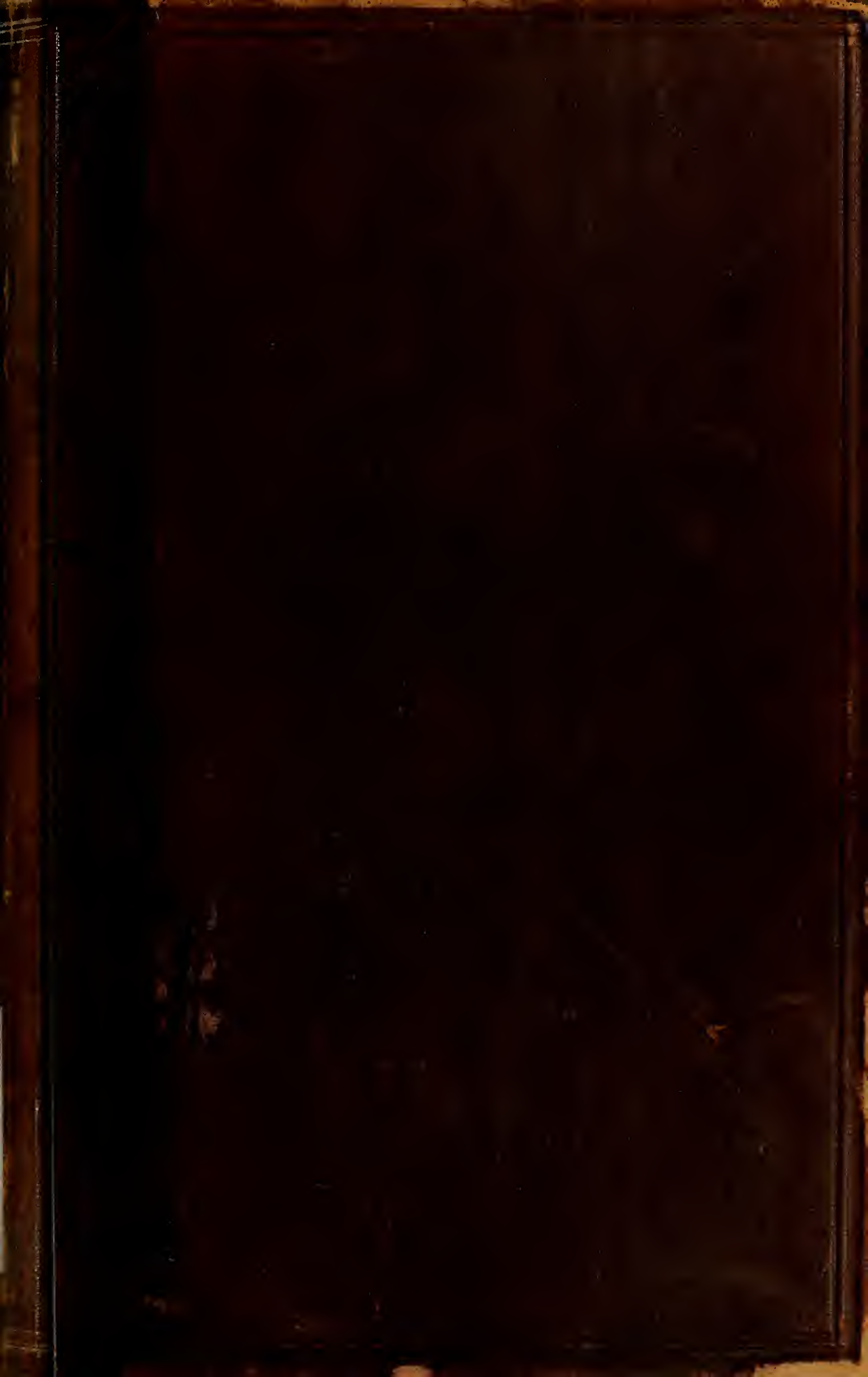
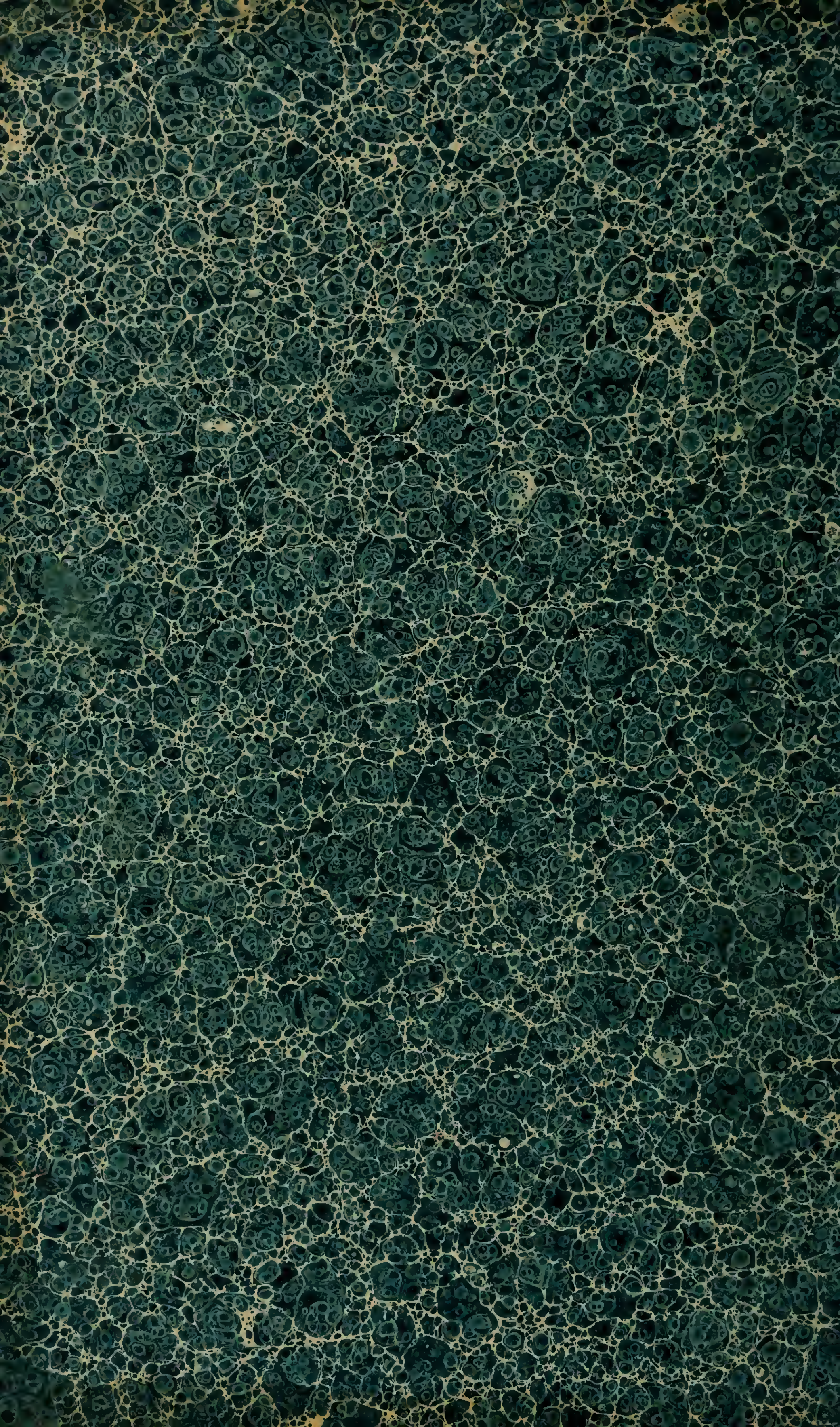
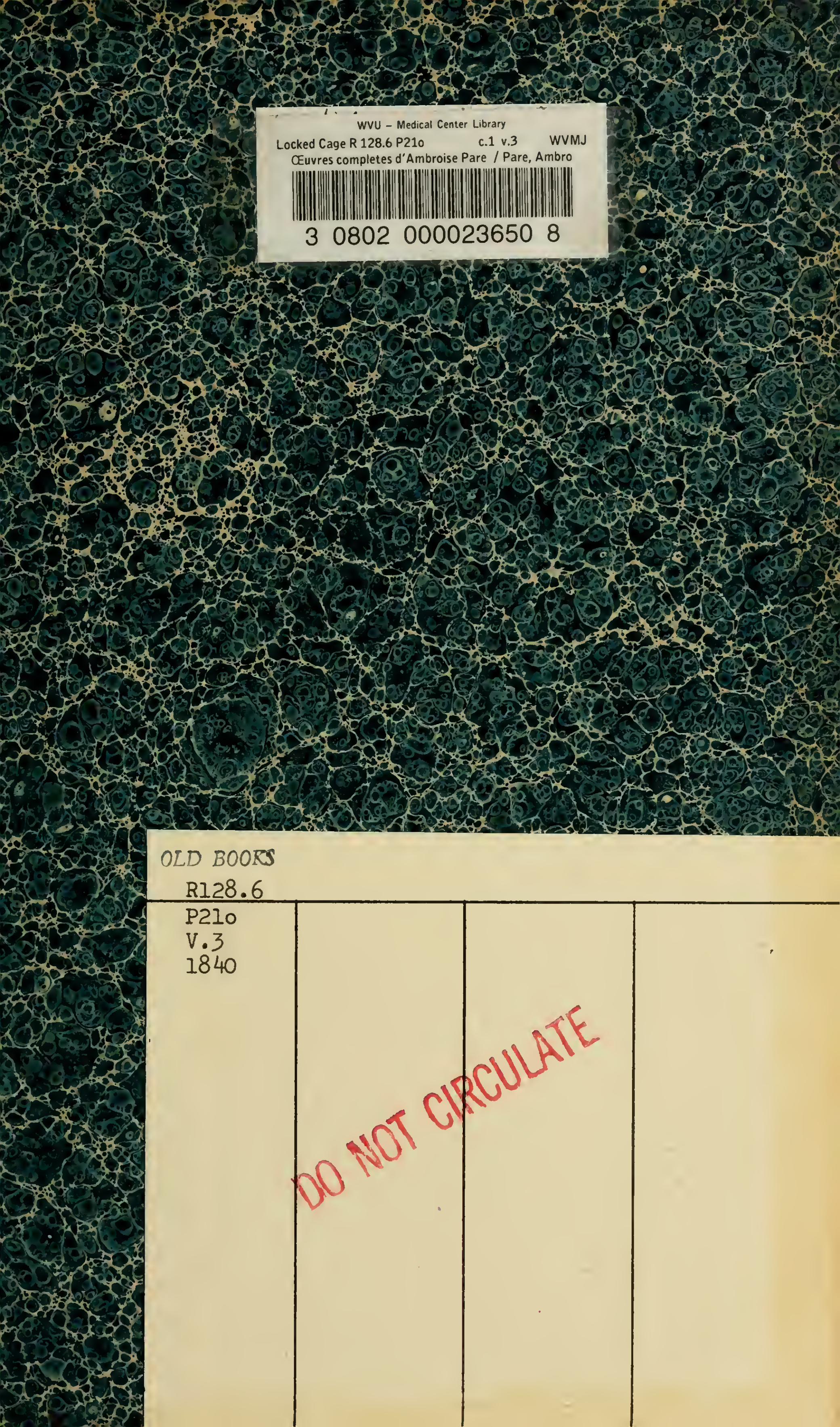







RECEIVED
FEB 17 1964

ŒUVRES

COMPLÈTES

D'AMBROISE PARÉ.

II.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

LE QVINZIÉME LIVRE

TRAITANT DE

PLVSIEVRS INDISPOSITIONS ET OPERATIONS PARTICVLIERES,

APPARTENANTES AV CHIRVRGIEN[1].

CHAPITRE I.

DE L'ALOPECIE.

L'alopecie est cheute du poil de la teste, et quelquesfois des sourcils, barbe, et autres parties, dite vulgairement *la Pelade*. Elle est ainsi appellée des medecins, comme maladie des renards[2], parce qu'ils sont sujets à telle indisposition, pour certaine galle qui leur suruient en leur vieillesse.

Icelle se fait par le defaut de matiere dont les poils doiuent estre nourris, ou pour la corruption d'icelle matiere, comme apres fiéures longues:

[1] Ce livre a été formé de fragments publiés à diverses dates. Les chapitres les plus anciens sont assurément ceux qui concernent les maladies des yeux et de la face, et que l'on trouve déjà dans la *Methode curatiue des playes de la teste*, en 1561. Puis viennent deux livres tout entiers qui faisaient partie des *Dix liures de chirurgie*, en 1564 ; savoir, celui *des pierres* et celui *de la suppression d'vrine*. Quant aux chapitres placés au commencement et à la fin, et à quelques autres intercalés vers le milieu, il me paraît qu'ils ont vu le jour pour la première fois en 1575, à moins que quelques uns n'aient pris place dans la petite édition de 1572, que je n'ai pu me procurer. Il y en a même un, le chapitre 5, dont la plus grande partie n'a vu le jour qu'après la mort de Paré, dans la première édition posthume, en 1598.

Que si le lecteur s'étonne des matières disparates traitées dans ce livre, il faut qu'il se rapporte, d'une part, au titre que l'auteur lui a donné, et qui témoigne assez qu'il voulait en faire le complément de sa chirurgie ; d'une autre part, l'alopécie, la teigne, la migraine, etc., avaient été traitées par Guy de Chauliac, Vigo ou Dalechamps, et nous avons vu des preuves nombreuses que Paré ne voulait ni laisser de lacunes, ni se laisser devancer par qui que ce fût en tout ce qui avait trait, de près ou de loin, à la chirurgie. J'aurai soin, d'ailleurs, pour chaque chapitre qui aura une date différente de celle de la première édition des œuvres complètes, d'indiquer sa date exacte, les variations du texte, et les sources où Paré a puisé.

Le premier chapitre, ainsi que le suivant, a été puisé principalement dans Guy de Chauliac et dans Vigo ; toutefois, dans le second, et à propos du traitement de la teigne, on verra que Paré met aussi en avant sa propre expérience.

[2] L'édition de 1575 porte : *Galien l'appelle maladie des vieils renards, etc.*

ou par vieillesse, faute d'humidité radicale : ou par application des onguens trop chauds, comme ceux qui se veulent faire noircir les cheueux : aussi par l'indeuë application des depilatoires, ou par vne brusleure ou deperdition de substance du cuir, qui apres la guarison fait que la cicatrice sera demeurée dure [1] : et generalement pour tout vice de la substance d'iceluy en trop grande rarité, qui fait que l'excrement fuligineux n'est point arresté : ou densité, qui fait qu'iceluy retenu dessous le cuir n'a point issue pour donner essence aux cheueux. Or pour la corruption des humeurs qui alterent la vapeur et matiere dont les cheueux sont engendrés, vient alopecie : ce qui procede du vice de tout le corps, comme l'on voit en la maladie Neapolitaine, autrement grosse verolle, ou à ceux qui sont preparés à lepre, ou qui en sont du tout infectés.

Celle qui vient par vieillesse, ou par fiéure hectique, ou brusleure, aux chauues, lepreux, teigneux, est incurable : et partant, le chirurgien n'y doit mettre la main.

Celle qui se peut curer, le sera ostant la cause : comme si c'est par corruption d'humeurs, le medecin sera appelé, lequel ordonnera la maniere de viure, purgation et saignée, ainsi qu'il connoistra estre necessaire : puis le chirurgien rasera le poil, et vsera de fomentations attractiues et resolutiues : appliquera des cornets et sangsues, à fin d'attirer la malice de l'humeur au dehors. Cela fait, on lauera la teste du malade de lexiue, en laquelle on aura fait boüillir miel, racines d'ireos, aloés, à fin de bien mondifier les lieux affectés.

Or si l'alopecie vient par faute d'aliment, on frottera la partie auec vne piece de toile neuue, ou auec fueilles de figuier, tant que l'on voye vne rougeur, ou d'oignons cruds. Pareillement on piquera en plusieurs endroits la partie auec vne aiguille : puis seront appliqués onguens faits de *ladanum*, *fiente de pigeon*, *staphysagria*, *huile laurin*, *terebenthine* : y mettant tant de cire qu'il est besoin pour en faire onguent, pour attirer le sang et la matiere du poil.

Si l'alopecie vient de la grosse verolle, le malade doit estre bien frotté iusques à ce qu'il entre au royaume de Bauiere [1] : et par ce moyen recouurera son poil et parfaite santé.

Si elle est causée par quelque vice du cuir, il le corrigera par son contraire, le rarefiant ou condensant, selon que le cas le requerra [2].

CHAPITRE II.

DE LA TEIGNE.

Teigne est une galle espaisse, qui se produit en la teste auecques escailles et croustes de couleur cendrée, et quelquesfois iaune, hideuse à voir, auec vne senteur puante et cadauereuse. Elle est ainsi appelée du vulgaire, parce que le cuir de la teste apparoit troüé et rongé, comme le drap

[1] La phrase s'arrête ici dans l'édition de 1575; la fin a été ajoutée en 1579. En regard de cet endroit, Paré avait écrit la note suivante :

Le poil ne croist iamais sur les cicatrices.

[1] Il n'est pas besoin sans doute d'expliquer cette plaisanterie de l'époque; *entrer au royaume de Bauiere*, baver, saliver.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1579.

mangé de teignes, qui sont vers qui rongent les habillemens [1].

Il y en a trois differences. La premiere est appelée *Squamosa*, à cause que lors que le malade se gratte, fait sortir grande quantité de petites escailles blanchastres, semblables à du son : d'aucuns praticiens est dite *Teigne seiche*, pour la grande adustion de l'humeur. La seconde espece est nommée *Ficosa*, à raison que lors qu'on oste la crouste, qui est iaunastre, on trouue dessous de petits grains de chair rouge, semblables aux grains d'vne figue, et jette vne matiere sanguinolente. La troisiéme est dite *Corrosiua*, à raison que l'on y trouue plusieurs vlceres, ausquelles il y a plusieurs petits trous, desquels sort vne sanie liquide, semblable à la laueure de chair sanglante, auec portion du poil. Icelle est fort puante et cadaucreuse, de couleur plombine ou iaunastre, parfois faite d'humeur pituiteux, nitreux, et aucunesfois de cholere aduste, et de melancholie. Toutes les susdites especes se font d'humeurs corrompus selon la diuersité d'icelles, plus ou moins : comme la furfureuse moins que la fiqueuse, et la fiqueuse moins que l'vlcereuse.

Quelquesfois elle vient dés la natiuité de l'enfant, et lors est de tres difficile curation : ou d'vne nourrice teigneuse, et alors ne faut attenter la cure iusques à ce que l'enfant soit paruenu en aage suffisant pour tolerer les remedes : toutesfois on pourra appliquer des feuilles de choux ou de porée, oinctes d'un peu de beurre frais, ou autre remede doux, qui aye puissance d'amollir et donner issue à la matiere qui fait la teigne. Ceux qui sont en aage suffisant seront saignés, purgés, et baignés, ainsi qu'il sera necessaire.

Il y a encore vne autre espece moins maligne, familiere aux enfans, qui leur couure parfois toute la teste et le visage, qui vient de l'impurité du sang dont ils estoient nourris au ventre de leur mere [1].

Et pour les medicamens topiques, on fera vne fomentation remolliente et disculiente, faite auec *racine d'althea*, *de lis*, *lapath*, *acetosi*, lesquelles seront boüillies en lexiue, adioustant vn peu de vinaigre. Apres la fomentation faite, qui sera continuée par cinq ou six iours (deux fois chaque iour), on fera raire le malade : et seront faites plusieurs scarifications, applications de sangsues, cornets : puis on frottera la teste d'huile de staphysagre, auec vn peu de sauon noir, à fin d'attirer et obtondre l'humeur conioint à la partie. Aussi on pourra vser de ce medicament, tant que l'on connoistra la guarison parfaite, lequel est grandement loué de de Vigo, Gourdon et Guidon :

[1] Ce chapitre commence autrement dans les deux premières éditions :

Teigne est vne maladie qui occupe le cuir musculeux qui couure la teste, laquelle a esté ainsi nommée des anciens, à cause qu'elle ronge la teste et les autres parties qu'elle occupe, comme vn ver que l'on nomme TEIGNE, *qui ronge les habillemens.*

La nouvelle rédaction ne date que de l'édition de 1585.

[1] Ce paragraphe manque dans les deux premières éditions, et a été ajouté en 1585.

Onguent souuerain pour la teigne, pris mot à mot de de Vigo [1].

♃. Hellebori albi et nigri, atram. auripigmenti, litharg auri, calc. viu. vitrioli, alum. gallar. fulig. ciner. clauellatarum ana ℥. ß.
Arg. viui extincti ℥. iij.
Ærug. æris ʒ. ij.

Fiat pulv's qui incorpor. cum succo borraginis, scabiosæ, fumariæ, oxylapathi, aceti ana. quart. j.
Olei antiqui ℔. j.

Bull. vsque ad consumpt. succorum : tunc in fine decoct. ponantur pulueres, addendo :
Picis liquid. ℥. ß.
Ceræ quant. suff.

Fiat vnguentum.

Quant au vif-argent, il le faut desteindre auec vn peu de terebenthine et axonge, puis l'incorporer auec les autres ingrediens [2]. Les susdits autheurs afferment cest onguent guarir de toute espece de teigne. Et quant à moy, veritablement ie le prouue grandement, considerant la promesse des susdits autheurs, et les ingrediens qui entrent en la composition.

La crousteuse nommée *Ficosa* sera aussi fomentée tant que les croustes soient tombées : et pour promptement les faire tomber, on y appliquera du cresson pilé et fricassé auec graisse de porc, et le lendemain les croustes tomberont sans nul doute : et mesmement si on en continue longtemps, ledit cresson la guarit du tout : ce que i'ay experimenté : et sera appliqué du susdit onguent. J'en ay traité qui ont esté guaris par application d'huile de vitriol, et par fois de l'egyptiac fortifié. Et si l'on voit la racine du poil estre pourrie, on les doit arracher auec pincettes : et si telle corruption comprenoit tout ou grande partie de la teste, pour plus et promptement les arracher, faut prendre des pieces de fustaine, et espandre sus l'endroit velu vn tel remede.

Onguent bien esprouué.

♃. Picis nigræ ℥. vj.
Picis resinæ ℥. ij.
Pul. virid. æris et vitrioli Rom. ana ℥. j. vel ℥. ß.
Sulph. viui ℥. ß.

Coquant. omnia simul in aceto acerrimo quan. suff. fiat medicam. ad vsum :

qui sera appliqué sus la teste, et laissé par l'espace de trois iours : puis seront lesdits emplastres tirés à contrepoil assez violentement, à fin d'arracher auec ses racines iceluy poil : et tel remede sera continué, tant que l'on verra estre necessaire.

Et quant à la troisiéme espece, nommée *Teigne corrosiue*, il faut mondifier les vlceres, y appliquant vn tel onguent.

♃. Vng. enulat. cum mercur. duplic. ægyptiac. ana ℥. iij.
Vitrioli albi puluer. ʒ. j.

Incorpor. omnia simul, fiat vnguentum ad vsum.

Ou bien on vsera du susdit. Et s'il aduenoit quelque douleur, ou autre accident, on y remediera comme le prudent chirurgien connoistra estre necessaire.

Sur tous autres remedes, i'ay bien approuué ceux-cy :

[1] J'ai en vain cherché cet onguent dans Vigo, et, généralement, Vigo est assez fécond en formules pour ne pas copier celles des autres. Celle-ci se trouve dans Guy de Chauliac, qui l'emprunte à Gordon, et dit l'avoir trouvée très efficace.

[2] Cette phrase est une addition posthume, et se lit pour la première fois dans l'édition de 1598.

♃. Caphur. ℥. ß.
Alumin. roch. vitr. virid. æris, sulphur. viui, fulig. forna. ana ʒ. vj.
Olei amygd. dulc. et axung. porci ana ℥. ij.
Incorporentur simul in mortario, fiat vnguentum.

Autres prennent du jus de fumier de brebis, et en frottent les lieux où est la teigne, et y laissent vn linge trempé par dessus [1].

Or si le malade ne peut estre guari par tous les susdits remedes, et qu'il eust pareillement en autres endroits de son corps vlceres crousteuses, semblables à celles qui sont à la teste, ie conseille que l'on luy frotte la teste d'vn liniment fait d'axonge et vif-argent, auec vn peu de souphre : puis que luy soit appliqué sus la teste l'emplastre de de Vigo *cum mercurio*, en façon de bonnet : semblablement sur les espaules, cuisses et iambes : et que l'on le tienne en vne chambre chaudement, estant traité comme ceux qui ont la grosse verolle : car par ce moyen plusieurs en ont esté guaris. Et celuy qui l'a premierement experimenté de ma connoissance, ce fut maistre Simon le Blanc, chirurgien ordinaire du roy, homme grandement experimenté en la chirurgie, qui appliqua l'emplastre de de Vigo *cum mercurio* sus vn ieune homme qui auoit la teigne, ayant auparauant essayé tous moyens de le guarir : ce qu'il ne peut obtenir, sinon par les susdits emplastres, le traitant comme s'il eust eu la verolle : et fut parfaitement guari.

Le teigne est horrible à voir, et jette souuent vne sanie fort puante, et cadauereuse : la recente est difficile à curer, et la vieille encores plus fascheuse : et lors que l'on estime le malade estre guari, quelque temps apres reuient et repullule, à cause de la mauuaise impression de l'humeur qui aura rendu la partie intemperée.

La teigne est contagieuse, et souuent vient de cause hereditaire : aussi pour vser de viandes qui corrompent le sang. Ladite teigne est fort difficile à curer, à raison que le cuir de la teste est fort espais et serré : partant l'humeur difficile d'estre desraciné de là [1].

Elle delaisse souuent, apres estre curée, vne depilation, et reproche au chirurgien : et partant ont laissé la cure aux empiriques, et aux femmes [2].

CHAPITRE III.

DE SCOTOMIE OV VERTIGO [3].

La maladie nommée *Vertigo*, est vn subit esbloüissement et offuscation de la veuë, causée d'vn esprit vaporeux et chaud, qui monte par les arteres carotides à la teste, et remplit le cerueau, faisant vn mouuement des humeurs et esprits contenus en iceluy, lequel est inegal, confus et turbulent, comme quand nostre corps tournoye, ou quand on a beu trop de vin fort, puissant, et sans eau. Cest esprit

[1] Ce paragraphe, de même que la formule qui précède, manque dans la première édition, et a été ajouté à la deuxième.

[1] Ce paragraphe ne date que de la quatrième édition.

[2] La première édition disait seulement, *aux empiriques*; ces mots, *et aux femmes*, ont été ajoutés à la deuxième.

[3] Ce chapitre est extrait des remarques de Dalechamps sur le chap. 4 de Paul d'Égine ; *Chirurgie françoise*, 1570, p. 19.

boüillant le plus souuent est enuoyé du cœur au cerueau par les arteres carotides internes, et d'elles à celles du rets admirable : quelquesfois est engendré dedans le cerueau, mesmes estant intemperé en chaleur. Pareillement peut venir d'autre part, comme de l'estomach, foye, ratelle, ou autre viscere.

Les signes sont, que les malades ont la veuë perturbée, si tant peu ils tournent le corps, ou regardent quelque chose qui tourne comme vne rouë, ou l'eau courante, et autre chose ayant vn mouuement subit. Si la cause vient du cerueau, les malades ont douleur et grande pesanteur de teste, bruit aux oreilles, et ne sentent le plus souuent rien par le nez.

Pour la cure, Paulus Ægineta commande faire l'incision des arteres derriere les oreilles, combien qu'il sembleroit meilleur faire l'incision des arteres qui sont aux temples[1] : mais si elle vient d'autre partie, peu profite : et partant le docte medecin y pouruoyera.

CHAPITRE IV.

DE LA MIGRAINE[2].

Migraine, est proprement quand la douleur ne tient que la moitié de la teste, dextre ou senestre. Aussi la douleur quelquesfois ne monte point plus haut que les muscles temporaux, aussi quelquesfois monte iusques au sommet de la teste.

La cause de ceste douleur peut venir des veines ou arteres, tant internes qu'externes, ou des meninges, ou mesme de la substance du cerueau, ou seulement du pericrane, ou cuir musculeux qui couure le crane. Aussi peut venir de certaines vapeurs putrides qui montent de l'estomach, ou de la matrice, ou de quelque viscere à la teste.

La cause est interne, ou externe. L'externe, comme chaud, froid, ou trop boire et manger viandes chaudes et vaporeuses, ou quelque vapeur et exhalation, comme celle d'antimoine, vif-argent, ou autre : ce qui est cause que les orféures et doreurs en sont souuent espris. L'interne, comme intemperature simple ou composée, auec inflammation et tension.

La pesanteur de teste monstre l'abondance d'humeur : et quand la douleur est poignante, pulsatile, et tensiue, les humeurs et vapeurs ensemble en sont cause. Si la douleur est faite par l'abondance d'vne vapeur subtile auec pulsation, cela vient à cause de l'inflammation des membranes du cerueau. La fiéure y suruient à cause de la grande inflammation, principalement quand l'humeur qui cause la douleur se putrefie. Quand la douleur est superficielle, la cause d'icelle est au pericrane : et quand elle est profonde, et que le malade sent la douleur iusqu'à la

1 Ces mots, *combien qu'il sembleroit meilleur faire l'incision des arteres qui sont aux temples*, ont été ajoutés en 1579. Dalechamps dit : *En ce mal, l'incision des arteres derriere les oreilles est profitable si l'esprit vaporeux monte par les externes : mais non s'il est enuoyé par les internes.*

Il convient cependant d'ajouter que Paré cite en note *Paul. Ægin., liu.* 6, *chap.* 4, *et liu.* 3, *chap.* 12 ; et cette citation témoigne qu'il avait consulté quelque autre auteur que Dalechamps.

2 Comme le précédent, ce chapitre est emprunté en grande partie aux annotations de Dalechamps sur Paul d'Égine, *Chirurgie françoise*, édit. citée, p. 24.

racine des yeux, cela monstre la cause estre aux membranes du cerueau, et souuent est si cruelle, que le malade ne peut endurer que l'on luy touche à la teste. Or ces douleurs sont quelquesfois continues, quelquesfois ont des paroxysmes qui viennent sans ordre : et souuent tourmentent tant le malade, qu'il ne peut souffrir qu'on face bruit en sa chambre, ny parler haut : et ne peut voir la clairté, ny sentir aucune chose odorante, ne faire mouuement de son corps, et estime que l'on luy rompe et brise la teste auec vn maillet, et ne peut boire vin.

Lors que la cause est d'vn sang boüillant, subtil et vaporeux, et que tous les autres remedes n'auront serui, l'incision des arteres és temples est vn tres grand remede, soit que la cause vienne des vaisseaux interieurs ou exterieurs : à cause qu'il se fait tousiours euacuation de sang et esprits, lesquels doiuent estre euacués selon la force du malade[1].

Christofle Landré dit auoir guari vne infinité de gens de la migraine, appliquant vn cataplasme fait de fiente de palombes ou pigeons, broyée auec huile de noyaux de pesche[2].

Or ne sera icy hors de propos reciter ceste histoire de monseigneur le prince de la Roche-sur-Yon, lequel estoit extremement tourmenté d'vne douleur de teste, tant de iour que de nuit, auec peu d'intermission : et pour le guarir appella messieurs Chapelain, premier medecin du roy, et Castelan, aussi medecin dudit seigneur, et premier de la royne mere, et monsieur Duret, lecteur et medecin ordinaire du roy, homme fort sçauant et beaucoup estimé entre les gens doctes : lesquels luy ordonnerent plusieurs remedes, tant par dedans que par dehors, semblablement saignées, ventouses, bains, frictions, diete : bref tout ce qui se pouuoit excogiter : tous lesquels remedes ne luy peurent iamais appaiser la douleur. Adonc m'enuoya querir, pour entendre de moy si i'auois aucun moyen à luy seder la douleur : où promptement luy conseille se faire ouurir l'artere du temple, du costé où il sentoit sa plus grande douleur : et luy dis que i'auois grande coniecture que la cause de sa douleur estoit contenue aux arteres, et non aux veines, et qu'auois fait souuent telle ouuerture, dont les malades estoient guaris, et que les anciens le conseilloient[1], mesme que ie me l'auois fait ouurir pour semblable douleur, et que depuis n'auois senti aucun mal[2]. Subit

[1] Aëce, Albucrasis. — Paul. liu. 6. chap. 4. — A. P. — Ces citations sont empruntées de Dalechamps.

[2] Ce paragraphe date de la seconde édition ; j'ignore qui était ce Landré, que Paré appelait d'abord *l'André* en 1579.

[1] Gal. 13. Met. ch. dernier. — A. P.

[2] Je n'ai pu découvrir à quelle époque ni par qui Ambroise Paré s'était fait faire l'artériotomie ; seulement la mention de Chapelain et de Castelan atteste que ce fut avant 1569. (Voyez mon Introduction, p. CCLXXIII). Je lis dans la *Bibliothèque chirurgicale* de Haller, que Félix Wurtz avait été aussi attaqué d'une migraine, pour laquelle, d'après le conseil de Conrad Gesner, il se fit pratiquer l'artériotomie par Jean Waser, et avec le même succès que Paré. Gesner étant mort en 1565, probablement la guérison de Wurtz est antérieure à celle de Paré. Celui-ci ne pouvait cependant la connaître, car la chirurgie de Wurtz ne comprenait d'abord que les quatre premiers livres ; et la traduction française, publiée fort avant dans le XVII[e] siècle, n'en contient pas davantage. Or cette histoire d'artériotomie se trouve dans le cinquième livre qui n'a point été traduit, et

enuoya querir les susdits medecins, lesquels furent de mon aduis : et en leur presence feis ouuerture de l'artere, choisissant la plus apparente à la temple et qui auoit plus grand battement, auec vne simple incision, comme pour faire vne phlebotomie : et fust tiré du sang deux palettes et plus [1], lequel sortoit par vne grande impetuosité de ladite artere, sautelant loing à raison du diastolé et systolé d'icelle : et proteste que par le moyen de ceste ouuerture il perdit incontinent sa douleur sans plus luy retourner : dont ledit seigneur me feit un bonorable present.

Aucuns ont suspecte ceste incision des arteres, pource qu'il est difficile d'arrester le flux de sang : et que ce faisant, la cicatrice autour de l'artere cause aneurisme, maladie fascheuse et dangereuse, et que l'artere estant en perpetuel mouuement ne se peut aisément consolider : et pour ce conseillent de couper premierement le cuir, puis l'escorcher et separer, et la lier des deux costés, puis la couper, comme auons dit la varice. Mais ie te puis asseurer l'apertion auec la lancette, comme on fait la saignée, n'estre dangereuse, comme i'ay experimenté souuentesfois, et que la consolidation se fait aussi bien que de la veine, non si tost toutesfois, et qu'il ne suruient aucun flux de sang : pourueu que la ligature soit bien faite, et qu'elle demeure trois ou quatre iours, en y mettant vne conuenable compresse [1].

c'est pourquoi je suis obligé de le citer seulement d'après Haller. Au reste, l'idée primitive de cette médication, comme Paré le remarque, remonte au moins à Galien.

Comment d'ailleurs agit en pareil cas l'artériotomie? cela est difficile à dire; peut-être la cure tenait-elle à la section d'un des filets nerveux qui longent l'artère. Quoi qu'il en soit, les deux succès obtenus sur Wurtz et sur Paré, auxquels s'ajoute encore la guérison du prince de La Roche-sur-Yon, sont bien faits pour éveiller l'attention des praticiens.

[1] Jusqu'en 1579, Paré avait écrit *deux poilettes*, il adopta le mot *palettes* en 1585.

[1] Il faut remarquer que ces mêmes objections, qu'A. Paré avait si bien résolues, ont été encore reproduites de nos jours dans une discussion soulevée à l'Académie de médecine, à l'occasion d'un mémoire de M. Magistel; et que, là aussi, des faits nombreux ont été allégués pour en démontrer le peu de fondement. L'histoire de l'art, convenablement étudiée, réduirait à rien bien des discussions, et empêcherait bien des redites.

Du reste, le procédé fort simple que Paré décrit ici paraît lui appartenir, et nous le lui verrons défendre, dans sa grande apologie, contre le procédé des anciens, décrit par Paul d'Égine, admis par Gourmelen, et qui était généralement adopté au XVIe siècle. Voici ce qu'on lit dans Dalechamps, p. 18.

« *Or, si les arteres sont petites et prochaines de la peau, il sera bon en trancher et oster vne grande partie, comme on fait aux varices, et comme, de nostre temps, vn medecin oculaire de reputation a tranché vne bonne partie des arteres temporales... Si l'artere est grande et bat fort, le plus seur est la lier dessus et dessouz, puis inciser ce qui est au milieu des deux fils, lesquels doiuent estre de quelque matiere peu suiette à putrefaction, comme de soye, de lin, de cordes de lin, à fin qu'ils ne tombent point auant que l'incision soit remplie de chair qui bouche et ferme, comme vne estouppon, l'orifice du vaisseau incisé. Cela fait, sans danger on peut laisser tomber les fils.*

Je ne sais quel est ce médecin oculaire dont Dalechamps fait ici mention.

CHAPITRE V.

DES MALADIES OV INDISPOSITIONS QVI ADVIENNENT AVX YEVX [1].

Ces iours passés estant en consultation auec monsieur Cappel, docteur regent en la Faculté de Medecine à Paris, homme tres docte et de grande recherche, pour vn quidam qui auoit vne grande inflammation aux yeux, dont ne voyoit rien : deuisant auec luy, ie luy dis que i'auois tres grand desir de trouuer quelque docte medecin en la langue grecque, pour faire vn recueil de toutes les maladies des yeux, et en bailler l'interpretation en langue françoise, à fin que les ieunes chirurgiens les peussent discerner et connoistre les vnes des autres, pour pouuoir plus facilement paruenir à la curation : alors me dit qu'il le feroit volontiers pour l'amour de moy et du public. Ce que depuis a fait, en ayant recueilli la plus grand part, lesquelles par apres, pour plus grande facilité, i'ay redigées en ceste table.

[1] J'ai quelques remarques assez importantes à faire à l'occasion de ce chapitre. D'abord, bien que le titre existe dans toutes les éditions d'A. Paré, il ne formait pas un chapitre spécial, et restait en quelque sorte confondu avec celui de la migraine. J'en ai fait le chapitre 5 de ce livre, qui, par conséquent, en comptera à la table un de plus que dans les autres éditions.

Mais son étendue a singulièrement varié dans les éditions originales. D'abord, dans celles de 1575 et 1579, il était fort court, et contenait seulement ce qui suit :

De plusieurs indispositions et maladies qui aduiennent aux yeux.

« Quelquefois les maladies des yeux sont vniuersellement en toute la substance de l'œil, comme aposteme nommée ophthalmie, et mouuement perdu ou deprauė. Aucunes sont seulement particulieres de ses parties, comme vice à l'humeur crystallin, ou au nerf optique, ou aux palpebres, ou aux tuniques. Cecy est prouué par Galien au 4. *des maladies et accidents*, disant qu'aux yeux il y a triple difference d'accident : l'vne est au premier organe, comme à l'humeur crystallin : l'autre au defaut de la vertu animale visuelle, qui descend par le nerf optique : la tierce est és parties coadiuuantes, comme sont toutes ses autres parties, comme playes, apostemes, vlceres, contusions et autres. Les autres sont propres, comme larmes, cataractes, glaucoma, et autres que dirons cy apres. »

Dans la quatrième édition, le titre avait été modifié comme on le lit aujourd'hui ; le texte précédent remplacé par le premier paragraphe du texte actuel ; et la table annoncée manquait absolument. Cette lacune restait accusée par un espace blanc de quelques lignes avec ces deux signes au milieu :

¶ ¶

Il semble que Paré n'avait voulu donner sa table que pour la faire suivre de l'histoire de toutes les maladies qu'elle comprenait, et que, *devancé par l'impression* de son livre, comme il le dira lui-même au chapitre suivant, il renonça à la publier toute seule. Quoi qu'il en soit, et qu'elle ait été rétablie dans cet endroit par lui-même ou par ses éditeurs posthumes, elle ne parut que dans la cinquième édition, c'est-à-dire en 1578.

METHODIQVE DIVISION ET DENOMBREMENT

DES MALADIES QVI SVRVIENNENT AVX YEVX.

Les maladies ou affections des yeux, comme escrit Galien, *chapitre* 15 *de l'Introduction*, sont en nombre de 113, desquelles aucunes occupent

L'OEIL ENTIER, COMME :

Exophthalmia	*Prominentia oculi*, en latin. *OEil de bœuf, gros œil:* qui se fait quand l'œil sort hors l'orbite par nature plustost que par accident.
Atrophia	*Imminutio oculi*, L. *Extenuation:* qui est vn emmaigrissement de toutes les parties de l'œil, apportant vne profondité et cauité d'iceluy. — (*Galien in definit. Medic.*)
Ecpiesmos	*Exitus, Expressio, Exertio*, L. *Cheutte de l'œil:* quand il est du tout hors de sa cauité, et principalement par fluxion ou coup. — (*Aëce, liure* 7.)
Strabismus	*Strabositas*, L. *Estre louche*, *ou bicle:* c'est vne distorsion contrainte auec inegalité de la veuë. — (*Paul, liure* 3, *chapitre* 2.)
Catopsis et Myopiasis	*Propinqua visio*, L. Quand naturellement l'on ne peut voir les choses que de pres, et difficilement de loing, et semble que l'on voye des mousches. (*Aëce, liure* 7.)
Hyperopsia	*Remota visio*, L. Quand l'on ne peut voir et distinguer les choses que de loing, en dilatant fort les yeux : ceste affection est contraire à la precedente.
Anopsia	Quand l'on ne sçauroit discerner les obiets s'ils ne sont vn peu esleués.
Parorasis	*Hallucinatio*, ou *caligatio*, L. *Abusement de veüe ou d'œil:* quand on prend vne chose pour vne autre, et est l'auant-coureur d'aueuglement. — (*Sauonarola.*)
Amblyopia	*Hebetudo*, L. *Esbloüissement* continuel et diminution de la veuë, sans aucune apparence exterieure, mais seulement par alteration mediocre des humeurs, esprits ou tuniques. — Monsieur Fernel l'a dit venir quand la cornée deuient trop dure. — (*Paul, liure* 3, *chapitre* 22. *Aëce, liure* 7.)
Epiphora	*Delacrymatio, Pituitæ cursus*, L. *Yeux pleurans*, *moites ou mousses:* quand les humeurs courent aux yeux, et pleurent perpetuellement. — (*Celse, liure* 6.)
Rexis	*Ruptura ab ictu*, L. *Rupture:* quand les membranes, et principalement l'vuée ou la cornée sont toutes rompues par quelque coup, de sorte que l'œil est du tout creué, tous les humeurs sortans. — (*Aëce, liure* 7.)
Synchysis	*Confusio*, L. Quand tous les humeurs sont meslés et confus ensemble par grande playe ou inflammation, la prunelle apparoist de diuerses couleurs. — (*Galien in Isag.*)
Paralysis	*Resolutio*, L. Quand l'œil ne se peut mouuoir, estant perclus de ses muscles. — (*Galien en l'Introduction. Aëce, ibidem.*)

Hippos — *Equus*, L. C'est vn branlement perpetuel de l'œil, venant dés la natiuité de la personne : aucuns l'attribuent aux paupieres, et le nomment en latin, *Nictatio : clignement d'œil, œil d'hypocrite* : d'autant que l'on remue tousiours les paupieres, ou l'œil mesme.

Oedema — Quand l'œil est tout boursouflé, perdant sa naïfue couleur, se remuant difficilement. — (*Galien in Medico.*)

Sepedon, Gangrena — *Putredo*, L. Quand l'œil se vient du tout à pourrir, et quelquesfois se gangrene. — (*Galien en l'Introduction.*)

Anthracosis — *Carbunculatio*, L. *OEil rosti* : c'est vne espece de charbon à l'œil. — (*Galien en l'Introduction.*)

Nyctalopia, Hemeralopia — *Nocturna*, ou *vespertina cæcitas*, ou *nusciosa affectio*, L. Quand de nuit on ne void rien, et ce par accident : le contraire est, *Acies nocturna* : quand on void mieux de nuit que de iour, et se peut dire *Hemeralopia* en grec, *OEil de chat* en françois : comme *Acies solaris*, ou *Solana visio*, quand l'on ne peut voir qu'aux rayons du soleil : et *Tenebrosa affectio*, se dit de ceux qui voyent mal-aisément la lumiere grande. — (*Paul, liure 3, chapitre 22, et Galien in Isagog.*)

LES PARTIES DE L'OEIL, QVI SONT:

Les paupieres :

Emphysema cnesmodes — *Inflatio pruriginosa*, L. Quand la paupiere deuient enflée estant pleine de pituite, qui fait vne demangeaison auec fluxion. Cela aduient volontiers aux vieillards, et en esté. — (*Aëce, liure 7. Celse, liure 6.*)

Psorophthalmia — *Lippitudo pruriginosa*, L. *Chassie baueuse et poignante* : quand vne pituite salée cause vne demangeaison auec fluxion d'vne matiere acre, dont s'ensuit quelquesfois inflammation. — (*Aëce, ibidem.*)

Xerophthalmia — *Lippitudo arida*, L. *Chassie seiche.* Quand il ne decoule rien, ou bien peu des paupieres, y sentant cuisson et aspreté, principalement en la superieure. — (*Aëce, liure 7.*) Elle se rapporte à tout l'œil aussi.

Sclerophthalmia — *Lippitudo dura*, L. C'est vn difficile mouuement des paupieres et yeux, accompagné de dureté sans fluxion. — (*Hippocrates, de Aëre, locis et aquis.*)

Chemosis — *Inuersio*, ou *Hiatus*. L. Quand l'vne et l'autre paupiere est retournée par vne grande inflammation, et que le blanc de l'œil est plus haut esleué que le noir. — (*Galien in Medico. Paul, liure 3.*)

Ptilosis ou Porosis — *Crassities callosa palpebrarum*, L. *Deplumotion*, espaisseur des paupieres auec pelade. Quand les paupieres sont dures et grosses avec chaleur et rougeur, et le poil ne s'y peut ficher pour en sortir. — (*Aëce, liure 7, chapitre 77.*)

Coloboma — *Mutilatio*, L. C'est vne deperdition de quelque partie de la paupiere. Il se prend aussi pour deperdition de quelque partie que ce soit. — (*Galien, liure 4, method.*)

Sclerosis, Scirrosis, Scirrophthalmia — *Durities*, L. C'est vne tumeur des paupieres auec chaleur et douleur continuant plus que l'inflammation. — (*Galien in med.*) Et si lesdites paupieres deuiennent, auec la dureté, enflées et liuides par vne chair sous-croissante, se fait et suruient *scirrosis* ; comme par vne longue continuité d'inflammation. — (*Galien, ibid.*)

Ectropion — *Inuersatio*, L. *OEil eraillé*, quand la paupiere inferieure par cicatrice, ou autre occasion, se renuerse et ne peut couurir son blanc. — (*Paul, liure 6.*)

Ancyloblepharon Symphysis	*Inuiscatio*, L. Quand les paupieres se tiennent les vnes les autres, ou bien sont adherantes à la conionctiue ou cornée, pour quelque vlcere mal pansé. — (*Galien in Isag. Aëce, liure* 7, *chapitre* 64.)
Prosphysis Lagophthalmia	*Leporina palpebra*, L. *OEil de liéure*, quand l'on dort les paupieres ouuertes, comme les liéures : il vient souuent de nature. Aussi quand par conuulsion la paupiere superieure ne couure le blanc.—(*Arnauld.*)
Trachoma	*Asperitudo*, L. Inegalité de l'vne et l'autre paupiere, avec dureté raboteuse, et semble qu'il y aye des grains de milet. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 43.)
Sycosis	*Ficositas*, ou *ficosa palpebra*, L. Quand les paupieres sont si inegales et rudes que l'on y apperçoit comme petits grains de figue. — (*Galien in Isag.*) Et quand il en sort du sang, souuent s'appelle *Morum*, ou *Celsum*.
Telosis, ou *Epanastema ochthodes*	*Callosa palpebra*, L. Quand les paupieres viennent dures comme vn cal, ou comme vn cor. Aucuns le nomment *Epanastema ochthodes*.
Hydatis	*Palpebrarum aquositas*, ou *vesica*, L. Quand la paupiere inferieure est pleine d'vne graisse mollasse et aqueuse. — (*Paul, liure* 6, *chapitre* 14.)
Mydesis	*Putredo*, L. Tumeur auec putrefaction dont il en decoule matiere. — (*Galien in Isag.*)
Crithe ou *Postia*	*Hordeum*: *præputiolum*, L. *Orgueil:* c'est vne petite tumeur fixe, qui vient à l'extremité de la paupiere, où s'engendrent les cils. — (*Paul, liure* 6.)
Chalazion	*Grando*, L. *Gresle:* c'est vne petite tumeur mobile, ronde et lucide comme vn grain de gresle, laquelle vient aux paupieres. — (*Galien en l'Introduction.*)
Pthiriasis	*Pediculatio*, L. Quand le poil des paupieres est molesté par le moyen des petits poulx qui y croissent. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 65.)
Trichiasis Madarosis Milphosis	Quand il croist d'autres poils aux paupieres que les naturels, lesquels piquent l'œil et le font pleurer : le contraire est *Madarosis*, et *Milphosis* en grec, *Glabrities palpebrarum* en latin, quand le poil des paupieres tombe. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 78.)
Phalangosis Distychiasis	Quand il vient à la paupiere deux ou trois rangs de poils, ou bien quand ils se recoquillent en dedans et piquent l'œil. — (*Paul, liure* 7.) Et quand il n'en vient qu'vn rang, est dit *Distychiasis*. — (*Galien en l'Introduction.*)
Lithiasis	*Lapidescentia*, L. Sont petites tumeurs dures comme pierrottes qui croissent aux paupieres, et se peut dire *Grauelle des yeux*. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 79.)
Pladarotis	Ce sont petits corps mols et decolorés venans au dedans des paupieres.
Atonia Paralysis	Imbecillité simple des paupieres sans autre cause externe que l'on voye : mais cependant l'on ne les peut esleuer, estans contraints de les tenir fermées, comme paralytiques, si on ne les hausse de la main. — (*Auicenne.*)
Sarcosis Atheromata	Croissance de chair qui vient en leur partie interieure, estans quelquesfois deux ou trois comme petits pois. — (*Galien in Med.*) Il suruient aussi és paupieres, *Atheromata*, *Ganglia*, *Melicerides* et *Varices*. Ensemble il tombe en l'œil choses estranges. — (*Aëce, liure* 7.)

Membranes, à sçauoir, ou

A toutes, et se fait :

Hyposphagma — *Sanguinis effusio*, L. *Meurtrisseure*, sont petites marques rouges, ou gros sang noir qui suruient aux membranes, et principalement à la conionctiue et cornée, par rupture qui est venue aux veines qui sont ausdites membranes, et principalement par vn coup. — (*Auicenne, liure* 3, le nomme *Altarfati*.)

Epanastema ochthodes / *Hymenon epanastasis* — *Ficus*, L. Qui est vne tumeur et comme inflation et boursouflement de toutes les membranes qui sont à l'œil : et lorsque le mal est plus grand, il se nomme *Hymenon Epanastasis*, *Rebelliones* en latin, comme si lesdites membranes s'enorgueillissoient, et vouloient sortir hors de leur place et lieu naturel. Cornarius les nomme *Membranarum eminentias*. Il suruient aussi aux membranes vne mollesse, dite par Arnauld *Mollities membranarum*.

En particulier, comme :

Adnata, Conionctiue.

Taraxis — *Perturbatio*, L. Chaleur et rougeur de l'œil, auec moiteur, prouenant de cause externe, comme de la fumée, poussiere, huile, ou autre chose qui aura entré en l'œil. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 3.)

Ophthalmia — *Lippitudo*, L. Inflammation de l'œil, quand le blanc d'iceluy est fort rouge et souuentesfois pleurant. Nonus, chapitre 69, en nomme vne *Ophthalmia Sphacelizousa* : en latin, *Inflammatio ocularis in sphacelum degenerans*, quand par trop frequente et indiscrete application de remedes refraichissans, la partie perd son temperament.

Pterygion — *Vngula*, L. *Vngle*. C'est vne excroissance de chair fibreuse, laquelle petit à petit couure la conionctiue, et quelquesfois la prunelle, venant d'vn angle de l'œil : et pource est dit comme *Ongle*. — (*Celse, liure* 6, *chapitre* 7. *Aëce, liure* 7. *Arnauld*.)

Aigle — *Albicans cicatrix*, L. Sont humeurs blancheastres en forme de cicatrice sur le blanc de l'œil. — (*Hippocrates, prorr.*)

Porosis — *Tophus, Durities Adnatæ*, L. C'est vne tumeur qui se concrée sur la membrane adnata comme vn durillon. — (*Galien def. med.*)

Bothryon — *Fossula*, c'est vn vlcere petit et profond comme vne pointure en la cornée. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 27.)

Cornée.

Cœloma — *Cauitas*, L. C'est vne vlcere semblable à la susdite, mais plus large, et moins profonde. — (*Auicenne*.)

Argema — C'est vn vlcere rond occupant l'iris, de sorte qu'elle s'apparoit rouge en la conionctiue, et blanche en la cornée.

Elcosis — *Vlceratio*, L. C'est vne ruption de la cornée par vn coup, ou grande inflammation. — (*Galien in def. med.*)

Epicauma / *Encauma* — *Vlcus sordidum*, L. Sont vlceres sordides et crousteuses, desquelles sort de la bouë orde et vilaine. — (*Aëce, liure* 7.)

Phlyctœnæ / *Psydracia* — *Pustulæ*, L. C'est vne petite tumeur auec inflammation, qui occupe la cornée, et sont comme vessies. — (*Aëce, ibid. chapitre* 15.)

Achlys	*Caligo*, L. C'est vne vlcere superficielle de couleur cerulée ou obscure, ou obscure cicatrice, qui commence à brouiller l'œil. — (*Aëce*, *Gorræus.*)
Nepheleon	*Nubecula*, L. *Nuage*: c'est vne vlcere superficielle comme la precedente, mais plus obscure et profonde, la veuë commençant à estre basse. — (*Nonus, chapitre* 45.)
Hypopion, *Pyosis, Onyx*	*Sanies*, L. Telle maladie aduient lorsqu'il coule du sang meurtri, ou qu'il s'engendre de la bouë entre la Cornée et Vuée, estant nommée *Onyx*, si ladite bouë, comme desseichée, represente la forme et couleur de l'ongle.— (*Paul, liure* 3, *chapitre* 22.)
Carcinoma	*Cancer corneæ*, L. Quand les veines qui sont en la cornée sont pleines de sang noir, accompagné de douleur poignante. — (*Galien Isag.*)
Oulæ	*Cicatrix*, L. Sont cicatrices blanches et esleuées qui viennent en la cornée, à cause d'vn vlcere profond. — (*Galien en l'Introduction.*)
Paralampsis, *Aigis*	*Cicatrix resplendens*, L. C'est vne dureté et cicatrice au noir de l'œil plus grosse et esleuée que l'*Aigis*. Elle se peut dire *OEil blanc.* — (*Galien en son Lexicon.*)

Vuée.

Proptosis	*Procidentia vueæ*, L. *Cheutte de l'vuée*, ce qui aduient quand la cornée est rompue, et l'vuée cheutte. — (*Celse*, *liure* 6.)
Staphyloma	*Muscæ caput*, ou *formicalis ruptura*, L. Quand l'vuée se represente par la cornée en grosseur et figure d'vne teste de mousche. — (*Paul, liure* 6. *Galien in def. med.*)
Melon	*Malum*, L. *Pommette*: quand l'vuée est tellement grosse et sortie, qu'elle represente, suspendue, vne pommette.
Helos	*Clauus*, L. *Clou*, ce qui aduient quand la susdite vuée se vient à endurcir, representant la teste d'vn clou. — (*Auicenne.*)

Prunelle.

Mydriasis, *Platycoria*	*Pupillæ dilatatio*, L. *Eslargissement de la prunelle*, qui se fait quand la membrane vuée s'eslargit à l'endroit du trou, et represente l'obiet plus grand, imparfait et confus. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 52.) Quelquesfois la prunelle semble n'estre pas droitement au milieu, mais changée de sa place, et se dit par Arnauld, *pupillæ è loco remotio*, page 154.
Phthisis	*Tabes pupillæ*, L. Quand la prunelle deuient plus petite et obscure que le naturel, et alors les obiets semblent plus grands. — (*Aëce*, *ibid.*)
Hypochyma *Gutta zala.*	*Suffusio*, L. *Cataracte* ou *Coulisse* : c'est vne concretion d'humeur entre la cornée et l'humeur crystalin, qui est le siege de la distinction des couleurs. Et quand elle couure la prunelle, ou vient à s'endurcir en l'vuée, qui est le fondement de la prunelle, elle est appellée *Tunica ocularis* en latin, en françois *Maille*, *Taye*, *Bourgeon.* — (*Paul, liure* 6.) Elle s'appelle par Auicenne *Gutta zala*, et *obscura.*

Humeurs :

Crystalin, et sont :

Glaucoma	*Glaucedo*, L. Ce qui aduient quand l'humeur crystalin se vient à desseicher et blanchir : on l'appelle *œil blaffard*, et telle affection vient aux gens vieux.

Heteroglaucis	Est quand la susdite affection n'aduient qu'à vn des yeux, et se peut nommer *œil veron* ou *bigarré*. Se font aussi quant les yeux sont blaffards, ou la prunelle est noire. — (*Galien* 10. *de Vsu part.*)
Leucoma	*Albugo*, L. *OEil de chéure*, quand l'humeur crystalin est du tout blanchi, qui ne vient point par vlcere, ny aux petits enfans par force de crier. — (*Galien in def. med.*)
Agyrias	*Albedo in crystaloïde*, L. Quand il se fait vne marque blanche sur l'humeur crystalin. — (*Aëce, liure* 7, *chapitre* 26.)
Acatastasia Crystalloidous	Quand l'humeur crystalin est si imbecille, que par vne grande lumiere est tourné et bouleuersé, comme s'il estoit disloqué.

Ou de tous ensemble, comme :

Aithemoma	*Raui oculi*, L. *OEil de loup* ou *de mauuais garçon*, quand les humeurs se noircissent du tout, l'œil deuenant du tout noir ou obscur.
Aimalops	*Suggillatum*, L. *OEil poché*, quand il y a confusion d'humeurs l'œil estant noir. Il s'appelle aussi *Hypochysis*.
	Leoninus oculus, L. *OEil d'airein*, quand l'œil est rous, fier et estincelant comme vn lion : ainsi les ont les ladres. — (*Fernel, chapitre de Elephant.*)

Coins ou angles :

Anchylops	*Abscessus ocularis*, L. C'est vne collection d'humeur semblable à du miel, entre le grand coin de l'œil et le nez, et est enueloppé d'vne taye sans faire douleur. — (*Galien in Isag. Paul, liure* 6, *chapitre* 22.)
Aegilops	*Fistula lacrymalis*, L. C'est vne fistule qui naist au grand coin de l'œil par le susdit abcés, faisant carie souuent à l'os. — (*Celse.*)
Peribrosis	*Angulorum erosio*, L. C'est vne vlcere qui est au petit coin, vers la temple, et quelquesfois en sort du sang, et se nomme aussi *Pruritus Lacrymalium*. — (*Arcul.*)
Encanthis	C'est vne tumeur ou addition de chair à celle qui est contenue aux angles, ou que la glande lacrymale se vient à enfler.
Rhœas, Chemosis	C'est vne diminution de chair à celle qui est contenue aux angles, ou sous les paupieres et coins des yeux, et à celle se rapporte *Chemosis* en grec, en latin *Imminutio*. — (*Galien in def. Med.*)
Epinyctis	C'est vne vlcere qui decoule perpetuellement du coin des yeux. — (*Pline, liure* 20, *chapitre* 6.)
Prosphysis	*Agglutinatio*, L. Quand les coins ou angles se viennent à prendre et agglutiner : il se prend aussi pour l'agglutination des paupieres auec l'œil. — (*Galien en l'Introduction.*)

Nerf optique :

Amaurosis	*Obfuscatio* ou *Gutta serena*, L. Aueuglement : qui vient quand le nerf optique est bouché par quelque humeur. — (*Galien* 1. *prorr. Hippocrat.*)
Aporrexis	*Abruptio*, L. Quand le nerf optique est rompu par quelque coup, de sorte que l'esprit visuel n'y peut passer. — (*Galien in Isag.*)
Paremptosis	*Coincidentia*, L. Ce qui se fait quand le nerf optique est rempli de quelque humeur qui y decoule. — (*Galien, ibid.*)
Symptosis	*Concidentia*, L. Ce qui aduient quand le nerf optique se retressit ou deuient flasque par imbecillité ou seicheresse.

CHAPITRE VI.

EXPLICATION DE QVELQVES MALADIES PARTICVLIERES CONTENVES EN LA SVSDITE TABLE, ET PREMIEREMENT DV MOYEN DE REHAVSSER LA PAVPIERE SVPERIEVRE [1].

I'auois proposé d'escrire en particulier toutes les susdites maladies : mais comme i'ay esté deuancé par l'impression de mon liure qui estoit sus la presse, et sçachant qu'il y auoit quelcun qui y trauailloit pour les escrire toutes en particulier [2], ie me suis arresté à mettre seulement celles qui s'ensuiuent.

A quelques vns la paupiere superieure est relaschée outre son naturel, et plus qu'il n'est necessaire à couurir l'œil, qui est cause d'amener double accident : l'vn est que le malade ne peut bien ouurir l'œil : l'autre, que les poils du cil entrent dedans l'œil et le piquent, donnant au malade grande douleur.

Ceste relaxation vient à raison d'vne paralysie particuliere, qui se fait aux vieilles gens, ou d'vne fluxion rheumatique sans acrimonie, cuison, ne mordication : ce qui nous est fait manifeste, parce que ceux qui sont vexés de telle affection ont quelquesfois vn ou deux rangs de poils aux paupieres outre leur naturel, qui croissent pour la quantité de ceste matiere : comme voyons qu'en terre humide il croist beaucoup d'herbes. Or si c'estoit vne humidité acre et cuisante, le malade le pourroit facilement apperceuoir pour la douleur qu'il auroit aux yeux : ioint que tel humeur corromproit le poil qui naturellement y est produit, et par plus forte raison engarderoit qu'il en suruint de superflu.

Et pour la curation : deuant que faire l'operation, faut marquer d'ancre ce qu'il sera expedient d'en couper, craignant qu'en ostant trop, la paupiere ne demeurast renuersée, ce que les anciens nomment *Ectropion :* puis il faut pincer et souleuer la paupiere superieure, laissant le cartilage qui est au-dessous : et apres couper en trauers la peau tant qu'il sera besoin, sans offenser ledit cartilage : puis l'on fera deux ou trois petits points d'aiguille, pour reunir la playe et la conduire à cicatrice : laquelle estant faite, empesche que la paupiere ne tombe plus bas qu'elle ne doit, à cause qu'elle aura esté accourcie. Il ne faut oster que ce qu'il en faut, ou autrement il aduiendroit deux dangers : l'vn, que si on coupe trop, l'œil demeurera erraillé, parce que la paupiere ne pourra couurir l'œil. Aussi si on en coupe moins qu'il ne faut, ce sera temps perdu, et faire endurer le malade sans profit.

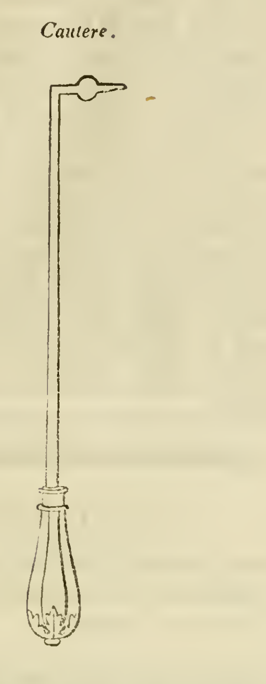
Et où il y auroit plusieurs cils ou poils, les faut tirer et arracher par petites et propres pincettes : puis cauteriser la racine auec vn petit cautere sans offenser l'œil, où apres se forme vne cicatrice qui defend qu'ils n'y re-

[1] Dans les deux premières éditions, ce chapitre avait simplement pour titre : *Le moyen de rehausser la paupiere superieure ;* et le premier paragraphe n'existait pas ; il a été ainsi arrangé en 1585. Alors, toutefois, il était marqué chapitre 5. Voyez la note de la page 413.

[2] Ce quelqu'un était Guillemeau, élève de Paré, dont le *Traité des maladies de l'œil* parut à Paris l'année même dans laquelle Paré écrivait ces lignes, c'est-à-dire en 1585.

naissent. Le cautere t'est icy representé [1].

Cautere.



[1] Cette figure manque dans les éditions de 1575 et 1579; et cependant on la retrouve dans la petite édition de 1564, p. 208; et auparavant dans le traité *des playes de la teste*, de 1561, p. 248. Voici le texte de cette dernière édition :

D'abondant quelquefois le poil desdites palpebres se renuerse dans l'œil, qui est cause d'induire grand douleur et inflammation. Et, pour la cure, il faut arracher le poil auec sa racine: puis, à l'endroit d'iceluy, sera appliqué vn bien petit cautere actuel, à celle fin de consumer l'humeur qui fait croistre ledit poil, et aussi qu'apres la cauterisation il se fait cicatrice solide: et par ces moyens le poil ne renaist aucunement, et ainsi le patient est mis hors de peine.

Du reste, ce procédé et même cette forme de cautère sont indiqués dans Guy de Chauliac: de même que l'excision d'un pli cutané, pour remédier à la chute de la paupière, remonte fort haut dans l'antiquité.

CHAPITRE VII.

DE LAGOPHTHALMIE, OV OEIL DE LIÉVRE [1].

Or ceux qui ont la paupiere trop esleuée en haut, dorment les yeux ouuerts, ne les pouuant clorre: les Grecs les nomment *Lagophthalmos*.

La cause vient interieurement, comme d'vn charbon, ou autre aposteme, et vlcere : exterieurement, comme d'vn coup d'espée ou d'autre baston, ou de brusleure, ou par cheutte, ou autrement.

Quand ceste maladie est venue par vne cicatrice, on la peut guarir, pourueu que la paupiere soit d'espaisseur suffisante : mais quand ce vice vient de nature, ou qu'il y a vne grande deperdition de substance, comme il aduient par vne brusleure, ou par vn charbon, le malade ne peut guarir.

Pour la curation, il faut vser des fomentations relaxantes et remollientes : puis on fera vne incision sus la paupiere en forme de croissant, tirée dessus toute la cicatrice, de maniere que toute la circonference d'icelle soit en haut en forme de vouste, et ses pointes en bas pres du cil : apres on separera les léures de l'incision que l'on aura faite, et sera mis dessus de la charpie seiche, et par dessus vne pe-

[1] Le contenu de ce chapitre se retrouve déjà presque en totalité, à la fin du chapitre 24 du 8e livre (voyez ci-devant, page 75), lequel avait paru en 1561. Mais le texte nouveau date de 1575, et a été essentiellement extrait de la *Chirurgie françoise* de Dalechamps, p. 51.

tite emplastre : puis sera la partie liée comme il appartient, en rebaissant la paupiere, à fin qu'elle ne retourne en la figure premiere et non naturelle. Or faisant l'incision, il se faut donner garde de toucher le cartilage : car estant incisé, la paupiere ne se pourroit plus releuer.

La paupiere inferieure est suiette à plusieurs indispositions, et mesme à ceste susdite, et lors telle maladie est nommée *Ectropion* : laquelle sera traitée comme la susdite[1].

CHAPITRE VIII.

DE LA GRESLE DES PAVPIERES NOMMÉE *Chalazion* EN GREC : ET D'VN AVTRE VICE NOMMÉ *Hordeolum*[1].

Chalazion est vne petite eminence ronde, transparente, qui se concrée en la palpebre superieure, et se remue çà et là : les Latins l'ont nommée *Grando*, *Gresle* en françois, à cause qu'elle ressemble à vn grain de gresle.

Il se fait vne autre tubercule ou eminence au bord des paupieres qui se nomme *Hordeolum*, à cause qu'elle a quelque similitude à vn grain d'orge.

Leur matiere est contenue dedans vne tunique, et tres-difficilement se suppure : au commencement on la peut resoudre, et lors qu'elle est inueterée, et que l'humeur est dur comme plastre, ou comme vne pierre de tuffe, est tres difficile à guarir.

[1] Ce chapitre est également puisé dans Dalechamps, et date de 1575 ; mais le procédé du séton me paraît appartenir à Paré ; je ne l'ai trouvé dans aucun auteur avant lui, et ce qui est assez étrange, c'est qu'après lui Guillemeau, son élève, n'en fait pas la moindre mention.

Quant à la curation, il les faut oster par œuure manuelle, y faisant apertion, à fin de faire euacuation de l'humeur contenue : mais quand ladite tumeur n'est non plus grosse qu'vn grain d'orge, on doit passer au trauers vne aiguille enfilée, et y laisser le fil de longueur suffisante, lequel sera attaché au front (si c'est à la paupiere superieure), ou à la iouë (si c'est à l'inferieure) auec vne petite emplastre de *Gratia dei*, et sera remué de deux en deux iours, comme l'on fait à vn seton : car par ce moyen ladite tumeur sera suppurée, et enfin guarie.

CHAPITRE IX.

D'VNE SVBSTANCE GRASSE QVI SE COVCHE SOVS LA PAVPIERE, NOMMÉE *Hydatis*[1].

Hydatis est vne substance grasse comme vn petit morceau de gresse, laquelle est couchée au-dessous de la peau de la paupiere superieure, qui suruient principalement aux pe-

[1] Ce chapitre est un extrait fort court du chapitre 14 de Dalechamps, dont Paré a même copié presque absolument le titre (*Chirurgie françoise*, p. 61). Dalechamps, qui d'ordinaire ne fait que traduire les auteurs grecs, latins et arabes, ajoute ici quelques réflexions de son cru :

Aucuns praticiens nomment aussi hydatidas des petites vescies pustules ou aigueroles pleines de serosité aqueuse qui se font entre la coniunctiue et la corne de l'œil, comme i'ay veu souuent en quelques uns auec commencement de pterygium : aux autres sans cela : aux uns petites comme la teste d'une epingle : aux autres si large que toute la coniunctiue estoit souleuee : comme nagueres en monsieur l'archediacre de S. Vidal à Lyon.

tits enfants qui sont fort humides : et par ainsi la tumeur est molle et laxe, qui rend la paupiere œdemateuse, estant cause qu'elle ne se peut releuer. Ceux qui sont vexés de telle indisposition ne peuuent regarder la clarté du soleil, ayans les yeux rouges et pleurans coutumierement.

Pour la curation, il faut inciser et amputer dextrement ceste supercroissance, sans toucher à l'œil : apres l'amputation on doit mascher vn peu de sel, et l'appliquer dessus (si la douleur n'estoit trop grande), à fin de desseicher le lieu, qu'elle ne reuienne plus : et par dessus tout l'œil on appliquera vn blanc d'œuf avec eau rose, ou autre medicament repercussif.

CHAPITRE X.

DES PAVPIERES PRISES ET IOINTES ENSEMBLE [1].

La paupiere superieure se ioint auec le cil de l'inferieure, quelquesfois auec la tunique conionctiue, et quelquesfois auec la cornée.

Telle agglutination se fait quelquesfois par nature, c'est-à-dire par le vice de la vertu formatrice dans le ventre de la mere (comme quelquesfois l'on voit les doigts s'entretenir ensemble, les extremités du siege, et l'orifice du col de la matrice) neantmoins que les yeux sont bien formés, ce qu'on peut voir à la grosseur de l'œil dans l'orbite, et mouuement d'iceluy. Aucunesfois telle chose aduient par playe ou par adustion, ou par aposteme, mesme par la petite verolle, et autres causes [1].

Pour la cure, faut la separer soigneusement, auec vn instrument propre, se gardant bien de toucher la cornée : à cause qu'elle se forjetteroit en dehors. Ce qui se fera mettant la queue d'vne espatule entre les palpebres, laquelle on leuera en haut (de peur de toucher à la substance de l'œil) faisant l'incision auec vne lancette courbée [2]. L'incision et separation ainsi executée, on mettra dedans l'œil du blanc d'œuf, battu auec eau rose, et tiendra-on la paupiere ouuerte, commandant au malade l'ouurir et fermer : et la nuit on mettra vn petit linge delié, trempé en eau en laquelle on aura dissout vn bien peu de vitriol : ou bien on vsera de ladite eau simple : car tel remede empeschera qu'elle ne se reagglutine. Le troisiéme iour, on y appliquera eaux desiccatiues sans acrimonie, à fin de produire cicatrice.

Or si la paupiere est adherente à la cornée, à l'endroit de la pupille, le malade demeurera aueugle de cest œil, ou bien n'en verra que bien peu, à cause de ladite cicatrice, par laquelle la vertu visuelle ne pourra penetrer [3] dehors iusques aux obiets, ou bien ne pourra donner passage à leurs images iusques à l'humeur crystalin.

Pour le prognostic, tu apprendras de Celse que ce mal recidiue tousiours,

[1] Ce chapitre a été, comme les précédents, puisé dans le livre de Dalechamps; toutefois au texte de 1575 Paré a fait en 1579 quelques additions empruntées la plupart à l'un des chapitres suivants. Voyez ci-après p. 428.

[1] Ce paragraphe ajouté ici en 1579, a été copié littéralement du chapitre 14. Voyez la note 1 de la page 429.

[2] La fin de cette phrase, depuis les mots *ce qui se fera*, etc., est également une intercalation de 1579, empruntée au chapitre 14.

[3] L'édition de 1575 terminait à ce mot, *penetrer*, le paragraphe et le chapitre à la fois; tout ce qui suit a été ajouté en 1579.

encore qu'on aye mis toute diligence à le guarir.

CHAPITRE XI.

DV PRVRIT DES PALPEBRES DES YEVX[1].

Il se fait souuent vn grand prurit ou demangeaison aux palpebres des yeux, causée de pituite ou phlegme salé, qui quelquesfois engendre les vlceres, desquelles sort vne sanie qui fait que les palpebres se glutinent de nuit ensemble, et les rend chassieuses : laquelle chose donne grande fascherie au patient.

Et pour la curation, les choses vniuerselles premises, s'il y a vlceres, seront lauées et corrigées auec ce collyre :

Prenez eau de miel distillée in balneo Mariæ ℥. iij.
Sacch. cand. ʒ. j.
Aloës lotæ subtiliter pulverisatæ ʒ. ß.
Misce, fiat collyrium.

Et si tel remede ne suffit, vseras de cestuy plus fort :

℞. Vnguenti ægyptiaci ʒ. j.
Dissol. in aqua plantaginis quantum sufficit.

Et auec vn peu de linge delié et imbu, seront touchées les palpebres, soy donnant bien garde qu'il n'en tombe en l'œil[2]. Et au soir, lors que le patient voudra dormir, se fera appliquer de cest onguent, qui en tel cas est de grand effect :

℞. Axungiæ porci et butyri recentis ana ℥. ß.
Tutiæ preparatæ ʒ. ß.
Antimo. præpara. in aqua eufras. ℈ ij.
Camphoræ ℈. iiij.
Misce, et in mortario plumbi ducantur per tres horas.

Lequel sera gardé en vne boitte de plomb[1].

Autres eaux propres aussi à deterger, seicher, roborer, astreindre, et entierement guarir le prurit, et rougeur desdites palpebres.

℞. Aquæ euphrasiæ, fœniculi, chelidoniæ ana ℥. ß.
Sarcocollæ nutritæ ℈. ij.
Vitrioli romani ʒ. j.
Misceantur simul, et bulliant vnica ebullitione : postea coletur, et seruetur ad vsum dictum.

Autre.

℞. Aquæ rosatæ et vini albi boni ana ℥. iiij.
Tutiæ præparatæ, aloës, ana ʒ. j.
Floris æris ℈. ij.
Camphoræ ℈. ij.
Bulliant omnia secundum artem, et seruentur in vase vitreo.

Et d'icelle en soient lauées les palpebres.

Autre.

Prenez vin blanc demie liure.
De sel commun ʒ. j.
Et le mettez en un bassin de barbier bien net et couuert, et le laissez par l'espace de cinq ou six iours, en remuant vne fois le iour ledit vin.

Et d'iceluy en soient frottées les palpebres iusques à la parfaite curation.

Autre.

Prenez de l'vrine du patient, et la mettez en un vn bassin de barbier, par l'espace d'vne nuit, et d'icelle le malade se lauera ses yeux[2].

[1] Ce chapitre est plus ancien que les précédents; car on le retrouve avec le même titre dans le traité *Des playes de la teste* de 1561, fol. 246.

[2] *Ie n'entens que l'egyptiac touche l'œil, comme quelques vns l'ont voulu dire.* — A. P. — Cette note de l'auteur est de 1575.

[1] Ces mots, *lequel sera gardé en vne boitte de plomb*, sont une addition de 1575.

[2] Ici finit le texte de 1561 ; toute la fin du chapitre date de l'édition de 1575.

Et ne faut faire difficulté d'vser desdits remedes, ausquels entrent choses acres. Car ie proteste à Dieu auoir veu vne femme aagée de cinquante ans ou enuiron, laquelle pour un prurit se lauoit les yeux de vinaigre le plus fort qu'elle pouuoit trouuer, dont en fus fort esmerueillé : et me dit iamais n'auoir trouué remede plus singulier.

De Vigo ordonne vne eau, qu'il dit estre precieuse et d'admirable operation dessus toutes autres medecines en ce cas, et dit qu'elle doit estre plus estimée que l'or et l'argent [1], laquelle est telle :

℞. Aquæ rosatæ, vini albi odoriferi mediocris vinositatis ana ℥. iiij.
Myrobolani citrini triturati ʒ. j ß.
Thur. ʒ. ij.

Bulliant omnia simul, vsque ad consumptionem tertiæ partis, deinde immediate addantur :
Floris æris ℈. ij.
Camphoræ ℈. ij.

Deinde reseruetur in vase vitreo bene obturato ad vsum.

CHAPITRE XII.

DE LA LIPPITVDE ET CHASSIE [2].

Il y en a quelques-vns qui ont tousiours les yeux mouillés d'vn humeur subtil, acre et chaud, qui leur cause vne perpetuelle asperité, et pour peu de chose il suruient inflammation, et quelquesfois lippitude ou chassie, et enfin eraillement des yeux. Or lippitude n'est autre chose qu'vne ordure blanche qui leur sort des yeux, et quelquesfois tient les paupieres iointes ensemble, et tourmente le malade toute sa vie : toutesfois à d'aucuns ce mal est curable, et quelquesfois du tout incurable.

Premierement la curation est inutile à ceux qui ont ce mal d'enfance : car necessairement il leur dure iusques à la mort.

Semblablement, ceux qui ont grosses testes pleines d'humeurs en guarissent difficilement [1] : quelquesfois la fluxion se fait par les veines exterieures, et autres fois par les interieures, et quelquesfois par toutes deux. Et si la fluxion se fait par les vaisseaux interieurs, est incurable ou difficile à guarir : si par les exterieurs, il y a esperance de guarison, en faisant les choses vniuerselles : puis raser toute la teste, et appliquer medicamens astringents à fin de reserrer les veines, comme l'emplastre *contra rupturam*. Seront aussi appliquées ventouses, en faisant frictions par derriere : l'on pourra appliquer vn seton s'il est besoin. Et pour les remedes topiques, on vsera du collyre d'eau rose et de vitriol en petite quantité. Aucuns appliquent vn cautere actuel au sommet de la teste, à fin d'arrester la fluxion : *ce que ie louë grandement* [2].

[1] *Liu. 2. chap. 4. trait. 3.* — A. P.

[2] Il n'est pas toujours facile d'indiquer la source où a puisé notre auteur ; ainsi on ne s'imaginerait guère retrouver ce chapitre presque tout entier dans les annotations de Dalechamps sur un chapitre de Paul d'Égine, intitulé. *La maniere d'inciser la peau de la teste, dicte des Grecs*, περισκυφισμός. — Voyez *Chir. françoise*, p. 34. L'auteur original est ici Celse, dont Dalechamps donne la traduction.

[1] Corn. Celsus. — A. P.

[2] Tout ce qui précède, à l'exception du séton, se retrouve dans Dalechamps, et Paré, dans toutes les éditions revues par lui-même, semblait se borner au rôle de compilateur. Ce n'est que dans la première édition posthume, publiée huit ans après sa

CHAPITRE XIII.

D'OPHTHALMIE[1].

Ophthalmie est vne inflammation de la membrane appelée conionctiue, et par consequent de tout l'œil, accompagnée souuent de douleur, rougeur et chaleur. Icelle est faite de cause primitiue, comme cheute, coup, poudre, ou sable qui peut iaillir aux yeux : ou d'antecedente, comme par vne defluxion d'humeurs sus la membrane.

Les signes suiuent l'humeur dont elles sont composées. Si c'est le sang, il y aura douleur, rougeur, chaleur et decoulement de larmes, et semble au malade qu'il aye du sable aux yeux: bref tous signes qui suyuent le sang: et ainsi des autres humeurs, comme nous auons dit cy-dessus. Si elle prouient de toute la teste, on sent grande pesanteur en icelle : et s'il y a grande douleur et inflammation vers le front, c'est signe qu'elle prouient de quelque intemperature qui vient de la dure mere, ou pericrane. Lorsque le malade a volonté de vomir, c'est signe qu'elle prend son origine de l'estomach.

Entre toutes les inflammations, celles des yeux sont les plus douloureuses, et pour ce plusieurs desirent souuentesfois la mort, pour la grande et extreme douleur qu'ils sentent, dont souuent les yeux sortent hors de leur propre lieu, et se creuent, comme nous dirons cy-apres[1].

Pour la curation, le chirurgien se proposera trois points. Le premier est le regime de viure. Le second, euacuation de la matiere antecedente. Le troisiéme est application de medicamens topiques. Le regime de viure sera moderé, euitant toutes viandes vaporeuses, et vsera de celles qui empeschent les fumées de monter en haut. Il s'abstiendra du vin, si ce n'est que la douleur soit causée d'vn humeur gros et visqueux, comme dit Galien[2]. Le second point, qui est l'euacuation de la matiere antecedente, et de la conioincte, se fera par purgations et phlebotomie : semblablement les ventouses appliquées sur les espaules auec scarification et sans scarification, sont necessaires : ensemble les frictions. Et si la fluxion augmentoit, il seroit tres expedient d'appliquer vn seton, à fin de faire euacuation et deriuation de la matiere antecedente. Pareillement apres les choses vniuerselles, Galien recommande fort l'apertion des veines et arteres au front et temples, à cause que souuentesfois le sang chaud et vaporeux remplit les vaisseaux, qui causent telle douleur. Le troisiéme, qui est application de medicamens topiques, seront diuersifiés selon les quatre temps: car au commencement, lors que la matiere est chaude, les repercussifs seront grandement profitables, et en

mort, qu'on lit ces mots du texte que j'ai mis en italique : *ce que ie louë grandement.* Il n'y a cependant aucun motif de douter qu'ils soient de lui.

[1] Je ne saurais dire exactement où Paré a pris ce chapitre ; et quand on l'aura lu, on jugera sans doute que cette question n'est pas d'un grand intérêt. La doctrine est celle de Guy de Chauliac et de Vigo, les formules je ne sais à qui. La rédaction est de 1575.

[1] Galien, *De locis affectis.* — A. P.

[2] *Comm. sur l'Aph.* 31. *de la sect.* 6.— A. P. — L'édition de 1575 porte : *comme dit Hippocrates*, et renvoie au 47e *aphorisme du liure* VII.

l'augment les repercussifs et aucunement resolutifs[4], comme :

℞. Aqu. rosar. et plantaginis, ana ℥. ß.
Alb. vnius oui, mucaginis gummi tragacanthi ℥. ß.
Fiat collyrium.

Lequel tiede sera mis en l'œil, et par dessus on appliquera vne petite compresse trempée en ce collyre :

Autre.

℞. Mucag. sem. psillij et cydon. extract. in aqua plant. ana ℥. ß.
Aqua solani, et lact. mul. ana ℥. ß.
Trochisc. albi rasis ℈. j.
Fiat collyrium.

Duquel vserez comme du precedent. Et on appliquera sur le front et aux temples vn tel defensif :

℞. Bol. armen. et sang. dracon. mastic. ana ℥. j. ß.
Alb. vnius oui, aquæ rosarum et aceti ana ℥. j.
Terebinth. lotæ et olei cydoniorum ana ℥. j. ß.
Fiat defens.

Ou bien en lieu d'iceluy on vsera de l'onguent de *bolo*, ou emplastre de *diachalciteos*, ou *contra rupturam*, dissout en huile de myrtils, et vn peu de vinaigre. Et si la douleur est grande, on appliquera tel cataplasme :

℞. Medull. pomor. sub cinerib. coctor. ℥. iij.
Lact. mul. ℥. ß.
Fiat cataplas.

Lequel sera appliqué sur l'œil, ayant mis du collyre, et renouuelé souuent. Ou :

℞. Mucag. sem. psyllij et cydonior. ana ℥. ß.
Micæ panis albi in lacte infus. ℥. ij.
Aquæ rosar. ℥. ß.
Fiat catapl.

[1] Galien, 13 *methode*, *ch. dernier*. — A. P.

D'auantage pourras vser des cataplasmes cy dessus escrits à la douleur de phlegmon. Aussi le sang de tourterelle, pigeon ou volaille appaise grandement la douleur. Semblablement les bains appaisent la douleur et arrestent la fluxion, à cause que par sueur se fait euacuation de tout le corps. En l'estat lors, que les douleurs seront cessées, on vsera de tels remedes :

℞. Sarcoc. nutr. in lact. mul. ʒ. j.
Aloës lotæ in aqua rosar. ℈. ij.
Trochisc. alb. ras. ʒ. ß.
Sacc. cand. ʒ. ij.
Aquæ rosar. ℥. iij.
Fiat collyrium.

Lequel sera appliqué tiede en l'œil.

Autre.

℞. Seminis fœnic. et fœnugræci ana ʒ. ij.
Florum camomill. meliloti ana m. ß.
Coquantur in aqua communi ad ℥ iij.
Colaturæ adde :
Tutiæ præparatæ, et sarcocollæ nutritæ in lact. mul. ana ʒ. j. ß.
Sacchar. cand. ℥. ß.
Fiat collyrium vt artis est.

En la declination, on fomentera la partie d'vne decoction carminatiue, puis sera appliqué ce collyre :

℞. Sarcocol. nut. ʒ. ij.
Aloës lotæ et myrtil. ana ʒ. j.
Aquæ rosar. et euphras. ana ℥ ij.
Fiat collyrium vt artis est : vtatur vt dixi [1].

CHAPITRE XIV.

DE L'OEIL QVI CHET DEHORS, DIT *Proptosis*.

Il y a vne indisposition nommée en Grec *Proptosis*, *Exitus* en Latin, *In-*

[1] Pour avoir une juste idée de la pratique

grossation ou *prominence* en François, qui est quand l'œil sort hors de sa cauité par trop grande repletion de matiere tombant sur les yeux, qui se fait par un grand et vehement vomissement, et par trop crier, et aux femmes par labeur d'enfanter, ou par trop grande resolution des muscles, ou par vne douleur extreme de teste.

Et quelquesfois par ceste prominence ou procidence, la veuë se perd du tout, et l'œil se creue, et les humeurs sortent dehors. Ce que i'ay veu veritablement aduenir à la sœur de Loys de Billy, marchand drapier demeurant pres le pont saint Michel à Paris, laquelle eut vne si extreme douleur, inflammation et fluxion, que les yeux lui sortirent hors de la teste en ma presence[1].

La cure sera diuersifiée selon les causes. Et apres les choses vniuerselles, on appliquera ventouses sur la nucque du col et sur les espaules: aussi vn seton ou cautere. Et pour les particulieres, l'œil sera comprimé auecques compresses imbues en decoction astringente, *cum succo acaciæ, rosarum rubrarum*, fueilles de pauot, escorces de grenades, fueilles de roses de iusquiame. Et aussi desdites choses on pourra faire cataplasmes auec farine d'orge, et autres remedes semblables.

de Paré, dans les cas d'ophtalmie, il est essentiel de comparer ce chapitre au chapitre 25 du 8e livre, intitulé : *Des playes des yeux*. Voyez ci-devant, p. 76.

[1] C'est la même histoire qu'il avait d'abord racontée dans le traité *Des playes de la teste* de 1561, et qu'il reporta en cet endroit en 1575. Voyez la note de la page 47 de ce volume. — Une faute d'impression y a fait mettre *Loys de Bailly* : il fallait *Loys de Beilly*. Dans ses éditions complètes il a changé l'orthographe de ce nom, et écrit *de Billy*.

D'atrophie de l'Oeil.

Il y a vne autre maladie contraire à la prominence de l'Oeil, nommée *Atrophie*, qui est priuation de nourrissement, de façon que toute la substance de l'Oeil est aucunement fletrie et consommée, auec grande angustie de la pupille. L'Atrophie sera curée par son contraire. Et pour le particulier, on fera des fomentations chaudes et attractiues, et frictions aux parties proches, et autres applications de choses qui reuoquent le nourrissement et les esprits à la partie.

De Chemosis.

Chemosis est vn mot Grec, c'est quand l'vne et l'autre palpebre sont renuersées par grande inflammation, qu'à grande peine peuuent couurir les yeux, ioint aussi que la Conionctiue est beaucoup plus eminente que la Cornée, et est rouge et non blanche[1].

Les causes sont antecedentes, et primitiues : Antecedentes, comme multitude d'humeurs : Primitiues, comme playe, contusion, et autres.

La cure se fera selon la disposition qu'on verra estre delaissée en la partie.

De l'aglutination qui se fait des palpebres l'vne contre l'autre.

L'aglutination des palpebres se fait quelquesfois par nature, c'est à dire,

[1] Fuchsius *en sa methode*. — A. P. — Le livre que cite Paré est sans doute le *Medendi methodus, seu ratio compendiaria perveniendi ad veram solidamque medicinam*, publié à Bâle en 1541, à Paris en 1550. Et peut-être est-ce là la source ignorée où Paré a puisé les éléments de ce chapitre et du précédent. Je n'ai pas eu le courage de le vérifier. Je remarquerai, toutefois, que cette citation appartient sans doute à l'un des collaborateurs inconnus de Paré ; en effet, je ne sache pas que l'ouvrage de Fuchs ait eu une traduction française.

par le defaut de la vertu formatrice au ventre de la mere (comme l'on voit les doigts se tenir ensemble, ou le siege, ou l'orifice du col de la matrice) neantmoins que les yeux soient bien formés : ce qu'on peut voir à la grosseur de l'œil dedans l'orbite, et au mouuement de l'œil. Aucunesfois telle chose aduient par playe, ou par adustion, ou par aposteme, anthrax, et souuent par la petite verolle ou autres causes.

La cure, c'est de mettre la queuë d'vne espatule entre les palpebres, la leuant en haut (de peur de toucher la substance de l'œil), puis faire incision auecques vne lancette courbée, et separera-on les paupieres l'vne d'auecques l'autre. Et sera la playe traitée ainsi qu'il appartient. Et se faut donner garde que de rechef ils ne se r'aglutinent, qui se fera y appliquant un peu de linge delié, et medicaments propres entre deux, iusques à ce que la cicatrice soit faite[1].

CHAPITRE XV.

DE VNGVLA[2].

Autre indisposition vient aux yeux, appelée *Vngula*, qui est une excroissance de chair membraneuse[3], qui peu-à-peu croist sur la conionctiue, prenant son origine le plus souuent du grand angle de l'œil, et quelquesfois du petit : aucunesfois couure entierement la conionctiue, et autresfois portion de la cornee, et aucunesfois la pupille, qui fait que le malade ne voit goutte. Autres ne sont en leur milieu nullement adherantes contre la conionctiue : de façon qu'on peut mettre vne petite sonde entre deux[1]. Aucunes sont de couleur rouge, citrine, brune, les autres blanches.

Leurs causes sont primitiues, comme coups, cheuttes et autres : aussi peuuent venir des antecedentes, comme fluxions qui se font sur les yeux.

Les signes seront connus des choses predites[2]. L'ongle qui est grosse, large, et fort attachée à la conionctiue, est difficile à guarir : si elle couure entierement la pupille, le Chirurgien n'y doit toucher : car la cicatrice qui demeureroit apres ne permettroit la faculté animale visuelle reluire au trauers. Icelles sont souuent accompagnées d'ophthalmie, de demangeaison ou cuison, auec douleur larmoyante, et tumeur des paupieres.

Or quant à la curation, au commencement faut vser de bon regime de viure, estre purgé, saigné, principalement s'il y a grande inflammation[3]. Et pour les medicamens topiques, afin de consommer icelle excroissance et prohiber l'augmentation, on mettra souuent dans l'œil de nostre collyre de vitriol, descrit au chapitre des *Playes des yeux*[4] : et si pour tel remede ne laisse à prendre

[1] Ce dernier article existant déjà en 1575, a été reporté presque en entier en 1579 au chapitre 10, et fait conséquemment double emploi Voy. ci-devant les notes de la p. 423.

[2] Ce chapitre et le suivant sont presque textuellement extraits du traité *Des playes de la teste*, publié en 1561, fol. 239 et suiv.

[3] L'édition de 1561 dit : *de chair fibreuse et membraneuse.*

[1] Cette phrase a été ajoutée en 1575.

[2] L'édition de 1561 se bornait à cette phrase unique pour la symptomatologie ; le reste du paragraphe a été ajouté en 1575.

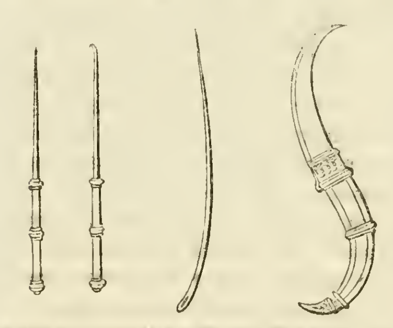
[3] Édition de 1561 : *estre purgé, seigné, s'il est besoin.*

[4] Voyez ci-dessus, page 78, la formule qui commence ainsi : *Faites durcir vn œuf frais*, etc. L'édition de 1561 répète ici la

croissance, ou qu'on eust esté appelé au commencement, de sorte qu'elle fust confirmée, la cure sera faite par operation manuelle, comme s'ensuit.

Ayant situé le patient sur vn banc à la renuerse, à demy couché, et tenu ferme par un seruiteur[1], luy faut ouurir les paupieres, et les tenir stables par l'instrument dit *Speculum oculi*, escrit au chapitre des *Playes des yeux*[2]. Lors le Chirurgien eleuera et suspendra en haut l'Vngula par son milieu, auec certains petits crochets: et l'ayant esleuée, faut passer une aiguille enfilée de fil vni entre la Conionctiue et l'Vngula: puis sera osté le crochet, et esleuée l'Vngula en haut par le fil, puis commencera à la separer doucement, commençant vers son origine, auec vne petite Bistorie, iusques à son extremité, en se donnant bien garde de toucher la substance de la Conionctiue ou Cornée.

Les figures des crochets, aiguille, et bistorie sont telles[3],



Puis sera coupée auec ciseaux, et sera appliqué dans l'œil *albumen oui cum aqua rosarum*, et sera souuent renouuellé cestuy remede. Aussi faut que le patient ouure et remue souuent son œil, de peur que la palpebre ne se coalesce contre la partie d'où on aura tiré l'Vngula[1].

Aucuns praticiens font qu'en lieu de separer l'Vngula auec la Bistorie, prennent le tuyau d'vne plume d'oye bien accoustrée, tranchante et polie: les autres la separent auec un poil de queuë de cheual: et quand elle sera separée, la faut couper auec la pointe de ciseaux deliés et bien tranchans, en se gardant expressément de toucher à la glandule qui est au grand Canthus, pource que si elle estoit coupée, son vsage seroit perdu, et le patient ietteroit larmes toute sa vie.

Or luy ayant coupé, faut mastiquer sel commun et du cumin, et le mettre dans l'œil, de peur que la paupiere ne se reprenne à l'endroit d'où on aura amputé l'Vngula. On pourra mettre par dessus l'œil des repercussifs escrits aux Playes des yeux, pour euiter l'inflammation et autres accidens.

même formule; toutefois avec quelques modifications: au lieu d'*un scrupule* de vitriol, elle en prescrit *un gros*; elle *espraint l'œuf dans un linge bien blanc, auec une petite portion d'eau de forge*; et elle met de la liqueur dans l'œil sans y ajouter de la décoction de *sumach* et de *roses rouges*. Tout cela est assez peu important.

1 Édition de 1561 : *par vn bon ministre.*

2 Voyez ci-devant, page 76.

3 Ces instruments semblent appartenir à Paré, du moins quant à la forme, car le procédé auquel ils sont destinés avait été décrit par les arabistes et même par les anciens. Les Grecs avaient un scalpel spécial qu'ils appelaient *ptérygotome*. Voyez Paul d'Egine, liv. VI, ch. 18.

1 *Pourquoy faut que le malade ouure et ferme souuent l'œil.* — A. P. — Cet avis, rejeté dans les notes marginales dans toutes les éditions complètes, faisait partie du texte dans celle de 1561. On lisait donc, entre l'avant-dernière phrase du chapitre et la dernière :

Aussi pour ceste cause faut commander au patient qu'il remue souuentesfois l'œil iusques à ce que la cicatrice soit faite.

CHAPITRE XVI.

DES FISTVLES LACRYMALES, APPELÉES DES GRECS *Ægylops* [1].

Au grand coin de l'Oeil il y a vne glande faite de Nature, pour receuoir et contenir vne humidité pour lubrifier et humecter l'œil, à fin qu'il ne fust par ses mouuemens desseiché : ce que nous auons assez demonstré cy dessus en l'Anatomie de ceste partie. Or ceste glande par fluxions phlegmoneuses ou par matiere catarreuse et pituiteuse tombant du cerueau, s'aposteme et vlcere, et quelquefois se degenere en fistule, et par quelque temps se fait carie en l'os.

Aucunes desdites fistules sont ouuertes par dehors, principalement la phlegmoneuse : les autres par dedans, qui se fait de matiere catarreuse, de sorte qu'il n'appert aucune ouuerture par dehors, fors vne tumeur de grosseur d'vn pois : et lors qu'on presse dessus, on fait sortir vne sanie sereuse et rousse, autresfois blanche et visqueuse par le coin de l'œil, ou par dedans le nez : aucuns iettent ladite sanie continuellement : les autres sont vn mois ou plus sans rien ietter, qui est le propre d'aucunes fistules.

Les vieilles fistules lacrymales sont cause de rendre l'œil atrophié, et puante haleine, et quelquesfois de faire perdre du tout l'action de l'œil : parquoy est besoin que le patient appelle conseil tant du Medecin que du Chirurgien, pour obuier à tels accidens.

Pour la curation, il faut que les choses vniuerselles precedent les particulieres. Donc si l'vlcere n'est assez ample, sera appliqué dedans tentes d'esponge : et pour corriger et consumer la chair superflue de ladite glande, on appliquera dextrement au profond, medicamens catheretiques, comme poudre de vitriol calciné, ou de mercure, eau forte, huile de vitriol [1], ou vn petit cautere potentiel.

Et si tels remedes ne profitent, et qu'il y eust carie en l'os, et que le patient voulust endurer, on doit vser de cautere actuel, lequel ie louë plus que le potentiel, pource que son operation est plus prompte et seure : et puis bien asseurer qu'à plus curs l'ay appliqué auec heureuse issue. En tel cas aucuns praticiens veulent que ledit cautere soit d'argent, les autres d'or, pource, disent-ils, que tels metaux sont plus excellens que le fer : mais quant à moy, ie n'y trouue aucune raison : parce que c'est tousiours le feu qui opere, et non la matiere des cauteres. Que s'il est question d'estre si ceremonieux pour le choix desdits metaux : ie trouue par raison le fer plus propre à telle operation qu'aucun autre, de tant qu'il est plus astringent et dessiccatif que ny l'or ny l'argent, pource qu'il est plus terrestre, comme l'effet le monstre és eaux qui passent par les mines de fer [2].

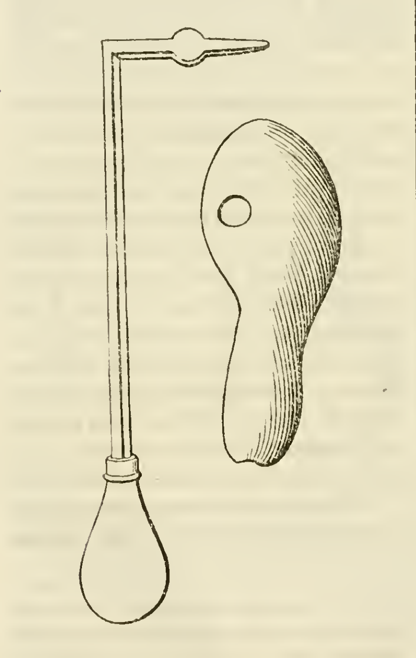
La figure du cautere doit estre de figure triangulaire, et vn peu aigu en

[1] Ce chapitre se trouve à la suite du précédent dans le traité *Des playes de la teste*, fol. 242. Du reste, il ne contient pour ainsi dire rien de propre à l'auteur, hors peut-être la plaque pour préserver l'œil de l'action du cautère.

[1] *Huile de vitriol est siccatiue, et fort astringente.* — A. P. — Cette note vient de l'édition de 1561, et a été conservée dans les éditions complètes.

[2] La dernière phrase de ce paragraphe y a été ajoutée en 1579.

son extremité, à fin que plus promptement il face son effet. Et alors qu'on l'appliquera, on doit bander l'œil sain, de peur que le malade ne voye le feu : et luy sera tenu la teste ferme, de peur qu'il ne la tourne de costé ny d'autre. Et sur l'œil fistulé, sera appliqué vne piece de fer, laquelle se cambre selon la cauité du grand canthus de l'œil[1], en laquelle il y aura un trou qui sera posé à l'endroit de la fistule, par lequel on appliquera le cautere : ce faisant on ne touchera nulle autre partie que l'endroit qu'on veut cauteriser. Et d'abondant, sert pareillement de clorre entierement l'œil, de peur que le patient n'apperçoiue ledit cautere : la figure duquel est telle auec la piece de fer.



[1] Ces mots, *laquelle se cambre*, etc., manquent dans l'édition de 1561 ; toutefois la figure de la plaque est toujours restée la même.

D'auantage le Chirurgien aussi aura esgard que lors qu'il appliquera le cautere, ou fera quelque autre grande œuure de Chirurgie, comme couper vn bras ou autre partie du corps, ou faire quelque ouuerture, et generalement toute operation cruelle, iamais ne doit, s'il est possible, permettre y assister aucuns des parens et amis du malade, fors seulement les seruiteurs, ou ceux qui puissent bien ratiociner et entendre que telles actes se font selon l'art, à fin de luy donner aide et secours pour la guarison de sa maladie. Car ceux qui portent folle amitié au patient, et qui peu ratiocinent, tant s'en faut qu'ils donnent loüange à ton œuure, qu'au contraire la vitupereront, et t'appeleront non Chirurgien, mais bourreau : pource que la science n'est iamais contemnée si ce n'est par gens ignares, empiriques, et sans raison.

Or apres auoir deuëment appliqué ledit cautere, mettras dans l'ouuerture et sur l'œil et parties voisines, blancs d'œufs agités en eau rose, plantain et morelle : et sera le patient posé au lit ou en vne chaire la teste vn peu haute, et sera renouuellé ledit remede subit qu'il commencera à se desseicher. Puis sera procuré la cheute de l'escarre, auec vn peu de beurre frais : laquelle estant tombée, sera l'vlcere mondifiée, puis incarnée, et cicatrisée selon l'art. Et où l'os sera trouué estre carié, seront appliqués remedes propres aux caries des os, lesquels declarerons cy apres[1].

[1] Après le chapitre qu'on vient de lire, l'édition de 1561 contenait un passage qui ne se retrouve pas dans les éditions complètes ; le voici :

« Et pour dire en somme des dispositions de l'œil, il s'y fait inflammations, fluxions,

CHAPITRE XVII.

DV STAPHYLOME[1].

Staphylome, est vne tumeur de la cornée de l'œil auec l'vuée, qui vient à cause d'vne defluxion ou vlcere faite en l'œil : la cornée estant relaschée ou poussée en dehors, par vne pustule engendrée au dessous. Iceluy ressemble à vn grain de raisin, en sa figure et rondeur, au reste quelquesfois estant de couleur noire, quelquesfois blanche. Or si la cornée est vlcerée et corrodée, de sorte que la tunique vuée sorte par l'vlcere, la couleur du Staphylome sera noire, semblable à vn grain de raisin noir (pource que la membrane vuée est en son exterieure partie noire), qui s'apparoist quand la cornée est rompue. Et lors que la cornée n'est que relaschée et non rompue, le Staphylome est blanchastre comme vn raisin qui n'est encore meur[2].

Les anciens en ont fait plusieurs differences[1]. Premierement s'il y a petite ouuerture à la cornée, là où l'vuée apparoistra, est lors appelé *teste de mouche* : et quand elle est plus ouuerte, et semble dure et calleuse, sera appelée *teste de clou* : et si elle est d'auantage ouuerte, sera dit *grain de raisin*.

Et en quelque sorte que ce mal aduienne, il apporte deux inconueniens et dangers : l'vn de perdre et detruire la veuë : l'autre de gaster et defigurer le visage. La Chirurgie y sert, non pour restituer la vue, car elle est ja perdue, mais seulement pour embellir l'œil, ce qui se fera en coupant ce qui est trop eminent : toutesfois se faut donner garde de faire trop grande ouuerture, que les humeurs ne tombent dehors.

CHAPITRE XVIII.

DE L'OEIL PLEIN DE MATIERE PVRVLENTE, DIT HYPOPYON[2].

Il se fait souuentes fois du pus entre la cornée et l'vuée : ce qui aduient ou de cause interne, ou externe : de cause interne, comme de quelque fluxion, et souuent apres vne grande inflammation : de cause externe, comme de quelque coup, de façon que quelque vaisseau se rompt : puis le sang estant hors de ses vaisseaux, se pourrit.

Pour la curation on doit (les choses

apostemes et pus, au milieu des deux faces de la cornée, qui fait quelquefois une exuberance de grosseur d'vn pois, causee le plus souuent de la petite verolle, qui rend le patient difforme : aussi vlceres, macules ou taches et cicatrices, lesquelles s'elles sont à l'endroit de la pupille, et vieilles et endurcies, la veuë est abolie, à raison que l'esprit animal visuël ne peut reluire au trauers. » Fol. 245, verso.

Ce n'est guère qu'une énumération ; mais dans cette énumération étaient compris les abcès de la cornée, dont l'auteur n'a plus parlé depuis.

[1] Ce chapitre, qui date de 1575, est une fort courte analyse des annotations de Dalechamps sur le 19e chapitre de Paul d'Egine. *Chir. françoise*, p. 84 et suivantes.

[2] Cette dernière phrase a été ajoutée en 1579.

[1] A. Paré cite ici en marge *Aëce* et *Paul* ; c'est évidemment un emprunt fait à Dalechamps.

[2] C'est encore Dalechamps, *ouvr. cité*, p. 92, qui a fourni le titre et les principales idées de ce chapitre.

vniuerselles premises) appliquer ventouses et faire scarifications, ensemble des frictions de haut en bas, à fin que l'autre œil par consentement ne souffre, et appliquer collyres sedatifs de douleur et resolutifs. Galien dit auoir fait vacuation de ceste matiere purulente en incisant la cornée quelque peu au dessus de l'Iris, qui est le lieu où toutes les tuniques se ioignent ensemble[1] : ce que i'ay fait en la presence de Iaques Guillemeau, chirurgien iuré à Paris, auec heureuse issue[2]. Et ayant fait ceste ouuerture, et vuidé la matiere, on mondifiera l'vlcere aueeques eau miellée, ou autre chose semblable.

CHAPITRE XIX.

DE LA DILATATION DE LA PVPILLE, APPELLÉE DES ANCIENS MYDRIASIS[3].

Mydriasis, selon les anciens, est dilatation de la pupille de l'œil, laquelle se fait naturellement ou par accident.

[1] Galien, *liu.* 14 *de la Methode*, chap. dernier. — A. P. — Il est essentiel d'expliquer l'idée de Galien ; il a incisé la cornée dans sa partie inférieure, au-dessus de son union avec l'iris et la sclérotique.

[2] On lit à ce sujet dans les OEuvres de Guillemeau, édition de 1649, page 781 : *Ce que i'ay veu pratiquer auec bon succeés à monsieur Paré, premier chirurgien du roy, et faire l'operation aussi doctement qu'il se pouuoit, encore qu'il fust aagé de soixante et douze ans : l'ayant à son imitation depuis pratiqué par deux fois sans qu'il soit suruenu aucun accident au malade, mais plustost grand soulagement.*

Évidemment, Paré n'avait pas 72 ans lorsqu'il écrivit ce chapitre en 1575.

[3] Ce chapitre est puisé en partie dans l'ouvrage de Jean de Vigo, liv. 4, tr. 2, chap. 8.

Celle qui est naturelle vient de la natiuité, et ne se peut reparer : celle qui se fait par accident est double, à sçauoir, qui vient de cause antecedente, et l'autre de primitiue. Celle de cause antecedente vient par vne defluxion du cerueau : la cure de laquelle se fera par le docte et prudent medecin.

A celle qui vient de cause primitiue, comme pour vn coup, cheute, ou contusion faite à l'œil, y conuient soudain appliquer dessus choses repercussiues, et appaiser la douleur, et prohiber la fluxion par bon regime de viure, phlebotomie, ventouses, frictions, et autres choses que l'on verra estre vtiles : puis apres on vsera des remedes resolutifs, comme du sang de tourterelle, pigeon, ou de quelque volaille, et l'appliquer tout chaud, tant dedans l'œil que dehors, et sus l'œil et aux parties voisines tel cataplasme.

♃. Far. fab. hord. ana ℥. iiij.
Olei rosar. et myrtil. ana ℥. j. ß.
Pul. ireos Florent. ʒ. ij.
Cum sapa, fiat catapl.

D'auantage on vsera de ceste fomentation.

♃. Ros. rub. myrtill. ana m. j.
For. melil et camomil. ana p. j.
Nucum cupressi ℥. j.
Vini austeri lb. ß.
Aquæ rosar. et plantag. ana ℥ iij.
Fiat omnium decoct. Pro fotu, cum spongia[1].

Æginela, lib. 3. *de Re medica*, louë

[1] *Telle fomentation a vertu de reduire la paupiere.* — A. P. — Je pense qu'il faudrait lire ici *la pupille*, bien que *la paupiere* se trouve dans toutes les éditions. En effet, ces formules sont imitées de celles de Vigo, qui leur attribue pour effet la *réduction de la pupille*.

pour ceste affection l'eau marine, et en deffaut la saumure. Ætius apres luy en dit le mesme, Actuarius aussi, Gourdon et de Vigo l'approuuent[1].

CHAPITRE XX

DES CATARACTES[2].

Or quelquesfois aussi par coup, ou cheute, et autres causes, sont faites cataractes, desquelles ie traiteray en ce lieu, le plus bref qui me sera possible.

Cataracte est autrement appelée des Grecs *Hypochyma*, des Latins *Suffusio*[3], et du vulgaire *Maille*. Or il ne faut icy disputer des noms, mais que la chose soit entendue. Parquoy disons que cataracte n'est autre chose qu'vne taye ou petite peau, qui naist sous la tunique cornée, à l'endroit de la pupille ou prunelle de l'œil, nageant sur l'humeur aqueux : à la difference des taches, macules, et cicatrices qui sont dessus ladite cornée. Aucunesfois la pupille en est du tout couuerte, et aucunesfois seulement à moitié, et quelquesfois n'y a que bien petite portion d'icelle. Et selon icelles differences, l'action de l'œil est deprauée et empeschée, ou du tout perdue et abolie : à raison que l'esprit animal visuel ne peut reluire au trauers d'icelle taye.

Les causes sont exterieures ou interieures. Les exterieures, comme coups ou cheutes, ou auoir eu trop grande chaleur ou froideur à la teste, qui auroient causé quelque douleur et fluxion aux yeux. Les interieures sont grosses vapeurs et fumées eleuées de l'estomach[1] (par faute de bonne digestion) au moyen d'auoir vsé indeuément de grosses viandes, vins forts, et generalement toutes choses vaporeuses, dont sont faites grosses vapeurs et fumées corrompues, qui montent de l'estomach au cerueau : puis descendent aux yeux par quelque espace de temps, lesquelles se liquefient et fondent en humeur visqueux, puis se condensent et congelent par la froideur des membranes, ainsi que voyons en la generation de la glace.

Les signes peuuent estre pris de la description predite, parce qu'on voit, principalement lorsqu'elle est confirmée, vne taye, membrane, ou petite peau sur la pupille, laquelle est quelquesfois blanche, noire, celeste, cendrée ou liuide, citrine, verde, et quelquesfois ressemblant à argent vif, qui pource, se monstre fort mouuante entre toutes les autres. Toutes lesquelles sont ainsi colorées selon la diuersité de l'humeur dont elles sont faites.

Du commencement que la cataracte se forme, il semble au patient

[1] Ce dernier paragraphe, si riche en citations, ne se lit pour la première fois que dans l'édition posthume de 1598. Il n'y a cependant nulle raison de croire qu'il n'appartienne point à Paré.

[2] Nous revenons ici au texte du traité *Des playes de la teste* de 1561 ; tout ce qui regarde l'histoire de la cataracte y était traité avec de grands détails du fol. 230 jusqu'au 239 ; et ce texte n'a subi que de légères modifications, que nous signalerons chemin faisant.

[3] L'édition de 1561 ajoute ici : *et des Arabes cataracte.*

[1] *Les vapeurs qui s'esleuent de l'estomac montans aux yeux, causent les cataractes, et selon leurs qualitez et substances sont diuersement colorées.* — A. P. — Cette note marginale se lit déjà dans l'édition de 1561.

voir en l'air petites mousches, poils, rets, et autres diuerses choses qui montent et descendent, et qu'vne chose soit deux : aussi que la lumiere et caracteres ou images, luy semblent plus petites qu'ils n'auoient accoustumé, à cause que la faculté animale visuelle ne peut deuëment reluire, pour l'obscurité que fait la taye : ainsi que font les nuées, lesquelles empeschent la lumiere du soleil et de la lune reluire sur la terre. Pareillement lors que la cataracte est en son accroissement, le patient voit moins en plein iour que vers le soir, parce que le iour estant en sa grande lumiere, resout et dissipe l'esprit visuel. Et pour ceste cause, les simulacres, images et caracteres, semblent plus petits en plein iour que vers le soir : à raison que l'esprit animal visuel se fortifie lors que le iour n'est en sa grande clarté.

D'auantage, si la cataracte n'occupe qu'vne portion de la pupille, alors le patient voit choses obscures et de diuerses formes, comme de croissants ou fenestres oblongues, et autres corps fantastiques. Car si la taye occupe le centre de la pupille, tous obiets qui se presenteront à luy luy sembleront estre fenestres, estimant que ce qu'il ne voit point du milieu des obiets, estre comme ouuertures en iceux. Au contraire, si elle occupe la moitié de la pupille, il ne verra et discernera que la moitié des obiets, n'ayant l'vsage libre que de la moitié de l'humeur crystalin[1] : comme aussi quand elle couure du tout la pupille, et qu'elle est confirmée, ne peut plus rien discerner de sa veuë, fors quelque lueur du iour et de la lune et estoiles, ou de la chandelle : toutesfois sans rien pouuoir discerner[1].

CHAPITRE XXI.

CVRE DES CATARACTES.

La cure des cataractes qui commencent à se former, se fera en ordonnant au patient son regime, euitant vins forts et viandes qui engendrent suc phlegmatique et grosses vapeurs, et generalement toutes choses aiguës, comme saleures, espiceries, ails, oignons, moutarde, pois, féues, nauets, chastaignes, et leurs semblables : et principalement le coït immoderé, qui en tel cas est fort contraire. Son pain sera fait auec fenoil, pource qu'il a vertu de clarifier la veuë, et prohiber les vapeurs de monter en haut, les dissipant en l'estomach deuant qu'elles puissent gaigner le cerueau, par sa vertu carminatiue. Et pour ceste cause apres le past, le patient doit vser de cotignac, conserue de roses, ou dragée composée de choses carminatiues. Semblablement sera purgé et saigné s'il en est besoin[2]. Pareillement seront faites frictions diuersiues, applications de ventouses derriere le col. Aussi le matin vsera de masticatoires, pour faire deriuation des matieres pituiteuses par la bouche.

Quelque ancien praticien[3] nous a

[1] Les deux phrases qui précèdent, depuis ces mots : *car si la taye*, etc., manquent dans la petite édition de 1561, et même dans la première édition complète; on les trouve pour la première fois dans celle de 1579.

[1] Ces derniers mots : *toutesfois sans rien pouuoir distinguer*, sont une addition de 1585.

[2] L'édition de 1561 ajoute : *selon l'aduis du docte medecin.*

[3] Cet ancien praticien est maître Arnaud, cité par Guy de Chauliac.

laissé par escrit, que la friction faite des doigts sur la palpebre, et regarder souuent les estoiles du ciel (et quelquesfois la lune en son plein) consument et dissipent la taye, toutesfois non encores confirmée : aussi fait le regard du miroir d'acier et des pierres precieuses, et generalement de toutes choses vertes et luisantes, à raison, peut estre, que par la vertu de leurs rayons et splendeur, elles peuuent dissiper çà et là, et tarir tel humeur. Pareillement l'efflation ou soufflement faite par quelque personne (apres la friction faite sur la palpebre) qui aye l'haleine douce, ayant masché fenoil, anis, coriandre, noix de muguette, clou de girofle, canelle, et leurs semblables, si ainsi est que les ayant encores en sa bouche, luy face efflation dans l'œil, et le plus pres que faire se pourra, et faut continuer telle chose par plusieurs et diuerses fois : car par ce moyen on eschauffe, subtilie, resout, rompt et dissipe la cataracte. Outre-plus on doit vser de ce collyre qu'escrit de Vigo, lequel a aussi grande vertu de clarifier la veuë, et prohiber que les cataractes ne se confirment : et mesmement les dissipe, et souuentesfois les cure.

Collyre de Vigo.

♃. Hepatis hircini sani et recentis lb. ij.
Calami aromatici, mellis ana ℥. ß.
Succi ruthæ ʒ. iij.
Aquæ chelidoniæ, fœniculi, veruenæ et eufrasiæ ana ℥. iij.
Piperis longi, nucis muscatæ, garyophyllorum ana ℥. ij.
Croci ℈. j.
Floris rorismarini aliquantulum contriti m. ß.
Sarcocollæ, aloës hepaticæ ana ʒ. iij.
Fellis rayæ, leporis et perdicis ana ℥. j.

Ces choses soyent pilées, et puis soit adiousté :
Sacchari albi ℥. ij.
Mellis rosati ʒ. vj.
Et le tout ensemble soit mis en l'alambic de verre, et distillé in balneo Mariæ.

Et de ceste distillation, en soit souuent mis aux yeux.

Et si par tous ces remedes ladite taye n'est curée, mais au contraire se forme et engrossit plus fort : alors la faut laisser endurcir et confirmer, à fin qu'on la puisse guarir par operation manuelle, qui se fera en l'abattant auecques l'aiguille (comme nous dirons bien tost) car si elle est trop tendre lors qu'on la voudroit abattre, l'aiguille passeroit au trauers, et ne la pourroit-on abattre. Au contraire, si elle est trop dure, difficilement est abattue. Donc est besoin au chirurgien connoistre celles qui sont confirmées, ou non confirmées : semblablement celles qui sont curables, et celles qui sont incurables : lesquelles choses se peuuent connoistre par les signes qui s'ensuiuent.

CHAPITRE XXII.

SIGNES POVR CONNOISTRE LES CATARACTES CVRABLES OV NON [1].

Premierement celle qui est confirmée : l'œil sain estant fermé, lors que du pouce on vient doucement à frotter celuy où est la cataracte [2], et que

[1] Ce chapitre est confondu avec le précédent dans l'édition de 1575; il en a été séparé en 1579.

[2] Tel est le texte de l'édition de 1579 et des suivantes; mais en 1561 et même encore en 1575 on lisait : *lorsqu'on frotte l'œil sain*

subit on l'ouure, on voit que la pupille se dilate, et tost retourne en son lieu, en mesme estat et couleur qu'elle estoit au parauant, sans demeurer esparse et dilatée. Secondement, si le patient ne peut voir et discerner autre chose par le sens de la veuë, c'est signe infaillible que la cataracte est entierement confirmée. Au contraire, si le patient voit encores, et peut discerner aucune chose par la veuë : et aussi que la pupille demeure dilatée et esparse apres la friction de l'œil, c'est signe qu'elle n'est encores confirmée.

Or à sçauoir pourquoy le chirurgien oculiste, pour connoistre si les cataractes sont curables et confirmées, clost l'œil sain du patient, et frotte l'autre : est-ce point à fin que l'esprit animal visuel de l'œil sain aille en plus grande abondance à celuy que l'on frotte et que l'on fait ouurir promptement sans l'autre : qui fait que la pupille se dilate, et la cataracte se manifeste oculairement ?

Or les cataractes qui sont incurables, sont celles qui s'ensuiuent : c'est à sçauoir, celle qui est aucques grande dilatation de pupille, et qu'on ne voit aucunement branler lors qu'on aura frotté la palpebre de dessus l'œil, ayant clos premierement l'œil sain, et que la pupille de l'œil où est la cataracte ne s'eslargit : car telle chose monstre qu'il y a obstruction au nerf optique : au moyen de quoy l'esprit animal visuel n'y reluist plus. Parquoy, encores qu'on l'eust abattue, on ne profiteroit rien. D'auantage s'il y a emaciation ou amaigrissement à l'œil, n'y aura aucune vtilité abattre la cataracte. Aussi si elle est causée par coup ou cheute, et apres grande et extreme douleur de teste [1]. Pareillement, celles qui sont de couleur gipseuse, verte, noire, plombée, citrine, ou de couleur d'argent vif, le plus souuent sont incurables : au contraire, celles qui sont de couleur celeste, ou blanche, ou de couleur de chastaigne, sont curables : et entre toutes, la celeste, lors qu'elle est accompagnée de quelque blancheur : et principalement quand elle branle en la pupille, subit qu'on aura frotté l'œil où sera ladite cataracte.

Il ne faut toucher aux vieilles gens, parce qu'elles viennent par faute d'esprits visuels, ny aussi à ceux qui ont l'œil fort petit et enfoncé [2].

et qu'on frotte du pouce doucement celuy où est la cataracte, etc. Toute la suite prouve évidemment qu'il fallait lire : *lorsqu'on ferme l'œil sain*, et qu'il n'y avait là qu'une faute d'impression.

CHAPITRE XXIII.

CVRE DES CATARACTES PAR L'OEVVRE DE MAIN [3].

Ayant ainsi conneu par ces signes la cataracte estre confirmée et curable, sera procedé par operation manuelle. Toutesfois, si le patient a douleur de teste, toux, ou vomissement,

[1] Pierre Franco, en son livre *Des hernies*. — A. P. — Cette note existe déjà dans la petite édition de 1561 ; ce qui prouve manifestement, comme je l'ai dit dans mon introduction, que dès-lors A. Paré connaissait cette publication remarquable.

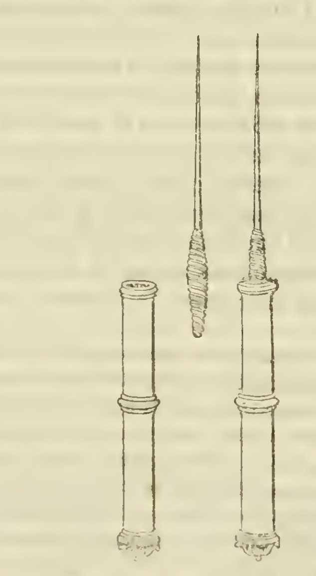
[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté dans l'édition de 1585.

[3] Ce chapitre était confondu avec les deux précédents dans la première édition des OEuvres complètes. Dans la petite édition de 1561, il n'en était pas même séparé par un alinéa.

ne luy faut toucher iusques à ce que tels accidens soyent remis : car en vain tu laboureroís. Et lors que tu voudras ouurer, te faut eslire vn temps propre pour telle chose, c'est à sçauoir, en decours de la lune, et que ne soit au temps des foudres et tonnerres, *et au temps que le soleil est au signe d'Aries qui regarde la teste*[1]. Adonc le chirurgien prendra conseil du docte medecin, à fin que si le patient a besoin d'estre purgé et saigné, le soit : de peur qu'il ne suruienne aucun mauuais accident, qui par faute de ce pourroit aduenir.

Puis deux iours apres auoir fait les choses vniuerselles, faut eslire vn lieu mediocrement clair : et à ieun faire asseoir le patient sur vn banc assez estroit, le visage tourné non vis à vis de la lumiere, c'est-à-dire, du iour ou de la chandelle, mais à costé : et dois de rechef bien noter que la lumiere ne doit estre grande, ce qui est commandé par Hippocrates au liure *de l'officine du medecin*, et luy bander l'œil sain auec coton ou chose semblable, à fin qu'il ne se meuue pendant l'œuure. Puis le chirurgien s'asseoira[2] sur le banc vis à vis de luy (comme deux fourbisseurs) toutesfois le chirurgien vn peu plus haut que le malade, luy faisant poser les mains à sa ceinture, et doit embrasser de ses iambes les genoux du patient : et qu'il y ait vn seruiteur qui tienne la teste du malade par derriere, à fin qu'il ne la tourne ny çà ny là, ains qu'elle demeure ferme et stable. Et ayant preparé l'aiguille, qui sera l'auoir passée plusieurs fois au trauers de son bonnet ou autre accoustrement, à fin de la rendre plus polie et aucunement eschauffée, pour accomplir l'œuure à moins de douleur. Ladite aiguille doit estre de fer ou d'acier, plustost que d'or ou d'argent : et la pointe un peu platte, à fin qu'elle entre plus aisément et abatte ladite cataracte : et sera inserée dedans vn manche, de peur qu'elle ne vacille, comme tu peux voir par ce portrait.

Aiguille pour abattre les Cataractes, auec son manche[1].



[1] La recommandation astrologique que j'ai mise en italique manque dans la petite édition de 1561, et même encore dans la grande de 1575; c'est en 1579 que Paré a eu la malheureuse idée d'en enrichir ce chapitre Elle appartient à Guy de Chauliac, qui veut que l'opération soit faite *vn beau iour à heure de tierce, la lune croissant et ne voyageant par le signe du Belier;* mais Paré l'a prise directement de Dalechamps, qui dit que *nos operateurs ne font ceste operation quand le soleil est au signe d'Aries qui regarde la teste, et si la lune ne decroist.* Ouv. cité, p. 103.

[2] Les dernières éditions du 16e siècle disent : *s'asserra;* celle de 1561 : *s'asseoira.*

[1] La figure de l'aiguille ne concorde guère avec cette partie de la description : *et la pointe vn peu platte, à fin qu'elle entre plus ai-*

Ayant ainsi situé le malade et preparé l'aiguille, luy commanderas qu'il regarde vers son nez : adonc poseras ladite aiguille tout droit (iusques en la cauité de l'œil sans aucune crainte) dedans la conionctiue, entre le petit canthus et la tunique cornée, droitement au milieu des deux, euitant les veines qui sont en ladite conionctiue : et alors pousseras la pointe de l'aiguille iusques à ce qu'elle soit au milieu de la pupille. Puis estant là paruenue, faut abattre la cataracte, en commençant à la partie superieure, la tournant tout doucement par le milieu, et l'abbaisser tout au bas de l'œil, et toute entiere s'il est possible. Et estant ainsi abbaissée la luy faut laisser, la tenant suiette de l'aiguille par l'espace de dire vne patenostre ou enuiron, de peur qu'elle ne remonte, et pendant faire mouuoir vers le ciel l'œil au malade. Puis faut retirer l'aiguille en haut, peu à peu, en la tournant, et encores ne la tirant du tout hors de l'œil, à cause que si la cataracte remontoit, faudroit derechef la rabattre vers le petit canthus, tant de fois qu'elle y demeure. Et icy noteras qu'en faisant telle chose, se faut bien donner garde de toucher à l'humeur crystalin (pource que, comme nous auons dit, il est le principal instrument de la veuë) ny pareillement à la pupille, de peur de la dilater : puis sera l'aiguille tirée hors de l'œil doucement, en la tournant ainsi qu'elle y avoit esté mise, pour crainte que l'on ne retirast la cataracte sur la pupille [1].

Quelques-vns apres l'operation faite presentent quelque chose au malade pour connoistre s'il peut discerner et voir distinctement ou non : ce que toutesfois defend Paulus Ægineta, liure 6, chap. 21 : parce, dit-il, que quand le malade vient à s'efforcer pour regarder ententiuement, la cataracte derechef remonte promptement : parquoy le plus seur sera d'appliquer subit vn restreintif sur l'œil et parties voisines, fait de *albumine ouorum et aquâ rosarum*, ensemble agités auec alum de roche crud : et ne faut remuer ce remede que iusques au lendemain. Aussi ne faut omettre à bander l'œil sain, comme nous auons dit : car s'il n'estoit bandé, se moueroit, et ce faisant l'œil malade se remueroit aussi, pour la grande colligance qu'ils ont ensemble, comme nous avons dit : et partant la cataracte pourroit remonter.

Le malade estant ainsi bandé, doit estre posé dans vn lit la teste assez haute. Et doit estre hors de grand bruit, et ne doit mascher choses soli-

sément et abatte ladite cataracte. C'est qu'en effet cette phrase ne se lit point dans la petite édition de 1561, d'où la figure a été trop exactement copiée ; dans une autre édition de 1564, Paré a encore figuré la même aiguille sans modification (fol. 216) ; et ce n'est enfin qu'en 1575 qu'il a eu l'idée d'en aplatir la pointe. Cette idée me paraît lui appartenir sans contestation ; Paul d'Égine veut qu'elle soit arrondie à son extrémité ; Arculanus la figure très fine ; Vigo la décrit très aiguë, et l'on voit que Paré les avait d'abord imités.

[1] Ce procédé opératoire est, à fort peu de chose près, le même qu'avait donné Guy de Chauliac ; c'est la même crainte de toucher au cristallin et à la pupille, ce qui était d'accord avec les idées erronées que l'on se faisait de la cataracte ; seulement au lieu d'une *patenostre*, Guy veut qu'on ait le temps de dire *trois fois le Pater noster ou vn Miserere.* Le même Guy veut qu'après l'opération on fasse voir quelque objet au malade ; et Paré avait d'abord transcrit ce précepte en 1561 et même encore en 1575.

Et alors, disait-il, *sera monstré quelque*

des : car en masticant pourroit faire remonter la cataracte : mais vsera de panade, orge-mondé ou amandé, coulis, pressis, gelée, œufs mollets, et leurs semblables. Et ayant ainsi demeuré par l'espace de huit iours, le faut debander et luy lauer l'œil d'eau rose, et luy commander non regarder promptement grande clarté, luy faisant porter deuant l'œil taffetas vert ou lunettes, iusques à ce qu'il puisse bien tolerer la clarté sans douleur.

Et s'il aduenoit quelques iours apres que la cataracte remontast sur la pupille, alors la faut rabattre de rechef comme dessus : mais il ne faut passer l'aiguille au lieu où elle aura esté posée parauant, à raison qu'il est plus douloureux[1].

Or quelquesfois la cataracte n'est abattue entiere, mais se rompt par pieces : adonc faut abattre toutes les pieces l'vne apres l'autre : et encores qu'il en demeurast quelque petite portion, ne faut douter qu'elle ne se consomme par le benefice de la chaleur naturelle. Pareillement aucunes cataractes, en les voulant abattre, deuiennent comme lait ou eau trouble, à raison qu'elles ne sont

chose au patient pour cognoistre et scauoir si l'œuvre est parfaite. Et subit on appliquera, etc.

Mais en 1579, ayant sans doute lu avec plus d'attention la traduction de Paul d'Égine dans l'ouvrage de Dalechamps, il changea d'opinion, et modifia son texte comme on le lit aujourd'hui.

J'ajouterai, quant au procédé, que Paré s'est borné à transcrire celui qui était le plus généralement suivi, et qu'il aurait pu trouver dans Guy de Chauliac quelques notions sur d'autres. Voici la phrase par laquelle Guy termine son chapitre de la cataracte :

« Quelques vns des anciens Grecs (comme recitent Albucasis et Auicenne) faisans vn trou sous la cornee auec vne aiguille cannulee, la tiroyent en succeant : ce que ie ne loüe pas, car peut estre que auec l'eau il ne sortiroit humeur albugineux : et le dernier erreur seroit pire que n'estoit le premier. »

Je me sers de la traduction de Joubert qui rend littéralement le texte, à l'exception d'un mot peut-être. Dans l'édition latine de 1546, on lit *cum acu*, avec l'aiguille, là où Joubert a lu *cum aquâ*, avec l'eau ; ce qui est une autre leçon, d'ailleurs parfaitement indifférente pour le sens.

Or le savant Peyrilhe n'a pas voulu croire, malgré l'assertion de Guy, que celui-ci avait puisé ce qu'il dit de cette opération dans Albucasis, où cependant elle est formellement indiquée ; et il a imaginé d'en rechercher l'origine dans Galeatius de Sainte-Sophie. J'ai déjà relevé cette erreur dans mon Introduction ; voici toutefois le passage cité par Peyrilhe :

« *Vel aliter fiat hic modus magistralis, quem ego* Galeatius de Sancta-Sophia *jamdudum imaginatus fui. Primo ergo accipiatur una acus aurea per totum, subtiliter concavata prope cuspidem, et dicta acus sit perforata usque ad concavitatem foraminis parvi. Quo facto, perfora oculum ut supra dictum est, et cum apposuisti acum intra illam aquam, tunc volve dictam acum bis vel ter, et postea extrahe flatum a superficie acûs superiori fortiter, ad hoc ut dicta aqua ingrediatur concavitatem acûs. Et si tota aqua ingredi non possit, acum bis vel ter trahendo, tunc bene ipsam preme inferiùs, ut nihil remaneat. Nam sic extrahendo dictam aquam extra totum oculum est cura cæteris perfectior, quâ amplius dicta materia reverti non potest pupillam. Dico tamen quod hæc cura fieri debet per medicum valde peritum in hâc arte. Et quamvis hanc curam hoc modo fieri non vidi, ipsam tamen posui quia mihi possibile videtur esse.* » Hist. de la Chirurgie, t. II, p. 612.

Toutefois je remarquerai que ce procédé n'a probablement été imaginé que pour l'hypopyon, que beaucoup d'auteurs de cette époque ne distinguaient pas bien nettement de la cataracte.

[1] L'édition de 1561 ajoutait ici : *Aussi seront euitees les veines qui sont disseminees en la conionctiue comme a esté dit.*

encores assez dures : et que telle chose aduienne, encore y a-il esperance de guarison, pource que puis apres elle ne se peut rassembler, et apres quelque temps l'œil se clarifie, principalement aux ieunes.

S'il suruenoit quelques accidens, on prendra nouueau conseil, diuersifiant les remedes selon qu'il en sera besoin.

CHAPITRE XXIV.

DV CONDVIT DE L'OREILLE BOVCHÉ NATVRELLEMENT OV PAR ACCIDENT, ET DES CHOSES ESTRANGES QVI TOMBENT DEDANS.

Quelquesfois aux petits enfans nouuellement nés, on trouue les conduits des oreilles bouchés, à raison de quelque chair ou membrane procreée au fond ou en la superficie des oreilles. Elle est bouchée aussi par accident depuis nostre natiuité, à cause de quelque aposteme, playe ou vlcere : au moyen de quoy y suruient quelque chair superflue. Lorsque l'obstruction se fait au profond, la cure est plus difficile que quand elle est à la superficie.

Et pour la curation, la faut inciser et couper, ou la consommer et corroder auec medicamens acres et corrosifs. Or il faut traiter ce mal bien curieusement, de peur de faire tomber le malade en conuulsion, et le faire mourir, pour la grande sensibilité de ceste partie, et qu'elle est proche du cerueau.

Quelquesfois aussi le conduit de l'oreille est bouché par choses estranges qui sont tombées dedans : comme petites pierres, verre, ballote de plomb, d'or ou d'argent, de fer, et semblables matieres, perles, noyaux de cerises, pois, graines et autres choses. Les corps solides demeurent tousiours és oreilles en leur propre grandeur : mais les pois et graines et noyaux de cerises s'imbibent et enflent de l'humidité qui naturellement est aux oreilles : et partant causent de tres grandes douleurs. Parquoy le plus tost que l'on les pourra tirer, c'est le meilleur : qui se fera auec petites pincettes et instrumens courbés en maniere de cure oreille : et si on n'y peut remedier par ce moyen, à cause qu'elles sont fort enflées, on les tirera auec vn petit tire-fond, de quoy on tire les balles de plomb. Les pierres et autres corps durs seront tirés auec instrumens propres. Et si on ne le peut faire par ce moyen, on mettra vn peu d'huile d'amende douce dans les oreilles, ou autre semblable : puis on fera tousser le malade, le prouoquant à esternuer par sternutatoires : et fermera la bouche serrant les narines auec les doigts quand il esternuera, à fin de faire sortir hors de l'oreille ce qui est contre Nature, par l'impetuosité de l'air agité cherchant issue par vne violente commotion et esbranlement de tout le corps.

Et si tels remedes ne profitent, faut faire vne petite incision au profond de l'oreille, à fin de donner lieu aux instrumens pour extraire les choses estranges.

D'abondant quelquesfois il entre en l'oreille de petites bestioles, comme puces, punaises, fourmis, mouscherons, perse-oreilles et autres semblables : toutes lesquelles peuuent estre tuées, instillant de l'huile ou vinaigre. Et quant à la petite bestiole de perse-oreille, on la pourra attirer, appliquant la moitié d'vne pom-

me douce ioignant l'oreille : car la petite bestiole voulant grignotter, sera soudainement tirée, comme nous auons dit cy deuant en l'Introduction [1].

CHAPITRE XXV.

LA MANIERE DE TIRER LES ARESTES, ET AVTRES CHOSES ESTRANGES QVI S'ATTACHENT A LA GORGE [2].

Souuent en mangeant on aualle des arestes, ou quelques petits os, ou autre chose estrange. Si en ouurant la bouche on les peut voir, seront ostées auec pincettes longues et estroittes, courbées comme vn bec de grue : et si on ne les peut apperceuoir, il faut que le malade aualle vn morceau de pain mollet, ou vne figue seiche bien peu maschée, ou autre chose : ou bien le faire vomir : car par ce moyen la chose estrange est souuent poussée dehors. Ou bien on prendra vn porreau courbé, de grosseur que l'on connoistra estre necessaire, lui ayant coupé le bout de la teste, laquelle sera huilée : et ayant fait ouurir la bouche du malade, sera mis dans le gosier assez profondément, tant de fois que la chose estrange soit iettée en bas, ou retirée en haut. Et où le porreau defaudroit, on prendra vn plomb approprié à ce faire, de figure du porreau.

Or s'il y a quelque chose estrange qui soit entrée en la trachée artere, il faut prouoquer la toux auec quelques choses aigres, et ietter dedans le nez vn sternutatoire : car en faisant ceste grande agitation par l'expiration violente, souuent ces choses estranges sont iettées hors [1].

CHAPITRE XXVI.

DE LA DOVLEVR DES DENTS [2].

La douleur des dents est la plus grande et cruelle qui soit entre toutes les douleurs, sans mort : et pour la preuue, ie la laisse à ceux qui en ont esté vexés.

I'ay memoire qu'vn varlet de chambre de defunt monseigneur le Connestable, estant à Chantilly, me dit, que pour vne extreme douleur de dent qu'il auoit, s'il n'eust eu peur d'estre damné, il se fust ietté par vne fenestre dans les fossés, et se fust noyé, pour estre exempt de sa douleur : d'auantage me dit, qu'en vingt-quatre heures il se fit vne aposteme sur la gen-

[1] Tout ce chapitre date au plus tôt de la petite édition perdue de 1572 ; c'est la traduction de Paul d'Égine par Dalechamps qui en a fourni les principaux éléments. Le renvoi à l'Introduction ne date que de l'édition de 1585 ; il a trait à un long passage que l'on trouvera à la page 26 du tome I, et qui lui-même n'a été intercalé en cet endroit que dans la quatrième édition.

[2] Tout ce chapitre est également pris de Dalechamps, à part peut-être la tige de poireau substituée à la tige de laitue dont parle Paul d'Égine.

[1] Il est à remarquer que Paul d'Égine a un chapitre particulier consacré à la Trachéotomie, et que Paré lui-même a décrit et recommandé cette opération ; mais seulement pour les cas d'angine suffocante. Voyez t. I, p. 383. L'application de la trachéotomie à l'extraction des corps étrangers ne date que du XVII[e] siècle.

[2] Les quatre chapitres qu'on va lire, et qui, avec un court chapitre du livre *de la Prothese*, et un autre du livre *de la Generation*, présentent un tableau à peu près complet de l'art du dentiste au XVI[e] siècle,

ciue, qui se suppura à l'endroit de sa douleur : et peu de iours apres, sa dent tomba en pieces, qui monstre que les dents peuuent apostumer et pourrir comme les autres os : ce qu'on voit parce qu'elles se pertuisent et corrodent, et par ceste pourriture les vers s'engendrent.

Ce qui est prouué par Hippocrates au liu. 4 *des Epidemies*, en l'histoire de Hegesistratius. Qui dit que les dents peuuent endurer tumeur contre nature en leurs propres corps. Ledit Hippocrates le recite comme par vn grand miracle de nature, attendu que les tumeurs ne viennent sinon aux lieux où il se peut faire extension. D'auantage Galien liu. 5. chap 8. *de la composition des medicamens selon les lieux*, dit auoir esprouué en soy-mesme, lorsqu'il fut trauaillé d'une forte douleur de dent, que non seulement le nerf et la membrane qui lie la dent estoit trauaillée de douleur, mais aussi la propre substance de la dent estoit douloureuse et agitée de phlegmon, et de la mesme pulsation que les parties charneuses : et dit qu'il tient cela pour chose esmerueillable, pour la grande dureté de la dent, comme la pulsation se peut faire pour la difficulté de l'extension [1].

La cause de la douleur des dents vient de cause antecedente, ou de primitiue : d'antecedente, comme heumer et defluxion chaude ou froide tombant sur icelles, qui remplit l'alueole, de façon qu'elle pousse la dent hors, qui fait qu'elles sont souuent auancées en dehors, tellement que le malade n'ose et ne peut aucunement mascher dessus, pour l'extreme douleur qu'il sent, et la fluxion fait qu'elles sont relaschées, qui cause les faire branler : et si elles sont corrodées, creuses, et pertuisées iusques à la racine, lors que le malade boit sur tout quelque liqueur froide, il lui semble qu'on luy donne vn coup de poinçon dedans.

Les signes que la cause est chaude, c'est que la douleur est aiguë et poignante, comme si on mettoit des aiguilles dedans. On sent aussi vne grande pulsation en sa racine, et aux temples : pareillement sera conneuë quand on applique remedes froids, qui appaisent la douleur.

[1] Ce paragraphe manque dans toutes les éditions antérieures à celle de 1585.

avaient paru presque intégralement dans les *Deux livres de Chirurgie* en 1573, où ils constituaient les chapitre LXXVIII et LXXXIX du livre *de la Generation*, de la page 331 à la page 364. Comment se trouvaient-ils là ? D'abord il y a un article spécial consacré à la douleur de dents des petits enfants ; et quant au reste, Paré nous l'explique par cette espèce d'avis au lecteur.

ADVERTISSEMENT.

« Ami lecteur, pendant que ie composois ce liure, ie receus vne lettre de mons. Ioubert, medecin du Roy, Docteur Regent en la Faculté de medecine en l'vniuersité de Montpellier, par laquelle, entre autres negoces, me prioit affectueusement, si encore ie mettois la main à la plume pour escrire de la chirurgie, que ie donnasse vn coup de coude à la douleur des dents, ce que i'ay bien voulu faire tant en sa faueur qu'en celle des nouueaux aprantis en chirurgie. »

Remarquez en passant l'orthographe avancée de ces mots *ami*, *coude*; cette édition de 1573 offre plus d'un progrès de ce genre.

Du reste, déjà Paré avait abordé les affections des dents dans un ouvrage bien antérieur, le traité *des Playes de la Teste* publié en 1561, fol. 256 à 261 ; tous les instruments y sont déjà figurés, comme aussi ils ont été reproduits dans l'édition de 1564. J'aurai soin d'indiquer dans le texte ce qui appartient à chacune de ces éditions originales.

Les signes que la cause de la douleur est froide, c'est que le malade a grande pesanteur de teste, et iette beaucoup de saliue et d'humidités par la bouche, et la douleur s'appaise par remedes chauds. Et en ces douleurs, ne faut que les barbiers et dentateurs (c'est-à-dire arracheurs de dents) se hastent trop subit les arracher, sans le conseil de plus aduisés qu'ils ne sont quelquesfois.

Pour la cure il y a trois intentions: La premiere est, ordonner le regime: la seconde, purger la matiere antecedente : la troisiéme, application de remedes particuliers propres à seder ceste extreme douleur.

La premiere intention est ordonner le regime sus les six choses non naturelles.

La deuxiéme, est vacuer la matiere antecedente, comme s'il est besoin qu'il soit saigné et purgé [1] : aussi pour diuertir la fluxion, on appliquera des ventouses derriere le col et sur les espaules : et si la matiere est chaude, on appliquera sur la genciue à l'endroit de la douleur, des sangsues pour vacuer la matiere coniointe, et ouurira-on les veines de dessous la langue : ce que i'ay fait par plusieurs fois, et sedé des douleurs extremes : mais auparauant que les appliquer, ie faisois petites scarifications auec vn dechaussoir de dents.

La tierce intention sera accomplie en appliquant plusieurs remedes contrarians à la cause de la douleur : comme si la matiere est chaude, il faut tenir en la bouche vin de grenade, auec eau de plantain, et vn peu de vinaigre boüilli auec roses et sumach et fleurs de grenades. Il faut icy noter que les remedes sedatifs de la douleur des dents, doiuent estre de ténue substance, à cause qu'elles sont fort dures : et partant les anciens ont tousiours voulu mettre du vinaigre, parce qu'il est incisif et penetratif [1].

[1] Dans l'édition de 1573, l'auteur ajoutait ici : *on appellera pour le faire vn docte medecin.* Cette phrase a été retranchée dès 1575.

[1] La question agitée dans ce chapitre était autrement traitée dans l'édition de 1561. En voici le texte littéral :

« Or ie ne veux encor' icy me taire que ie ne parle de certains remedes propres et approuuez, pour seder la douleur des dents, laquelle est quelquesfois si grande et extreme, que les patients courent les rues comme insensez et detenuz de rage. Et telle douleur est causee communement d'vne fluxion pituiteuse et tres froide, de sorte qu'elle mortifie et corrompt les dents, les rendant noires, pourries et pertuisees iusques en leurs racines : de façon que le nerf, lequel s'insere en leur substance, est descouuert, et alors que le patient inspire l'air froit, ou boit et menge choses froides, sent vne extreme douleur. Et partant les remedes qui s'ensuiuent sont propres à ceder ladite douleur, à sçauoir, s'ils peuuent penetrer iusques au profond de leurs racines : partant si leur trou ou *vemineure* (sans doute *vermineure*) n'est suffisamment ouuert, et qu'il soit à costé de la dent, le faut accroistre aueeques petites limes propres à ce faire, ainsi que tu vois par ces portraits. »

(Ici venaient des figures de limes que je ne reproduis pas, attendu qu'on les retrouvera à l'une des pages suivantes. Puis l'auteur poursuivait :)

« Après auoir suffisamment amplifié et fait voye à la dent vermineuse, on mettra dans le trou huille de quinte-essence de clou de giroffle, muguette, rosmarin, sauge, ou leur semblable, aueeques vn peu de coton.

» *Autre remede.* Prenez vne gosse d'aulx, et la faites vn peu cuire sous les cendres chaudes, puis soit pelee et mise dedans le

Autre.

Prenez roses rouges, sumach, orge, de chacun vne demie poignée.

Semence de iusquiame concassée, deux dragmes.

De tous les sandauls, de chacun vne dragme.

Laictue, sommité de ronces, morelle, plantain, de chacun demie poignée.

Le tout sera boüilli en quatre liures d'eau commune, et vn peu de vinaigre, iusques à ce que l'orge se creue.

Et d'icelle decoction en sera tenue en la bouche vn peu tiede.

Autre.

Prenez semence de iusquiame, sandaracha, coriandre, opium, de chacun demie dragme.

Le tout pilé et incorporé auec vinaigre, et en soient formés trochisques.

Puis en soit apposé sur la dent douloureuse.

Autre trochisque.

Prenez semence de pourpié, de iusquiame, coriandre, lentilles, escorce de sandal citrin, roses rouges, pyrethre, camphre, de chacun demie dragme.

Et soyent bien pilées ensemble auec fort vinaigre, et soient formés trochisques.

Lors qu'on en voudra vser, on en prendra vn ou deux auec eau rose, et en sera frottée la genciue, et tenu en la bouche.

Autre remede.

Si les genciues sont relaxées, faut que le malade se gargarise de choses

trou de ladite dent, le plus chaut que l'on pourra : pareillement en sera mis dedans l'oreille, du costé de la douleur.

» *Autre remede.* Prenez deux dragmes de racine de piretre conquassee, fueilles de sauge, rosmarin, de chacun vne pugille, trois figues grasses, et ferez le tout bouillir en vn demi-septier de vin, iusques à la consomption de tout le vin : puis prendrez portion d'icelles figues, et l'appliquerez sur la dent douloureuse, le plus chaut qu'il sera possible : lequel remede fera ietter grande quantité de phlegmes.

» *Autre.* Prenez gingembre, poiure, noix de muguette, piretre de chacun demie-drachme conquassez, puis soient faits bouillir dans vn pot, en vin et vinaigre, et en receuez la fumee à l'endroit de la dent douloureuse par vn entonnoir bien luté, ainsi que tu as icy la figure.

Figure d'vn pot et entonnoir, pour receuoir la vapeur et fumee.



» Et si par touts ces moyens la douleur persiste : à lors faut cauteriser la dent auecques vn peu d'eau forte et eau de vie meslees ensemble, ou auecques vn peu de chaux viue, mistionnee aueq' miel rosat, ou vn grain de cautere potentiel, ou y appliquer vn petit cautere actuel, non vne seule fois, mais plusieurs. Et si telles choses ne proffitent, faut venir à l'extreme remede, qui est de l'extraire et arracher. »

Il est remarquable que presque pas un des

froides et astringentes, comme oxycrat, auquel on aura fait boüillir noix de cyprés, myrtilles, et vn peu d'alum : et si la douleur ne cessoit, faut vser de narcotiques pour stupefier le nerf.

Exemple.

♃. Seminis iusquia. alb. opij, camph. papau. alb. ana q. s.

Coquantur cum sapa.

Et soit appliqué sur la dent. Pareillement sera mis dedans l'oreille ce qui s'ensuit.

♃. Opij, et castor. ana ℈ j.

Misceantur cum oleo rosat.

L'ouuerture de la veine qui est au derriere de l'oreille, sede la douleur (chose par moy souuent experimentée) : autres la font au milieu de l'oreille par dedans, au dessus du trou de l'ouye : aussi vn petit emplastre de poix et de mastic posé sur l'artere de la temple, du costé de la douleur.

Pour seder la douleur de cause froide, prenez eau de vie meslée auec vne decoction faite de vin et vinaigre, rosmarin, sauge, pyrethre, et vn peu de theriaque, et soit posé sur la dent.

Autre.

Prenez armoniac dissout en eau de vie, et un peu de sandaracha, de myrrhe, et soit appliqué sur la dent : chose loüée et approuuée de Vigo.

Autre.

Mesué dit que pour seder la douleur, faut tenir des aulx pilés en la main du costé de la douleur.

Autre.

Pour vne extreme douleur de dents que i'auois, vne petite bonne femme me conseilla y mettre dessus vne gosse d'ails vn peu cuitte sous les cendres, et la mettre la plus chaude que ie pourrois endurer : ce que ie feis, et tost apres ma douleur fut cessée, tellement que depuis ie l'ay pratiqué en plusieurs, où l'on a veu vn effet merueilleux : aussi on en mettra dedans l'oreille.

Autre.

♃. Rad. pyret. ℥ ß.
Ment. et rut. ana p. j.

Bulliant in aceto.

Et d'icelle en sera tenu chaud en la bouche.

Autre.

Faites fumigation de graines de coloquintes, et de moutarde, et d'ails, receuë par entonnoir à la dent, du costé de la douleur : aussi on mettra en l'oreille huile de castor, ou de girofle, ou autre tirée par quinte-essence.

Autre.

Soit fait parfum ou suffumigation ainsi que s'ensuit.

♃. Rad. pyret. gingib. cinamo. alum. roch. salis communis, nuc. moscat. nuc. cupres. anis. sem. sinap. euphorb.

remédes proposés par A. Paré en 1561 n'a été conservé par lui en 1573. En général, en 1561, il s'attachait surtout à mettre le remède dans la cavité de la dent, et il allait même jusqu'à la limer pour favoriser l'application. En 1573, il se contentait de placer le remède sur la dent, ou même d'en user comme gargarisme; et il réservait le limage et les cautérisations pour combattre l'érosion et les vers, indépendamment de la douleur.

J'ajouterai, en finissant, que l'appareil à fumigation figuré dans l'édition de 1561, et retranché de cet endroit en 1573, n'a cependant pas été perdu pour cela ; seulement il a reçu une autre destination, et nous en retrouverons la figure au livre de *la Generation*, avec ce titre :

Portrait d'vn pot pour receuoir les parfums au col de la matrce.

De ces choses en sera pris et faite decoction en oxycrat, et à la fin sera adiousté vn peu d'eau de vie, et en sera receuë la vapeur ou fumée par vn entonnoir : aussi en sera fait gargarismes : d'auantage en sera mis vne goutte ou deux dedans les oreilles auec vn peu de coton.

Autre.

Soit appliqué vn vesicatoire au dessous de l'oreille, à sçauoir, en la cauité où se conioint la mandibule inferieure, la douleur cesse : d'autant qu'en ceste partie il y a veine, artere et nerf, lesquels se distribuent aux racines des dents : et par la vesication on fait vacuation de l'humeur ja flué, et de celuy qui decoule, et partant la douleur s'appaise : ce que i'ay fait plusieurs fois [1].

Remedes pour matiere chaude.

On fera tenir en la bouche du malade du vin, auquel on aura fait boüillir semence de iusquiame, ou mandragore.

D'auantage, prenez racines de tintimal, boullues en vin et vinaigre, et d'icelles qu'il en soit tenu en la bouche : ce remede est bien approuué.

Si la dent est pertuisée, et que le malade ne vueille permettre l'arracher pour appaiser vne extreme douleur : il n'y a rien plus asseuré que d'y appliquer choses caustiques, comme huile de vitriol, ou eau fort, ou le cautere actuel : car par ceste cauterisation, on brusle le nerf, lequel estant bruslé n'a plus de sentiment, et n'en ayant plus, ne peut faire douleur [2].

Lors que les gencives et les ioues s'enflent au dehors, c'est bon signe : car la douleur cesse, à cause que Nature a poussé l'humeur du dedans au dehors.

Et si on veut faire tomber la dent par pieces, faut prendre lait de tintimal et poudre d'encens incorporés auec vn peu de fleur d'amidon, en faire paste, et en soit enueloppée la dent, sans toucher aux autres.

CHAPITRE XXVII.

DE PLVSIEVRS INDISPOSITIONS QVI ADVIENNENT AVX DENTS [1].

Il y a autres vices et accidens qui adviennent aux dents, à sçauoir quand elles sont relaxees, et qu'elles branlent : dauantage, pourriture, corruption, pertuisement, et des vers engendrés, en icelles, congelation et autres.

Les dents branlent pour la relaxation des gencives, qui se fait de cause primitiue, comme cheute ou coup : et aussi par cause antecedente, comme fluxion qui descend du cerueau : ou par certaines vapeurs esleuées de l'estomach, et quelquesfois par faute de nourrissement, ce qu'on voit aux vieilles gens : pareillement par corrosion de certain humeur acre qui tombe aux gencives.

Or le branlement qui vient par

[1] Ce moyen n'a été indiqué par l'auteur qu'en 1575.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1579; du reste, la cautérisation dans ce cas avait déjà été recommandée, bien qu'avec moins de détails, par Guy de Chauliac.

[1] Ce chapitre faisait partie du précédent dans l'édition de 1573, et n'en était pas séparé par un simple alinéa ni par une note marginale. Comme il comprend des matières fort diverses, j'ai cru devoir intercaler dans le texte les notes marginales qui servaient d'indication pour chaque sujet.

seicheresse et defaut d'aliment est pernicieux, comme tesmoigne Hippocrates[1] en l'aphor. 246, aux *Coacques*, et iamais ne se cure : mais les autres seront aidés par choses contraires.

Et premierement le malade euitera de mascher choses dures et de trop parler. Si le branlement vient par coups ou cheutes, et si elles sont aucunement hors de leur place, le chirurgien les reduira et les liera aux autres proches qui sont fermes et entieres, et ne les doit-on acheuer d'arracher : car elles se peuuent r'affermir et tenir fermement en leurs alueoles.

Ce que i'ay encores depuis n'agueres fait à vn mien voisin et amy, nommé Anthoine de la Rue, maistre tailleur d'habits, demeurant au bout du pont saint Michel : lequel receut un coup de pommeau de dague sus la mandibule inferieure, tellement qu'elle fut entierement fracturée, et trois dents mises et renuersées en la bouche, et presque du tout hors de leurs alueoles : toutesfois la fracture de la mandibule fut reduite, et les dents remises en leurs places, liées et attachées auec vn fil en double, ciré, auec les prochaines. Ie luy ordonnay viandes qu'il ne falloit mascher, comme pressis, coulis, orge-mondé, panade, gelée, ius d'éclanche de mouton, et autres semblables : aussi lauemens et gargarismes astringens, et autres choses necessaires à la fracture : et ainsy fut guari, de façon qu'auiourd'huy masche autant bien dessus lesdites dents qu'il fit iamais.

Partant le ieune Chirurgien fera le semblable lorsqu'il se trouuera à l'endroit. Or posons le fait qu'il y eust vne dent mise du tout hors de sa place par quelque coup, ou par l'imperitie de l'arracheur de dents, ou du malade qui lui en auroit fait tirer vne bonne pour vne mauuuaise, on la doit promptement remettre en sa place, et la bien lier auecques les autres proches, et par ce moyen elle peut reprendre.

Un homme digne d'estre creu, m'a affirmé qu'vne princesse ayant fait arracher vne dent, s'en fit remettre subit vne autre d'vne sienne damoiselle, laquelle se reprint : et quelque temps apres maschoit dessus comme sus celle qu'elle auoit fait arracher auparauant. Cela ay-ie ouy dire, mais ie ne l'ay pas veu : et s'il est vray, il peut bien estre.

Si le branlement vient par rheume distillant du cerueau, ou par vapeurs esleuées de l'estomach, on y remediera par leurs contraires : et aussi par gargarismes et opiates faites de choses astringentes, comme *berberis, sumach, nuc. cupressi, alum. rochæ, centinod. equi eti, succi acaciæ*, et leurs semblables. D'auantage le malade tiendra souuent en sa bouche vn peu d'alum de roche, le tournant tantost d'vn costé, tantost de l'autre.

De la pourriture, erosion et pertuisement des dents, et des vers trouués en la racine d'icelles.

L'erosion se fait par vn humeur aigu et acre, qui les corrode et pertuise, voire souuent iusques en leurs racines. Pour corriger ceste pourriture (apres auoir fait les choses vniuerselles) on appliquera dedans le trou huile de vitriol, ou eau forte, ou vn petit cautere actuel, selon qu'il

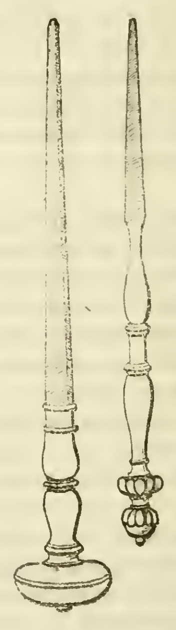
[1] Le texte est le même dans toutes les éditions ; seulement la citation d'Hippocrate n'a été intercalée ici qu'en 1585.

sera necessaire [1] : et s'il est besoin (de peur qu'on touche à autre partie qu'au lieu qu'on veut cauteriser) on mettra lesdits cauteres auecques vne canule, à fin de corriger la pourriture et erosion[2].

Or si le pertuis estoit entre les dents, comme souuent aduient, de sorte qu'on ne peust appliquer nulle des choses susdites, on limera entre la dent saine et celle qui est pertuisée, tant qu'il sera besoin.

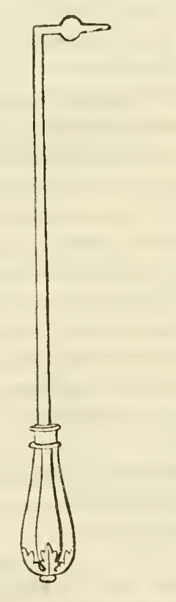
On lime pareillement les dents quand elles poussent oultre les autres, et font desplaisir à mascher, et à la personne, comme l'on voit aux sourdents. Or cela est esmerueillable, quand les dents ne sentent pas quand on les lime ou brusle, et pour occasion plus legere sentent douleur, ainsi qu'on voit quelques vns auoir douleur aux dents, subit qu'ils entendent le son et bruit d'vne lime raclant sur quelque fer assez rudement. Aretée dit que Dieu seul en sçait la cause [1].

Figure des limes à limer les dents.



Et pour retourner à nostre propos, sera faite ouuerture telle qu'il sera necessaire pour appliquer les choses susdites, et prendra-on plus sus celle qui est erodée que sus la saine. Et pour faire mourir les vers, faut appliquer quelques choses caustiques, aussi pyretre destrempé en vinaigre, ou theriaque dissout en mesme liqueur : seront aussi appliqués ails, ou oignons, ou vn peu d'aloés.

[1] L'édition de 1573 dit : *ou vn petit cautere actuel comme tu vois par ceste figure* :



Ce cautére avait déjà été figuré, comme il a été dit, dans les *Dix liures de Chirurgie*, pour la même indication en vue de laquelle il a été rapporté au chapitre 6 de ce livre. Voyez ci-devant page 421.

[2] L'édition de 1573 ajoute ici : *et faire mourir les vers.*

[1] Ce paragraphe manque dans les éditions antérieures à 1585.

De la stupeur, congelation ou endormissement des dents.

La congelation vient pour trop vser des viandes aigres, ou par aucunes vapeurs mauuaises qui montent de l'estomach en haut, ou pour quelque defluxion froide tombante du cerueau dessus les dents, ou pour auoir tenu en la bouche choses trop froides et narcotiques.

Pour la cure : les choses uniuerselles faites, il faut tenir eau de vie ou de bon vin, auquel on aura fait boüillir sauge, rosmarin, et autres semblables herbes, cloux de girofle, et noix muguettes : de laquelle decoction en sera tenu en la bouche.

De la maniere d'arracher et rompre les dents.

Les dents s'arrachent pour l'extreme rage de douleur qu'on y sent, ou pource qu'elles sont creuses ou pourries, qui fait que l'haleine est rendue de mauuaise odeur, et aussi qu'icelle pourriture gaste et altere les autres dents qui sont saines et entieres. D'auantage on les arrache quand elles sont forjettées hors de leur rang, qu'on appelle *sourdent*[1], qui viennent aux enfans deuant que la premiere soit tombée. Alors il faudra dechausser celle qui deuoit tomber, puis l'arracher, et tous les iours pousser la sourdent auec les doigts en la place de celle qui aura esté arrachée, iusques à ce qu'elle soit en son lieu naturel.

On les rompt aussi à cause qu'elles tiennent par trop, à fin d'instiller quelque chose en leurs racines, ou les cauteriser plus aisément, à fin d'oster le sentiment au nerf qui s'insere en leurs racines.

Les dents ne doiuent estre arrachées par grande violence, de peur de luxer et demettre la mandibule inferieure[1], ioint que par l'extraction violente on fait grande concussion au cerueau et aux yeux. Aussi se faut donner garde de tirer vne bonne pour la mauuaise : car souuent mesme le malade ne la sçait discerner, à cause qu'il sent vne si extreme douleur en toute la mandibule, qu'il ne peut connoistre celle qui est viciée d'entre les autres. On ne les doit arracher tout à coup, de peur de rompre et emporter vne partie de la mandibule (ce que i'ay veu par plusieurs fois) dont peuuent suruenir de bien grands accidens, comme fiéure, aposteme, flux de sang, et par consequent la mort : et aussi que quelques vns sont demeurés à iamais ayans la bouche torse, ne la pouuant que bien peu ouurir : et partant on se doit garder de les arracher par violence, principalement lors qu'elles ne branlent aucunement. Et d'auantage, si elles sont creuses, on doit remplir le pertuis de liege ou de plomb bien accommodé, de peur qu'en les serrant elles ne soient froissées et rompues, et que les racines demeurent.

CHAPITRE XXVIII.

LES INSTRVMENS PROPRES POVR ARRACHER ET ROMPRE LES DENTS[2].

Premierement, deuant qu'arracher

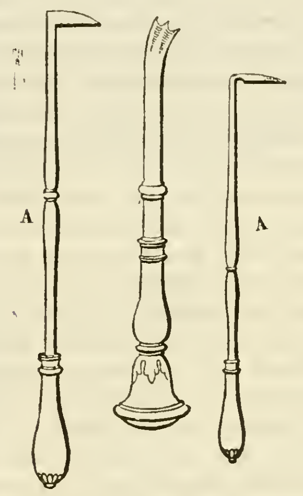
[1] Le paragraphe se terminait ici dans les premières éditions ; ce qui suit date seulement de 1585.

[1] L'édition de 1573 ajoutait, fort inutilement à la vérité : (*et non la superieure*).

[2] Ce chapitre est le 79e de l'édition de 1573.

les dents, il faut que le malade soit assis bas, ayant la teste entre les iambes du dentateur : puis qu'il les dechausse profondément d'alentour de leurs alueoles[1], auec dechaussoirs que tu as icy figurés par A : et apres les auoir dechaussées, si on voit qu'elles tiennent peu, seront poussées et iettées hors auec vn poussoir, duquel tu as icy la figure marquée par B.

Figure d'vn poussoir et dechaussoirs.



Aussi si on connoist que la dent ne puisse estre arrachée par le poussoir[2], on prendra vn dauiet qui t'est marqué par D, lequel est propre à rompre la dent qu'on veut quasser : ou bien on s'aidera des policans marqués par CC, et cestuy par E, selon que le dentateur se sera exercé à tirer des dents : car veritablement il faut estre bien industrieux à l'vsage des policans, à cause que si on ne s'en sçait bien aider, on ne peut faillir à ietter trois dents hors la bouche, et laisser la mauuaise et gastée dedans.

Figure d'vn dauiet et polican.

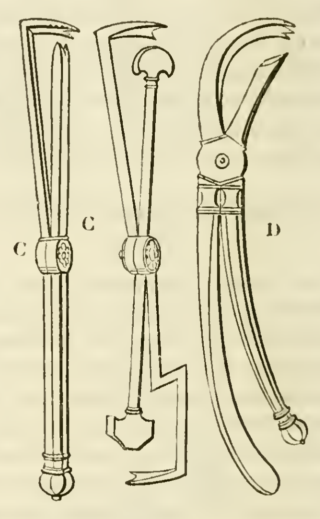
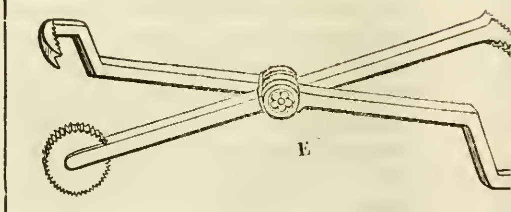


Figure d'autre polican[3].



[1] L'édition de 1561 est plus explicite encore; après avoir dit quand il faut en venir à l'extraction (voyez la note de la page 445), elle ajoute :

Et pour plus commodement faire, faut coupper et dechausser la chair d'autour la genciue et alueole, qui se fera aueeques deschaussoirs, puis les pousser hors de la mandibule aueeques vn poussoir, lesquels tu vois par ceste figure.

[2] Ici, comme on le voit, Paré examine avant tout si la dent tient beaucoup ou peu; dans l'édition de 1561, il commençait dans tous les cas par essayer le poussoir (voyez la note précédente) :

Et si par tel moyen ne peux accomplir ton intention, ajoutait-il, *vseras d'autres instruments nommez* policants *et* dauiet, *comme tu vois par ceste figure.*

[3] Cet instrument était représenté dans

Qu'il soit vray, ie veux icy reciter vne histoire d'vn maistre barbier demeurant à Orleans, nommé maistre François Loüis, lequel auoit par dessus tous l'honneur de bien arracher vne dent, de façon que tous les samedis, plusieurs païsans ayans mal aux dents venoient vers luy pour les faire arracher : ce qu'il faisait fort dextrement auec vn polican, et lors qu'il en auoit fait, le iettoit sus vn ais en sa boutique. Or auoit-il vn seruiteur nouueau, Picard, grand et fort, qui desiroit tirer les dents à la mode

l'édition de 1561 avec ce titre ambitieux:

Autre polican de plus grand industrie et force que les precedents.

Du reste, tous ces instruments avaient déjà été figurés d'abord dans cette édition de 1561, puis reproduits dans les *Dix livres de Chirurgie* en 1564, puis dans l'édition de 1573, et enfin dans les œuvres complètes. Les poussoirs, les déchaussoirs, les daviers avaient été assez bien indiqués par les auteurs antérieurs, et notamment par Guy de Chauliac, mais les pélicans sont d'invention plus moderne; et le nom de l'inventeur m'est resté absolument inconnu.

Voyons seulement par quelles transformations ont passé ces noms étranges de *davier* et de *pélican*, ainsi que nous avons fait pour le mot de *bistouri* (v. t. 1, p.).

La première mention du pélican se trouve donc dans le Traité *des Playes de la teste*. L'auteur, ainsi qu'on l'a vu dans les notes précédentes, y parle d'abord des *deschaussoirs* et du *pousoir*, et je remarquerai que ce *poussoir*, destiné à renverser les dents entières, est le même instrument que le *pied-de-biche* des modernes, employé si mal à propos pour l'extraction des racines, et, dans tous les cas, si mal construit pour l'un et l'autre usage. Après quoi il en vient aux deux instruments qu'il nomme alors *policants* et *dauiet*. Il semble cependant retrancher le *t* du mot *polican* au singulier, mais c'est probablement une faute d'impression; car, en 1565, il répétait encore *policantz et dauiet pour rompre et arracher les dents*. Mais, en 1574, il ôta définitivement le *t* du mot *polican*, première modification de l'orthographe primitive. Dès 1570, Dalechamps avait écrit *pollican* et *pelican*. *Ce que les Grecs nomment* ὀδοντάγραν, dit-il, *est appellé par ceux qui auiourdhuy font expresse profession d'arracher et accoustrer les dents, Dauiet et Pellican*. Il avait emprunté à Paré les figures de ces instruments, tout en donnant une autre orthographe. Plus tard, Isaac Joubert, dans son *Interpretation des dictions chirurgicales de Guy*, écrivait *polican* ou *pelican*. Plus tard encore, Guillemeau accrut l'embarras, en écrivant : *Le polycamp, dit en latin policampus*. Je ne sais où il avait été prendre ce latin barbare, que l'on ne trouve ni dans Blancard ni dans Castelli; le traducteur latin de Paré ne le connaissait pas davantage, et s'était servi d'une périphrase : *forceps dentarius*, qu'il appliquait à la fois au pelican et au daviet. Sur la fin du XVII[e] siècle, Lavauguyon disait encore *polican*, mais Dionis adopta *pélican*, et ce dernier mot est le seul resté dans le langage moderne.

Quant au mot de *dauiet*, nous savons un peu mieux son origine. *Les tenailles*, dit Isaac Joubert, *que M. Guy dit estre semblables à celles dont on relie tonnneaux, sont le mesme* dauiet *ou* dauiel, *que les tonneliers appellent dauid*.

Ainsi le *daviet* ou *daviel* signifiait un petit *david*. Je ne vois pas pourtant que le mot *daviel* ait été employé par d'autres que Joubert. Quant à celui de *daviet*, Paré le conserva dans toutes les éditions qu'il revit lui-même, et c'est pourquoi je l'ai conservé; mais la première édition posthume adopta déjà celui de *davier*. Guillemeau orthographiait *dauiet* dans son texte, et laissait imprimer *dauier* à sa table. Mais ce dernier l'emporta définitivement; il fut préféré par Dionis et Lavauguyon, et depuis lors il est toujours resté en usage.

Le pelican est bien évidemment d'origine française; et il a été adopté avec son nom original par presque toutes les nations de l'Europe. Quant au davier, il remonte beaucoup plus haut, et ne porte ce nom moderne qu'en français.

de son maistre. Arriue, cependant que ledit François Loüis disnoit, vn villageois, requerant qu'on luy arrachast vne dent. Ce Picard print l'instrument de son maistre, et s'essaya faire comme luy : mais en lieu d'oster la mauuaise dent au pauure villageois, luy en poussa et arracha trois bonnes. Et sentant une douleur extreme, et voyant trois dents hors de sa bouche, commença à crier contre le Picard : lequel pour le faire taire luy dit, qu'il ne dist mot, et qu'il ne criast si haut, attendu que si le maistre venoit, il luy feroit payer trois dents pour vne. Donc le maistre oyant tel bruit, sortit hors de table pour sçauoir la cause et raison de leur noise et contestation : mais le pauure païsan redoutant les menaces du Picard, et encor, apres auoir enduré telle douleur, qu'on ne luy fist payer triplement la peine dudit Picard, se teut, n'osant declarer audit maistre ce beau chef-d'œuure : et ainsi le pauure badaut de village s'en alla quitte, et pour vne dent qu'il pensoit faire arracher, en remporta trois en sa bourse, et celle qui luy causoit le mal en sa bouche.

Partant ie conseille à ceux qui voudront faire arracher les dents, qu'ils aillent aux vieux dentateurs, et non aux ieunes, qui n'auront encore reconneu leurs fautes.

Or apres qu'on aura arraché les dents, il faut assez laisser saigner le malade, à fin que par ce moyen la partie en soit deschargée : puis le dentateur de ses doigts comprimera, à l'endroit de la genciue, le lieu duquel l'on aura arraché la dent, tant d'vn costé que d'autre, à fin de reduire et rassembler l'alueole qui aura esté eslargi, et quelquesfois rompu en tirant la dent : et apres on fera lauer la bouche au malade auec oxycrat [1] : et si c'est en temps froid, gardera de s'exposer au vent, de peur qu'il ne se face vne nouuelle fluxion sur les autres dents [2].

CHAPITRE XXIX.

DE LA LIMOSITÉ OV ROVILLEVRE DES DENTS, ET LA MANIERE DE LES CONSERVER [3].

Il faut apres le repas lauer la bouche d'eau et vin, ou eau auec vn peu de vinaigre : semblablement les nettoyer, à fin qu'il ne demeure quelque petit reste de viande, laquelle se corrompt entre les dents, qui fait qu'apres elles s'alterent et pourrissent, et font que l'haleine est de mauuaise odeur. Aussi il se concrée vne ma-

[1] L'édition de 1561 ne fait pas mention de la manœuvre indiquée pour réduire l'alvéole, et prescrit un gargarisme différent; voici le texte qui termine ce qui a rapport dans cette édition aux maladies des dents:

Et la dent ainsi arrachee, laisseras fluer assez de sang, et feras lauer la bouche du patient aueeques vin dans lequel on aura fait vn peu bouillir de la sauge et rosmarin: et le patient ne s'exposera à l'air froit, principalement le iour qu'on aura tiré sa dent.

Je n'ai pas trouvé que la compression de la gencive avec les doigts ait été indiquée par aucun auteur antérieur à Paré ; la date précise de ce procédé ou du moins de sa première publication serait donc 1573.

[2] L'édition de 1573 présentait ici un article spécial sur *les dents artificielles*. Il en a été détaché lors de la publication des œuvres complètes, et nous le retrouverons formant un chapitre spécial au livre *de la Prothèse*, chapitre 3.

[3] Ce chapitre était confondu avec le précédent dans l'édition de 1573.

tiere terrestre, comme vne roüille sur icelles, de couleur iaunastre, qui les corrode comme la roüille le fer: ce qui aduient par faute de les nettoyer et de ne mascher dessus : dont faut oster et racler telle matiere par petits instruments propres à ce faire : puis apres seront frottées d'vn peu d'eau fort et eau de vie meslées ensemble, à fin d'oster le reste que les instruments n'auroient peu faire.

Pour les conseruer, ne faut mascher choses par trop dures, ny rompre noyaux, ny os, et autres semblables: aussi qu'on ne les cure ordinairement auec chose qui les dechausse : et qu'on les frotte auec dentrifrices faits de racines de guimauue boullues en vin blanc et alum de roche, et en soient souuent frottées les dents : aussi poudre faite d'os de seiche, pourcelaine, pierre ponce, alum cuit, corne de cerf, et vn peu de canelle y est souuerainement bonne. Aucuns ne prennent que la crouste de pain bruslée mise en poudre.

Eau pour blanchir les dents fort excellente.

♃. Sal. amm. et gemm. ana ℥. j.
Alum roch. ℥. ß.

Addendo aquæ rosarum quod sufficit, et fiat distillatio [1].

De laquelle userez, et en frotterez vos dents [2].

[1] L'édition de 1573 porte : *addendo parum vini;* l'eau de rose ne faisait pas alors partie de la formule.

[2] A la suite de ce chapitre se trouvait dans l'édition de 1573 un dernier article intitulé : *De la douleur des dents des petits enfants.* C'est par là seulement que cette digression sur les dents se rattachait au livre *de la Generation* (voyez ci-devant la note 4 de la page 443); et cet article a été rattaché au même livre dans les œuvres complètes, où il en forme le dernier chapitre.

CHAPITRE XXX.

DE L'EMPESCHEMENT ET RETRACTION DE LA LANGVE.

L'empeschement et retraction de la langue aucunesfois est naturelle, estant la langue retenue par les muscles et membranes, qui de leur premier iour de leur natiuité, sont ou trop durs ou trop courts. Quelquesfois aussi vient par accident, à cause de quelque cicatrice dure, apres vne vlcere faite sous icelle [1].

On connoist ce vice estre naturel, quand le malade du commencement est fort tardif à parler : et quand la parole luy est venue, il parle hastiuement en bredoüillant : semblablement le ligament qui est sous la langue est raccourci plus qu'il ne doit, tellement que le malade ne peut bien pousser la langue hors la bouche.

Quand ce vice vient par accident, faut trencher et couper au trauers l'attache nerueuse (dite vulgairement le filet) qui la retient, et en ce faisant, se faut donner garde d'inciser les veines et arteres qui sont sous icelle, de peur de flux de sang, qui apres seroit difficile à estancher. L'operation faite, faut faire lauer la bouche du malade d'oxycrat, puis mettre vn drapeau en double, trempé en sy-

[1] Ce chapitre est à peu près entièrement copié du chap. 29 de Paul d'Egine, dans la *Chirurgie françoise* de Dalechamps, sauf quelques idées qui sont elles-mêmes puisées dans les annotations que Dalechamps a jointes au texte de Paul. Ce premier paragraphe, par exemple, est littéralement copié, si ce n'est que Paul ne suppose la langue retenue que *par membranes*, et que Paré y a joint les muscles.

rop de roses seiches ou de miel rosat, dedans la playe, et principalement de nuit, de peur qu'elle ne se reprenne : pour-ce qu'en dormant il ne parle point, et ne remue point la langue. Aussi passera souuentesfois son doigt au dessous, et tirera la langue par interualle hors la bouche.

Or quand il y a danger de flux de sang, à cause de l'incision, on coupera ce ligament en passant vne aiguille enfilée au dessous, la serrant si fort de iour en autre qu'il le coupe [1].

Quelquesfois ce ligament est si large et court, tenant la langue si suiette, que la chirurgie n'y a lieu sans grand flux de sang, et peril du malade.

CHAPITRE XXXI.

DES DOIGTS SVPERFLVS ET DE CEVX QVI SONT IOINTS ENSEMBLE [2].

Le nombre naturel des doigts de la main est de cinq, et ceux qui sont plus ou moins sont superflus et contre nature. Ce qui defaut, ne peut estre restitué par chirurgie : au contraire, ce qui est superflu se peut oster, et quelquesfois non.

Ceux qui sont superflus naissent pres le pouce, ou pres le petit doigt, et rarement les voit-on naistre aux autres doigts. Iceux sont, ou du tout charneux, ou bien ont des os en leur composition, et souuentesfois des ongles. Ceux qui ont des os naissent, ou de la iointure, ayant l'assemblage d'icelle comme le doigt naturel : ou naissent de l'escadron des os des doigts, et ceux n'ont aucun mouuement. Les autres qui naissent des iointures, quelquesfois se remuent et ont mouuement, et le plus communément sont plus courts, et quelquesfois d'egale grandeur au naturel.

Aussi les doigts sont vnis ensemble, et autresfois bien peu separés l'vn de l'autre : ce qui aduient naturellement, ou par accident : naturellement, dés le ventre de la mere, par le vice de la vertu formatrice : par accident, comme à cause d'vne playe, et le plus souuent d'vne brusleure, par l'ignorance du chirurgien, qui n'a eu esgard pendant la cure mettre du linge et autre chose entre iceux : car le cuir estant vlceré tant d'vn que d'autre costé des doigts, iceux se reioignent ensemble. En ces deux accidens, si le chirurgien connoist qu'il y aye peu d'espaisseur, n'ayant que le cuir et bien peu de chair qui les tiennent liés et attachés l'vn contre l'autre, aisément seront separés auec vn rasoir bien tranchant : au contraire, s'ils estoient grandement ioints, et les tendons et nerfs vnis ensemble, en tel cas le chirurgien n'y touchera [1].

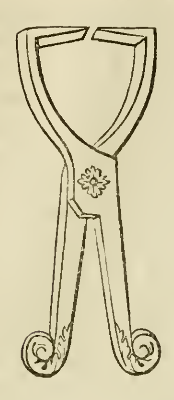
On ampute aisément ceux qui sont charneux, coupant auec le rasoir ce qui est superflu : et s'il y a des os, seront tranchés auec tenailles incisiues, comme tu vois par ces figures.

[1] Ce procédé est indiqué par Dalechamps qui le rapporte à Avicenne.

[2] Ce chapitre qui, outre les matières annoncées par son titre, traite encore de l'ongle incarné et des cors, a été en partie puisé dans les écrivains antérieurs; toutefois Paré peut y revendiquer quelques idées propres que j'aurai soin de signaler.

[1] Cette histoire des adhérences des doigts se lit déjà dans Celse, avec un peu moins de détails qu'ici ; Paré a pu en puiser les idées dans les annotations de Dalechamps au 43e chapitre de Paul d'Egine, qui traite des doigts surnuméraires.

Figures des Tenailles incisiues [1].



[1] L'idée première des tenailles incisives pour l'amputation des doigts revient à Paré, si je ne me trompe. Ainsi, dès 1552, il écrivait dans la seconde édition de ses *Playes d'hacquebutes*, fol. 43.

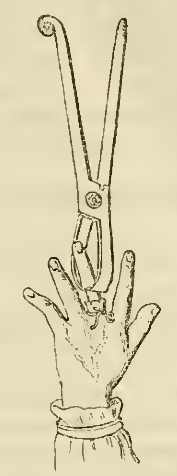
Et si l'alteration et carie est à l'vn des doigtz comme au nommé medius, ou medicus, principalement au milieu de la ioincture, et que raison vous persuade n'y auoir autre remede que d'amputer le doigt (pour ce qui ne se peult faire en tel endroit auec scie) sera necessaire vser de tenailles incisiues, ainsi qu'il appert par ceste figure suyuante.

Et cette figure était la même que l'on voit ici représentant le doigt pris dans une tenaille. Dans cette édition de 1552, il ne recommandait guère ces tenailles que pour les caries articulaires des doigts, et en quelque sorte pour agir seulement sur la portion spongieuse des phalanges. Dans les *Dix liures de chirurgie*. 1564, il reproduisait la même figure, mais avec un texte un peu différent.

Et si la carie estoit en vn doigt, et qu'il n'y eut moyen de la curer, il sera necessaire d'vser de tenailles incisiues, comme tu vois par la figure suiuante. fol. 87.

Cette fois il les recommandait donc pour toutes les sections des doigts indifféremment. Enfin, dans les OEuvres complètes, on ne trouve plus rien qui ait rapport à l'amputation des doigts, et la figure seule est restée comme exemple d'amputation des doigts superflus, mais en désaccord flagrant avec le

Autre Tenaille pour couper les doigts superflus.



Et le reste de la cure se parachevera ainsi qu'il appartient.

Ie dirai encore qu'il y a plusieurs ausquels les ongles entrent en la chair des orteils, qui leur donnent douleurs extremes, et souuentesfois on n'auance rien à couper l'ongle : car recroissant, il fait le semblable mal. Et partant pour la cure, il conuient couper entierement la chair où la portion de l'ongle se cache : ce que i'ay fait souuent auec bonne issue [1].

nouveau texte.— Il ne faut pas oublier que ces tenailles à branches arrondies avaient été imaginées et figurées par notre auteur dès 1545, pour couper les saillies des os brisés par le boulet. J'ai reproduit la figure primitive dans une note de la page 150 du présent volume. Dès 1552, il avait changé ses premières tenailles pour les autres que l'on voit ici, et qui ont les branches coudées à angles; mais il garda cependant toujours la figure qui représente le doigt medius pincé par les tenailles à branches arrondies.

[1] Cette méthode me paraît appartenir à Paré; avant lui les Chirurgiens ne s'attaquaient qu'à l'ongle considéré comme la cause de tout le mal. La question n'est pas

Pareillement aucuns ont des cors aux orteils, qui font grandes douleurs. On les guarit coupant toute la callosité, ou corne, puis on applique dessus aulx pilés : mais pour le plus expedient, les faut cauteriser auec eau forte, ou huile de vitriol.

CHAPITRE XXXII.

LA MANIERE D'HABILLER LE PREPVCE TROP COVRT, ET DES RETAILLÉS[1].

Il se voit à aucuns le prepuce estre trop court, et ne couurir le glan ou extremité de la verge. Or cela aduient, ou naturellement, ou par tailleure dés l'enfance, et ce par commandement de Religion, à sçauoir circoncision, comme aux Juifs, Turcs, et autres[2].

Pour la curation, faut renuerser le prepuce, puis couper la peau interieure en toute sa circonscription, euitant la veine ou artere qui sont droittement sur la verge, entre les deux peaux dudit prepuce : puis sera tiré contre bas, tant que le glan soit couuert et caché, mettant premierement entre le glan et le prepuce vne petite emplastre desiccatiue[3], de peur qu'ils ne se ioignent ensemble : cela fait, il faudra lier le prepuce (que l'on aura tiré) à son extremité, iusques à ce que la cicatrice soit faite : et ne faut omettre laisser vne petite canule au conduit de la verge, à fin que le malade puisse vriner à sa volonté.

Il est icy à noter, que ceux qui ont esté taillés et circoncis par commandement de la loy en leur enfance, puis quittent icelle auec toutes ses ceremonies (à fin de n'estre reconneus pour Iuifs circoncis) sont guaris en ceste sorte[1]. On coupe la peau de la verge contre sa racine tout autour, et quand elle aura ainsi perdu sa continuité, on la tire peu-à-peu en bas, iusques à ce que le glan soit couuert, puis on procedera à la cure pour y faire cicatrice. Tels sont appelés des Latins *Recutiti*, et des François *Retaillés*.

CHAPITRE XXXIII.

DV PREPVCE SI SERRÉ QV'ON NE PEVT DESCOVVRIR LE GLAN DIT PHYMOSIS, ET PARAPHYMOSIS[2].

La constriction du prepuce a deux especes : la premiere, quand le glan

encore décidée de nos jours ; et les deux méthodes comptent des partisans, et ont donné naissance à des méthodes secondaires et à un assez grand nombre de procédés.

[1] Encore un chapitre emprunté à Paul d'Égine, qui a traité le même sujet dans le 53e de son 6e livre Paré n'avait donné d'abord que l'un des deux procédés décrits par Paul; il ajouta le deuxième en 1585, comme je le noterai plus bas.

[2] Les éditions de 1575 et 1559 ne parlaient pas ici des *Turcs*.

[3] L'édition de 1575 dit : *vne petite emplastre de pompholix*.

[1] Il convient de remarquer que dans les éditions de 1575 et 1579 on lisait : *sont guaris en ceste sorte, et sont appelez des Latins Recutiti*, etc. — Aussi le second procédé, dont la description commence par ces mots : *on coupe la peau de la verge*, etc., était passé sous silence, ainsi qu'il a été dit plus haut. Je répète d'ailleurs que tous deux étaient connus des anciens; Celse même avait indiqué le dernier pour remédier à la circoncision ; et enfin Paul d'Egine, plus sage peut-être en ceci que Celse et que Paré, les avait à peu près déconseillés tous les deux.

[2] Ce chapitre est en partie copié textuelle-

est couuert d'iceluy, et qu'on ne le peut retirer contre-mont et descouurir. La seconde, quand le prepuce est retiré contre-mont, qui fait le glan descouuert : et on ne le peut renuerser, et reduire sus le glan. La premiere espece est nommée *phymosis*, la seconde *paraphymosis*.

La cause de la premiere espece, qui est quand le glan ne peut estre descouuert, vient naturellement, ou pour quelque cicatrice et excroissance du prepuce : comme il aduient souuent pour des verrues. La seconde espece vient pour quelque inflammation de la verge, comme pour auoir attouché femmes ordes, dont s'est fait des vlceres entre le prepuce et balanus, auec tumeur et inflammation ; de sorte que l'on ne le peut renuerser : au moyen de quoy on ne sçauroit traiter lesdites vlceres, dont s'ensuit le plus souuent gangrene et mortification de toute la verge, à cause de quoy est necessaire faire amputation d'icelle, pour euiter la mort.

Pour la cure du prepuce serré, ayant mis le malade en bonne situation, on tire le prepuce en deuant, l'estendant et ouurant autant qu'il sera possible : et si la constriction est faite à raison d'vne cicatrice, on le coupera en trois ou quatre endroits en son interieure partie, ce qui se fera commodément auec vne bistorie courbe : et ne faut que lesdites incisions penetrent iusques à l'exterieure partie d'iceluy, lesquelles seront distantes l'vne de l'autre egalement [1].

Si l'astriction vient pour quelque chair superflue ou verrues, conuiendra la consommer, comme les verrues du col de la matrice et de la verge.

ment, en partie extrait du 55e chapitre de Paul d'Egine traduit par Dalechamps, *Chir. françoise*, p. 296.

[1] Dalechamps rapporte quelques observations de phimosis et de paraphimosis qui ne manquent pas d'intérêt.

« I'ay veu en vn ieune enfant de six ans vne constriction naturelle, estant le trou du prepuce si petit, que non seulement le glan ne se pouuoit descouurir, ains qu'en pissant il sentoit grandissime douleur, et presque conuulsion, auec noirceur et liuidité du bout de la verge, mettant longtemps à rendre son vrine : et fut guary par circoncision du prepuce faicte auec des taillans, en peu de iours.

» I'en ay veu vne semblable en vn fort grand seigneur, qui deliberoit y faire remedier par chirurgie, mais non accompagnée de si facheux accidens, ains qui luy apportoit seulement longueur d'vriner, et quelque difficulté de ieter la semence.

» Vn autre personnage de grande qualité est tombé entre mes mains et de certains doctes chirurgiens, souffrant phimosis et paraphimosis, à cause que l'interieure partie du prepuce auoit vne callosité si epaisse, et quelques creuasses, que sans extreme tourment il ne pouuoit ny couurir ny découurir le glan, et auoit ce bon seigneur appris par vsage, quand le glan estoit découuert, racler ladicte peau interieure auec vn caniuet bien tranchant, de laquelle il emportoit beaucoup de cal, et de cela se sentoit fort allegé en tirant et retirant son prepuce. Luy ayant predit le danger où nous le voyions, de tomber en chancre, d'vn coup de ciseaux on luy tailla le prepuce, depuis son extremité iusques à sa racine. Apres quelques ans luy estant venu le chancre, la verge luy fut tranchée et extirpée auec heureux succes : enfin il est mort d'vne fieure continue.

» I'ay veu en vn artisan paraphimosis auec priapisme causez de grosse ventosité, s'exacerbans toutes les nuictz en maniere de fieure double tierce, ou quotidienne, auec douleur insupportable et liuidité.

» Ordinairement nous voyons en ceux qui se sont approchez des femmes mal nettes,

Et là où il seroit tout en sa circonference adherant contre le glan, ne reçoit curation [1].

CHAPITRE XXXIV.

DE CEVX QVI N'ONT POINT DE TROV AV BOVT DV GLAN, OV QVI L'ONT AV-DESSOVS, ET QVI ONT LE LIGAMENT DE LA VERGE TROP COVRT [2].

Plusieurs de leur naissance n'ont point le bout du glan percé, mais bien au dessous pres le filet, à cause de quoy ils ne peuuent vriner droit, s'ils ne renuersent la verge contre le ventre : ils ne peuuent aussi engendrer, parce que ceste imperfection les empesche de ietter droit la semence dans la matrice. En telle disposition on vse de la chirurgie. C'est que l'on tire le prepuce de la main senestre, et de la dextre on coupe le bout du prepuce et l'extremité du glan, ioignant le trou qui est au dessous.

Aucuns ont le ligament de la verge fort court, de façon qu'en l'erection d'icelle elle n'est droite, ains tortue, en sorte que cela empesche la generation, la semence ne pouuant estre iettée en la matrice de ligne droite : et pour ce faut couper le filet le plus dextrement que il sera possible, et traiter la playe comme les autres, ayant esgard à la partie.

Il y a des enfans qui naissent ayans

phimosis, estant le prepuce si enflé et enflammé, que le glan ne se peut dechaperonner, auec vlceres et du prepuce et du glan, et effusion d'vne humeur virulente, que vulgairement ilz appellent *chaudepisse*, et aucuns *gonorrhee*.

» I'ay bien voulu noter ces obseruations, à fin que le curieux lecteur se façonne à rechercher les diuerses causes des maladies, encore que les auteurs ne les specifient. » — *Chirur. françoise*, 1570, in-8°, p. 299.

Du reste, A. Paré a décrit un procédé spécial pour la réduction du paraphimosis, au livre *De la grosse-verole*, chap. 15.

[1] Paul d'Egine avait traité de cette adhérence complète du prépuce dans son 56e chapitre, et proposé un procédé pour la détruire. Ce procédé ne pouvait en aucune manière atteindre le but; et ce n'est que de nos jours que M. Dieffenbach en a imaginé un qui semble devoir être plus efficace. L'arrêt porté par A. Paré était donc parfaitement justifié à son époque; et il faut même remarquer que c'était là l'expérience qui décidait contre l'autorité des anciens.

[2] Ce chapitre est composé de trois portions fort distinctes. La première, relative à l'hypospadias est empruntée au 54e chapitre de la Chirurgie de Paul d'Egine; et la résection du gland est décrite par Paul avec bien plus de détails que par A. Paré. Je noterai que l'hypospadias était regardé au XVIe siècle comme une affection très rare; Dalechamps, après avoir rapporté ce qu'en avaient dit Galien et Paul, ajoute : *Ie ne trouue point que les autres auteurs modernes ou anciens, Grecz, Latins ou Arabes, ayent traicté de ceste maladie : et aussi elle est fort rare, fors Albucasis:* et plus bas : *De moy ie ne l'ay onc veuë qu'en un ieune homme de 14 ans, sus lequel ne fut lors executee aucune operation.* — Ouv. cité, p. 296.

La deuxième partie concerne la section du frein de la verge, et n'offre rien à remarquer.

Mais le dernier paragraphe n'a aucun rapport avec le titre du chapitre; il a été ajouté par l'auteur en 1579, sans que rien le distingue du texte qui précède, ni indication marginale, ni même un simple alinéa. Paul avait consacré à l'oblitération de l'anus le 81e chapitre de sa Chirurgie; mais il ne paraît pas que Paré l'ait consulté; et le pronostic qu'il porte en terminant, d'après son expérience personnelle, bien qu'il ne soit pas d'une certitude absolue, ne souffre cependant que de bien rares exceptions.

le siege clos d'vne membrane qui garde les excremens de sortir : ausquels pour le deuoir de nostre art, il y conuient faire ouuerture, et l'ayant faite, on voit sortir quelques excremens : mais neantmoins cela, i'ay remarqué que tels enfans ne viuent pas longs iours qu'ils ne meurent.

CHAPITRE XXXV.

DE LA CAVSE DES PIERRES [1].

Les pierres qui se font en la vessie prennent le plus souuvent leur origine des reins, et descendent en la vessie par les vaisseaux vrinaires.

La cause d'icelles est double, à sçauoir materielle et efficiente. La cause materielle, pour la pluspart, sont gros humeurs gluans, espais et visqueux, faits de crudités causées par intemperature et exercices immoderés, principalement soudain apres le past : et pour ceste cause les enfans sont plus suiets à ceste maladie que les plus aagés, ainsi que l'on voit par experience, à raison de leur insatiable voracité [1]. La cause efficiente est la chaleur excessiue, qui consume la serosité subtile, et la plus terrestre demeure et se seiche, ainsi que voyons és tuiles et briques estre fait, desquelles le feu consumant l'humidité, le reste se tourne en pierre. Ce qui y aide beaucoup, ce sont les conduits et voyes urinaires trop estroits, en sorte que les excremens gros et visqueux ne peuuent passer et estre iettés hors par iceux, ains demeurent dans la substance des reins ou de la vessie, puis s'amassent les vns sur les autres : ainsi par addition est faite vne pierre, comme par escaille, crouste ou escorce. Et tout ainsi que le chandelier trempant sa meiche par plusieurs fois dans le suif, il en fait vne grosse chandelle : semblablement la partie de l'vrine plus crasse et gluante en passant sur vne petite arene ou pierre, s'adhere contre, et s'incruste, puis par quelque espace de temps se grossist, et fait vne grosse pierre.

L'vrine contenue en la vessie, depuis qu'elle est eschauffée, rend grande chaleur au corps : partant il est bon de pisser souuent [2].

[1] Les quinze chapitres qui vont suivre, du 35e au 50e, constituaient le livre *Des pierres* dans les *Dix liures de Chirurgie* publiés en 1564 ; et le texte primitif n'a subi que peu de modifications ; nous les signalerons avec soin.

Ce traité des pierres est en partie calqué sur ce qu'en a écrit Franco dans son *Traité des hernies*, édition de 1561 ; et même pour la description du grand appareil, emprunté par Franco à Marianus Sanctus, nous verrons que Paré a pris pour principal guide Franco : bien que les modifications notables qu'il a faites à l'appareil primitif témoignent qu'il a eu d'autres enseignements. Ainsi que je l'ai dit dans mon Introduction, A. Paré n'ayant jamais fait la taille, il est probable que c'est de Laurent Collot qu'il tenait au moins en partie ce qu'il a ajouté au texte de Franco.

[1] Ces mots, *à raison de leur insatiable voracité*, ne datent que de 1585, mais l'observation de la plus grande fréquence de la pierre chez les enfants, avait déjà été faite par Albucasis.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1585 ; le reste du chapitre, sauf l'intercalation signalée dans la note précédente, est littéralement reproduit d'après l'édition de 1564. Ce n'est d'ailleurs qu'une analyse du commencement du chapitre 31 de Franco : *De la pierre en la vessie*, ouvrage cité p. 104 ; Franco rapporte de même, d'après Galien, cette comparaison des tuiles séchées au four.

La théorie de Marianus Sanctus est un peu différente. Il admet que certaines pierres

CHAPITRE XXXVI.

DES SIGNES DES PIERRES ÉS REINS, ET EN LA VESSIE.

Les signes de la pierre engendrée és reins sont, que le patient iette auec l'vrine des arenes rouges ou iaunastres, et sent vn prurit obtus aux reins, auec grauité et pesanteur des lombes[1] : et quand il se meut, il souffre vne douleur poignante, et stupeur ou fourmiement aux lombes, hanches et cuisses, à cause que la pierre estant enclose dedans le rein ou dans le pore vretaire, presse les nerfs procedans des vertebres des lombes.[2]

On connoistra la pierre estre en la vessie par ces signes : c'est que le malade sent vne pesanteur (sçauoir est si elle est grosse) au siege et perineum, auec douleur iectigatiue et poignante, qui s'estend iusques à l'extremité de la verge, tellement qu'il la tire et frotte tousiours, dont elle vient allongée et relaxée outre mesure : et le plus souuent l'a roide, pour la douleur qu'il souffre : auec grande enuie de pisser, mais ne peut bien librement, et quelquesfois ne pisse que goutte à goutte : et en vrinant sent vne extreme douleur, croisant les iambes[1], et seant contre terre auec cris et gemissemens, auec tres grandes espreintes, à cause que la pierre est chose estrange à nature. Parquoy la vertu expultrice s'efforce à la ietter hors, qui cause les espreintes : et par icelles souuent le muscle du siege nommé sphincter, est relasché : lors portion de l'intestin droit sort dehors, et à d'aucuns par les espreintes leur viennent les hemorrhoïdes, auec extreme douleur. En outre, au fond de leur vrine est trouué vn humeur gros, visqueux et gluant, quelquesfois aussi gros comme des petites huistres, ou comme du blanc d'œuf : et telle chose demonstre que la pierre est faite par diminution de chaleur naturelle. D'auantage le malade a vne couleur palle, iaunastre ou liuide, et les yeux battus, ne pouuant reposer ny dormir qu'à grande peine, à cause qu'il est presque en continuelle douleur.

D'abondant, on connoistra par la sonde, en situant le patient debout, vn peu courbé deuant, les iambes distantes l'vne de l'autre d'vn pied ou enuiron, et qu'il soit appuyé par derriere : alors on appliquera vne de ces sondes (telle qu'il sera besoin) premierement ointe d'huile ou beurre, la passant dextrement iusques dedans la capacité de la vessie s'il est possible.

Et où par telle situation on ne pourroit mettre la sonde en la vessie, il conuiendra situer le malade sur le bord de son lit, vn peu à la renuerse,

sont produites par le chaud et le sec, d'autres par le froid et l'humide, et en tire cette conséquence qu'on ne peut espérer de les dissoudre toutes avec un remède unique. L'exposition de cette étiologie tient près de trois pages in-fol. de 65 lignes à la page. — *De lapide renum et vesicæ*, in *Thesaur. Chirur. Uffenbachii*, p. 901 à 904.

[1] Hip. aux *Epidemies*. — A. P.

[2] Ce premier paragraphe formait le deuxième chapitre du livre *des Pierres* en 1564, sous ce titre : *Des signes des pierres és reins* ; et ce qui vient après constituait le troisième, intitulé : *Des signes de la pierre en la vessie*.

[1] Dans l'édition de 1564, l'auteur ajoutait en marge :

Les patientz sont enseignez de nature à croiser les iambes : car ce faisant reculent la pierre du conduit, qui fait qu'apres vrinent mieux.

les genoux pliés, et les talons pres des fesses, comme tu pourras voir en la figure depeinte cy apres de ceux à qui on tire la pierre par incision. Ce faisant on mettra la sonde plus facilement dedans la vessie, et par icelle on sentira la pierre par vne resistance et dureté d'vn corps dur, auec vn son sourd au bout de la sonde, qui fera iuger veritablement y auoir vne pierre.

Et noteras icy pour vn precepte, qu'entre tous les signes susdits, celuy de la sonde est le plus certain pour connoistre s'il y a pierre ou non [1]. Toutesfois il aduient qu'on la peut trouuer au sens du tact, à cause qu'elle sera contenue en vne aposteme, ou enueloppée d'vn humeur gluant ou visqueux, ou couuerte d'vne membrane : quelquesfois aussi que la pierre est petite et errante en la vessie, qui fait qu'on ne la peut pas tousiours trouuer, et quelques iours apres on la trouue.

Or les sondes doiuent estre proportionnées selon le sexe et les aages. Partant il en faut auoir de petites, longues, moyennes, grosses, menues, courbées, et droites [2].

D'auantage, lorsqu'on les met en la vessie pour les faire vriner, il y faut mettre dedans vn filet d'argent, pour empescher que quelque humeur ou sang ne s'engorge au bout, qui seroit cause que l'vrine ne pourroit passer au trauers : et quand elle sera dans la vessie, on doit retirer le fil d'argent, à fin que l'vrine passe librement au trauers d'icelle [1].

[1] Les éditions de 1564, 1575, 1579, et après elles l'édition latine, présentent en cet endroit une variante notable. Après ces mots : *s'il y a pierre ou non*, on lisait immédiatement : *Et seront lesdites sondes courbées, et le chirurgien en aura de diuerse longueur et grosseur pour la diuersité des corps. Dauantage lorsqu'on les met dans la vessie*, etc.

C'est donc en 1585 que Paré a ajouté les deux phrases qui suivent touchant certaines difficultés du diagnostic. Dans toutes les éditions postérieures on lit : *Toutesfois il aduient qu'on la peut trouuer*, comme je l'ai laissé dans le texte; je dois dire pourtant que le sens me parait exiger ici une négation, et qu'il faudrait lire : *Toutesfois il aduient qu'on ne la peut trouuer*.

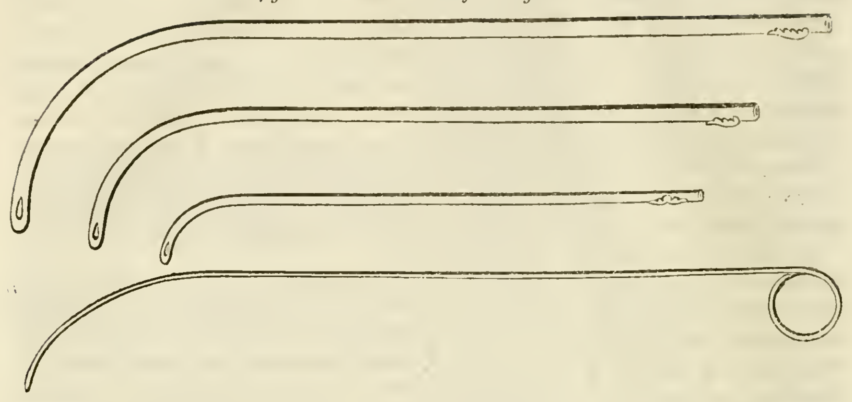
[2] Le traducteur latin a ajouté ici de son chef quelques détails que je vais reproduire :

Vbi in urethram immissi (*quod imprudens ante omiseram*) *ad cervicem vesicæ pervenerunt* (catheteres) *non recta in vesicam intrudendi sunt, sed simul cum cole sinistra manu comprehenso in ipsam vesicam dextra molliter demergendi, in viris præsertim ob viæ longitudinem et inflexionem quæ fit in modum litteræ S. In mulieribus non ita ob colli vesicæ brevitatem et rectitudinem.*

[1] Tout ce tableau des signes de la pierre est emprunté au chapitre de Franco déjà cité, à l'exception du premier paragraphe, relatif aux pierres des reins. Marianus Sanctus a un passage assez curieux au sujet de la colique néphrétique causée par des pierres rénales :

« Il reste un caractère digne d'attention : c'est que cette affection est dite *paroxismale*, selon Avicenne, et que les accès sont séparés tantôt par un mois, tantôt quatre mois, et quelquefois un an entier de calme, selon la lenteur ou la rapidité que la pierre met à s'accroître. Quelquefois elle croît avec une telle célérité que le malade semble près de mourir subitement, à cause de la douleur déterminée par cette croissance de la pierre arrêtée dans quelqu'un des conduits de l'urine. C'est ce qui m'arriva à Raguse, accablé que j'étais de sables, de graviers, de douleurs arthritiques aux pieds et aux mains (je ne dis pas véroliques) ; de telle sorte que j'étais à la mort, et cela si rapidement que j'eus à peine le temps de prendre ma poudre, dont la vertu et l'efficacité amenèrent ma délivrance. Vertu si grande, que souvent en vingt-quatre heures, au plus en trois jours, le malade est tiré de sa langueur avec l'extraction de la pierre. Cette poudre est

La figure des sondes et du fil d'argent est telle.



CHAPITRE XXXVII.

DV PROGNOSTIC DES PIERRES [1].

La pierre estant sortie hors de l'vn des reins, et arrestée dans son vretere, en sorte qu'elle le bouchant du tout, ce neantmoins le patient ne laissera à vriner : parce que la nature ayant fait nostre corps double, l'vrine regurgitera, et sera vacuée par l'autre vretere. Et si tel accident aduient aux deux, l'vrine sera du tout supprimée, qui sera cause de la mort du patient, et en mourant fera semblables aspirations que ceux qui se noyent en vne grande eau, à raison que l'vrine regorge dedans la grande veine caue, et par consequent és autres, et meurent : pource que la chaleur naturelle est suffoquée et esteinte par la trop grande multitude d'vrine : et aussi aucuns la vomissent, ce que i'atteste auoir veu souuentes fois [1].

Ceux à qui nature iette quelque petite pierre des reins, et s'arreste aux vaisseaux vreteres, aucunes font vne extreme douleur, iusques à ce qu'elles soyent descendues dans la vessie, et ont plusieurs accidens, comme espreintes, et volonté d'aller à la selle et vriner, et ne peuuent, pource qu'ils sont le plus souuent

la propriété de l'excellent et très brave capitaine Antoine Rincon, chambellan et conseiller du roi très chrétien, seigneur de Germola et Petralata, etc. » *Loco citato*, p. 904. Il donne à la page 906 la formule de cette précieuse poudre, composée de semence et de racines de persil et de fleurs de chardon étoilé séchées au four, pulvérisées, et données à la dose d'un à deux scrupules.

Quant à la pierre de la vessie, A. Paré a omis le précepte, reproduit par Franco d'après bien d'autres, d'introduire le doigt dans le rectum. Du reste, il est juste de reconnaître que la symptomatologie de Franco, à peu près copiée par A. Paré, est bien plus riche et plus complète que celle de tous les écrivains antérieurs.

[1] Franco parle peu du prognostic ; et presque tout ce chapitre me paraît appartenir à Paré. On y trouvera cependant l'étiologie de Marianus Sanctus sur les pierres causées par le chaud et par le froid ; et quelques idées de Franco, notamment sur la formation des pierres dans les reins chez les vieillards, et chez les enfants dans la vessie.

[1] Cette dernière phrase : *Et aussi aucuns la vomissent*, etc., est une addition de 1585.

constipés de ventosités : qu'il soit vray, ils routent quasi continuellement. Et si le patient esternue, ou qu'il tousse, ou qu'il fasse quelque grande commotion de corps, il sent vne douleur poignante (principalement si elle est cornue, et si elle a des asperités) à l'endroit où est la pierre arrestée. Semblablement la douleur est communiquée à la hanche et à la cuisse, et à d'aucuns leur semble qu'on leur tire en haut les testicules par vne grande violence. D'auantage sont vexés de la colique, auec vomissemens bilieux et sueurs vniuerselles.

La pierre s'engendre le plus souuent aux vieux és reins, qu'elle ne fait és ieunes, à raison que leur faculté expultrice est plus debile. Au contraire, elle s'engendre en la vessie des ieunes plus souuent qu'aux vieux, d'autant plus que leur chaleur naturelle est plus forte, et par consequent leur faculté expultrice est plus vigoureuse, et aussi pource qu'ils sont plus excessifs à la crapule, comme auons dit cy deuant.

Et quand elle est en la vessie, et que le patient iette du sang auec l'vrine, c'est signe que la pierre n'est grosse ny vnie : mais au contraire, est petite et cornue, ou espineuse, c'est à dire auec asperités : car d'autant plus qu'elle est petite, plus facilement entre dedans le col et orifice de la vessie, et par ce moyen a plus de peine à en estre reculée et à r'entrer dedans sans violence, pource qu'elle esgratigne et vlcere les parties où telles asperités touchent, qui est cause de ietter le sang par la verge.

Aussi quand l'vrine est blanche et laiteuse, c'est signe que la pierre est vnie : pareillement le patient ne sent telle douleur, que lorsqu'elle a des asperités.

Et si la pierre estant aux reins est espineuse, il sentira douleur piquante comme d'aiguillons, ne se pouuant plier ny remuer qu'auec peine : s'il trauaille, il iette vne vrine sanguinolente, voire quelquesfois le sang tout pur, à cause de la violence qu'elle fait contre les parois des colatoires où elle a esté procreée.

Or les pierres qui naissent aux reins seront grosses et petites, et de diuerses formes et figures, à raison des interceptions ou petits ventricules qui sont au profond des cauités des colatoires. Veritablement i'en ay trouué en aucuns estans decedés, de grandes comme le doigt, et de figure d'vn léurier, autresfois d'vn porc, autresfois rondes et vnies, autresfois quarrées, et auec plusieurs asperités, comme pomme de pin : autresfois vne seule, autresfois plusieurs, et de diuerses couleurs, comme noires, iaunastres, blancheastres, rougeastres, cendrées, et autres de diuerses formes et couleurs, selon la temperature des patiens.

Des choleriques et maigres, les pierres sont communément faites par chaleur et siccité estrange : et des phlegmatiques et gras, par froideur et congelation, et par obstruction des conduits.

[1] La pierre qui est en la vessie est quelquesfois errante, autresfois attachée en haut, ou en bas, ou au fond. Si elle est attachée au fond, le patient, pour pisser à son aise, se couche sur les reins : et si elle est en haut, il se

[1] Ce paragraphe se lit pour la première fois dans l'édition de 1585.

courbe pour vriner : si elle en est bas, il se tient debout : et si elle est errante, qui est lors qu'elle est petite, il se met en diuerses figures.

Quelquesfois la pierre tombe du fond de la vessie au conduit de l'vrine, et du tout le bouche, dont aduient entiere suppression d'vrine. Alors il faut situer le patient sur le dos, et esleuer les iambes en l'air, l'agitant et secoüant comme si on vouloit ensacher quelque chose dans vn sac, à fin de la repousser hors du conduit de l'vrine : et semblablement se peut repousser auec vne sonde.

Ceux qui ont la pierre és reins ou en la vessie, sont presque en continuelle douleur : toutesfois à d'aucuns leur douleur vient par paroxysmes, et seront quelquesfois vn mois ou deux, plus ou moins, voire vn an entier, sans sentir de douleur [1], qui est lors que les pierres sont licées et polies : mais si elles sont raboteuses auec asperité, causent de tres grandes douleurs, principalement apres auoir pissé : à cause que le corps de la vessie se comprime et resserre contre la pierre pour ietter l'vrine : et la pierre qui luy est contre nature, la vertu expulsiue s'efforce autant qu'elle peut la vouloir ietter hors. Or ces pauures lapidaires, pour l'extreme douleur qu'ils endurent, desirent plus mourir que viure, qui fait qu'ils s'exposent entre les mains du tailleur : mais le plus souuent c'est trop tard. Car iamais ils ne s'y mettent, si ce n'est lors que leurs vertus sont prosternées et abbatues, et la vessie escorchée et vlcerée, qui est cause qu'ils meurent. Partant n'en faut donner aucun blasme au chirurgien.

[1] Le paragraphe s'arrête ici dans les premières éditions, le reste a été ajouté en 1585.

Ceux qui ont pierres aux reins, le plus souuent font les vrines claires, et quelquesfois laiteuses et sanieuses auec du poil [1].

Les femmes ne sont si suiettes d'engendrer pierres comme les hommes, à cause qu'elles ont le col de la vessie plus court et plus large, laxe et ample : parquoy lorsqu'il y a commencement de pierre, elle sort deuant qu'elle soit fort grosse : neantmoins à aucunes se forment et grossissent autant qu'aux hommes, dont les conuient inciser, et leur aider par semblables remedes qu'on fait aux hommes.

Lorsque la pierre excede la grosseur d'vn œuf és hommes, le plus souuent en la tirant on dilacere le corps de la vessie. Et si telle chose est faite, l'vrine fluera inuolontairement à iamais, à cause que la vessie est nerueuse et exsangue : parquoy ne se peut consolider ny reünir, et d'auantage le plus souuent y suruient inflammation et gangrene, et par consequent la mort.

Les pierres mediocrement grosses se tirent plus seurement, et le malade en eschappe plustost que si elles estoient petites, à raison que le malade est accoustumé de longue main à patience, en tolerant ordinairement inflammation, douleur, et autres accidens : ce qui n'est de mesme aux autres.

Si la pierre adhere fort contre la vessie, et est couuerte d'vne membrane, la voulant tirer on dilacere ladite vessie, et par tel moyen s'ensuit conuulsion, gangrene, et par consequent la mort. Tu dois icy noter, que la pierre estant ainsi couuerte

[1] Ces mots, *et quelquesfois laicteuses*, etc., sont encore une addition de 1585.

d'vne membrane, mal-aisément se peut trouuer par la sonde.

En outre, si la pierre est de figure longue, et que l'on la prenne en trauers, on dilacerera et rompra-on la vessie, dont s'ensuiuront les accidens predits.

Si le chirurgien par cas fortuit pince le corps de la vessie avec ses instrumens, et qu'il la dilacere et separe des parties où elle est iointe, s'ensuiura conuulsion et autres accidens predits. Or parce qu'elle sera separée des parties où elle adhere, se fera grande inflammation, à cause du sang qui coulera entre icelles parties, lequel se putrefiera suiuant l'aphorisme d'Hippocrates, qui dit : *Si in ventrem sanguis præter naturam effunditur, necessariò putrescit.* Parquoy s'ensuiura aussi gangrene, mortification, et consequemment la mort.

Apres auoir ainsi escrit les causes des pierres qui sont trouuées au corps, la maniere comme elles sont procreées, les signes des lieux où elles sont, les symptomes et accidens, et le prognostic : à present faut escrire la curation, à sçauoir preseruatiue et curatiue, et comme il faut diuersifier les remedes et instrumens selon les corps et parties où elles sont trouuées.

CHAPITRE XXXVIII.

DE LA CVRE PRESERVATIVE [1].

La cure preseruatiue sera faite en ordonnant le regime sur les six choses non naturelles, en euitant les causes qui engendrent humeurs gros et visqueux.

Donc pour t'en instruire sommairement, faut euiter la demeure en vn air gros et vaporeux. Quant aux alimens, faut s'abstenir de poisson, chair de bœuf, de porc, oiseaux de riuiere, legumes, formages, laictages, œufs frits et durs, ris, patisseries, pain sans leuain, et generalement tous autres alimens qui font obstruction. Aussi se garder de manger ails, oignons, porreaux, moustarde, espiceries, et generalement toutes choses qui eschauffent le sang, et principalement ceux esquels on aura coniecturé que la cause de la pierre vient par excessiue chaleur. Et quant à leur boire, faut s'abstenir de mauuaises eaux, marescageuses et bourbeuses, et de gros vins troubles, bieres, et autres breuuages semblables. En outre ne faut trop manger, ne gloutement, de crainte qu'il ne s'engendre des crudités, et par consequent obstructions. Le dormir tost apres le repas est fort nuisible, à cause qu'il engendre crudités. Le trop veiller, trauailler, et ieusner sont aussi incommodes, pource qu'ils enflamment le sang, et si sont cause aussi d'indigestion et de chaleur estrange. S'il y a repletion, faut vacuer tant par medicamens et phlebotomie, que par vomissement, lequel est vn singulier remede pour precaution de la pierre. Il ne faut aussi mespriser les passions de l'esprit. Et pour l'euacuation des humeurs cras et visqueux, tu pourras auoir le conseil du docte medecin : toutesfois considerant qu'on ne peut toujours le recouurer, ie t'ay bien voulu icy descrire aucuns remedes bons et approuués, desquels pourras vser selon que verras estre besoin : et icy noteras pour vn pre-

[1] Franco a un chapitre *De la cure de la pierre aux reins*, qui traite des mêmes matières que celui-ci et que le suivant; mais la rédaction de Paré est tout-à-fait différente.

cepte de Galien[1], qui a commandé qu'il faut euiter les choses diuretiques et fortes purgations au commencement de l'inflammation des reins ou de la vessie, parce qu'elles l'augmenteroient, y faisans fluer les humeurs en plus grande abondance : qui seroit cause d'augmenter la douleur et autres accidens. Parquoy faudra vser en tel cas de choses refrigerantes et lenientes, tant par dedans que par dehors, comme de ce syrop :

♃. Summitatum maluæ, bismal. et violariæ ana m. ß.
adic. altheæ ℥. j.
Glycyrrhizæ rasæ ʒ. iij. ß.
Quat. seminum frigid. maiorum ana ʒ. j.
Fiat decoctio. Accipe prædictæ decoctionis ℔. ß. et in colatura dissolue :
Sacch. albiss. ℥. ij.
Mellis albi ℥. j. ß.
Fiat syrupus secundum artem.

Duquel le patient pourra vser souuent. Aussi vsera par fois d'vne demie once de casse fraischement mondée, auec vne dragme, ou dragme et demie, ou deux dragmes de rheubarbe en poudre, selon qu'il en sera besoin, deux heures deuant le past. Tu pourras aussi vser de cest apozeme auec grand effet.

♃. Rad. asparagi, graminis polypodij quercini, passularum mundatarum ana ℥. ß.
Betonicæ, herniosæ, agrimoniæ, omnium capill. et bipinellæ ana m. ß.
Quatuor semin. frigid. maiorum, seminis fœniculi ana ʒ. j.
Folior. senæ ʒ. vj.
Fiat decoctio ad ℔. ß. in colatura dissoluat. :
Syrupi de alth. et de herniosa ana ℥. j. ß.
Fiat apozema clarif. et aromatis. cum tantillo cinnamomi pro duabus dosibus : capiat primam dosin manè duabus horis ante cibum, et alteram quarta pomeridiana.

L'vsage des choses diuretiques sont bonnes à ceux qui sont suiets à ietter de la grauelle, d'autant qu'elles prouoquent à vriner, et ne demeurent gueres à passer par les reins et pores vreteres. Les matieres qui causent la pierre n'ont pas loisir de s'assembler pour s'endurcir et lapidifier[1].

Parquoy on vsera parfois du bouillon qui s'ensuit, lequel est de merueilleux effet et bien experimenté[2] :

Prenez vn coq et vn jarret de veau, qu'on fera cuire en eau auec vne poignée d'orge, racines de persil, oseille, fenoil, chicorée, brusci, de chacun vne once : des quatre semences froides concassées de chacune demie once : à la fin on adioustera fueilles d'oseille, pourpié, laictue, sommités de maulue, violettes de Mars, de chacune demie poignée.

Puis sera gardé le boüillon : duquel le patient en prendra par quatre matins, deux heures deuant manger, la quantité de demy sextier auec vn doigt de jus de citron, le faisant boüillir vn boüillon auant chasque prise, et en bref on verra vne operation merueilleuse. Car par l'vrine on verra arenes et grande quantité de matiere crasse et visqueuse. Parquoy demonstre par son effet, qu'il nettoye et expelle les matieres des parties dediées à l'vrine, et ne fait aucune nuisance à l'estomach, ny aux autres parties par où il passe : ie puis dire

[1] Au 13. de la *Methode*. — A. P.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1585.

[2] En 1564 et 1575, Paré se contentait de dire que son bouillon était *d'vn merueilleux effet*. En 1577 il ajouta : *et bien experimenté*; et, ce qui est assez curieux, c'est qu'alors même il changeait la composition du bouillon, et le faisait avec *vn coq* au lieu d'*vn chapon* qu'il avait recommandé auparavant. Du reste, la plupart de ces formules ne sont

que c'est vn aliment medicamenteux.

Tu pourras aussi vser de la poudre suiuante auec grand profit.

℞. Nucleorum mespil. ℥. j.
Pul. elect. diatrag. frigidi ʒ. ij.
Quatuor seminum frigidor. maiorum mundatorum, glycyrrhizæ rasæ ana ʒ. j.
Semi. saxi. ʒ. ij.
Seminum milij solis, genistæ, pimpinellæ, brusci, et asparagi ana ℈. j.
Semin. altheæ ʒ. j. ß.
Sacc. albissimi ℥. vj.
Fiat puluis.

Il faut vser de ceste poudre le premier iour de la lune nouuelle, du premier quartier de la pleine lune, et du dernier quartier, et tous les mois ensuiuans, et en prendre la quantité d'vne cuillerée au matin à trois heures deuant manger.

Aussi lexiue faite des cendres de troncs de febues, est singuliere pour tel effet.

Outre-plus pourra le patient vser d'vn clystere tel que cestuy-cy.

℞. Lactucæ. scariolæ, fol. sali. portulacæ, ana m. j.
Flor. viol. et nenuph. ana p. ß.
Fiat decoct. ad ℔. j. In colatura dissolue :
Cassiæ fistulæ ℥. j
Mell. viol. et sacc. rub. ana ℥. j.
Olei viol. ℥. iiij.
Fiat clysterium [1].

Autre pour seder pareillement la douleur.

℞. Flor. camom. melil. summit. aneth. berul. ana p. ij.
Fiat decoct. in lacte vaccino, et in colatura dissolue :
Cass. fist. et sacc. albi ℥. j.
Vitell. ouor. num. iij.
Olei aneth. et cam. ana ℥. ij.
Fiat clysterium.

Par dehors sur les reins et au long on appliquera de l'onguent rosat, *nutritum* ou *populeum* seuls ou meslés ensemble : puis par dessus, vne seruiette trempée en oxycrat.

Or si la generation de la pierre prouient par frigidité, il y faut subuenir par choses contraires, dont faudra vser souuent du remede suiuant.

℞. Tereb. veter. ʒ. j.
Cortic. citri. ʒ. ij.
Aquæ coctæ ℥. j. ß.
Misce, fiat potus.

Autre potion.

℞. Cass. recent. extract. ʒ. vj.
Benedic. ʒ. iiij.
Aquæ fœnic. ℥. ij.
Aquæ aspar. ℥. j.
Fiat pot. capiat tribus hor. ante prandium.

Pourra semblablement vser d'vn tel apozeme :

℞. Rad. cyper. barda. gramin. ana ʒ. iij.
Bismal. cum toto, beton. ana m. ß.
Sem. mil. solis, bard. vrti. ana ʒ. ii.
Sem. melo. glycyrrhizæ razæ ana ʒ. ii. ß.
Fic. iiij. num.
Fiat decoct. ad quar. iii. colato et expresso, dissolue :
Syr. de raph. et oxymelitis squillitici ana ʒ. i. ß.
Sacc. albis. ℥. iij.
Fiat apozema pro tribus dosibus clarifi. et aromatis. cum ʒ. j. cinnam. et ʒ. ß. sant. citrini.
Capiat ℥. iiij. trib. hor. ante prandium.

ni dans Guy de Chauliac, ni dans Vigo, ni dans Marianus Sanctus, ni dans Franco.

[1] L'édition de 1564 ajoutait ici : *Que l'on donnera auec vne seringue pareille à ceste-cy plustost qu'auec vne chausse des anciens.*

Suivait la figure de la seringue ordinaire ; ensuite celle d'une *autre syringue pour une femme qui seroit honteuse, laquelle se pourroit soi-mesme bailler le clistere.*

Ces deux figures ont été retranchées de cet endroit dès 1575, et reportées au chapitre 22 du livre *des Medicamens*, où nous les retrouverons.

D'auantage on peut vser de ceste poudre qui a grande efficace pour dissiper la matiere du calcul [1].

♃. Sem. petroselini et radicis eiusdem mundatæ ana. ʒ. iiij.
Sem. card. quem calcitra. vocant, ℥. j.
Desiccentur in furno lento igni, postea pistentur separatim, quibus fiat pul. de quo capiat æger ℈. j. ß. vel ℈. ij. cum vino albo, vel cum iure gallinacei pulli, de quo bibat æger tribus diebus ieiuno stomacho.

Autre remede.

♃. Rad. petros. fœnic. ana ℥. j.
Saxifrag. pimpinel. granor. alkekengi et bardanæ ana m. ß.
Quat. sem. frig. maior. mund. sem. milij solis ana ʒ. ij.
Misce, fiat decoct. cape de cola. ℔. ß. in qua diss.
Sacchar. rub. et syrup. capill. Veneris ana ℥. j. ß.
Capiat in tribus dosibus duabus horis ante cibum.

Autre poudre.

♃. Coriandr. præp. ℈. iiij.
Anisi, marathri, granor. alkekengi, milij solis ana. ʒ. ij.
Zinzib. cinnam. ana ℈. ij.
Turbit. elect. ʒ. j.
Carui ℈. ij.
Galang. nucis moscat. et lap. d. iudaïci ana ℈. j.
Folio. senæ mund. ad duplum omnium.
Diagredij. ʒ. ij. ß.
Misce, et fiat puluis.
Dosis erit ad ʒ. j. cum vino albo capiat æger tribus horis ante prandium.

Pareillement pourra le patient vser de tels clysteres contre les ventosités.

[1] C'est la fameuse poudre de Marianus Sanctus. Voyez ci-dessus la note 3 de la page 463.

♃. Maluæ, bismaluæ, parietariæ, origani, calamenthi, florum camomillæ, summitatum anethi, ana m. j.
Anisi, cauri, cumini, fœniculi, ana ℥. ß.
Baccarum lauri ʒ. iij.
Seminis rutæ ʒ. ij.
Fiat decoctio: in colatura dissolue:
Benedictæ vel diaphœnici ℥. ß.
Confectionis bac. laur. ʒ. iij.
Sacchari rubei ℥. j.
Oleorum anethi, camom. rutæ ana ℥. j.
Fiat clyster.

Autre facile à faire pour mesme intention.

♃. Olei nucum, vini maluat. ana ℔ ʒ.
Aquæ vitæ ℥. ß.

On les doit tenir le plus longuement que l'on pourra, parce qu'ils feront meilleure operation, et appaiseront mieux les douleurs : et par les moyens susdits, on peut empescher la generation des pierres, et subuenir aussi à la douleur de la colique tant venteuse que nephritique.

CHAPITRE XXXIX.

DES MOYENS DE SECOVRIR CELVY QVI AVROIT VNE PIERRE DANS L'VN DES VRETERES, DESCENDVE DV REIN.

Ayant assez parlé de la cure preseruatiue de la pierre, il nous reste de poursuiure les moyens pour soulager ceux qui en sont affligés, tant aux reins, vreteres, qu'en la vessie. Et en premier lieu nous parlerons d'vn patient qui auroit vne pierre sortie de l'vn des reins, estant demeurée dedans l'vn des vreteres, et que l'vrine fust supprimée en partie : lors le patient sent grande douleur à l'endroit où elle est demeurée, et par consentement et voisinage à la han-

che, vessie, testicules, et à la verge, auec vne volonté d'vriner et aller à la selle.

Pour la faire descendre, faut (s'il est possible au patient) qu'il monte sur vn trottier ou courtault, et qu'il le cheuauche vne lieüe plus ou moins : car par ceste equitation et mouuement, la pierre souuent descend en la vessie : et où il n'aura pas le moyen d'aller à cheual, faut qu'il monte et descende vn escallier plusieurs fois, iusques à ce qu'il soit las et en sueur.

Et luy faut alors donner à boire choses qui lenissent, adoucissent, et relaxent, comme huile d'amendes douces recentement tirée, avec eau de paritoire et vin blanc : aussi on doit faire des frictions auec linges chauds en deualant en bas, et appliquer des ventouses auec grandes flammes : et doiuent estre appliquées tantost sur les lombes, tantost sur le ventre, tirant vers les aines vn peu au-dessous de la douleur, pour tousiours attirer la pierre en la vessie. Si le patient ne vomist, il le faut prouoquer à ce faire, en luy donnant à boire eau et huile tiede en quantité suffisante : car le vomissement aide beaucoup à chasser la pierre contre-bas, à cause de la compression des parties qui se fait en telle action.

Et si par tels remedes le patient n'est allegé, le faut mettre en vn demi-bain fait de la decoction qui s'ensuit.

℞. Maluæ, bism. cum toto ana m. ij.
Bethon. nastur. et berulæ, saxifr. parietariæ, violariæ ana m. iij.
Sem. melonis, milij solis, alkekengi ana ℥. vj.
Cicerum rubr. ℔. j.
Rad. apij, gram. fœnic. et ering. ana ℥. iiij.

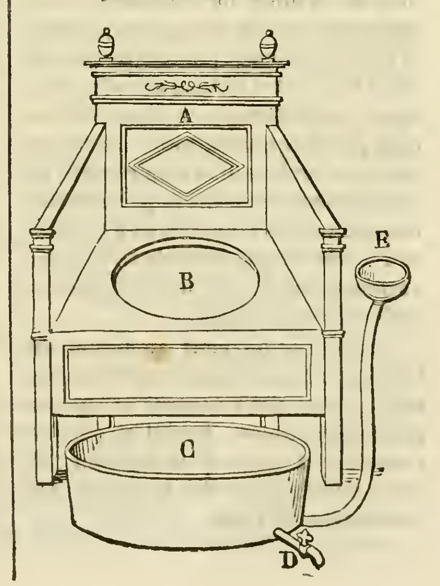
Coquan. omnia in suff. quant. aq. pro incessu.

Toutes ces choses seront mises dans vn sac, sur lequel sera assis le patient, et qu'il se trempe iusques au nombril. Et ne faut qu'il demeure iusques à extreme foiblesse : car par les bains est faite grande resolution des esprits, et defaillance des vertus. Tels bains sedent la douleur, relaxent toutes les parties, et ouurent et dilatent les voyes de l'vrine. En quoy faisant, souuentesfois la pierre descend en la vessie.

Et où la pierre par tel moyen ne deplaçast, et qu'il y eust entiere suppression d'vrine, et aussi qu'auparauant le bain on n'eust sceu faire passer la sonde en la vessie, le faut de rechef sonder à la sortie du bain : pource que lors la sonde y entrera plus facilement qu'auparauant, et pareillement seringuer de l'huile d'amendes douces. D'auantage, il faut que le malade se garde bien du froid.

Tu pourras par ceste figure connoistre la façon d'vne chaire pour faire le demi-bain.

Figure de la chaire à demi-bain.



Description de la chaire à demi-bain.

A La chaire.
B Le trou d'icelle, là où le patient est assis.
C La cuuette où on met l'eau.
D La fontaine pour vacuer l'eau quand elle est trop froide.
E L'entonnoir par lequel on met de l'eau chaude.

Autre decoction pour faire un demi-bain.

♃. Rad. raph. alth. ana ℔. ij.
Rad. brusci, petrosel. et asparagi ana ℔. j.
Cumini, fœnic. dulcis, ameos ana ʒ. iiij.
Sem. lini, et fœnug. ana ℥. vj.
Flor. camom. melil. aneth. folior. marrub. pariet. ana m. ij.
Bul. omnia simul secundum artem, cum aqua sufficienti et parum vini albi odoriferi, vsque ad consumptionem tertiæ partis, et fiat semicupium.

D'auantage est vtile de ceste decoction en faire clystere auec huile de lis quatre onces, et deux iaunes d'œufs : et lorsqu'on le voudra donner au patient, estant en la chausse ou canon à clystere, on y adioustera vne dragme d'huile de genéure : vous asseurant qu'elle sede promptement la douleur causée par ventosités. Et icy il faut noter qu'aux grandes douleurs nephritiques ne faut bailler trop grande quantité de decoction, de peur que les intestins trop remplis ne compriment les reins et pores vreteres, qui sont ja commencés à enflammer : pource que par cela la douleur s'augmenteroit, et seroient prouoqués autres accidens.

Outre-plus on peut appliquer vn tel cataplasme sur l'endroit de la douleur, et au petit ventre, et sur les parties genitales, lequel a grande puissance d'appaiser la douleur, et aider à faire descendre la pierre des vreteres en la vessie.

♃. Rad. alth. raph. ana ℥. iiij.
Pariet. fœnicu. senecionis, nasturtij, berulæ ana m. j.
Herniariæ m. ß.
Omnibus in aqua sufficienter decoctis, deinde pistatis, adde :
Olei anethi, camomil. pinguedinis cuniculi ana ℥. ij.
Farinæ cicerum quantum sufficit.
Fiat cataplasma ad vsum dictum.

CHAPITRE XL.

COMME IL FAVT PROCEDER A LA GVARISON DE LA PIERRE ESTANT DESCENDVE EN LA VESSIE.

Et estant la pierre tombée en la vessie, s'il n'y en a qu'vne (car souuentesfois il y en a plusieurs qui descendent auec multitude d'arene ou sable) lors la douleur cesse, et sentira le patient prurit, auec vn petit aiguillonnement à l'extremité de la verge, et au siege. Et alors s'il n'est debile, faut qu'il trauaille à pied ou à cheual, et qu'il vse d'vne telle poudre.

♃. Pul. electuarij lithontribon ℥ iiij.
Sumatur ʒ. j. tribus horis tam ante prandium quam ante cœnam vino cum albo, vel cum iure cicerum rubrorum.

Et faut aussi qu'il boiue de bon vin blanc en assez bonne quantité, et qu'il retienne longuement son urine s'il peut, à fin que le grand amas d'icelle chasse et pousse plus aisément la pierre hors la vessie. Pareillement luy faut faire telle iniection.

♃. Syrupi capill. Veneris ℥. j.
Aquæ alkekengi ℥. iij.
Olei de scorpionibus ℥. ß.

Et d'icelle luy en sera ietté en la vessie auec vne seringue [1].

La pierre en la vessie fait vlcere par son asperité et astriction, et la sanie qui en sort mordique et ronge les parties où elle demeure, qui fait tousiours augmentation de douleur, et autres accidens[2].

CHAPITRE XLI.

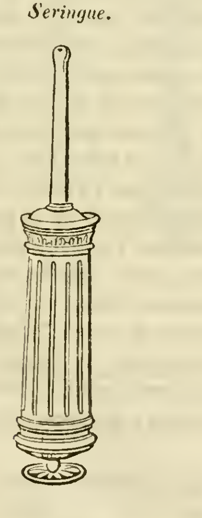
DE LA PIERRE ESTANT AV CONDVIT DE LA VERGE, OV AV COL DE LA VESSIE.

La pierre estant sortie hors du corps de la vessie, et demeurée au col d'icelle, ou à la verge, lors faut que le chirurgien se garde bien de la repousser au dedans : mais la menera tant que faire se pourra, auec les doigts, à l'extremité de la verge, en y iettant huile d'amendes douces, ou autres choses lubrefiantes. Et si elle descend iusques à l'extremité de la verge, et qu'elle y demeure, la faut tirer auec petits crochets [1].

Et si on ne peut par tels crochets l'extraire, on mettra cest instrument nommé *tire-fond* auec sa cannule, en la verge iusques aupres de la pierre : puis on le tournera doucement, à fin qu'il comminue la pierre, et la mette en petites portions, qui se fera aisément, parce que ledit tire-fond a son extremité en maniere de foret : ce que i'ay fait plusieurs fois [2].

[1] L'édition de 1564 dit : *avec vne seringue de telle façon.*

Seringue.

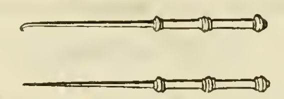


C'est la seringue que nous avons déjà vue au chap. 21 du livre des *Plaies en particulier*. Voyez ci-devant page 63.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1585.

[1] L'édition de 1564 dit . *aux petitz crochetz telz que tu vois en ceste figure.*

Crochetz propres pour extraire vne petite pierre demeurée à l'extrémité de la verge.



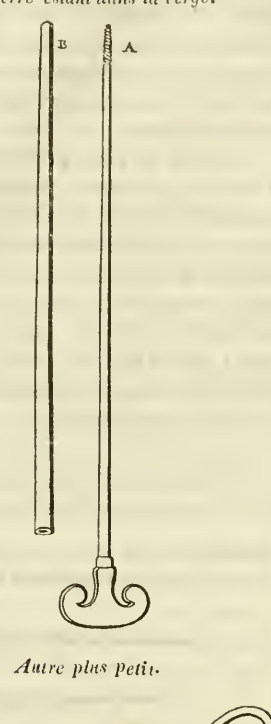
Ce sont les petits crochets dont il se servait dès 1561 pour l'extirpation du pterygion. Voyez ci-devant page 430.

[2] Ces derniers mots : *à que i'ay fait plusieurs fois*, se lisent pour la première fois dans l'édition de 1579.

Marianus Sanctus ne parle pas de la pierre engagée dans l'urètre : c'est de Franco que Paré a extrait ce chapitre, ainsi que la fig. de son premier tirefond; *ouv. cité*, p. 113 et suiv. Albucasis le premier avait proposé de rompre le calcul dans l'urètre à l'aide d'un perforateur à pointe triangulaire; mais ce perforateur sans canule devait être fort dangereux à employer. L'addition de la canule est donc un perfectionnement important, et la transformation de la pointe triangulaire en vis a aussi son avantage.

On remarquera que le deuxième tire-fond ne diffère que par les ornemens du manche

Figure d'vn tire-fond propre à comminuer la pierre estant dans la verge.



Autre plus petit.



A. La vis.
B. Le fourreau.

Et faut noter qu'il ne doit estre gros non plus qu'vne grosse sonde, à fin qu'il ne face violence à le mettre dedans la verge.

CHAPITRE XLII.

DES MOYENS QV'IL FAVT VSER POVR TIRER PAR INCISION VNE PIERRE ARRESTÉE AV CONDVIT DE L'VRINE, QVE L'ON N'AVRA PEV EXTRAIRE PAR LES VOYES SVSDITES.

D'abondant, posant le cas qu'elle fust si grosse et dure [1], ou ayant des asperités, et loing de l'extremité de la verge, de façon qu'elle ne peust estre tirée et l'vrine fust supprimée: adonc faut faire incision (ce que i'ay plusieurs fois fait) à costé de la verge, et non au dessus, ny au dessous[2]. Au dessvs, à raison d'vne grosse veine et artere, qui pourroit estre cause de flux de sang : au dessous n'est conuenable, parce que la partie est exsangue, et pource difficile à estre consolidée, et aussi que l'vrine ne permettroit l'vnion estre faite, parce qu'elle passeroit par l'vlcere, et tomberoit entre les léures de la playe. Et pour ces causes, l'incision sera faite sur la pierre à costé, qui est vne partie plus charneuse. Mais tu dois icy noter qu'auant de faire l'incision, il te faut lier la verge au dessus, et bien pres de la pierre, pour la tenir contrainte et suiette, et ployer la verge en cer-

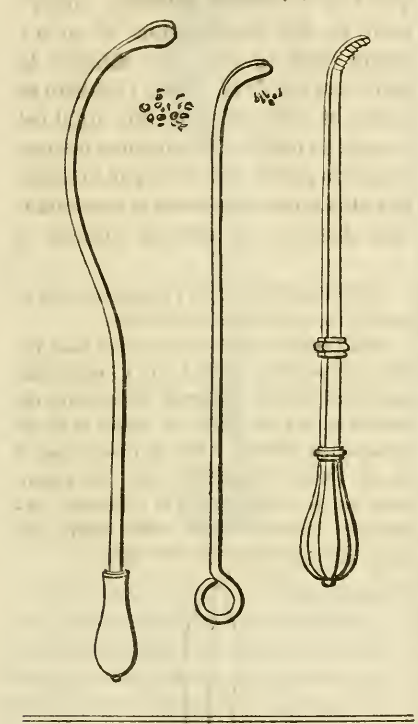
de celui que Paré préconisait dès 1545 pour l'extraction des balles. Voyez ci-devant page 150. Dans l'édition de 1564, ce deuxième tire-fond n'était point figuré, et l'auteur, en parlant du premier, ajoutait entre parenthèses : (*approchant de la figure du tire-balle des hacquebutes, descrit cy-deuant : mais n'est si gros ni si long*). Ce texte convenait mal à la figure; en effet le tire-balle est bien un peu plus gros, mais il est notablement moins long, et c'est pour cela même que Paré en le figurant ici dès 1575, l'a intitulé : *Autre plus petit*.

[1] Ces deux mots *et dure* ont été ajoutés en 1579.

[2] Ce procédé n'est autre que celui de Celse. Au reste, ce chapitre et le suivant sont tirés de Franco, p. 116; quelques phrases mêmes sont littéralement copiées. Toutefois, Franco n'avait pas figuré les instruments.

cle, pour mieux faire sortir la pierre : puis tirer assez fort vers toy le prepuce, à fin qu'apres l'incision, le cuir estant relasché, retourne et couure ladite incision, dont plus aisément et briefuement l'vnion et consolidation de la playe puis apres se fera. Lors tu tireras la pierre par tel instrument.

Instrumens propres à extraire la pierre, apres l'incision de la verge.



CHAPITRE XLIII.

COMMENT IL FAVT TRAITER LA PLAYE, L'INCISION FAITE.

Puis, s'il est besoin, faudra faire vn point d'aiguille pour reunir la playe : et sur icelle on appliquera vn tel glutinatif.

♃. Terebenthinæ Venetæ ℥. iij.
Gummi elemi ℥. j.
Sanguinis draconis, et mastiches ana ℥. ß.
Fiat medicamentum ad vsum dictum.

Et autour de toute la verge faudra mettre vn tel repercussif.

♃. Albumina ouorum cum puluer. boli armeni, aloës, farinæ volatilis, olei rosati.

Puis faut suiure le reste de la cure, comme des autres playes faites és parties charneuses. Aussi on mettra dedans la verge vne chandelle de cire, ou vne verge de plomb, ointe de terebenthine de Venise, pour aider nature à glutiner la playe, et tenir le canal vni et egalement dilaté en cest endroit, de peur qu'il ne se fist quelque chair superflue, dont puis apres se pourroit engendrer vne carnosité.

CHAPITRE XLIV.

DE LA MANIERE DE TIRER PAR INCISION LES PIERRES QVI SONT EN LA VESSIE D'VN PETIT ENFANT MASLE [1].

Apres auoir ainsi escrit les moyens comme les petites pierres sont extraites, maintenant faut monstrer par methode comme les grosses se peuuent

[1] Ce chapitre est consacré à décrire le petit appareil, dont Marianus Sanctus n'a rien dit. Ce n'est pas d'ailleurs, comme on le verra, le procédé de Celse, car l'incision de Celse était courbe et dirigée en travers ; c'est plutôt celui d'Antyllus, adopté par presque tous les opérateurs du moyen-âge. Franco décrit à peu près le même procédé (chap. 32, pag. 121 et suivantes) ; mais il attache le patient sur une table, un banc, un lit ou une échelle, et ne fait aucune différence pour les adultes et les enfans.

et doiuent tirer hors le corps de la vessie, et par quels instruments. Et commencerons aux petits enfans, puis aux hommes, et consequemment aux femmes.

Ayant donc supposé que nous ayons vn ieune enfant à inciser, il faut premierement que le chirurgien le face sauter cinq ou six fois, à fin de faire descendre la pierre au fond de la vessie[1]. Puis le posera sur les genoüils d'vn homme assis sur vne escabelle, sur lesquels y aura vn drap en plusieurs doubles, l'enfant ayant les fesses esleuées en haut : aussi sera vn peu renuersé, à fin qu'il ait son inspiration et expiration libre, et aussi que les parties nerueuses ne tendent, mais qu'ils soyent laxes pour mieux donner passage à la pierre lors qu'on la tirera hors. Il faut d'auantage tenir les mains dudit enfant par dessus sa cuisse, au dessus du genoüil, eslargissant sesdites cuisses, à fin que l'œuure soit plus seurement et mieux fait.

Et estant ainsi situé, le Chirurgien mettra ses deux doigts de la main senestre dedans le fondement le plus auant qu'il pourra, et pressera de l'autre main sur le petit ventre, y ayant premierement mis vn linge, à fin de moins offenser et meurtrir les parties ainsi pressées, de peur que puis apres il ne vint inflammation et autres accidens, plustost que par l'incision. Ceste compression se fait à fin de faire descendre la pierre du fond de la vessie par sous l'os pubis, vers le col d'icelle, et l'ayant conduite, la faut tenir suiette, de peur qu'elle ne retourne en sa capacité. Cela fait, le chirurgien fera vne incision au perineum, à deux doigts pres le siege, à costé de la suture, auec vn rasoir tranchant des deux costés[1]. Et d'iceluy sera coupée doucement toute la chair, iusques à ce que l'on soit paruenu à la pierre : et en faisant telle incision, faut donner si bon ordre que l'on ne coupe l'intestin culier : pour ce que quelquesfois, si on n'y prend bien garde, en attirant la pierre au col de la vessie, l'intestin se replie et redouble : et lors qu'il est coupé, la matiere fecale sort vne partie par la playe, et l'vrine par le siege, qui puis apres empesche la consolidation d'icelle, ce qui est aduenu à

[1] Toutes les éditions faites du vivant de l'auteur portent : *A fin de faire descendre la pierre en bas*. La nouvelle leçon se lit pour la première fois dans l'édition de 1598 ; toutefois comme cette édition avait été préparée par l'auteur, j'ai dû garder cette correction qui paraît lui appartenir.

[1] L'édition de 1564 dit : *duquel tu as eu le portrait au traitté des mortifications.*

Dans l'édition actuelle ce renvoi nous reporterait au chap. 18 du Livre X ; mais ainsi que nous l'avons remarqué alors (voyez ci-devant p. 218) la figure du rasoir avait été transportée ailleurs, et on la trouve pag. 7 de ce volume. Toutefois, afin de mettre sous les yeux du lecteur la collection entière des instruments de taille décrits par Paré, je reproduirai ici cette figure.



d'aucuns : mais aussi plusieurs n'ont laissé d'estre bien guaris, pource que la ieunesse fait choses qui semblent estre impossibles.

Ayant fait ladite incision, faut tirer et mettre hors la pierre par tel instrument.

Crochet propre pour extraire la pierre aux petits enfans[1].



Ayant tiré la pierre, faut appliquer vne petite cannule dans la playe, et l'y tenir quelque temps pour les raisons que nous dirons cy apres : et la traitter selon qu'il sera besoin, obuiant aux accidens, ayant esgard à l'habitude et tendresse du corps. Pareillement ne faut oublier à lier les genoüils ensemble, à fin que la consolidation soit mieux et plus subtilement faite[1]. Et le reste de la cure se fera comme il appartient : toutesfois diuersifiant les remedes selon la temperature du corps tendre et ieune, et plus sensible que les vieils[2].

[1] Paré avait figuré ici deux crochets différant seulement par la longueur ; il suffisait donc d'une seule figure. Du reste Franco avait représenté trois crochets à peu près semblables, si ce n'est que leur concavité ne parait point armée de pointes comme dans ceux d'A. Paré. Ouvrage cité, pag. 126.

[1] Cette recommandation ne se trouve ni dans Franco ni dans Guy de Chauliac.

[2] Après la description du petit appareil, Paré saute sans façon une assez grande étendue du texte de Franco, et passe ainsi sous silence les procédés les plus intéressants de la taille au XVIe siècle, procédés dont quelques uns paraissent avoir été connus dés lors généralement, et dont les autres appartiennent à Franco en propre. Paré a-t-il gardé ce silence peu loyal pour ne pas être obligé de citer l'auteur qu'il copiait, ou bien n'a-t-il pas cru devoir reproduire ces procédés, parce que Laurent Colot, son ami, employait à peu près exclusivement le grand appareil? J'ai regret de dire que la première conjecture est malheureusement très probable. J'ai déjà averti que l'œuvre de Franco est trop riche et trop originale pour pouvoir être transcrit ou analysée dans ces notes; je me bornerai donc à indiquer seulement les procédés omis par A. Paré.

1° Page 130, Franco décrit un procédé qui paraît avoir été généralement répandu, et qui se rattache à la méthode du chirurgien de Gênes dont il a été question dans mon introduction. Cathéter cannelé, rasoir à deux tranchants, gorgeret et tenailles, tel est l'appareil instrumental. Le procédé est d'une simplicité admirable : c'est celui qu'on attribue à frère Jacques, et que frère Jacques avait grossièrement défiguré ; c'est celui dont se servent encore, pour la taille latéralisée, les chirurgiens de nos jours qui n'ont point adopté le lithotome caché de frère Côme.

2° Page 134, Franco décrit la taille en deux temps, méthode de son invention, et il figure à cette occasion des tenettes aussi de son invention que l'on a justement conservées dans la pratique.

3° Page 136, il conseille la lithotritie à travers l'incision périnéale pour les pierres

CHAPITRE XLV.

DE LA MANIERE D'EXTRAIRE LES PIERRES AVX HOMMES, QV'ON APPELLE LE GRAND ET HAVT APPAREIL [1].

Auparauant l'extraction de la pierre, le patient doit estre bien purgé et saigné, s'il en est besoin, et ne faire l'operation le lendemain qu'il aura pris medecine : pource que tout le corps en est encore esmeu. D'auantage on pourra fomenter les parties pudibondes de choses qui humectent et relaxent, à fin que la pierre soit mieux tirée.

Il faut situer le patient sur vne table ferme, les reins sur vn coussin, et sous les fesses vn drap en plusieurs doubles, et qu'il soit à demy renuer-

trop volumineuses, et figure à cet effet des tenailles tranchantes de son invention.

4° Page 139, il raconte son opération de taille hypogastrique, dont il est également l'inventeur, et dont l'opinion commune est qu'il a en même temps prononcé la proscription. Or, il n'en est pas ainsi, et en lisant attentivement le texte, on arrive à ce résultat, que Franco recommande la lithotritie pour les pierres trop grosses ; qu'avant de l'avoir imaginée, il était obligé de laisser ses opérations imparfaites ; qu'une fois cependant il eut l'audace et le génie, après une incision périnéale inutile, de faire une incision hypogastrique, ce qui faisait deux opérations sur le même sujet. Or c'est cela qu'il ne veut pas qu'on fasse, attendu qu'avec la lithotritie l'incision périnéale suffira toujours : *combien que ie ne conseille à personne d'ainsi faire : ainsi plustost vser du moyen par nous inuenté.*

5° Page 145 et suivantes, il décrit le *fondamental* de son invention pour saisir la pierre à la manière d'une anse, et l'attirer plus aisément au-dehors.

6° Page 147, il décrit le *vesical à quatre* inventé par un sien cousin, et par lui perfectionné, espèce de pince à quatre branches destinée à saisir la pierre comme les litholabes de la lithotritie moderne.

7° Page 151, il propose directement une véritable taille bilatérale, à l'aide d'un lithotome double, analogue à celui de Dupuytren. Je dois dire seulement que cet instrument avait déjà été décrit et figuré par Guy de Chauliac pour le débridement des plaies.

Et enfin, page 155, il ajoute à tous ces procédés la description du grand appareil qu'il a *extrait*, dit-il, *d'vn docteur appelé Mariani Sancti Barolitani.* C'est là que Paré a repris le texte et les figures, et nous aurons dans les notes suivantes à examiner à la fois la description originale de Marianus Sanctus, la première copie de Franco, et la deuxième copie de Paré.

[1] C'est à ce chapitre que commence l'exposition du grand appareil, décrit pour la première fois par Marianus Sanctus ; et le *Libellus aureus* de celui-ci est assez célèbre pour que nous indiquions, chemin faisant, comment il est écrit.

On trouve d'abord une lettre de Marianus à Jean Antracino, une réponse de celui-ci, une dédicace à l'archevêque Caraffa, et une preface ou *proemium*. Après quoi commence l'ouvrage divisé en 23 chapitres.

Le premier chapitre est consacré à exposer l'ordre que l'auteur veut suivre. Il est cependant terminé par quelques mots, sur l'utilité d'une purgation avant l'opération, pour évacuer la bile.

Le deuxième traite de l'anatomie de la vessie ; il n'y a pas une idée.

Le troisième s'occupe du temps d'élection. L'auteur démontre très longuement que l'astronomie est essentielle au médecin ; le tout pour appuyer cette proposition : *qu'il faut choisir la saison conforme à la complexion de la vessie, qui est froide et sèche ;* c'est-à-dire, en première ligne l'automne ; en second lieu le printemps. Il faut éviter par-dessus tout *la quadrature ou l'opposition de Saturne et de Mars avec la Lune.*

Le quatrième chapitre entame la description des instruments, et s'occupe d'abord de la *Sonde exploratrice, fistula seu siringa tentativa ;*

sé, les cuisses pliées, et les talons vers les fesses : et luy faut lier les pieds pres les cheuilles auec vne bande forte et large de trois doigts, la passant par derriere le col deux ou trois fois : et d'icelle seront liées les mains contre ses genoüils, ainsi que tu vois par ceste figure[1].

La figure d'vn homme situé comme il faut quand on luy veut extraire la pierre de la vessie [2].



Estant le patient ainsi lié, faut auoir quatre hommes forts, non craintifs ny timides, à sçauoir, deux pour luy tenir les bras, et les deux autres qui luy tiendront d'vne main vn genoüil et de l'autre le pied : si bien et dextrement qu'il ne pourra remuer les iambes ny hausser les fesses, mais demeurera stable et immobile, à fin que l'œuure soit mieux faite.

Estant le patient ainsi situé, faut auoir vne sonde d'argent ou de fer,

elle ne diffère de celles que nous avons représentées ci-devant page 464, que par l'adjonction de deux ailes au pavillon.

Les dix chapitres suivants achèvent de décrire l'appareil instrumental, et c'est au 15e seulement que l'auteur traite de la position à donner au malade, tandis que c'est par là que débute A. Paré.

[1] Le commencement de ce chapitre est extrait presque entièrement du chapitre 32 de Franco, page 121. Je noterai cependant que Franco recommande de lier les mains, *sur le carpus ou sur la malleole du pied*, et qu'ainsi il ne demande que *deux forts hommes* pour tenir le patient, au lieu de quatre.

Probablement Paré avait suivi en ce point les indications de Laurent Colot, bien que sa description soit fort loin d'être claire. Marianus a oublié de dire ce qu'il faut faire des mains du malade. Dans son 15e chapitre, il recommande *d'attacher la table à la muraille avec des clous, et d'y placer le lit, de telle sorte que le patient, regardé du côté où est l'opérateur, y paraisse plutôt assis que couché.* La ligature est décrite au chapitre 16 :

« Que l'on prenne pour faire cette ligature deux bandes égales, de la longueur de 16 palmes, attachées l'une à l'autre par le milieu de leur longueur; cette portion moyenne sera appliquée sur le cou du patient, et un aide les y maintiendra fixes d'un côté, tandis que de l'autre côté le maître commencera la ligature. Il prendra donc les deux chefs de la première bande, qu'il conduira, l'un par devant la poitrine, l'autre par derrière, les rapprochera sous l'aisselle, et les réunira en les tordant en guise de corde ; et descendra ainsi en les entrecroisant toujours jusqu'à la région du coude; il liera ensuite la jambe près du jarret, de la même manière, descendra jusqu'auprès du talon, croisera les deux chefs sur le cou-de-pied, en entourant deux fois le pied lui-même; reviendra les croiser sur le cou-de-pied, et les assujettira en ce point par un nœud, ou remontera jusqu'au mollet, si la bande est assez longue. Il en fera ensuite autant de l'autre côté, et complétera ainsi la ligature. »

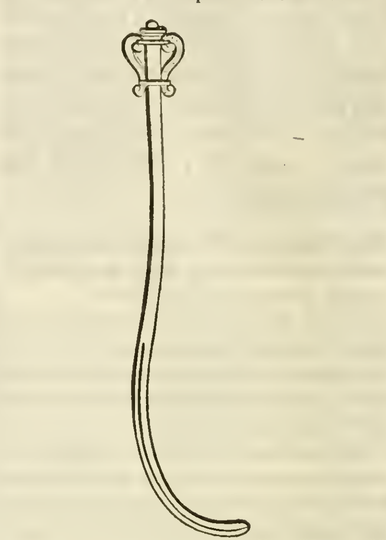
Cela n'est pas non plus suffisamment clair, sans doute parce que cela n'est pas suffisamment exact.

[2] A. Paré a corrigé l'inexactitude de cette figure par la note marginale suivante :

Il faut que le malade soit situé les fesses plus pres du bout et extremité de la table.

ouuerte au dehors, et assez large, à fin que le tranchant du rasoir puisse entrer librement dans sa cauité pour guider la main de l'inciseur. La figure est telle[1].

Sonde ouuerte en sa partie exterieure[1].



Le chirurgien la passera ointe d'huile en la verge iusques à la vessie, puis la tournera vn peu vers le costé fenestre[2], et le seruiteur situé à la

[1] Avant d'en venir à l'opération, Marianus a un chapitre *de medici præparatione*, qui a trop d'intérêt relativement à l'histoire de l'art au XVI[e] siècle, pour que nous le passions sous silence. Le voici donc en entier.

De la préparation du médecin.

« Avant que de passer à l'incision, nous disons que le médecin doit disposer en ordre tous les instruments que nous venons de décrire, afin que quand il en demandera un, un aide un peu intelligent ne lui en présente pas un autre; ce qui ne l'embarrasserait pas peu dans l'opération. C'est pourquoi pour éviter toute perte de temps, nous exposerons comme il doit s'arranger avec ses instruments.

» Le lit étant donc préparé, et le malade couché, avant d'appliquer les bandes qui tourmentent déjà le patient, l'opérateur doit se munir de ses instruments en secret et à la dérobée, pour ne pas causer par le déploiement de l'appareil un surcroît d'épouvante. Il mettra donc tous les instruments en argent entre les manches de l'habit et la chemise (*inter tunicæ et diploidis manicas*), dans l'ordre où nous les avons décrits, la sonde d'abord et ensuite les autres jusqu'au dilatatoire. Quant à celui-ci dont les bras écartés tiendraient trop de place, il le cachera dans un étui de cuir (*in caligis*) attaché sur l'ombilic; un peu au-dessous seront placées les tenailles; et en dernier lieu les latéraux, à cause de l'affinité qu'ils ont avec les tenailles. Ceci a un autre but, c'est de réchauffer un peu ces instruments, de peur que le froid du métal ne blesse la vessie, attendu que le froid est ennemi non seulement des os, des dents, des nerfs et de la moelle, mais encore est capable d'amener la destruction du corps humain. Tous les instruments étant ainsi cachés, il doit encore recouvrir ses deux manches d'une petite compresse, tant pour que le patient ne vienne pas par un regard de côté à apercevoir ce qu'elles cachent, que pour éviter d'être sali par le sang. C'est ainsi que le maître doit se préparer, afin que l'opération se fasse plus rapidement. »

Les instruments que Marianus veut ainsi cacher dans les manches, étaient la sonde, l'explorateur, les deux conducteurs et le bouton. Comme il ne parle plus que des instruments en argent, le cathéter ou itinéraire, le rasoir et le cochléar étaient sans doute confiés aux aides. Quant aux latéraux, je dois avertir que le texte est fort obscur; le voici: *Ibidemque Forceps occultendus est, quem ultimo propter affinitatem quam secum duo Latera contraxerant, in hujus modi extratione commode subsequetur.* J'ai traduit comme s'il y avait *subsequentur.*

[1] Le cathéter de Marianus, exactement copié par Franco, offre une courbure plus forte que celui-ci.

[2] L'édition de 1564, suivie encore par celle de 1575, disait: *vers le costé droit.* Le changement du texte a eu lieu en 1579.

main dextre, alors esleuera de sa main senestre les testicules en haut vers le costé dextre : cela fait, le chirurgien fera l'incision sur la sonde, à costé senestre, euitant la cousture du perineum, et pareillement ne la fera trop pres du siege [1]. Or l'incommodité qui pourroit venir pour la faire sur la cousture, ce seroit que la playe ne pourroit estre apres si bien reunie ny consolidée pour la callosité d'icelle cousture, et qu'elle est exangue, et que l'vrine passe par dessus, qui puis apres flueroit perpetuellement par

[1] Marianus ne procède pas aussi vite que Paré. Après avoir armé son opérateur comme on l'a vu dans les notes précédentes, il veut que l'on examine l'urine du malade, afin de conjecturer la nature de la pierre : l'urine sanguinolente annonce une pierre rugueuse ou épineuse; l'urine laiteuse et trouble indique une pierre lisse et polie. Ensuite il faut introduire la sonde exploratrice pour reconnaître la pierre, et, *si l'opérateur n'est stupide ou de plomb*, pour apprécier son volume, et y conformer l'ouverture du dilatatoire. Enfin, toutes les précautions bien prises, le médecin dispose ses aides au nombre de trois : l'un, de sa main gauche passée par-dessus la cuisse, embrassera les testicules, et les relèvera en haut vers le pubis; et de la main droite, les doigts rapprochés et égalisés, il tendra la peau vers le côté de la fesse gauche, pour attirer le raphé de ce côté, et faire que l'incision ne tombe pas sur le raphé, ce qui serait mauvais : en effet, l'expérience a fait voir que l'incision pratiquée sur ce point serait mortelle. Des deux autres aides, l'un maintient le pied gauche du malade, et l'autre le pied droit.

« Les choses étant ainsi, l'opérateur s'agenouille en face des parties honteuses du malade, commence par raser les poils entre l'anus et les couillons; puis il examine soigneusement où l'incision devra se faire; car cet examen mal fait entraînerait deux dangers, d'une part un écoulement involontaire d'urine, si l'on intéressait l'orifice des muscles qui ferment la vessie; ensuite un péril de mort peut-être, si l'incision était portée trop bas près de l'anus, à cause de la lésion des veines hémorroïdales qui verseraient beaucoup de sang, et aussi parce que l'action du dilatatoire s'étendrait trop vers la partie membraneuse de la vessie. C'est pourquoi, et pour n'avoir rien de pareil à craindre, nous désignerons le lieu lui-même, entre l'anus et l'extrémité de l'os femoris, qu'on appelle aussi le milieu des deux extrémités. »

(Il est essentiel de s'arrêter ici, pour remarquer que *l'os femoris*, dans le langage de Marianus, signifie *l'os iliaque*; et que *le milieu des deux extrémités* de ces os indique manifestement la symphyse pubienne. Ceci bien entendu, je continue.)

« Le lieu ainsi désigné, l'opérateur se relève, et de sa main gauche, ou s'il est gaucher de la main droite, il saisit la verge; de son autre main il introduit *l'itinéraire* dans le canal; et dirigeant son extrémité vers l'ombilic (*et complicando instrumentum versus umbilicum*), il le fera pénétrer jusque dans la cavité de la vessie. Embrassant alors la verge avec la main gauche, il la ramènera vers soi; puis avec le doigt auriculaire (*sic*) de la main droite, il palpera à diverses reprises le point désigné pour l'incision sur l'itinéraire; pour cela il faut que le périnée soit tendu, et s'il ne l'était pas, on appuierait de la main gauche sur l'itinéraire, pour obtenir la tension désirée. Et enfin d'un seul coup, à droite s'il est droitier, à gauche s'il est gaucher, il fera une incision longitudinale; en effet cette incision suivant la direction des fibres, des muscles et des rides de la peau, en rendra la consolidation plus facile. C'est pourquoi je ne puis retenir mon étonnement de voir les autres écrivains, et toi surtout, Cornélius Celse, recommander de faire l'incision selon la largeur des fibres et des plis de la peau, et tomber ainsi directement dans l'inconvénient qu'ils voulaient éviter. N'est-il pas hors de toute espèce de doute qu'après une telle incision, soit que le malade repose les membres étendus, soit qu'il affecte toute autre position, le simple rapprochement des

la playe. L'autre incommodité qui pourroit aussi venir, faisant l'incision trop pres du siege, seroit que l'on pourroit en tirant la pierre, rompre quelque rameau des veines hemorrhoïdes, qui causeroit vn flux de sang qui mal aisément en ceste partie est estanché : dont aucuns par telle faute ont perdu la vie. Pareillement il y auroit encore danger en tirant la pierre, qu'on dilacerast grandement le muscle sphincter, et le corps de la vessie [1]. Parquoy l'incision se fera deux doigts pres le siege, et selon le long des filaments, à fin que puis apres elle se reprenne mieux et plustost. Ladite incision, faite du rasoir, doit estre seulement de la grandeur d'vn pouce : pource qu'on l'augmente puis apres par vn bec de corbin et par le dilatatoire, et mesmement par la pierre lors qu'on la tire. La raison pourquoy on fait la playe au commencement si petite, c'est pource que ce qui est coupé ne se reunit si bien ny en brief temps que ce qui est dilaceré et deschiré [1]. Car la dilaceration se fait selon la rectitude et longitude des fibres nerueux.

Doncques apres auoir fait l'incision sur la sonde auec le rasoir tranchant des deux costés, tu mettras dans la playe l'vne de ces verges d'argent, appelées conducteurs (pource qu'ils seruent de guide aux autres instrumens que l'on veut introduire en la vessie) laquelle en son extremité a vne petite eminence et rondeur, qui s'insere et entre dans la cauité de la sonde descrite cy deuant [2]. Ladite verge est marquée AA. Puis en faut couler vne

jambes écarte notablement les lèvres de la plaie? ce qui en cas pareil, et à raison du suintement très fréquent de l'urine, favoriserait éminemment la formation d'une fistule. Au contraire en incisant selon la longueur des fibres et la direction des rides, ce serait une chose admirable que la promptitude de la consolidation, les lèvres de la plaie demeurant accolées. Donc pour ne pas tomber dans l'erreur signalée, que l'incision soit faite suivant la longueur, et que l'on presse sur le rasoir jusqu'à ce que l'opérateur le sente logé dans la gouttière creusée sur la convexité de l'itinéraire, et que là même il le fasse couper un peu, de manière à diviser la paroi intérieure du canal. La longueur de l'incision doit être de la largeur de l'ongle du pouce, ou un peu plus. »

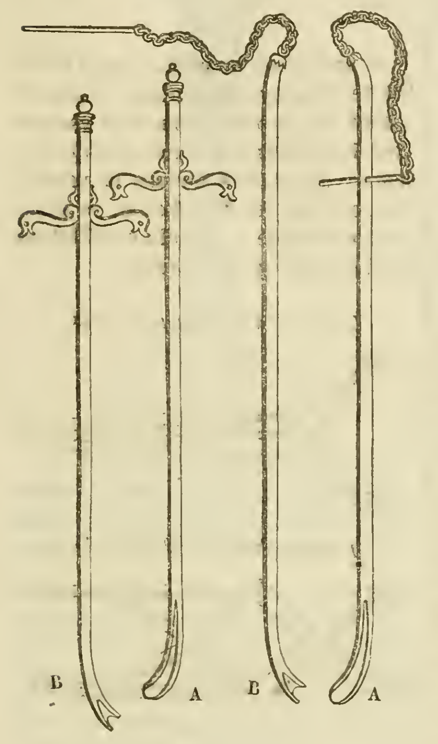
[1] Franco craint aussi la non-réunion d'une plaie qui léserait la commissure, mais de plus il a peur qu'elle n'amène des *conuulsions et inflammations*. Quant à la recommandation de ne point trop s'approcher du siége, Paré a suivi en cet endroit les idées de Marianus Sanctus; Franco avait bien posé le même précepte, mais non point par cette crainte futile de la lésion d'une veine hémorroïdale, et seulement en vue du danger réel d'atteindre le rectum. Ouvrage cité, p. 123 et 124.

[1] Ainsi qu'on l'a vu dans la note précédente, Marianus recommande aussi une petite incision, et Franco suit le même précepte; mais Paré est le seul qui en ait donné une raison aussi mal fondée. J'ai entendu des chirurgiens de notre temps reproduire cette idée de Paré, et professer que les déchirures guérissent plus vite que les incisions. On ne saurait s'élever trop fortement contre une assertion aussi dangereuse qu'elle est mal fondée.

[2] Paré oublie ici un des temps de l'opération de Marianus. Après l'incision faite, l'opérateur « fait tenir à quelqu'un le rasoir dans la plaie même, tandis qu'il prend l'explorateur qu'il introduit dans la gouttière de l'itinéraire, en le glissant sur les côtés du rasoir légèrement incliné, et qu'il pousse ainsi jusqu'à l'extrémité de la gouttière. Quand il sera arrêté à cette extrémité, il se trouvera dans la cavité de la vessie même; et s'il y a de l'urine, elle s'échappera à travers l'explorateur. Cela étant fait, le chirurgien retiendra d'une main l'explorateur en

autre par dessus icelle, qui aura en son extremité vne cauité et petite hoche comme vn fourchon, qui embrassera et coulera iusques à l'extremité de la premiere. Ledit second conducteur est marqué BB.

Les figures des Conducteurs sont telles, et en a de deux façons [1].



place, et de l'autre main il retirera l'itinéraire hors de la verge. »

Cet explorateur ou *guetteur*, comme l'appelle Franco, n'était autre qu'une sonde d'argent à peu près droite, mais aplatie à l'extrémité, de manière à offrir une sorte de tranchant mousse, tout-à-fait propre à se glisser dans la gouttière de l'itinéraire ou cathéter. Telle est au moins la description qu'on peut en donner, d'après la figure de Marianus Sanctus; Franco ne l'a point représenté.

[1] Ces conducteurs ont été différemment figurés par Franco, et les figures de Franco ne s'accordent pas même tout-à-fait avec celles de Marianus, du moins dans l'édition d'Offenbach. Selon Marianus, c'étaient deux stylets assez gros, en argent, sans cavité intérieure ni extérieure, longs chacun des deux tiers d'une palme, recourbés à leur extrémité externe, droits dans le reste de leur étendue. A l'extrémité externe était attachée une petite clavette, comme celle que l'on voit dans les figures de Paré, qui s'introduisait de même dans un trou du conducteur. Voici d'ailleurs comment Marianus enseigne à s'en servir.

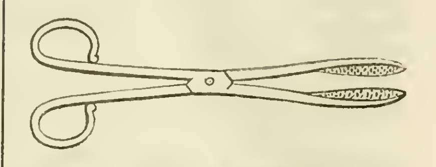
Puis on tirera hors la sonde, et seront lesdits conducteurs poussés dedans le corps de la vessie, les tournans sans dessus dessous : et alors on doit mettre les cheuilles au pertuis d'icelles. Les autres où ne sont icelles che-

« L'itinéraire retiré, il prend un des conducteurs et l'introduit le long de l'explorateur, pour ne pas être exposé à quitter le chemin de la vessie. Ce premier conducteur introduit, il retire l'explorateur, devenu désormais inutile, et porte le deuxième conducteur dans la vessie en le glissant le long de l'autre. Après quoi les saisissant entre l'index et le médius, il ajuste les clavettes, et les écarte l'un de l'autre assez pour que l'ouvreur ou dilatatoire se puisse loger entre eux. Il met donc entre eux le dilatatoire, de façon que celui-ci les regarde par ses côtés (*per costas*), et le pousse ainsi dans la vessie, par un effort continu et uniforme, de peur que des variations dans cette impulsion n'irritent la nature; faisant cependant toujours attention à ceci, que l'un des conducteurs reste collé au côté droit, l'autre au côté gauche du dilatatoire, de façon que les côtes (*costæ*) de celui-ci semblent glisser sur eux dans la vessie, et qu'il n'est besoin de le pousser que pour la petite portion de sa surface qui déborde latéralement les conducteurs. »

Les deux chevilles ou clavettes avaient pour effet, comme l'auteur l'explique très bien, *d'empêcher les conducteurs de glisser eux-mêmes dans la vessie, lorsqu'on pousse*

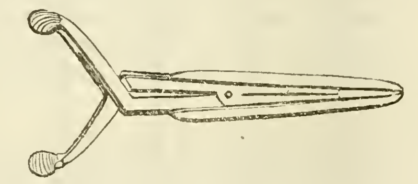
uilles sont plus aisées, et sont nommées *espées* par ceux qui font telles operations. Puis seront fort serrées entre les doigts de l'operateur, lequel puis apres doit entre ses deux conducteurs pousser auec violence dedans la cauité de la vessie vn autre instrument nommé *bec de cane :* puis l'ouurir des deux mains, le tournant à dextre et à senestre, çà et là, auec force, pour dilacerer et aggrandir la playe tant qu'il sera besoin, pour faire passage et entrée aux autres instruments qu'il faut encor y mettre. Toutesfois, s'il est possible de dilater assez la playe et extraire la pierre par ce mesme instrument pendant qu'il est dedans la vessie, ce seroit bien fait [1].

La figure du bec de Cane, caue en sa partie exterieure, est telle.

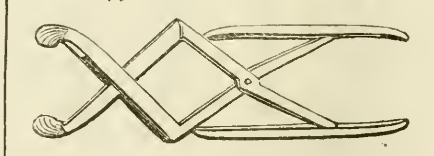


Et aussi si on ne peut, et qu'il faille dilater la playe d'auantage, la pierre estant trop grosse, adonc faut vser de cest instrument nommé *dilatatoire*, lequel ayant mis dedans la vessie, sera pris par les deux bouts, les pressant ensemble : par cela on dilatera la playe tant qu'on voudra.

La figure d'vn Dilatatoire clos [1].



La figure d'vn Dilatatoire ouuert.



entre eux le dilatatoire, et qu'on ne les tient qu'entre l'index et le médius.

Franco a figuré un conducteur tout-à-fait arrondi et cylindrique, et un autre qui est creusé d'une gouttière longitudinale. Celui-ci devait entrer le premier, sa gouttière glissant sur l'explorateur, et servant plus tard à faire glisser l'autre.

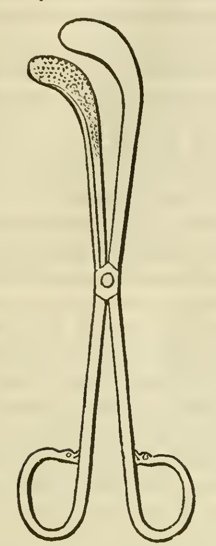
A. Paré supprimant l'explorateur, fait glisser le conducteur à bec arrondi le long de la gouttière du cathéter, et le conducteur à fourche le long du cylindre du premier. Cette modification, qui porte à la fois sur la forme et sur le nombre des instruments, ne peut guère lui appartenir puisqu'il n'avait jamais fait la taille; je répète donc ce que j'ai dit dans mon introduction, que probablement il suivait ici les indications de Laurent Colot. Toutefois il faut bien dire qu'il ne le nomme pas, et que tout-à-l'heure, en faisant allusion à une autre forme du conducteur, il leur donne le nom *d'espées*, d'après *ceux qui font telles operations*. De tout ceci force nous est de conclure que le grand appareil était pratiqué en France dès 1564 par d'autres que par les Colot, et qu'il avait même déjà subi diverses modifications.

[1] Voici une des plus notables modifications du procédé de Marianus Sanctus. Celui-ci, comme on l'a vu dans la note précédente, après les conducteurs introduisait le dilatatoire ; Franco a suivi cette description, et voici que Paré recommande un autre instrument, qui suffit quelquefois pour terminer l'opération, mais qui d'autres fois demeure insuffisant, et à défaut duquel il faut reprendre le dilatatoire de Marianus Sanctus. Ces modifications du grand appareil n'ont été notées par aucun historien.

[1] Ce dilatatoire est le même que celui de Marianus, reproduit par Franco, et la figure est si nette, que toute description serait su-

Apres la dilaceration et dilatation, tu te seruiras du bec de cane cy-dessus escrit, ou de cestuy qui est courbé[1].

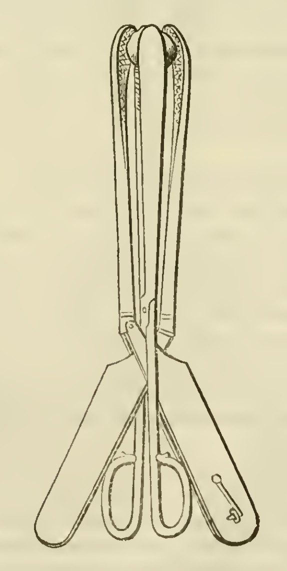
Tenailles en forme de bec de cane courbé.



Par icelles tenailles sera cherchée la pierre, dilatant la playe pour l'empoigner : et lors que l'operateur connoistra la pierre estre entre ces tenailles, promptement faut lier les branches d'icelles, et la tenir fermement, puis la tirer non tout à coup : mais la faut tourner d'vn costé et d'autre, l'amenant dehors peu à peu auecques la plus grande dexterité que l'on pourra. Et ce faisant, se faut garder de trop comprimer et estraindre la pierre par lesdits instrumens, de peur de la comminuer et rompre en pieces.

Aucuns, à fin qu'elle n'eschappe d'entre les instrumens, mettent deux doigts dedans le siege, et gaignent le dessus de la pierre : chose qui aide grandement à la tirer, et que i'approuue. Les autres se seruent de ces deux pieces appelées *ailerons*, et les mettent à costé des tenailles : l'vne dessus et l'autre dessous : puis les ioignent ensemble, de sorte que la pierre ne peut aucunement eschapper, comme tu vois par ceste figure.

Figure des Ailerons et de la pierre prise en iceux auec le bec de cane[1].

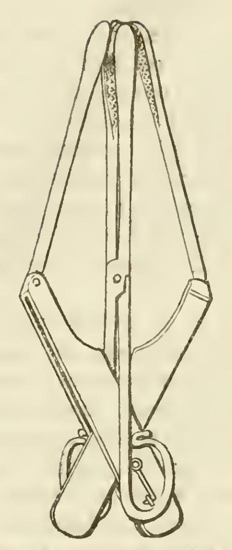


perflue. Je noterai cependant que, dans le chapitre assez long que Marianus consacre à le décrire, il ne fait point mention de ses *côtes*, *costæ*, dont il parle en détaillant le procédé opératoire, et que j'ai traduite indistinctement par *côtes* ou côtés. Voyez la note de la page 483.

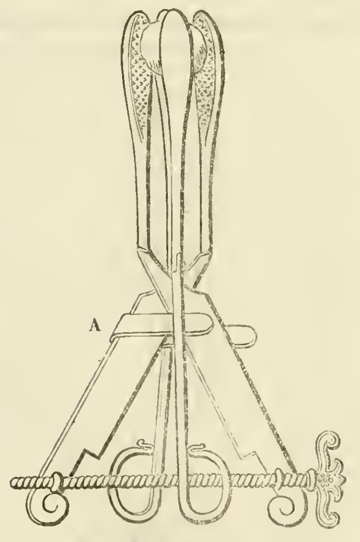
[1] Voici un nouveau changement dans les instruments. Marianus, et Franco qui le suit, figurent des tenailles que le premier appelle *Forceps*, et qui diffèrent essentiellement du bec de cane droit, en ce que chaque cuiller se termine par une pointe fort aiguë et recourbée. Manifestement ces pointes exposaient à blesser la vessie. Marianus décrit longuement leur dimension; Franco néglige ces détails, *d'autant*, dit-il, *que ce sont des moindres poincts dudit art.*

Les tenailles courbes sont une autre addition des opérateurs français. Je ne sais à qui elles appartiennent : Franco n'en parle pas.

[1] Les ailerons, que Paré appelait *allerons*



Autre figure, où à l'extremité des ailerons y a vne vis pour les mieux tenir, auec vne piece de fer pliée, pour encor les serrer d'auantage. Ladite piece est marquée A.



En lieu des ailerons, on peut vser d'vn bec de cane, et l'extraction en

dans les éditions antérieures à celle de 1585, sont une imitation des *lateres* de Marianus, que Franco appelle les *lateraux*. Ces latéraux étaient d'une construction vraiment pitoyable, et les ailerons constituent à cet égard un perfectionnement réel. Le but est d'ailleurs absolument le même. Voici ce que dit Marianus :

« Cela étant fait (l'introduction du dilatatoire enseignée tout-à-l'heure) on rapproche les branches de l'instrument pour obtenir une dilatation égale au volume de la pierre, du moins autant que le médecin a pu le conjecturer par l'exploration ; et à travers cette dilatation, on porte dans la vessie les tenailles, en les faisant glisser de même le long des conducteurs. Les tenailles introduites, on retire les conducteurs, et on incline les tenailles d'un côté et de l'autre pour trouver et saisir la pierre ; et quand celle-ci sera saisie, on continuera à porter l'instrument de côté et d'autre, et on l'extraira sans apporter à cette manœuvre aucune violence, sous prétexte de se hâter. J'entends parler des petites pierres, qu'elles soient lisses ou épineuses ; mais si la pierre est grande, l'extraction n'est plus aussi simple. Voici comment il faut agir :

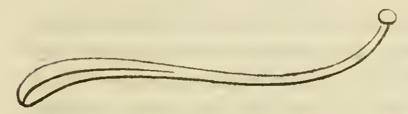
» Lors donc qu'on reconnaît le calcul si volumineux, qu'il ne pourra qu'à grand' peine ou même qu'il ne pourra jamais être extrait par la dilatation, il faut d'abord lier ensemble les branches des tenailles, de sorte que la pierre ne puisse s'échapper de leurs cuillers ; puis le médecin prendra les deux latéraux, dont il introduira l'un par-dessous les tenailles jusqu'à ce qu'il soit arrivé par-dessus la pierre ; l'autre sera introduit de même par-dessus les tenailles. »

Ici suivent quelques détails qui ne pourraient être compris que par la figure de l'instrument, et d'où il résulte que ces deux latéraux ne faisaient pas seulement office de deuxièmes tenailles, comme Franco semble le croire, mais qu'en se joignant l'un à l'autre, ils dilataient la plaie en avant de la pierre, au degré que le chirurgien jugeait convenable : *vnum cum altero aggreget* (medicus) *et crucem vnam constituat, quam tantum poterit dilatare quantum ad extractionem lapidis necessariam esse presenserit*. Par cette voie, ajoute Marianus, on pourra extraire toute pierre, quelque volumineuse qu'elle soit.

sera plus subite, et auec moins de douleur[1].

La pierre tirée par les moyens cy dessus, il la faut diligemment regarder pour voir si elle est en quelque endroit vsée et polie : ce qui se fait par la collision, confriction, et attrition d'vne ou de plusieurs autres pierres. Toutesfois le signe le plus certain (comme par cy deuant auons dit) c'est la sonde, qui se peut faire à présent auec vn des bouts de l'instrument descrit cy dessous : duquel tu te seruiras, tant de sonde que de curette.

Figure d'vn instrument d'argent nommé Curette, propre pour l'extraction d'vne pierre, sonder s'il y en a d'autres, et aussi pour recueillir et amasser le sable, sang coagulé, et autres choses estranges qui seroient en la vessie, la pierre tirée[2].



Si par iceluy on connoist en la vessie y auoir autres pierres, il les faut tirer comme deuant : et les ayant ainsi tirées, faut mettre en la vessie l'autre bout qui est caue en façon de

[1] Cette phrase manque dans les premières éditions, et se lit pour la première fois dans celle de 1585.

[2] Cette curette, invention française quant au nom et quant à la forme, semble avoir été faite pour remplacer les deux instruments que Marianus décrit sous les noms latins de *Verriculum*, et *Abstergens* ou *Cochlear*.

Le *verriculum* était un fil d'argent pareil au mandrin de nos sondes, terminé par une petite boule d'argent, *pila argentea*, qui ne devait pas dépasser au plus le volume d'une cerise. Le *cochlear* avait, suivant Marianus, la forme de la cuiller des Turcs; on en aura une idée assez rapprochée, en se figurant une spatule à extrémité large, garnie d'un rebord soudé à angle droit avec la circonférence elliptique de la lame. Marianus nous apprend que les opérateurs vulgaires appelaient le premier instrument *bucton*, et c'est manifestement de là qu'est venu le *bouton* des lithotomistes, tel que Paré le figure à l'autre bout de la curette. Franco a commis ici une erreur assez grave; trompé par la méchante figure de Marianus, il a cru que le *verriculum* était creusé en cuiller, et lui-même l'a représenté et décrit avec cette forme. Il ne donne même au *verriculum* et au *cochlear* d'autres synonymes français que ceux-ci : *le grand et le petit culier*. Le texte de Marianus ne pouvait cependant laisser de doute. En effet, outre la description fort claire de l'instrument, voici comment le docteur romain en explique l'usage :

« La pierre étant extraite, le médecin prendra aussitôt le *verriculum*, qu'on appelle aussi *bucton*, l'introduira dans la vessie, et le promènera par la circonférence de ce viscère pour rechercher s'il n'y aurait pas quelque autre pierre, attendu qu'on en a trouvé non pas une ou deux, mais quelquefois quatre et jusqu'à huit: ce que l'on reconnaîtra facilement si le médecin, prenant dans sa main le calcul déja extrait, l'examine avec diligence; s'il le voit comprimé d'un côté et présentant là une facette polie comme par usure, ce qui provient du frottement de deux ou plusieurs calculs, il devra aussitôt en aller chercher un second avec les tenailles, et l'examiner à son tour pour voir s'il est semblable au premier.

» S'il y avait plusieurs facettes, on jugerait qu'il y a encore d'autres pierres dans la vessie : sinon on peut assurer qu'il n'en reste plus. Cette assurance une fois donnée, on prendra en dernier lieu l'*abstergens* ou *cochlear*, et le portant dans la vessie, on ramènera au-dehors les caillots de sang, en répétant cette manœuvre trois ou quatre fois et plus s'il est nécessaire, et prenant soin de ramener en même temps tous les fragments que les tenailles auraient pu détacher de la pierre, et qui deviendraient le noyau d'une nouvelle pierre.

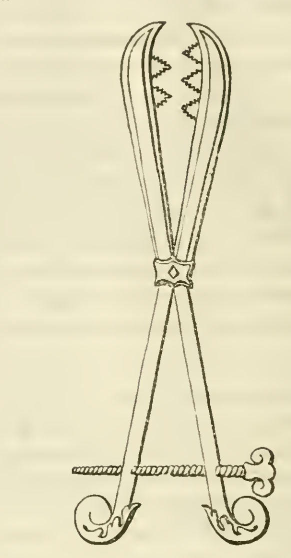
» Tout cela étant fait dans l'ordre indiqué, on est sûr d'avoir véritablement terminé l'extraction de la pierre. »

cueillier, et le tourner d'vn costé et d'autre pour prendre et attirer les choses estranges qui peuuent rester en la vessie, comme sang coagulé et arenes, qui puis apres seroient cause de generation d'autres pierres.

Rembert de Douay, medecin de l'empereur Cesar, en ses obseruations medicinales au liure 1. chapitre 44, dit s'estre trouué douze pierres en la vessie d'vn homme, dont la plus grosse estoit d'vne noix[1].

Pour retourner à notre propos, où la pierre seroit trouuée trop grosse, et qu'il y eust danger de rompre et dilacerer le corps de la vessie, la voulant tirer, il la faut rompre auec bec de corbin, tels que ceux-cy[2].

La figure d'vn bec de corbin dentelé pour rompre les pierres en la vessie, lequel ferme à vis.



[1] Cette citation manque dans les premières éditions, et a été intercalée ici en 1585.

[2] Voici encore un nouveau témoignage des travaux et des recherches de ces opérateurs obscurs du XVe ou du XVIe siècle, qui sont restés ignorés jusqu'ici, parce que les historiens n'ont pas pris la peine de descendre dans ces détails. A quelle époque eut-on l'idée de briser la pierre dans la vessie, lorsqu'elle était trop grosse ? nous l'ignorons; toutefois il est certain que ce fut avant Marianus Sanctus. Il a en effet son chapitre 12 qui est ainsi intitulé :

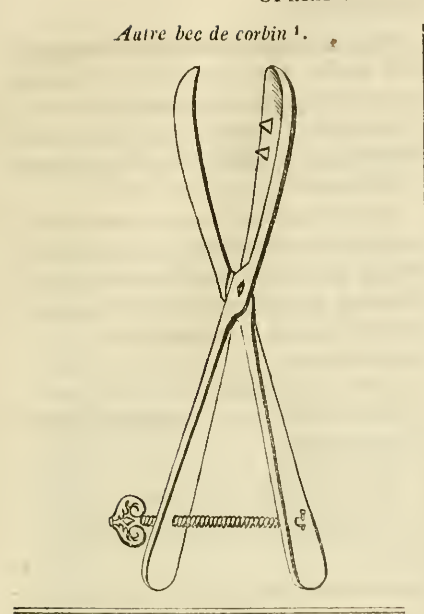
De frangente in curam non admittendo.

« Ce serait ici sans contredit le lieu d'exposer la forme et la manière d'agir de ce qu'on appelle le *brise-pierre* (*frangens*), si son application n'était pas si périlleuse et pour le patient et pour le maître. Même entre les mains d'un homme très exercé à l'opération, il expose le malade à la mort; c'est pourquoi je n'en dirai mot. »

Quel était ce brise-pierre si redoutable? Je n'oserais même former aucune conjecture à cet égard; mais si les inciseurs vulgaires connaissaient le *bouton*, *verrieulum*, la cuillère (*abstergens quod alii cochlear nominant*, dit Marianus), le brise-pierre, que Marianus rejette, et que son maître Jean de Romanis n'employait pas, enfin le crochet de Celse, les tenailles de Gaddesden, et le cathéter du chirurgien génois dont j'ai parlé dans mon introduction, que reste-t-il donc pour mériter au procédé de Jean de Romanis le titre de *grand appareil?* Ce que l'on peut lui accorder en propre, c'est l'idée de faire une très petite plaie à l'urètre, et de dilater le col de la vessie; et l'on voit que déjà du temps de Paré, on avait des idées fort nettes sur la valeur de cette dilatation prétendue, et l'on savait qu'on ne dilatait qu'en déchirant.

Il est assez remarquable que Franco, qui avait lu Marianus, n'ait pas fait attention à ce chapitre du brise-pierre, et ait donné comme une idée nouvelle le broiement de la pierre quand elle est trop grosse. Il n'y avait là de nouveau, comme il a été dit, que les tenailles tranchantes qu'il avait imaginées pour cet objet.

Autre bec de corbin [1].



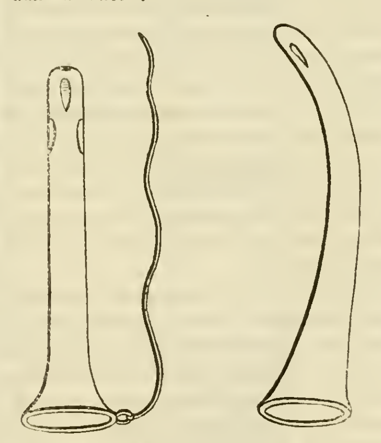
CHAPITRE XLVI.

COMMENT IL FAVT PENSER LA PLAYE, LA PIERRE ESTANT TIRÉE.

Apres auoir ainsi tiré la pierre et autres choses estranges, si on voit qu'il soit necessaire faire vn point ou deux d'aiguille à la playe (laissant seulement l'espace à mettre vne cannule) il les faut faire, et faut que le fil soit de soye cramoisie assez grosse et forte, et vn peu cirée, de peur que si elle estoit trop deliée, ne tranchast la chair, et aussi qu'elle ne se pourrist pour l'humidité de l'vrine, et pour les excremens de la playe. Faisant icelle cousture, sera pris assez bonne portion de chair, qu'elle ne se rompe et dilacere : à fin que la douleur faite au patient par ladite cousture n'ait esté faite en vain, et sans aucun profit [1].

Tout cela fait, faut mettre dans la playe iusques à la vessie, vne tente d'argent cannulée, de laquelle tu as icy plusieurs figures.

Cannules d'argent pour seruir en la playe, l'extraction de la pierre faite : dont tu en as icy de plusieurs sortes, afin de les accommoder aux playes, et non pas les playes aux cannules [2].



[1] Ce dernier bec de corbin était le seul représenté dans l'édition de 1564, et après en avoir donné la figure, l'auteur ajoutait :

« Lequel a seulement trois dents, assauoir deux en haut et vne en bas ; celle d'en-bas sera située en sorte qu'elle entrera au milieu des deux autres de dessus, et qu'elles soient en pointe de diamant. Et l'ayant rompue et mise en pièces, faut du tout mettre hors les portions, et prendre garde qu'il n'y en demeure aucune, pour le danger qu'il y auroit, qui seroit que les fragments d'icelle puis apres ne s'augmentassent et reprissent ensemble, et feissent de rechef une grosse pierre. »

Dans la première édition des œuvres complètes, en 1575, Paré avait déjà ajouté la figure de l'autre bec de corbin à cinq dents, mais il avait conservé le paragraphe qu'on vient de lire ; c'est en 1579 qu'il l'a supprimé, l'on ne voit pas pour quelle raison.

[1] Marianus ne parle en aucune façon de cette suture. — « *Si la playe estoit trop grande*, dit Franco, *on peult faire un poinct ou deux d'aiguille, comme Guidon enseigne. Il est vray que ie n'en ay iamais vsé, ny veux faire*, etc. — Ouvr. cité, p. 125.

[2] Les deux figures de canules que je

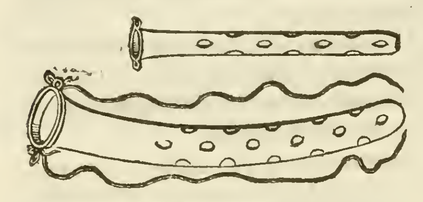
Par le moyen d'icelles le sang issu de la playe et coagulé en la vessie, se pourra ietter et purger, et aussi tout autre excrement retenu en icelle: et ne la luy faut tenir longue espace de temps, de peur que nature ne s'acheminast à ietter perpetuellement l'vrine par la playe, et qu'il ne se fist vne fistule [1].

Et aux parties d'autour, faut mettre vn repercussif tel que celuy qui s'ensuit, pour reprimer le sang et la fluxion qui pourroit estre faite en icelle, à cause de la douleur.

℞. Alb. ouor. num. iij.
Pulu. boli armen. sanguinis draconis ana ℥. ij.
Olei rosati ℥. j.
Pil. lepor. quantum sufficit.

Fiat medicamentum ad formam mellis.

donne en ce lieu sont extraites de l'édition originale de 1564. Elles étaient suivies d'autres figures qui ne convenaient pas aussi bien pour le but à remplir, et je ne sais à quel propos A. Paré a supprimé les premières et conservé les autres dans toutes les éditions de ses œuvres complètes. Voici d'abord ces figures qu'il avait conservées et que j'ai cru devoir rejeter:



On comprend que les trous nombreux qui perforent les cannules dans presque toute leur étendue étaient inutiles d'abord, et ensuite nuisibles, attendu que les chairs à vif presseraient sur les trous et finiraient par y pénétrer et s'y étrangler. Aussi Paré, dans ses œuvres complètes, avait accompagné ces figures d'une note marginale ainsi conçue :

Ces trois tentes (la troisième n'était que la répétition de la canule droite, et en conséquence a dû être supprimée) *ne doiuent estre trouées qu'en leurs extremités, pour les raisons dites cy deuant.*

Qu'était-ce que ces raisons *dites cy deuant?* Pour les trouver, il faut remonter jusqu'au chapitre 33 du livre *des playes en particulier* (voyez ci-devant page 102), où déjà se retrouvent les figures des mêmes canules, avec la même indication qu'elles sont mal construites. On ne conçoit pas en vérité comment Paré a pu faire graver de telles figures, puisque nulle part dans ses ouvrages il n'indique un seul cas où elles conviennent, et on ne comprend pas davantage comment il les a conservées dans toutes ses éditions complètes. Mais ce qui est plus étrange encore, c'est qu'il possédait les figures gravées de ces véritables canules; qu'il avait employé l'une, la canule courbe, dans le chapitre 21 du livre déjà cité (voyez ci-devant page 63), et l'autre, la canule droite, au chapitre 27 du même livre (ci-devant page 87). A la vérité dans les deux cas il veut qu'elles soient plates, tandis que pour le pansement après la taille, elles doivent être rondes; mais ce sont toujours exactement les mêmes figures qu'il avait données dans son édition de 1564 comme canules rondes, devant être mises dans la plaie après la taille; et j'ai préféré donner les instruments conseillés par l'auteur en réalité, et rejeter dans les notes ceux qu'il déclare expressément lui-même ne pouvoir pas servir.

J'ajouterai que Marianus se tait sur ces canules comme sur la suture. — *Aucuns y mettent vne tente*, dit Franco, *laquelle doit estre percée...Ie n'ay point accoustumé y mettre tentes, que bien peu souuent.* — Ouvr. cité, p. 127.

[1] Ces mots : *et qu'il ne se fist vne fistule*, se lisent pour la première fois dans l'édition posthume de 1598. Mais dans les éditions antérieures, même dans celle de 1564, Paré ajoutait ici cette note marginale qu'il est essentiel de reproduire:

Il faut tenir la cannule en la playe, iusques à ce qu'on voye que l'vrine seule isse d'icelle.

CHAPITRE XLVII.

DE LA SITVATION QVE L'ON DOIT DONNER AV PATIENT L'OPERATION FAITE.

Le patient sera posé en son lit, mettant dessous lui un sac plein de son, ou paille d'auoine, à fin que l'vrine et autres excremens s'y imbibent : et en faut auoir plusieurs pour les changer lors qu'il en sera besoin.

Quelquesfois apres l'extraction, il descend du sang en grande quantité dedans le scrotum, que si on n'y donne bon ordre et prompt, auec remedes discutiens, consumans et desseichans, la partie se tourne en gangrene : ce qui se connoistra en traitant la playe.

Et aussi quelques iours apres, faut faire iniection par la playe en la vessie, faite des liqueurs qui s'ensuiuent.

Prenez eau de plantain, morelle, et eau rose, avec un peu de rosat.

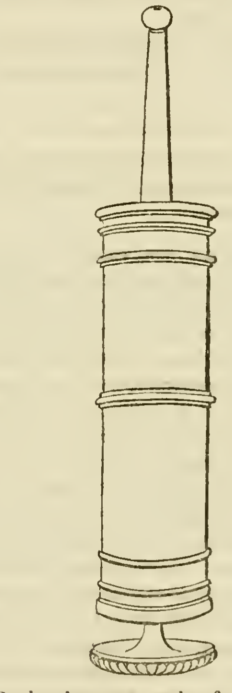
Telle iniection seruira pour moderer l'intemperature qui peut estre en la vessie, tant pour la playe que pour la contusion des instrumens. L'iniection s'y doit ietter vn peu tiede, et non actuellement froide[1].

Et d'auantage aduient apres l'incision, que le sang coagulé, ou autres excremens, font telle obstruction au conduit de la verge, que l'vrine n'y peut passer, ou bien à grande difficulté. Parquoi il leur conuient mettre et laisser dedans la verge aussi vne sonde pour quelque temps, à fin que l'vrine et autres excremens puissent auoir issue par icelle[1].

[1] L'édition de 1564 ajoute : *auec telle syringue.*

Dès la première édition des Œuvres complètes, la figure de la seringue fut supprimée en cet endroit, et reportée au chapitre 33 du livre *des playes en particulier*, (voyez page 101 de ce volume), de même que quelques unes des figures de cannles avaient déjà été reproduites au même chapitre. Il aurait donc à la rigueur suffi d'y renvoyer; mais j'ai voulu représenter en regard du texte tous les instruments qui à l'époque de Paré constituaient l'arsenal des lithotomistes, ou du moins de ceux qu'il avait vus pratiquer.

Syringue pour faire injection en la vessie par la playe, apres l'extraction de la pierre.



[1] Ce dernier paragraphe formait le chapitre 15 du Livre *des pierres* dans l'édition de 1564, avec ce titre : *Des moiens par lesquelz il faut remedier à la retention d'vrine qui vient apres l'operation.* Ce titre a passé dans les éditions complètes, mais en note marginale ; et il y avait une autre note marginale servant de titre au deuxième paragraphe et ainsi conçue: *Moyen d'auiser au sang*

CHAPITRE XLVIII.

COMMENT IL FAVT TRAITER LA PLAYE FAITE PAR INCISION.

Quand à la playe, elle se doit traiter comme les autres playes recentes, à sçauoir en la digerant, mondifiant et glutinant, et la conduire à cicatrice. Aussi que le patient tienne les jambes croisées l'vne sur l'autre, à fin que l'vnion soit plustost faite.

Qu'il tienne diete iusqu'au septiéme ou neufiéme iour. Surtout qu'il euite le vin, s'il n'est fort debile : en lieu d'iceluy vseras d'eau d'orge, ptisane, hyppocras d'eau, bouchet, eau boüillie auec syrop de roses seiches, ou de

qui descend dans les bourses. Le lecteur a déjà eu plus d'une occasion de se convaincre que les titres imposés par A. Paré à ses chapitres ne répondent pas toujours suffisamment à leur contenu.

Voici maintenant comment Marianus décrit les premiers soins à prendre après l'opération.

CHAPITRE XIX.

« *De quelle manière il faut traiter la plaie, prévenir les accidents, et comment il faut situer le malade.*

» La pierre étant donc extraite comme il a été dit, avant tout l'opéré doit être délivré de ses liens ; puis on appliquera un appareil tout différent du premier, lequel se fera ainsi: que l'opérateur prenne une bande, et l'ayant conduite autour des reins, en croise les deux chefs sur le pubis de manière à envelopper les testicules et à les relever sur l'abdomen autant que le faisait le serviteur, et cela dans le but de distendre cette pellicule qui est dans le péritoine (*ad hoc ut pellicula illa quæ est in peritonæo distendatur;* le sens est ici excessivement obscur, peut-être faut-il lire *in perinæo*), et de rapprocher plus facilement les lèvres de la plaie. On évite aussi par là que le sang, en cas d'hémorrhagie, ne s'épanche dans les enveloppes des testicules ou le scrotum, et n'en détermine la gangrène, ce qui serait une erreur plus funeste que la première, et pourrait entraîner la mort.... Le bandage appliqué, on fait lever le malade et on le mène à son lit, où il se couchera dans la position qui lui paraîtra la plus commode pour reposer ; toutefois le maître étendra bien également sous ses fesses un coussin rempli de son, pour absorber l'urine qui filtrera par la plaie. Le malade étant couché, on lui appliquera sur le ventre et les membres inférieurs des compresses chaudes, pour garantir la plaie des accidents qui pourraient survenir pour cause de froid ; et ces précautions prises, on abandonnera la plaie à la nature, sans nul médicament ; la nature y veillera en effet avec plus de diligence que jamais ne saurait le faire le chirurgien, car en toute maladie c'est la nature qui guérit, et le médecin n'en est que le ministre. »

On voit que Paré a aussi été frappé du danger de l'épanchement du sang dans le scrotum ; mais il n'enseigne qu'à y remédier, tandis que Marianus s'occupe de le prévenir. Pour le pansement de la plaie, Marianus l'abandonne à la nature ; Paré, comme on le verra au chapitre suivant, veut que le chirurgien la traite comme les autres plaies, c'est-à-dire avec des médicaments. Ils diffèrent aussi dans la position à donner au malade, et enfin dans les moyens de remédier aux caillots de sang accumulés dans la vessie. Paré introduit une sonde dans l'urètre ; Marianus, à son chapitre 21, parle ainsi de cet accident.

« Que s'il y a des caillots de sang dans la vessie (ce que l'on reconnaît par la rétention d'urine, et à ce que, quand on en rend avec effort, il sort en même temps un peu de sang caillé comme du volume d'une mouche, et enfin parce que l'hypogastre est gonflé), à l'apparition de ces symptômes il faut injecter par la plaie dans la vessie, à l'aide d'une seringue, une lotion composée avec du vinaigre, du sel et de l'urine humaine, suivant qu'on présumera que le sang est en caillots denses et durs ; en effet,

capill. veneris, et leurs semblables. Pour son manger vsera de panade, raisins, pruneaux, poulets cuits auec semences froides, laitue, pourpier, ozeille, bourrache, espinars, et autres semblables.

Et s'il n'a bon ventre, vsera de casse recentement mondée, clysteres, et autres choses qui luy seront necessaires, tousiours selon l'aduis du docte medecin, s'il est possible le recouurer [1].

CHAPITRE XLIX.

DES MOYENS DE GVERIR LES VLCERES PAR LESQVELLES LONG TEMPS APRES L'EXTRACTION DE LA PIERRE, L'VRINE PASSE ENCORE.

Et d'abondant il te faut icy noter, qu'à d'aucuns hommes, apres leur auoir tiré la pierre, l'vlcere par où la

cette lotion a une vertu incisive qui le liquéfiera, et réduira le caillot en menus grumeaux. Si cela ne suffit pas pour le faire sortir, on introduira par la plaie le *verriculum* ou *bucion*, pour ramener au-dehors tous les caillots de sang, sans douleur pour la vessie, ce qui est par-dessus tout à éviter: car l'irritation de la vessie prostrerait tellement la nature, que nul remède ensuite ne serait capable de la relever. »

A. Paré a oublié de traiter de l'hémorrhagie trop abondante; Marianus s'en occupe au même chapitre :

« Et attendu que quelquefois le sang pourrait couler, on le réprimera avec des compresses pliées en six doubles et imbibées de sel, qu'on appliquera autour de la plaie.»

L'auteur s'élève à ce propos contre l'erreur des chirurgiens qui appliquaient des refrigérants sur la plaie même; ce n'est pas sur le lieu par où le sang s'écoule que les topiques répercussifs doivent être mis, mais au voisinage, suivant le mot d'Hippocrate : *In his vero oportet frigido uti undè sanguis fluere futurus est, non super loca, sed circa ea.* « Si cela ne suffit pas, ajoute-t-il, on appliquera des ventouses sur les hanches et les cuisses, *coxis et femori*; » et enfin si l'hémorrhagie était trop considérable, il renvoie au chapitre spécial qu'il a consacré à l'hémorrhagie dans son *compendium*.

[1] Le chapitre 20 de Marianus règle le régime; il est assez curieux pour le reproduire ici:

CHAPITRE XX.

Du régime.

« Il est nécessaire après avoir mis l'opéré en bonne situation de lui prescrire un régime, attendu que l'homme ne saurait se nourrir sans aliment; c'est pourquoi nous allons dire ce qu'il faut donner en pareil cas et ce qu'il faut éviter. Le premier jour on fera prendre du pain trempé dans du bouillon de poulet sans sel, et du vin bien coupé d'eau, car *il est absolument mauvais et mortel de boire de l'eau pure ou bouillie.* Le deuxième jour il pourra manger avec une certaine modération ou d'une poule ou du mouton, du veau et du chevreau, et à peu près tout ce qui est d'une facile digestion et d'une bonne alimentation, en fuyant les grosses viandes, comme le bœuf, la vache, le buffle, les oiseaux de marais; il faut surtout s'abstenir rigoureusement de tout ce qui pourrait reproduire la pierre, comme serait le poisson, les fruits acides et encore verts, le pain sans levain, le pain mal cuit, le fromage nouveau, le vin gros et trouble, aussi l'eau trouble, et tous les aliments visqueux de difficile digestion et donnant un mauvais chyme; par-dessus tout il faut éviter l'excès dans le manger et le boire: et si par hasard il était pris dans la nuit d'une soif avide, afin d'user d'une certaine tolérance, il commencera par manger une rôtie de pain bien fermenté, trempée dans du vin, qu'il fera suivre d'un verre de vin bien arrosé d'eau pure et bouillie. Voilà l'ordre qu'il suivra durant huit jours, après quoi il reviendra à son régime ordinaire, faisant toujours attention à ceci : *qu'il faut éviter l'eau comme une chose pernicieuse et comme la calamité de la vie humaine.* »

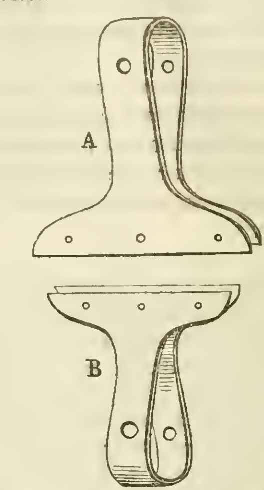
C'est l'auteur qui a mis ces passages en

pierre a passé, ne se peut consolider, et par icelle continuellement l'vrine sort inuolontairement : dont demeurent tout le reste de leur vie en grande douleur et fascherie, si ce n'est par l'aide du chirurgien expert. Lequel doit couper la callosité des léures de la playe, et faire comme si c'estoit vne playe toute nouuelle : puis ioindra les léures de l'vlcere, lesquelles seront pincées et serrées auec cest instrument nommé *tenon*, auquel sont trois trous, par lesquelles on mettra des aiguilles au trauers, en comprenant assez bonne portion de chair : puis tu lieras les aiguilles autour dudit instrument, et appliqueras vn medicament glutinatif, comme *terebenthinæ venetæ*, *gummi clemni*, *sanguinis draconis*, *boli armenici*. Et au bout de cinq ou six iours, faut oster les aiguilles et ledit instrument, et troueras l'vlcere presque glutinée, puis paracheueras de la cicatriser [1].

La figure des tenons est telle.

A. Monstre le grand tenon.

B. Le petit, lesquels tu choisiras à ta commodité.



Et si tu n'auois tels instruments, tu pourras en leur lieu vser d'autre maniere, que i'approuue beaucoup, et qui est aussi plus aisée, comme s'ensuit. Il faut prendre deux petits tuyaux de plume, de la longueur et vn peu plus que ne sera l'vlcere, et les mettre au costé d'icelle, et passer

italique, et l'on se demande en lisant de pareilles choses si jamais il avait lui-même pratiqué la taille. Paré recommande au contraire de ne pas donner de vin, et Franco avant lui avait déjà insisté sur le même précepte, et blâmé Marianus d'avoir donné le précepte opposé.

Ce qui est plus fort que l'amour du vin chez Marianus, c'est l'horreur de l'eau. On a pu en juger par les passages mis en italique; au chapitre suivant où il examine les accidents qui peuvent suivre, savoir la constipation qu'il combat par des lavements laxatifs, l'hémorrhagie, les caillots dans la vessie, les chairs molles qui naissent sur la plaie, et enfin la fièvre, il recommande contre le mouvement fébrile des sirops appropriés, des lavements, et il déclare préférer à tout cela la diète simple; mais il revient sur le défaut de donner de l'eau au malade, et il ajoute que le médecin doit dans ce cas éviter l'eau comme la peste, *tanquam pestis à medico fugienda est*.

[1] Ni Marianus ni Franco ne parlent de ces fistules, et je ne trouve l'indication de leur traitement dans aucun auteur antérieur à Paré. Voici tout ce que dit Marianus, chap. 21 :

« Lorsque le malade aura passé trois ou quatre jours sans accidents, alors toute l'attention du médecin se tournera vers la plaie; s'il s'y développe des chairs molles qui nuisent à la consolidation, on appliquera de la poudre d'alun de roche brûlé, ou de la poudre de coquilles de mer brûlées au four; car il n'est rien de meilleur et qui réussisse mieux à consolider les plaies de cette nature. »

Il recommande ici spécialement certaines coquilles qui viennent de Tarente, et dont on nous permettra sans doute de passer la description sous silence.

les points au trauers d'iceux auec la chair, et faire le nœud du fil sur iceux, faisant tant de points d'aiguille qu'il sera besoin. Par ces moyens l'vlcere se reioindra sans que la chair se rompe, qui se feroit à cause des points d'aiguille.

CHAPITRE L.

LA MANIERE DE TIRER LES PIERRES AVX FEMMES [1].

Or apres auoir ainsi escrit tout par le menu de la curation de la pierre aux hommes par l'operation manuelle, maintenant ie declareray aussi la maniere comme il faut secourir les femmes.

Et premierement, les signes pour connoistre les pierres és femmes, sont tels qu'aux hommes, mais plus aisés à estre conneus par la sonde, à raison (comme nous auons dit cy deuant) qu'elles ont le col de la vessie plus court, et plus large, et plus droit que les hommes. Et partant on peut facilement connoistre s'il y a pierre, mettant la sonde en leur vessie, ou les doigts dedans le col de la matrice, les esleuant vers l'interieure partie de l'os pubis ou le penil : et ce faisant on trouuera facilement s'il y a pierre ou non : et doiuuent estre en mesme situation que les hommes.

Il faut icy noter que les filles ne peuuent estre sondées par le col de leur matrice, si ce n'est qu'elles soient aagées de six à sept ans, sans grande violence. Partant, pour leur tirer la pierre, il y faut proceder comme aux enfans masles, en mettant les doigts dedans le siege : et ayant trouué la pierre, on la doit amener en pressant sur le petit ventre auec les doigts, et l'amener vers le col de la vessie : puis l'extraire comme nous auons dit aux masles.

Et où la fille seroit assez aagée pour permettre (sans violence) mettre les doigts dedans le col de sa matrice, comme on fait aux femmes, l'œuure se feroit plus commodément que de les mettre en dedans le siege [2], à raison que la vessie est bien plus pres de l'amarry que du boyau cullier, comme ainsi soit que ledit amarry soit situé au milieu entre l'vn et l'autre. Et apres on mettra vne sonde dedans le col de la vessie, laquelle doit estre semblablement caue en sa partie exterieure, comme celles qui ont esté par cy deuant figurées : mais ne seront courbées, ains toutes droites, comme tu vois par ceste figure.


Sonde pour faire incision au col de la vessie, pour extraire les pierres aux femmes.

[1] La première partie de ce chapitre paraît empruntée au chap. 24 de Franco, *de la cure de la pierre aux femmes*, et le texte de Franco est bien plus complet. Il faut noter cependant que Paré est le premier qui ait appliqué la sonde cannelée droite à la taille chez la femme; mais ce qui donne surtout de l'intérêt à ce chapitre, c'est la description du beau procédé de Collot que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

[2] La phrase s'arrêtait ici dans l'édition de 1564 et dans celle de 1575; elle a été complétée en 1579.

Et sur icelle sera faite incision, et procedé à extraire la pierre, comme nous auons dit par cy deuant aux masles. Puis faut dilater la playe auec le dilatatoire, plus ou moins, selon qu'il en sera besoin, ayant esgard que le col de leur vessie est court : partant ne faut tant dilater, de peur de lacerer le corps de la vessie, car apres ne pourroient tenir leur vrine. Et ayant dilaté auec dilaceration, le chirurgien mettra vn ou deux doigts par dedans le col de la matrice, et pressera le fond de la vessie : puis y mettra par la playe des crochets ou tenailles, et d'icelles prendra la pierre : et de ses deux doigts qui seront dans le col de la matrice, tiendra fermement la pierre contrainte et arrestée par derriere, de peur qu'elle ne recule. Et ainsi sera plus facilement tirée et mise hors.

Autres praticiens operent en autre façon à l'extraction des pierres aux femelles : comme i'ay veu plusieurs fois faire à maistre Laurent Collot, chirurgien ordinaire du roy, et mesmement à ses deux enfans, les plus excellens et parfaits ouuriers en leur vocation qu'il est possible de trouuer de nostre temps, et croy que par cy deuant y en a eu peu de tels. C'est que nullement ne mettent les doigts dedans le siege, ny dedans le col de la matrice : mais se contentent de mettre les conducteurs dessus mentionnés, dans le conduit de l'vrine : puis apres font vne petite incision tout au dessus, et en ligne droite, de l'orifice du col de la vessie, et non à costé, comme on fait aux hommes, à fin que puis apres l'vnion se face mieux. Puis font couler les tenailles caues en leur partie exterieure, figurées au chapitre 45. entre les deux conducteurs, dilatans et dilacerans tant qu'il est necessaire, pour donner passage à la pierre, laquelle par mesmes moyens est tirée hors la vessie. Le reste de la cure se fera comme nous auons cy dessus monstré à celles des hommes[1].

Et s'il suruenoit quelque vlcere au col de la matrice, par la dilaceration faite en l'extraction de la pierre, on pourra vser du *Speculum matricis* pour dilater le corps d'icelle matrice, à fin de mieux appliquer les remedes qui sont necessaires[2].

[1] C'est là le procédé attribué de notre temps à A. Dubois par des écrivains qui n'avaient pas lu Paré, ou qui l'avaient lu dans de mauvaises éditions. Ainsi le savant et consciencieux Deschamps, dans son Traité de la taille, attribue à Colot un procédé tout contraire à celui qu'on vient de lire ; il a lu : *tout au-dessous et en ligne droite de l'orifice du col de la vessie*, au lieu de *tout au-dessus*, et il cite pour garant l'édition de Lyon de 1641. Rien de plus facile assurément que l'addition ou la suppression d'une lettre, et l'on voit quel danger cela peut entraîner. Il suffisait sans doute de dire que toutes les éditions faites du vivant de Paré portent : *au-dessus*, et que la traduction latine, à l'abri de tout équivoque, dit : *mox suprà incisionem rectam moliuntur, ad perpendiculum osculi cervicis vesicæ*. Mais j'ai voulu rechercher quelles éditions avaient commis la faute, et je n'ai trouvé que la dixième.

[2] L'édition de 1564 donnait ici la figure de deux spéculums que nous retrouverons au chapitre 86 du livre *de la Generation*, avec une note qui regarde leur usage. Et après ces figures et cette note, l'auteur ajoutait :

« *Et icy ferons fin de l'extraction des pierres, admonestant ceux à qui on les aura tirees qu'ils tiennent bon regime, à fin qu'il ne s'en engendre d'autres, euitant choses qui grandement eschauffent le sang, et les viandes de gros suc, visqueux et glutineux.* »

Là en effet se terminait le livre *des Pierres* ; et je ne sais pourquoi ce précepte a été retranché lorsque, dans ses OEuvres complètes, Paré a fait entrer ce livre primitif dans le livre nouveau des *Operations*.

CHAPITRE LI.

DE LA SVPPRESSION OV RETENTION D'VRINE PAR CAVSES INTERIEVRES[1].

Outre les causes declarées cy deuant de la difficulté d'vriner, il y en a encores beaucoup d'autres qui sont bien necessaires estre conneues au chirurgien : et partant il me semble bon en escrire de ce que i'en ay veu et conneu par experience et raison. Parce que la pluspart des chirurgiens, et autres, lors qu'ils voyent vne difficulté d'vriner, ils pensent promptement la cause venir des pierres, à quoy le plus souuent se trompent : et partant vont incontinent et sans discretion ordonner choses diuretiques, lesquelles sont causes de grands accidens, et le plus souuent de la mort des pauures malade, comme nous monstrerons presentement.

Les causes de la retention d'vrine sont plusieurs, à sçauoir, interieure et exterieure : interieure, comme quelque sang coagulé, verrues, petites eminences de chair procreées és voyes de l'vrine, ou (comme nous auons dit) pierres et arenes: *ou que le patient aura eu vne grande fiéure ardente qui aura consommé la serosité de la masse sanguinaire : ou par grandes sueurs, ou flux de ventre, ou tous deux ensemble*[1]: ou pour quelque ventosité ou inflammation et aposteme faite aux parties dediées à l'vrine, ou aux parties proches et voisines, comme à l'intestin rectum, auquel se peut faire vne inflammation, à cause de laquelle ledit intestin tumefié et douloureux fera vne retention d'vrine, au moyen que la vessie est pressée de l'inflammation et tumeur, aussi pour la connexion et voisinage que la vessie et l'intestin ont ensemble. Semblablement pour le vice du foye, ce qu'on voit aux hydropiques qui ne peuuent vriner : ou vice de faculté segregatrice du serum abolie: par quelque intemperie des reins[2]: aussi par le vice de la faculté animale, comme l'on voit aux maniaques, lethargiques, apoplectiques, paralytiques, et aux spasmes. Semblablement la pituite et autres humeurs froids, gros et visqueux, se peuuent purger de tout le corps par la vessie : et iceluy humeur passant par les voyes de l'vrine, fait quelquesfois telle obstruction, qu'il empesche que l'vrine ne peut passer. Aussi pour auoir retenu trop longue-

[1] Ce chapitre formait dans l'édition de 1564 deux chapitres, tous deux notés par erreur *chapitre I*, d'un livre spécial, intitulé *de la suppression d'vrine*. Ce livre contenait 17 chapitres, qui tous ont été transportés dans le livre nouveau *des operations*, lors de la première édition des œuvres complètes.

Le 1er paragraphe du chapitre actuel constituait le 1er chapitre du livre en 1564, avec ce titre : *De la suppression d'vrine*; il n'a rien été changé au texte. Tout ce qui vient après faisait l'autre chapitre, intitulé : *Des causes internes de la retention d'vrine* : ils ont été réunis en seul dès 1575; mais ce n'est qu'en 1579 que le titre a été rédigé comme on le lit actuellement.

[1] Les cinq lignes en italique, qui précèdent à partir de ces mots: *ou que le patient*, etc., se lisent dans toutes les éditions faites du vivant de l'auteur, et ont été retranchées à partir de la première édition posthume. Je présume que ce retranchement est le résultat d'une erreur d'impression ; et toutefois je n'ai pas voulu rétablir le texte, sans en tenir le lecteur bien averti.

[2] Ce membre de phrase depuis les mots: *ou vice de faculté segregatrice*, manque dans l'édition de 1564.

ment l'vrine, parce que la vessie estant extremement pleine ne peut sortir, à cause que le conduit est estreci, et rendu plus anguste : ioint que la vertu expultrice ne peut comprimer la vessie pour ietter ce qui y est contenu, à raison de la grande dilatation d'icelle, et de la douleur qui debilite et abbat incontinent toutes les vertus de la partie assiegée [1] : et partant il se fait entiere suppression d'vrine : ce qu'on a veu aduenir à plusieurs.

Et encores n'agueres à vn ieune seruiteur qui reuenoit des champs, menant en croupe vne honneste damoiselle, sa maistresse, bien accompagnée : et estant à cheual luy print vouloir de pisser : toutesfois n'osoit descendre, et moins encores faire son vrine à cheual. Et estant arriué en ceste ville, voulant pisser, ne peust nullement : et auoit de tres grandes douleurs et espreintes, auec vne sueur vniuerselle, et tomba presque en syncope. Et alors fus enuoyé querir : et disoit-on que c'estoit vne pierre qui l'engardoit de pisser : et estant arriué luy mis vne sonde dedans la vessie, et pressay le ventre : et par ce moyen pissa enuiron vne pinte d'eau : et n'y trouuay aucune pierre, et depuis ne s'en est senti.

D'auantage les vieils ont grande difficulté de ietter leurs vrines, parce que les parties dediées à l'vrine sont flestries, desseichées, et retirées, et ont la vertu expultrice foible et debile : et quelquesfois aussi ne la peuuent retenir, parce qu'elle est acre et mordante [2].

[1] Ces mots, *et de la douleur qui debilite*, etc., manquent dans l'édition de 1564.

[2] Ce paragraphe a été ajouté ici en 1585; l'édition de 1564 et celle de 1575 portaient en place :

Outre plus, d'vne pleuresie suppurée dans le thorax, la sanie est souuentes fois enuoyée et purgée par les vrines.

Ce qui semblait servir de transition au chapitre suivant. Ce paragraphe fut retranché dans l'édition de 1579, et le chapitre se terminait alors avec l'histoire du *ieune seruiteur*.

CHAPITRE LII.

DISCOVRS DE L'AVTHEVR DV SANG ET PVS QVI PEVVENT ESTRE EVACVÉS PAR LES VRINES [1].

Cela est accordé entre les medecins et chirurgiens tant anciens que modernes, qu'il peut sortir par la verge du sang et du pus separément, et aussi meslés ensemble : lequel vient ou de la verge, de la vessie, des vreteres, des reins, du foye, ratelle, mezentere, pancreas, intestins, et de la matrice : ou des parties plus hautes qui sont sur le diaphragme, comme du poulmon et poitrine, du cœur, ou des bras, ou de quelque autre partie, voire de toute l'habitude du corps. Pour connoistre de quelle partie il vient, il faut considerer le lieu de la douleur, la couleur et odeur de ce qui sort, et des accidens qui ont precedé ou sont encore presens, comme douleur et fiéure, et autres, et du temps que ceste descharge s'est faite : aussi le fera la quantité et qualité du pus. Telles choses demonstreront le lieu d'où s'escoule le pus.

Car s'il vient des poulmons, ou d'vne empyéme, ou du foye, ou de

[1] Ce chapitre faisait le deuxième du Livre *de la suppression d'vrine* en 1564, et il avait été simplement reproduit avec son texte primitif en 1575 et 1579; mais dans l'édition de 1585, il fut amplement augmenté et reçut le titre qu'on lit encore aujourd'hui. Dans les éditions précédentes, il était intitulé : *Digression de l'autheur.*

la ratelle, et en grande abondance, sera conneu ne proceder des reins : parce que telle quantité ne peut estre contenue en iceux. Ioint que lors qu'il vient du foye, ou d'autres parties situées sur le diaphragme, le pus est bien plus exactement meslé auec l'vrine, qu'alors qu'il vient des reins ou de la vessie.

S'il vient seulement de la verge, le pus sera ietté pur sans l'vrine. Or il vient de la verge pour quelque aposteme qui y sera faite, ou de quelque carnosité, ou d'vne chaude-pisse.

S'il vient de la vessie vlcerée, il sera meslé et ietté auec l'vrine : mais à la fin, apres auoir pissé, il est ietté sans l'vrine, et si sera fetide, d'autant qu'il sort d'vne partie membraneuse : et si on y trouue de petites escailles furfureuses, la vessie sera rongneuse. Pareillement quand on voit vn sediment ou lie espaisse et visqueuse, comme mucilage et blanc d'œuf meslé auec l'vrine, et que promptement il aille au fond, cela monstre qu'il a sa generation en la vessie : et telle chose se fait ordinairement pour vne pierre qui sera en la vessie. Hippocrates dit, que si quelqu'vn pisse pus ou sang, ou escailles auec mauuaise odeur, cela monstre la vessie estre vlcerée [1].

Si les vreteres ou reins sont vlcerés, le pus ou sang sort par la verge.

Galien escrit que le pus de l'aposteme du poulmon receu par l'artere veineuse au senestre ventricule du cœur, de là en la grande artere, et d'icelle en l'emulgente du rein, peut passer par les vrines [2].

Monsieur Houlier sur le commentaire de l'Aphor. 75. liure 4. dit, qu'vne notable femme par l'espace de quatre mois entiers pissoit de la bouë, et quelquesfois du sang auec, à cause de l'acrimonie qui corrodoit quelque veine. Les medecins la traiterent comme si les reins eussent esté vlcerés, parce que par interualle elle y sentoit grandes douleurs : et mourut le quatriéme mois. Estant ouuerte, on trouua les reins et la vessie en leur entier : mais il fut trouué deux pierres en son cœur, et plusieurs apostemes, lesquelles se purgeoient par les vrines, et en passant par les reins causoient douleur.

Galien dit que les menstrues retenues sont iettées par l'vrine, laquelle se trouue sanguinolente, et quelquesfois espaisse et noire comme encre, ce que i'ay veu. La pituite et autres humeurs froids et visqueux se peuuent semblablement purger par les vrines, et par les hemorroïdes.

Or maintenant il nous faut parler du sang qui est ietté en la vessie, et de là en la verge. Telle chose se fait, pour ce que les hemorroïdes ou menstrues sont supprimées, ou pour quelque grande plenitude de sang contenu aux veines, pechant en quantité et qualité, ou les deux ensemble, lesquelles se repurgent par les veines emulgentes aux reins, et de là par les pores vreteres à la vessie : ou à cause d'vne imbecillité du foye, ou des veines mezaraïques, ou d'autres parties : ou pour vne imbecillité des reins, lesquels ne peuuent assimiler le sang enuoyé pour leur nourriture : ou par attrition et fray d'vne pierre contenue ausdits reins. Ce que ie sçay veritablement pour l'auoir veu à plusieurs.

Aurelianus docte medecin dit, que l'on pisse le sang tout pur, pour auoir vsé intempestiuement de Venus. Et

[1] Aphor. 81. — A. P.

[2] Au 4. ch. du 6. liure *de loc affect.* — A. P.

tout ainsi que par certain temps les mois aduiennent promptement aux femmes, et aux hommes des hemorroïdes : ainsi il se fait vn amas de sang au corps, lequel se repurge quelquesfois par les reins, et d'iceux à la vessie, sans qu'il y ait rupture d'aucun vaisseau : au moyen de quoy les vrines sont cruentes et sanglantes. Pour auoir pris aussi du poison, comme cantharides, ou autres choses semblables.

Il y en a qui pour auoir esté trop long temps à cheual, ont pissé le sang : ie le sçay par moy-mesme, allant en poste au camp de Parpignan, estant pres de Lyon ie pissois le sang tout pur. Toutesfois à la verité on ne doit dire pisser le sang, quand il sort de la verge pur, mais se doit dire emission de sang.

Le sang sort pareillement auec les vrines par diapedese ou anastomose des vaisseaux, et alors il ne sortira pur, mais les vrines seront seulement teintes.

D'auantage le sang sort par incision des veines promptement et en abondance et en vrinant : comme i'ay escrit cy deuant de defunt monsieur de Martigues, qui fut blessé d'vn coup de harquebuse à la prise du chasteau de Hedin, au milieu du thorax, où tout subit ietta le sang par la playe, la bouche et par les vrines et selles, et mourut bien tost apres.

Monsieur Selecgue, Alleman, colomnel des reistres, eut en ceste ville vn coup d'espée au trauers le ventre, dont incontinent ietta le sang par la verge, le siege, et par ses playes : et non seulement le sang, mais aussi la matiere fecale. Il fut pensé par monsieur de la Corde, medecin celebre et docteur à Paris, et monsieur Pigray, chirurgien ordinaire du roy, et moy, et Dieu le guarit. I'ay veu plusieurs qui ont eu semblables playes qui ont reschappé, et d'autres de bien petites qui en sont morts.

Or quant au pus qui est ietté des bras par les vrines, cela sera demonstré par ces deux histoires[1].

I'ay veu monsieur Sarret, secretaire du roy, auoir vn coup de pistolle au bras dextre : à sa playe suruindrent plusieurs accidens et apostemes, desquelles sortait bien grande quantité de bouë, et par quelques iours n'en sortoit que bien peu : et alors la iettoit par le siege et par ses vrines : et quand ses vlceres iettoient beaucoup, on ne voyoit ny par les selles ny par les vrines aucune apparence de bouë. Et fut guari graces à Dieu, et est encore à present viuant.

Monsieur Houlier, docteur regent en la faculté de medecine à Paris, Germain Cheual, et maistre Rasse, chirurgiens iurés, hommes excellens en la medecine, et moy, auons pensé vn gentilhomme nommé monsieur de la Croix, qui fut blessé d'vn coup d'espée au bras senestre, auquel aduint pareille chose : toutesfois il mourut. Or maistre Rasse disoit qu'il estoit impossible que la bouë peust prendre vn si long chemin pour estre vacuée : ioint qu'elle ne pouuoit passer par les veines sans qu'elle ne fust meslée auec le sang, et partant qu'elle pouuoit plustost venir du mezentere ou des intestins, et non du bras ou

[1] Tout ce qui précède a été ajouté en 1585; dans les trois éditions de 1564, 1575 et 1579, le chapitre commençait ainsi :

Je te veux icy raconter deux exemples merueilleux de la prouidence de nature en l'expulsion des choses qui la peuuent blesser et offenser, ce que tu cognoistras par les deux histoires suiuantes. I'ay vu Monsieur Sarret, etc.

de quelque autre part. Ie disois au contraire qu'elle venoit du bras, à raison que lors que ses vlceres iettoient grande quantité de sanie, il n'en sortoit nullement par en bas. Monsieur Houlier estoit de mon party, disant que les anciens auoient laissé par escrit telle chose se pouuoir faire : et ce qui nous mettroit d'accord, seroit que lors que ledit de la Croix seroit mort, qu'on regardast en son corps s'il y auoit quelque aposteme ou vlcere. Il mourut, et fis ouuerture de son corps en la presence des susdits : et ayant regardé et examiné toutes les parties internes, ne fut trouué aucun lieu d'où la bouë pouuoit sortir : dont fut conclu de tous, que ladite bouë procedoit du bras, estant vacuée par les selles et vrines : adioustant que telle chose n'estoit pas impossible, parce que nostre corps est confluxible et transpirable [1]. D'auantage, nous voyons par experience de deux vaisseaux de verre appellés *monte-vins*, que l'vn soit rempli d'eau, et l'autre de vin clairet, et soyent posés l'vn sur l'autre, à sçauoir celuy qui sera rempli d'eau sur l'autre rempli de vin, on voit à l'œil le vin monter au haut du vaisseau au trauers de l'eau, et l'eau descendre dedans le vin, sans meslange des deux, ce que nous auons dit par cy deuant. Et si telle chose se fait ainsi exterieurement et apertement au sens de nostre veuë par choses inanimées : il faut croire en nostre en-

[1] Cette histoire était déjà racontée dans l'édition de 1564, mais avec quelques différences dans la rédaction. Voici le texte primitif :

« D'auantage Germain Cheual et François Rasse, hommes accompliz et excellentz chirurgiens iurez en ceste ville et moy auons pensé vn gentil-homme nommé Monsieur de la Croix, lequel fut blessé d'vn coup d'espée au bras senestre, auquel aduint pareille chose, toutesfois il mourut. Et par-ce qu'aucuns tenoient qu'il estoit impossible que la boue feit vn si long chemin, ioint aussi qu'icelle ne pouuoit passer par les veines qu'elle n'eust gasté le sang, et partant disoient que telle boue ne venoit du bras, mais du foye ou de quelque autre partie, et quant à moy, persistois et tenois pour une chose asseuree que c'étoit du bras, à raison que lors que de ses apostemes et vlceres sortoit grande quantité de boue, il n'en iettoit point par les parties basses : au contraire, lorsqu'elles iettoient peu ou rien, en sortoit grande quantité. Et leur disois qu'il n'estoit pas impossible, parce que tout nostre corps est confluxible et transpirable. »

Suivait la comparaison des *monte-vins*, que Paré ne se faisait faute d'appeler dans une note marginale *Belle comparaison*; et puis la fin de l'histoire, avec une rédaction un peu différente du texte actuel; c'est pourquoi je la reproduirai.

« Ledit de La Croix mort, son corps fut ouuert, et exquisitement cherché si on pourroit apperceuoir aucun lieu dont telle sanie sortoit, ce qui ne peut estre cogneu, et partant nous conclusmes tous que la mort estoit aduenue par le moïen du coup, et non par aucune aposteme qu'il eust en aucune partie de dedans son corps. »

Dès 1579, au lieu de *François Rasse*, Paré avait écrit *Maistre Rasse*, sans rien changer d'ailleurs à son récit ; mais en 1585 il le rédigea comme on le lit aujourd'hui, faisant intervenir Houllier, et nommant Rasse pour son contradicteur. Houllier était mort en 1562 : François Rasse des Neux, si l'on en croit Devaux, aurait vécu jusqu'en 1588. Peut-être s'était-il brouillé avec Paré, ce que l'on pourrait induire d'un autre changement de rédaction que nous avons noté au chapitre 26 du dixième livre. Voyez ci-devant page 230.

Enfin les mots *Ce que nous auons dit par cy deuant*, ont été ajoutés en 1585, et se rapportent sans doute au chapitre 14 du neuvième Livre (voyez la page 169 de ce volume), où l'on retrouve une histoire et une théorie analogues.

tendement, que Nature peut faire passer la bouë par les veines, sans qu'elle soit meslée auec le sang.

Parquoy faut conclure auec Galien, que la bouë faite aux parties interieures, et loin des reins et de la vessie, peut estre vacuée par les vrines [1] : ce que par raison on peut encore prouuer. Car aux excremens de nostre corps qui s'expurgent par les reins, intestins, ratelle, kystis fellis, Nature par sa vertu sequestrice y reserue quelque portion du sang et suc benin et propre pour leur nourriture, que chacune d'icelle partie attire et separe d'auec les excremens. D'auantage, le sang pur et le meilleur qui soit au corps, enuoyé de toutes les parties pour estre ietté par la verge, à fin de generation, passe par dedans les vaisseaux spermatiques, qui tousiours sont remplis de sang : neantmoins la semence coule au trauers sans se mesler aucunement. D'abondant ne voit-on pas que les femmes nouuellement accouchées iettent le lait pur contenu aux mammelles par leur matrice, lequel aussi faut qu'il passe au trauers des veines et arteres mammillaires [2]?

Tout le semblable se fait aux veines mezaraïques, par lesquelles le chyle se porte au foye, pour estre fait sang, et fait sang aux boyaux, pour leur nourriture, sans meslange de de l'vn auec l'autre.

Le pus peut aussi passer au trauers des os, ce qui est prouué par Galien au Commentaire sur le 54. aphorisme du 7. liure, et pareillement par autres parties, par conduits imperspirables. Exemple, comme nous voyons sortir le lait d'vne nourrice par le bout de son tetin, et la sueur par les pores de nostre cuir, à grosses gouttes comme perles : neantmoins on ne peut trouuer aucun conduit, pour y mettre aucune chose, tant deliée soit elle. D'auantage, ne voit-on pas aux pauures verolés, qui ietteront par chacun iour et nuit cinq et six grandes bassinées de baue? Semblablement au flux de ventre, vn malade iettera par le siege des matieres de diuerses substances et couleurs, la quantité qu'on ne peut estimer pouuoir estre contenue aux intestins. Pareillement par le vomissement on iette quantité d'humeurs qui y abordent de toutes les parties du corps, comme torrens, par conduits imperspirables et inconnus. Il faut aussi remarquer qu'il apparoist aux vrines quatre substances, à sçauoir la semence, le pus, la pituite et le sang. La semence nage dessus, parce qu'elle est plus legere et subtile : le pus et la pituite vont au fond : la pituite est vnie, au contraire le pus se dissout lors que l'vrine est agitée : et quant au sang, il apparoist aucunesfois seul, et quelques fois meslé auec l'vrine,

[1] Gal. au 4. *De loc. aff.* — A. P.

[2] Tout ce qui suit appartient à la nouvelle rédaction de 1585 ; dans les éditions précédentes, le paragraphe actuel se terminait ainsi :

« .... *par dedans les veines et arteres mammillaires*, qui ont communication au milieu des muscles longitudinaux de l'epigastre auec celles de la matrice? Parquoy ne se faut esmerueiller si le pus peut estre euacué des parties superieures par les vrines, sans estre aucunement meslé auec le sang, car telle chose se fait par la faculté naturelle expultrice. »

Après quoi venait une digression sur les facultés que l'on retrouvera à la fin de ce chapitre, toutefois avec quelques modifications.

comme nous auons dit cy dessus. Il faut de necessité conclure, que toutes cesdites matieres ne viennent seulement des lieux où ils sortent, parce qu'il est impossible qu'ils puissent contenir vne si grande abondance des matieres qui en sortent.

Apres auoir discouru des matieres qui s'euacuent par les parties inferieures, faut escrire de celles qui s'euacuent par les superieures. Exemple : les menstrues se peuuent purger par vomissemens, par le nez et par les mammelles, voire en grande quantité tous les mois (comme i'ay escrit cy deuant) ou par vne aposteme faite au thorax : comme d'vne pleuresie, le pus sort partie par la bouche en crachant, ou par vomissement : et partie par les vrines, comme i'ay desia dit. Semblablement l'vrine est iettée par vomissement (ce que i'ay veu plusieurs fois) quand les pores vreteres sont bouchés, ou la vessie et verge gangrenés. Veritablement i'ay veu à vn corps mort, vn des pores vreteres de grosseur d'vn doigt, plein d'vne matiere gypseuse, et en l'autre y auoir vne pierre qui estoit descendue dans les reins, en sorte que l'vrine ne pouuoit couler en la vessie, et regorgeoit en haut. Le patient deux iours deuant que mourir, vomissoit et iettoit son vrine par la bouche. Pareillement quand les intestins sont estouppés, comme nous voyons estre descendus aux bourses, et aux femmes entre les muscles de l'epigastre, ou pour estre entortillés par les vers, et qu'ils n'ont peu estre reduits, lors la matiere fecale remonte en l'estomach, et est vomie par la bouche : tel accident est appellé *miserere*.

Il reste encore vne difficulté à respondre, comme le pus se peut purger par la vessie, sans se mesler parmy le sang? A cela faut respondre, que nostre corps est gouuerné de faculté secretrice, qui peut tirer et faire choix des matieres entierement confuses et meslées de bon et de mauuais. Exemple : la vessie du fiel attire à soy la colere d'auec le sang, et la ratte la melancolie, qui n'apparoissent au sens de la veuë estre dedans le sang. Aussi les rognons tirent la serosité du sang, et la mettent à part, laquelle est iettée par l'vrine. D'auantage, c'est que plusieurs bien tost apres auoir pris leur refection, vomiront grande quantité de pituite et colere, sans ietter vn seul morceau de leur viande, ce que ie sçay pour l'auoir experimenté en moy-mesme.

Et icy notera le ieune chirurgien, que lors que nous disons qu'il y a certaines vertus et facultés naturelles, comme[1] :

[1] Ce paragraphe terminait déjà le chapitre dans les éditions de 1564, 1575 et 1579, mais avec des différences essentielles sous le rapport des doctrines physiologiques professées par l'auteur. Nous avons vu déjà suffisamment dans son introduction qu'il n'avait pas toujours admis le même nombre de facultés : on en aura une preuve nouvelle dans le texte primitif que nous allons reproduire.

« Et icy notera le ieune chirurgien que lorsque nous disons qu'il y a certaines facultez naturelles comme

Attractice,	*Auditiue,*
Retentiue,	*Odoratiue.*
Digestiue,	*Gustatiue,*
Expultrice,	*Sensitiue,*
Assimilatrice,	*Animale,*
Formatrice,	*Vitale, et*
Visiue,	*Naturelle,*

et autres qui gouuernent nostre corps, il ne

Animale,	Auditiue,
Vitale,	Odoratiue,
Naturelle,	Gustatiue,
Attractrice,	Tactile,
Retentrice,	Ratiocinatrice,
Concoctrice,	Animositiue,
Assimilatrice,	Risificque,
Formatrice,	Imaginatrice,
Augmentatrice,	Memoratrice,
Expultrice,	Concupiscible,
Sensitiue,	Chylificque,
Motiue,	Sanguificque,
Generatrice,	Calorificque,
Regeneratrice,	Lactificatrice,
Agglutinatrice,	Sequestrice, et autres :
Visible,	

Il ne faut pourtant imaginer que telles facultés ayent entendement et raison pour faire leurs effets : car elles ne sont qu'instrumens de nostre ame, laquelle a esté creée par l'eternelle prouidence de Dieu, espandue en toutes les parties du corps, et entiere en soy, qui n'occupe point de lieu par extension corporelle, laquelle est incomprehensible à l'esprit humain.

faut imaginer que telles facultez aient entendement et raison pour faire leurs effets. Car elles ne sont que instruments de nostre ame, laquelle est creée de DIEV, et seule raisonnable par l'eternelle prouidence d'iceluy, qui est incomprehensible á l'esprit humain. »

Et dans l'édition de 1564, il ajoutait cette note marginale :

Tout nostre corps est regy par l'eternelle prouidence de Dieu.

CHAPITRE LIII.

DES CAVSES EXTERIEVRES DE LA RETENTION DE L'VRINE [1].

Les causes exterieures sont pareillement plusieurs, comme s'estre baigné en eau froide, ou auoir esté longuement au froid, ou auoir par trop appliqué de choses narcotiques sur la region des reins, et vsé de viandes trop froides, et autres choses semblables. Pareillement pour vne luxation interieure faite aux vertebres des lombes, à cause de la compression des nerfs qui sortent d'entre lesdites vertebres, y est faite stupeur, dont la faculté expultrice est affoiblie, et partant le muscle qui tient la vessie serrée ne permet que l'vrine sorte.

CHAPITRE LIV.

DV PROGNOSTIC DE LA RETENTION DE L'VRINE [2].

Si l'vrine n'est euacuée selon que Nature le desire, et qu'on soit quelques iours sans vriner, le patient mourra s'il ne vient fiéure ou flux de ventre, ou les deux ensemble : par lesquels l'vrine puisse estre consumée et euacuée par autres voyes que par la vessie. Car retenue en la vessie par plusieurs iours plus qu'elle ne doit, acquiert vne qualité acre et ve-

[1] Ce chapitre est textuellement le même que le 3e chapitre du livre *de la suppression d'vrine*, en 1564.

[2] La première phrase de ce chapitre est aussi la première phrase du 4e chapitre du livre *de la suppression d'vrine*, en 1564 ; mais le reste est de rédaction nouvelle, et date de 1575.

neneuse, dont aduient que par la repletion de la vessie, venant à regorger en haut, se mesle parmy toute la masse du sang : mesme se transporte aisément au cerueau, à raison de la sympathie qu'ont les meninges auec la vessie, par similitude de matiere membraneuse. Or en tel cas Nature, si elle est forte, souuent se decharge manifestement par le ventre, ou par vomissement [1], autresfois par le moyen d'vne fiéure : sensiblement si à icelle suruient vne grande sueur, comme ainsi soit que la matiere de la sueur et de l'vrine est mesme : insensiblement, l'vrine estant resolue en tenues et subtiles exhalations par l'ardeur de la chaleur fiéureuse.

Par vne refrigeration du sphincter de la vessie, ou d'vn humeur froid qui y sera decoulé, il se fait paralysie, dont l'vrine ne peut estre iettée : aussi par la lesion de l'espine, comme d'vne playe ou contusion : par mesme moyen aussi coule inuolontairement auec les autres excremens, pour la lesion de ladite espine.

CHAPITRE LV.

DE L'VRINE SANGLANTE ET PVRVLENTE [2].

Aucuns pissent le sang tout pur, autresfois meslé auec l'vrine, comme vne eau en laquelle on aura laué quelque piece de chair sanglante, et quelquesfois auec de la boüe meslée auecques l'vrine.

Les causes sont plusieurs, comme de trop grande repletion de sang, lequel s'euacue par periode et paroxysme, ainsi que fait le flux menstrual ou hemorroïdal : et à plusieurs à qui tels flux sont cessés, s'euacuent par les reins. Aussi par vne cause de maladie faite de repletion, ou par exesion de veine, ou par quelque humeur acre et mordant : ou pour auoir leué trop pesant fardeau, ou sauté, ou tombé de haut en bas, ou auoir esté frappé de quelque coup orbe, ou qu'il fust tombé quelque chose pesante sur les reins, ou couru la poste, et fait autres exercices grands et violents, et (comme nous auons dit cy dessus) pour vne pierre aux reins ayant asperités et pointes ou cornes : ou pour l'imbecillité de la faculté retentrice d'iceux : ou pour auoir vsé immoderément de l'acte venerique, et autres semblables, ou pour auoir receu quelque playe aux parties seruantes à l'vrine. Pareillement pour auoir vsé de quelques potions, alimens et medicamens trop chauds, acres et diuretiques, et contraires de toute leur substance aux parties dediées à l'vrine, comme cantharides, et autres que ie ne veux icy nommer. Et pour ces causes, il se fait aux reins et à la vessie vne si grande inflammation, qu'elle se termine le plus souuent en aposteme et suppuration, et par consequent vlcere : de laquelle la sanie est iettée par les voyes des vrines.

En telle et si grande variété de causes d'vrine sanglante, nous discernerons d'où procede tel symptome par l'action de telle ou telle partie offensée, par la qualité du sang qui sort, ou pur ou meslé : auec l'vrine seule, ou auec du pus. Exemple : Si

[1] Ces mots *ou par vomissement* ont esté ajoutés en 1585, et se trouvaient intercalés un peu plus bas, aprés ceux-ci : *vne grande sueur ;* le sens exigeant leur changement de place, je n'ai pas hésité à l'opérer, sauf à en prévenir le lecteur.

[2] Ce chapitre était confondu avec le précédent, sous le titre *du prognostic de la retention d'vrine*, dans l'édition de 1564. Le texte est resté le même, hors pour les deux derniers paragraphes.

la sanie vient des poumons, du foye, des reins, ou des vertebres luxées, ou du vice de l'intestin droit, ou d'autre partie, sera conneu par la situation des parties affectées, et par les accidents, qui sont fiéure, douleur et autres, qui ont precedé ou sont encores presens, demonstreront infailliblement le lieu d'où procede et coule la sanie : aussi fera la quantité et qualité du pus. Car si c'est d'vne vlcere située au bras, comme nous auons dit, lors que de l'vlcere sortira quantité de sanie, ne s'en fera emission par les vrines : au contraire, lors que l'vlcere demeure seiche, on la voit sortir par les vrines ou selles, voire et en grande quantité. Semblablement si elle vient des poumons, comme d'vn empyéme, ou du foye, et en abondance, sera conneu, pource que telle quantité de sanie ne peut estre contenue aux reins [1] : ioint que comme sortant du conduit de l'vrine, tel sang est pur : aussi venant du foye ou autre partie dessus le diaphragme, est bien plus exactement meslé auec l'vrine, que lors qu'il vient des reins ou de la vessie.

Quant à la curation, nous sortirons des bornes de notre profession, si nous la voulons poursuiure specialement. Il suffira de dire en un mot, qu'il ne faut esperer guarir vn tel symptome, que la cause, c'est-à-dire le vice de telle ou telle partie ne soit guarie premierement. Au reste, si tel flux d'vrine sanglante vient par simple ouuerture de vaisseaux, il sera guari par choses astringentes : si de rupture, par agglutinantes : si d'erosion, par sarcotiques [2].

[1] L'édition de 1564 disait ici :

Ioint que iamais ne reside au fond des vrines, mais est confuse auec lesdites vrines.

[2] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1575.

CHAPITRE LVI.

DES SIGNES DES VLCERES AVX REINS [1].

Combien que ie n'eusse deliberé de poursuiure specialement les causes d'vrine sanglante : toutesfois parce que celle qui depend des vlceres des reins et de la vessie tombe fort souuent en pratique, il m'a semblé bon d'en dire un mot en passant.

Les signes des vlceres des reins sont douleur aux lombes : d'auantage, la sanie qui sort de leur substance est meslée auec l'vrine, et trouue-on les sedimens sanieux et rouges : et iamais ne sort qu'auec ladite vrine, et tousiours reside au fond d'icelle. D'auantage, des vlceres des reins sortent quelquesfois de petites pellicules, et portions de chair et filamens rougeastres. Outre-plus, n'est de si mauuaise odeur comme celle qui vient de l'vlcere de la vessie, d'autant qu'elle est de substance nerueuse, à cause de quoy la matiere ne peut estre si bien suppurée comme és reins, qui sont charneux.

CHAPITRE LVII.

DES VLCERES EN LA VESSIE, ET DES SIGNES D'ICELLES [2].

L'vlcere de la vessie peut estre faite au profond et capacité d'icelle, pareillement en son col.

[1] Ce chapitre est littéralement le même que le 5e chapitre du livre *de la suppression d'vrine*, en 1564, à l'exception du premier paragraphe, qui a été ajouté en 1575.

[2] C'est le chapitre 6 du livre *de la suppression de l'vrine* de 1564.

Les signes que l'vlcere est en la vessie, c'est que le patient sent perpetuelle douleur au profond du penil. Et si l'vlcere est au col, le patient ne sent que peu de douleur, si ce n'est alors qu'il pisse, et vn peu apres auoir pissé, comme nous dirons és chaudes-pisses. La sanie qui sort de l'vlcere de la vessie est fort fetide[1] : et aussi qu'en la iettant, la verge le plus souuent se roidit, à cause de la douleur qu'elle fait passant par la voye de l'vrine. Outre-plus on voit dedans l'vrine des petites peaux blanches et deliées, et non rouges, ou peu souuent. Et voit-on icelle sanie estre à la fin iettée apres l'vrine, et non tant meslée auec l'vrine comme lors qu'elle vient des parties superieures.

CHAPITRE LVIII.

DV PROGNOSTIC DES VLCERES DES REINS, ET DE LA VESSIE[2].

Les vlceres des reins sont plustost gueries que celles de la vessie, d'autant qu'ils sont charnus, et la vessie exangue, membraneuse, nerueuse, et plus sensible.

L'vlcere qui est au fond de la vessie est incurable, ou fort difficile à curer, à cause qu'elle est nerueuse, et que l'vrine qui descend et y demeure, point et mordique, dont augmente tousiours l'vlcere, tellement qu'elle ne peut estre glutinée qu'à grande peine : car iamais l'vrine ne peut estre du tout euacuée : et le reste qui est laissé est eschauffé par l'intemperature de la vessie, et parce aussi qu'elle se dilate et se resserre selon l'vrine qu'elle contient. Qu'il soit vray, nous voyons aux suppressions d'icelle ietter vne pinte d'vrine à vn coup.

Quand les vlceres sont en la vessie, et que les cuisses du malade maigrissent et tombent en atrophie, c'est signe de mort prochaine.

Si les vlceres ne sont tost gueries tant d'vne partie que d'autre, demeurent incurables.

Si la sanie vient des parties superieures, comme des bras, ainsi qu'auons dit, ou des poulmons, du foye ou ratelle, sera conneu, à cause que telles parties ont esté premierement blessées.

CHAPITRE LIX.

DE LA CVRATION DE LA RETENTION D'VRINE[1].

Pour la curation des choses qui prohibent vriner, il faut prendre indication de la maladie et de sa cause, si elle est encore presente. Pareillement selon les parties blessées faut

[1] En lisant de suite toute cette phrase, on s'aperçoit qu'il y a un *que* de trop. Je n'ai cependant rien voulu changer au texte, qui se lit de même dans toutes les éditions complètes; mais je vais rétablir la phrase, d'après l'édition de 1564, en laissant en italique les mots supprimés : on verra ainsi d'où vient le *que* surabondant.

» La sanie qui sort de l'vlcere de la vessie est fort fetide, *d'autant qu'elle est de substance nerueuse, et que la matiere ne peut estre suppuree et cuitte comme elle est en vne partie charneuse, ce qu'on voit en celle des reins* : et aussi qu'en la iettant, etc. »

[2] Reproduction littérale du chapitre 7 du liu. *de la suppression d'vrine*, de 1564.

[1] Ce chapitre est le même que le chap. 8 du Livre *de la suppression de l'vrine* en 1564.

diuersifier les remedes, appelant le medecin s'il t'est possible : lequel ordonnera les choses vniuerselles au malade : et ce qui appartiendra à la chirurgie, auec son conseil, le mettras en execution.

Et subit voyant vne difficulté d'vriner, ne courras aux remedes des pierres ou sables, comme souuent font ceux qui ne sont conduits par methode, qui ordonnent choses diuretiques : lesquelles sont cause de pernicieux accidens, si c'estoit vn humeur acre, ou quelque sang causé d'vne contusion, ou par trop auoir exercé l'acte venerique, ou autre grand et violent exercice, ou auoir vsé de quelques potions chaudes, ausquelles il y eust cantharides, ou apostemes et vlceres qui fussent és parties dediées à l'vrine, ou pour auoir tenu trop longuement son vrine, et autres semblables. Car si en telles choses on donne les diuretiques, on accroistroit la douleur et l'inflammation, gangrene, et par consequent on seroit cause de la mort du patient.

Mais telles choses diuretiques pourroient auoir lieu, lorsqu'il y auroit quelque petite pierre ou sable, ou vn humeur gros et visqueux demeuré aux voyes de l'vrine. Et semblablement pour s'estre baigné en eau froide, ou par le froid interieur, ou indeuë application des choses narcotiques sur les reins ou à la vessie, ou d'vn empyeme, ou de pituite et humeurs froids, espais et visqueux, qui fussent cause de faire obstruction aux voyes de l'vrine, et autres semblables : les diuretiques pourroient alors auoir lieu, pourueu encor que les choses vniuerselles fussent faites, et non autrement. Or les diuretiques peuuent estre administrés en diuerses façons, comme s'ensuit.

Pour prouoquer l'vrine.

℞. Agrim. vrticæ et parietariæ surculos rubros habentis ana m. j.
Radicum asparagi mundatar. ℥. iiij.
Granorum alkekengi num. xx.
Sem. maluæ ʒ. ß.
Radic. acori ʒ. j.

Bulliant omnia simul in sex libris aquæ dulcis ad tertias, deinde coletur.

De qua capiat æger ʒ. iiij. cum ʒ. j. sacchari candi, et calidum bibat ieiuno stomacho tribus horis ante cibum.

Pour mesme effet.

Prenez trente ou quarante, voire plus, bayes de lierre [1], et broyez en vin blanc, et en baillez à boire au patient deux heures deuant manger.

Autre pour mesme cause.

℞. Sem. vrt. puluerisatæ ʒ. j.
Dissoluatur cum decoctione pulli.

Et faut que le patient l'aualle le plus subit qu'il pourra, de peur qu'il n'adhere contre la gorge : pource qu'il y causeroit ardeur.

Autre.

℞. Decoctionis milij solis, bipinellæ, parietariæ, saxifrag. rad. petroselini, asparagi, acori, brusci et ireos.

Et en soit donné à boire au patient, la quantité de trois ou quatre onces tiedes. Et entre tous ceste eau est excellente pour prouoquer l'vrine, et destoupper les voyes d'icelle de quelque cause que ce soit.

1 L'édition de 1564 dit : *prenez dix ou douze bayes de lierre*, etc.

℞. Rad. osmondæ regalis, cyperi, bismal. graminis, petroselini, fœniculi ana ℥.ij.
Raphani crassioris in taleolas secti ℥.iiij.
Macerentur per noctem in aceto albo acerrimo : bulliant postea in aquæ fluuialis lb. x.
Saxifra. cristæ marinæ, rubiæ tinctorum, milij solis, summitatum maluæ, bismal. ana p. ij.
Folio. viol. p. iij.
Berulæ, cicerum rub. ana. p. j.
Seminis melonum, citruli, ana ℥. ij. ß.
Alkekengi grana xx.
Glycyrrhizæ ℥. j.
Bulliant omnia simul ad tertias : in colatura infunde per noctem :
Folliculorum senæ oriental. lb. iii.
Fiat iterum parua ebullitio, in express. colata infunde :
Cinnamomi electi ℨ. vj.
Colentur iterum : colatura iniiciatur in alembicum vitreum, postea adde :
Terebenthinæ Venetæ lucidæ lb. ij
Aquæ vitæ vj.
Agitentur omnia simul diligentissime, lutetur alembicum luto sapientiæ, fiat distillatio lento igne in balneo mari :

Desquels tu as les figures cy-apres [1].

℞. Aquæ stillatitiæ præscriptæ ℥. ij. aut iij.
Secundum operationem quam præstabit, quatuor horis ante pastum.

Aussi au lieu d'icelle, on peut donner eau de raues distillée pareillement *in balneo mariæ* : et donnée à boire la quantité de trois ou quatre onces auec sucre, deux heures deuant manger, est tres propre pour destoupper les voyes de l'vrine, soit de cause pituiteuse, sable, ou autre obstruction.

Les bains et demy-bains faits commodément relaxent, dilatent, et ouurent et amollissent tout le corps : et à la sortie d'iceux, lorsqu'on veut fort destoupper, on donnera des choses diuretiques, comme encores pour exemple, demie dragme de theriaque dissout en eau de raues, ou autres choses semblables.

Maintenant nous descrirons quelques remedes pour la mondification des vlceres des reins et de la vessie. Et premierement, les syrops de *capillorum Veneris*, de roses, beus auec hydromel ou eau d'orge, la quantité pour chacune fois d'vne once, sont bons pour lesdits vlceres : aussi le lait d'asnesse ou de chéure y est propre, à cause que de sa substance sereuse les deterge, et les glutine pour sa substance formageuse, il nourrit pour sa substance butireuse. Et doit estre pris, s'il est possible, tout recentement tiré de la beste. Le malade en prendra pour chacune fois un posson [1], auec vn peu de miel rosat, et vn peu de sel, de peur qu'il ne se corrompe et tourne en l'estomach. D'auantage apres l'auoir pris, on ne doit boire ne manger que iusques à ce qu'il soit digeré, et passé hors l'estomach.

Les trochisques qui s'ensuiuent sont pareillement propres pour mondifier les vlceres des reins et de la vessie.

℞. Quatuor semin. frigid. maior. semin. papaueris albi, portulacæ, plantaginis, cydoniorum, myrtillorum, gummi tragacanthi et Arabici, pinearum, glycyrrhizæ mundatæ, et hordei mundati, mucilag. psillij, amygdal. dulcium ana ℥. j.
Boli armen. sang. draco. spodij, ros. mastich. terræ sigillatæ, myrrhæ ana ℨ. ij.
Secundum artem conficiantur cum oxymellite simplici, et fiant trochisci.

[1] L'édition de 1564 disait : *Desquelz tu vois les figures*; mais je n'ai pas jugé à propos de reproduire ici les planches que nous retrouverons au Livre des *Distillations*.

[1] *Un posson ;* le traducteur latin dit : *ad quantitatem unciarum quatuor.*

Et le patient en doit prendre demie dragme, dissoute en lait clair, ou ptisane, ou eau d'orge, et autres semblables. Pareillement tu en peux dissoudre en eau de plantain, et en ietter aussi auec la syringue dedans la vessie.

Le malade en lieu de vin, boira eau d'orge, ou hydromel, ou ptisane faite auec vne once de raisins de Damas, ausquels on aura osté les pepins du dedans : et seront faits boüillir en cinq chopines d'eau de riuiere, en vn pot vernissé, ou en vne fiolle de verre, iusqu'à la consomption d'vne quarte : puis y soit adiousté sur la fin vne once de reglisse mondée, et deux dragmes de semences froides concassées : et les faire de rechef un peu boüillir, puis les passer par la chausse d'hippocras, auec vn quarteron de succre fin, et deux treseaux [1] de canelle triée, et d'icelle en sera vsé en lieu de vin. Le reste de la cure s'accomplira selon l'art.

CHAPITRE LX.

DE DIABETES ET STRANGVRIE [2].

Apres auoir descrit les causes de la retention d'vrine, et des vlceres des reins et de la vessie : ie ne puis encores passer, que ie ne declare aucunement les causes de ietter l'vrine inuolontairement goutte-à-goutte, ou tout à l'instant que le malade aura beu : qui vient par le defaut de la vertu retentrice, et d'vne deprauation de la vertu expultrice. Si l'vrine est iettée en grande quantité, les anciens l'appellent *diabetes* : et si elle est iettée seulement goutte à-goutte, telle disposition est nommée *stranguríe* : qui est vne inuolontaire emission d'vrine, frequente, en petite quantité : aucunes fois auec douleur, et autresfois sans douleur.

I'ay souuenance auoir traité auec monsieur Houlier, medecin tres docte, defunt monsieur Goyet, aduocat du roy au Chastelet de Paris, lequel auoit vne difficulté de retenir son vrine, dite strangurie, et pissotoit ordinairement tant le iour que la nuit, auec tres grandes douleurs, se plaignant sentir grande chaleur et cuison à la vessie, et à l'extremité de la verge, et iettant ses vrines lactueuses, et à la fin de l'vrine, du pus. On luy fit beaucoup de remedes : et pour luy appaiser la douleur, ie luy faisais par l'aduis dudit Houlier, des iniections auec eau de plantain, centinodium, ausquelles estoit dissout de la craye et terre sigillée : autresfois ie luy faisois des iniections faites de mucilages de coings et de psyllium auec l'eau de plantain et de rose, lesquels remedes tendoient à fin de rafreschir l'intemperie de la vessie, et desseicher les vlceres. Deuisant auec ledit Houlier, pour sçauoir la cause des susdits accidens, il me dit que Goyet auoit la vessie rongneuse et teigneuse, auec petites vlceres, et lors que l'vrine tomboit à la vessie, elle mordiquoit les vlceres : qui faisoit que la faculté expultrice la vouloit promptement ietter : et que le pus qu'il iettoit aprcs l'vrine venoit de la rongne qui estoit à la vessie, pour la compression qu'elle faisoit à ietter icelle vrine.

---

[1] *Deux trebeaux;* le latin dit : *dragmis duabus.*

[2] Le chapitre 9 du Livre *de la suppression d'vrine* en 1564, portait le même titre, mais il ne comprenait que le premier paragraphe de celui-ci. L'observation de Goyet a été ajoutée en 1575.

Ledit Goyet estant decedé, ie fis ouuerture de son corps à la presence dudit Houlier, et trouuasmes la vessie toute calleuse, et pleine de pustules de grosseur d'vn petit pois : et lorsque ie les comprimois, en sortoit du pus tout blanc, tel que celuy qui estoit ietté auec les vrines pendant sa vie.

CHAPITRE LXI.

DES CAVSES DE DIABETES [1].

Les causes de diabetes sont doubles, à sçauoir internes, et externes. Les externes, c'est d'auoir vsé intempestiuement de choses trop chaudes et diuretiques, ou trop grand trauail immoderé, et autres semblables. Les causes internes sont plusieurs, comme inflammation de foye, poulmons, ratelle, reins, vessie : ou du vice de tout le corps, comme par vne crise de quelque maladie, laquelle se termine par flux d'vrines.

CHAPITRE LXII.

LES CAVSES DE STRANGVRIE [2].

Les causes de strangurie sont aussi primitiues et antecedentes. Les primitiues, d'auoir beu trop grande quantité d'eau froide, ou auoir enduré trop grand froid. Les antecedentes, sont humeurs froids defluës sur les parties dediées à l'vrine, qui les rend paralytiques : au moyen dequoy le muscle qui serre la vessie est aucunement relaxé et amolli, parquoy ne peut tenir la vessie serrée [1] : ou bien bouschent en partie le conduit de l'vrine : dont s'ensuit cours d'vrine goutte-à-goutte, contre nostre volonté.

[1] Reproduction littérale du chap. 10 du Livre *de la suppression d'vrine* de 1564.

[2] C'est le chapitre 11 du Livre *de la suppression d'vrine* en 1564.

[1] Le reste de la phrase ne se lit point dans l'édition de 1564, où l'auteur ajoute simplement : *dont s'ensuit emission d'vrine inuolontaire.*

CHAPITRE LXIII.

DES SIGNES ET PROGNOSTIC DE DIABETES [2].

On pourra connoistre la cause venir d'intemperature chaude par ces signes : à sçauoir que le patient sent vne douleur poignante et mordante, auec vne grande alteration et soif extreme, ioint aussi qu'il se trouue bien d'vser de choses refrigerantes, et non diuretiques : au contraire il se trouue mal de choses chaudes. Et si la cause prouient d'intemperature froide, au contraire la douleur sera petite, et quasi insensible : et se trouuera le malade mal à l'vsage des choses froides. Or neantmoins que la cause de Diabetes soit chaude, si est-ce que l'vrine n'est trouuée teinte ou rouge, ny trouble ny espaisse : mais crue et blanche, claire et subtile, à raison qu'elle demeure peu au foye et en la grande veine caue : mais est attirée par la chaleur intemperée des reins et de la vessie, sans aucune ou peu de concoction.

[2] C'est exactement le 12e chapitre du Livre *de la suppression d'vrine* déjà cité ; hors que le titre était plus court, et portait seulement : *Des signes de Diabete.*

Et quant au prognostic, si tels flux d'vrines durent longuement, donneront grande fascherie au malade, et tombera en atrophie et emaciation ou amaigrissement de tout le corps, et par consequent mourra.

CHAPITRE LXIV.

DE LA CVRE DE DIABETES[1].

La cure se fera selon la diuersité de la cause. Exemple : Si c'est par vne intemperature chaude, le patient sera purgé et saigné. Et faut icy noter, que les quatre semences froides, neantmoins qu'elles soient froides, sont diuretiques, prouoquans l'vrine : partant en telle indisposition ne conuient en donner au patient. Et vsera d'alimens froids et astringens, qui engendrent gros suc, comme ris, orge-mondé, et leurs semblables : boira eau froide, ou gros vin astringent, auec bonne quantité d'eau. Et sur les reins et parties dediées à l'vrine, seront appliquées choses fort froides et narcotiques, prenant indication de la situation des reins, qui sont sous les muscles lombaires. Parquoy tu dois appliquer les remedes plus froids, que s'ils estoient superficiels. Donc tu vseras d'huile *papaueris albi*, *iusquiami*, *opij*, *seminis portulacæ*, *lactucæ*, *aceti*, *corticis*, *mandragoræ*, et leurs semblables, soit en linimens, cataplasmes, et onguens, pour estreindre la chaleur estrange, et roborer les parties affectées.

Au contraire, si la cause vient du froid, faut changer du tout les remedes froids, tant par dedans que par dehors : et vsera de viandes plustost rosties que boüillies[1].

Ce remede est singulier : faut faire boire de la ceruelle de liéure, cuite et deslayée en vin clairet, et en donner à boire quand le malade ira coucher. Ce remede a souuent esté approuué estre excellent pour ceux qui iettent l'vrine inuolontairement.

[1] C'est, à part le dernier paragraphe qui ne date que de 1585, le chap. 13 du Livre *de la suppression d'vrine*.

[1] Ici finissait le chapitre en 1564, et le Livre *de la suppression d'vrine* s'y arrêtait également ; toutefois l'auteur ajoutait en cet endroit une sorte d'épilogue qui fut naturellement retranché des œuvres complètes. Le voici :

« Tu te contenteras, amy Lecteur, pour le present, de ce mien trauail, et ne trouueras hors de raison si ie te donne icy les portraits de beaucoup d'instrumens appertenans à nostre art, auec leurs noms, priz tant de leur figure que de leur vsaige, et sont en nombre 63 : lesquels ie n'ay peu accommoder et employer aux liures que maintenant i'ay mis en lumiere : mais ce sera, Dieu aidant, pour ma prattique generale. Ce qui m'a meu les faire mettre à la fin de ces liures, ç'a esté la crainte que i'auois qu'ils ne te fussent communiquez estant perdus pour beaucoup d'occasions à quoy les choses humaines sont subiettes. Et aussi le desir que i'ay de seruir au public, ensemble de stimuler les autres à mieux faire. Car assurement c'est chose miserable d'vser des choses incertains, sans y adiouster (s'il en est besoin) ce que ie prie de faire toutes personnes, tant pour l'vtilité de la republique que pour l'acquit de leur vocation, faisants profiter le talent que Dieu leur a donné. »

En suite de quoi venait en effet la série des figures d'instruments annoncés. Voyez au reste, sur cette édition, ce que j'ai dit dans mon Introduction, § *Bibliographie d'A. Paré*.

CHAPITRE LXV.

DE LA CVRE DE STRANGVRIE[1].

Pareille indication doit estre suiuie pour les remedes de la strangurie : à sçauoir, tirant iceux de la varieté des causes dont elle est faite. Car comme ainsi soit que toute intemperie peut causer strangurie, comme escrit Galien sur l'Aph.15. de la section 3 : certes selon que sera le vice d'intemperature, selon cela nous vserons de fomentations contraires : comme si elle est froide, nous estuuerons les parties honteuses de decoction de mauues, roses, origan, calament, et semblables : puis les oindrons d'huile laurin, de castoreum, et d'autres de pareil effet : commanderons au malade de boire de bon vin, et iceluy pur : comme aussi quand la strangurie sera excitée par obstruction de quelque humeur, et sans froid, sans plethore. Mais si elle vient de quelque inflammation auec plethore, nous la guarirons par la saignée, comme note Galien sur l'Aphor. 48. de la sect. 7. Au reste, si tel mal vient d'obstruction de quelque chose, nous y remedierons par diuretiques chauds ou froids, selon la qualité du corps qui fera telle obstruction.

Quant à la dysurie, c'est-à-dire, difficulté d'vrine, nous n'en parlerons point d'auantage, pour autant que les causes et remedes d'icelle sont mesmes auec l'iscurie, c'est-à-dire, suppression d'vrine, dont nous auons parlé cy deuant, differant seulement selon le plus ou moins.

[1] Ce chapitre date de 1575, et termine ce que Paré consacrait dans ce livre aux rétentions d'urine. La partie véritablement chirurgicale de cette question, c'est-à-dire l'histoire des rétrécissements, etc., sera traitée plus loin au Livre *de la grosse verolle*.

CHAPITRE LXV.

DE LA COLIQUE [1].

S'il aduient quelque obstruction ou autre accident, que les matieres contenues aux boyaux ne puissent estre vacuées par la descharge ordinaire, qui se fait par le siege : si le vice est aux gresles, il s'appelle *voluulus* ou *ileos* (vulgairement *Miserere mei*) : mais s'il est aux gros, c'est ce que nous nommons proprement colique, qui a pris son nom de la partie malade qui est *colon*, c'est-à-dire la continuité des gros boyaux, mais principalement en celuy que nous nommons *colon*. Pour ceste cause la colique est deffinie par Auicenne, douleur intestinale, en laquelle malaisément on rend ses excremens par le siege[2]. Paulus Ægineta reduit la cause en quatre especes : à sçauoir, crassitude d'humeurs contenus entre les tuniques des boyaux, et esprits flatueux qui ne peuuent sortir : inflammation des intestins, et humeurs acres et mordans[3]. Mais pour mieux instruire le ieune chirurgien, nous en parlerons plus particulierement, et dirons les causes et differences estre plusieurs.

Et premierement pour auoir trop vsé de viandes pituiteuses, venteuses

[1] Ce chapitre manque dans la première édition, et il a été ajouté seulement en 1579. J'ignore où Paré en a puisé l'idée, et le lecteur pourra juger qu'il ne valait guère la peine de s'en enquérir.

[2] Auicen. liu. 3. — A. P.

[3] Liu. 3. — A. P.

et gluantes, la colique venteuse est procreée, ou pour auoir mangé de plusieurs et diuerses sortes de viandes, en trop grande quantité (neantmoins qu'elles fussent de bon suc) se seroient engendrées crudités et obstruction, puis ventosités, causant vne douleur tensiue : ou pour auoir beaucoup mangé de fruits cruds, et beu par trop froid apres s'estre fort eschauffé : car par ceste froideur l'estomach et les boyaux sont refroidis, et les humeurs aucunement congelés.

Il y a une colique appellée nephretique qui est aux reins, ainsi appellée, parce que en grec le rognon est dit *Nephros*. Ceste colique procede communément de quelque pierre ou grauier engendrée aux reins, ou estant descendue aux pores vrinaires : alors le malade sent douleur à la hanche et aux lombes, à cause qu'elles pressent les nerfs qui naissent des vertebres des lombes, lesquels se ramifient autour de la iointure de la hanche, et aux muscles des lombes et de la cuisse. Semblablement les pores vreteres (qui sont nerfs caues), et les muscles suspensoires patissent : et est aduis aux malades qu'on leur tire en haut les testicules d'une grande violence, auec douleurs extremes accompagnées de grands vomissemens pituiteux et bilieux, et sueurs vniuerselles qui durent iusques à ce que la pierre ou sable soient descendus en la vessie. Or, le vomissement vient à cause que l'estomach, pour la continuité et voisinage qu'il a auec les intestins, souffre pareille peine et douleur que font les boyaux : mesme que l'estomach est de semblable substance que les boyaux, n'estans lesdits boyaux qu'une production de l'estomach : parquoy quand Nature veut ietter ce qui est contenu contre nature aux reins, ou aux pores vrinaires, ou entre les tuniques des intestins, ou au mezentere, ou au pancreas et hypochondres, cause la douleur coliqueuse, auec grandes douleurs et vomissemens.

D'auantage la colique se fait par intemperature chaude et seiche, qui fait douleur poignante et mordante, desseichant les excremens contenus aux boyaux, ensemble les humidités qui doiuent rendre les boyaux glissans et coulans : aussi se fait par vne pituite grosse et visqueuse, acre et glutineuse.

Pareillement la colique se fait par vne contorsion, c'est-à-dire que les boyaux s'entortillent et tournoyent, de sorte que la matiere fecale ne peut passer pour estre iettée hors, comme nous voyons euidemment en la descente des boyaux en la bourse des testicules, qu'on appelle hargne intestinale. Semblablement par les vers qui s'entortillent dedans le boyau colon, qu'ils occupent ensemble, retortillent et replient le boyau. Hippocrates, liure troisiéme, des maladies traitant du *volulus*, dit vulgairement *Miserere mei*, conseille (apres avoir vsé de plusieurs remedes) d'introduire du vent dedans le ventre auec vn soufflet qui sera mis au siege, à fin de faire distendre ledit ventre, et destourner le boyau entortillé.

Aussi par trop longue demeure des matieres fecales contenues aux intestins, qui se fait par l'intemperature des malades, chaude et seiche, ou pour auoir voyagé en temps de grandes chaleurs, ou pour auoir longtemps vsé de viandes trop seiches. Veritablement ie connois des personnes qui seront huit ou dix jours sans pouuoir aller à leurs affaires, et quand

ils y vont, leurs excremens sont secs et durs comme crottes de chéure : et tels sont fort suiets à la colique et mal de teste, pour les vapeurs qui s'esleuent au cerueau, voire que telle chose est cause de la mort des malades. I'ay souuenance auoir ouuert le corps mort d'un ieune garçon aagé de douze ans, qui auoit entierement tous les intestins remplis de matiere fecale fort dure et seiche, et auparauant sa mort la iettoit par la bouche, qui fust cause le faire mourir, faute de l'auoir secouru en temps conuenable.

Or voylà les causes et differences de la colique, ce que i'ai peu apprendre des anciens et modernes medecins[1]. A present il nous faut parler des signes de chacune espece en particulier.

Les signes de la colique nephretique ou pierreuse : c'est que la douleur est fixe, c'est-à-dire arrestée en vn lieu, à l'endroit des reins, ioint que souuent auparauant le malade aura ietté quelque petite pierre ou sable par ses vrines : et sent vne douleur à la hanche et aux testicules, pour les raisons cy dessus alleguées : ioint aussi que le malade a vne extreme enuie d'asseller et vriner, à cause que Nature s'efforce mettre et ietter hors ce qui lui nuist.

Les signes de la venteuse ; c'est que le malade sent une grande douleur tensiue, comme qui lui tireroit et deschireroit les boyaux, auec bruit dedans le ventre, qu'Hippocrates a coustume de nommer borborygmes. Par telle ventosité quelquefois les boyaux se rompent : ainsi qu'on voit à vne vessie de porc, lorsqu'on la remplit trop de vent, on voit les fibres de ses tuniques se rompre : et quand cela aduient, le malade meurt auec grands vomissemens, ne pouuant tenir aucune chose du boire ou manger, qui se fait à cause que les boyaux estant remplis de vents, pressent l'estomach, de façon que les alimens n'y peuuent demeurer pour estre cuits et digerés.

La colique qui se fait par les excremens retenus : le patient sent vne extreme douleur et pesanteur au ventre et tension aux boyaux, et lors qu'on presse sur le ventre on sent grande dureté, et aussi que le malade n'a de long temps esté à ses affaires.

La colique qui est faite par inflammation bilieuse : le malade sent vne grande chaleur et pulsation au milieu du ventre, à cause des veines et arteres qui sont au pancreas et mezentere, et de celles qui sont disseminées entre les tuniques des intestins : et autres signes des inflammations qu'on trouue aux apostemes causées par inflammation. Aussi l'inflammation se fait à cause d'vne pituite salée, acre, grosse, et glutineuse, qui ne peut estre iettée hors : combien que nature s'efforce de ce faire, tant par les vomissemens que par grandes espreintes, auec difficulté d'vriner, parce que la vessie est pressée pour l'inflammation de l'intestin droit, pour l'affinité et conionction qu'ils ont ensemble.

La colique faite parce que les boyaux sont entors et repliés : le malade sent vne extreme douleur, à cause que l'intestin n'est en son lieu et situation naturelle, et aussi que la matiere, pour sa trop longue demeure, acquiert vne chaleur estrange. Et faut icy noter en passant, que toutes

[1] L'édition de 1579 ajoutait : *Ensemble ce que i'ay peu cognoistre et apprendre.* Ceci a été retranché dès 1585.

les fois qu'vne partie n'est en son lieu naturel, on sentira tousiours douleur, iusques à ce qu'elle y soit reduite : et voilà que plusieurs meurent les intestins estant tombés ployés au scrotum par vne hargne, la matiere fecale y estant endurcie, accompagnée de ventosités et inflammation, ne pouuant estre remis dedans le ventre, la matiere regorge par la bouche, et fait la maladie nommée *Miserere mei*. Et quant aux signes des hargnes, il n'est point icy besoin les escrire, parce qu'il en a esté suffisamment parlé cy-deuant, escriuant des hargnes.

Les prognostics de la colique sont de deux sortes, les vns bons, les autres mauuais. Les mauuais se diuisent en deux, à sçauoir, en ceux qui sont dangereux, et en ceux qui sont mortels : les bons sont, selon Auicenne [1], quand la douleur n'est pas pas fixe, c'est-à-dire, arrestée en vn lieu, et aussi que les matieres ne sont du tout retenues.

Les signes mauuais auec danger de mort, sont extremes douleurs, vomissemens continuels, sueur froide, et les extremités [2], qui se font parce que le sang et les esprits se retirent au dedans du corps : hocquet continuel, qui se fait par la sympathie et continuité des intestins à l'estomach : alienation d'esprit par communication de l'estomach au cerueau, et par consequent conuulsion par transport aux nerfs.

Hippocrates dit que les tranchées et douleurs du nombril, qui ne s'appaisent ny par saignée ny purgation,

[1] Liu 3. — A. P.

[2] J'ai respecté le texte, attendu qu'il est le même dans toutes les éditions ; mais il faut évidemment lire : *le refroidissement des extremités*. Le traducteur latin a mis : *extremitatum refrigeratio*.

se terminent en hydropisie seiche [1], c'est-à-dire en tympanite [1].

La cure sera diuersifiée selon les especes et differences : car celle qui prouient de la pierre ou sable, se doit curer par les remedes propres aux nephretiques : aussi celle qui est faite par la hargne, par la reposition de l'intestin : et celle qui est faite par le vice des vers, par medicamens propres à iceux, à sçauoir, par potions ameres pour les faire mourir, et principalement s'ils sont au-dessus du nombril, faites de rheubarbe infuse en eau d'absinthe, et autres choses propres à tuer les vers : et s'ils sont au-dessous du nombril, par clysteres faits de choses douces, à fin de les faire descendre et sortir par le siege. Si elle est causée par debilitation et refrigeration des intestins et de l'estomach, ils seront roborés, tant par bons alimens que par application de choses chaudes sur l'estomach et sur le ventre, et par iniections des clysteres.

La colique qui est faite de pituite visqueuse et de ventosités, se commencera premierement à seder la douleur, parce qu'il n'y a chose qui prosterne et abat plus les vertus que fait douleur. Et les tranchées sont causées de gros phlegmes visqueux, et de ventosités, lesquelles enflent et font tension aux intestins : aussi que tels phlegmes ne peuuent entrer des orifices des veines mezaraïques dedans les boyaux sans donner des tranchées et extorsions. Exemple : Nous voyons des phlegmes fort espais iettés par les selles des coliqueux, qui ne peuuent venir de l'estomach, ny du dedans des boyaux, attendu que plusieurs vomissemens et assellations ont precedé, et n'eussent peu tant seiour-

[1] Apho. du liu. 4. — A. P.

ner là. Il faut donc conclure qu'ils viennent d'ailleurs, lesquels faut qu'ils passent par les orifices des veines mezaraïques, non sans faire grande douleur : neantmoins qu'ils n'y passent aussi gros que nous les voyons par les selles, car ils filent deliés au sortir, et depuis se ramassent et espaississent comme glaire d'œufs[1]. Et partant il faut faire des bains et demy-bains, fomentations, où il y entre mauues, guimauues, violiers, pouliot, fenoil, origan, semences de lin, fœnugrec, fleurs de camomille, melilot, et autres semblables, qui ayent faculté d'eschauffer, seicher, attenuer et rarefier le cuir, à fin que les vens soient dissipés : et doiuent tousiours estre actuellement tenus chauds sur le ventre. Et pour les remedes topiques et particuliers, on frottera tout le ventre d'huile de camomille, d'anet, beurre frais, de chacun vne once, semence d'apion et petroselinum, galanga, de chacun demie dragme, et vn peu d'eau-de-vie, et huile de sauge, et de thym, extraites par quinte-essence : ces remedes fondent ces grosses humeurs, et les font couler plus facilement.

Autre de Houlier, qui afferme ce liniment estre fort excellent et bien approuué :

℞. Olei rutæ et nardi ana ℥. vj.
Galbani cum aqua vitæ dissoluti ℥. ij.
Liquefiant simul, adde:
Zibet. ℈. iiij.
Croci ℈. vj.
Fiat linimentum.

Semblablement seront appliqués sachets, où il y aura du mil, ou de l'auoine, du sel, fricassés en vne poile auec vn peu de vin blanc, puis appliqués tout chauds sur le ventre et sur les hanches, et renouuellés lors qu'ils se refroidiront : en lieu de sachets, on pourra mettre des vessies de bœuf, demies pleines d'vne decoction d'herbes resolutiues, comme sauge, romarin, thym, lauande, bayes de laurier, et autres semblables.

[1] Tout ce passage depuis ces mots : *Et les tranchées*, a été ajouté en 1585.

Cela fait, on baillera clystere tel qui s'ensuit :

℞. Quatuor remollitiuorum ana m. j.
Origani, pulegi, calami, ana m. ß.
Anisi, carui, ana ℥. j.
Florum anethi p. j.
Fiat decoctio in hydromeli. ad ℔. j. In qua dissolue :
Benedict. laxat. mellis anthos. sacchari rubri ana ℥. j.
Olei anethi et camomill. ana ℥. ß.

De ce soyent faits clysteres pour deux iniections, à raison que les boyaux estans remplis, ne peuuent receuoir grande quantité de decoction.

Autre excellent bien approuué.

℞. Vini maluatici, et olei nucis, ana ℥. iij.
Aquæ vitæ ℥. j.
Olei iuniperi, vel olei ruthæ ℥. iij.
Fiat clysterium.

Et sera baillé le plus chaud qu'il sera possible, toutesfois sans brusler le malade : et faut que l'huile de geneure, ou de rue, soyent extraites par quinte-essence. Ie proteste en auoir souuent vsé moy-mesme auec heureuse issue, quasi comme chose miraculeuse à seder promptement vne vehemente douleur causée de ventosités, et de matieres crues et visqueuses.

Auicenne ordonne clystere carminatif, composé d'hysope, origan, achor, semence d'anis, cyperi, calam.

aromat., et autres semblables choses chaudes.

Le malade doit vser de bonnes viandes et faciles à digerer, et boüillons ausquels seront mis moyeux d'œufs, saffran, fines herbes, et bonnes espices de muguette, et clou de girofle : et boire de bon vin genereux, ou maluoisie, ou hypocras fait de bon vin, à fin d'eschauffer l'estomac et les intestins : par-ce que toute flatuosité prouient de chaleur debile, comme escrit Galien [1] : partant il faut vser de toutes choses chaudes.

D'auantage si la douleur persiste, il faut appliquer vne assez grande ventouse sur le nombril : car elle dissipe les vents. Galien dit [2], que la ventouse est si admirable contre les flatueuses douleurs, qu'il semble estre vn enchantement, parce qu'elle les appaise promptement, à cause qu'elle dissipe et consomme les vents. Aussi il ne faut oublier à bien fort serrer le ventre, auecques fortes et larges bandes, à fin de pousser les ventosités hors, et roborer les boyaux : ce que les malades mesmes nous monstrent, parce qu'ils se pressent le ventre auec leurs mains, et mettent la teste entre les genoux. Et si la douleur persiste, nous vserons de remedes qui operent par proprieté occulte, comme *intestinum lupi resiccatum*, duquel pulverisé on donnera à boire vne dragme auec du vin blanc.

La colique bilieuse est celle qui prouient d'inflammation, laquelle demande remedes contraires à celle qui est faite de ventosités et de crudités. Le premier est la saignée, regime de viure refrigerant : Potions de catholicum, casse, dissouts en eau d'orge : Clysteres refrigerans, ausquels seront

[1] De symptom. causis. — A. P.

[2] Au dernier chap. *de la Methode*. — A. P.

casse, catholicum, dissouts en eau d'orge. En la grande douleur, Auicenne ordonne les narcotiques, pource qu'ils sont froids : ils contrarient à la cause de la maladie qui est chaude et seiche, comme sont les pilules de *Philonium*, ou de *hiere picre* la quantité de ʒ iiij. *opij et croci* ana gran. j. *fiant pilulæ cum vino*. Aussi les bains faits d'eau douce, ausquels seront mises mauues, guimauues, violiers, fleurs de nenuphar, laitues, pourpié, et autres semblables refrigerans, à fin de corriger l'acrimonie des humeurs chaudes causans la maladie.

Celle qui est faite d'vne pituite sallée, acre, grosse, et glutineuse, il faut premierement attenuer l'humeur, puis le fondre et l'attirer : qui se fera par remedes chauds, pris tant par la bouche que par clysteres, et applications exterieures qui seront ordonnées par le docte medecin.

Cure de la colique faite par retention des excrements, et des replis des boyaux.

En icelle, Auicenne recommande les alimens qui ont vertu d'amollir le ventre, comme toutes especes de bouillons humides, et entre autres celuy qui est fait d'vn vieil coq, qu'on aura fait courir long-temps, puis battu, et le faire cuire auec anet et polypode, et quelque peu de sel, iusques à ce que telle substance se resoude en eau. Faudra pareillement vser de clysteres detersifs, à quoy le mesme autheur se sert de cestuy cy :

℞. Betæ m. j.
Furfuris p. j.
Ficuum numero x.
Althææ m. j.

Fiat decoct. ad ℔. j. in qua dissolue :
Nitri et muriæ ana ʒ. ij.
Sacchari rub. ℥. j.
Olei sesam. ℥. ij.

Et si l'obstruction est trop contumace, il en faut vser de plus forts, ausquels on mettra du cyclamen et de la centaure, et de la biere *diacolocin. ad ℥ ij.*

Et si encore pour toutes ces choses le malade n'est allegé, et qu'il jette sa matiere fecale par la bouche, Marianus Sanctus, homme fort experimenté en la medecine et chirurgie, dit auoir veu plusieurs qui estoient eschappés de l'iliaque passion (maladie mortelle) en prenant trois liures d'argent-vif, auec de l'eau simplement : ce qui aduient, d'autant que par sa ponderosité destourne l'intestin, qui estoit entors et replié, et pousse la matiere fecale en bas, et fait mourir les vers qui pourroient auoir causé ladite contorsion [1].

Maistre Iean de Saint-Germain, apoticaire à Paris, homme bien accompli en son art, m'a affermé auoir pensé vn gentilhomme ayant la colique accompagnée d'extremes douleurs, et pour s'en deffaire, auoit pris plusieurs clysteres, et autres choses ordonnées par doctes medecins: neantmoins tout cela, sa douleur ne cessoit point. Il suruint vn Allemand, son amy, qui lui conseilla boire trois onces d'huile d'amandes douces tirée sans feu, mixtionnée auec du vin blanc, et eau de paritoire : ce qu'il fit, puis tost apres luy fit aualler vne balle d'harquebuse faite de plomb, frottée et blanchie de vif-argent (à fin qu'elle coulast mieux) où bien tost apres les jetta par le siege, et quant et quant sa douleur fut du tout cessée.

Telle chose peut aider grandement à la colique venteuse. En la colique l'estomac souffre, et partant, aucuns disent auoir la colique d'estomach.

[1] Marianus Sanctus. — *Lib. de casu et offensione.* — A. P. — Je ne connais pas ce livre.

CHAPITRE LXVI.

QUE C'EST QUE SAIGNÉE [1].

Phlebotomie est incision de veine euacuant le sang auec les autres humeurs, comme l'incision de l'artere est dite arteriotomie.

Le premier scope de la phlebotomie, est euacuer le sang pechant en quantité : combien aussi que souuent on se propose de tirer le sang qui peche en qualité, ou tous les deux ensemble. La quantité ou repletion s'entend en deux manieres : l'vne, quant à la vertu, jaçoit que les veines ne se monstrent trop pleines, qui rend soudain les hommes foibles et debiles, Nature ne pouuant porter vn tel faix ou pesanteur : l'autre maniere de repletion se prend quant aux vaisseaux qui contiennent le sang, et se rapporte à l'abondance d'iceluy, encore que la vertu le comporte sans aucun ennuy. En ceste repletion les veines souuent se rompent, et le malade crache le sang, ou bien il sort par quelque autre partie du corps, comme par le nez, par la bouche en vomissant, par la matrice aux femmes, par les rongnons, de façon que l'on pisse le sang tout pur, ou par les hemorroïdes, ou quelques veines variqueuses, ou sans estre variqueuses. La repletion qui se fait quant à la vertu, se connoist par la pesanteur et lassitude de tout le corps. La repletion quant aux vaisseaux, se connoist par l'extension d'iceux, et qu'ils apparoissent fort

[1] Ce chapitre et les suivants ont la date commune de 1575.

pleins : et l'vne et l'autre repletion a besoin d'euacuation [1].

D'auantage, pour cinq intentions on fait la phlebotomie. La premiere est pour euacuer l'abondance du sang et des humeurs, comme és plethoriques, et à ceux qui sont vexés de quelque passion sans plethore, comme pour quelque inflammation. La seconde est pour detourner et diuertir, ce que l'on appelle reuulsion : comme lors qu'il suruient vn flux de sang par la narille senestre, on doit faire la saignée au costé dextre, et ainsi au contraire. La troisiéme est pour attirer, comme lors que nous voulons prouoquer les mois des femmes, nous ouurons les veines saphenes aux malleoles. La quatriéme est pour alterer, comme nous saignons és fiéures aiguës, à fin d'euacuer le sang bouillant, et refroidir ce qui reste. La cinquiéme est pour preseruer, comme nous phlebotomons au printemps et automne, ceux qui sont disposés à cracher le sang, ou suiets à squinance, pleuresie, epilepsie, apoplexie, gouttes, et à d'autres indispositions : aussi és playes nous saignons pour euiter le phlegmon.

Auant que saigner on doit considerer si les excremens du ventre ont esté retenus long temps dans les boyaux, et si ainsi est, les faut premierement vuider auec clysteres gracieux, ou suppositoires, ou noüets, à fin que les veines mesaraïques ne tirent des boyaux quelque substance putride.

On ne doit saigner les vieils (si ce n'est en vne necessité) pour crainte de la diminution de leur chaleur naturelle, et desiccation de leur substance : pareillement ny les ieunes enfans, pour crainte de trop grande resolution de leur habitude, faite par l'abondance de leur chaleur naturelle : à raison de la rarité de l'habitude de leurs corps, aussi de la mollesse et delicatesse de leur substance.

La quantité du sang que l'on tire se mesure à la force de la vertu et à la grandeur de la maladie. Si le malade est debile, et que la maladie demande grande euacuation, on fera la saignée à deux ou trois fois, et quelques iours interposés.

Pour vne grande douleur de teste qui est en la partie posterieure, nous incisons les veines du front, et premierement nous fomentons la partie auec eau chaude pour amollir le cuir, et attirer d'auantage de sang dans les vaisseaux.

Aux squinances, on ouurira les veines au trauers qui sont sous la langue, sans aucunement lier le col, de peur de suffoquer le malade.

A toutes affections ou maladies qui ostent l'haleine et nous estranglent, et à celles qui soudain font perdre la parolle, la phlebotomie est necessaire : aussi à toutes grandes contusions des parties internes ou externes, comme est tomber de haut, ou auoir receu quelque coup orbe, encores que la vertu fust debile, et que le sang ne pechast ny en quantité ny qualité, il faut faire la saignée : pareillement en apoplexie, squinance, pleuresie, fiéures ardentes. Aussi si le malade, apres s'estre precipité, vomist le sang, soudain luy faut ouurir la veine : autrement le sang se pourrait cailler, si on le laisse reposer et refroidir.

Il ne faut saigner le malade en la

[1] Toute cette dissertation sur les deux replétions *ad vires* et *ad vasa* est de Paul d'Egine, liv. VI, ch. 40, et copiée presque mot à mot de la traduction de Dalechamps.

vigueur de la fiéure[1]. Or si la fiéure ne croist plus, et aussi ne decroist point, et n'esperons aucune declination d'icelle, en tel cas il ne faut perdre ceste seule occasion de la saignée, encore qu'elle soit pire qu'en la declination de l'accés.

Quelques-vns debattent que le sang doit estre tiré au plus loin qu'il est possible du lieu où il fait le mal, et y cause inflammation, et que par ce moyen le cours des humeurs est destourné : le faisant autrement, que lon attire à la partie malade ce qui le charge et offense. Ceste opinion est fausse : car la saignée vuide et euacue premierement le lieu le plus prochain[2]. Car i'ay souuentesfois ouuert les veines et arteres du mesme lieu, comme à la chiragre et podagre, les veines du pied ou de la main, et à la migraine les arteres et veines des temples : et par ceste euacuation de sang qui estoit flué auec le virus arthritique, et les esprits bouillants qui estoient euacués, la douleur soudain s'appaisoit : ce que i'ay fait plusieurs fois auec bonne et heureuse issue. Ainsi Galien commande inciser les arteres des temples pour la fluxion des yeux, et pour vne douleur de teste inueterée, ou pour vne migraine[3] ce que i'ay fait plusieurs fois auec bon succés[4].

[1] L'édition de 1575 ajoutait ici : *et qui le feroit, seroit luy couper la gorge.*

[2] Il s'agit ici de la grande question de la révulsion soulevée par Brissot au commencement du XVIe siécle, et résolue contre les Arabes à l'époque d'A. Paré. Celui-ci représente donc en cet endroit l'opinion victorieuse.

[3] Gal. 13. *Met.*, chap. dern. — A. P.

[4] Paré ne décrira pas ici la manière de faire l'artériotomie : mais il en a donné une description excellente pour l'époque dans son chapitre *de la migraine*, en racontant l'observation du prince de la Roche-sur-Yon. Voyez ci-devant page 411. Il reviendra sur ce sujet dans sa grande Apologie en défendant son procédé.

CHAPITRE LXVII.

LE MOYEN DE BIEN FAIRE LA SAIGNÉE.

Maintenant ie te veux donner le moyen de bien faire la saignée.

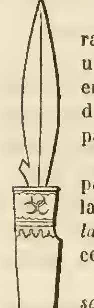
Premierement faut bien situer le malade, à sçauoir, s'il est foible, sera saigné dedans le lict : et si les vertus sont fortes, sera assis dans vne chaire, situé de maniere que le iour donne droit au lieu où l'on voudra inciser le vaisseau.

Cela fait, le chirurgien frottera la partie auec sa main ou linge chaud, à fin d'attirer le sang au vaisseau : puis fera vne ligature vn peu au dessus dudit vaisseau qu'il voudra ouurir, et r'enuoyera le sang des parties inferieures vers la ligature : et empoignera le bras du malade auec sa main senestre, si c'est le bras droit : et si c'est du bras senestre, le prendra de la dextre, mettant le pouce vn peu plus bas que le vaisseau à fin qu'il le tienne, et ne vacille çà et là, et le faire esleuer à cause du sang qui aura esté enuoyé. Cela fait, de son ongle marquera le cuir qui sera sus la veine, à l'endroit où il la voudra inciser : puis subit prendra vne petite goutte d'huile ou de beurre frais, et frottera le lieu marqué par l'ongle, à fin de rendre le cuir plus lice et l'amollir, et par ce moyen sera plus facile à couper et fera moindre douleur au malade, à raison que la lancette entrera plus doucement. Or le chirurgien tiendra sa lancette du pouce et de l'index, non trop loing ny trop pres de la pointe, et de ses trois autres doigts s'appuyera contre la partie :

et d'abondant mettra les deux doigts susdits, desquels il tient la lancette, sus le pouce, pour auoir d'auantage sa main ferme et non tremblante : alors fera incision vn peu obliquement au corps du vaisseau, qui soit moyenne, non trop grande ny trop petite, selon le corps du vaisseau, et le sang gros et subtil que l'on aura coniecturé y estre contenu. Et se faut garder de toucher l'artere qui est souuent couchée sous la basilique, et sous la mediane vn nerf, ou le tendon du biceps : et quant à la veine cephalique, il n'y a aucun danger [1].

Il sera tiré du sang selon qu'il sera besoin, puis defera la ligature, et en fera vne autre sur le corps de la veine, pour arrester le sang auec vne petite compresse : et la ligature ne sera trop lasche ny trop serrée, de façon que le malade pourra plier le bras à son aise. Et pour la faire comme il appartient, faudra à l'heure que lon la voudra faire, commander au malade de plier le bras : car si on le bandoit estant droit, il ne le pourroit apres plier, ainsi qu'il a esté dit cy dessus. Ce qui se fera auec vne telle lancette :

Lancette pour faire les saignées [2].



[1] C'était peut-être ici le lieu de rappeler la piqûre du nerf dans une saignée faite à Charles IX. Paré en a parlé dans un chapitre spécial du livre VIII. Voyez ci-devant, page 115.

[2] La figure de cette lancette avait paru pour la première fois dans la *Methode de traiter les playes de la teste*, 1561, fol. 156, verso : avec cette annotation :

Vne lancette de laquelle feras les scarifications plustost qu'auec vn rasoir, d'autant qu'elle coupe plus subtilement, et à moins de douleur.

Plus tard, en 1564, l'auteur reproduisait la même figure à côté du bistouri courbe, avec ce titre nouveau :

Lancettes courbées et toutes droites propres à saigner et à ouurir apostemes et faire autres incisions.

Enfin, elle a été reportée à ce chapitre à la date du chapitre même, c'est-à-dire en 1575.

CHAPITRE LXVIII.

DES VENTOVSES [1].

Ventouses est vn vaisseau ventru qu'on applique sur le corps pour attirer violentement. Il y en a de cuiure, de corne, de verre, de bois, de terre, d'or et d'argent : les vnes sont grandes, autres petites (appelées petits cornets) les autres moyennes. Et s'il aduient qu'on ne trouuast des ventouses, on se peut aider d'vn verre ou gobelet, ou d'vn petit pot de terre. Elles sont grandes ou petites, selon la diuersité des parties où elles seront appliquées. Or celles qui ont l'emboucheure estroite et qui sont longuettes tirent de plus loing. On met dedans des estouppes ou chandelles de cire allumées au cul d'icelles. Les petits cornets sont appliqués les ayant trempés en eau chaude, et apres qu'on les a vn peu eschauffés à la flamme d'vne chandelle, ou de lampe ayant grande flamme : ou par succer auec la bouche.

On applique les ventouses lors que lon veut faire vacuation de quelque matiere conointe en vne partie, principalement quand elles sont auec sca-

[1] Ce chapitre, comme le précédent, date de 1575 ; toutefois, le premier paragraphe n'y a été ajouté qu'en 1585. Il a été en grande partie emprunté aux annotations de Dalechamps sur le 41e chap. de Paul d'Egine, *chir. françoise*, p. 231 et suiv.

rification, et sont aussi appliquées pour faire reuulsion et deriuation en quelque partie, comme pour la defluxion qui se fait aux yeux.

On les applique sur les espaules auec grandes flammes : car par ce moyen font plus grande attraction.

Pareillement aussi sous les mamelles des femmes pour faire reuulsion de leurs mois, quand ils fluent trop, et sont trop pareillement appliquées aux plats des cuisses, quand ils ne coulent assez : aussi aux morsures des bestes veneneuses, et bubons, et charbons pestiferés, pour attirer le venin du dedans au dehors.

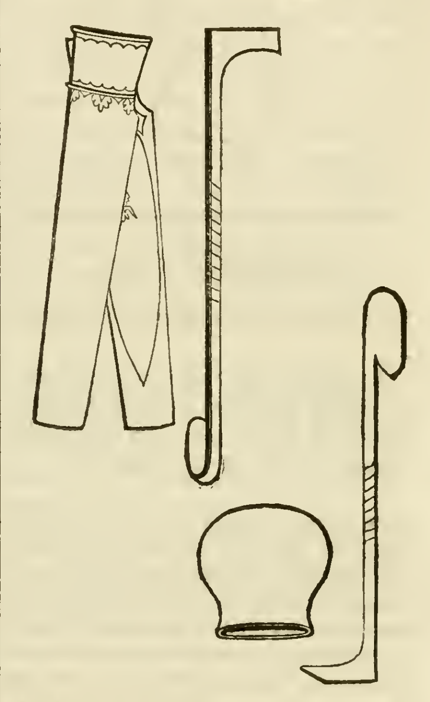
Cornelius Celsus veut que l'on applique la ventouse sus la partie dolente que nous pretendons guarir, en faisant euacuation du sang et esprits flatueux imprimés en quelque partie.

Les ventouses s'appliquent sus le nombril pour resoudre vne grosse ventosité enfermée en nos boyaux, ou en quelque autre spaciosité, comme entre quelque autre membrane des muscles de l'epigastre, qui causent colique. Aussi sont appliquées sur le flanc dextre ou senestre, quand au foye ou en la ratelle il y a tension douloureuse faite des ventosités, ou qu'il y hemorrhagie par le nez. On les applique aussi sus les reins et sus le ventre, à l'endroit où sont situés les vreteres, pour faire descendre la pierre à la vessie, et sont appliquées plus grandes ou plus petites, selon la necessité.

D'auantage tu vseras des cornets comme des susdites ventouses, és lieux esquels les ventouses ne peuuent estre, pour leur grandeur, appliquées : desquelles t'ay voulu donner le portrait.

Ventouses de diuerse grandeur, ayans de petits trous, lesquels seront bouschés de cire lors qu'elles seront appliquées : et quand on les voudra oster, on leur donnera vent par iceux [1].

Cornets de plusieurs sortes, auec les flammettes et lancette propre pour faire les scarifications [2].

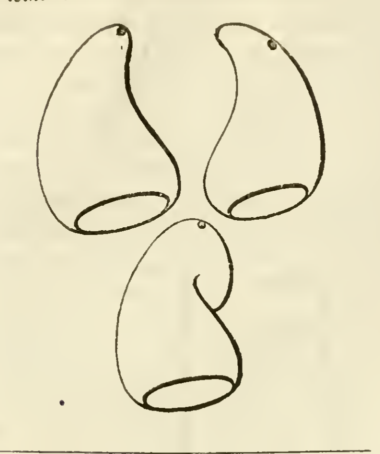


[1] Paré avait fait figurer sous ce titre quatre ventouses exactement semblables, si ce n'est qu'elles étaient de diverse grandeur; il m'a paru dès lors suffisant d'en donner une, d'autant plus qu'aucune des figures originales n'était de grandeur naturelle.

Ces premières ventouses avaient été figurées d'abord dans le traité *des Playes de la teste*, en 1561, fol. 156, verso; puis, en 1564, dans les *Dix liures de chirurgie*, page 162.

[2] Ici surtout Paré avait multiplié les fi-

Cornets qui attirent sans feu, mais par le benefice de la bouche, en retirant son haleine [1].



CHAPITRE LXIX.

DES SANGSVES, ET LE MOYEN D'EN VSER [2].

La sangsue est vn ver aquatique, de figure d'vn ver de terre. Au bout où est la teste, elle a vn trou rond comme celuy d'vn lamproyon, et trois petites dents ou aiguillons, auec lesquels elle perce la peau, non seulement de l'homme, mais aussi d'vn cheual ou d'vn bœuf, et s'y attache et succe, et se remplit de sang.

Il y en a qui sont venimeuses, et sont celles qui ont grosse teste, de couleur verdoyante, et reluisent comme vers ardans, et sont rayées de bleu sur le dos, ou toutes noires. Aussi sont venimeuses celles qui viennent és marets, et aux eaux bourbeuses, et engendrent inflammation, aposteme, fiéure et malins vlceres, voire souuent incurables.

Les bonnes sont celles qui sont de couleur de foye, menues, rondes, ayans petite teste, le ventre rougeastre, et le dos verd et rayé de couleur d'or par dessus, et qui habitent és eaux claires et coulantes. Apres les auoir prises, il les faut garder enuiron vn mois et plus, à fin qu'elles se desgorgent de leur baue et ordure, et leur changer d'eau souuent : par-ce que aucunesfois elles se seront iettées sur quelque beste morte et charongneuse : et qui les appliqueroit sans estre desgorgées, elles pourroient imprimer quelque venin à la partie. Partant il les conuient faire desgor-

gures de ses cornets; il n'y en avait pas moins de huit, luxe d'autant plus inutile que d'abord ils se ressemblaient tous, mais surtout que plusieurs étaient même représentés avec des dimensions égales. Ces figures avaient paru d'abord dans les *Dix liures de chirurgie*, 1564, page 70 (voyez ci-devant la note 2 de la page 200), en même temps que les flammettes. Quant à la lancette, c'est la même que la lancette à saigner, représentée à la page 522, à part les ornements du manche, pour lesquels j'ai voulu la conserver.

[1] Ces trois cornets, fort différents des précédents, avaient été figurés pour la première fois dans le magasin d'instruments qui termine les *Dix liures de chirurgie*, p. 226.

[2] Ce chapitre existait en partie dans les deux éditions de 1575 et 1579; mais ce n'est qu'en 1585 qu'il a acquis toute son étendue. Les trois premiers paragraphes relatifs au choix des sangsues sont de cette date; de même que le dernier, qui, au reste, n'a nul rapport au titre du chapitre. Le reste est de 1575.

Ce chapitre se lit d'ailleurs avec un certain intérêt; la section du corps de la sangsue pour la faire mieux tirer, les manières d'arrêter le sang, ne se trouvent pas dans Guy de Chauliac. Paré n'en était pas pour cela l'inventeur, et il a pris presque tout ce qu'il en dit dans les annotations de Dalechamps sur le chap. 41 de Paul d'Egine, *Chir. françoise*, page 239.

ger et vomir leur ordure auparauant que les appliquer.

Or on les applique aux endroits du corps où les ventouses et cornets ne peuuent tenir, comme au fondement, pour rompre la tunique des veines hemorroïdales, à l'entrée de la vulue, aux genciues, léures, nez, et sur les doigts. Si on veut faire grande euacuation de sang, apres que la sangsue est tombée, si le lieu le permet, on appliquera des ventouses ou cornets, ou bien on en remettra d'autres.

Il faut noter que si la sangsue est maniée à main nue, elle se rend desdaigneuse et despiteuse, et ne veut pas mordre : parquoy quand on la veut appliquer, on la prendra auec vn linge blanc et net, faisant auparauant sur la partie petites scarifications ou mouchetures, ou bien sera mis sus quelque peu de sang tiré de quelque beste : par ce moyen elle prendra plus facilement. Et pour la faire tomber, on jette sus sa teste de la poudre d'aloës, du sel ou de la cendre : et estant tombée, si l'on veut sçauoir combien de sang elle aura tiré, on la mettra dans vn vaisseau, et sera couuerte de sel broyé bien menu, et soudain elle vomist tout ce qu'elle a succé. Et qui la voudra faire tirer dauantage, auant qu'elle lasche prise et desmorde, il la faut couper d'vn cizeau par en bas vers la troisiéme partie de son corps : en ceste façon elle tire tousiours, et le sang qu'elle attire decoule par son corps.

Or la sangsue par son succement attire du profond et parties voisines, et non seulement de celle qui est malade sur laquelle elle est appliquée. Ce qui est manifeste à voir, à raison qu'estant tombée, il sort bonne quantité de sang et par longue espace de temps par la morsure, encore qu'elle soit petite, joint que difficilement on l'estanche : ce qui ne se fait par les scarifications et applications de cornets et ventouses. Si on ne pouuoit estancher le sang apres la morsure, il faut appliquer la moitié d'vne féue : la tenant et pressant dessus, iusques à ce qu'elle y demeure attachée et adherente, infailliblement cela retient le sang : ou bien y appliquer du linge bruslé auec compresse et ligature propre.

Ie ne veux laisser en arriere vne autre operation, qui se fait par pointure ou piqueure auec vne espingle ou aiguille, ou par la pointe de la lancette, ou par la piqueure des sangsues. On pique les petites apostemes és membranes de l'œil, pour abattre les cataractes, ou pour euacuer le pus, appelé hypopyon, contenu entre les membranes de l'œil : ou appliquer vn seton, ou faire sutures à coudre les playes et autres,

---

LE SEIZIÉME LIVRE

TRAITANT

DE LA GROSSE VEROLLE,

DITE MALADIE VENERIENNE, ET DES ACCIDENS QUI ADVIENNENT A ICELLE[1].

AU LECTEUR.

Je n'ay voulu laisser en arriere à parler de la grosse Verolle. Et pour ce faire, i'ay pris la plus grande part de ce qu'en auoit escrit defunct Thierry de Hery, Chirurgien demeurant à Paris : lequel en a autant bien traité qu'aucun de ceux que i'ay peu lire, qui en auoient parlé deuant luy. Et pour ce n'ay voulu changer sa methode et maniere de pratiquer, à raison que n'eusse sceu mieux faire : et l'ay inseré en ce present liure pour deux raisons. La premiere, à fin que le ieune Chirurgien ne desirast la methode de guarir ceste maladie en ce present Oeuure. La seconde, pour le faire renaistre si possible m'estoit, pour la preud'hommie du personnage, et bonne amitié que nous auions ensemble dés nos ieunes ans.

[1] C'est ici que nous commençons à nous écarter formellement de l'ordre suivi par A. Paré dans la disposition de ses livres. Car en retranchant le livre *des Animaux* et le livre *des Fiéures* au commencement de la collection, nous pouvions alléguer telle ou telle édition qui ne les offrait pas à cette place; mais toutes les éditions complètes donnent le livre *des Gouttes* après celui *des Operations*, et avant celui *de la Grosse Verolle*. Mais le livre *des Gouttes* est presque purement médical; celui *de la Grosse Verolle* est tout chirurgical; et il se trouve d'autant mieux placé après celui *des operations*, qu'il vient compléter ce que celui-ci contenait déjà sur les affections de la verge et les rétentions d'urine. J'ai exposé d'ailleurs dans mon introduction l'ordre général que j'avais cru devoir adopter; les livres anatomiques, puis les livres chirurgicaux, réservant les livres médicaux en quelque sorte pour la troisième partie de l'œuvre.

Ce livre est formé de trois portions bien distinctes par leur date et leur sujet. La première, du chapitre 1 au chap. 18, date seulement de 1575; et c'est à elle surtout que se rapporte l'avis *au lecteur*, où Paré donne à Thierry de Héry un si touchant souvenir. La deuxième du 18e au 29e chapitre, et pour laquelle Paré avait beaucoup emprunté à l'ouvrage de Thierry, sans en rien dire, date de 1564, et avait été publié dans les *dix liures de chirurgie*, où elle formait le livre 8, intitulé : *Des chaudes-pisses et carnositez engendrees au meat vrinal*. Les deux chapitres suivants se rattachent à la vérole et datent de 1575. La troisième partie comprend quatre chapitres, qui en faisaient dix dans l'édition de 1564, et constituaient le 6e livre sous ce titre : *De la maniere de traitter*

CHAPITRE I.

DESCRIPTION DE LA VEROLLE.

Les François nomment ceste maladie, *la maladie de Naples :* et les Neapolitains, *lo mal di Françose :* les Geneuois, *lo male di brosuse :* les Espagnols, *la bouez :* les Allemans, *Françouse :* les Latins, *pudendagra*. Tous lesquels noms ont esté ainsi imposés selon le plaisir des nations : mais pour ne faillir, ie suis d'auis que si le François en est vexé, que lon l'appelle la maladie du François : et si c'est le Neapolitain, la maladie du Neapolitain : ainsi des autres nations. Et ne faut estre curieux des noms, pourueu que l'on entende la chose par eux signifiée.

Verolle est vne maladie causée par attouchement, et principalement de compagnie charnelle, auec qualité occulte, commençant le plus souuent par vlceres des parties honteuses, pustules en la teste, et en autres parties exterieures, infectant aussi les parties internes, auec douleurs nocturnes extremes à la teste, espaules, iointures et autres parties : et par succession de temps fait des nodosités, alteration et caries aux os[1], les liquefiant comme si c'estoit metal fondu, laissant les parties charneuses d'autour souuent en leur entier : ensemble cause plusieurs autres et diuers accidens, comme corruption totale des parties selon l'intemperature et cachexie des corps, et la diuturnité du temps que le malade en sera espris. Car aucuns perdent vn œil, et souuent les deux, ou vne bonne portion des paupieres, et les malades demeurent apres estre curés, hideux à regarder, ayans les yeux eraillés. Autres perdent l'ouye : autres le nez : autres ont le palais troüé auec deperdition d'os, qui est cause de les faire *parler Renaud*[2] : autres ont la bouche torse, comme renieurs de Dieu : autres perdent le cultiueur du champ de nature humaine, de façon qu'ils demeurent apres steriles : et les femmes y laissent la moitié, et quelquesfois d'auantage de leurs parties genitales : qui fait qu'elles sont laissées comme inhabiles d'auoir la compagnie des hommes. Et à d'aucuns par vn reliqua d'vne chaude-pisse, se procrée des carnosités en la verge, qui fait que iamais ne peuuent pisser que par le benefice d'vne sonde, et souuent meurent par vne suppression d'vrine, ou d'vne gangrene à la verge. Autres demeurent impotens des bras ou iambes, cheminant tout le cours de leur vie à potences. Autres demeurent en vne contraction de tous leurs membres, de maniere qu'il

les caries des os. Mais ils sont d'une date bien plus ancienne ; et pour en retrouver le texte primitif, il faut remonter à l'édition de 1552, où Paré l'avait mis entre le *Traité des fractures d'os*, et le *Traité de la gangrene*, sous ce titre courant : *Traité des os carieux*, et avec celui-ci en tête : *La maniere de guerir les os carieux*, sans aucune distinction de chapitres. Après cette histoire de la carie, il reste encore les six derniers chapitres, qui ont la même date que le livre lui-même, c'est-à-dire 1575. Voilà, comme on voit, des dates et des sources assez variées ; je prendrai soin, comme toujours, de rapporter toutes les variantes un peu notables.

[1] Cette définition est à peu de chose près celle de Thierry de Hery, ouvrage cité p. 5. Mais le premier paragraphe et le reste du chapitre appartiennent à Paré.

[2] *Parler Renaud*, parler du nez, nasiller.

ne leur reste que la parole, qui est le plus souuent en criant et lamentant, maudissans l'heure qu'ils ont esté engendrés. Autres demeurent asthmatiques et hectiques, auec vne fiéure lente, et meurent tabides et desseichés : aucuns deuiennent lepreux : autres ont des vlceres putrides, chancreuses et corrosiues à la gorge et és autres parties du corps : aucuns ont vne cheute de poil, dite *alopecie*, ou *pellade* : autres des dartres squameuses aux pieds et mains : il se concret à d'aucuns des boutons et pustules dans le conduit de l'vrine, qui s'exulcerent et enflamment, et se tumefient, de façon que les malades ne peuuent vriner, puis la gangrene et mortification suruiennent : qui fait que pour leur sauuer la vie, leur conuient entierement couper la verge si on n'y remedie. Aucuns sont vexés d'epilepsie : autres de flux de ventre, iettans les matieres sanguinolentes et corrompues.

Et pour le dire en vn mot, on peut voir la verolle compliquée de toutes especes et differences de maladies, lesquelles ne se peuuent guarir sans ablation du virus verollique, auec son alexipharmaque, qui est le vif-argent, que l'on peut comparer à vn furet faisant sortir le connin hors de son terrier.

CHAPITRE II.

DES CAVSES DE LA VEROLLE.

Il y a deux causes de la verolle. La premiere vient par vne qualité specifique et occulte, laquelle n'est suiette à aucune demonstration : on la peut toutesfois attribuer à l'ire de Dieu, lequel a permis que ceste maladie tombast sus le genre humain, pour refrener leur lasciueté et desbordée concupiscence. La seconde est pour auoir eu compagnie d'homme ou de femme ayant ladite maladie, laquelle se prend à cause que l'homme aura à la verge quelques vlceres de verolle ou chaude-pisse, ou la femme à sa matrice : ou qu'elle aura vne chaude-pisse (qu'elles appellent fleurs blanches) ou de la semence recentement receuë de quelque verollé : et par le contact de la verge, la mucosité et sanie virulente retenue aux rugosités du col de la matrice, s'imprime aux porosités de la verge, causant vlceres malins ou chaude-pisse. Puis le virus pullulera et cheminera par les veines, arteres et nerfs aux parties nobles : ainsi que l'on voit le feu espris à vne corde d'harquebuse : et le foye se ressentant de tel vice, souuent par sa faculté expultrice chasse ledit virus aux aines, et fait apostemes appellées *bubons* (vulgairement *poulains*) lesquels s'ils ne iettent leur gourme et retournent au dedans par delitescence, ce venin infecte la masse du sang, dont s'ensuit la verolle.

Toutesfois elle peut aduenir par autre cause, comme par la reception de l'haleine infectée d'vn verollé ou verollée, baisant plusieurs fois vn enfant : ce qui n'est hors de raison. Car par la reception des vapeurs corrompues, le virus se peut imprimer au corps de l'enfant, attendu sa delicatesse et rarité puerile. Pareillement pour auoir extrait et receu vn enfant d'vne femme verollée, les matrones en peuuent estre entachées, d'autant que par les porosités de leurs mains le virus se communique aux veines et arteres, et d'icelles par tout le corps : comme monsieur le Coq, docteur medecin à Paris.

tesmoigne auoir veu au traité qu'il a fait, *De ligno sancto non permiscendo*[1]. Aussi par experience on voit que gens de toutes complexions, sexes, soient enfans, adolescens, hommes en aages consistans, solides, et robustes. couchans auec autres infectés de ceste maladie, sans aucune compagnie charnelle, s'en trouuent atteints et espris. Il ne faut pas en attendre moins de celuy qui couchera au lit d'vn verollé, si la sueur ou sanie sortant de quelque vlcere infecte les draps et couuerture, estans imbus de ce venin : à cause que nos veines et arteres attirent l'air, mettant en nos corps la qualité maligne des excremens imprimés aux linceuls. Autant en sera-il de manger et boire aux vaisseaux où ils auront beu et mangé : car de leur bouche ils y laissent vne saliue sanieuse, contenue entre leurs dents, laquelle est veneneuse en son espece, ainsi qu'aux lepreux, ou que la baue d'vn chien enragé en la sienne. Semblablement les enfans allaitans nourrices verollées en sont infectés : attendu que le lait n'est que le sang blanchi, lequel estant infecté du virus, et l'enfant en estant nourri, en prend les mesmes qualités : d'autant que nous retenons de la nature dequoy nous sommes nourris. Souuent aussi l'enfant ayant la verolle, la donne à sa mere nourrice : car par la grande chaleur et vlcere qu'il a en sa bouche, et par les vapeurs qui s'esleuent de son corps, il imprime au mammelon, qui est poreux, laxe et rare, le virus qui subit se communique par tout le corps, qui premierement et le plus souuent se monstre au mammelon[1].

En cest endroit ie veux bien reciter ceste histoire. Vne honneste et riche femme pria son mary qu'il luy permist d'estre nourrice d'vn sien enfant : ce que luy accorda, pourueu qu'elle print vne autre nourrice pour la soulager à nourrir l'enfant. Icelle nourrice auoit la verolle, et la bailla à l'enfant, et l'enfant à la mere, et la mere au mary, et le mary à deux autres petits enfants qu'il faisoit ordinairement boire et manger, et souuent coucher auecques luy, non ayant connoissance qu'il fust entaché de ceste maladie. Or la mere considerant que le petit enfant ne profitoit aucunement, et qu'il estoit en cry perpetuel, m'enuoya querir pour connoistre sa maladie, qui ne fut difficile à iuger :

[1] Cette citation se lit pour la première fois dans l'édition posthume de 1598. Antoine Lecoq, médecin de la faculté de Paris, était mort en 1550, et le livre cité ici avait paru en 1540. C'est ce Lecoq qui, ayant été consulté pour François Ier, répondit, si l'on en croit Guy Patin : C'est un vilain qui a gagné la vérole ; *frottetur* comme un autre, et comme le dernier de son royaume, puisqu'il s'est gâté de la même manière. — Du reste, Paré a emprunté cette citation à Thierry, et voici comment celui-ci s'exprime :

« Maistre Anthoine Lecoq, docteur regent en la faculté de medecine, homme docte et d'authorité, affirme au liure qu'il a faict, *De ligno sancto non permiscendo*, qu'il a cogneu sage femme, laquelle en receuant l'enfant à vne femme vairollée, gaigna ladicte vairolle (l'enfant sain et non affecté d'icelle), qui n'estoit que par la reception de l'air et vapeur veneneuse, receue assez promptement et plus tost par les porositez des mains et bras, qui plus difficilement peuuent infecter les parties nobles, que par la respiration qui se faict par la bouche. — *Ibid.*, p. 17.

[1] Ces mots : *qui premierement, et le plus souuent, se monstre au mammelon*, sont une addition de 1585.

d'autant qu'il estoit tout couuert de boutons et pustules, et que les tetins de la nourrice estoient tous vlcerés : pareillement ceux de la mere, ayant sus son corps plusieurs boutons : et semblablement le pere et les deux petits enfans, dont l'vn estoit aagé de trois, et l'autre de quatre ans. Lors declaray au pere et mere qu'ils estoient tous entachés de la verolle, ce qui estoit prouenu par la nourrice : lesquels i'ay traités, et furent tous guaris, reste le petit enfant qui mourut. Et la nourrice eut le foüet sous la custode [1], et l'eust eu par les quarrefours, n'eust esté de crainte de deshonnorer la maison.

[1] *Sous la custode;* l'édition latine traduit: *in carcere.*

CHAPITRE III.

EN QVEL HVMEVR LE VIRVS VEROLIQVE EST ENRACINÉ.

Combien que selon aucuns, la cause antecedente de ceste maladie se fait indifferemment des quatre humeurs : toutesfois il me semble que le fondement et la cause materielle premiere et principale d'icelle, est vne matiere pituiteuse, grosse et visqueuse, alterée et viciée par ce virus : lequel consequemment altere et corrompt les autres humeurs, selon la preparation qu'ils auront à le receuoir. Et pour probation que ce virus est fondé en l'humeur pituiteux, c'est que par l'euacuation qui se fait de ceste humeur, soit par flux de bouche ou de ventre, ou par l'vrine, sueurs, et en toutes temperatures, soit choleriques, sanguines ou melancholiques, ladite verolle est guarie : ce que lon voit par experience. Aussi que les paroxysmes ou mouuemens des douleurs se font la nuit plus que le iour, parce que lors la matiere est en son rut ou mouuement, faisant distension au perioste, membranes et autres parties nerueuses, et retourne tous les iours en mesme maniere que fait vne fiéure quotidienne, causée d'humeurs pituiteux. Aussi l'on voit que les choleriques, sanguins et melancholiques, ne peuuent estre guaris que par l'euacuation de l'humeur pituiteux : et sont tous ou la pluspart des accidens suiuans ceste maladie, causés d'humeurs froids. Pareillement les malades se sentent blessés auec choses froides, et aidés et guaris par choses chaudes, soit par decoctions, onguens, emplastres, parfums et autres remedes, pris tant par dedans que par dehors.

D'abondant en toutes pustules ou vlceres, on trouue vne dureté en la racine, encores qu'elles apparoissent exterieurement bilieuses ou sanguines : car les ayant ouuertes on les trouuera farcies d'vne matiere gypseuse et blanche, ou vne pituite crasse, ou vn pus visqueux : aussi les parties froides et spermatiques en sont plus affectées que les chaudes. Les exostoses [1] ou nodus ne sont procreés que d'vne pituite crasse et visqueuse[2]. Aussi les vlceres ne peuuent estre curez que le corps ne soit vacué, et principalement par sueur : parquoy si la matiere estoit chaude et seiche, seroit plustost entretenue par tels remedes, que guarie. Pareillement on void que ladite verolle est guarie par remedes chauds et secs, comme par

[1] Les éditions de 1575 et 1579 disent : *les eparostoses.*

[2] Le reste de ce paragraphe a été ajouté en 1579.

la decoction de gaiac, d'esquine salseparille, et vif-argent, et autres choses prouoquans la sueur[1].

D'auantage, ceste maladie se cache au corps vn an sans demonstrer quelquesfois signes apparens : ce que ne font les maladies causées d'intemperature chaude.

Parquoy ces choses bien considerées, on peut conclure que la base et fondement du virus verollique est l'humeur pituiteux : toutesfois elle peut estre compliquée auec autres humeurs, comme il appert aux tumeurs contre nature, lesquelles se trouuent peu ou point qui purement et simplement soient faites d'vn seul humeur : mais celuy qui domine en la tumeur prend la denomination, comme nous auons dit au traité *des tumeurs contre nature.*

CHAPITRE IV.

SIGNES DE LA VEROLLE.

Lors que la verolle est recente, il il s'apparoist vlceres à la verge, ou à la vulue, tumeurs aux aines, chaude-pisse, iettant quelquesfois sanie puante et fort fetide, laquelle prouient des parastates[2], ou des vlceres qui sont au conduit de la verge : ils ont aussi douleurs aux iointures, teste, espaules, et autres parties, auec vne lassitude des bras et iambes, de façon que les malades disent qu'il leur semble auoir esté battus de bastons, ne pouuans cheminer, ny porter leurs mains sur la teste, sinon auec grande difficulté. Il leur suruient inflammation à la bouche, et tumeur aux amygdales, qui les garde de bien parler, et aualler leurs viandes, et mesmes leur saliue : aussi ils ont pustules et boutons à la teste, et par tout le corps, et souuent vn chappelet autour du front, cheute de poil (dite *alopecie*, ou *pelade*) à la teste, sourcils, et à la barbe, auec amaigrissement de tout le corps, et grandes inquietudes.

Il faut icy noter, que tous ces signes ne suruiennent pas à chacun malade, mais à aucuns d'iceux. Les plus certains sont, quand le malade a quelque vlcere malin aux parties honteuses, calleux, dur et difficile : et encore que les vlceres soient consolidées, et qu'il y reste certaine dureté, principalement à la verge, cela denonce la verolle à curer : et apparoissent tumeurs aux aines, qui s'en retournent dedans le corps sans se suppurer. Et lorsqu'il suruient aucun des signes susdits, il faut iuger qu'ils ont la verolle : toutesfois il faut bien noter que plusieurs ont signes euidens de la verolle, sans qu'ils ayent vlceres à la verge, ny bubons aux aines, ne chaude-pisse, neantmoins qu'en telles parties le plus souuent s'apparoissent les premiers signes : mais ont quelques vlceres ou pustules en autres parties, lesquelles ne peuuent estre curées, quelque diligence qu'on y puisse faire, si ce n'est par le benefice du vif-argent.

Lorsqu'elle est inueterée, les douleurs sont fixes et arrestées, auec tophes ou nodus : carie et pourriture aux os de la teste, ou aux bras, et au deuant des iambes : aussi ils ont des tumeurs noüeuses, remplies de ma-

[1] Ici Paré auait ajouté en 1579 un paragraphe sur *la pelade* qui coupait le sens, et n'était manifestement pas à sa place. Je l'ai reporté au chapitre *Du Prognostic*, ci-après, page 534.

[2] Toutes les éditions du vivant de Paré disent *parastates*, l'édition latine *prostates*.

tiere dure, en maniere de chastaignes, ou comme vn nerf ou tendon pourri, qui sont fort enracinées : et apres estre ouuertes, degenerent en diuerses especes d'vlceres, à sçauoir, putrides, et corrosiues, et autres, selon la diuersité des corps. Les douleurs vexent plus les malades la nuit que le iour : ce qui aduient, pource qu'estans tenus chaudement, icelle chaleur esmeut l'humeur : ioint que le virus verollique s'attache le plus souuent à l'humeur pituiteux, lequel la nuit a son mouuement : partant il s'esleue et distend le perioste, et autres parties nerueuses, qui est cause auec l'acrimonie du virus, faire de grandes douleurs. Qu'il soit vray, les pauures verollés, au matin, apres auoir crié toute la nuit, commencent à se reposer : parce que ledit humeur pituiteux commence à s'abaisser, et quitter place au sang, qui a sa domination au matin. On peut ici adiouster autre raison, c'est que le malade ne trouuant occasion de parler la nuit à aucuns, et voir choses diuerses, son esprit est attentif du tout à sa douleur[1].

CHAPITRE V.

DV PROGNOSTIC.

Si cette maladie est recente auec peu d'accidens, comme pustules, et quelques petites douleurs mobiles, et que le corps soit ieune et de bonne habitude, et que le temps soit commode, comme le printemps, la cure se fera facilement.

Mais à l'opposite, celle qui est inueterée auec grand nombre d'accidens, comme douleur de teste, nodus, et carie aux os, pareillement vlceres cacoëthes en corps fort extenués, debiles, et qui auront esté par diuerses fois pensés par empiriques, ou bien par personnes methodiques qui n'auront rien oublié selon l'art à executer: à quoy toutesfois la maladie n'aura voulu ceder par sa grande malice, de façon que le virus sera plus fort que les remedes : et aussi lors que le malade est fort emacié, sec, et hectique (pour la consommation de l'humidité radicale) lors sera du tout incurable. Parquoy à tels faut ordonner cure palliatiue : toutesfois faut vser de grande prudence en prognostiquant, pour n'encourir mauuaise reputation : parce que l'on en a veu plusieurs que l'on estimoit ne deuoir iamais recouurer santé, auoir esté guaris : car Dieu et Nature font souuent choses admirables[1].

[1] Cette dernière phrase manque dans l'édition de 1575.

Cette exposition des signes de la vérole est plus nette et infiniment plus concise que celle de Thierry. Celui-ci décrit en cinq articles et en douze pages, *les signes de la vairolle sanguine, les signes de la vairolle bilieuse, les signes de la vairolle pituiteuse, les signes de la vairolle melancholique* ; le tout couronné par une *speculation requise en la consideration des signes.*

[1] Tout ce commencement du chapitre est extrait presque textuellement de l'ouvrage de Thierry, article *Du prognostique* 44. Voici la dernière phrase de Thierry, afin que l'on puisse juger des modifications qu'y a faites Paré ; Thierry ajoute en preuve une histoire que j'ai cru devoir aussi reproduire.

« Toutesfois faut vser de grande prudence en prognostiquant, pour n'encourir mauuaise reputation : car i'ay veu maintz, qu'aucuns disoyent estre incurables, qui ont esté guariz.

» Encor n'a pas fort longtemps que ie pensay vn homme d'estat, affligé de ceste maladie inueterée, et de longtemps demouré au lict, qui auoist esté traicté et medicamenté par plusieurs empiriques, de sorte qu'aux

Les ieunes qui sont de texture mollasse, rare, et delicate, sont plus disposés à receuoir tel virus, qui sont de contraires temperatures, et non preparés à receuoir tel venin. Comme nous voyons en temps de peste, que tous ceux d'vne maison en seront morts, et qu'aucuns conuerseront auec eux iour et nuit, voire à ieun ou saouls, qui ne prendront aucun mal : ce qui appert souuent en aucuns qui habiteront auec femmes infectées, et ne prendront la verolle, là où les autres qui n'en auront tiré qu'vne seule pauure dragme, la prendront.

Et quant aux douleurs dites *goutes*, elles different de celles qui sont vulgaires : car les vulgaires ont certains periodes et paroxysmes, et celles de la verolle sont presque continuelles[1]. En outre, les goutes vulgaires demeurent quelquesfois, non seulement cinq ou six ans au plus, cachées en vn corps : mais aussi toute la vie d'vn homme, viuant de bon regime, sans qu'il s'en ressente, et toutesfois les enfans yssans de luy en seront affligés : ce qui n'est pas ainsi de celles de la verolle. Car on les voit ordinairement ou souuent guarir auec toutes leurs racines, sans iamais recidiuer de pere au fils. D'auantage, les goutes qu'on appelle naturelles occupent les iointures, et y causent des nodus, dedans lesquels on trouue vne matiere pierreuse et gypseuse : et celles de la verolle occupent plustost le milieu des os, les rendans carieux et pourris[1].

S'il y a vlceres à la verge, sont difficiles à guarir, et apres les auoir cicatrisées, s'il demeure dureté au lieu, telle chose infailliblement monstre le malade auoir la uerolle.

Quant au reste du prognostic, la verolle du temps present est beaucoup moins cruelle et plus aisée à guarir qu'elle n'estoit le temps passé de son premier commencement : car elle s'adoucit de iour en iour euidemment. Les astrologues estiment la cause de cecy prouenir de ce que les influences du ciel, qui semblent auoir premierement causé telle maladie, semblent aussi par laps de temps et contraires reuolutions estre affoiblies : tellement qu'il y a apparence qu'auec le temps elle se perdra comme fit la mentagre, qui luy resemble en plusieurs accidents, et qui affligea beaucoup les Romains sous le regne de l'empereur Tibere : et la Lichene, qui, sous Claude son successeur, molesta non seulement l'Italie, mais aussi toute l'Europe. Mais les medecins aiment mieux attribuer la cause de tel adoucissement à l'in

consultations qui en furent faictes il fut deploré quasi de tous, à cause d'vne douleur de teste intolerable, qui par plus de quatorze sepmaines ne l'auoit laissé dormir, et de plusieurs nodositez grosses et petites en la teste, tant sur les os parietaulx qu'aussi sur le coronal, vlceres au palais, auec disperdition de l'os d'iceluy, au moyen de quoi, par deffault de reuerberation de l'air faisant la voix, parloit (que l'on dit communément) du nez. Pareillement il auoit deiection d'appetit, les ge oulx fort enflez et extresmement douloureux, tophes ou nodositez sur le milieu des os des iambes, auec extenuation vniuerselle de toute l'habitude de son corps, tellement que plusieurs l'estimoyent ethique : toutesfois, traicté auec les indications susdictes, fut gueri, sain et dispos, comme encor tous les iours on le voit cheminant par ceste ville de Paris. »

[1] Cette phrase est empruntée à la page 14 du livre de Thierry. Je n'ai pas retrouvé dans ce livre la source du reste de ce chapitre, qui paraît donc appartenir à Paré.

[1] Le chapitre finissait en 1575; ce qui suit date de 1579.

uention d'vne infinité d'excellens remedes, que plusieurs gens de bon esprit ont recherché diligemment pour opposer à vn mal si cruel.

Que puis-ie dire d'auantage du prognostic? C'est que plusieurs ayans gaigné la verolle, subit l'appetit venerien est quasi comme esteint, et la verge se rend mollasse, et tombent en vne tristesse : puis peu à peu le mal accroist, accompagné de plusieurs et diuers accidens, comme nous auons dit. A ceux qui ont les humeurs subtils, suruient la pelade : à autres, vlceres malins et cacoëthes. A quelques vns suruiennent des dertres et fentes aux mains et aux pieds, qui procedent d'vne pituite sallée.

La pelade se fait d'humeur sereuse introduite sous le cuir, qui corrode la racine des cheueux. On cognoist ladite pelade quand on void deperdition de poil à la teste, barbe et sourcils. Elle est plustost curée par l'onction que par la diette. Rondelet escrit que pour faire renaistre le poil, faut prendre vne taupe et la faire bouillir, et en frotter la partie[1].

Lors que la verolle est inueterée, les douleurs sont fixes, et ont des nodosités, et le plus souuent dertres aux mains, ou aux pieds, et ont vne couleur plombine, et pesanteur de tout le corps, et sont chagrins et melancoliques[2].

[1] J'ai transporté ce paragraphe ici comme étant mieux à sa place qu'au chap. 3, où on le lit dans les éditions ordinaires. Il date d'ailleurs de 1579.

[2] Ce paragraphe a été ajouté ici en 1585, et je l'y ai laissé, bien que ce ne soit guère sa place. En effet, l'auteur y revient sur les signes de la vérole invétérée; et il répète même en partie ce qu'il avait déjà dit dans les derniers paragraphes du chapitre précédent.

CHAPITRE VI.

QVELLES CHOSES IL FAVT SCAVOIR ET ENTENDRE POVR ENTRER EN LA CVRE DE LA VEROLLE.

Galien afferme que toute curation de maladie se fait par l'vne de ces trois parties de medecine curatoire, à sçauoir, par diete, chirurgie, ou pharmacie, ou la plupart d'icelles ensemble. Or en ceste peruerse et maligne maladie, toutes les trois sont necessaires : car, comme la pharmacie a besoin de diete et de chirurgie, aussi la chirurgie a besoin de diete et de pharmacie. Et partant il faut que le chirurgien rationel aye la connoissance de trois choses, en l'ignorance desquelles gist le defaut de curation de toutes maladies, c'est à sçauoir l'essence, cause, et accidens de la maladie. Aussi la diuersité des temperatures, tant generales que particulieres, auec les remedes et medicamens propres pour la curation d'icelles, est necessaire. Car sans la connoissance et methodique administration d'iceux, ne se peut faire curation, si ce n'est par cas d'auenture.

Donc pour bien curer ceste maladie, il faut connoistre les choses naturelles, et les dependances d'icelles, pour la varieté des corps et parties blessées : car il faut que le chirurgien methodique sçache que les hommes d'habitude dure et robuste, comme laboureurs, nautonniers, forgerons, chasseurs, crocheteurs, postillons, et autres telles gens de grand trauail, endureront medicamens violens et euacuations plus fortes que les autres qui sont d'habitude et complexion molle et delicate, comme femmes, eunuques ou chastrés, et

ieunes enfans et sedentaires. Aussi, selon la temperature de chacun malade, faut diuersifier les remedes, comme les personnes qui sont de complexion cholerique, sanguine, demandent autre forme de curer que les pituiteux et melancholiques. Car encores que le fondement de la verolle (comme nous auons dit) soit en l'alteration de l'humeur pituiteux, si est-ce qu'il s'ensuit vice et corruption des autres, pour la temperature des corps et abondance des humeurs. Mais il y a vn tas de coquins, imposteurs et maquerelles, qui traitent tous malades d'vn seul onguent, ou d'vne decoction de gaiac auec vin, ou sans iceluy, adioustant quelquesfois medicamens purgatifs, et font vne infinité de fautes, dont les pauures verollés demeurent estropiés et languissans toute leur vie [1].

A sçauoir, si au commencement de la verolle, comme il aduient que quelqu'vn aura vlcere à la verge, ou à la vulue, pour auoir eu compagnie d'vn verollé ou verollée, s'il faut promptement purger et saigner. Monsieur Rondelet defend de non purger et saigner, de peur de retarder le venin verollique à sortir hors, et oster la connoissance pour quelque temps : mais il faut attirer le venin au dehors, par fomentations et lauemens, bains, estuues, emplastres de Vigo *cum mercurio*, onguents vif-argentés appliqués aux aines et entre-fesson, decoction de gaiac donnée en potion, à fin de chasser le venin verollique hors, et luy oblondre sa malice : telles choses plus souuent gardent la verolle de venir. Aussi qu'il nous est commandé des anciens, de non purger ny saigner au commencement des piqueures et morsures des chiens enragés, et autres bestes venimeuses, de peur d'attirer le venin du dehors au dedans. Parquoy c'est mal fait de purger et saigner au commencement de la verolle [1].

[1] Ici finissait le chapitre dans les deux premières éditions; on en retrouve les éléments, et jusqu'aux phrases textuelles, dans l'article *Curation*, de Thierry, de la page 47 à la page 55. Mais après ces idées générales, Thierry passait à un autre article intitulé *les Indications particulieres*, long de douze pages, et consacré à l'exposition des théories galéniques les plus absurdes. Après quoi l'auteur entrait en matière par la *Preseruation de la vairolle*, pour laquelle il recommandait une *eau philosophique* de son invention, à prendre à l'intérieur, et dans la composition de laquelle il n'entrait pas moins de trente-quatre substances. Paré a passé sous silence tout ce fatras.

[1] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1585.

CHAPITRE VII.

LES MOYENS DE CVRER LA VEROLLE, ENSEMBLE DV BOIS DE GAIAC.

Plusieurs ont cherché et experimenté diuers remedes pour la curation de ceste maladie : mais auiourd'hui, de tous elle se pratique en quatre manieres : la premiere, par decoction de gaiac. La seconde, par onctions. La troisiéme, par emplastres, ausquels entre le furet, que i'appelle argent-vif. La quatriéme, par parfums [2].

La premiere qui se fait par decoction de gaiac, n'est pas seure, ce qui est manifesté par l'experience : car il n'est suffisant pour esteindre ce vi-

[2] Thierry ne distingue que trois *manieres*; mais il comprend dans la seconde les onctions et les emplâtres, qui constituent la seconde et la troisième de Paré. *Ouvr. cité*, p. 67.

rus, mais seulement pour pallier : parce qu'il eschauffe, attenue, prouoque les sueurs et vrines, desseiche et consomme les humidités superflues : et semble qu'il guarisse, veu que pour quelque temps appaise les douleurs, et autres accidens. Mais tous ses effets sont imbecilles, et ne fait vacuation que du plus subtil par les sueurs : mais l'argent-vif a toutes les actions du gaiac, et sans comparaison plus grande puissance et vertu : car outre ce que l'on voit par experience qu'il eschauffe, attenue, incise, dissout, resout et desseiche, il prouoque sueurs, vrines, flux de bouche, et ventre, par lesquels non seulement les humeurs subtils, mais aussi les gros (siege principal de ceste maladie) sont euoqués et tirés dehors. Or apres l'vsage de la decoction du gaiac, on voit quelquesfois retourner les nodus et plusieurs douleurs, lesquelles sont causées par les reliques des humeurs plus lents, espais et visqueux, delaissés au profond des parties, lesquelles le vif-argent chasse et tarit entierement [1].

Quant à l'election du bois de gaiac, celuy est le meilleur qui a le tronc assez gros, auec vne couleur tannée tendante à noirceur, et qui est recent et gommeux, et de bonne odeur, fort pesant, auec saueur acre, et quelque mordication, ayant l'escorce fort adherente au bois : sa faculté est d'eschauffer, rarefier, attenuer, attirer, prouoquer sueurs et urines, et outre, a quelque chose de propre contre le virus verollique.

Et faut icy noter, qu'en iceluy bois y a trois facultés : la premiere est en l'escorce : la seconde est en la partie d'apres, qui est exterieure et blancheastre : la troisiéme est le dedans, ce que l'on appelle le cœur, qui est le noir, toutes lesquelles doiuent estre considerées.

Car la premiere substance, qui est l'escorce, est plus seiche, au moyen de quoy, quand il est besoin de fort desseicher, on vsera d'icelle : la seconde est moins seiche, parce qu'elle est aucunement plus gommeuse : non toutesfois comme la troisiéme, qui est le dedans, pource qu'elle a plus d'humidité gommeuse, au moyen de quoy peut moins desseicher. Et pour ce és corps delicats, humides, et de rare texture, où il est besoin, pour la conseruation des choses qui leur sont naturelles, moins desseicher, l'vsage de la deuxiéme ou troisiéme sera plus propre : et à ceux

[1] Ce paragraphe est une exacte analyse d'un article beaucoup plus long de Thierry de Héry, pages 71 à 74 de l'ouvrage cité. Mais on lira avec intérêt le passage que j'en extrais au sujet de la valeur attribuée au gaïac :

« Quant est de la premiere (*maniere*), qui se faict par decoction de gaïac, ie ne me delibere d'en faire icy vn traicté : mais vous declarer en brief ce que par mes assidues experiences i'en ay cogneu et comprins par l'aduis des plus rationelz et suffisans practiciens, tant de mes compaignons chirurgiens que des principaulx medecins de ceste ville de Paris, auec lesquelz iournellement sommes appellez es consultations, ou sainement et charitablement est deuisé (apres la cognoissance de la maladie) des remedes les plus seurs et briefz pour la cure et guerison d'icelle. Or, entr'eulx, l'vsage de cette decoction est estimé le plus doulx et moins violant : mais il ne suffit, pour l'entiere cure et extirpation de ceste maladie : mesmes ie leur ay maintes fois ouy affermer que iamais ilz n'auoyent veu homme perfectement guery auec seule decoction : ce que de ma part ie suis contrainct leur accorder, pour l'infinité d'experience que nous en auons tous les iours. »

qui de leur nature sont robustes, il faudra d'autant plus desseicher, et partant l'vsage de l'escorce leur sera propre auec les autres susdits, meslés selon qu'il leur sera besoin [1].

Or quand ie parle icy de l'escorce dudit bois, il faut entendre qu'elle ne soit trop vieille, noire, vermoulue ou pourrie : qui se fait à cause que souuent le bois est demeuré en chantier au bord de la mer, dont l'escorce se sera alterée et pourrie : aussi que les mariniers mettent le bois au fond de leur nauire, où souuent reside vne eau puante et infecte : ioint que d'autres eaux sales et ordes tombent d'en haut dessus, et ce le plus souuent par longue espace de temps. Or estant les nauires arriués au port, le distribuent et le vendent à la liure. Les apoticaires voulans conseruer leur poids, le mettent en leur caue, où il demeure bien fort long-temps : qui fait que ladite escorce, encore qu'elle fust toute recente, se chancit et pourrit, voire sous icelle deux ou trois doigts dudit bois. Et partant, ie conseille n'ordonner l'escorce, ny du bois qui est trois, doigts proche d'elle.

CHAPITRE VIII.

LA MANIERE DE PREPARER LA DECOCTION DE GAIAC.

Et premierement, il le faut raper, et pour liure d'iceluy, adiouster huit, dix ou douze liures d'eau de riuiere, plus ou moins, selon que l'on verra estre necessaire, suiuant les indications predites : et le faut laisser infuser par l'espace de vingt-quatre heures, et l'eau sera quelque peu chaude, specialement l'hyuer, à fin qu'il s'amollisse mieux, et penetre en sa substance solide.

Cela fait, la decoction doit estre faite pour le mieux *in balneo Mariæ*, à fin d'euiter vne empyreume, c'est-à-dire, impression ignée, qui s'acquiert par boüillir simplement deuant le feu. Autres le font en vn pot de terre plombé deuant le feu : et faut garder que rien ne s'enfuye par dessus, pour l'euaporation et la deperdition qui se feroit de sa vertu Cela fait, soit consommé à la moitié, tierce, ou quarte partie, selon qu'il sera requis. Aucuns y meslent en le cuisant certains simples pour cuider rendre son action meilleure : comme lors que l'on doute qu'il y aye quelque partie affectée, y meslent simples qui specialement ont esgard à icelle, lesquels operent comme en propre suiet, et seruent comme de vehicule pour y conduire la faculté de ladite decoction. Autres mettent medicamens purgatifs : mais quand à moy, ie serois d'auis (sauf meilleur iugement) n'y mesler aucun simple [1], parce qu'il n'est bon faire deux vacuations ensemble, comme prouoquer la sueur, et purger le ventre : car si le malade sue beaucoup, le ventre ne peut fluer : aussi s'il a flux de ventre, ne peut suer, parce que ces deux mouuemens sont contraires : parquoy ne doiuent estre faits ensemble, d'autant que le medicament purgatif tire de la circonference vers le centre, et

[1] Les deux paragraphes qui précédent sont une analyse de l'article de Thierry : *La description du bois de gaiae*, pages 74 à 78; mais le paragraphe suivant appartient à Paré, et l'on peut même remarquer qu'il y émet une opinion qui n'est pas sans quelque contradiction avec ce qui précède.

[1] L'édition de 1575 disait seulement ici : *Craignant luy oster ou diminuer ses vertus. Et tel est l'aduis*, etc.

la sueur tout au contraire. Et tel est l'aduis de plusieurs grands personnages et doctes medecins.

La premiere decoction faite, coulée et passée, l'on remettra auec le marc du bois ja cuit autant d'eau sans le laisser plus tremper, parce qu'il est assez maceré, puis on le fera boüillir comme la premiere : en laquelle on peut adiouster à la fin vn peu de canelle pour l'aromatiser et roborer l'estomach : car en ce faisant, on ne luy peut oster sa vertu : et d'icelle decoction, le malade en vsera à ses repas, et entre iceux s'il a soif[1].

Ie laisse ici à descrire qu'auparauant que le malade prenne de ladite decoction doit estre purgé et saigné selon l'aduis du docte Medecin, et s'il est en besoin : pareillement qu'il soit en vne chambre bien chaude en hyuer, et qu'il ne sorte nullement dehors : et si c'est en esté, ne laissera d'aller quelquesfois à ses affaires. La dose ou quantité de ladite decoction est de cinq à six onces, plus ou moins, bien peu tiede, à fin que elle soit plustost reduite de puissance à effet, et que par sa froideur actuelle l'estomach n'en fust blessé : et apres le malade sera couuert mediocrement, à fin qu'il sue : et où à grande difficulté sueroit, la sueur lui seroit prouoquée par le moyen de bouteilles de terre, remplies d'eau chaude, mises à la plante des pieds : et autour des parties douloureuses, on lui appliquera vessies à demy remplies de ladite decoction chaude : d'abondant deuant que le mettre au lit, on luy frottera tout le corps auec linges chauds, à fin d'ouurir les pores, attirer et subtilier les humeurs. Quand il aura sué par deux heures ou enuiron, selon que les forces le permettront, on luy essuyera premierement les parties opposites des douleurs, si aucunes en y a : puis doucement les dolentes, pour crainte d'attirer d'auantage d'humeurs. Cela fait, se rafreschira en son lit, euitant le froid, et deux heures apres il pourra disner de bonnes viandes, et en petite quantité, selon sa nature et coustume, et la puissance de sa bourse. Puis enuiron cinq ou six heures apres disner, prendra de la decoction, et sera mis au lit comme dessus. Et où le malade auroit à desdain se mettre deux fois le iour dedans le lit, ou qu'il fust aucunement foible, il se pourra tenir chaudement sans se coucher. Car encores qu'il ne sue (les pores estants ouuerts), ne laisse pourtant à se faire grande exhalation des vapeurs et esprits venimeux et corrompus, comme il est bien à croire : veu que ceux qui couchent auec gens infectés de telle maladie, gaignent bien la verolle par la reception des vapeurs venimeuses. Il faudra qu'il continue les choses susdites, tant que l'on verra estre vtile pour la curation de ceste maudite et detestable maladie. Par interualle il sera tres expedient qu'il vse de quelques purgations, pendant qu'il prend ladite decoction, ou des clysteres, de quatre, cinq ou six iours, pour nettoyer les intestins et premieres veines des excrements recuits et desseichés par la chaleur. La diete de gaiac est fort propre, principalement pour la cure

[1] Tout ce qui précède est extrait de *La maniere de preparer le gaïac*, pages 78 à 82 du livre de Thierry. Il faut noter cependant que, pour ce qui concerne l'addition d'autres médicaments, Paré émet une opinion absolument opposée à celle de son ami; Thierry considère en effet que, la vérole étant rarement une maladie simple, *il n'est impertinent* de mêler au gaïac d'autres remèdes qui satisfassent à toutes les indications.

des nodus, d'autant qu'elle consomme l'humidité superflue, et matiere visqueuse imbue aux os. Or il faut icy noter, qu'aucuns empiriques donnent la decoction laxatiue, et font suer tout ensemble : ce qui est contre le precepte des anciens. Car à celuy qui sue beaucoup, le ventre ne peut fluer : et s'il a le flux de ventre, ne pourra suer. Parquoy on ne doit ensemble purger et faire suer, d'autant que ce sont deux mouuements contraires, comme i'ay dit cy dessus. Car la purgation attire de la circonference vers le centre, et la sueur tout au contraire. L'usage de ladite decoction durera six sepmaines, plus ou moins, selon la grandeur de la maladie, et temperament du malade, et le temps de l'année. Il faut bien auoir esgard à bailler de ladite decoction discretement, et à quelques-vns moins, comme à ceux qui ont grande chaleur au corps, et qui sont emaciés, et qui ont des scames et defedations de cuir estant sec et aride : qui demonstre vne grande adustion, et quasi incineration de toute l'habitude du corps, de peur qu'ils ne soient rendus ladres. Mais au contraire il les faut plustost humecter et rafreschir, tant par dedans que par dehors, auec bains, onguens, sans que le furet y entre, et autres choses pour temperer la trop grande chaleur et siccité. Apres l'auoir ainsi temperée, faut venir à la friction, et non à la decoction : toutesfois on luy en peut donner vn peu qui soit aqueuse deuant la friction, pour tousiours d'auantage l'humecter[1].

Lors que le malade prend de la decoction, vsera de viandes de bon suc en quantité mediocre : considerant que la trop grande diete aux maladies longues, est perilleuse. Or il est ainsi que ceste maladie est des plus longues, et leur faisant vser d'vne trop estroite diete, ils deuiennent emaciés et hectiques : et s'ils ont vlceres, se rendent quelquesfois rebelles et incurables. Parquoy le chirurgien ne doit chausser tous malades à vne forme, comme leur donner seulement trois ou quatre onces de pain (encores biscuit) dix ou douze pruneaux : mais vseront plustost de chair rostie, ou boüillie, selon qu'il sera necessaire, comme ieunes moutons, veaux, chéureaux, connins de garennes, poulettes faisandées, alloüettes grasses, merles, et leurs semblables : parce que le suc de telles viandes est meilleur, pour la similitude qu'il a auec nous, que cestuy de pruneaux. Leur pain doit estre de forment bien leué et bien cuit, ny trop tendre, ny trop dur. Leur boire sera de la seconde decoction de gaiac : et si le malade estoit trop debile, on lui donnera du vin, non trop fort, ny fumeux, mais petit et delicat, principalement apres le premier trait de ladite decoction. Et quant au dormir, il l'euitera promptement apres le disner et souper, parce que tel dormir remplit le cerueau de vapeurs, augmentant les douleurs. Faut euiter toutes passions d'esprit, à cause qu'elles enflambent les esprits : à quoy luy seruira beaucoup passer le temps à quelque chose joyeuse, comme deuiser, ioüer des

[1] Tout ce paragraphe offre une analyse admirable de concision et de netteté du long article de Thierry : *Le temps pour l'vsage de telle decoction*, qui n'occupe pas moins de neuf pages (p. 82 à 91). Thierry s'élève aussi contre ceux qui administrent à la fois et la décoction et les laxatifs; mais il a trouvé *de grand effect* de donner de ceux-ci *tous les quatre, cinq ou six jours*. On voit que Paré le suit trace à trace.

instrumens musicaux, aussi lire choses facetieuses. Il faut extremement fuir Venus, pour la debilitation des parties nerueuses [1].

Plusieurs au lieu de gaiac vsent de l'esquine, qui est vne racine d'vn certain jonc, croissante aux Indes, fort noüeuse, rare, pesante lorsqu'elle est recente, et fort legere quand elle est vieille : laquelle legereté demonstre n'estre bonne, ayant perdu sa vertu : elle est sans odeur, dont quelques-vns tiennent qu'elle est sans qualité.

Preparation de l'esquine.

Il faut la diuiser en petites pieces rondes, et la faire cuire en eau de fontaine, ou de riuiere : et d'icelle en boiuent les malades matin et soir. Elle doit estre cuitte trois fois. La seconde et troisiéme decoction se doit faire auec moindre quantité d'eau que la premiere, ou doit boüillir plus longtemps que la premiere, l'ayant fait plustost tremper l'espace de douze heures.

L'ordonnance est telle.

♃. Radic. chynæ in taleos diuisæ, ℥. ij.
Aquæ fontis ℔. xij.
Infundantur per xij. horas, et decoquantur ad consumptionem tertiæ partis.

Et de ceste decoction en faut prendre le matin la quantité de six onces à chaque prinse, vn peu tiede, et suer dedans le lit. La seconde decoction soit faite de la mesme racine qui aura esté boüillie : le patient en peut boire en ses repas et entre ses repas. Aucuns la font encore reboüillir pour en faire une tierce decoction, qui ne peut auoir grande vertu.

De la salseparille se fait mesme decoction que de l'esquine.

Le gaiac, l'esquine, et la salseparille, et autres prouoquans la sueur, ne le font seulement par leur chaleur, mais par leur qualité et tenuité de substance fondante, poussée par vn peu d'astriction [1].

[1] Tout ce paragraphe est également analysé de l'article de Thierry : *Le regime en l'vsage de la decoction de gaïac*, p. 91 à 96.

Thierry passe ensuite immédiatement à *la seconde maniere de curer par friction* ; il ne dit rien de l'emploi de la squine, ni de la salsepareille. Paré n'en avait pas fait mention non plus dans sa première édition ; et tout ce qui va suivre, à l'exception du dernier paragraphe, a été ajouté en 1579.

[1] Ce paragraphe date seulement de 1585.

CHAPITRE IX.

LA SECONDE MANIERE DE CVRER LA VEROLLE, PAR FRICTION [2].

La seconde maniere, qui est l'onction ou friction, est la plus certaine et necessaire à la cure de ceste maladie, non toutesfois en toutes les especes et dispositions d'icelle, ny en tout temps. Car où la maladie seroit inueterée, faite d'vn humeur lent, gros, visqueux, et adherant aux parties solides, comme nodosités aux os, lors tant s'en faut que la friction immediatement en tel cas soit commode,

[2] Ce chapitre est calqué sur l'article de Thierry qui porte le même titre, et qui s'étend de la page 96 à la page 101. Toutefois Paré s'écarte quelque peu de son auteur ; ainsi Thierry prépare ses malades avec la décoction de gaïac, dans laquelle même il fait bouillir leur viande ; il recommande en outre des bains, puis des frictions de médicaments gras et onctueux, en évitant d'y ajouter du mercure ; et enfin quelquefois il fait précéder ces frictions préparatoires par les *estuues seiches*.

Les indications qui doivent faire cesser les frictions mercurielles ne se trouvent pas dans cet article de Thierry.

que mesmes on pourroit tuer le malade, si auparauant on n'auoit amolli, digeré et preparé l'humeur, auec les emplastres de Vigo : mais quand elle est recente, auec douleurs mobiles, et plusieurs pustules et vlceres à la gorge, et parties honteuses, on se passera de telles choses, principalement si on connoist la matiere estre preparée. Et se faut garder de mettre le malade plethorique à la friction, deuant que le corps soit bien purgé des excremens, à fin qu'il ne soit fait plus grande attraction que ne peut estre euacuée par la sueur. Qu'il soit vray, a on veu plusieurs qui apres les onctions ont eu grandes douleurs, et leur sont suruenus des nodus, n'en ayant iamais senti auparauant : parce que la matiere la plus subtile auoit esté resolue, et la crasse estoit demeurée et auoit esté attirée aux parties exterieures, et non euacuée. Donc apres les choses vniuerselles, faut venir à la friction, laquelle sera continuée tant qu'il suruienne flux de ventre, et auec ce l'haleine du malade sera fetide, et les genciues enflées, et la langue. Telle chose monstre que la pituite est enflammée. Parquoy faut cesser la friction, et changer de linceuls et de chemise, de peur que le malade n'eust trop grand flux de bouche [1].

CHAPITRE X.

DE L'ELECTION, PREPARATION, ET MIXTION DE L'ARGENT-VIF [2].

Le meilleur est clair, subtil, blanc et fluide : et celuy qui est terne, non fluide, est meslé auec du plomb, et falsifié. Or pour le bien nettoyer, on le fera passer au trauers d'vne peau de mouton, et en pressant penetrera au trauers de ladite peau par sa subtilité, et y laissera sa substance grosse et plombine : puis on le fera boüillir en vinaigre auec sauge, rosmarin, thym, camomille, melilot, apres sera de rechef coulé : et estant ainsi preparé, on le pourra mesler auec les onguens et emplastres. Et pour le bien esteindre, le faut long-temps agiter et battre en vn mortier, à fin de le separer en parties tenuissimes, pour lui oster le moyen de se reünir en son premier corps : et pour mieux ce faire on adioustera vn peu de soulphre et sublimé, comme dirons cy apres. Le plus souuent on le mesle auec axonges de porc, ausquelles on peut adiouster *oleum terebenthinæ, nucis moscatæ, caryophyllorum, saluiæ*. Si auec icelle maladie il y auoit leucophlegmatie, il faut adiouster remedes chauds, attenuans incisifs, et dessicatifs au medicament dont la friction sera faite, et lors qu'il faudra penetrer iusques en la substance des os. Au contraire, si c'est à vne temperature bilieuse, et que l'on voit les humeurs chauds et ténus prests à s'enflamber, nous y adiousterons medicamens moins chauds, attractifs et resolutifs. Aussi quand l'on verra des nodosités, scirrhes ou resiccation generale de tout le corps, on y meslera des remollitifs et humectatifs [1].

[1] Ces mots : *De peur que le malade*, etc., datent seulement de l'édition posthume de 1598.

[2] L'édition de 1575 contenait ici un chapitre entier intitulé : *De la propriété de l'argent-vif*, qui a été retranché des suivantes. Ce n'est toutefois qu'un changement de place, et nous le retrouverons notablement augmenté à la fin du livre *Des venins*.

[1] Ce paragraphe est extrait de l'article *De la preparation de l'argent-vif* de Thierry, p. 144 à 149. Je noterai cependant que Thier-

Or pour donner consistance à tels linimens, i'ay coustume y adiouster pour liure quatre, cinq, ou six moyeux d'œufs durcis, et par tel moyen le medicament acquiert vne bonne consistance.

Exemple du medicament de de Vigo.

℞. Axungiæ porci ℔. j.
Olei camom. anet. mast. et lauri ana ℥. j.
Stiracis liquidæ ʒ. x.
Radicum enulæ campanæ parum contritæ, radicum ebuli ana ℥. iij.
Pul. euphorbij ʒ. ß.
Vini odoriferi ℔. j.

Bulliant omnia simul vsque ad consumpt. vini, deinde colentur, cui colaturæ adde:
Litharg. auri ℥. vj.
Thuris, mastiches ana. ʒ. vj.
Resinæ pini ℥. j. ß.
Therebentinæ Venetæ ℥. j.
Argenti viui ℥. iiij.
Ceræ albæ ℥. j. ß.

Liquefactis oleis cum cera incorporentur omnia simul, fiat linimentum ad vsum.

Autre.

℞. Argenti viui præparati ℥. vj.
Sublimat. ʒ. ß.
Sulphur. viui ℥. ß.
Axungiæ porci sal. expertis ℔. j.
Vitellos ouorum sub cinerib. coctor. iij.
Olei terebinth. et laurini ana ℥. ij.

Fiat linimentum vt artis est.

Le moyen de le faire sera en ceste maniere : Premierement vous puluerisez subtilement le sublimé et le soulphre : puis mettrez vne portion de vif-argent, ensemble vn peu d'axonge, puis vn morceau de moyeu d'œuf, en remuant le tout fort diligemment : et le tout estant bien incorporé, adiousterez encores autant de vif-argent, d'axonge et d'œuf, iusques à ce que tout soit bien incorporé, et sus la fin adiousterez vos huiles, en agitant le tout ensemble l'espace d'vn iour : par ainsi aurez vn onguent de bonne consistance, duquel i'ay plusieurs fois vsé, auec bonne et heureuse issue. Ladite axonge doit cuire auparauant auec les herbes neruales, comme sauge, rosmarin, thym, marjolaine, lauande, et autres aromatiques, selon que l'on pourra recouurer[1] : l'axonge par telle cuisson, est rendue plus subtile et confortatiue des parties que la verolle offense.

Les onguens se font pour attirer la matiere virulente du dedans au dehors, par les pores du cuir, par sueur, et par insensible transpiration : parquoy ils doiuent estre relaschans, rarefactifs, et attractifs. L'axonge de porcy est fort propre, parce qu'elle relasche, amollit, et resoult facilement le vif-argent. L'huile laurin, d'aspic, rue, y sont pareillement bonnes, à cause qu'elles rarefient et digerent, et sedent les douleurs. La terebenthine y est aussi fort commode, à raison qu'elle suffoque et esteint le vif-argent, eschauffe moderément, digere et euacue, et robore les parties nerueuses. Le vif-argent est le vray antidote de ceste maladie, parce qu'il la cure en quelque sorte qu'il soit appliqué : il esmeut les sueurs, desseiche, à cause de la tenuité de ses parties. C'est le furet[2], et le vray alexi-

ry ne fait point mention de l'épreuve du mercure par la peau de mouton. Tout le reste du chapitre est étranger à l'œuvre de Thierry.

On voit par la comparaison des renvois à cet ouvrage que nous sautons ici 43 pages consacrées par Thierry à établir les propriétés *de l'argent-vif*. Paré en avait cependant tiré parti; mais il a ensuite renvoyé son extrait à une autre place. Voyez la note précédente.

[1] Le chapitre finissait ici en 1575; tout le reste est de 1579.

[2] Les éditions de 1579 et 1585 portaient

tere de ceste maladie et accidens, pourueu que le chirurgien en sçache vser methodiquement.

S'ensuit vn onguent pris de la pratique de Rondelet, au *Traité de la verolle*, propre pour seder les douleurs de teste et des iointures. Or il sede les douleurs en eschauffant la matiere verollique, en la fondant et en euacuant par sueurs, par flux de bouche, et flux de ventre.

♃. Quatuor vnguentorum calid.[1] ana q. s.
Axungiæ porci, olei laurini, anethi, irini ana ℥. ij.
Olei de spica ℥. j.
Argenti viui ℥. vj.
Terebenthinæ lotæ in aqua vitæ ℥. iij.
Fiat vnguentum.

S'il y a des nodus, on appliquera dessus ceste emplastre :

♃. Emplastri de Vigo cum mercurio duplicato ℥. iiij.
Pul. euphorbij et iris ana ℥. j.

Le tout malaxé auec terebenthine lauée en eau de vie : et soit appliqué sur les nodus.

CHAPITRE XI.

LA FORME D'EXECVTER LADITE FRICTION [2].

Estant donc le corps et les humeurs preparés auec medicamens doux et benings, tant syrops concoctifs, que medecines purgatiues, et section de veine s'il y auoit plenitude, inflammation generale ou particuliere, ou autres indications, pour lesquelles auras recours au medecin : le patient sera mis en vn lieu chaud naturellement, ou par artifice, exempt de tout vent froid, lequel (penetrant par les portes, fenestres, ou semblables ouuertures) est en ce cas fort pernicieux et nuisible, pour ce qu'il peut penetrer et faire lesion aux parties nerueuses, et aussi diminuer et deprauer l'action des medicamens. Et en cecy plusieurs faillent grandement, lesquels autant l'hyuer comme l'esté, frottent les patiens en vne grande chambre commune, où tous vents peuuent transpirer. Et pour ce, quand ladite friction se fera, sera bon auoir linceux et couuertures estendues à l'enuiron du feu en forme de demy pauillon, pour en toutes sortes se garder de l'air froid. Mais ie n'ay trouué chose meilleure ny plus propre à cecy, que de faire en la chambre vne petite chambrette, où deux personnes puissent demeurer, et au dessous faire quelque petit poisle, ou enfermer vne partie d'vne grande chambre, et icelle eschauffée mediocrement, y frotter le patient, sans qu'il puisse sentir aucun vent : et là demourera assis (si bon luy semble) trop plus long temps, et auec moindre fascherie qu'il n'eust fait deuant le feu : et si aura la chaleur vniuersellement et egalement par tout le corps, où s'il eust esté deuant le feu, il se

ici : *Le theriaque et mithridat contrarient au virus verollique : mais le vif-argent est le furet*, etc. La suppression est de la première, édition posthume ; c'est pourquoi j'ai cru devoir m'y conformer.

[1] Les onguens chauds sont Martiatum, Aragon, Agrippa, Dialthea. — A. P.

[2] Voici un des exemples les plus remarquables de la liberté avec laquelle Paré en usait à l'endroit des auteurs qu'il suivait. Tout ce chapitre est copié à quelques mots près, de l'article de Thierry qui porte le même titre, page 149 de son livre, même cette phrase qui semble personnelle à l'écrivain : *Mais ie n'ay trouué*, etc.

fust bruslé d'un costé et morfondu de l'autre, qui sont mouuemens et choses contraires à ce que demandons. Aussi où le patient seroit debile, ne pouuant endurer la chaleur du feu, ou estre debout, ou ne voudroit s'exposer nud deuant ceux qui le traiteroient (comme entre autres font les femmes honnestes et honteuses en ce cas) estant couché dedans le lit, on pourra lui frotter les parties les vnes apres les autres: comme ayant presenté un bras hors le le lit, et luy auoir frotté les articles d'iceluy auec l'onguent preparé, au dessus, ou pres d'vn petit feu de charbon, mis dans vn reschaut ou poële rougie, pour rectifier l'air, et pour donner entrée aux medicamens on luy enueloppera d'estouppes, ou de cotton cardé, de compresses de linge, d'vne fueille de papier noir, ou autre semblable: puis on le bandera et remettra dedans le lit, en faisant autant à l'autre bras: pareillement des articles des iambes, et des autres parties.

CHAPITRE XII.

LE TEMPS DE LA FRICTION[1].

La friction se fera le matin, lors que la concoction et digestion sera parfaite, et l'estomach[2] et intestins deschargés, à fin qu'il ne se face subuersion d'icelle, et distraction des operations de nature. Mais où nature serait debile, le patient pourroit vne heure deuant la friction prendre quelque gelée, moyeu d'vn œuf, ou cinq ou six raisins de damas les pepins estans ostés[1], ou quelque consommé, et autre chose semblable de facile digestion, et en petite quantité, pour n'empescher nature à la concoction d'iceux. Puis faudra commencer ladite friction aux articles seulement, comme des mains, coudes, espaules, pieds, et genoux. Mais où le patient sera fort, et où sera besoin plus fort esmouuoir, on en pourra appliquer aux emonctoires des parties nobles, et le long de l'espine dorsale, auec prouidence et discretion, euitant sur toutes choses les parties nobles (comme nous auons predit en nos indications), à fin de ne faire comme ces malheureux, lesquels frottent indifferemment tout le corps, depuis la plante des pieds iusques à la sommité de la teste. Et en ces frictions faut considerer la situation des symptomes: comme pour exemple, si les parties superieures sont plus affectées, la friction sera plus copieuse en icelles, et ainsi des inferieures: mais il faudra premierement frotter les parties moins dolentes, pour ne remplir d'auantage les parties plus affectées. Pareillement faut noter, que tout ainsi comme les trop douces frictions ne font suffisante ouuerture des pores: aussi les trop fortes sont cause de les serrer, faisant douleur, commotion, et attraction en la partie: parquoy sera meilleur les faire mediocres, et nous arrester principalement sur la vertu et force du patient: estant ceste indi-

[1] Ce que j'ai dit du chapitre précédent convient presque absolument à celui-ci. Le titre est pris d'un article de Thierry, p. 150, et le texte en est à très peu près littéralement copié, même quand Paré semble parler à la première personne. Pour donner une idée de l'emprunt, je noterai toutes les modifications que Paré a faites au texte de Thierry.

[2] Thierry dit: *et le ventricule.*

[1] Ces mots, *ou cinq ou six raisins de Damas, les pepins estant ostés*, sont une addition de Paré.

cation la premiere et principale entre les autres.

Il y a encore vne autre chose, à laquelle il faut sur toutes autres auoir esgard, et qui est cause de tous les maux et recidiues qui suruiennent aux affligés de ceste maladie : c'est la quantité des remedes, et nombre des frictions : laquelle (auec la parfaite connoissance et gradation des temps de la maladie, et de la temperature des corps et parties) fait la medecine coniecturale et deuineresse, et y sont tous methodiques et rationels bien empeschés. Ie vous laisse donc à presupposer comme un tas de vieilles et autres empiriques pourront limiter la quantité d'iceux? Et ne m'esmerueille plus si l'on voit, par experience, vn nombre infiny de gens perdus à iamais. Suiuant doncques nos indications tant de fois repetées, il faut auec methode et raison en approcher le plus que nous pourrons, et sçauoir quand nous cesserons lesdites frictions. Ioint qu'il n'est possible exactement descrire le nombre d'icelles, ou quantité des medicamens. Il ne faut doncques, comme nos empiriques[1], en donner (selon leur recepte) aux vns quatre, aux autres cinq, aux autres six, ny plus ny moins, à l'vn comme à l'autre, pource qu'ils n'ont que vne forme pour chausser vn chacun : mais faut pour la grandeur et qualité de la maladie, et la nature des corps, les appliquer, en continuant iusques à ce que l'on connoisse suffisante eduction des humeurs veneneux, soit par flux de bouche, de ventre, sueurs, vrines, ou resolutions insensibles : qui se connoistra par la dessiccation des pustules et vlceres, sedation des douleurs, et autres accidens communs à telle maladie.

Et où nous verrions qu'és corps solides et robustes Nature ne voudroit par la maniere des frictions susdites s'esmouuoir, i'ay pratiqué en aucuns[1], qu'il estoit bon les frotter sur la fin deux fois le iour, vne au matin, et l'autre au soir, enuiron cinq ou six heures apres le disner (parce que lors la digestion sera acheuée et ay trouué qu'elles faisoient trop plus d'action, que ne feroient trois par trois diuers iours : comme au contraire és corps delicats et de temperatures rares, i'ay laissé maintes fois (par mesme prouidence) un iour entre deux frictions, voire deux, ou trois, de crainte que par les frequentes ne se feist trop grande resolution des esprits, et fust par consequent nature rendue si imbecille (laquelle est principale agente en cecy) qu'elle ne peust nous aider à expugner et chasser hors ce qui lui est estrange et nuisible. Et faut noter qu'és dernieres frictions, specialement quand ils commencent à cracher, les corps sont tellement preparés à cause des precedentes, qu'vne fera plus que deux au commencement.

Pour ceste cause, ayant tousiours les indications deuant les yeux, faut considerer la nature et force des corps, et (s'il est possible) ne point donner plus d'vne friction, lorsqu'on verra nature esmeuë, soit par flux de bouche, de ventre ou autres des susdits : et seroit trop plus seur les faire à diuerses fois suiuant Galien en son liure *De venæ sectione*, où il dit, que si la maladie est grande, et la vertu

[1] Thierry avait écrit : *comme nos amethodiques.*

[1] Il ne faut pas oublier que c'est le texte pur de Thierry, et en conséquence que les mots *i'ay pratiqué*, et plus loin *i'ay trouué*, *i'ay laissé*, ne se rapportent point à Paré.

foible, il faut tirer du sang, non à vne fois, mais à plusieurs. Aussi Massa raconte vne histoire d'vn qui estoit tout marasmé, et desseiché, auec extremes douleurs, lequel il pensa, estant quasi deploré d'vn chacun : et dit qu'apres l'auoir fait frotter par quelques fois, il le laissoit refociller et reprendre ses forces par aucuns iours : et ainsi continua par si long temps, qu'il fut frotté trente sept fois, et fut guari. I'en ay veu traiter à aucuns de mes compagnons, et fait frotter plusieurs, quinze, seize, ou dix sept fois (laissant quelques interualles) et par apres estre guaris [1]. Autant s'en doit faire és corps resouts et debiles : prenant toutesfois garde que les frictions ne soient par trop imbeciles, et en si petit nombre, que la cause ne fust suffisamment touchée : car par art et aide des medicamens, il se procure vne crise par le moyen de laquelle nature aidée et dominatrice, expelle et chasse le venin par les euacuations susdites : de sorte que estant la crise parfaite, il s'ensuit vraye et entiere curation.

Les signes de ladite crise sont inquietudes telles, que debout ny couché les patiens ne peuuent se contenir, boire ny manger : et sont auec perpetuelles lassitudes, quasi iusques à syncope : toutesfois le pouls bon, fort et egal : il leur suruient des espreintes, iettant par leurs selles quelque matiere sanguinolente et visqueuse : puis au bout d'vn iour ou deux que Nature commence à expeller, et se deschargeant euacuer la cause du mal, autant se diminuent tels accidens, et sentent allegement de toutes douleurs. Mais par n'estre les remedes suffisants, la crise demeure imparfaite, et laisse tousiours quelques restes de ferment qui pourra corrompre toute la masse et engendrer recidiue de maladie, dont s'ensuiuront accidens pires que les premiers : et est cause qu'aucunesfois demeure caché ce leuain en vn corps, six mois, vn an, deux ans, dix ans, et plus [1].

Aussi pareillement il faut bien se donner de garde que les medicamens ne soient trop violens ou indiscretement appliqués, pour les grands accidens qui ont de coustume d'en aduenir : comme i'ay veu en plusieurs, qui par telles fautes estoient tourmentés et affligés en plusieurs et diuerses sortes : les vns (par la trop grande violence des medicamens qui auoient colliqué et consommé l'humeur radical) estoient deuenus tabides : aux autres suruenoient vlceres sordides et putrides en la bouche, qui mangeoient et ron-

[1] Même remarque que plus haut : c'est toujours Thierry qui parle.

[1] Jusqu'ici Paré a copié exactement le texte de Thierry; dans cet endroit il commence par retrancher un passage assez long de l'auteur original. Voici ce passage :

« Qui faict doubter aucuns que ceste maladie soit hereditaire, comme lepre, arthritis (qui est maladie des articles, communement dicte gouttes naturelles), epilepsie, nephretique (qui est passion des reins), et semblables, lorsqu'elles ont de coustume demourer cachées en vn corps, non seulement quelquefois dix ou douze ans, mais la vie d'vne personne (viuant de regime) sans qu'il s'en doute, et les enfants de luy en seront affligez : ce qui n'est pas ainsi de ceste maladie : car on la voit ordinairement guerir auec les racines, et ne se voyent point recidiuer du pere au filz (comme les precedentes), si ce n'est faulte d'estre traitez. »

A part cette suppression, Paré reprend le reste de l'article, non plus cependant tout-à-fait mot à mot, mais peu s'en faut. Il en faut excepter deux petites intercalations que je noterai plus bas.

geoient vne bonne partie d'icelle, et de la langue : quelquesfois se degeneroient iusques en gangrene et mortification, dont aucuns sont morts miserablement. A aucuns la langue s'est tellement enflée qu'elle remplissait toute la bouche, ne pouuant manger, qui estoit cause de leur mort. Es autres la colliquation estoit telle, qu'vn mois apres leur fluoit la bouche, et iettoient continuellement humidité par icelle. S'ensuit aussi aucunesfois vne deperdition ou deprauation grande de l'action des muscles qui font le mouuement de la mandibule inferieure, en sorte qu'aucuns sont demourés sans iamais ouurir la bouche que bien peu : autres ont perdu les dents auec deperdition de la maschoire : qui est chose miserable, que par l'ignorance et asnerie de tels coquins, tant de personnes sans occasion languissent, ou miserablement perissent : attendu mesmes que pour la connoissance qu'ont auiourd'huy gens rationels (plus que iamais) tant de la maladie que des remedes, il est possible de les curer plus seurement, et auec moindre violence.

Lors qu'on craint le flux de bouche trop grand apres deux ou trois frictions, faut purger le malade, selon l'aduis de Rondelet[1].

Semblablement il ne faut tousiours continuer les frictions iusques à ce qu'il se face flux de bouche ou de ventre, par-ce qu'il y en a plusieurs à qui iamais il n'aduient, encores qu'on les frottast infiniement (à quoy aide beaucoup la preparation precedente des humeurs) : et à beaucoup d'iceux (traités methodiquement) aide nature par les resolutions insensibles, ou flux d'vrine, auec quelque petit flux de ventre incité de nature, ou par art : et me suis fort bien trouué en tel cas leur faire vser apres par quelques iours d'une decoction de gaiac le matin, aucunement laxatiue, pour la nature de l'humeur. Et si le corps est plein et abondant en humeur cras, lent et visqueux, i'y adiouste du vin blanc parmy. Mesmes ie l'ay veu aussi preparé auec vin seul, profiter à des gens, voire bilieux et marasmés.

S'il suruient dysenterie apres les frictions, il faut bailler clysteres ausquels y entre bonne quantité d'axonge de porc, à fin de lenir et adoucir l'acrimonie du medicament qui a causé la dysenterie. Aussi le lait en tel cas est souuerain, deleié auec theriaque recente[1].

CHAPITRE XIII.

DE LA TROISIÉME CVRATION PAR CEROINES, OV EMPLASTRES, VICAIRES DE LA FRICTION[2].

Pour ce que plusieurs abhorrent le nom et l'vsage de la friction faite auec lesdits onguents, on a pratiqué l'admotion des ceroines, ou emplastres, lesquelles sont vicaires et tiennent les lieux des frictions, excepté seulement qu'elles sont plus tardiues : et non seulement doiuent estre pra-

[1] Ce paragraphe n'est pas du texte de Thierry; du reste il n'a été ajouté ici qu'en 1585.

[1] Ce paragraphe final n'appartient pas non plus à Thierry; mais il se lit déjà dans l'édition de 1575.

[2] Ce chapitre est, comme le précédent, ou extrait ou copié littéralement de l'article de Thierry de Héry, intitulé : *Des ceroines ou emplastres vicaires de la friction*, pag. 158 à 167. Il y a cependant, comme dans le précédent, quelques petites intercalations.

tiquées et vsitées en ce fait, celles qui sont descrites par de Vigo, mais aussi (comme nous auons dit des frictions) celles qui sont composées de choses plus ou moins anodynes, emollientes, incisiues, resolutiues, ou desiccatiues, pour la nature des symptomes ou accidens, aussi des humeurs qui doiuent estre vacués, et autres indications susdites, sans oublier l'argent-vif pour alexipharmaque contre le venin, cause de la maladie. Par vne transpiration insensible par sueurs et flux de bouche, elles mitiguent les douleurs, et resoluent les nodus et autres duretés.

Au lieu de l'emplastre de de Vigo on peut vser de ceste cy [1] :

♃. Massæ emplastri de meliloto et oxycrocei ana ℔. ß.
Argenti viui extincti ℥. vj.
Oleo laurino et de spica.
Reducantur ad formam emplastri.

Lesdits emplastres sont de grand effet, pource que demourans continuellement sur les parties, leur action est aussi continuelle : et doiuent estre appliqués specialement aux recidiues, et où les humeurs sont gros, visqueux, et adherans aux parties profondes, et difficiles à eradiquer : parce qu'elles besongnent et font leur action plus lentement, et auec moindre violence que ne font les frictions : de sorte que nous sommes maintesfois contraints sur la fin desdits emplastres donner quelques frictions, pour inciter nature à plus prompte euacuation. Nous les auons aussi quelquesfois appliqué à des natures où les humeurs estoient tellement preparés, qu'au bout de deux ou trois iours elles avoient fait action suffisante pour la consomption de la cause de la maladie : e fallait les oster, autrement eussent fait colliquation, et les mesmes accidens que nous auons dit de la friction violente et trop copieuse. Pour ce faut auoir mesme iugement à les oster, comme nous l'auons dit en la friction.

Les emplastres se doiuent estendre sur du cuir vniement, et les appliquer à l'enuiron des articles, et mesmes lieux des frictions [1]. Les autres couurent tout le bras depuis la main iusqu'à l'espaule, et les iambes depuis le dessus du genoüil iusqu'à l'extremité des doigts : mais à l'endroit des articles, ie voudrois estendre l'emplastre vn petit plus espais. Et faudra les y laisser iusques à ce que nature, aidée par le moyen de la crise susdite, face eduction ou euacuation des humeurs corrompus de ce venin, comme nous auons deduit parlant des frictions. Et faut aussi les augmenter ou diminuer suiuant les intentions susdites.

Et où en l'vsage d'icelles suruiendra prurit ou demangeaison, lors faudra leuer les emplastres, et fomenter les lieux auec vin chaud, y adioustant *flores chamæmeli, meliloti, rosarum*, et semblables, pour resoudre ce qui est cause dudit prurit : lequel cessé, faudra les y remettre. Aussi pour euiter ledit prurit, pourrez couurir les emplastres de quelque taffetas, ou linge delié appelé *crespe* [2],

[1] Ce paragraphe, avec la formule qui le termine, n'est pas du texte de Thierry; mais on le lit déjà en 1575.

[1] Voyez le chapitre 28 *De la composition des medicamens*. — A. P. — Cette note n'est pas dans l'ouvrage de Thierry, bien que le texte auquel elle se rattache soit littéralement celui de Thierry même.

[2] Thierry dit seulement : *ou linge delié.*

à fin de garder qu'ils ne s'attachent, ou adherent au cuir pour empescher la transpiration.

Les effets d'iceux emplastres sont tels que des frictions, et font crise quelquesfois par resolution insensible, flux d'vrine, flux de ventre : mais le plus souuent par flux de bouche, qui est bien le plus certain. Doncques au moyen de l'operation faite par l'application des emplastres, et aussi de la friction (incitant le flux de bouche susdit) sont procreées vlceres virulens et sordides par l'acrimonie des humeurs malings et corrompus de ce venin adherans aux parois de la bouche : qui fait erosion, et s'augmente autant comme l'humeur acre continuellement passant les abreuve. Et pour empescher leur augmentation, et le grand flux de bouche, faudroit vser souuent de clysteres remollitifs seulement, pour empescher les humeurs des parties inferieures de ne monter aux superieures : qui seroit cause d'augmenter le flux sans vtilité, specialement au commencement d'iceluy, et lors que les humeurs se commencent à esmouuoir et se fondre. Aucuns pour la mesme intention donnent au malade medicament purgatif à l'heure du mouuement des humeurs, à fin de les euacuer par les selles, et euiter lesdits vlceres de la bouche : qui n'est toutesfois la voye plus certaine.

La curation de tels vlceres est differente des autres, parce que nullement doiuent estre reprimés, ou repercutés, encore que soyent enflammés : mais peuuent estre temperés auec gargarismes anodins, pour leur diminuer l'ardeur, et defendre par ce frequent lauement que les humeurs gros et visqueux (adherans aux parties internes de la bouche) n'augmentent les vlceres : à quoy est bon l'vsage de la decoction d'orge, lait de vache tiede tenu dedans la bouche : aussi *mucilagines sem. maluæ, alth. psillij, lactucæ, lini, extractæ in aqua hordei, maluæ vel parietariæ* : lesquels tenus en la bouche adoucissent les vlceres, et empeschent les humeurs d'y adherer. Pour le commencement, il se faut garder d'y appliquer choses fort detersiues, parce que la plupart des medicamens detersifs ont quelque acrimonie qui pourroit causer douleur, et si les vlceres estoient nets et detergés, pourroient par ceste acrimonie de tels remedes estre irrités d'auantage. Et pource faudra au commencement, et pendant le flux, se contenter de l'vsage des choses susdites, empeschant que la sordicie et corruption n'augmente : pourueu toutesfois que lesdits vlceres ne fussent trop violens : car où par la vehemence des medicamens, ou deprauation de nature, le flux seroit extreme, et rendroit la bouche et les ioües si tumefiées que par trop grande repletion les esprits ne peussent reluire, il se pourroit ensuiure une gangrene, comme aucunesfois aduient. En ce cas, nous sommes contraints de laisser la propre cure pour suruenir aux accidens : et pour ce faire, nous vsons de medicamens refrenans, comme est, *decoctum hordei, plantag. solani, polygoni, bursæ past. etc. cum syr. ros. violar. nymphææ, cydoniorum, berberis, granatorum, etc.* Aussi comme sont *mucilag. et decocta sem. lactucæ, psyllij, cydoniorum, plantag. cucumer. melonum, papaueris albi, hyoscyami albi, etc. in aquis hord. ros. plantag. solani, nymphææ, caprifolij, etc*[1].

[1] Paré a ici passé sous silence un passage

Faut pareillement faire estuues seiches, auec choses chaudes, desiccatiues, et roborantes, à fin qu'estans les sueurs prouoquées par l'ouuerture des pores, le trop grand mouuement de la nature soit retiré [1].

Lors donc qu'on verra le flux diminuer, l'on pourra adiouster auec les gargarismes susdits, quelque peu de syrop *ex ros. siccis, mel. ros. diamorrhon, dianucum*, et semblables, pour doucement deterger. Et où on voudroit desseicher les vlceres, on pourra les toucher auec eau alumineuse, ou eau des alkemistes corrigée et adoucie, comme celle qui aura ja operé (qui est bleüe) eau de sublimé, ou autre faite auec choses desiccatiues : lesquelles en peu de temps les desseicheront, ioint que lors on pourra vser de gargarismes desiccatifs auec quelque astriction : adioustés auec les eaux predites, *ex ros. plantagine, solano, polygono, bursa et virga past. cynoglosso*, les simples qui s'ensuiuent, *balaust. rosæ rub. myrtilli, sumach, alumen, acacia, berberis, gallæ, malicorium*, et semblables.

Il faut noter que le flux de bouche ne cessera iamais iusques à ce que les vlceres des genciues et de la langue soient consolidées et cicatrisées. Partant, elles seront touchées de l'eau de sublimé, ou de celle qui aura serui aux orféures, qui ont puissance d'arrester la putrefaction et corrosion [1].

Pendant le flux, il faut restaurer et nourrir les patiens auec viandes propres, lesquelles seront liquides, de bon suc, et de facile concoction : attendu lors qu'il ne leur est possible de mascher, et que nature est debile, et diuertie ailleurs à l'expulsion de ce qui est estrange : ioint aussi la grande resolution qui est faite des vertus, tant par les grandes douleurs precedentes, inquietudes nocturnes, comme pendant le flux de bouche : entre autres ils pourront vser d'œufs mollets, potages faits auec moyeux d'œufs, orge mondé, consommés faits auec

de Thierry qui n'est pas cependant dépourvu d'intérêt :

« Et d'aduantage pour reuoquer et reprimer le flux, nous vsons de frictions aux extremitez auec la main ou linge moyennement chaulx, nous appliquons ventouses sur la région des espaules et fesses : et faisons emplastres de mastic ou semblable, qui comprend entierement tout le ceruix et à l'entour du col : pareillement sur les arteres des temples : il est bon aussi de couper les cheueux, et y appliquer choses pour desseicher et roborer le cerueau, comme sachetz faictz de *cyperus, calamus aromaticus*, etc. »

[1] Ici encore Paré a retranché un passage de Thierry bien plus curieux que le précédent :

« Or, ou ce mouuement prouiendroit de la force des medicaments, et trop grande quantité d'argent vif, i'ay en ce cas noté vne chose, en laquelle i'ay trouué vn merueilleux effect : c'est que le patient vse de choses dorées, soit auec fueilles d'or (qu'on peult mesler auec ses viandes) ou auec petis grains d'or creux, en la cauité desquelz soyent mises choses qui ayent vertu de roborer les parties nobles : comme *theriaca, confectio de musco, allzermes*, et autres confections cordiales : ces grains ainsi auallez, et mis dedans l'estomach, ilz ne fauldront à attirer ce qu'il y aura de la faculté de l'argent vif de toute l'habitude du corps, et se congnoistra quand ilz seront renduz par les selles, pource que lors ilz apparoistront blancz comme s'ilz auoyent esté frottez d'argent vif. Et voyla le moyen comme le flux incité par l'action d'iceluy pourra infalliblement estre euacué et diminué… »

Je saute le reste, qui offre beaucoup moins d'intérêt.

[1] Ce paragraphe n'est pas du texte de Thierry. Il n'a été ajouté ici qu'en 1585.

extremités de veau et quelque volaille sans sel, gelée, espreintes, coulis, et semblables : desquels ils vseront peu et souuent, ayans à chacune fois laué et nettoyé la bouche. Pareillement vseront de decoction de gaiac, aromatisée *cum cinamomo*, ou de vin vieil bien meur, clairet et subtil, auec eau d'orge : si on veut leur donner vn boire plus nourrissant, pour autant qu'ils ne mangent rien de solide, on pourra leur faire tremper de la mie de pain blanc bien leué auec du vin predit, puis l'exprimer pour mesler de la substance du pain auec le vin, qui le rendra plus nourrissant, et luy diminuera son acrimonie : autrement faire tremper du pain chaud auec du vin par l'espace d'vne nuit, puis le faire distiller *in balneo Mariæ* : le commencement de la liqueur qui sortira sera quelque peu forte : mais l'autre sera douce, et d'icelle pourra mesler parmy son vin, qui le refocillera et nourrira.

Aussi où pour les grandes euacuations le patient seroit fort debile, ou syncopiseroit, on luy pourroit donner à sentir bon vin bastard, maluoisie, hippocras, eau rose, vinaigre rosat, et autres telles choses pour restaurer les esprits : toutesfois faut obseruer la nature du patient, et s'enquerir diligemment si en santé il les a appetés ou non : pource qu'autrement telles choses luy pourroient plustost nuire qu'aider, les ayant en horreur. Sur toutes choses ne faut negliger son ventre, et où il s'endurciroit, doit vser de clysteres, lesquels seront doux et lenitifs : parquoy est bon auoir l'aduis du medecin.

CHAPITRE XIV.

LA QVATRIÉME MANIERE DE CVRER LA VEROLLE, PAR PARFVMS [1].

Il faut à present parler de l'vsage des parfums, qu'aucuns ont dit estre la troisiéme ou quatriéme voye generale de curer ladite maladie venerienne : laquelle ie n'appreuue beaucoup, pour les accidens qui en aduiennent, parce qu'ils blessent le cerueau, poulmons, et demeurent les malades parfumés auec vne haleine puante toute leur vie : aussi que plusieurs en les traitant sont tombés en spasme, tremblement de teste et iambes, en apoplexie, surdité, et sont morts, pour la mauuaise vapeur et qualité du soulphre et vif-argent, dont ledit cinabre est composé, qui blesse le cerueau et autres parties nobles. Parquoy ie conseille n'en vser vniuersellement ny par le nez ny par la bouche : mais bien particulierement pour desseicher quelque vlcere cacoëthe, ou quelque nodus et douleur fixe, qui n'auroient peu estre curés par les autres moyens : car veritablement lesdits parfums ont puissance par le moyen du vif-argent d'attenuer, inciser et resoudre ce qui pourroit auoir resté particulierement en quelque partie.

[1] Ce chapitre est extrait en partie de trois articles de Thierry intitulés : *La troisiesme maniere de curer la vairolle.— La matiere des perfums. — La maniere d'vser des perfums*, pages 167 à 174. Mais ce n'est plus une reproduction littérale ; et, loin de là, on peut juger combien Paré a abrégé le texte de Thierry, si l'on considère que les sept pages de ce dernier n'en font pas une entière dans son abréviateur.

Ceux qui en vsent vniuersellement, font poser les pauures malades sous vn pauillon couuert et clos de toutes parts, auquel y a vn vaisseau plein de braise, sus laquelle iettent leur cinabre, et les fricassent et parfument comme font les mareschaux quelque cheual morueux : et continuent par tant de iours lesdits parfums, qu'ils voyent venir le flux de bouche.

Or la matiere principale et fondement des parfums est le cinabre, qui est composé de soulphre et argent vif: on adiouste auec luy *rad. ireos Florent. thus, olib. myrt. iunc. odorat. assam odoratam, mast. tereben t. et theriacam* : lesquels ont puissance d'empescher la trop grande dissolution de nature, et de corriger la feteur et mauuaise qualité du vif-argent [1].

On peut faire autres parfums apres auoir arresté le vif-argent : qui se fera ainsi. Il faut faire fondre du plomb, puis lors qu'il sera presque refroidi, il faut mesler l'argent vif ensemble : puis sera redigé en poudre, adioustant antimonium, aloës, mastic, vitriol, auripig. benjoin en poudre et auec terebenthine : on en forme trochisques.

Autre.

♃. Cinnabaris ℥. j.
Styracis rubri et calamitæ, nuc. muscatæ, ana ʒ. iij.
Benjoin ℥. ß.
Excipe terebenthina, fiant trochisci pondere ʒ. ij. ad vsum dictum.

La terebenthine y est mise pour lier les autres choses qui sont seiches : et pour aussi faire fumée, on y adiouste semblablement des gommes.

On parfume les vlceres cacoëthes causées de la verolle, apres qu'elles sont mondifiées, et non auparauant.

Exemple d'vn parfum pour les vlceres.

♃. Cinnabaris ℥.
Benjoin, myrrhæ, styracis, olibani, opoponacis ana ℥. ß.
Mastich. macis, thuris ana ʒ. ij.
Excipiatur terebenthina, et fiat fumigium.

Autre pour deseicher les vlceres humides [1].

♃. Cinnabaris ℥. j.
Benjoin, styracis, olibani, opoponacis ana ℥. ß.
Mastic. thuris ana ℥. ij.
Nucis cupressi et corticis granatorum ana ℥. ß.
Terebenthinæ communis quantum sufficiat.
Fiant trochisci pro fumigio.

Et seront lesdits parfums continués tant qu'il sera besoin.

CHAPITRE XV.

CVRATION DES SYMPTOMES, OV ACCIDENS DE LA MALADIE VENERIENNE OV VEROLLE : ET PREMIEREMENT DES VLCERES DE LA VERGE [2].

Il se fait à la verge vlceres calleuses et malignes : et celles qui naissent

[1] Ici s'arrête tout ce qui, dans ce chapitre, a été emprunté au livre de Thierry. Le reste appartient à Paré, ou du moins a été puisé à d'autres sources qu'il est assez inutile de rechercher.

La plupart de ces formules se lisent déjà en 1575.

[1] Cette dernière formule, avec la phrase finale, a été ajoutée en 1585.

[2] Thierry de Héry a un premier article, p. 175, intitulé : *Curation des symptomes ou accidents de la maladie venerienne ou vairolle;* et un autre, page 176, allant jusqu'à la page 800, et qui traite *Des vlceres de la verge*. On voit que Paré le suit à la trace, au moins pour l'ordre des matieres; car, cette fois, il abandonne complétement le

sur le gland, le sont moins que celles qui naissent sur le prepuce, et sont rebelles aux medicamens communs aux vlceres faites par autre cause, et souuent se terminent en gangrene, en sorte que plusieurs y perdent la teste de la verge, voire tout le corps, comme auons dit cy dessus, faute de recourir à l'alexipharmaque, qui est le vif-argent. Toutesfois ie suis d'aduis que l'on commence premierement aux remedes communs et propres à la curation des vlceres : car toutes vlceres qui viennent à la verge par le coït, ne sont pas verolliques. Mais apres auoir vsé de plusieurs remedes, et que l'on voye l'vlcere cheminer et ne voulant ceder à nul medicament, alors on doit venir à ceux ausquels entre le furet, pour obuier que le venin n'occupe toute l'habitude du corps.

Les remedes que l'on doit appliquer, faut qu'ils ayent faculté d'obtondre l'acrimonie de ce virus, comme ce collyre de Lanfranc[1] :

℞. Vini albi ℔ j.
Aquæ rosar. et plant. ana q.
Auripig. ʒ. ij.
Virid. æris ʒ. j.
Alloës, myrrh. ana ℈. ij.
Terantur subtilis. et fiat collyrium.

Aussi on les pourra toucher d'eau

texte et la doctrine de Thierry. Cela est à regretter, peut-être du moins pour le premier article, dans lequel Thierry commence par établir trois ordres de symptômes vérolíques; je pense qu'on lira avec un grand intérêt ce passage si remarquable.

« Les symptomes ou accidens communs de ceste maladie, dit Thierry, sont plusieurs, desquelz les vns precedent, les autres suyuent, les autres suruiennent. Ceulx qui precedent sont vlceres de diuerse nature en la verge, ardeur d'vrine ou pisse chaulde, bubons ou poulains : lesquelz seront dicts preceder, pource que, encor qu'ils soyent equiuoques, et puissent aduenir et non aduenir sans ou auec contagion d'icelle maladie, ont neantmoins (le plus souuent) accoustumé de les preceder, et seruir quasi comme d'aduant coureurs.

» Les autres, que nous appelons suyuants ou consequutifz, sont pustules et vlceres naissans par tout le corps, principalement aux parties honteuses, au siege, à la bouche, à la gorge, à la teste, au front et aux emunctoires. Pareillement chute du poil, communement dicte pelade, douleurs articulaires, souuent mobiles, aussi (mais peu souuent) tophes ou nodositez.

» Les derniers, que nous appelons suruenants, ou extraordinaires, qui naissent apres les imparfaictes et non methodiques curations (cause des recidiues), sont douleurs fixes de toute la teste ou d'vne partie d'icelle, des bras, des iambes, principalement auec nodositez, ou souuent sont les os cariez et corrompuz, vlceres virulentz et phagedeniques, communement dictz ambulatifz, scissures ou dartres aux mains, piedz et autres parties du corps, vice prouenant de chascune des concoctions, auec marasmation et amaigrissement d'iceluy. »

N'est-ce pas là la doctrine moderne des accidents primitifs, secondaires et tertiaires? Jean de Vigo avait bien distingué la vérole commençante et la vérole confirmée; mais il n'avait pas classé les symptômes en trois séries; et d'ailleurs sa description n'est pas aussi exacte que celle de Thierry, soit que la syphilis eût véritablement changé de forme, comme le veulent certains auteurs, soit qu'on la confondît alors auec d'autres affections. Notez aussi cette distinction lumineuse que fait Thierry entre les symptômes primitifs qui peuvent se produire en dehors de la vérole aussi bien que par l'effet de la vérole même, et dites si son livre mérite le mépris avec lequel plusieurs bibliographes en ont parlé.

[1] Thierry de Héry recommande aussi ce collyre, p. 199 de son livre, mais sans l'attribuer à Lanfranc.

de sublimé, ou d'eau fort qui aura serui aux orféures, dite *eau bleuë:* ou bien on y appliquera vn peu de poudre de mercure, ou de nostre ægyptiac : et pour prouoquer la cheute de l'escarre, on vsera de basilicon ou beurre frais. Tels medicamens acres seront appliqués auec discretion, de peur de gangrene et mortification, qui souuent vient à ceste partie.

Et où la pertinacité et rebellion de ladite vlcere viendroient de la vehemence du virus verollique, en sorte qu'ils ne voulsissent ceder aux remedes susdits, alors faut faire friction aux aines, perineum, et ausdites vlceres, auec les onguens prescrits pour la friction. Aussi on pourra faire parfums, comme auons dit cy dessus : ce faisant, on verra la malice et acrimonie de l'humeur estre abatue, les duretés amollies, et les vlceres quasi se desseicher, et mondifier et consolider.

Or quelquesfois apres la curation et cicatrisation desdites vlceres, en aucuns s'ensuiuent signes apparens de la verolle, comme douleurs nocturnes, pustules, lesquelles ne se sont apparues auparauant la curation desdites vlceres, parce que le virus auoit issue par icelles, et estans closes, le virus se manifeste par les autres voyes : à telles faut vser de la friction vniuerselle[1].

Icy ie veux aduertir le ieune chirurgien, que s'il aduient qu'apres auoir renuersé et descouuert le gland pour penser les vlceres qui naissent entre le prepuce et le balanus, le prepuce ne peut plus retourner en son lieu : ce qui aduient aussi souuent à quelque follastre ieune marié trouuant la partie genitale de la femme anguste et fort estroite, voulant entrer au champ de bataille comme par force, descouure le gland, et renuerse en haut le prepuce, de façon que souuent ne se peut rabattre pour couurir le gland : il se fait vne inflammation et gangrene. Donc pour sauuer la vie dudit combattant, il conuient entierement couper le cultiueur du champ de nature humaine. Librement ie confesse y auoir esté autresfois bien empesché, mettant fomentations, cataplasmes, et emplastres resolutifs et relaxatifs : pour tout cela ie n'auançois rien, au contraire la tumeur et douleur s'augmentoient. Estant à Milan, deuisant auec vn vieil chirurgien, il me dit qu'il falloit bassiner le petit ventre et parties genitales d'eau fort froide, et espreindre toute la verge auec la main assez fort : par ces choses les parties se retirent au dedans et fletrissent : puis faut retirer le prepuce en son lieu, ce que i'ay fait plusieurs fois auec heureuse issue. Et si la tumeur du prepuce est si grande que ces remedes n'y eussent point de lieu, alors faudroit faire des scarifications tout autour. Car par icelles les vents se resoluent, et le prepuce se relasche, qui fait qu'apres on le peut plus facilement reduire.

[1] Ici s'arrêtait le chapitre dans toutes les éditions publiées du vivant de l'auteur; et le long paragraphe qui va suivre sur le paraphimosis est une addition posthume qui se lit pour la premiere fois dans la cinquième édition. Ce long oubli où Paré avait laissé le procédé intéressant du chirurgien de Milan est d'autant plus singulier, qu'il avait, dès 1575, traité du paraphimosis au chapitre 32 du livre *Des operations*.

CHAPITRE XVI.

EN QVOY DIFFERE LA GONORRHÉE DE LA CHAVDE-PISSE [1].

Aucuns ont iusques icy pensé que la chaude-pisse eust quelque chose de commun auec la gonorrhée des anciens : mais elles sont fort differentes l'vne de l'autre, comme tu pourras voir par ce traité. Car la gonorrhée est vn flux de semence inuolontaire, decoulant de toutes les parties de nostre corps aux parties genitales [1], causée par la resolution et paralysie de faculté retentiue d'icelles parties, comme dit Galien à la fin du liure 6. *De locis affectis*, ou bien de trop grande abondance de sang et matiere seminale dedans le corps, qui ne se tournant point en gresse et habitude du corps, prend son cours vers les parties genitales.

Au contraire, la chaude-pisse, ou ardeur d'vrine, est vne sanie qui sort par la verge, de couleur iaunastre, quesquesfois verdoyante, autresfois

[1] Bien que ce chapitre paraisse, et soit en réalité la suite des précédents, il est cependant d'une date bien plus ancienne; il avait été publié dans l'édition partielle de 1564, où il commençait le livre *Des chaudes pisses et carnositez engendrees au meat vrinal*. Ce livre était composé de 14 chapitres, que l'on retrouvera dans les 13 chapitres suivants à partir de celui-ci. Paré, pour le composer, avait mis à profit la lecture du livre de Thierry sans en rien dire; et, quand il voulut faire un traité complet de la vérole, il n'eut donc qu'à analyser la première moitié de l'ouvrage de Thierry, et à faire venir son ancien extrait à la suite. En effet, après l'article *Des vlceres de la verge*, cité dans une des notes précédentes, Thierry en a un autre consacré aux *bubons veneriens*, dont nous verrons Paré profiter un peu plus tard : après quoi il entame l'histoire *De l'ardeur de l'vrine, autrement appellée pisse chaulde*, p. 211. C'est là que recommencent les nouveaux emprunts de Paré. Disons cependant par avance qu'ils sont moins nombreux et moins importants que pour l'histoire de la vérole, et que Paré va se montrer beaucoup plus original.

Avant d'indiquer quelles sont les idées empruntées à Thierry, il convient de mettre sous les yeux du lecteur la préface que Paré avait placée en avant de son livre dans l'édition de 1564.

Preface du liure 8 des chaudes-pisses.

« Combien que ma premiere intention ne feust que de reuoir mon liure des playes faittes par hacquebuttes et autres bastons à feu, pour à iceluy adiouster beaucoup d'experiences (confirmees par raisons fort solides) des choses aduenues en ces dernieres guerres, tant pour la malignité et indisposition du temps que pour autres causes amplement traittees en mon discours adressé au Roy, et fait par le commandement de Sa Maiesté, lequel i'ay mis au front de cest œuure : neantmoins i'ay voulu, pour l'vtilité du public et l'adresse des ieunes chirurgiens (car c'est pour ceux-là que l'escry), mettre en lumiere quelques autres petits œuures (petits puis-ie bien dire, car ils ne seruiront que d'arres de ma prattique generalle que i'ay ia dediee au Roy, et promise à la republique françoise), lesquels, laçoit qu'ils n'ayent rien de commun auec ma premiere intention : Ie croy pourtant que l'accroissement que i'ay mis à mon premier labeur n'apportera peu de fruit à nostre nation : consideré qu'aux liures que i'y ay adioustez ie ne traitte que d'aucunes parties de chirurgie, voire mais des plus mal aisées : et entre autres de la guerison des chaude pisses, maladie autant fascheuse à guerir qu'elle est commune : ce que tu prendras autant en bonne part, comme de bonne affection ie desire qu'en la lecture de mes liures tu proffittes, et m'en sache gré. »

[1] L'édition de 1564 donne une tout autre terminaison à ce paragraphe. Aprés ces

sanguinolente, approchant de la qualité d'vn pus non bien cuit et de mauuaise odeur, auec vne acrimonie qui le plus souuent ronge et vlcere le canal de l'vrine, faisant erection de la verge et des parties genitales, auec douleur : pour-ce qu'en ladite erection se fait vne contraction comme par vn spasme particulier : tesmoins les patiens, qui disent sentir comme une corde qui leur tire la verge contrebas : et telle chose se fait au moyen d'vn esprit flatueux, qui remplit le canal ou le nerf cauerneux, et toute la substance du membre viril. A cause de laquelle repletion se fait vne distension de la verge [1]. Outre lesquels accidens, lors que le conduit est vlceré, le patient vrinant sent vne griefue douleur : pour-ce que l'vrine, passant par les vlceres, les mordique et poind.

mots : *aux parties genitales*, elle poursuit :

« Ce qui se fait lorsque quelque portion de sang doux et benin, et du plus pur qui soit en la masse sanguinaire, pellucide en couleur, de substance visqueuse, egale et sans aucune mauuaise odeur, tumbe par les conduits auec vne petite delectation, principalement faitte à l'extremité de la verge, qui linit le conduit d'icelle contre l'erosion et acrimonie de l'vrine. »

La nouvelle rédaction date de 1575; la citation de Galien est empruntée à Thierry de Héry.

[1] L'édition de 1564 ajoute : *laquelle estendue en largeur se monstre vn peu plus courte.* Cette singulière erreur venait de Thierry, qui avait dit :

« Aussi en l'erection de la verge se faict contraction, et comme spasme particulier, prouenant d'vn esprit vaporeux ou flatueux, lequel remplist le nerf cauerneux, *par laquelle repletion est accourcy.* » Page 215.

N'aurait-on pas pu, avec quelques modifications, appliquer à Thierry ce que Pitcairn disait d'Astruc à propos d'une théorie tout aussi singulière sur la défécation : *Credo Astruccium nunquam cacasse.*

Du reste, à part cette idée erronée et la citation de Galien, et l'idée primitive de la distinction à établir entre la gonorrhée et la chaude-pisse, le reste du chapitre ne doit rien à Thierry.

Or le flux de ladite sanie continue quelquesfois deux ou trois ans et plus : qui nous fait croire que la chaude-pisse n'a rien de commun auec la gonorrhée, comme nous monstrerons cy apres, descriuant les parties qui principalement sont affectées. Auec ce qu'il est impossible que la semence peust sortir du corps par vn si long temps, qu'elle ne fust cause que le corps deuint languide, debile et affoibli, attendu que la semence est faite d'vn sang bening prouenant de toutes les parties du corps : dont la mort s'ensuiuroit, comme dit l'autheur des Definitions. Ce qui est aussi aisé à connoistre en ceux qui ont eu cinq ou six fois la compagnie d'vne femme, voire moins, le corps desquels se trouue fort debile et abattu, et à quelques vns tout assoupi. Parquoy faut conclure que la sanie que l'on iette aux chaudes-pisses ne procede du suc bon et dedié à la generation de la semence humaine : mais plustost que c'est vn humeur virulent, acre, visqueux, alteré et corrompu.

CHAPITRE XVII.

DE L'ERECTION ET TENSION CONTINVE DV MEMBRE GENITAL.

Ces accidens s'appellent en latin *Priapismus*, et *Satyriasis* : et sont deux noms signifians deux choses de diuerses especes. Car le premier aduient seulement aux hommes, et est vne tension du membre viril sans aucun ap-

petit charnel : le second aduient aux hommes et femmes, accompagné d'vn desir furieux [1]. Outre cela, le premier est sans effusion de semence, le second auec effusion : d'où vient que si tost que l'habitation a esté auec la femme, incontinent il cesse. Mais au premier rien moins, qui est cause qu'il s'augmente de telle façon, que si l'on n'y preuoit bien tost, suruient vne mort cruelle, ou conuulsion insupportable.

L'vn et l'autre procede d'vne excessiue chaleur, et dilatation des arteres, d'abondance de vents qui remplissent le nerf caue du membre genital, pour auoir mangé trop de viandes venteuses, et autres causes.

Si cela aduient à vne femme, au lieu de la tension sent en ses parties genitales vn prurit, ardeur, et douleur, accompagné d'vn desir intolerable de Venus, et est contrainte de porter souuent la main pour se frotter.

Pour curer l'erection, soit appliqué sur les reins vn cataplasme fait de morelle, joubarbe, pourpié, laictues, insquiame, nenuphar, cigue, pilés ensemble, et appliqués sur lesdits reins et sur l'entrefesson. Faut boire de l'eau froide, et vser de viandes semblables.

Maintenant nous retournerons à parler des causes et differences de la chaude-pisse.

[1] Ici Paré s'éloigne entièrement de Thierry; car si la définition du priapisme est chez tous deux la même, Thierry dit du satyriasis que c'est *erection de la verge auec appetit d'habiter*, p. 212

Au reste, ce chapitre est tout entier de rédaction nouvelle, et manque non seulement dans l'édition de 1564, mais dans celles de 1575 et 1579; on le lit pour la première fois en 1585.

CHAPITRE XVIII.

DES CAVSES DE LA CHAVDE-PISSE, ET DIFFERENCES D'ICELLE [1].

La chaude-pisse vient de trois causes : à sçauoir, de trop grande repletion, de trop grande inanition, et de contagion [2].

Celle qui se fait par repletion, est causée d'vne trop grande abondance de sang, ou pour auoir esté à cheual ayant le soleil à dos, ou pour auoir vsé de viandes chaudes, acres, diurétiques, et flatueuses, qui causent tension et chaleur, dont s'ensuit inflammation des parties genitales : qui est cause de faire fluer non seulement la semence, mais aussi les humeurs sus lesdites parties, principalement sur les glandes prostates situées au commencement du col de la vessie, là où finissent et desinent les vaisseaux spermatiques [3]. Ou pour s'estre trop long temps abstenu de la compagnie des femmes, en ceux qui ont de coustume d'en vser, et desquels l'excretrice de telles parties est debile, ne s'en pouuant desfaire de soy-mesme : de tant que telle matiere supprimée

[1] Ce chapitre est le second du livre *Des chaudes-pisses* de l'édition de 1564.

[2] Cette division de la chaude-pisse en trois espèces, et tous les développements qu'on va lire, se retrouvent en germe ou même textuellement dans l'ouvrage de Thierry, p. 212 à 215.

[3] L'édition de 1564 ne contient pas la fin de cette phrase; après ces mots, *les vaisseaux spermatiques*, elle ajoute : *dont tu trouueras la figure et description en la fin de ce traité, pour esclaircir dauantage ce que nous te disons. Or ces prostates*, etc. — La nouvelle rédaction date de 1575.

se corrompt, et venant à sortir fait ardeur et douleur par acrimonie de chaleur estrange. Or ces prostates puis apres s'apostement, et leur sanie qui decoule auec vne certaine corrosion, le long du canal de la verge, y fait quelques vlceres, au moyen desquels l'vrine qui est acre, passant par dessus, les mordique et corrode d'auantage : chose qui cause aux patiens vne grande douleur, qui mesme continue quelque temps apres auoir vriné. Aussi en l'erection de la verge se fait vne contraction (comme dessus a esté dit) qui prouient de l'inflammation et de l'esprit flatueux qui remplit le nerf cauerneux, par laquelle repletion la verge se grossit et allongit[1].

Celle qui se fait par inanition, aduient pour auoir trop et intempestiuement vsé de l'accollade amoureuse : car tel excés et autres semblables tarissent l'humidité huileuse et naturelle de ceste glandule, laquelle consommée, l'vrine de son acrimonie blesse et offense la verge, causant vne cuisson et chaleur contre nature en ceste partie, qui se sent principalement en vrinant, dont est appellée *pisse-chaude*[2].

Celle qui vient de contagion, se fait par auoir eu la compagnie de ceux qui en sont infectés, soit homme ou femme, pour auoir habité auec celle qui peu auparauant auroit receu la semence de l'homme contaminé dudit mal, ou qui auroit ses purgations blanches, quelque vlcere dans les parties honteuses, quelque matiere procedante de la verolle, ou quelque esprit veneneux et virulent, qui s'insinuant és parties genitales, les infecte, et quelquesfois tout le corps. Car (comme Galien monstre au troisiéme liure *De locis affectis*[1]) qui est-ce qui, sans le voir, croiroit que par la piqueure d'vn Scorpion le corps peust estre si fort blessé, attendu la petite quantité de venin qu'il introduit dedans le corps, et qui neantmoins a si grande puissance, qu'il fait mourir celui qui en est piqué? D'auantage, voit-on pas que par vne petite piqueure de mousche à miel, ou d'vne guespe, ou de freslon, aduiennent douleurs, tumeurs, et inflammations tres-grandes? Et combien que telles piqueures ne soient que superficielles, leur venin toutesfois peut communiquer sa malice iusques aux parties nobles. En

[1] On reconnaît ici le texte de Thierry de Héry, rappelé dans une des notes précédentes. J'ajouterai que Paré avait écrit en 1564 : *la verge se grossist et accourcist*, comme s'il eût copié son auteur sans réflexion; et qu'il corrigea *allongit* dès 1575.

[2] L'édition de 1564 porte une tout autre rédaction; voici le texte :

« Car tel exces cause inflammation, et au moien d'icelle vne attraction de sang et semence ausdittes parties, lesquelles s'alterent et corrompent par la challeur estrange, qui fait que la semence sort à demi elabourée, voire quelquefois le sang pur, dont la mort s'ensuit en quelques vns. Aucunes fois aussi ledit sang et semence sont retenuz dans les vaisseaux spermatiques, à cause de la debilitation de la faculté expultrice, qui n'a puissance de les mettre hors, et estans là hors de leurs propres vaisseaux, se pourrissent, corrompent et blessent les prostates, dont vient la chaude-pisse. »

La première de ces deux phrases était tirée presque textuellement de Thierry de Héry, p. 214.

[1] Chapitre 5. — A. P. — Cette citation est de Thierry; cependant il faut que Paré l'ait vérifiée; car Thierry désigne le chapitre par son titre, et non point par son chiffre.

cas semblables se peut faire que la vapeur du virus de la semence, ou d'autres humeurs corrompus, soient communiqués aux parties genitales, principalement aux prostates, lesquels reçoiuent non seulement la semence, mais les autres humeurs, qui se putrefians causent apostemes et vlceres, desquelles sort vn pus fetide et virulent, que les hommes iettent par la verge, et les femmes par le col de la matrice. Quelquesfois aussi vne partie de ladite fluxion tombe sur les testicules et sur le perineum, mesme sur la verge, qui cause en icelles parties le plus souuent des gangrenes, et des vlceres caues et fistuleux. D'abondant se peuuent esleuer d'iceluy virus quelques vapeurs corrompues et veneneuses, qui sont portées aux parties nobles par les veines, arteres, et nerfs, dont bien souuent procede la verolle [1].

CHAPITRE XIX.

DV PROGNOSTIC DES CHAVDES-PISSES [2].

La pisse-chaude ne se doit negliger, pour ce que plusieurs pernicieux accidens en aduiennent (comme nous auons dit) et en quelques-vns est incurable, qui iettent perpetuellement vne sanie virulente, laquelle fait quelquesfois vne entiere suppression d'vrine, à cause que les prostates et tout le col de la vessie s'enflent et enflamment, tant par le coït que par l'vsage des viandes chaudes et vaporeuses, ou par trop grand exercice, comme est celuy de la poste : aussi par le changement des lunes. De laquelle suppression la mort s'ensuit aucunesfois : ainsi que n'agueres i'ay veu aduenir à vn quidam, qui ayant porté vne chaude-pisse dix ans et plus, la garda iusques à la mort.

Cest homme, apres auoir fait quelques excés violents, ne failloit incontinent d'estre pris d'vne suppression d'vrine, au moyen de laquelle ne pouuoit vriner sans le benefice d'vne sonde qu'il portoit touiours auec luy. Or ne pouuant vn iour la mettre iusques dans la vessie, m'enuoya querir pour le faire pisser : ce que ie ne peu faire, ores que i'employasse tous les remedes à moy possibles, qui fut cause de sa mort : laquelle aduenue, ie priay sa femme me permettre de l'ouurir : ce que volontiers elle m'accorda. Ie trouuay sa vessie toute pleine d'vrine et fort estendue, les prostates grosses, enflées, vlcerées, et toutes pleines de pus semblable à celuy qu'il iettoit pendant sa maladie.

Par quoy i'ose conclure [1], que ce pus qui vient des chaudes-pisses est fait dedans la substance des glandes prostates, et non des reins : ce qu'aucuns ont estimé, et voulu affirmer. Ie ne veux neantmoins icy nier que les reins ne s'apostement et se consument entierement, iettans semblablement grande quantité de pus : toutesfois les accidens ne sont pareils à ceux des chaudes-pisses.

[1] La chaude-pisse souuent ameine la verolle, *et se peut dire verolle particuliere*. — A. P. — Cette note marginale se lit déjà, en partie du moins, dans l'édition de 1564; mais les mots soulignés ne datent que de l'édition posthume de 1598.

[2] Ce chapitre est textuellement le même que le chapitre 3 du livre *Des chaudes pisses* de 1564, sauf une intercalation qui sera notée. En conséquence, quand l'auteur parle du fait qu'il a vu *nagueres*, ce mot *nagueres* se rapporte à la date de 1564.

[1] Edition de 1564 : *parquoy i'ausay conclure.*

Les vieilles chaudes-pisses est une verolle particuliere : partant pour sa cure faut le furet [1].

Or l'vlcere qui est au col de la vessie et à la verge, est facile à discerner d'auec celuy qui est au corps d'icelle, par-ce que s'il est en la vessie, la sanie sera meslée auec l'vrine, et y aura de petites membranes ou filamens : l'odeur en sera fetide et acre, et n'aura le patient si grande douleur. Et notez que ie dis si grande, pour-ce que lors qu'il y aura vn vlcere aux prostates ou conduit vrinal, tousiours on sent douleur à l'extremité de la verge, pour-ce qu'en toutes extremités le sentiment est tousiours plus aigu et exquis, et principalement à la verge. Et si auec ce le pus sort deuant l'vrine, selon Galien liure 6, chap. 6. *De locis affectis* [2].

Or ayant amplement discouru les signes et differences, tant de la gonorrhée que de la chaude-pisse, il conuient maintenant traiter des remedes concernans la guerison de l'vn et l'autre mal, et commencer à la gonorrhée.

[1] Cette phrase étrange manque dans l'édition de 1564; mais elle se lit déjà comme ici dans celle de 1575. Jusqu'en 1585, Paré n'y avait point ajouté d'explication; mais, dans sa quatrième édition, il mit en marge cette note explicative :

L'auteur appelle le vif argent furet, *parce qu'il estrangle et fait sortir la verolle hors de sa tasniere.*

Cette bizarre métaphore avait déjà été employée à la fin du 1er chapitre de ce livre.

[2] Cette dernière phrase a été ajoutée seulement dans l'édition posthume de 1598 au texte précédent, qui est celui de l'édition de 1564; mais il est fort singulier que ce texte primitif ait été altéré dans toutes les éditions complètes faites du vivant de l'auteur, pour être rétabli et augmenté dans la première édition posthume. En effet, dans toutes celles qui se sont succédé de 1575 à 1585 inclusivement, le paragraphe s'arrête après les mots : *l'odeur en sera fetide et acre.*

Du reste, Thierry de Héry n'a rien fourni à ce chapitre *Du prognostic.*

CHAPITRE XX.

SOMMAIRE DE LA CVRE DE LA GONORRHÉE [1].

Il faut appeler vn docte medecin qui purge et saigne le malade, s'il en est besoin, et qui luy ordonne son regime, luy defendant (si telle gonorrhée vient d'abondance excessiue de sang et matiere seminale [2]) toutes choses qui engendrent grande quantité de sang, augmentent la semence, et prouoquent à coït : semblablement l'vsage du vin, s'il n'est petit et austere : l'aduertissant de fuir la frequentation des femmes, mesmement de les voir en peinture ou autrement representées, nommément celles à qui le malade porte quelque affection. L'exercice vehement leur est bon [3], et porter pesans fardeaux iusques à la sueur : baigner en eau froide, dormir peu, et appliquer sur les lombes, et autour des parties genitales, *vnguentum rosatum refrigerans et nutritum* : puis

[1] Ce chapitre, dont il n'existe pas de trace dans l'ouvrage de Thierry, est presque littéralement le même que le chapitre 4 du livre *Des chaudes pisses*, de 1564.

[2] Cette parenthèse a été ajoutée en 1575.

[3] C'est là le texte de toutes les éditions faites du vivant de l'auteur; la traduction latine dit de même : *exercitia valida prosunt*; c'est pourquoi je l'ai substitué à celui de la cinquième et des suivantes, qui portent : *l'exercice mediocre.* Je dois dire aussi que j'ai rétabli dans le texte ces mots : *et porter pesans fardeaux iusques à la sueur*, qui existent dans toutes les éditions du vivant de l'auteur, et qui manquent dans les éditions posthumes.

par dessus vn grand linge trempé en oxycrat, et souuent le renouueller, comme il est dit cy apres. Car si elle est causée par debilitation de la faculté retentrice des parties genitales, singulierement pour auoir trop vsé de l'acte venerien, il faut vser de choses roboratiues et astringentes : et sur tout euiter les femmes, voire les mettant du tout en oubly, iusques à ce que les malades soient restaurés et entierement gueris.

Il te suffira de ces remedes generaux pour la curation de la gonorrhée, attendu qu'amplement la guerison d'icelle est traitée dans les doctes commentaires des medecins et chirurgiens, tant anciens que modernes : et aussi que ma principale intention est de te donner seulement les remedes de chaude-pisse : la curation de laquelle, tant generale que particuliere, sera cy apres deduite.

CHAPITRE XXI.

CVRATION GENERALE DE LA CHAVDE-PISSE [1].

La cure sera changée selon la diuersité des causes et accidens.

Pour les choses vniuerselles, faut que le patient tienne bonne maniere de viure, et qu'il euite toutes choses qui eschauffent le sang, principalement tous alimens flatueux, diuretiques, et violens exercices : qu'il soit purgé et saigné, principalement si le mal procede de repletion. Il doit fuir l'habitation des femmes, si ladite chaudepisse n'estoit venue du defaut de coït : il ne se doit coucher sur vn lit de plume, mais sur vn matelas, ou vne molle paillasse, sur lesquelles on mettra vn drap en plusieurs doubles à l'endroit de la region des reins : et s'il lui est possible, ne doit dormir ne coucher aucunement sur le dos. Il mangera ses viandes plustost boüillies que rosties, cuittes auec ozeille, laitues, pourpié, et quelque quantité d'orge mondé, et des quatre semences froides concassées. Pour saulse, se doit contenter de jus de citron, d'oranges, grenades, ou de verjus. Il s'abstiendra de vin, en lieu duquel vsera d'eau d'orge, de ptisane, de bouchet, *potus diuinus*, ou bien de l'hippocras d'eau, auec vn bien peu de canelle. Au matin prendra quatre heures auant que manger [1], vn orge mondé, auec lequel aura cuit vn petit noüet plein des quatre semences froides concassées, vn peu de graine de pauot blanc, pour ce qu'il rafreschit, adoucit, et deterge. Pareillement vsera quelquesfois du syrop de guimauues, ou de *capill. veneris* : par fois d'vne demi-once de casse seule, à laquelle aussi de fois à autre on pourra adiouster vne dragme de rheubarbe, ou demie dragme en poudre, selon l'exigence du cas, ou bien de ces pilules [2] :

[1] Ce chapitre est le cinquième du livre *Des chaudes-pisses* dans l'édition de 1564. Paré y a emprunté quelques idées de Thierry de Héry ; mais cela se réduit à fort peu de choses, et le chapitre peut passer pour original. Il est à remarquer surtout que Thierry parle à peine de la térébenthine, que Paré préconise si fort et dans son texte et dans une note marginale, où il la déclare *excellent remede à la chaude-pisse*.

[1] Edition de 1564 : *deux heures auant que manger*.

[2] Cette formule manque dans l'édition de 1564.

℞. Massæ pilul. sine quib. ℈. j.
Rhei electi ʒ. ß.
Camph. ℥. iiij.

Cum terebenth. formentur pilulæ septem deuorandæ post primum somnum.

Semblablement la terebenthine de Venise seule, ou auec rheubarbe en poudre, ou auec huile d'amandes douces recentement tirée et sans feu, ou auec dudit syrop de *capill. veneris*, est vn remede souuerain et singulier, parce qu'elle a vne tres-grande vertu d'adoucir et mondifier, et qu'elle aide grandement la vertu expultrice à pousser hors la matiere virulente et infectée contenue aux prostates : consideré aussi qu'à cause de son amertume, elle est fort contraire à pourriture : outre lesquelles vertus elle a esgard aussi par une proprieté occulte sur les reins, et les autres parties dediées à l'vrine : ce qui se connoist tant par son effect, que par l'odeur qu'elle delaisse en l'vrine apres que l'on en a vsé.

Et s'il y auoit quelque patient, comme il s'en trouue, qui ne peust aucunement prendre en bolus ladite terebenthine (en la façon que l'on la baille ordinairement) il est aisé de la rendre potable en la destrempant dans vn mortier auec un peu de iaune d'œuf et de vin blanc, l'ayant premierement lauée auec ptisane : ce que i'ay sceu d'un Apothicaire, qui cachoit ce moyen de la rendre potable comme vn grand secret, que ie n'ay voulu oublier à escrire : parce que ie sçay que peu de personnes pensent que l'on la puisse faire aisée à boire, attendu sa glutinosité et espaisseur.

Semblablement la lexiue faite de paille de féue, est excellente pour mondifier les reins, et vaisseaux spermatiques et vreteres. La quantité sera de deux ou trois onces, auec vne dragme de miel rosat, ou autre semblable, pris deux heures au matin deuant manger. La lexiue de sarment fait le semblable, donnée auec sucre rosat [1].

Celle qui vient d'inanition se guerira par iniections grasses, huileuses et remollientes : par breuuages et applications de choses de mesme effet, fuyant les causes qui ont engendré le mal. De celle qui vient de contagion, nous en allons traiter amplement [2].

Te pouuant asseurer que l'on a veu par les remedes susdits, grand nombre de malades de chaude-pisse recouurer guerison : neantmoins, à fin que nous n'oublions rien de ce que nous auons deliberé de traiter, ayans fait les choses vniuerselles, nous viendrons aux particulieres.

CHAPITRE XXII.

CVRATION PARTICVLIERE DE LA CHAVDE-PISSE [3].

Et premierement nous faut commencer à seder la douleur, et dimi-

[1] Ce paragraphe a été ajouté seulement en 1585.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1579; d'où l'on voit que dans l'édition de 1564 le dernier paragraphe du chapitre, qui ne procède pas très logiquement de celui-ci, suivait immédiatement le texte relatif à la térébenthine, et que c'est à ce remède que Paré attribuait un si grand nombre de guérisons.

[3] Ce chapitre est textuellement le même que le chapitre 6 du livre *Des chaudes-pisses*. Paré y a copié deux ou trois prescriptions de Thierry de Héry (*ouv. cité*, p. 217 et suiv.); mais les autres paraissent lui appartenir, et l'ordonnance du traitement est toute différente de celle de Thierry.

nuer l'inflammation tant que nous pourrons, en faisant une iniection dans la verge, de la decoction qui s'ensuit :

℞. Sem. psyllij, lactucæ, papaueris albi, plant. cydoniorum, lini, hyoscyami albi ana ʒ. ij.

Detrahantur mucores in aquis solan. plant. et rosarum quantum sufficit.

Trochiscorum albi Rasis camphoratorum puluerisatorum ʒ. j.

Misce simul, seruetur pro iniectione.

Ceste ordonnance cy dessus escrite, te seruira pour vn formulaire que tu pourras diuersifier, l'augmentant ou diminuant selon la necessité, et te conduisant tousiours auecques raison.

Ladite iniection a puissance d'appaiser la douleur, pour-ce qu'elle est refrigerante, et par sa viscosité lenit et adoucit le canal de l'vrine, le defendant de l'acrimonie et mordacité des humeurs, et des matieres virulentes. On doit vser de ladite iniection tiede : en lieu de laquelle on pourra aussi vser de laict venant de la vache, ou bien un peu tiedi : mesmement de laict clair, ou petit laict. Le laict est fort propre à faire iniection, ou à boire aux chaudes-pisses et ardeurs d'vrine, pour la vertu qu'il a de rafreschir et de deterger : et aussi pour-ce qu'il passe aisément, estant fort subtil et d'essence tenue.

Par dehors sera fort bon de faire vne onction de *ceratum Galeni refrigerans, addita camphora*, ou de *ceratum santalinum*, ou *comitiss.*, ou de *nutritum*, sus la region des reins, des lombes, et du perineum, mesmes en frotter le scrotum, et toute la verge. Mais auant que d'vser desdits onguens ou semblables, les faut faire fondre sur le feu, et prendre garde de ne les faire beaucoup chauffer, à fin qu'ils ne perdent leur faculté de refrigerer, qui est nostre principale intention. Ladite onction faite, conuient appliquer par dessus quelques linges trempés en oxycrat, composé *ex aquis plantaginis, solani, semperuiui, rosarum*, et semblables.

En ce, s'il aduenoit que le patient eust vne grande douleur en vrinant et apres auoir vriné, ce qui est presque ordinaire, il sera bon que le malade pisse en vn vaisseau plein de laict tiede, y trempant sa verge pendant le temps qu'il rendra son vrine, et au defaut de laict, faudra prendre de l'eau tiede : par ce remede tu appaiseras vne grande partie de la cuisseur. La douleur mitigée par ces moyens, tu commenceras à mondifier les vlceres de la verge par vne iniection telle :

℞. Hydromelit. simpl. ℥. iiij.

Syrupi rosati de siccis, et de absinth. ana ℥. ß.

Fiat iniectio, seruetur ad vsum.

Et où il sera besoin de plus grande detersion, tu adiousteras à l'iniection vn peu d'Egyptiacum, ce que i'ay fait plusieurs fois : dont, graces à Dieu, l'issue a esté bonne. I'ay veu aussi grandement profiter en ceste intention, la decoction qui s'ensuit :

℞. Vini albi odoriferi ℔. ß.

Aquarum plantag. et rosarum ana. ℥. ij.

Auripigmenti ℈. j. ß.

Viridis æris ℈. j.

Aloës succotrini ʒ. ß.

Puluerisentur puluerisanda, et bulliant simul, seruetur decoctum pro iniectione.

Il te faudra diminuer et augmenter la force des ingrediens, selon que verras estre necessaire. Les vlceres mondifiés, il conuient vser de desic-

cation pour les mener à cicatrice, desseichant l'humeur, et corroborant les parties qui ont esté imbues et relaxées par la longue et grande fluxion : pour à quoy remedier, la decoction suiuante est bien convenable.

℞. Aquæ fabrorum ℔. j.
Psidiarum et balaustiarum, nucum cupressi conquassat. ana ℨ. j. ß.
Sumac. et berberis ana ℨ. ij.
Syrupi rosati, et de absint. ana ℥. j.
Fiat decoctio, seruetur pro iniectione.

De ceste decoction en faut ietter souuent dedans la verge auec vne syringue, et continuer iusques à ce qu'il ne sorte plus de sanie : lors tu pourras esperer le patient estre gueri.

Reste maintenant à parler des accidens qui prouiennent d'aucunes chaudes-pisses, qui sont des carnosités procreées au canal de l'vrine, dont plusieurs sont tourmentés : et à cause de ce, tombent souuent en en vne retention d'vrine, et meurent[1].

CHAPITRE XXIII.

DES CARNOSITÉS QUI S'ENGENDRENT AV CONDVIT DE L'VRINE APRES AVCVNES CHAVDES-PISSES[2].

L'humeur virulent qui sort des glandes prostates, et passe continuellement par le canal de la verge, erode par son acrimonie et vlcere en quel-

[1] Ces derniers mots, *et meurent*, sont les seuls qui manquent dans l'édition de 1564 ; ils n'ont été ajoutés qu'en 1585.

[2] C'est le chapitre 7 du livre *Des chaudes-pisses* de 1564.

Alphonse Ferri avait publié dès 1553, à Lyon, un livre spécial sur les carnosités : *De carunculâ sive callo quæ cervici vesicæ innascuntur liber*. Il ne sera pas sans intérêt de comparer la monographie italienne à la monographie française, comme nous avons fait pour le livre de Marianus Sanctus.

Ferri commence par une préface adressée à Philippe Archintus. Après avoir donné aux médecins ses ouvrages sur le *Bois saint* (le gaïac) et sur les plaies d'arquebuses, il s'est décidé à aborder ce nouveau sujet, recueillant avec soin ce qu'il a pu apprendre durant nombre d'années en professant publiquement la chirurgie, soit à Naples, soit à Rome, ou faisant des leçons particulières (*intrà privatos parietes*), ou dans les argumentations, ou enfin dans sa longue pratique. Il paraît que le livre était achevé depuis cinq ans lorsqu'il fut livré à l'impression, ce qui reporterait la date de sa composition à 1548.

Il est divisé en 12 chapitres. Le chapitre 1er est consacré à l'*examen du col de la vessie*; l'anatomie est faite d'après Galien; il est donc inutile de s'y arrêter. Le chapitre 2 recherche *ce qu'il faut entendre par caroncule ou callus : c'est une maladie de mauvaise composition dans le canal de l'urine*, une sorte d'excroissance charnue siégeant au col vésical, qui rétrécit la voie et peut même amener la suppression de l'urine. Il y en a de diverses espèces : *franche* (sincera), *molle*, *dure*, *fongueuse*, ou *ronde*, ou *blanche* et *calleuse*, *verruqueuse*, *poreuse*, etc., avec une induration tantôt profonde et tantôt superficielle.

Le chapitre 3 traite *des causes*. Bien que les caroncules puissent provenir ici, comme dans toutes les autres parties du corps, par le vice des quatre humeurs, le plus souvent toutefois elles sont dues à un écoulement de sanie durant depuis long-temps, et occasionnant sans cesse l'excoriation, et enfin l'ulcération du col de la vessie. Quant aux causes de l'écoulement lui-même, Ferri les range sous quatorze chefs, parmi lesquels ceux-ci seulement méritent d'être cités : l'arrêt et le développement d'un calcul dans l'urètre ; — un abcès de la vessie ou de son col ; — la gonorrhée, et cette cause a ceci de

ques endroits le conduit de la verge des hommes, et aux femmes le col de la matrice. Quelquefois en ces vlceres s'engendre une chair superflue, ainsi que nous voyons aduenir aux vlceres exterieurs, laquelle empesche quelquesfois que la semence et l'vrine ne passent aisément par leur voye ordinaire, dont aduiennent grands accidens. Parquoy faut diligemment prendre garde ausdits vlceres, se mettant en tout deuoir de les guerir. Et pour ce faire, conuient sçauoir en premier lieu s'ils sont recents ou inueterés : à raison qu'ils sont d'autant plus fascheux à guerir, que plus ils sont vieils et anciens : car lors ils sont plus durs et calleux, mesmes que la pluspart desdites carnosités a ja pris cicatrice.

CHAPITRE XXIV.

DES SIGNES DES CARNOSITÉS[1].

Les carnosités sont conneuës par la sonde qui ne peut passer librement par le conduit de l'vrine, ains trouue autant de fois resistance qu'il y a de carnosités : pareillement par la difficulté que le patient a en vrinant. L'vrine sort grandement deliée, fourchue, ou de trauers : quelquesfois ne vient que goutte à goutte, auec grandes espreintes : de façon que le plus souuent le patient voulant vriner, est contraint d'aller à la selle, comme ceux qui ont vne pierre dans la vessie : d'auantage, apres auoir pissé, demeure vne petite portion d'vrine derriere les carnosités : aussi fait la semence après le coït, en sorte que le patient en tel cas est contraint de comprimer le haut de sa verge pour faire sortir lesdites matieres. Aucunesfois est aduenu à quelques-vns vne entiere suppression d'vrine, qui leur a causé vne telle extension de la vessie, qu'il en ensuiuoit vne grande inflammation, et quelques apostemes en diuers lieux : dont l'vrine regorgeant en haut, puis apres sortoit par plusieurs endroits, sçauoir, à l'enuiron du siege, par le perineum, les bourses, le penil, et les aines, ainsi que i'ai veu à plusieurs, qui est vn mal du tout incurable.

spécial, qu'elle peut ulcérer tout le canal de l'urètre, et qu'ainsi les caroncules peuvent occuper tout ce canal; — des plaies et des fractures, etc. Pour édifier le lecteur sur les causes que je passe sous silence, il suffira, je pense, de mentionner un *écoulement sanieux descendant du foie ou du cerveau vers les reins et la vessie*, etc.

[1] Reproduction littérale du chapitre 8 du liure *Des chaudes-pisses*.

A. Ferri consacre son 4e chapitre aux signes de la caroncule. Il s'attache d'abord à ceux qui feront reconnaître les causes étudiées dans le chapitre précédent; quant à ceux de l'affection elle-même, voici tout ce qu'il se borne à dire :

« La preuve évidente de la présence d'une caroncule éminente, c'est l'écoulement de l'urine goutte à goutte, ou par un jet tortueux ou beaucoup plus délié que de coutume; mais le signe important pardessus tous les autres se tire de l'introduction d'une argalie, ou d'une sonde, ou d'un autre instrument; avec leur aide en effet, on reconnaît aisément qu'une chair excroissante ou un callus ferme le passage à l'urine. »

Le chapitre de Paré est manifestement bien supérieur.

CHAPITRE XXV.

DV PROGNOSTIC DES CARNOSITÉS, ET DE LA CVRE D'ICELLES[1].

Lors qu'il y aura commencement de carnosité, le plustost qu'il sera possible la conuiendra curer : car elle croistroit de iour en iour, et ne seroit aucunement guerissable par nature. La suppression entiere de l'vrine, et les accidens cy dessus escrits, monstrent assez la difficulté de sa guerison : ioint aussi que les remedes sont mal-aisés à y appliquer : neantmoins te gouuernant tant en general qu'en particulier ainsi que nous t'enseignerons, tu pourras paruenir à la fin par toy pretendue.

Hippocrates dit que ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cauité de la verge, sont guaris par la suppuration et eruption du pus[2].

Or le temps plus propre pour les curer, est le printemps, et puis l'hyuer : toutesfois si la maladie presse, on n'aura esgard au temps. En faisant la curation, le patient se doit garder de l'acte venerien : car par iceluy les reins, les vaisseaux spermatiques, glandes prostates, et toute la verge, s'enflent, eschauffent, et par consequent attirent de toutes les parties superieures : dont aduient que sont enuoyées plusieurs superfluités aux parties blessées, qui empeschent la guerison[3].

Poursuiuant la curation desdites carnosités, il se conuient garder de trop vser en la voye de l'vrine des remedes acres et corrosifs : pour ce que la sensibilité de ce conduit estant par iceux offensée, pourroit estre cause de grands accidents. Il ne faut auoir peur si, de fois à autre, vient quelque flux de sang desdites carnosités : car c'est vne chose fort conuenable (s'euacuant une portion de la matiere conioınte) qui mesme soulage la partie, et empesche le mal de grandir, attendu que le sang est cause de la carnosité. Pource n'aduenant de soy mesme ledit flux de sang, ce sera fort bien fait de le prouoquer discretement par la sonde[1].

[1] Ce chapitre est formé des chapitres 9 et 10 du liure *Des chaudes-pisses*; le chapitre 9 comprenait seulement le premier paragraphe de celui-ci.

[2] Aphor. 82, liure 4. — A. P. — Cette phrase a été intercalée en cet endroit en 1585.

[3] Les chapitres 5 et 6 de Ferri traitent des instruments et des soins préparatoires, nous y reviendrons plus tard. Le 7e s'occupe du temps d'élection; c'est le printemps d'abord; puis l'automne, puis l'hiver, et plus particulièrement les mois de mars, avril, mai, septembre et octobre; et l'auteur ajoute, ce que Paré a omis, que les lieux les plus secs sont les plus favorables à la guérison. Quant aux cas urgents, et à la nécessité de s'abstenir du coït, Ferri en parle de la même manière que Paré.

[1] Ce précepte n'est pas jeté au hasard, comme on le pourrait penser; Paré y insiste dans une note marginale ainsi conçue : *Il est bon de faire souuent saigner les carnosités.*

Les chirurgiens modernes n'ont point adopté cette manière de voir, et, sans s'effrayer de ce petit écoulement de sang, ils se gardent de le provoquer. Il y a une autre assertion de Paré qui sera trouvée un peu téméraire, savoir, que le printemps et l'hiver sont les saisons les plus favorables au traitement des rétrécissements. Si j'en jugeais par ma propre expérience, je dirais précisément tout le contraire.

Au reste, Thierry de Héry avait consacré quelques pages de son livre à l'histoire des carnosités (223 à 226), et il est curieux de

CHAPITRE XXVI.

CVRE PARTICVLIERE DES CARNOSITÉS [1].

Si les carnosités sont vieilles et calleuses, il les faut amollir par fomentations, cataplasmes, liniments, emplastres, et suffumigations [2]. Ceste fomentation te seruira de forme :

℞. Rad. altheæ, et lilior. albor., ana ℥. iiij.
Rad. bryoniæ et fœniculi ana ℥. ß.
Fol. mal. viol. par. et mercur. ana m. ß.
Sem. lini, fœnug. ana ʒ. ß.
Caricas ping. nu. xij.
Flor. camom. melil. ana p. j.

Contundantur contundenda, incidantur, bulliant omnia in aqua com., et fiat fotus cum spongiis fœmellis et mollibus.

Du marc de la fomentation, tu pourras faire vn cataplasme ainsi qu'il s'ensuit :

℞. Prædicta materialia colentur, pistentur et passentur : adde,
Axung. porci, vng. basilic. ana ℥. ij.
Fiat cataplasma.

Tu vseras de ce cataplasme apres la fomentation. Entre ladite fomentation et application du cataplasme, tu pourras te seruir du liniment subsequent, ou d'autre à pareille fin.

℞. Vng. dialtheæ Agrip. ana ℥. j. ß.
Œsypi humidi, et axung. humanæ ana ℥. j.
Butyri recentis, olei lil. et camom. ana ʒ. vj.
Liquefiant simul, addendo aquæ vitæ ℥. j.
Fiat linimentum.

Duquel tu frotteras par dehors l'endroit où tu penses estre les carnosités. Tu y pourras aussi appliquer emplastres tendans à ce mesme but, que tu ordonneras ainsi que verras estre bon de faire : mais si tu te veux contenter de l'emplastre de de Vigo *cum mercurio*, tu le pourras faire : car ie t'asseure qu'il emporte l'honneur sur tous autres pour remollir et degaster telles duretés, pourueu qu'il soit fidelement dispensé [1].

voir comment il aborde le traitement général.

« La curation d'icelles (carnositez), iusques à present, a esté estimée impossible, faulte d'inuention et de bon iugement, en ce que de soy elles ne sont incurables. Seulement y a difficulté pour l'immission des remedes : car pource qu'ilz doyuent estre cathereliques, et erodents, pour la consumption d'icelles, et que les parties prochaines sont d'aussi grand sentiment, il se fault bien garder d'en vser : mais, au lieu d'iceulx, faudra s'enquerir quelz medicaments ont faculté de consumer ces carnositez sans erosion des autres parties : parquoy pour nostre deuoir ie ne veulx tenir caché ce que par methode et raison nous auons practiqué auec heureuse yssue.

» Fault donc premierement considerer si telles carnositez sont recentes, ou inueterées : car estant inueterées elles seront plus endurcies, et quelquefois cicatrisées : qui gardera que les medicaments ne puissent si facilement operer. Et pour la curation fault premierement preparer le corps, de paour que par l'admotion des medicamens chaulx ne s'excite emotion nouuelle... »

Puis il passe au traitement local, dont Paré va s'occuper dans les chapitres suivants.

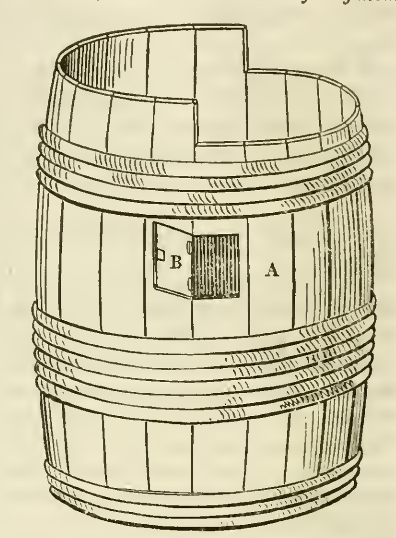
[1] C'est le chapitre 11 du livre *Des chaudes-pisses.*

[2] Ferri a son chapitre 8, qui est intitulé : *Carunculam sive callum medicamentis præmolliendum est;* et il recommande comme Paré des fomentations, des cataplasmes, des emplastres, mais de plus des injections émollientes. C'était d'ailleurs la méthode générale, que l'on retrouve également dans Vigo et ailleurs.

[1] Thierry recommande également d'*amollir* les carnositez *interieurement auec iniections emollientes*, auxquelles il joint des fomenta-

A cette mesme intention, tu pourras user de la suffumigation et euaporation qui s'ensuit. Il te faut prendre vn morceau d'vne meulle de moulin (car nous vsons de cette pierre au lieu de celle que les anciens ont nommé *Pyrités*) ou grosses brieques, et les ayant bien eschauffées dans le feu, les mettras dans vn bassin de cuiure ou vn petit chauderon sous vne chaire percée : puis le malade estant assis sur icelle, comme s'il vouloit aller à ses affaires, tu verseras sur lesdites pierres de bon vinaigre, et de l'eau de vie meslée ensemblément p r parties egales : et garniras ladite chaire si bien à l'entour, que la vapeur ne se perde, ains qu'elle soit portée droit contre le mal. Pour encores mieux faire, tu pourras vser de ce tonneau, dedans lequel le patient sera nud, et assis au milieu sur vn ais pertuisé à l'endroit des parties genitales. Puis y aura vn chauderon entre ses iambes, où l'on posera les pierres eschauffées : et par la petite fenestre marquée B, tu arroseras lesdites pierres de la liqueur susdite, la fumée de laquelle le patient receura commodément sur la partie affectée. Mais il faut que ledit patient soit bien clos et couuert dedans le tonneau, marqué A, de peur que la vapeur ne se perde : et que la petite fenestre soit pareillement bien close.

Tonneau propre pour receuoir vne fumigation.



Telle euaporation penetre, incise, discute, liquefie, mollit et resout grandement toutes duretés scirrheuses, tesmoin Galien 2. à Glaucon [1].

tions, des bains locaux, et des embrocations de même nature. Il n'oublie pas non plus les emplastres, *entr'autres celuy de Vigo est excellent ou de Philagria : et continuera cecy iusques à l'emollition desdictes carnositez, afin de les reduire à la raison et qualité des recentes.*

Jusque là, Paré ne s'écarte pas de la pratique de Thierry; mais, après avoir ramolli les carnosités, celui-ci fait usage en injection d'une eau distillée légèrement excitante, tandis que Paré passe immédiatement à un traitement plus actif, comme on le verra dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXVII.

DE QVELS REMEDES FAVT VSER SI LES DITES CARNOSITÉS TIENNENT DE LA VEROLLE, ENSEMBLE DE LEVR CVRE [2].

Mais s'il y a soupçon que lesdites duretés et carnosités soient causées de quelque humeur tenant de la verolle, il faut que le malade face diete, et vse de decoction de gaiac, luy

[1] Au 2e liv. *à Glauc.* traitant de la curation des scirrhes, ch. 5. — A. P.

[2] Ce chapitre est formé de la réunion de deux chapitres du livre *Des chaudes-pisses :* le 12e, intitulé : *De quelz remedes il faut vser si lesdittes carnositez tiennent de la verole*;

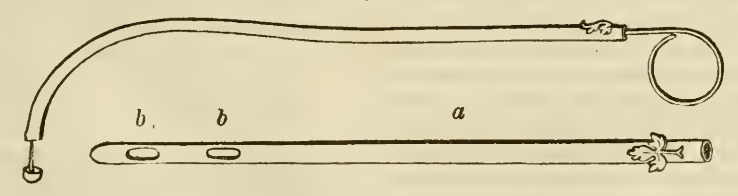
frottant les aines, tout le perineum et la verge d'vn onguent propre à la verolle : car autrement on perdroit sa peine et son temps[1]. Pendant qu'il sera en sueur, on luy fera tenir entre ses iambes vne bouteille remplie d'eau boüillante, ou vne brique chaude, et bien enueloppée de linges arrousés en vinaigre et eau de vie : pource qu'au moyen de ces pierres, s'esleuera vne vapeur et chaleur qui, auec l'onguent de verolle, amollira et fondra l'humeur causant lesdites carnosités : ce que i'ay pratiqué en plusieurs auec tres-bonne issue[2].

Apres auoir par ces moyens ainsi amolli lesdites carnosités, il les faut consumer auec remedes qui ont puissance de ce faire.

Et si on connoist qu'elles soient calleuses et ayent pris cicatrice (qui sera aisé à voir, parce que d'elles ne sortira aucune humidité superflue) alors les conuient escorcher et rompre, auec vne sonde ou verge de plomb ayant, vn doigt pres de son extremité, plusieurs asperités comme vne lime ronde : et l'ayant passée dans la verge outre les carnosités, le patient ou le chirurgien la tirera, repoussera et retournera de costé et d'autre tant de fois qu'il verra à son aduis estre necessaire pour comminuer lesdites carnosités, laissant fluer apres assez bonne quantité de sang, à fin de descharger la partie. On pourra aussi vser de quelques sondes propres pour tel effet, dedans lesquelles y aura vn fil d'argent, et à l'extremité d'iceluy vne petite rondeur qui sera tranchante et caue vers le bout de la sonde, à fin qu'elle se ioigne contre, pour la mettre sans violence dedans la verge, à l'endroit des carnosités : et lors on poussera ladite verge de contre la sonde, tant et si peu que l'on voudra : car l'ayant ainsi poussée, on la retire tant de fois qu'on veut. Ce faisant, on pince et comminue de ladite carnosité tant qu'il semble estre bon pour vne fois. Ie te puis asseurer que i'en ay fait de belles cures[3].

La cannule merquée *a* est semblablement vtile pour tel effet. Son vsage est tel : Il la faut mettre en la verge, et ses ouuertures merquées *b. b.* seruent pour couper et comminuer les carnosités, lorsqu'elles sont posées dedans, parce qu'elles sont tranchantes : et alors on doit tourner la cannule, et comprimer des doigts l'endroit de la verge où sont les carnosités.

Sondes et cannules propres à couper et comminuer les carnosités.



et le 13e, *Comment il faut proceder à la curation desdittes carnositez lorsqu'elles sont mollifiees.* Le texte est demeuré presque entièrement le même, à part un passage qui sera signalé plus loin.

[1] Ferri s'est également occupé de la complication de vérole dans son chapitre 6, traitant des soins préparatoires; mais il se borne à l'administration du gaïac, sans employer les frictions.

[2] Ce paragraphe constituait le chapitre 12 du liure *Des chaudes pisses*; le reste formait le chapitre 13.

[3] M. Desruelles a ressuscité, dans ces der-

Apres faudra vser de la poudre suiuante, laquelle est prompte à consumer lesdites carnosités et excroissances de chair és parties honteuses, tant à l'homme qu'à la femme, sans notable douleur :

♃. Herbæ sabinæ in vmbra exsiccatæ ʒ. ij.
Ochræ antimonij, tuthiæ præparat. ana ʒ. ß.

Fiat puluis subtilis, vt alcohol.

Il faut appliquer ladite poudre auec la susdite cannule, et auec vne verge d'argent (qui sera de la proportion de la cauité de ladite cannule) au bout de laquelle tu auras lié vne petite piece de linge delié : et ladite cannule estant mise la fenestre contre-mont, à fin que ladite poudre ne tombe au conduit de l'vrine, tu addresseras ladite fenestre sur la carnosité : car en poussant auec ladite verge, tu pousseras hors de ladite cannule la poudre : puis apres tu retireras ladite cannule, ayant retourné la fenestre de l'autre part de la carnosité, à fin de ne rapporter en ladite fenestre la poudre : ains qu'elle demeure sur la carnosité le plus long temps qu'il sera possible. Et s'il suruient grande douleur, il conuient vser de l'iniection suiuante, pour adoucir la douleur et fuir l'inflammation :

♃. Succor. portul. plantag. solani et semperuiui ana ℥. ß.
Albumina ouor. numer. vj.

Agitentur diu in mortario plumbeo.

Et tiede sera ietté en la verge par vne seringue. Tu pourras au lieu de ceste cy vser de l'iniection que nous auons cy deuant escrite au chapitre *De la cure particuliere de la chaude-pisse*. Il sera besoin aussi mettre par dehors, au long des parties genitales, quelques remedes repercussifs pour empescher la douleur et inflammation.

On peut pareillement vser de remedes qui ont faculté de diminuer et consumer les carnosités, entre lesquels les suiuans sont fort excellens[1].

♃. Viridis æris, auripigmenti, vitrioli Romani, aluminis rochæ ana ℥. ij.

Toutes ces choses soient infuses en tres-fort vinaigre, et entre deux pierres de marbre soient diligemment menées et reduites en poudre tres-subtile, et puis soient mises au soleil d'esté. De rechef ces choses ainsi seichées soient encore infuses de vinaigre, et menées comme deuant, iusques à ce qu'il n'y ait au-

niers temps, la lime de Paré, et il a bien voulu l'appliquer sur un de mes malades à l'hôpital des Vénériens, où je faisais le service de M. Cullerier. La lime joua dans l'urètre sans causer la moindre douleur au malade; mais il fut pris dans la soirée d'un accès de fièvre intermittente, qui, à la vérité, céda très facilement au sulfate de kinine. Le rétrécissement sembla diminuer pendant quelques jours; mais il revint ensuite à son premier état, et il fallut le traiter par la dilatation. Toutefois, M. Desruelles a obtenu de nombreux et notables succès de l'emploi de la lime qu'il appelle *râpe*, et qu'il conduit dans une canule appelée *porte-râpe*.

Quant aux sondes tranchantes, qui paraissent également de l'invention de Paré, on leur reconnaîtra une grande analogie avec quelques uns des urétrotomes de M. Amussat.

[1] Jusqu'ici le texte est celui de l'édition de 1564; mais les formules et les remarques qui suivent jusqu'au paragraphe : *On peut aussi vser d'autres chandelles*, etc., sont d'une date plus récente, et ont été changées ou ajoutées en diverses fois. Voici d'abord la rédaction primitive de 1564 :

« On peut pareillement vser de remedes qui ont faculté de diminuer et consu-

cune asperité : et de rechef les mettre au soleil, iusques à ce qu'elles viennent en subtile poudre, et que toute l'acrimonie de ces medicamens soit esteinte, ce qui pourra se faire en huit iours.

Cela fait,

♃. Olei rosacei ℥. iiij.
Litharg. ℥. ij.

Soient cuites au feu iusques à ce que l'emplastre acquiere consistence de corps ferme : puis osté du feu,

Adioustez de la poudre predite ℥. ij.

Et soit meslée auec l'espatule, et mis sur le feu, iusques à ce que le medicament acquiere dureté, tant

mer les carnositez, entre lesquels les suiuants sont fort excellents.

♃. Tuthiæ preparatæ, ʒ. vj.
Antim. ʒ. iij.
Trochiscorum albi Rhasis, camphor. ʒ. j.
Cort. granatorum, aluminis vsti ana ʒ. ß.
Spongiæ vstæ ℈. ij.

«Puluerisentur omnia subtilissimè vt alcool.

Postea.

♃. Vnguent. diapompholigos et albi Rhasis ana ʒ. ij.

»Misceantur cum predictis puluer. in mortario plumbeo, et diu agitentur.

»Cest vnguent s'appliquera auec vne petite chandelle de cire ou sonde entortillee d'vn linge bien delié, lequel demeurera dans la verge en tournant la sonde ou chandelle d'autre sens qu'elle aura esté entortillee et couuerte : puis retireras ledit linge par vn bout qui passera la verge, et verras à l'endroit où ledit linge couuert d'vnguent touchoit la carnosité l'operation du remede. On peut aussi vser d'autres chandelles de cire, etc. »

L'édition de 1579 conserva ce texte, et ajouta seulement, avant la formule primitive, celle des chirurgiens de Montpellier, que Paré avait sans doute recueillie dans son voyage en Provence. Enfin, en 1585, il retrancha tout-à-fait le texte de 1564, et y substitua celui qu'on lit aujourd'hui.

Au reste, toute cette histoire des carnosités est vraiment très remarquable, surtout si l'on considère le peu de progrès que l'art avait faits jusqu'alors. Nous y avons signalé de frappantes analogies avec quelques procédés modernes; l'introduction des poudres cathérétiques, l'emploi des sondes de plomb, *les plus grosses que le patient pourra endurer* (voir le chapitre 28), semblent recéler comme en germe les procédés de MM. Jobert et Mayor. Jetons maintenant un coup d'œil sur ce que Paré avait pu emprunter à ses devanciers et à ses contemporains.

J'ai montré dans mon introduction que les bougies de cire étaient connues et employées dès le XVe siècle; et nous verrons à l'époque suivante leur usage devenu presque général.

Il faut dire cependant que Jean de Vigo ne paraît pas les avoir connues. Il se borne, dans les cas de rétention d'urine, soit par excroissance du col, soit par toute autre cause, à introduire des sondes ordinaires, et à faire des injections détersives dans la vessie. « *Et par ce moyen*, ajoute-t-il, *en auons gueri plusieurs tant à Gennes comme à Romme a nostre honneur et a l'utilité des patients.* » Liv. *des Additions*, ch. 28, trad. de Nicolas Godin, édit. citée, pag. 436.

Marianus Sanctus avait abordé l'histoire des rétrécissements à la fin de son livre *De lapide renum et vesicæ* ; et, chose assez remarquable, il semble n'avoir eu en vue que le rétrécissement spasmodique, qu'il désigne d'une manière très précise.

« Fréquemment, par un refroidissement, les muscles sont tellement resserrés, que non seulement ils retiennent l'urine, mais qu'ils empêchent la sonde de passer ; et les douleurs, suite de la rétention d'urine, deviennent assez fortes pour déterminer la mort. Pour éviter un pareil malheur, il faut les dilater avec un instrument introduit dans le canal de la verge ; car à l'instant le malade urinera et sera sauvé. Je donne à cet instrument le nom de *bec arqué, rostrum arcuatum*, pour sa ressemblance avec le bec de l'animal que les Vénitiens appellent *arqué*, *arcuatum*, et qu'à raison du son de sa voix nous appelons *terlinum*. Sa longueur doit être

qu'vne chandelle de cire, ou verge de plomb y tienne, et s'y puisse bien adherer, et que mesme ne tombe estant maniée des doigts : et de ce re-

égale à celle de la verge, afin qu'il opère la dilatation jusqu'au col de la vessie, si quelquefois cela devient nécessaire.

» Et si le malade était sujet aux récidives de cette cruelle affection, qu'il se soumette sans délai à notre extraction dorée et sûre et salutaire, avant l'apparition des plus graves accidents, qui compromettraient non seulement le succès de l'opération, mais la vie même du malade. C'est pourquoi qu'il soit hardi et sans aucune crainte, laissant là les belles paroles des physiciens qui, en lui conseillant d'éviter le danger, le condamneraient à une souffrance perpétuelle; pourvu toutefois qu'il tâche de trouver un opérateur diligent et instruit de notre méthode d'extraction. »

L'instrument est figuré sous le titre de *Terlinum;* c'est une sorte de bec de grue allongé qui a quelque ressemblance avec celui de la page 186 de ce volume, mais à manches plus courts et à branches plus longues, effilé de manière que les deux branches réunies figurent une petite sonde, et courbé à peu près comme les sondes ordinaires. Peut-être ne mérite-t-il pas tout-à-fait l'oubli dans lequel il est tombé, ou du moins pourrait-il donner l'idée d'une dilatation du même genre à la fois simple et efficace. Je ne sache pas qu'aucun chirurgien s'en soit servi ou même en ait fait mention après Marianus. Ce qu'il faut encore noter dans le passage que nous avons traduit, c'est l'application de son procédé de taille, qui, dans le cas de simple rétrécissement, se réduit à la boutonnière, et nous donne l'origine de cette opération que l'on ne faisait pas remonter si loin.

L'ordre des dates nous conduit à Thierry de Héry, dont l'ouvrage parut un an avant celui d'Alphonse Ferri. Je transcrirai tout le paragraphe où Thierry parle de l'emploi des instruments.

« Aussi ay ie trouué bon de leur mettre quelquefois vne chandelle de cire, ou soit inseré la vertu de Sabina, la faisant tremper en la decoction d'icelle, et aucunes fois malaxant la pouldre d'icelle auec la chandelle susdicte. Pareillement leur ay fait vne tante de plomb en forme d'algarie, laquelle i'ay frotté d'argent vif, qui en tel cas a grand efficace, continuant à l'enuiron du lieu de la carnosité l'emplastre deVigo, iusques à la consumption d'elle. Ce faict, on doibt y proceder auec remedes fort astringents et cicatrisatifz tant par les iniections susdictes et fomentations qu'emplastres exterieurement appliquez. » *Ouv. cit.*, pag. 226.

Voilà les bougies de cire revenues en honneur, et aidées des bougies de plomb. Mais nul autre auteur ne nous donne à cet égard autant de détails qu'Alphonse Ferri; son chapitre 5 mérite d'abord d'être traduit presque en entier.

Des sondes ou instruments dont il faut se servir dans la cure de la maladie.—CHAPITRE V.

« Il y a plusieurs espèces de sondes ou d'argalies, et d'autres qui peuvent les remplacer. Ainsi nous avons d'abord les tiges ou les turions de mauve, de persil, de fenouil, ou d'herbes semblables, pourvues d'une longueur et d'une solidité suffisantes, avec lesquelles nous pouvons sans inconvénient procéder à la recherche et même à la rupture des caroncules. Viennent ensuite les bougies oblongues et un peu épaisses, mais auxquelles l'art et l'usage donnent la mollesse désirable; le plus souvent fabriquées avec la cire blanche, quelquefois aussi avec la cire jaune ou verte, mêlée à une petite portion de vert de gris, *æruginis rasæ*. Le vert de gris en effet est un puissant détersif, très propre pour la cure des caroncules. On peut le remplacer par quelque autre médicament détersif ou agglutinatif, comme nous le dirons plus bas. On aura encore des sondes assez convenables en les fabriquant avec une verge de plomb arrondie et flexible, de l'épaisseur et de la longueur qui paraîtront le plus commodes pour pénétrer dans l'urètre et en sortir facilement; et il en faut d'un calibre plus faible ou plus fort, selon l'étroitesse du canal. Quand il s'agit de rompre la caroncule, il les faut plus épaisses; et plus minces si c'est seulement pour tenir lieu de

mede vsent les chirurgiens de Montpellier.

Apres la suppuration de la carnosité, on vsera de l'onguent suiuant,

bougies; il faudra aussi enduire l'extrémité qui doit pénétrer dans l'urètre de quelques uns des médicaments que nous dirons. On peut en faire de la même manière en or, en argent, ou de tout autre métal semblable. Les argalies faites d'après les mêmes règles et de la même matière, doivent être arrondies et polies à leur extrémité, et partout uniformes, pour pouvoir être introduites plus facilement, et couper et détruire la caroncule. »

Malgré la tournure de la dernière phrase, il paraît bien que Ferri n'établit aucune distinction entre les sondes et les argalies. Voyons maintenant comment il règle leur usage, aussi bien que celui des bougies.

Au chapitre 8, où il traite des moyens d'amollir la caroncule, après des lotions et des injections émollientes, il veut qu'on introduise une bougie ointe *de beurre de vache ou de buffle, ou d'huile d'amandes douces, ou de sésame, ou d'huile commune, ou de graisse d'oie ou de canard.*

Au chapitre 9 il s'agit *des médicaments propres à enlever la caroncule.* Le chirurgien, ayant choisi une bougie de la longueur et de l'épaisseur convenables, en enduira l'extrémité, dans l'étendue d'un travers de doigt, de l'un des médicaments dont les formules vont suivre. Mais il faut qu'il ait toujours cette précaution devant les yeux, de ne jamais employer des remèdes corrosifs à l'état liquide ou à l'état mou, parce que leur action s'étendrait sur les parties saines; et la texture du canal est si molle qu'elle n'y résisterait pas. Donc il faut une composition assez solide pour pouvoir être portée sur la caroncule, sans affecter aucune partie en passant. On peut pour cela mêler le médicament actif avec quelques emplâtres, comme le cérat de mucilage, le diachylon, le cérat de céruse, l'emplâtre de litharge, celui de minium, etc. Si le mélange est trop dur, on l'amollira avec un peu d'huile ou de graisse de poule.

Les remèdes actifs sont de plusieurs degrés. La poudre la plus faible est composée d'alun et de poudres d'écorce de racine de grenadier; on la mêle avec le cérat de céruse.

Une composition déjà plus forte se fait avec du sel commun, du sel gemme, du vert-de-gris, et des sucs végétaux, tels que le suc de la scille, le lait de figuier, etc. Je me borne à cet exemple; Ferri ajoute à la suite cinq ou six formules du même genre.

« Mais il faut, dans l'emploi des médicaments caustiques, faire attention à une chose: c'est que plus la caroncule est ancienne, et plus elle est difficile à guérir. En conséquence, lorsque les moyens les plus doux ont échoué, il faut en essayer de plus forts. Et s'ils ne paraissent pas suffisants pour détruire la caroncule, à raison de sa dureté calleuse, il faut avoir recours à une argalie ou une sonde bien piquante et tranchante, *argalia vel specillo bene perforantibus et incidentibus*, pour pénétrer plus aisément; et il n'y a pas lieu de s'effrayer de l'effusion de sang produite par ces instruments; c'est en effet une circonstance très salutaire, pourvu que le sang vienne de la caroncule et non d'ailleurs; ce qu'il est bien facile de reconnaître, puisqu'on peut toujours sentir si le bout de l'argalie ou de la sonde est arrêté par la caroncule. Et dans ce cas, l'opération réussit à merveille.

» J'ai vu plusieurs sujets guéris par le seul emploi de la sonde ou de l'argalie, lorsqu'elles avaient traversé cette caroncule. L'urine alors en passant, par sa vertu détersive et dessiccative, amène la cicatrisation sans aucun secours de l'art.

» Mais si la malignité de la maladie résistait à ces moyens, il faudrait en venir aux plus violents; par exemple à un médicament composé *de chaux vive et d'arsenic rouge macérés durant un jour dans du vinaigre, de chaque demi-drachme*, mêlée avec une demi-once de cérat de mucilage. »

Je me borne également à cette formule, que Ferri fait suivre de quatre autres de même espèce. Ainsi l'on voit que la dilatation simple, employée par Vigo et Marianus, était alors négligée, sans doute comme trop faible; et que les méthodes en vigueur étaient la cautérisation et la section des rétrécisse-

qui a puissance de les mondifier, et consumer la chair excroissante.

Onguent pour les carnosités.

Prenez ceruse de Venise ℥. iij.
Camphre ℥. j.
Tuthie preparée auec eau rose ℥. ß.
Litharge d'or lauée ʒ. vj.
Antimoine cru, subtilement puluerisé et passé par le cicotrin ℥. j.
Trochisques blancs de Rhasis ʒ. ij.
Mastic, oliban, aloës, hepatic subtilement puluerisés, ana ℈. ij.
Huile rosat tant qu'il suffise pour faire onguent.

Il faut broyer tout en vn mortier de plomb, auec vn pilon aussi de plomb, et qu'il soit long temps

ments. Ici le chirurgien italien a manifestement la priorité sur A. Paré; et l'identité de cette remarque sur l'innocuité de l'écoulement sanguin provenant des carnosités mêmes, semble attester que notre auteur avait quelque connaissance du Livre d'Alphonse Ferri.

Reste maintenant à examiner ce qu'a écrit de la même affection Amatus Lusitanus.

Dans sa 4e centurie, obs. 19, il raconte qu'il traita de cette affection à Rome, où il avait été appelé, en 1550, par le pape Jules III, le docteur Castelli. Il commença par lui introduire dans l'urètre une tige d'ail ointe d'huile d'amandes douces; ce premier moyen ayant échoué, il se servit d'une bougie de cire qui se plia dans l'urètre; enfin il franchit les caroncules avec un cathéter, non sans écoulement de sang. Pour procéder à leur destruction, il avait vingt bougies fabriquées avec la cire blanche et un peu de térébenthine, de la longueur de douze travers de doigt, d'un calibre proportionné au canal de l'urètre; et de plus trois à quatre bougies de plomb de même calibre. Il fit à deux bougies de cire une rainure circulaire semblable à celle que portent les fuseaux pour arrêter le fil; remplit cette rainure d'un emplâtre dont il donne la composition, et qui devait être fortement cathérétique; introduisit une de ces bougies dans le canal, et la fit porter constamment durant six ou huit jours, en la changeant tous les jours. Cependant le malade devait la retirer pour uriner, à la condition de la réintroduire aussitôt après. Le jet de l'urine rétabli, durant les huit jours suivants, on ne mit dans l'urètre qu'une bougie un peu plus grosse, mais sèche et sans médicament; après quoi, l'on en vint à des injections détersives; et au bout d'un mois le malade fut guéri.

Après Castelli, l'auteur cite comme traités et guéris de la même manière un certain Gauthier et un homme de Chio, et il dit en avoir traité plusieurs autres.

D'où lui venait ce mode de traitement? c'est ce qu'il explique dans la Scholie à la suite de l'observation.

« Lacuna, dit-il, homme d'un grand nom en médecine, a publié à Rome il y a trois ans (le livre de Lacuna avait été publié en 1551, ce qui reporte à 1554 la rédaction de cette centurie qui ne parut cependant que plus tard) un petit livre dans lequel il décerne des éloges divins à cette découverte de l'extirpation des caroncules, et l'attribue à un certain Philippe que j'ai particulièrement connu. Et comme Lacuna est à l'égard de ses amis d'une remarquable candeur, il raconte qu'il a appris cette méthode de Philippe, et la décrit tout comme il l'a reçue, ne voulant pas, autant que j'en puis juger, passer pour avoir mis du sien dans une œuvre étrangère. En conséquence je dirai qu'il y a dans ce traitement plusieurs choses que j'ai dû méditer et modifier, et que j'ai à revendiquer d'avoir d'abord corrigé cette pratique, savoir, qu'après avoir extirpé et détruit les caroncules dans l'espace de 6 ou 8 jours, à l'instant et sans autre délai, ils passaient à l'injection d'un collyre détersif. »

Suit la formule du collyre de Philippe, qu'Amatus trouve très bon, mais qu'il ne veut pas qu'on applique sitôt; sa grande modification consiste donc, ainsi qu'on l'a vu, à faire suivre l'emploi des bougies emplastiques de celui des bougies simples, pendant six jours. Plus loin il revient à l'invention de la méthode même:

« Pour ce qui regarde la découverte, je voudrais que Philippe lui-même, que j'ai appris exercer maintenant à Damas, fût ici présent: il avouerait franchement de qui il l'a reçue, car il n'est ni méchant ni ingrat. Il était venu à Lisbonne à peu près à l'époque

broyé : se donnant garde de le faire en vn mortier de bronze, ou autre metail, de peur qu'il n'acquiere vne acrimonie, et ne cause inflammation ou autres accidens qui pourroient arriuer, comme on a veu. De cest onguent en oindrez la candellette enuiron deux trauers de doigt, et le reste sera oint de l'onguent suiuant.

Prenez onguent rosat de Galien, laué en eau rose, onguent blanc de Rhasis, camphre et pommade simple ana ℥. ß.

Incorporez ensemble dans le susdit mortier de plomb, et en vsez par interualle pour oster la cuisseur.

Pareillement on fera iniection de laict.

Faut noter qu'en l'application dudit onguent, il ne faut vser de bougies ordinairement, comme aucuns, lesquels apres auoir pissé, promptement en remettent d'autres, pensans bien faire : parce que le plus souuent il s'en ensuit tumeur en la verge, et inflammation, qui contraint le chirurgien de differer l'vsage : et partant

où l'empereur s'empara de Tunis (en 1535) pour me demander un service ; car, ainsi que tout le monde sait, c'est un chirurgien plus remarquable par son expérience des choses que par la lecture des auteurs; et je me souviens qu'il me dit qu'il était arrivé en cette ville, d'un pays voisin, un malade assez riche qui souffrait d'un suintement d'urine, et suivant son avis d'un calcul de la vessie; il me priait donc instamment de le voir. J'y allai, et je trouvai un jeune homme de 25 ans, qui avait fait plusieurs campagnes en Afrique et dans l'Inde, et qui, intempérant comme la plupart des militaires, avait attrapé le mal français, avec un écoulement de semence qui lui avait duré deux ans entiers. (Il convient de noter ici que pour Amatus la gonorrhée et l'écoulement de semence sont la même chose ; *gonorrheam*, dit-il quelques pages auparavant, *hoc est seminis profluvium*). Il était cependant d'une constitution robuste et toute guerrière, en sorte qu'il me vint en idée qu'il n'avait point de pierre; car cette autre affection atroce débilite les forces, amène la pâleur, et apporte avec elle comme un dégoût de la vie; elle a d'ailleurs d'autres symptômes qui la font distinguer des caroncules. Présumant donc ce qui était en effet, à l'aide d'une tige d'ail et des autres bougies dont j'ai parlé, je reconnus facilement qu'il avait des caroncules dans l'urètre, et ayant recours aux moyens dont plus tard Philippe se servit à Rome avec tant d'honneur et de profit, je rendis promptement notre jeune homme à la santé. Je ne veux point accuser Philippe d'ingratitude; je regrette seulement que près de plusieurs personnages illustres en médecine, comme près de Lacuna, cet autre Galien de l'Espagne, il se soit attribué toute la découverte, façon d'agir impudente en vérité, et pour dire le mot, ingrate; car j'avais eu pour témoins de cette cure des hommes très savants et d'une grande autorité dans leur pays, Louis Munius de Coïmbre, George Henri de Lisbonne, célèbres médecins et philosophes, et Manuel Lindus, astronome renommé. Et pour ne pas être accusé à mon tour de la même faute que Philippe, je dirai que quand j'étais à Salamanque, j'avais appris cette méthode d'Alderete, médecin fort célèbre et mon très savant maître, ainsi que beaucoup d'autres connaissances précieuses et que j'estime moi-même de la plus haute valeur. »

Tel est le récit d'Amatus, et c'est ainsi qu'Alderete a passé jusqu'à présent pour l'inventeur des bougies en cire. Or nous les avons vues mentionner dès le XV[e] siècle par Guainer, qui ne s'en donnait pas lui-même comme l'inventeur; et au milieu du XVI[e] siècle, leur emploi simultané par Thierry de Héry qui était revenu d'Italie avant 1540, et par A. Ferri qui écrivait en 1548, avant la publication du livre de Lacuna, prouve assez que l'usage s'en était conservé ailleurs qu'à Salamanque, et que c'était là une de ces découvertes faites depuis long-temps comme le grand appareil, et que l'on a attribuées trop facilement au premier écrivain qui s'en est donné comme l'inventeur.

ie me contente d'en vser vne fois en vingt quatre heures, specialement la nuit. Et pour mieux faire et abreger la cure, il est besoin de faire sortir du sang de la carnosité auec vne sonde, à fin de descharger la partie, et aussi que le medicament puisse plus librement faire son operation.

On peut aussi vser d'autres chandelles de cire, dont la meiche sera faite expres de fil bien fort et delié, de peur qu'elles ne se rompent : mais il faut qu'à l'endroit qu'elles toucheront lesdites carnosités, elles soient formées et embouties de la composition qui s'ensuit :

℞. Emplastri nigri vel diachylonis ireati ℥. ij.
Pul. sab. ochræ, vitrioli Romani calcinat. pul. mercur. ana ʒ. ß.

Omnia liquescant simul ad vsum dictum.

Ledit remede sera augmenté de ses forces, ou diminué, selon que le chirurgien connoistra estre necessaire.

Pendant que l'on vsera des susdits remedes, faut soigner que le malade secouë bien sa verge, et qu'il s'efforce qu'il ne demeure pas vne goutte d'vrine au conduit apres qu'il aura pissé : car il n'en sauroit demeurer si peu qu'il n'empeschast l'action des susdits remedes.

CHAPITRE XXVIII.

DES REMEDES CONVENABLES POVR CICATRISER LES VLCERES APRES L'ABLATION DES CARNOSITÉS [1].

Apres que par ces remedes la carnosité sera consumée, ce qu'on peut connoistre quand le patient pissera librement et à l'aise, et aussi gros qu'il

[1] Ceci est le chapitre 14 et dernier du livre *Des chaudes-pisses* de l'édition de 1564.

Le chapitre 10 d'A. Ferri est consacré au même sujet que celui-ci, et porte à peu près le même titre : *Quâ ratione internæ partes exulceratæ atque inflammatæ curentur post carunculæ diminutionem.* C'est un amas de formules pour lotions, emplâtres, onguents, injections, etc., qu'il serait fastidieux même d'analyser.

Le chapitre 11 a pour titre : *Quibus medicamentis abscessibus, phlegmonis, et erysipelatis scroti succuratur;* autre amas de formules entassées avec une abondance intarissable. Je remarquerai seulement que Paré n'en a pas emprunté une seule; ce qui n'empêche pas notre bon chirurgien d'offrir aussi en ce genre une remarquable fécondité.

Enfin le dernier chapitre touche à une question oubliée par Paré, et qui a pourtant une haute importance : *Quâ ratione sanati conserventur.* Ferri insiste sur l'imminence des récidives; et, pour les éviter, il conseille d'abord un régime de vie convenable, l'abstinence du coït, et puis son remède universel, le gaïac. Pour maintenir le canal dilaté, il veut qu'on introduise une bougie simple ou enduite de quelque médicament selon le besoin, *autant de fois qu'il sera necessaire.*

L'expérience moderne n'a pas été plus loin.

Enfin Amatus Lusitanus rapporte une observation curieuse qui complète en quelque sorte l'histoire des bougies au XVIe siècle. Un malade atteint de caroncules avait soin de se tenir l'urètre dilaté avec des bougies de cire blanche; mais comme il ne les retenait pas au-dehors avec un fil, ou qu'il n'en laissait pas une portion suffisante dépasser le méat urinaire, il arriva qu'une bougie s'enfonça tout entière dans le canal. On fit, durant trois ou quatre jours, de vains efforts pour la retirer; elle était arrivée jusque dans la vessie, dans le bas fond de laquelle elle s'était pliée.

« Pour la retirer, nous fîmes fabriquer des pinces fines en argent, en forme de bec

auoit accoustumé autant qu'il fust malade : semblablement lors qu'en mettant la sonde dans le conduit on ne sent aucun empeschement : il faut adonc desseicher et cicatriser l'vlcere, ce que l'on pourra faire auec telle et semblable iniection, qui a grande vertu de desseicher et cicatriser sans grande mordication[1].

♃. Aquæ fabror. ℔. ß.
Nucis cupressi, gallarum, cort. granat. ana ℥. j.
Aluminis rochæ ℥. ß.
Bulliant omnia simul secundum artem, fiat decoctio pro iniectione.

De laquelle on vsera iusques à ce que l'on n'apperçoiue aucune humidité sanieuse sortir hors de la verge.

Pareillement pour desseicher d'auantage, et auancer la cicatrisation, sera bon d'vser de cette poudre, laquelle desseiche sans nulle douleur et mordication.

Prenez pierre calaminaire lauée, coquilles d'œufs bruslés, corail rouge, escorce de grenade, le tout mis en poudre subtilement.

Puis soit appliquée sur les vlceres auec chandelles de cire, ointes d'onguent de desiccatif rouge, ou autre semblable.

Pour mesme effet, on vsera de verges ou sondes de plomb, les plus grosses que le patient pourra endurer, et icelles mettre dans la verge iusques sus lesdits vlceres, les ayant premierement frottées de vifargent, et les tenir iour et nuit, le plus long temps que le patient pourra. Elles ont vertu de desseicher, cicatriser, et dilater le conduit de l'urine, sans aucune douleur, et gardent que les parois des vlceres ne se touchent[1].

Je te pourrois encore escrire vn grand libelle de remedes tendans à pareil but que ceux cy dessus escrits : mais sçachant bien que le chirurgien expert les peut changer et varier par raison, comme le mal le requiert, ceux-cy te seruiront d'exemple.

de grue; mais elles se trouvèrent trop courtes, et il en eût fallu une d'une longueur au moins de quinze travers de doigt... Alors j'ordonnai au chirurgien d'introduire le doigt médius dans le rectum, et, en pressant peu à peu sur la bougie, de la repousser hors de la vessie, comme font les inciseurs pour la pierre qu'ils veulent extraire par une simple incision. Par ce moyen, en trois jours la cire de la bougie se trouva fondue, et sortit librement avec l'urine, ainsi que la mèche; et le malade se trouva délivré. » Cent. IV, curat. 20.

L'auteur n'a point ajouté de scholie à cette observation; il résulte manifestement de son récit même que les efforts du chirurgien ne pouvaient, en aucune manière, aider à l'expulsion directe de la bougie, et que tout au plus servirent-ils à amollir et à mettre en pièces la cire, que la nature suffit seule ensuite à expulser.

[1] L'édition de 1564 ajoute : *comme l'on cognoistra par ses ingrediens.*

[1] Ces mots : *et gardent que les parois des vlceres ne se touchent* ont été ajoutés en 1575, et leur importance signalée par cette note marginale : *bon document.* L'utilité de ce document a été en effet reconnue et démontrée par les recherches des modernes, principalement de MM. Desruelles et Ricord.

CHAPITRE XXIX.

DES BVBONS OV POVLAINS VENERIENS[1].

Quelquesfois le virus verollique se communique au foye, et si la vertu expultrice est la plus forte, les reiette aux aines, qui sont ses emunctoires, d'où s'ensuiuent apostemes appelées *Poulains :* la plus part desquels sont engendrés d'humeurs froids, lents et visqueux, comme il appert par la tumeur dure, blanche, et de petite douleur, estant tres difficile à curer : qui est vne autre raison, outre celles que nous auons alleguées au chapitre troisiéme, qui monstre que le virus de la verolle est principalement fondé en l'humeur pituiteux. Quelquesfois aussi il y en a d'autres faits d'humeur chaud, bilieux et acre, auec grande inflammation et douleur, qui souuent degenerent en vlceres virulens et corrosifs : et aucuns d'eux sont accidens precedans la verolle : comme ceux qui se tournent et se cachent par delitescence aux parties internes. Il y en a d'autres qui ne sont accidens de la verolle, mais sont maladies à part, qui se peuuent curer sans les remedes propres à la curation de la verolle, comme iournellement appert : et pour ce estans comparés aux autres bubons veneriques, ils se peuuent appeler simples, et non compliqués.

Pour la curation il ne faut vser de resolutifs, craignant qu'vne partie seulement se resolue, et l'autre demeure au dedans : aussi ne faut iamais vser en tel cas de repercussifs. Donc on appliquera medicamens attractifs et suppuratifs, propres à la nature de l'humeur, à sçauoir, plus chauds aux tumeurs œdemateuses et scirrheuses, qu'aux sanguines et bilieuses. Aussi seront diuersifiés selon les corps rares et délicats. L'application des ventouses ont grande efficace, car elles ont puissance d'attirer l'humeur du dedans au dehors : aussi faut subit y appliquer un medicament emplastique : somme[1] il faut conduire la cure par suppuratifs.

Et apres la suppuration faite, l'aposteme sera ouuerte par cautere potentiel, si elle est causée d'humeur froid : car par leur chaleur et douleur ils aideront à cuire le reste de l'humeur, ioint que par l'ouuerture la matiere sera mieux euacuée : et ne faudra y mettre aucune tente, mais seulement des plumaceaux[2]. On

[1] Ce chapitre est extrait d'un article de Thierry de Héry intitulé : *Des bubons veneriens, communement appelez poulains ;* ouv. cité p. 200 à 201.

[1] *Somme*, pour *en somme.*

[2] Il y a ici une lacune dans le texte, laquelle existe dans toutes les éditions, et dans toutes est accusée par cette note marginale : *Quels poulains il faut ouurir auec le cautere actuel.* Voici ce que dit Thierry à cet égard :

« La suppuration ou maturation faicte, pour l'yssue du pus conioinct et contenu en la partie, fauldra venir à l'ouuerture : laquelle se peult faire en trois sortes : la premiere est auec la lancette, ou autre chose incisiue : la seconde avec le cautere actuel (qui est fer principalement, actuellement igné) la tierce sera le cautere potentiel : lesquelles trois manieres d'ouuerture seront tres vtiles à la curation desdictz bubons et de toutes tumeurs contre nature, selon leur diuerse consideration : car si par quelque negligence ou autrement, au lieu de suppuration se trouuoit putrefaction : ou si l'humeur chault, acre et bilieux, au lieu de suppurer, ambule, corrode et gaigne païs, lors le cautere actuel par sa siccité (robo-

traitera l'aposteme par remedes emolliens et suppuratifs, en mondifiant l'vlcere : et apres le malade sera saigné et purgé, s'il est besoin, et non au parauant que la suppuration soit faite.

Si on fait l'ouuerture auecques la lancette, on la fera en trauers, selon le ply de l'aine, parce qu'en pliant la cuisse contre le ventre, les léures de l'vlcere se couchent l'vne sur l'autre, et l'agglutination est mieux faite, et n'y demeure tant de difformité quand la cicatrice est faite [1].

rant la partie), contrarie et empesche ladicte putrefaction et ambulation : et pareillement consomme par sa chaleur et siccité ladicte virulence et acrimonie, rendant l'humeur plus mediocre, bening et obeissant : toutesfois il est icy moins en vsage qu'au païs de Prouuence et Languedoc, ou i'ay veu les peres et meres faire ouurir à leurs enfants vn bien petit aposteme auec ledict cautere actuel. »

Puis venait l'indication du cautere potentiel, qui a été copiée par A. Paré ; et enfin celle de l'instrument tranchant, que Paré avait oubliée, comme le cautère actuel, du moins dans ses premières éditions. Voyez la note suivante.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1585 ; l'idée première s'en trouve également dans Thierry :

« Celle qui se faict par apertion auec choses incisiues... et pour le iourd'huy elle est le plus practiquée de toutes, pour la timidité de plusieurs personnes de ce pays, ausquels il fault s'accommoder... elle se doibt faire selon la rectitude des filamens qui est aux aynes, selon Galien au treziesme de sa methode. »

Malgré l'autorité de Galien, et celle non moins imposante de Paré, je dois dire que la recommandation est mauvaise ; elle expose les bords de la plaie à chevaucher l'un sur l'autre et à devenir calleux ; elle favorise la formation de sinus, et retarde la cicatrisation ; en un mot, l'incision en travers du pli de l'aine est de beaucoup préférable.

CHAPITRE XXX.

DES EXOSTOSES, TOPHES OV NODVS VENANS DV VIRVS VEROLLIQVE [1].

Les tumeurs dures et exostoses ou nodus sont engendrées de pituite et melancholie crasse, froide, et visqueuse, laquelle ne se peut dissoudre que par remedes chauds, qui ont faculté d'amollir et fondre ledit humeur : et outre les indications communes des scirrhes, faut y appliquer le vif-argent avec les remedes propres.

Exemple.

♃. Emplastri filii Zachariæ, et ceronei ana ℥. iij.
Euphorbij ℥. ß.
Emplastri de Vigo ℥. ij.
Ceroti hysopi descriptione Philagrij. ℥. j.
Argenti viui extincti ℥. iiij.
Vt dictum est, et fiat emplastrum : extendatur super alutam ad vsum.

Cependant le malade doit tenir bon regime, et par tels moyens ser aguari, pourueu que les os ne soyent inté-

[1] Ce chapitre est aussi, pour la plus grande partie, extrait de l'article de Thierry, *Des tophes ou nodositez*, ouv. cité, p. 230 à 235. La formule n'est pas de Thierry, et le chapitre commençait différemment en 1575 ; voici le texte primitif :

« Les nodus sont faits d'humeurs gros, visqueux, imbus en la substance des os, quelquesfois sans corruption d'iceux. Or, pour leur curation, outre les indications communes des scirrhes, faut y appliquer le furet, qui est le propre alexipharmaque de la verolle : donc pour leur curation faut faire fomentation, puis les frotter auec vn liniment emollient vif argentin, et appliquer l'emplastre de Vigo *cum mercurio duplicato*.

» Cependant le malade doit tenir bonne diette, etc. »

ressés : car s'ils estoient carieux et pourris, les susdits remedes n'auroient plus de lieu. Et faudra faire necessairement apertion en descouurant l'os, soit avec rasoir, cautere potentiel ou actuel : lequel est en ce cas meilleur et plus certain, à cause qu'il consomme vne certaine virulence imbue en l'os, et aide à la cheutte de l'os corrompu. Il sera de figure du tophe[1] que l'on veut cauteriser, soit rond, quarré, ou long. I'ay de coutume, auparauant l'application desdits cauteres actuels, couper la chair de dessus auec vn rasoir, à fin de faire moindre douleur par le cautere : parce qu'au parauant que la chair fust bruslée, la douleur serait trop grande, pour la longitude du temps que l'on seroit à la brusler deuant que de descouurir l'os.

Or ne sera icy hors de propos de traiter de la carie des os.

CHAPITRE XXXI.

LA CAVSE POVRQVOY L'OS S'ALTERE ET POVRRIT, ET DES SIGNES POVR LE CONNOISTRE[2].

La solution de continuité faite aux os est nommée au sixiéme de la Methode par Galien, *Catagma*. La carie se fait en eux, pource qu'ils sont froissés, fendus, percés, fracturés, luxés, apostemés, et descouuerts de leur chair. Quand donc il y a deperdition de substance de la chair qui les couuroit, ils s'alterent alors, et le sang et leur propre nourriture se desseichent par l'air exterieur qui les touche, que les os nuds ne peuuent longuement endurer sans qu'ils s'alterent. Aussi quand une playe est de longue durée, la sanie croupissant dessus s'imbibe en leur substance, et les pourrit. Pareillement par l'application des choses onctueuses et oleagineuses, et autres medicamens humides et suppuratifs, à cause qu'ils rendent la playe sordide et maligne :

[1] L'édition de 1575 dit : *De l'Os.*

[2] Les cinq chapitres qui suivent ont une date bien différente des autres; Paré avait d'abord traité ce sujet en 1552, dans sa 2e édition des *Playes d'hacquebutes*, sous ce titre spécial : *La maniere de traicter et guerir les os carieux*, fol. 35; et il commençait en ces termes :

« Apres toutes ces choses, il m'a semblé necessaire de non omettre à dire quelque chose de la carie et alteration des os. »

Ce travail reparut modifié et augmenté dans le *Traité des playes de la teste*, en 1561, et plus tard les *Dix liures de chirurgie*, où il formait le livre 6 sous ce titre : *De la maniere de traitter les caries des os.* Ce livre contenait dix chapitres; le premier, qui a été retranché depuis, était ainsi conçu :

Intention de l'aucteur.

« Apres auoir declairé les fractures des os, il nous faut maintenant parler des caries et pourritures, qui le plus souuent leur aduiennent à raison des accidentz susdits : traitté tres necessaire au chirurgien, à fin d'obuier aux perilz qui s'en ensuiuent. Et combien que i'en aye parlé en mon liure des playes de la teste, si est-ce qu'il me semble que ce ne sera chose hors propos si i'en escris encor en ce present liure : pource que quelcun s'en pourra seruir, n'ayant l'autre à son commandement : ainsi le chirurgien ne demeurera sans remede pour la curation des os carieux. »

Le chapitre 2 avait pour titre : *Les causes pourquoi l'os s'altere et pourrist;* le chapitre 3 : *Les signes pour cognoistre l'alteration et carie des os*; ils étaient d'ailleurs à peu près copiés sur deux articles portant les mêmes titres de l'édition de 1561, et ils ont été réunis en 1576 pour constituer celui qu'on va lire.

puis la chair des parties voisines s'eschauffe et suppure, et la bouë defluante sus l'os l'enflamme auec son perioste [1], à cause de quoy il tombe souuent en fiéure. Pour dire en bref, les os peuuent souffrir tous les inconueniens dont la chair est vexée : partant se peuuent carier et pourrir [2]. D'auantage, Galien nous a laissé par escrit que souuentesfois l'inflammation commence aux os [3].

Sur ce quelques-vns pourront obiecter que les os ne peuuent auoir pulsation, attendu qu'ils n'ont sentiment aucun. Car les anciens ont escrit que le pouls signifie mouuement des arteres auec douleur. Ce que ie confesse : mais ie respons aussi, que la membrane qui les couure, et les arteres et nerfs qui entrent en leurs cauités, ont un exquis sentiment : et que quand lesdites arteres se meuuent, estans eschauffées de l'os malade, elles causent douleur en la membrane qui l'eueloppe : tellement que les patiens disent sentir une douleur pulsatiue au profond des os, ce que l'on connoist manifestement à la douleur des dents [4].

L'alteration et pourriture des os est aucunes fois conneuë à l'œil, sçauoir est quand l'os est decouuert : car lors on voit qu'il y a mutation en sa couleur naturelle, quand au lieu d'estre blanc, il se trouue liuide, iaunastre, ou noir : pareillement on la connoist au toucher de la sonde, quand on y trouue asperité et inegalité, et en la poussant on entre en sa substance, comme en vn bois pourri : car l'os sain doit estre solide, et non mol. Neantmoins de ce signe n'en faut faire vne reigle certaine, pource que quelquesfois i'ay veu l'os ayant esté longuement descouuert, deuenir alteré, et tellement dur, que la trepane ou autre instrument ne pouuoit entrer dedans qu'auecques peine. Aussi ladite alteration et pourriture se peut connoistre par la sanie qui sort de l'vlcere, laquelle est plus subtile et claire que celle qui coule d'vne autre vlcere estant en la chair : mesme est moins visqueuse et plus puante que celle qui sort de la chair, des nerfs, tendons, et des membranes. D'auantage en l'vlcere se trouuera tousiours quelque chair molle baueuse et spongieuse : pareillement l'vlcere sera mal-traitable, et rebelle à clorre et cicatriser : combien toutesfois que par la longue continuation des medicamens desiccatifs astringens, on y induise quelquesfois cicatrice : mais tost apres l'vlcere s'ouure et renouuelle, à raison que Nature ne peut faire bon fondement ny engendrer une chair loüable sur l'alteration et carie de l'os, car c'est chose contre Nature : et partant elle doit estre ostée le plustost qu'il sera possible [1].

[1] Ces mots : *auec son perioste*, manquent dans toutes les éditions faites du vivant de l'auteur, et ont été ajoutés dans la première édition posthume.

[2] Hip. au liu. *Des vlceres et fractures.* — A. P. — Cette citation ne date que de 1564.

[3] Au liu. *Des tumeurs contre nature.*—A. P.

[4] Ici finissait le 2e chapitre de l'édition de 1564 ; il faut ajouter cependant que ces mots, *ce que l'on connoist manifestement à la douleur des dents*, ne sont dans aucune des éditions du vivant de l'auteur, et datent seulement de 1598.

[1] Voici le texte de l'édition de 1552 qui correspond au chapitre qu'on vient de lire ; je répète la phrase par laquelle il commence :

« Apres toutes ces choses, il m'a semblé necessaire de non omettre à dire quelque chose de la carie et alteration des os : pour

CHAPITRE XXXII.

DES MOYENS DE PROCEDER A LA SEPARATION DES OS CARIEVX[1].

Or il ne suffit au chirurgien connoistre que l'os soit alteré et corrompu, mais il conuient aussi qu'il scache si l'alteration est superficielle ou profonde, à fin de diuersifier les medicamens et les instrumens pour donner issue à la sanie qui peut estre en la substance de l'os[1]. Et pour ce faire, faut separer l'os alteré et pourri. Le moyen de ce faire est de corriger leur corruption, en mondifiant l'vlcere, à fin que la sanie ne tombe sur l'os et qu'elle le rende humide. Pareillement le desseichant bien fort, tant par medicamens que par cauteres potentiels ou actuels : car par ce moyen on le rend exangue, sans nourriture et vie.

Celse, livre 8. chapitre 2. veut qu'on perfore les os vermoulus et alterés, en quelqu'endroit que ce soit, iusques à la partie saine et entiere, qui est quand il en sort un peu de sang : puis appliquer dedans les trous, cauteres actuels faits en maniere de poinçons, à fin que l'os deuienne tout sec. Toutesfois il se faut garder de trop profonder les poinçons, de peur qu'ils ne touchent sur l'os vif : et par ceste maniere on fait separer l'os alteré, pourri, et vermoulu, et par ce moyen on le rend exangue et sans nourriture[2].

Ce qui se peut monstrer par l'exemple des arbres, esquels les fueilles tombent à cause que le suc, par lequel elles sont adherentes aux branches, est desseiché : dont aduient que les fueilles n'ayans plus d'humidité et vie, se separent de l'arbre verd et vif, qui est la cause pourquoy elles tombent : ainsi consumant l'humidité des os, on leur oste la vie, qui est cause de les faire separer. A cause dequoy les poudres appellées *Catagmatiques* sont propres pour aider à

tant que souuent aduient, tant par la sanie imbibee en la substance d'iceux que par la diuturnité de l'vlcere : ou pour la temeraire application des medicamentz humides, aussi par l'attouchement de l'air exterieur, que les os nudz ne peuuent longuement endurer sans estre alterez. Parquoy est besoin y auoir grand esgard. Car icelle corruption ambule, de sorte que si on n'y donne bon ordre, la partie se corrompt et mortifie : laquelle carie et corruption se manifeste quelquefois oculairement, sauoir, que l'os est liuide ou noir, et aucunefois citrin : le plus souuent peult estre cogneu au tact de la sonde, par laquelle on sent l'asperité et inequalité. Aussi qu'en comprimant l'os, la sonde entre dedans. Pareillement se cognoist la carie et corruption de l'os par la sanie, etc. »

Le reste ne diffère pas assez du texte actuel pour être reproduit.

L'édition de 1561, traitant de la carie à l'occasion des plaies de tête, ajoutait, à la fin de ce chapitre : « *Le plus tost qu'il sera possible*, de peur que les membranes et le cerueau n'acquierent vne mauuaise disposition, pour la sanie virulente et fetide yssant de l'os alteré, dont la mort s'en suit le plus souuent. »

[1] Ce chapitre est formé de la réunion des chapitres 4 et 5 de l'édition de 1564, mais avec des adjonctions et des retranchements que nous signalerons en leur lieu.

[1] Edition de 1561 : *pour donner yssuë à la sanie qui peut estre en la substance de l'os, ou entre le crane et dure mere.*

[2] Ce paragraphe a été intercalé ici en 1585.

separer l'os, qui sera alteré superficiellement[1].

℞. Pul. aloës, cretæ combust. pompholygos ana ʒ, ij.
Ireos Florentiæ, aristol. rotund. myrrh. cerus. ana ʒ. j.
Pul. ostreorum combustorum ʒ. ß.

Terantur subtilissimè, fiat puluis.

Icelle peut estre appliquée seule, ou auec miel rosat et vn peu d'eau de vie. Aussi on peut appliquer de ceste emplastre, qui a faculté d'aider Nature à extraire les os fracturés, et de nettoyer la sanie grosse et visqueuse des vlceres.

℞. Ceræ nouæ, resinæ pini, gummi ammoniaci et elemi ana ʒ. vj.
Terebenthinæ ℥. iiij.
Pulu. mast. myrrhæ ana ℥. ß.
Aristolochiæ rotundæ, ireos Florentiæ, aloës, opopanacis, euphorbij, ana ʒ. j.
Olei rosati quantum sufficit.

Fiat emplastrum secundum artem

L'euphorbe fait tomber les esquilles des os, comme dit Dioscoride liure 3. chapitre 8[2]. Aussi l'emplastre de betonica a pareille vertu[3].

Autre.

℞. Olei caryophyll. ℥. ß.
Camph. ʒ. ij.

Misceantur simul in mortario, et vtere.

Et si l'alteration ne peut estre ostée par les remedes susdits, on peut vser

[1] Les éditions de 1561 et 1564 ajoutaient : « *Comme ceste-cy escrite par Nicolas Massa.*

℞. Radicis ireos, aristolochiæ ana ʒ. i.
Centaurij, ʒ. ij.
Corticis pini ʒ. ß.

Misce, et pulucrisentur subtilissime : et en soit mis sur l'os alteré. »

Cette formule a été retranchée dès 1575; et il n'en est resté de traces que cette note marginale, où le mot *poudres* est mis au pluriel : *Poudres propres pour faire separer les os, appellées par Hippocrates catagmatiques.*

Dans l'édition de 1561, ces poudres étaient appelées *céphaliques*.

[2] Cette citation a été ajoutée en 1579.

[3] Ici finissait le chapitre 4 de l'édition de 1564. La formule suivante date de 1575; mais elle avait d'abord été mise en tête de toutes les formules de ce chapitre, et, en 1579, elle a été replacée ici.

Dans l'édition de 1552, Paré ne faisait pas même mention de ces poudres et médicaments catagmatiques, et il avait recours, sans nul délai, aux rugines ou autres instruments. Mais le texte de cette édition présente en cet endroit un long passage qui a été retranché en 1564, et qui cependant ne manque pas d'intérêt; le voici :

« Or ne suffit au chirurgien cognoistre la quantité de la carie, mais aussi la figure et grandeur, tant de la carie que des os carieux. Car quelquefois l'alteration est superficielle, aucunesfois profonde, et souuentefois tout l'os est trouué carieux et putrefié, soit en la teste, au thorax, costes, braz, doigtz, iambes ou autres parties, et selon icelles differences fault diuersifier la cure.

» Dauantage, il fault noter que souuent se peult faire corruption és os, sans la cognoissance et coniecture (que bien petite) du chirurgien mediocrement expert, pource que n'apparoissent aucuns signes assez manifestes au lieu d'icelle carie : comme sont tumeur, liuidité, noirceur au cuir, et grande douleur : toutefois faisant ouuerture (qui peult et doibt estre faicte par la seule suspicion, l'on trouue carie, asperitez et esquilles separees. Et au contraire, nous voyons le patient souuent estre en douleur intolerable : pareillement tumeur en la partie. Parquoy le chirurgien peult estre deceu, coniecturant y auoir carie : mais apres l'incision faicte, il trouue l'os en son integrité et consistence naturelle, en quoy il fault considerer les causes de la maladie : car i'ay veu le plus souuent és nodus et tophus de la maladie Neapolitaine, principalement au crasne, apres l'incision faicte, trouuer canité et perdition de la substance de l'os, iusques aux meninges du cerueau, sans y

de trépanes exfoliatiues, et autres rugines descrites aux playes de teste, lors que la carie est en vn grand os, et fort solide [1].

Mesme tu te pourras seruir de la trepane perforatiue, dont tu as le por-

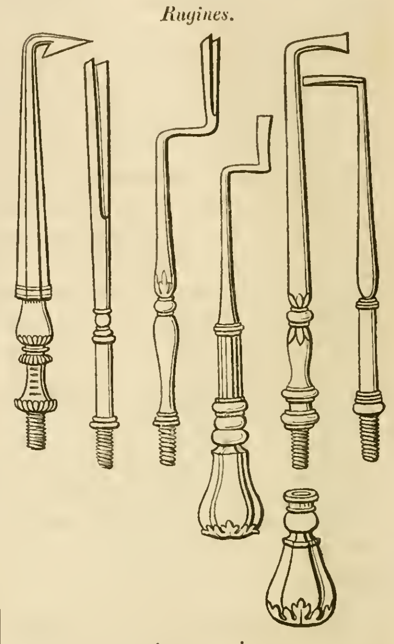
trouuer aucune esquille de l'os, qui est argument pour ceux qui afferment en icelle peste neapolitaine estre veues proprietez indicibles, et non subiectes à raison. Comme nous voyons que par sa pernicieuse malignité (ainsi que fouldre et tonnaire) corrompt plus tost les parties solides, et consume la substance des os, nonobstant que par leur siccité terrestre soient plus repugnantes à corruption et putrefaction que les parties carniformes : lesquelles on peut iuger estre plus disposées à putrefaction que les os, a cause de leur humidité et mollesse, par laquelle raison il se peult iuger, comme i'ay dict, qu'en icelle maladie y a malice occulte et non subiecte à raison d'aucuns vlceres sans autre cause externe. »

On remarquera que Paré dit ici avoir *vu* des pertes de substance aux os du crâne *sans esquille*, ce qui pour lui équivaut à dire sans carie. Il n'existe que quelques cas de ce genre dans la science ; Benivieni en avait vu un, que j'ai relaté dans mon Introduction ; et cependant Paré dit en avoir vu *le plus souuent* dans la vérole. C'est probablement parce qu'il se sera méfié plus tard de ce qu'il a cru voir qu'il a retranché ce passage.

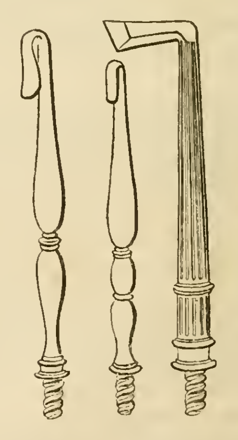
[1] Il est assez intéressant de suivre d'édition en édition le texte et la pratique de Paré à l'égard de la carie. Nous avons dit qu'en 1552 il procédait immédiatement à l'emploi des instruments ; ainsi, après le long passage cité dans la note précédente, il continuait ainsi :

« Mais pour retourner à nostre propos, est à considerer, si la corruption et carie est superficielle, qu'il fault ruginer et ratisser l'os, iusques à ce que l'on aura osté tout ce qui est carieux auec telz instrumentz desquelz as icy le pourtraict en plusieurs sortes, à fin que tu puisses choisir (selon qu'il te sera besoin) pour subuenir aux cas vrgentz. Et les pourras tous inserer l'vn apres l'autre, dedans la vis de ce manche, laquelle tu cognois assez par les extremitez desdictz instrumentz.

Rugines.



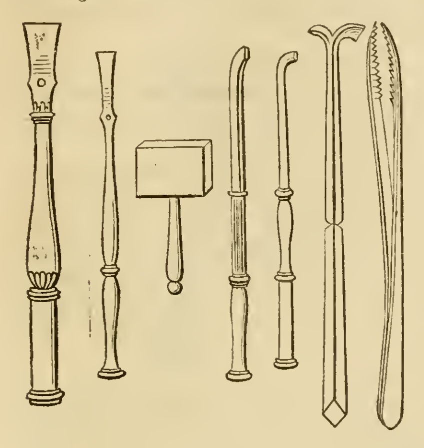
Autres rugines.



» D'auantage, si la carie est fort grande, profonde, et solide, comme se faict souuent par alteration de l'air exterieur : il fault couper les os corrompuz auec telz instrumentz que tu vois cy dessoubz, lesquelz feras entrer frappant d'vn maillet, qui sera

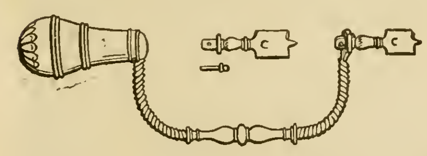
trait cy dessous, en pertuisant l'os carieux en plusieurs endroits de sa carie, et en profondant iusques à ce qu'il en sorte comme vne humidité san-

de plomb, pour paour d'estonner la partie : puis tu osteras les fragmentz et esquilles d'os auec petites pincettes que tu vois par ceste figure.



» Le signe pour cognoistre que l'on aura osté la carie, est qu'au dessoubz d'icelle l'os sera trouué solide, duquel aussi on voit sortir du sang naturel : mais si la corruption est encores plus profonde, necessité contrainct l'oster auec telle trepane que ceste qui s'ensuit.

Trepane exfoliatiue.



» Et là ou la trepane pour la grande corruption n'a lieu, les cauteres actuelz ou potentielz sont conueuables... »

Alors il passait à l'étude des cauteres, que nous retrouverons au chapitre suivant. Mais apres avoir parlé des cauteres et des médicaments à employer à la suite pour faire tomber l'escarre, il reprenait :

« Et si d'aduenture la vertu expultrice est veue tant sopite et negligente qu'elle oublie d'exfolier et expeller l'os carieux (comme elle doibt faire toutes choses à soy contraires), il sera besoin l'esmouuoir en pertuisant en plusieurs endroitz l'os carieux auec tel instrument nommé trepane perforatrice. »

(Et ici se trouvait placée la première figure de trépan qui se voit dans le texte du chapitre actuel, désigné toujours sous le même nom. Puis l'auteur continuait :)

« Par tel moyen l'on excitera et aydera grandement nature à separer et iecter l'os corrompu, mais que le chirurgien soit tant rationel et coniecturatif, comme il est requis, de ne pertuiser plus outre que le dict os est alteré. Le signe pour bien le cognoistre est (comme i'ay dict) que l'on voirra resuder vne humidité sanguinolente, venant de l'os sain, lequel Nature veult conseruer et garder de putrefaction. »

Venaient ensuite quelques remarques que nous retrouverons plus loin sur la manière d'extraire les esquilles; après quoi il disait un mot de la carie très étendue des os longs :

« Et là ou il aduiendroit que la carie, sphacele, ou corruption d'os serait telle, que la partie vint à mortification, en vn membre particulier, comme bras ou iambe : fauldroit de necessité amputer et extirper ledict membre corrompu, à cause que le mal est desesperé, comme nous dirons plus amplement. »

Et enfin il abordait la question de la carie et de l'amputation des doigts, par laquelle il finissait son Traité; mais comme j'ai rapporté ce dernier passage dans la première note de la page 457 du présent volume, il est inutile de le reproduire.

Dans le *Traité des playes de la teste* en 1561, d'abord toutes les figures de rugines étaient renvoyées à l'article *De scissure* qui, dans le texte actuel, forme le 4e chapitre du 8e livre; de même le trépan exfoliatif à l'article *De contusion*, qui fait aujourd'hui le 5e chapitre; et enfin les ciseaux et pinces à l'article *Des embarreures*, qui est notre 6e chapitre. (Voyez pages 10, 14 et 16 de ce

glante : et ce pour donner air et transpiration : et à fin aussi que la vertu des remedes puisse mieux consumer l'humidité superflue.

volume.) Mais la doctrine elle-même était présentée d'une façon différente :

« Et si l'alteration ne peut estre ostée par iceux remedes, faut venir aux cauteres, etc. »

Alors vient la comparaison des cautères actuels avec les potentiels, que nous retrouverons un peu plus loin. Puis voici tout ce qu'il accorde aux instruments perforants :

« D'auantage il y a encore autre ayde, outre lesdites cauteres, à faire separer les os, principalement lorsque la carie est profonde. C'est de les percer en diuers lieux en profondant iusques à ce qu'il en sorte vne humidité sanglante, qui se fera auec tel instrument nommé trepane perforatiue : à fin de donner transpiration : et ainsi que la vertu des remedes puisse mieux consumer l'humidité superflue. »

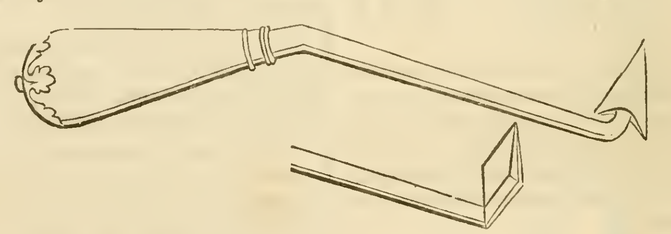
Et, au lieu d'un seul trépan, il donnait les deux figures qui se retrouvent encore dans le texte actuel.

Dans l'édition de 1564, le chapitre 5 commence d'abord à peu près comme le texte actuel :

« Et si l'alteration ne peut estre ostée par les remedes, on peut vser des instrumentz desquelz tu as icy les portraitz en plusieurs et diuerses façons. »

(Ici, sous le titre de *Rugines qui se peuuent inserer l'vne apres l'autre dedans leur manche*, se reproduisaient toutes les figures de rugines de l'édition de 1552; puis venaient les deux suivantes, empruntées au Traité *des playes de la teste* de 1561, et qui se retrouvent aussi dans le livre actuel des *Playes en particulier*, page 11 de ce volume.

« *Rugines d'autre façon que les precedentes, pour coupper d'auantage l'os.* »



« Tu pourras aussi vser de la trepane suiuante à mesme intention, de laquelle on vse principallement au crane pour separer la premiere table.

« *Trepane exfoliatiue, auecques vne petite cheuille pour la tenir dedans le manche.* »

(C'était la même figure qu'en 1552, après quoi il continuait ainsi) :

« Mesmes tu pourras seruir de la trepane perforatiue, dont tu as le pourtraict cy dessous, en pertuisant l'os carieux en plusieurs endroicts de sa carie, et en profondant iusqu'à ce qu'en sorte vne humidité sanglante, et ce pour donner air et transpiration : à fin aussi que la vertu des remedes puisse mieux consumer l'humidité superflue. »

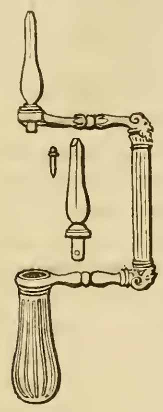
Ici venait la figure du trépan perforatif avec le même titre que dans le texte actuel, suivie de celle du trépan quadrangulaire et sexangulaire ; puis le dernier paragraphe relatif aux ciseaux, maillets et pinces, en reproduisant les figures de l'édition de 1552, puis quelques mots sur la carie des doigts que j'ai reproduits dans la note de la p. 457 de ce volume, à laquelle je renverrai conséquemment le lecteur ; et enfin le chapitre finissait comme le chapitre actuel, sauf le dernier mot :

« Le signe pour cognoistre que l'on aura osté la carie, est quand au-dessus d'icelle l'os sera trouué plus solide, et quand aussi on verra sortir du sang *naturel*. »

Ce mot *naturel* n'a été effacé qu'à la quatrième édition en 1585. La première édition des OEuvres complètes offrait déjà ce chapitre arrangé comme il l'est ici, à l'excep-

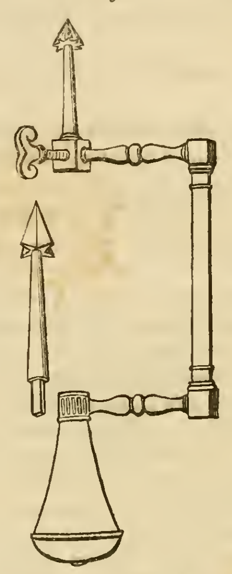
Les os se troüent, raclent, liment, scient, coupent, et bruslent.

Trepane perforatiue auec deux pointes en triangle, et la petite cheuille pour luy seruir à l'emmancher.



Autre trepane à ceste intention : mais faisant plus grande ouuerture, propre pour les gros os grandement carieux : de laquelle les pointes sont quadrangulaires ou sexangulaires, comme tu peux voir par ceste figure subsequente.

Trepane dont les pointes sont quadrangulaires et sexangulaires.



D'auantage, si la carie est fort profonde, et l'os est solide (comme se fait souuent par alteration de l'air exterieur) alors il faut couper les os corrompus auecques les instrumens descrits aux playes de teste, desquels tu osteras la corruption, frappant d'vn maillet dessus, lequel doit estre de plomb, à fin de moins estonner la partie : puis tu osteras les fragmens et esquilles auec petites pincettes.

Le signe pour connoistre que l'on

tion de ces mots au premier paragraphe, *lorsque la carie est en vn grand os fort et solide*, qui ont été ajoutés en 1579, et cette petite phrase isolée: *Les os se troüent, raclent*, etc., qui a été intercalée seulement en 1585. En résumé, on voit qu'en 1552 Paré débutait par ruginer, et trepaner et qu'il réservait les cautères pour les cas de carie trop profonde. En 1561, mais à la vérité pour la carie spéciale des os du crâne, il s'en tenait aux cautères, soit actuels, soit potentiels, réservant uniquement le trepan perforatif pour aider l'action des cautères, et dans le cas où la carie était profonde. Et enfin en 1564 et depuis, il commençait par l'emploi des médicaments, pour passer plus tard, le cas échéant, à l'usage des rugines et du trépan, et plus tard encore à l'extrême ressource des cautères. Notez encore que pour la carie spéciale des os du crane, dès 1575 il conseillait ou les cautères, ou les médicaments, et dans la carie étendue, les rugines. Voyez ci-devant, page 65.

Mais ce qui est surtout à remarquer, c'est la persistance de l'auteur à conserver le précepte de perforer l'os en divers endroits, dans la carie profonde, *pour donner air et transpiration*, et aussi pour aider la vertu des remèdes. C'est là encore une de ces doctrines attribuées à Belloste, et qu'il faut restituer à Paré, comme nous avons déjà fait pour la suppression des tentes. Voyez t. 1er, page 435.

aura osté la carie, est quand au dessus d'icelle l'os sera trouué plus solide, et quand aussi on verra sortir du sang.

CHAPITRE XXXIII.

DES CAVTERES ACTVELS ET POTENTIELS[1].

Et si ces instrumens predits n'auoient lieu, à cause de la trop grande corruption, il conuiendroit vser de cauteres actuels ou potentiels : entre lesquels ie prise plus les actuels[2] : parce que leur action est plus soudaine et plus seure, et ne bruslent qu'où ils touchent, sans offenser les parties proches. Ioint qu'ils sont ennemis de toute pourriture, parce qu'ils consomment et desseichent l'humidité estrange, imbue en la substance des os, et corrigent l'intemperature froide et humide : ce que ne peuuent faire les potentiels. Toutesfois nous sommes souuent contraints d'vser d'iceux, pource que les malades abhorrent le fer ardent, pour leur delicatesse effeminée, et aussi pour la coüardise et timidité des chirurgiens. Or l'action des potentiels est tardiue, et ne brusle pas seulement l'endroit où ils sont appliqués : mais aussi pendant qu'ils sont eschauffés par la chaleur naturelle de la partie, ils agissent et impriment leur qualité ignée tout doucement, et plus loin : et aux corps cacochymes, quelquesfois causent inflammation, gangrene et mortification. Ce que i'ay veu à mon grand regret : toutesfois nous sommes souuent contraints d'en vser, pource que les patiens abhorrent souuentesfois le fer ardent.

Les potentiels sont comme eau forte, eau de vitriol, huile feruente, soulphre fondu et boüillant, et autres semblables. En l'application desquels est requise au chirurgien grande discretion et habileté : car il y a danger que par faute d'industrie

[1] Le fond de ce chapitre, et même en partie la forme, se retrouvent déjà dans les éditions de 1552, 1561, 1564; et en conséquence nous n'aurons guère qu'à noter les additions successives qu'a éprouvées le texte primitif.

[2] L'édition de 1552 commence à peu près de même, mais elle n'ajoute que peu de lignes pour rendre les mêmes idées qui comprennent le reste de ce paragraphe.

« ... *entre lesquelz ie prise plus les actuelz*, pource qu'en roborant ilz absument et deseichent les superfluitez imbibées en la substance de l'os (qui sont cause materielle de carie), ce que ne peuuent faire si seurement les potentielz. Toutefois sommes souuent contrainctz vser d'iceux, parceque les patientz abhorrent le fer ardant. »

L'édition de 1561 dit la même chose avec une autre forme de rédaction ; mais cependant, trois pages plus loin, elle ajoute ces quelques lignes qui ne se trouvent pas dans les éditions suivantes :

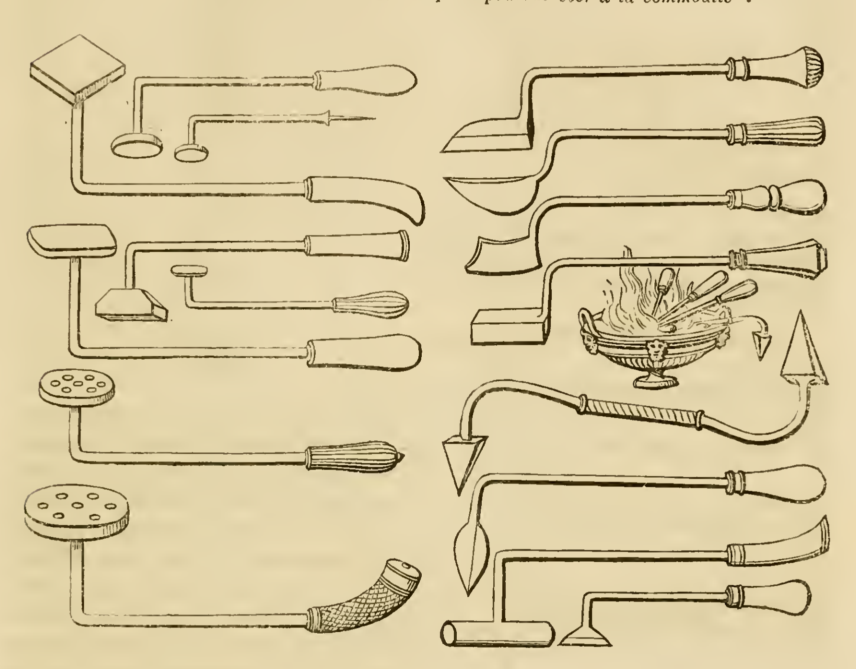
« Le cautere actuel est plus commode que le potentiel, à cause qu'il opere plus promptement, et qu'il ne communique sa vehemence aux parties proches. Aussi n'est cause de si grande douleur, et par consequent ne fait telle attraction d'humeur que le potentiel. Pareillement corrobore la partie, en consumant les humeurs et malice d'iceux, et ayde à faire la séparation de l'os corrompu. »

Celle de 1564 reprend presque absolument la rédaction de 1552, et les éditions complétes de 1575 et 1579 n'y ajoutent rien. C'est en 1585 que Paré remania le premier paragraphe, comme on le lit ici; je noterai seulement que dans l'édition de cette date on lit : *Ioinct qu'ils sont aduenus de toute pourriture;* étrange faute d'impression qui a été corrigée dans l'édition de 1598.

et dexterité, il touche d'iceux quelque partie de la chair saine : qui seroit cause d'exciter grandes douleurs et inflammation, chose grandement à craindre.

Quant aux actuels, ils sont faits en tant de sortes, que le recit en seroit trop long pour la diuersité des formes, qui ne peut estre limitée, et encore moins escrite, à cause qu'il les faut diuersifier selon la grandeur du mal, et figure des os carieux. Toutesfois ie proposeray icy quelques portraits de ceux qui sont maintenant plus vsités pour lesdites caries : desquels aucuns sont cultellaires, les autres ponctuels, les autres oliuaires, et d'autre figure [1].

Diuersités des cauteres actuels, desquels pourras vser à ta commodité [2].

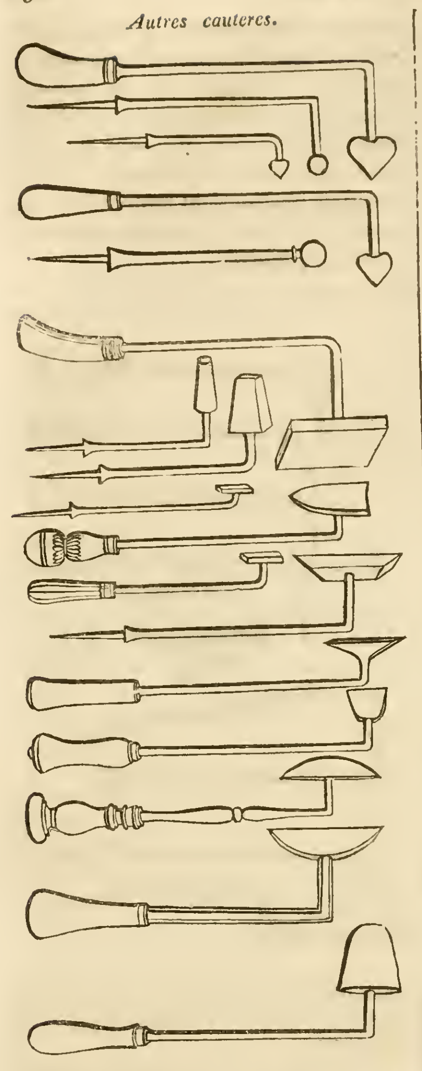


[1] Ce paragraphe et le précédent sont les mêmes, à quelques mots près, dans toutes les éditions.

[2] Le nombre des figures de cautères représentées sous ce titre, a varié. Ainsi, en 1552, sous ce titre : *Cauteres actuelz, cultellaires, ponctuelz et oliuaires,* on voyait en premiere ligne les huit cauteres qui sont groupés autour du réchaud, et cinq autres qui précèdent les quatre derniers. Toutes les autres figures avaient cependant été gravées, et se trouvaient dans l'ouvrage même, mais à une autre place, et comme devant servir à arrêter l'hémorrhagie après les amputations. J'ai transcrit le curieux article où elles se trouvent dans la longue note de la page 227 de ce volume.

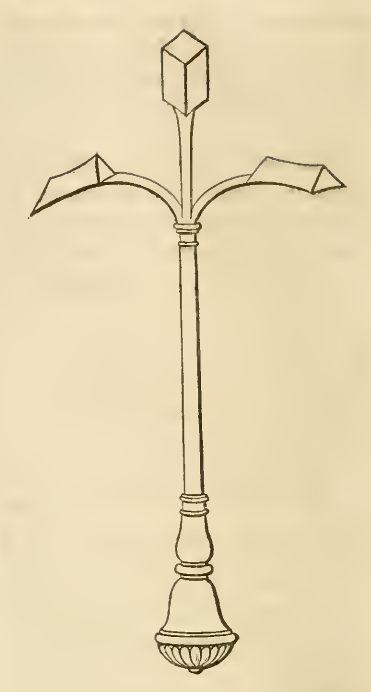
Dans l'édition de 1561, ces figures furent changées. Ainsi on voyait d'abord les cautères avec canules, que nous retrouverons à la fin du chapitre ; puis les six premiers du groupe actuel, suivis des huit autres au centre desquels se voit le réchaud. Enfin, en 1564, ils furent tous réunis, bien que dans un ordre un peu différent ; et dès la première édition complète, ils ont été disposés dans l'ordre où on les voit aujourd'hui.

Autres cauteres.



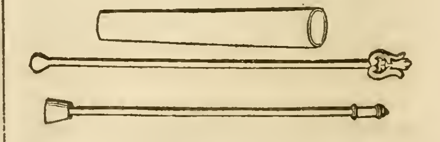
Cestuy suiuant est propre aux nodus de la verolle qui sont au crane, lors qu'on veut emporter la chair qui couure l'os : pour ceste cause est fait caue et tranchant, de figure triangulaire et quandrangulaire, et separé en trois pour en vser à ta commodité [1].

[1] Ce paragraphe et la figure qui le suit ont été ajoutés en cet endroit en 1564.



Ceux qui s'ensuiuent auront lieu si l'os carieux est profond, en sorte qu'on n'y puisse toucher sans brusler les bords et léures de l'vlcere, qui ne se fait sans grande douleur : pource est-il plus seur et doux vser de cannule de fer, par laquelle l'on fera passer le cautere actuel iusques sus la carie, en la façon qui s'ensuit, sans que la chair sente notable action de feu [1].

Cauteres actuels auec canules.



[1] Ce paragraphe, avec les figures qui le suivent, se trouvait déjà dans l'édition de 1552, et a été conservé dans toutes, sauf celle de 1561, qui a donné les figures sans le texte.

CHAPITRE XXXIV.

DV MAL QVI ADVIENT DES CAVTERES ACTVELS INDEVÈMENT APPLIQVÉS, ET QVELS REMEDES IL FAVT METTRE APRES L'VSAGE D'ICEVX [1].

Il te faut icy noter que si lesdits cauteres sont mal appliqués, c'est à dire trop souuent, ou qu'ils soient laissés trop long temps sur l'os, il s'en ensuit grand inconuenient : car par leur excessiue chaleur et seicheresse, non seulement est consumée l'humidité superflue de l'os carieux : mais aussi l'humeur substantifique, qui doit faire separation de la carie, et induire chair et couuerture entre l'os carié et le sain qui demeure dessous [2]. Parquoy l'application desdits cauteres se fera tant que le chirurgien verra estre necessaire, et selon que la carie sera grande et profonde, les tenant dessus, jusques à ce que l'on verra sortir quelque sanie aucunement spumeuse par les porosités de l'os carieux. Ce faisant, on aidera à nature à exfolier, separer, et ietter hors l'os corrompu.

Je te veux bien icy aduertir de ce que tu dois obseruer soigneusement en cauterisant les caries des os, nommément si elles sont profondes, comme en la cuisse, et autres parties fort charnues. C'est qu'auant l'apposition d'iceux, il te faut bien couurir les parties d'entour de la playe ou vlcere : pource que le sang ou humeur contenu en la playe, auquel on donne chemin, estant eschauffé par le feu sortant hors, fait autant d'impression de brusleure sur la chair, que feroit de l'huile boüillante [1].

Apres la cauterisation, on doit pour separer les os, et faire choir les squames, y appliquer deux ou trois fois de notre huile, cy deuant nommée *Oleum catellorum*, feruente. Et combien qu'elle y soit propre, ie n'approuue qu'on en applique souuent : pource que de sa substance oleagineuse, subtile et humide, elle pourroit derechef offenser l'os sain, qui est sous l'os carieux. Or l'os est plus sec que nulle autre partie de nostre corps : parquoy les medicamens cras, onctueux et humides luy sont contraires. D'auantage par mesme raison la chair qui est prochaine

[1] Ce chapitre est formé par la réunion des chapitres 7 et 8 de l'édition de 1564.

[2] Toutes les éditions portent *dessus*, ce qui me paraît une pure faute d'impression.

[1] Ici finit le chapitre 7 de l'édition de 1564. La matière dont il traite n'est pas même touchée en 1552 ; mais en 1561 déjà Paré s'en était occupé dans le passage suivant :

« Et te faut aussi bien noter que, s'ils sont indeuëment appliquez, c'est à dire trop frequentement, ou qu'ils fussent laissez trop longuement sur l'os, par leur trop grande chaleur et siccité, seroit non seulement consumoe l'humidité superflue de la carie, mais aussi l'humeur substantifique qui doit faire separation de la carie, et produire chair et couuerture entre l'os carié et le sain. Parquoy l'application d'iceux se fera selon que la carie sera grande et profonde : et seront tenuz sur l'os, iusques à ce qu'on verra sortir quelque sanie (aucunement spumeuse) par les porositez de l'os carieux. Ce faisant aydent à nature à exfolier, separer et ietter hors l'os corrompu. » — Fol. ccj, verso.

On voit que c'est à très peu près le premier paragraphe de ce chapitre ; et j'ai bien voulu donner cet exemple de ce que j'entends par un simple changement de rédaction.

des os, d'autant qu'elle est de nature plus seiche et approchante de la temperature desdits os, requiert aussi medicamens plus secs : au contraire, d'autant qu'elle en est loin, desire medicamens moins desiccatifs. Parce il conuient vser de ladite huile auec discretion[1].

Mais quelquesfois aussi faudra esbranler doucement les os, pour aider nature à les separer, sans les tirer et arracher par violence, si on ne les voit esleués en haut, et ne tenir quasi point. Et si le chirurgien est indiscret iusques à tirer l'os carié, deuant que nature ait fait couuerture sur celuy qui est sain, il sera cause qu'il se fera nouuelle alteration. Pource le chirurgien doit bien noter ce passage, lequel n'est de petite consequence[2].

Outre-plus, quand nature aura ietté et exfolié l'os carieux, il se faut bien garder d'appliquer dessus quelques medicamens corrosifs de peur de consumer la chair que nature aura produite dessus[1] : laquelle estant nouuellement engendrée, est molle comme fromage[2] nouuellement coagulé, à cause qu'il n'y a gueres que le sang y est concret et pris : pourtant se faut donner garde de la consumer par medicamens acres. Car auec le temps elle s'endurcit, et se forme en maniere de petits grains de grenade, en laquelle on voit la sanie rougeastre, polie, egale, glutineuse, non fetide, et puis blanche. Ce fait, seront dessus appliquées des poudres capitales de faculté dessiccatiue, sans aucune mordication, comme celles de racine d'ireos de Florence, d'aloës laué, et mastic, myrrhe, farine d'orge, et semblables : et conduire la playe à cicatrice, diuersifiant les remedes comme le mal le requiert[3].

Les esquilles des os vallent mieux qu'elles tombent par Nature que par medicamens, ou par instrumens qui les separent : car les choses qui sont tirées par vne force subite, laissent des sinuosités semblables aux fistules. Or les os se separent par le moyen d'vne carnosité qui croist dessous : puis on doit mettre vn medicament desiccatif et astringent sans erosion, de peur de consommer la chair nouuellement engendrée, laquelle

[1] Ce paragraphe se retrouve en entier dans l'édition de 1552; l'auteur y ajoutait même quelque chose :

« *Donc fault vser de ladicte huile pour bonne discretion*, et qu'elle soit plus chaulde que tiede : consideré que l'on opere sur l'os, lequel est dur et insensible. Es autres parties ne la faudroit appliquer si chaulde. »

L'édition de 1561 ne contenait rien qui concernât l'emploi de cette huile; mais, en 1564, le paragraphe fut rétabli comme on le lit dans le texte actuel, avec suppression du passage reproduit dans cette note.

[2] Ce paragraphe n'existe pas dans l'édition de 1552; il a été écrit en 1561, et alors il finissait ainsi :

« *Et doit le chirurgien bien noter ce passage, lequel n'est de petite consequence*, non seulement au Crane, mais semblablement à tous les os des autres parties de nostre corps. » — Fol. cciij, recto.

[1] Les éditions de 1551 et 1564 portaient ici *dessous*, ce qui s'entendrait sans doute *dessous les medicamens*, ou *dessous l'exfoliation*; les suivantes ont corrigé *dessus*.

[2] Toutes les éditions complètes du temps de l'auteur écrivent *formage*, quelques unes des postérieures *fourmage;* l'orthographe que j'ai suivie se trouve dans les premières éditions partielles de 1561 et 1564.

[3] Ici se terminait le chapitre actuel dans l'édition de 1575, et le chapitre 8 du livre *Des caries* en 1564. Le paragraphe suivant ne date que de 1579, tandis que celui qui

est molle, à cause qu'il n'y a gueres que le sang est concreé, pource qu'il est fait comme le fromage nouuellement figé et coagulé. Pareillement les membranes suppurées et pourries ne doiuent estre tirées par force, d'autant qu'elles sont attachées aux parties saines : et les tirant et arrachant par force, ou qu'on y applique des medicamens acres et corrosifs, on induit douleur et inflammation, et quelquesfois conuulsion et autres pernicieux accidens : parquoy faut laisser faire à Nature, qui les iettera et les separera auec le temps. Car le vif chasse tousiours le mort.

CHAPITRE XXXV.

DE LA POTION VVLNERAIRE [1].

Or si l'alteration de l'os et consoli-

précède se lisait déjà dans le traité *Des playes de la teste* en 1561.

L'édition de 1552 traitait ce sujet d'une manière un peu différente ; en voici le texte :

« Apres les cheutes et exfoliations des os alterez, fault vser de tel mondificatif:

℞. Farinæ lupinorum et orobiorum ana ℥. ij.
Succi apij, absinthij, marrubij ana quantum sufficit.
Mellis ℥. iij.
Coquantur lento igne : adde in fine :
Pulueris aloës, myrrhæ, aristolochiæ rotundæ, ana ℥. ß.
Fiat mundificatiuum vt decet.

» Apres la mondification faut regenerer chair auec tel remede, lequel a faculté de regenerer chair et extraire les esquilles demeurées, si aucunes en y a.

℞. Radic. panacis et capparis ana ℥. vnam.
Aristolochiæ rotundæ, mannæ, thuris ana ℥. semiss.
Fiat ex omnibus puluis tenuissimus.

» D'icelle pouldre on peult vser par soy, ou auec miel rosat.

» *Autre pour mesme intention.*

℞. Pulueris radic. satyrij, ireos florent. farinæ orobij et lup. ana 3. ij.
Myrrhæ, aristolochiæ rotundæ ana ℈. ß.
Sanguinis draconis veri ℈. j.
Misce, fiat ex omnibus puluis subtilissimus.

» Ceste pouldre peult estre appliquée par soy, ou auec miel rosat, comme dessus. Et si d'aduenture la vertu expultrice est veue tant topite et negligente qu'elle oublie d'exfolier et expeller l'os carieux, etc. »

Ici se plaçait l'indication du trépan perforatif à la manière de Belloste ; ce passage a été reproduit dans la note ci-devant, p. 585. Après quoi l'auteur reprend :

« Semblablement icy fault noter ce qui a esté dict à l'extraction des esquilles d'os, c'est que iamais (non plus qu'icelles) on ne doit extraire par violence les escailles d'os, mais il est besoin d'attendre que Nature commence d'exfolier et ietter l'os alteré, regenerant chair sur le sain, pour le munir et defendre, tant de medicamentz aucune fois indeuement appliquez que de l'iniure de l'air exterieur, qui est totallement contraire aux os nudz, comme a esté dict. Pour ceste cause, fault euiter la temeraire application des medicamentz chauldz et acres, apres que nature aura exfolié et iecté l'os carieux, de paour qu'ilz n'absument la chair regenerée pour la munition de l'os et instauration de la perdue, principalement si on voit qu'elle soit bonne, sçauoir est qu'elle ne soit trop molle, spongieuse ou (comme dict le vulgaire des chirurgiens) baueuse, mais au contraire qu'elle apparoisse solide, et en forme de petitz grains de grenade, qui est quand il fault ayder Nature, la conduisant à cicatrisation. » — Fol. 41 et suiv.

C'est donc en 1561 que Paré a modifié sa doctrine et sa rédaction à la fois : et à la suite du paragraphe conservé dans le texte actuel, il ajoutait pour les os du crâne l'indication du temps qu'ils mettent à s'exfolier ; indication qu'il a eu soin de reproduire dans son chapitre 22 du livre *Des playes en particulier*, ci-devant, page 65.

[1] Ce chapitre, tel qu'on le lit ici, et sauf

dation des playes sont repugnans aux remedes susdits, faut ordonner au patient potion vulneraire. Ce que i'ay souuentesfois fait, auec heureuse issue, pource que Nature fait choses admirables aidée par telle potion. Car nous voyons souuent aduenir que les playes et vlceres, qui de leurs premiers commencemens sembloient estre des plus legeres, deuiennent auec le temps si rebelles, qu'il n'est possible, quelque diligence et industrie qu'on y employe, les amener à raison et consolidation par les remedes ordinaires : soit à cause de leur malignité et cacoëthie, soit à raison qu'iceux remedes communs et ordinaires sont repugnans à l'alteration et consolidation desdites playes, vlceres, et fistules. Parquoy les anciens en tel cas ont inuenté et ordonné certaines potions, qui à ceste occasion ont esté appellées vulneraires, à raison de leurs merueilleux effets pour la guarison des playes, vlceres et

quelques petites additions, ne date que de l'édition de 1579; mais déjà il en existait un du même titre en 1575 et en 1564, copiés tous deux sur l'édition de 1561. Je noterai même à cet égard que le texte de 1575 est absolument le même que celui de 1561; tandis que l'édition intermédiaire offre de légères différences. Voici ce texte primitif :

« Or si l'alteration de l'os et consolidation des playes sont repugnants aux remedes susdits, faut ordonner au patient potion vulneraire. Ce que i'ay souuentes fois fait auec heureuse yssuë pour ce que Nature fait choses admirables aydee par telle potion, non seulement aux playes de teste, mais aussi de toutes les parties de nostre corps. Ceste potion est telle :

℞. Saniculæ, buglæ, pilosellæ, pimpinellæ, caryophyllatæ, herbæ carpentarii, dentis leonis, summitatum rubi, consolidæ majoris et minimæ quinqueneruiæ, betonicæ, summitatum cannabis, agrimoniæ, verbenæ, osmondæ regalis, rubæ majoris, calitrichi, linguæ auis terrestris, fragariæ, buglossæ, gentianæ, herniæ, omnium capil. recentium, scordij veri, nepitæ, pentaphyllon, tanaceti, herbæ Roberti ana m. ß.
Vuarum passarum mundatarum, glycyrrhizæ rasæ, seminis hyperici et cardui benedicti ana ℥. i.
Trium florum cordialium p. iiij.

Coquantur completè in aquâ communi : postea in fine adde vini albi et mellis rosati, cinamomi quantum sufficit : fiat decoctio :

» Laquelle on passera par la chausse d'Hippocras, et en sera donné vne once et demie ou deux au patient au matin, deux heures deuant manger.

(L'édition de 1575 dit *trois ou quatre onces*.)

» Et noteras icy que, si l'on ne trouuoit toutes les susdites herbes, que l'on se contente d'vne partie.

» Aussi te puis asseurer que i'ay veu par experience merueilleux effects de telle potion pour les vieilles vlceres cacoethes et fistules : ce qui se peut aussi prouuer par raison : car tout ainsi que nous sommes nourriz des alimentz que nous prenons, s'ils sont bons, nostre corps et noz esprits s'en trouuent bien : au contraire, s'ils sont mauuais nous trouuons mal. Or, s'il est ainsi que celuy qui a vne vlcere ou fistule, ou passion arthritique, subit qu'il fait quelque desordre, specialement à son manger et boire, comme s'il mange viandes fort salees, espices, ou aulx et oignons, vin fort et sans eau, et autres choses contraires, subit, ou tost apres, sentira douleur et inflammation en ses articles ou à son vlcere, et pareillement mutation de sanie en icelle. Dont ie conclus, que tant ainsi que donnerez icelle potion vulneraire (laquelle a faculté, puissance et vertu de purifier la masse sanguinaire, tant par vrines, sueurs que *per halitum*) aidera aussi à la cure desdites vlceres et fistules : ce qui est cogneu par l'experience quotidiane. »

fistules desesperées. Car telles potions, bien qu'elles ne vuident les humeurs par le bas, si sont elles conuenables à nettoyer les playes et vlceres de toutes les humeurs superflues, à purifier le sang de toutes les impuritês, à recoler les os brisés, et guarir les nerfs : brief à aider Nature en telle façon, qu'en peu de temps les playes soyent incarnées et cicatrisées, mesme quelquesfois sans appliquer autre remede. Ce consideré, il m'a semblé bon d'en dire quelque chose, d'autant principalement que leur vsage ayant esté approuué anciennement, est pour le iourd'huy presque du tout aneanti et negligé par les Medecins et Chirurgiens, chose grandement dommageable au public. Car si la guarison de telles playes et vlceres inueterées est la detersion et regeneration de la substance perdue, quelles choses le pourroient mieux faire que celles par la vertu miraculeuse desquelles le sang humain est tellement mondifié, que d'iceluy, comme de matiere competente et bien disposée, la chair et substance perdue est promptement reparée, et la partie rendue en sa premiere vnion? Que si les vlceres fistuleux, les chancres vlcerés, les passions arthritiques, et autres semblables maladies, par vsage de viandes salées, espicées, acres et subtiles, comme d'aulx, d'oignons, moustarde, bref par quelconques excés en boire et manger, s'aigrissent et enflamment, pourquoy par viandes et medicamens contraires ne se pourront-ils amener à quelque raison?

Or à fin que les ieunes chirurgiens se puissent aider de tel remede, ie me delibere presentement d'en descouurir et desployer le thresor : dont les simples et ingrediens de telles compositions sont :

La scabieuse,
Le senicle,
Le bugle,
La pilozelle,
La pimpinelle,
La garence,
La tenaisie,
Les sommités de chanure,
Les sommités de ronces,
Le ciclamen,
Les consoldes grande et petite[1],
La verueine,
La serpentaire,
L'armoyse,
La peruenche,
La centaurée,
L'herbe dite langue de serpent,
La betoine,
Le petum ou Nicotiane,
Vlmaria,
Tussilago,
Dens Leonis,
Vuæ passæ[2],
L'aristolochie,
La veronique,
L'aigremoine,
Les capillaires,
L'herbe Robert,
Le pied de coulon,
Le plantain,
L'herbe dite langue de chien,
Le caryophyllate,
La charpentiere,
L'osmonde royale,
La toute-bonne,
La gentiane,
L'herbe au Turc,
Le chou rouge,
Le scordium,
L'herbe à chat[3],
Le pentaphyllon,
Le mille-pertuis,
Le chardon-benist,
Les trois fleurs cordiales,
Le soucy,
Fenoil,
Le macis.

De tous ces simples, le chirurgien choisira ceux que bon luy semblera estre propres aux parties vlcerées, comme auons dit au Traité *des Vlceres particulieres*, et selon la saison et le

[1] Tel est le texte de la cinquième édition; mais la seconde et la quatrième portent : *Les consoldes grande et moyenne.*

[2] Les cinq ingrédients qui précèdent ne se trouvent pas dans la formule de 1579; ils ont été ajoutés en 1585; et le dernier, *Vuæ passæ*, a été retranché dans les éditions posthumes.

[3] L'édition de 1579, après *les trois fleurs cordiales*, énumère *les capillaires* déjà cités, *les chancres de riuiere, les escreuices, le masis*, et *le boliarmene*. Celle de 1585 retranche ce dernier, et ajoute *le soucy* et *fenoil*; et enfin nous donnons ici le texte de la première édition posthume.

temps, selon le temperament du patient, et selon l'espece et proprieté de la maladie. Ie puis asseurer les potions qui seront faites des jus ou decoctions d'icelles, soit en vin blanc simple ou vin miellé, estre par l'experience que i'en ay par plusieurs fois faite, tres-vtiles à purifier et mondifier le sang, et nettoyer les vlceres sanieuses et virulentes, et dysenteriques, à prohiber la pourriture, et dissiper les humeurs superflus, à exfolier les os à dissoudre le sang des meurtrisseures et contusions, chasser tous corps estranges, et faire autres merueilleux effets au corps humain. Parquoy de crainte que le ieune chirurgien ne se perde en si grand iardin d'herbes dessusdites, i'en presenteray deux exemples, à l'imitation desquels il pourra dresser toutes ses autres potions vulneraires[1].

Prenez bugle, petum ou nicotiane, tussilago, vlmaria, dicte royne des prez, senicle, aigremoine, de trois sortes de plantain, des consoldes, prunella, verueine, armoise, dent de Lyon, caryophyllata, racines ou sommités de ronces, de chacun demy poignée :
Herbe Robert, aluine blanche ou Romaine, fenoil verd, choux rouge, de chacun vne poignée.

Le tout sera mondé et laué, puis mis en vn pot neuf et plombé, en huit liures de vin blanc, et demie liure de miel crud, puis le tout boüillira *in balneo Mariæ:* et ne doiuent lesdites herbes y estre plus d'vne heure et demie, de peur que leur vertu ne se dissipe, et soit rendue de mauuais goust. Puis sera passée, coulée, et mise en petite bouteille bien bouschée : de laquelle potion le malade prendra trois onces pour chaque prise au matin, trois heures auant le repas. Les susdites decoctions peuuent estre aromatisées de canelle, pour donner meilleur goust au malade.

Autre.

♃. Saniculæ, buglæ, scabiosæ, betonicæ, scordij et nepitæ ana m. ß.
Vuarum mundatar. sem. hyperici, et cardui benedicti ana ℥. j.
Trium florum cordialium ana p. ij.
Coquantur completè in ℔. viij. aquæ communis, postea in fine adde :
Vini albi ℔. ij.
Mellis Narbonensis ℔. j.
Fiat decoctio lento igne, vel in balneo Mariæ : passetur per manicam Hippocratis, addendo cinnamomi ℥. ß.
Detur manè tribus horis ante prandium ad ℥. iij.

Mesme de telle liqueur on peut vser és iniections és fistules, et en lauer les vlceres, et mettre desdites herbes dans les potages des malades, de tant que le suc d'icelles peut estre dit medicament alimenteux[1]. Et puis asseurer auoir fait choses merueilleuses par long vsage desdites potions, és fistules de la poitrine et ventre inferieur, et autres parties, où les autres remedes ordinaires n'auoient sceu obtenir la parfaite guarison : ayant tousiours eu esgard, suiuant le bon vieillard Guidon, de n'en vser au commencement és playes recentes, à cause que telles herbes sont chaudes et aperitiues, et partant eschauffent et subtilient le sang, le faisant fluer en la partie blessée. Parquoy apres que la suppuration sera faite,

[1] Dans l'édition de 1579, l'auteur dit seulement : *I'en presenteray vn exemple* ; et cette première formule manque. Elle a été ajoutée en 1585.

[1] Ce membre de phrase : *Et puis asseurer*, etc., jusqu'aux mots : *ayant tousiours eu esgard*, se lit pour la première fois dans l'édition de 1585.

et qu'il ne reste plus qu'à deterger et incarner, et l'inflammation passée, il sera tres-vtile et expedient d'en vser[1].

CHAPITRE XXXVI.

DES DARTRES OV SCISSVRES SERPIGINEVSES [2].

Reste maintenant à traiter des scissures ou creuasses, lesquelles suruiennent le plus souuent apres la curation de la verolle. Le lieu qu'elles occupent le plus souuent, sont les palmes des mains, et plantes des pieds. Elles sont causées d'humeur pituiteux salé, ou de cholere rendue aduste par l'intemperie chaude de la masse sanguinaire, ou de quelque reliquat et portion du ferment de ce virus, lequel est enuoyé ausdites parties. Or quant à leur curation, elle est difficile, principalement quand elles sont inueterées, à cause que les parties se sont habituées à receuoir tel humeur : si elles sont recentes, elles seront moins difficiles à guarir. Les recentes sont conneuës par vne rougeur accompagnée d'vn grand prurit, et le cuir est plus gros, espais, et aride que de coustume : celles qui sont inueterées, outre les signes predits, il y a des duretés squameuses et furfureuses, de sorte qu'en les frottant rudement, on en voit sortir des escailles en maniere de farine de son.

Quant à la curation, pour les choses vniuerselles il faut auoir esgard au vice du foye, ordonnant le regime, purgations, bains, ventouses, cornets[1]. Et quant aux topiques, si elles sont recentes, on vsera d'eau desiccatiue, et de ténue substance, comme ceste-cy :

♃. Aquæ rosar. pariet. ana. ℥. j.
Aquæ alum. ℥. ij.
Chalcitis ʒ. ij.
Aluminis ʒ. iij.
Pul. sublimati ℈. iiij.

Fiat lenta et minima ebullitio in balneo Mariæ.

On augmentera la force de ceste eau par le sublimé, ou sera diminuée selon qu'il sera necessaire.

♃. Olei de tartar. ℥. ij.
Sapo communis ℥. iiij,

Misce et fiat vnguentum ad vsum.

[1] A la fin du chapitre consacré à *la potion vulneraire*, dans le livre *Des caries*, de 1564, il y avait un dixième et dernier chapitre intitulé : *La superficie de l'os ne tombe seulement, ains tout l'os.* Il était emprunté, comme le précédent, au traité *Des playes de la teste* de 1561 ; et, ayant bien plutôt rapport aux plaies de tête qu'aux caries, il a été conservé dans l'histoire de ces plaies, au chapitre 22 du livre 8. Voyez ci-devant page 66, le paragraphe qui commence ainsi : *Or quelquesfois*, etc., suivi de l'observation du laquais de M. de Goulaines : le texte y est le même que dans l'édition de 1561 ; mais dans celle de 1564 il finissait ainsi :

« *Pour ceste cause, feis faire audit laquais vn bonnet de cuir bouilly, pour resister aux iniures externes, qu'il porta iusques à ce que la cicatrice fut bien solide*, et la partie fortifiee de quelque porus ou cal fait par la prouidence de nature, chose digne de grande admiration : qui te seruira de conclusion pour le discours des caries. »

[2] Ce chapitre a paru en 1575, comme complément de l'histoire de la vérole empruntée à Thierry de Héry ; et en effet il est presque entièrement extrait d'un article de Thierry qui porte le même titre, ouv. cité, p. 235.

[1] Thierry ajoutait ici : *selon l'ordonnance du medecin.* Paré avait mis de même, en 1575 : *ce qui se fera par l'experience de l'expert medecin.* Cela a été effacé en 1579.

Autre de merueilleux effet [1].

℞. Sublimati pulnerisati ʒ. ij.
Aluminis rochæ ʒ. j.
Albumina ouorum fortiter agitatorum quantum sufficiat.

Applicetur super partem affectam : interim vtatur decocto gaiaci.

Si elles sont inueterées, il les faut ramollir par decoctions emollientes, attenuatiues et incisiues, et par linimens, onguens, emplastres de mesme faculté : puis y proceder auec parfums, comme de cestuy qui s'ensuit :

℞ Pul. cinab. ℥. ij.
Labdani, assæ odoratæ, styrac. calamitæ ana ℥. ß.
Olibani, mast. ana ʒ. iij.
Olei tart. et theriacæ quant. suff.

Fiant trochisci.

Desquels on pourra vser la dose de demie once par chacune fois ou enuiron : et faut que l'on face receuoir le parfum seulement à la partie, sans que la fumée soit communiquée à la bouche, nez, yeux, ou oreilles [2].

Pareillement ce remede est fort propre pour se lauer les mains :

Prenez cendre de grauelée, et en faites capitel dans vne chausse d'hippocras : et en iceluy faut dissoudre de la preseure, et battre assez longuement en vn mortier, et de ce en faut frotter les mains.

Autre [1].

Prenez vnguenti enulati ℥. iij.
Fugitini ℥. ij.
Resinæ pini ℥. j.
Cerussæ ℥. ß.
Argenti viui ʒ. iiij.
Suçci citri et lapathi acuti ana ℥. ß.

Incorporentur simul : fiat linimentum quo illinatur pars.

Si on y adiouste demie dragme de sublimé, laué et preparé comme celuy des fars, il sera de grande efficace.

Autre.

Prenez alum bruslé, et subtilement puluerisé, et incorporé auec blanc d'œuf et suc de citron, et un peu d'aloës destrempé en oxymel scillitic.

CHAPITRE XXXVII.

DE LA MALADIE VENERIENNE OV GROSSE VEROLLE QVI SVRVIENT AVX PETITS ENFANS [2].

Souuent on voit sortir les petits enfans hors le ventre de leur mere, ayans ceste maladie, et tost apres auoir plusieurs pustules sur leur corps : lesquels estans ainsi infectés, baillent la verolle à autant de nourrices qui les allaictent. Aucuns prennent la verolle de leurs nour-

[1] Cette formule, et de même aussi la précédente, ne sont pas de Thierry, et manquent dans l'édition de 1575. En 1579, Paré donna la première, qui se terminait alors par ces mots : *Interim vtatur decocto gaïaci*, qui ont été ensuite reportés après la seconde, publiée en 1585.

[2] Ici finissent les emprunts faits à Thierry pour ce qui concerne les dartres; et la formule suivante, quoique datant de 1575, appartient à Paré, ou du moins à quelque autre auteur inconnu.

[1] Cette formule et la suivante ont été ajoutées à ce chapitre en 1579.

[2] Ce chapitre est de 1575; cependant j'ai feuilleté en vain le livre de Thierry pour en retrouver l'origine, et, sauf erreur, il me paraît appartenir à Paré.

rices : par-ce qu'icelle maladie, comme auons dit, est contagieuse.

Or on voit peu souuent les enfans naiz auec ceste maladie, receuoir guarison : mais ceux qui l'acquierent par tetter ou autrement, estans ja grandelets, sont quelquesfois guaris.

Le moyen de paruenir à la curation est de faire vser à la nourrice de l'eau theriacale, que descrirons cy apres, l'espace de vingt iours ou plus, tant pour s'exempter de ceste maladie, que de rendre son laict alimenteux et medicamenteux : et lorsqu'elle donnera à tetter à l'enfant, n'oubliera lauer et essuyer le bout de son tetin, à fin que le virus sortant par la vapeur de la bouche du petit enfant, ne s'imprime en son mammelon par les trous où passe le laict. Et quant aux petits enfans, on leur frottera seulement les pustules d'vn onguent bien peu vifargentin, comme *vnguentum enulatum cum mercurio*, ou autre semblable : et sera puis apres enueloppé en vne couche ou linge, lequel sera premierement parfumé des parfums cy-dessus mentionnés, et sera tenu fort chaudement.

Or telles choses se doiuent faire par espaulетées, c'est à dire petit à petit, et non par continuation, de peur qu'il ne leur vienne mal à la bouche.

Aussi s'il auoit quelques vlceres en la bouche, on les touchera des eaux cy dessus mentionnées, les corrigeant, ayant esgard à la delicatesse de l'enfant. Aucuns ont esté guaris par ces moyens : autres aussi sont morts, non par le vice du medicament, mais pour la grandeur de la maladie.

D'auantage si l'enfant a pris la verolle de sa nourrice, la faut changer, et luy en bailler vne autre qui soit saine : autrement ne pourroit iamais estre guari, pource qu'il seroit tousiours nourri du sang infecté du virus verollique.

CHAPITRE XXXVIII.

DESCRIPTION DE L'EAV THERIACALE [1].

Recipe rasuræ interioris ligni sancti gummos. ℔. j.
Polipodij quercini ℥. iiij.
Vini albi dulcedinis expertis ℔. ij.
Aquæ fontanæ purissimæ ℔. viij.
Aquarum cichorij et fumariæ ana. ℥. iiij.
Seminis iuniperi, hederæ et baccar. laur. ana ℥. ij.
Cariophyl. et macis ana ℥. ß.
Corticis citri saccharo cond. conseruæ rosarum, anthos, cichor. buglos. borrag. ana ℥. ß.
Conseruæ enulæ campanæ, theriacæ veteris et mithrid. ana ℥. ij.
Fiat omnium distillatio in balneo Mariæ, modo sequenti.

Vous infuserez le gaiac en la moitié de vostre vin et eau, l'espace de douze heures : et le reste de vos ingrediens en l'autre moitié dudit vin et eaux ; en conquassant ceux qui peuuent estre conquassés : seront mis à part en infusion l'espace de six heures, puis mettez tout ensemble, à fin qu'ils se puissent fermenter : laquelle fermen-

[1] Ce chapitre se lisait déjà en 1575, où il terminait le livre *de la grosse verolle*. L'eau thériacale dont il donne la description semble avoir été pratiquée sur le modèle de l'*eau philosophique* de Thierry de Héry, ouv. cité, p. 69 ; la formule commence de même :

℞. Rasuræ interiori substantiæ gummosæ gaïaci ℔. j.

Il y a aussi d'autres ingrédients communs ; mais, au total, les deux préparations sont différentes.

tation se fera en vne ou deux grosses bouteilles de verre, les laissant boüillir (estans bien estoupées) en vn grand chauderon plein d'eau chaude, l'espace de cinq ou six heures. Le tout estant bien fermenté et confit ensemble, sera mis en vn alambic de verre, et en sera fait distillation : de laquelle eau en donnerez quatre onces pour chaque prise, laquelle sera aromatisée d'vne dragme de canelle, et d'vn scrupule de *diamargariton*, adioustant demie once de sucre pour la rendre plus agreable.

La nourrice en pourra vser sans se mettre au lit : car elle a vertu par vne propriété d'obtondre ce virus, et fortifier les parties nobles. Aussi la nourrice en lauera son mammelon apres que l'enfant l'aura allaicté.

Autre Eau theriacale[1].

Eau theriacale composée par Rondelet, qui prouoque les sueurs en la verolle inueterée, et cure les douleurs, baillée auec les autres suiuantes : et dit en auoir fait vser auec heureux succés.

♃. Theriacæ veteris ℔. j.
Acetosæ m. iij.
Radicum graminis ℥. iij.
Pulegij, cardui benedicti ana m. ij.
Flor. chamæmeli, p. ij.
Temperentur omnia in vino albo, et distillentur in vase vitreo, et aqua seruetur vsui.

De laquelle on baille deux onces auec trois onces d'eau de vinette, et buglosse : et cecy se doit faire lors que le malade s'en va au lit. Ceste eau cure les douleurs, baillée seule ou avec decoction d'esquine ou de bardane : si c'est vn pituiteux, en lieu de l'esquine on prendra la decoction de gaiac : car à cause de sa substance subtile penetre bien tost, et expelle les matieres causant les douleurs.

[1] Cette autre formule a été ajoutée en 1579, avec les réflexions qui viennent à la suite, et c'est ainsi que se terminait le livre.

CHAPITRE XXXIX.

DE LA PVANTEVR D'HALEINE, DES AISCELLES, DES PIEDS, ET DE LA SVEVR VNIVERSELLE[1].

La puanteur d'haleine vient de plusieurs causes, comme à ceux qui ont esté frottés, emplastrés, et principalement[2] parfumés de vif-argent : ou pour la pourriture des dents et gencives, ou vlcere des poulmons, ou par une indigestion d'estomach, ou pour l'obstruction et corruption des os collatoires : ou pour auoir mangé ails, oignons, choux, viel fromage, et autre chose de mauuaise odeur. Les bossus ont volontiers l'haleine puante, à raison que l'air qu'ils inspirent est trop long temps retenu dedans leur thorax courbé, qui fait que leur haleine est puante.

La puanteur des aiscelles vient, par ce que le lieu est concaue, non perspirable, qui fait que les sueurs ne s'exhalent et ne perspirent : et partant acquierent pourriture et mauuaise odeur, comme la senteur d'vn bouc : c'est pourquoy l'on dit qu'ils sentent le bouquin, ou l'espaule de mouton.

[1] Ce chapitre et le suivant ont été publiés pour la première fois en 1585 : et ils sont restés ainsi, à part quelques mots ajoutés dans l'édition posthume de 1598.

[2] Ce mot *principalement* manque dans l'édition de 1585.

Ordinairement la plante des pieds est de mauuaise odeur, par-ce qu'il en sort vne sueur, laquelle n'est transpirée, à cause de la grande espaisseur du cuir qui est calleux et dur[1].

La puanteur de la sueur sortant de tout le corps, vient de la corruption d'humeurs, et principalement aux rousseaux tauelés. Il y en a plusieurs qui se sont abusés, voulans perdre ceste mauuaise senteur, lesquels se frottans les aiscelles et plantes des pieds de choses odoriferantes, se sont rendus plus puants. Car d'autant que les choses odoriferantes sont chaudes, d'autant plus ils fondent les vapeurs esquelles la feteur consiste, qui est cause qu'elle apparoist d'auantage : ce qu'on voit par experience.

I'ay souuenance que ie pensois vn prince de quelque maladie, et le seruiteur de l'Apoticaire auoit les pieds puants, de façon qu'on le sentoit lors qu'il entroit en la chambre. Il s'apperceut qu'on le fuyoit pour ceste puanteur, et pour y remedier, il se frotta le dessous des pieds de grande quantité de musc : dont au lieu de cacher et esteindre ceste feteur, il augmenta de telle façon, qu'il parfumoit toute vne chambre où il entroit d'vne odeur si forte et si puante, qu'on ne la pouuoit endurer : qui fut cause qu'il fut chassé et banni entierement de la maison dudit Seigneur.

Or pour la cure, elle sera diuersifiée selon la diuersité des causes. La cure palliatiue se fera en se frottant les aiscelles et les pieds d'eau alumineuse, ou autre decoction astringente, qui aura vertu de condenser et reprimer ceste exhalation puante.

[1] Ces mots, *à cause de la grande espaisseur du cuir*, etc., manquent également en 1585.

CHAPITRE LX.

DE LA SVRDITÉ DES OREILLES[1].

Question problematique, à sçauoir, qui est la cause de surdité.

Est-ce point que la membrane qui est au cæcum foramen, faite du nerf de la cinquiéme coniugaison, est rompue, ou empeschée de quelque humeur tombé dessus, ou dislocation des petits osselets appelés *Incus*, *Malleolus* et *Stapes :* et que les causes peuuent estre internes, ou externes. Internes, comme quelque fluxion tombée aux oreilles, qui fait aposteme, dont s'engendre vlcere hypersarcose, ou chair supercroissante : Ou de l'excrement ou sorditie, qui continuellement se fait en nos oreilles, faute d'estre nettoyées, et s'accumule et deseiche en forme de petites pierres, qui estoupent le conduit auditif : Ou d'vn grain prouenant de la petite verolle, ainsi qu'on voit souuent les verollés vexés de la grosse verolle perdre l'ouye pour vne grande douleur de teste : Ou aussi vient de la premiere conformation, et hereditairement, ainsi qu'a remarqué Fernel au liure 5. chap. 6, lequel fait mention d'vn Senateur qui, ayant vne femme bien saine, engendra tous ses enfans sourds et muets, de la-

[1] J'ai déjà dit, à l'occasion du chapitre précédent, que celui-ci datait de 1585, et si à toute force on peut trouver une apparence de rapport entre la puanteur de la bouche, etc., et la vérole, il est bien difficile de comprendre comment un article sur la surdité a pu être ajouté à la fin de ce livre-ci. Il ne contient d'ailleurs que des vues théoriques qui n'offrent pas grand intérêt.

quelle chose on ne peut donner raison.

De cause externe : Est-ce point d'vn grand bruit de tonnerre, de grosses cloches, ou d'artilleries, ainsi qu'on voit souuent les canonniers perdre l'ouye tirans les grosses pieces, pour la grande agitation de l'air qui rompt ladite membrane, et deplace et renuerse lesdits osselets du lieu naturel : de façon que l'air implanté aux resorts, anfractuosités, ou petits labyrinthes contenus en la cauité mastoïde (nommée d'aucuns Tabourin) le malade oit vn bruit et tintamarre aux oreilles, duquel bruit il y a plusieurs et diuerses differences : A sçauoir, *Sibilus*, ou sifflement, qui est fait d'vne vapeur subtile : *Tinnitus*, ou tintement, fait d'vn cours et abondance d'humeur pituiteux : *Sonitus*, *Bombus*, ou bourdonnement, causé d'vn humeur plus cras et visqueux : et s'il y a vn bruit comme d'vne eau coulante d'vn moulin en bas, monstre une agitation d'humeur meslé parmy la vapeur : *Strepitus*, ou estonnement, fait d'vne grande commotion, esbranlement, ou escousse du cerueau. Ou pour estre tombé et auoir receu quelque coup sur la teste : ou d'vn air froid, qui auroit entré aux oreilles et refroidi le cerueau : ou quelques noyaux de cerises, ou autres corps estranges. Or la surdité cause de grandes fascheries aux malades, pour la diuersité des sons qui perpetuellement les tourmente : qui se fait à cause que l'air naturel implanté aux anfractuosités du tabourin est empesché.

Seconde question problematique, à sçauoir, pourquoy les sourds parlent d'vne autre façon qu'auparauant qu'ils fussent sourds.

Est-ce point par-ce que les nerfs de la cinquiéme coniugaison ont communication auec ceux de la sixiéme, qui sont les nerfs recurrents (appellés nerfs de la voix), lesquels descendans en bas baillent de petites ramifications au poulmon, magazin de l'air, qui est matiere de la voix, qui fait deprauation de la parolle, et semble que les malades parlent ayant la teste dans un pot ? Tous lesquels accidens seront guaris par leurs contraires, tant que possible sera : toutesfois, ce qui vient hereditairement est incurable, comme celle qui est faite par la dislocation des trois petits osselets, ou par la ruption de la membrane qui est tendue sur l'entrée de la cauité dite Tabourin [1]. Semblablement celle qui suruient par vne supercroissance de chair, si elle est fort profonde, ne se peut guarir.

[1] L'édition de 1585 portait seulement, *de la membrane dicte tabourin*, ce qui était probablement une faute de l'imprimeur.

LE DIX-SEPTIÉME LIVRE

TRAITANT DES

MOYENS ET ARTIFICES D'ADIOVSTER CE QVI DEFAVT NATVRELLEMENT OV PAR ACCIDENT[1].

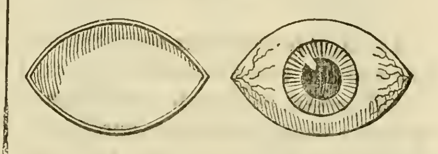
CHAPITRE I.

LE MOYEN D'AVOIR VN OEIL ARTIFICIEL.

Par cy deuant nous auons amplement descrit, aux liures des tumeurs, playes, vlceres, fractures, et dislocations, les trois points ausquels s'exercent les operations de chirurgie, qui sont ioindre le separé, oster le superflu, et separer le continu. Reste maintenant en bref la quatriéme, qui est adiouster ce qui defaut naturellement ou par accident.

Car ainsi (pour entrer en matiere) nous voyons souuent, à raison de quelque coup ou inflammation, les yeux se creuer et sortir hors la teste, ou bien deuenir emaciés. Parquoy où tel accident aduiendroit, apres la curation de l'vlcere, on pourra adapter dans l'orbite vn œil fait par artifice, comme ceux cy figurés, qui sont seulement pour l'ornement du malade[1].

Yeux artificiels, desquels t'est demonstré le dessus et le dessous, qui seront d'or emaillé, et de couleur semblable aux naturels.



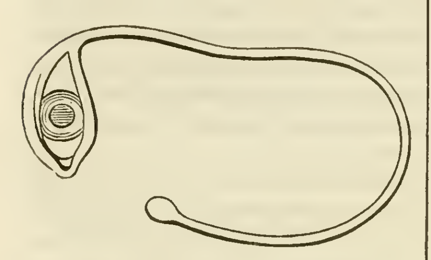
Et s'il aduenoit qu'on ne peust loger cest œil artificiel dedans l'orbite, on pourra encore en faire vn autre tel que tu vois par ceste figure, fait d'vn

[1] Voici assurément l'un des livres les plus originaux et les plus intéressants de la collection de Paré. Il ne parut comme livre spécial qu'en 1575; mais plusieurs des articles dont il se compose avaient déjà été publiés dans quelques éditions partielles, et notamment dans celles de 1561 et 1564. Dans les éditions complètes anciennes, il n'occupe pas la place que j'ai cru devoir lui donner. Il est rejeté après le livre de la Peste; en sorte qu'il est coté le 22e encore en 1579, quoique l'ordre des premiers soit différent; le 23e en 1585, et dans toutes les éditions postérieures. Par son objet, par la phrase même par laquelle il commence, il forme le complément de la chirurgie proprement dite de Paré; et c'est pourquoi je l'ai placé ici.

[1] Ce paragraphe, avec les figures des yeux artificiels, avait été publié pour la première fois en 1561, dans le traité *Des playes de la teste*, fol. 226. — Voyez ci-devant la note 1 de la page 79. Du reste, avec le paragraphe précédent, il constituait à lui seul tout le chapitre en 1575, et même encore en 1579; le reste ne date donc que de 1585.

fil de fer applati et ployé, et couuert de velours ou taffetas, ayant son extremité platte, à fin qu'il ne blesse, et l'autre extremité sera couuerte de cuir façonné, et le peintre luy donnera par son artifice figure d'œil. Cela fait, on le posera sur l'orbite. Or ledit fil se peut estendre et reserrer, comme fait celuy que les femmes ont à leur tenir leurs cheueux. Il sera passé par dessus l'oreille, autour de la moitié de la teste.

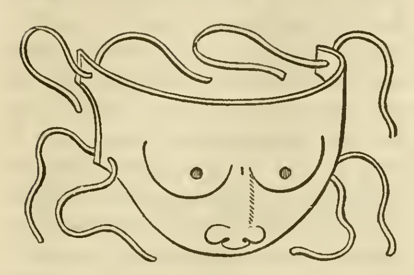
Autre figure d'œil artificiel [1].



Il aduient souuent aux petits enfans une maladie dite *Strabismus*, qui est vne distorsion contrainte auec inegalité de la veuë, ce que nous appellons en françois *louche* ou *bigle*. Le plus souuent telle maladie aduient (comme nous dirons plus amplement au liure de la Generation pour auoir mal situé le berceau de l'enfant, soit de nuit ou de iour, le mettant à costé de la lueur : qui fait que pour voir ladite lueur il est contraint de retourner ses yeux à costé d'icelle, estant tousiours desireux de la regarder : ou bien pource que la nourrice est louche, qui fait que l'enfant la contrefait. Or posons le cas que quelque petit enfant fust louche, ayant la veuë torse, ou par le vice de la nourrice, ou autrement : Paul Æginete, liure 3. chap. 22, nous a laissé vn moyen propre pour y remedier et redresser la veuë, lequel n'a esté pratiqué d'aucun de nostre temps, que i'aye peu sçauoir : c'est qu'il veut que l'on face vn faux visage en forme de masque, lequel doit estre si bien proportionné et accommodé sur le visage de l'enfant, qu'il ne le blesse aucunement : et toutesfois il faut qu'il soit si iuste, que le iour n'y puisse entrer par les entre-deux, craignant que ledit enfant ne tournast sa veuë vers le iour. Tel faux visage ou masque aura seulement deux petits trous droit au milieu de l'œil, à fin que le iour y puisse reluire : ce qui sera cause que l'enfant n'apperceuant autre lumiere et clarté que par les trous, il tiendra sa veuë tousiours fichée en cest endroit, de sorte que l'œil s'accoustumera à demeurer droit et arresté, reprenant une nouuelle habitude, et laissant celle qu'il auoit acquise regardant de costé. Ledit faux visage sera fait de matiere la plus legere que l'on pourra, et ne doit couurir le visage plus bas que le nez, laissant la bouche à descouuert, à fin que l'enfant puisse à toutes heures teter ou manger : attendu qu'il doit demeurer continuellement sur son visage. Pour lequel tenir plus commodément, il sera attaché par le derriere de la teste auec quatre petites attaches, deux de chaque costé, comme on peut voir par ce portrait :

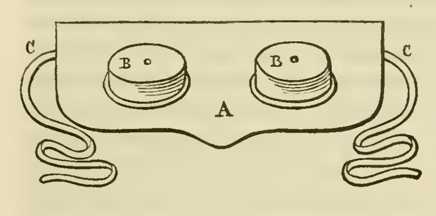
[1] Cette figure et les deux suivantes ont bien été produites pour la première fois par A. Paré; mais elles ne sont que la traduction du texte, que notre auteur avait puisé dans Paul d'Égine qu'il cite un peu plus bas, et spécialement dans la traduction française de Dalechamps.

Portrait d'vn masque par lequel la veuë est redressée.



Au lieu de ce masque, on pourra pareillement vser de besicles faites de corne, que l'on adaptera sur du cuir, et seront posées sur les yeux : au milieu y aura vn petit trou, par lequel l'enfant pourra voir, et addresser sa veuë. Les besicles sont marquées par BB. et la piece du cuir par A. Les courroyes par lesquelles sont attachées, CC.

Figure des besicles.

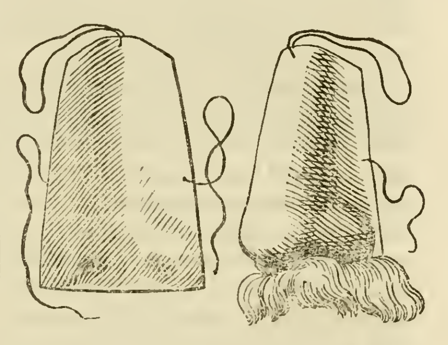


CHAPITRE II.

LE MOYEN DE CONTREFAIRE VN NEZ PAR ARTIFICE.

Pareillement le nez peut estre du tout coupé, ou portion d'iceluy, et ne peut iamais estre reioint, parce que vnion ne peut estre faite aux membres organiques : ce qui est prouué par Hippocrates. La raison est, qu'vne partie de nostre corps pour estre reiointe et consolidée, a besoin de receuoir nutrition, vie et sentiment des membres principaux, au contraire des greffes qui se reprennent aux troncs des arbres. Parquoy celuy qui aura perdu son nez, faut qu'il en face faire vn autre par artifice, soit d'or ou d'argent, ou de papier et linges collés, de telle figure et couleur qu'estoit le sien : lequel sera lié et attaché par certains filets derriere l'occiput, ou à vn bonnet. Et d'abondant s'il aduenoit (comme souuent se fait) qu'auecques le nez on emportast portion, ou du tout la léure superieure, ie t'ay bien voulu donner les figures, à fin d'aider à l'ornement du patient : lequel s'il portoit barbe, en pourras faire adapter, ainsi qu'il en sera necessaire [1].

Portraits de nez.



Il s'est trouué en Italie vn chirurgien, qui par son artifice refaisoit des nez de chair, en ceste maniere. C'est qu'il coupoit entierement les bords calleux ou cicatrisés du nez perdu, comme l'on fait aux becs de liéure : puis faisoit vne incision tant grande et profonde qu'il estoit necessaire, au milieu du muscle dit Biceps, qui est l'vn de ceux

[1] Tout ce commencement du chapitre, avec les figures ci-jointes, a été repris du traité *Des playes de la teste*, fol. 253, et remonte ainsi à la date de 1561. Le reste date de 1575.

qui flechit le bras : puis subit faisoit poser le nez en ladite incision, et bandoit si bien la teste auec le bras, qu'il ne pouuoit vaciller çà ne là : et certains iours apres, qui est ordinairement sur le quarantiéme iour, connoissant l'agglutination du nez auec la chair dudit muscle, en coupoit tant qu'il en falloit pour la portion du nez qui manquoit : en apres le façonnoit de sorte, qu'il rendoit le nez en figure, grandeur et grosseur qu'il estoit requis, et traitoit cependant la playe du bras comme les autres, lors qu'il y a deperdition de substance. Et durant lesdits quarante iours faisoit vser à son malade de panades, pressis : et autres viandes faciles à transglontir : et quant aux remedes desquels il vsoit, estoient de quelques baumes agglutinatifs.

Nous auons de ce tesmoignage d'vn gentil-homme nommé le Cadet de Saint-Thoan, lequel ayant perdu le nez, et porté long temps vn d'argent, se fascha pour la remarque, qui n'estoit sans vne risée, lors qu'il estoit en compagnie. Et ayant ouy dire qu'il y auoit en Italie vn maistre refaiseur de nez perdus, s'en alla le trouuer, qui le luy refaçonna en la maniere que dessus, comme une infinité de gens l'ont veu depuis : non sans grande admiration de ceux qui l'auoient connu auparauant auec vn nez d'argent[1].

Telle chose n'est impossible : toutesfois me semble fort difficile et onereuse au malade, tant pour la peine de tenir la teste liée long temps auec le bras, que pour la douleur des incisions faites aux parties saines, coupant et esleuant portion de la chair du bras pour former le nez. Ioint aussi qu'icelle chair n'est de telle temperature ny semblable à celle du nez : et pareillement estant agglutinée et reprise, ne peut iamais estre de telle figure et couleur que celle qui estoit auparauant à la portion du nez perdu : aussi les creux des narines ne peuuent estre tels, comme ils estoient premierement[1].

CHAPITRE III.

LA MANIERE D'ACCOMMODER DES DENTS ARTIFICIELLES[2].

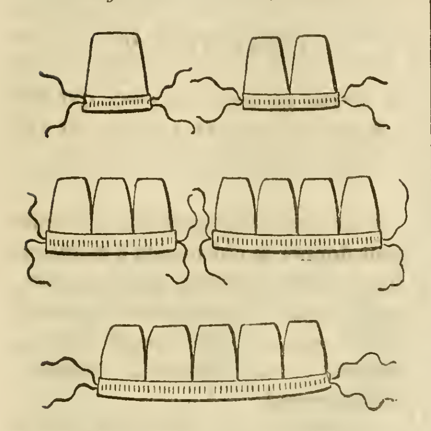
Quelquesfois par vn coup orbe ou autrement, les dents de deuant sont rompues : ce qui fait que puis apres le patient demeure edenté et defiguré, auec deprauation de sa parole. Parquoy apres la cure faite, et que les gencives seront endurcies, luy en faut adapter d'autres d'os ou iuoire, ou de dents de Robart qui sont excellentes pour cest effet, faites par artifice : lesquelles seront liées aux autres dents proches auec fil commun d'or ou d'argent, comme nous apprend Hippocrates au liure *De articulis*, sect. 2 sent. 25. De ces choses tu en as icy les figures.

[1] La date de cette histoire, comme on l'a dit dans la note précédente, est 1575. C'est un témoignage souvent cité de l'existence des rhinoplastes italiens qui avaient précédé Tagliacozzi. D'ailleurs j'ai exposé l'origine de la rhinoplastie italienne dans mon Introduction, pages c et suivantes.

[1] L'origine de ces deux premiers chapitres remonte, comme il a été dit, au traité *Des playes de la teste*, publié en 1561. A. Paré y avait indiqué aussi un moyen de masquer la perte d'une oreille; mais comme l'article était trop court pour faire un chapitre, il a été laissé à la suite de l'article sur *les Playes des oreilles*, liv. VIII, chap. 29.

[2] Ce chapitre se lit presque textuellement

Figure des dents artificielles.



dans le traité *Des playes de la teste* de 1561, à part la citation d'Hippocrate, qui n'a été ajoutée qu'en 1579, et une autre addition plus importante concernant la matière dont sont faites les dents artificielles. En 1581, on lisait donc : *luy en faut adapter d'autres d'os*; il n'était nullement fait mention de l'ivoire. Dans les *Dix liures de chirurgie* de 1564, Paré avait reproduit ses figures, et il les signalait encore seulement par cette indication : *Dents artificielles faittes d'os, qui s'attachent par vn fil d'argent en lieu des autres qu'on aura perdues.* Je ne sais pourquoi il ne parlait que du fil d'argent; car, dès 1561, il disait déjà *auecques fil d'or ou d'argent.* Quoi qu'il en soit, c'est en 1573, dans ses *Deux liures de chirurgie*, qu'il mentionna pour la première fois l'ivoire dans un article ainsi conçu (page 358) :

La maniere de remettre les dents artificielles.

« On peut remettre des dents artificielles faictes d'*iuoire* ou autres os, qui pourroient estre attachées entre les autres, lesquelles ne peuuent seruir que pour orner et à mieux proferer la parolle, dont la figure ne peut bien estre donnée, pour l'incertitude de la grosseur et longueur : toutefois, il faut qu'elles soient faictes à la façon que tu vois ces portraits. »

Et ensuite viennent ces mêmes figures avec ce titre : *Portraits des dens artificielles pour mettre en lieu d'autres qu'on aura perdues, principalement au deuant de la bouche.*

En 1575, il reprit le texte de 1561, mais en écrivant cette fois : *d'autres d'os ou iuoire :* et cette leçon resta la même dans toutes les éditions faites de son vivant. Ce n'est que dans la première édition posthume qu'on trouve cette addition : *ou de dents de Rohart, qui sont excellentes pour cest effect.* Il resterait à savoir ce qu'il entendait par dents de Rohart ; Guillemeau, son élève, recommande l'os *du poisson nommé Roüart ;* c'est très probablement l'hippopotame. — Albucasis avait déjà indiqué la manière de remplacer les dents perdues par des dents d'*os de bœuf.*

CHAPITRE IV.

LE MOYEN D'ADAPTER VN INSTRVMENT AV PALAIS POVR RENDRE LA PAROLE MIEVX FORMÉE [1].

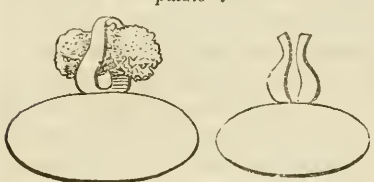
Quelquesfois vne portion de l'os du palais est brisée et emportée par coup de harquebuse ou autrement, ou bien par vlcere de verolle, dont aduient que pour ceste cause les patiens ne puissent bien prononcer ny faire entendre leur parolle : pour à quoy suruenir, nous leur auons trouvé vn expedient par l'aide et ministere de nostre art [2]. Ce qui se fera en appliquant vn instrument vn peu plus grand que le trou où l'os defaudra. Et ledit instrument sera fait d'or ou d'argent, et de figure voutée, et delié, d'espaisseur comme d'vn escu : auquel sera attachée vne esponge, par laquelle estant mis

[1] Ce chapitre se lit déjà presque textuellement dans le traité *Des playes de la teste*, 1561, fol. 261, sous ce titre : *Des playes et fractures des os du palais.*

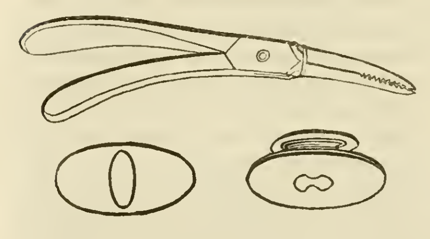
[2] Cette construction de phrase, par laquelle Paré revendique comme sienne l'invention des obturateurs, ne date que de 1579. En 1561, et même encore en 1575, il disait seulement : *ils pourront recouurer la parolle par l'aide et ministere de nostre art.*

ledit instrument au trou où manquera l'os, ladite esponge assez tost s'imbibera et s'enflera par certaine humidité, et puis apres tiendra ferme : et par ce moyen la parolle se formera mieux [1]. Ce que i'ay veu aduenir aux guerres quelquesfois par coup de harquebuse et autres sortes d'armes : mais principalement (comme i'ay dit) par vlceres prouenus de la verolle. Or tu as icy le portrait des instrumens dont il est mention.

Figure des instrumens dits obturateurs du palais [2].



Autre instrument sans esponge, lequel a vne eminence par derriere, qui se tourne auec vn petit bec de corbin (que tu vois en ceste figure) lorsqu'on le met dans le trou.



[1] Edition de 1561 : *Et par ce moyen la reuerberation de la parolle sera retenuë en lieu de l'os deperdu.*

[2] Dans l'édition de 1561, ces instruments n'avaient pas encore reçu de nom particulier, et on lisait seulement : *Figure des instruments pour le palais troué et pertuisé.* Dans les *Dix liures de chirurgie*, en 1564, les mêmes figures étaient reproduites avec ce titre : *Instrumentz appelez couuercles, propres pour couurir et estouper les trouz des os perdus au palais de la bouche*, etc. Le nom d'*obturateurs* ne leur a été appliqué par Paré qu'en 1575.

CHAPITRE V.

LE MOYEN DE SECOVRIR CEVX QVI AVOIENT LA LANGVE COVPÉE, ET LES FAIRE PARLER [1].

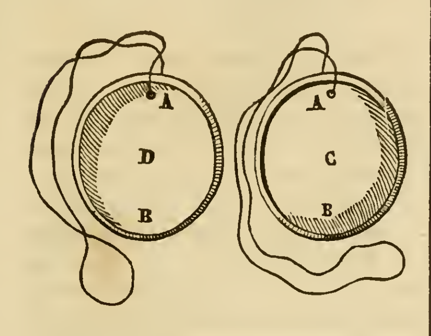
Maintenant faut declarer l'aide que peut donner le chirurgien à celuy qui auroit perdu portion de la langue, dont il auroit du tout perdu la parolle : artifice qui n'a esté trouué que par accident, ainsi comme ie deduiray presentement.

Vn quidam demeurant à vn village nommé Yuoy le Chasteau, qui est à dix ou douze lieuës de Bourges, eut portion de la langue coupée, et demeura pres de trois ans sans pouuoir par sa parolle estre entendu. Aduint que luy estant aux champs auec des faucheurs, beuuant en vne escuelle de bois assez deliée, l'vn d'eux le chatoüilla, ainsi qu'il auoit l'escuelle entre ses dents : et profera quelque parolle, ensorte qu'il fut entendu. Puis de rechef connoissant auoir ainsi parlé, reprint son escuelle, et s'efforça à la mettre en mesme situation qu'elle estoit au-parauant : et de rechef parloit, de sorte qu'on le pouuoit bien entendre aueques ladite escuelle. Et fut long temps qu'il la portoit en son sein, pour interpreter ce qu'il vouloit dire, la mettant tousiours entre ses dents. Puis quelque temps apres s'aduisa (par la necessité qui est maistresse des arts) de faire vn instrument

[1] Ce chapitre est extrait presque textuellement du traité *Des playes de la teste*, 1561, fol. 264, verso, à l'article *Des playes de la langue*, dont la première partie a déjà constitué le chapitre du même nom dans le 8e livre. Voyez ci-devant, page 88.

de bois, de telle figure que cestuy : lequel il portoit pendu à son col. Et par le moyen d'iceluy faisoit entendre par sa parole tout ce qu'il vouloit dire.

Instrument pour aider à parler à vn patient, lequel auroit portion de la langue coupée.



L'vsage est tel. A, est la partie superieure, qui doit estre d'espaisseur enuiron d'vn teston et demy[1], laquelle il tenoit entre les dents de deuant, nommées incisiues, non qu'elle sortist hors, mais sembloit qu'il n'eust rien en sa bouche. B, la partie inferieure plus subtile, espaisse d'vn teston[2] : seulement la tenoit iustement contre l'extremité du reste de la langue, estant au droit du filet ou ligament de la langue : et ce qui est vn peu concaue interieurement (qui est la troisiéme portion dudit instrument) marquée par C, la tenoit dessous en sa situation toute platte. Et quant au filet que tu vois, c'estoit pour pendre ledit instrument au col. D. est la partie exterieure dudit instrument.

Or ie te puis asseurer qu'apres auoir recouuert ledit instrument, et la maniere d'en vser, (qui fut par le moyen de monsieur le Tellier, medecin tres-docte, demeurant à Bourges) que i'en ay veu l'experience à vn ieune garçon, auquel on auoit coupé la langue, lequel neantmoins par le benefice dudit instrument, proferoit si bien sa parole, qu'entierement on le pouuoit entendre de tout ce qu'il vouloit dire et expliquer. Et de ce chacun en face l'espreuue, lors qu'on se trouuera à l'endroit pour ce faire.

[1] Edition de 1561 : *enuiron de deux testons.* Le même instrument est figuré dans les *Dix liures de chirurgie*, à la fin du volume, les deux derniers folios n'étant point paginés; et le bord A est indiqué comme devant être seulement *espois d'vn teston.* En 1575, Paré a remis *vn teston et demy.*

[2] Edition de 1561 : *espesse d'vn double ducat*; celle de 1564 dit, *espois d'vn demy* (*teston*). Au reste, la description de l'instrument étant plus complète peut-être dans cette dernière édition, en voici le texte :

« L'instrument icy figuré doit estre de bois dur et ferme, enuiron de la grandeur d'vn teston, de figure ronde en circonference, et platte en estendue, aiant l'vne de ses superficies concaue le moins du monde, et l'autre conuexe; l'un des bords portant l'espoisseur d'vn teston, et l'autre d'vn demy tant seulement. Pour exemple, soit le bord signé par A espois d'vn teston, et celuy signé par B espois seulement d'vn demy. Quand il sera question d'en vser et s'en seruir à temps, le pouure muet mestra l'instrument en sa bouche, et tiendra entre les deux dents incisoires la partie A, c'est à sçauoir qui est espoisse d'vn teston, sans qu'il en apparoisse aucune chose hors les dentz, de sorte qu'il semble qu'il n'y ait rien en la bouche, et adioustera l'autre partie plus subtile, à sçauoir B, n'ayant que l'espoisseur d'vn demy teston, iustement au lieu où sa langue aura esté couppee, situant la concauité de l'instrument contre bas, et la conuexité en haut. »

CHAPITRE VI.

LE MOYEN DE REPARER LE VICE DE LA FACE DEFIGVRÉE[1].

Il aduient quelquesfois, par vne brusleure de poudre à canon, charbon pestiferé, ou autre occasion, que la face est demeurée extremement hideuse à voir, de façon que le malade est grandement espouuantable à le voir : et à ceux-là il leur faut bailler vne masque faite si proprement, qu'ils puissent conuerser auec les hommes.

Aussi peut-on reparer le vice des léures qui auront esté amputées par un coup d'espée, ou d'vn charbon pestilent, ou par vn chancre qui aura occupé telle partie : apres l'auoir extirpé, les dents demeurans descouuertes, ce qui est difforme à voir. A tels on leur doit reparer ce qui defaut au plus pres du naturel, par le moyen d'vne léure d'or emaillé, de couleur du visage, laquelle sera attachée à vne petite calotte[2], ou plustost à la face : que nous auons heureusement pratiqué et enseigné cy deuant au chapitre du chancre.

[1] Je n'ai trouvé aucune trace de ce chapitre avant l'édition de 1575.

[2] Le chapitre finissait ici dans l'édition de 1575; le reste a été ajouté en 1579.

Ce serait en vain que l'on recourrait, non plus *au chapitre*, mais *aux six chapitres* consacrés à l'histoire du chancre, et qui font partie du livre 5e, pour y trouver quelque mention de ces *léures d'or*. Il est probable que cette citation se rapporte à la petite édition perdue de 1572, dans laquelle Paré avait fait pour la première fois l'histoire des tumeurs; et que plus tard, dans ses œuvres complètes, il en détacha ce qui avait rapport à la prothèse, comme il avait fait pour plusieurs des chapitres précédents.

CHAPITRE VII.

DE L'OREILLE PERDVE[1].

Ceux qui auront faute d'oreilles, soit par le defaut de nature, ou par accident, comme par playe, ou par vn charbon pestiferé, ou par morsure de beste, ou par autre maniere, si l'oreille n'a esté du tout emportée, et qu'il en soit resté bonne portion, on doit troüer le cartilage auec vne petite porte-piece, et y faire des trous tant qu'il sera necessaire. Apres la cicatrisation desdits trous, on attachera vne oreille artificielle : et où l'oreille auroit esté du tout amputée, on y en appliquera vne artificielle de papier collé, ou cuir boüilli[2], façonnée de bonne grace, comme tu vois par ceste figure. Et sera tenue auec petits liens autour de la teste.

Ou le malade laissera croistre ses

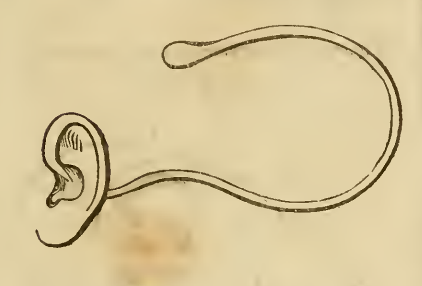
[1] Ce chapitre ne se lit dans aucune édition antérieure à celle de 1575. Dès 1561, Paré s'était occupé des moyens de masquer la perte d'une oreille, et l'on peut voir, au chapitre 29 du 8e livre (ci-devant, page 89), la pauvre ressource qu'il conseillait alors. Les nouveaux moyens qu'il indique maintenant sont bien autrement ingénieux, et paraissent tout-à-fait lui appartenir.

[2] L'édition de 1575 disait : *en cuir boüilly, et sera tenue auec petits liens autour de la teste.* — Et c'est ainsi que se terminait le chapitre. En 1579, Paré ajouta : *Ou le malade laissera croistre ses cheveux longs, ou portera une calotte*; et il ne donnait pas de figure. La rédaction définitive de ce chapitre et la figure qui la suit datent seulement de 1585.

cheueux longs, ou portera vne calotte.

Aussi faire vn bonnet de cuir boüilli, lors qu'il y a eu grande quantité du crane perdu, pour resister aux iniures externes, ainsi que i'ay par cy deuant escrit aux playes de teste.

Figure d'vne oreille artificielle.



CHAPITRE VIII.

DE CEVX QVI SONT VOVTÉS, AYANT L'ESPINE COVRBÉE [1].

Quelques-vns, et principalement les filles, par-ce qu'elles sont plus mollasses, deuiennent bossues, pource que leur espine n'est pas droite, mais en arc ou en figure de S : et tel accident leur aduient quelquesfois par cheutte ou coups, ou quelque vice de se situer, comme nous auons amplement monstré au liure des Luxations. Ou pareillement par-ce que les folles meres, subit qu'elles voyent leurs filles se pouuoir tant soit peu tenir debout, leur apprennent à faire la reuerence, les faisant baisser l'espine du dos, de laquelle estant encore les ligamens laxes, mols, et glaireux, en se releuant, pour la pesanteur de tout le corps, dont l'espine est le fondement comme la carine d'vne nauire, se contourne de costé et d'autre, et se ploye en figure de la lettreS, qui fait qu'elles demeurent tortues et bossues, et quelquesfois boiteuses.

Aussi plusieurs filles sont bossues et contrefaites pour leur auoir en leur ieunesse par trop serré le corps. Qu'il soit vray, on voit que de mille filles villageoises, en n'en voit vne bossue : à raison qu'ils n'ont eu le corps astraint et trop serré. Parquoy les meres et nourrices y doiuent prendre exemple [1].

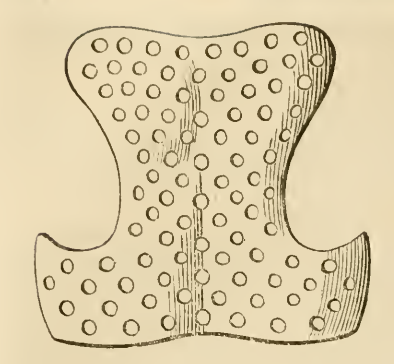
Pour reparer et cacher tel vice, on leur fera porter des corcelets de fer delié, lesquels seront troüés, à fin qu'ils ne poisent pas tant, et seront si bien appropriés et embourrés qu'ils ne blesseront aucunement : lesquels seront changés souuentesfois si le malade n'a accompli ses trois dimensions : et à ceux qui croissent, les faudra changer de trois mois en trois mois, plus ou moins, ainsi que l'on verra estre necessaire : car autrement en lieu de faire vn bien on feroit vn mal. La figure du corcelet est telle.

Corcelet pour dresser un corps tortu.



[1] Ce chapitre a paru pour la première fois en 1575.

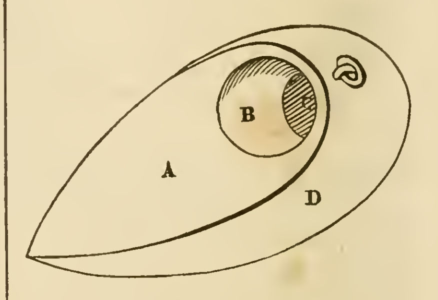
[1] Ce paragraphe n'existait pas dans la première édition ; il a été ajouté en 1579.



laquelle il y a vne piece aussi de fer blanc enfoncée assez profondément, tant pour soustenir le bout de la verge, que pour garder et empescher l'vrine de sortir hors, mesmes en cheminant.

B monstre ladite piece. A et D monstrent le corps dudit instrument, à sçauoir A la partie anterieure, et D la posterieure.

Figure d'vn instrument qui peut estre dict reseruoir de l'vrine.



CHAPITRE IX.

DE CEVX QVI IETTENT LEVR VRINE INVOLONTAIREMENT, ET LE MOYEN DE SVRVENIR A CEVX QVI ONT LA VERGE PERDVE [1].

Strangurie, est lorsque l'vrine distille inuolontairement goutte à goutte : ce qui aduient par le defaut de la vertu retentrice et deprauation de l'expulsiue, comme auons dit en son lieu.

Ceux qui ont telle disposition, sont en grande peine. Et pour les soulager, i'ay inuenté cest instrument, lequel est de fer blanc, de la figure d'vne brayette, et contient en sa cauité enuiron un posson. Il se doit mettre en la brayette du malade, à laquelle sera attaché auec vne aiguillette par l'anneau qui t'est assez apparent. Et le malade posera l'extremité de sa verge dans la cauité marquée C, en

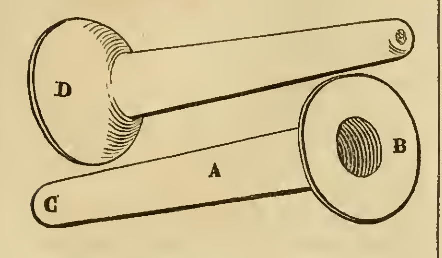
[1] Ce chapitre est également de 1575; mais le titre avait été oublié, et il semblait faire suite au précédent. Dès 1579, Paré y a mis le titre qu'on lit aujourd'hui, et en a fait un chapitre spécial.

Ceux qui ont entierement perdu la verge virile iusques au ventre, sont en peine lors qu'ils veulent vriner, et sont contraints s'accroupir comme les femmes. Ie leur ay inuenté ceste canule, laquelle on peut faire de bois, ou de fer blanc, ou d'autre matiere, de longueur et grosseur d'vn doigt, et caue.

A C, monstrent le corps et longueur de ladite canule. B, l'extremité superieure, qui est platte et plus large que le corps. D, la partie externe d'icelle extremité.

Il s'appliquera par sa partie superieure platte contre le conduit de l'vrine, laquelle passera au trauers : et ainsi pourra vriner debout sans s'accroupir.

Figure dudit instrument ou cannule pour ceux qui ont perdu la verge, qu'on peut nommer Vretere.



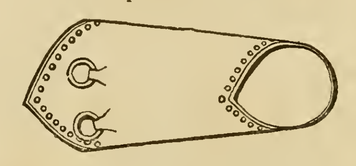
CHAPITRE X.

L'ARTIFICE DE METTRE VN POVCIER OV DOIGTIER [1].

Lorsqu'vn nerf ou tendon sont entierement coupés, leur action qu'ils faisoient se perd, et partant la partie demeure manque à flechir ou estendre, et quelquesfois peut estre aidée par l'artifice du chirurgien.

Ce que i'ay fait à vn Gentilhomme estant à monseigneur le Connestable, lequel receut vn coup de coutelas le iour de la bataille de Dreux, pres la iointure de la main dextre, partie externe, de sorte que les tendons qui esleuent le pouce furent du tout coupés : dont ledit pouce, apres la consolidation de la playe, demeura flechi au dedans de la main, sans se pouuoir leuer, si ce n'estoit par le benefice de l'autre main : mais subit se retournoit à reflechir comme auparauant, qui estoit cause que le Gentilhomme ne pouuoit prendre ny tenir espée, dague, lance, pique, ny autres armes. Or voyant sa main estre quasi inutile et priuée des armes, me pria luy couper le pouce, ce que ne luy voulus accorder : mais ie luy fis faire vn instrument de fer blanc, dans lequel mettoit son pouce. Ledit instrument estoit attaché par deux lanieres à deux petits annelets sur la iointure de la main, si dextrement que le poulce demeuroit esleué: et par ainsi le gentilhomme pouuoit tenir espée, pique, lance, et autres armes. La figure t'est icy representée.

Figure d'vn poucier de fer blanc pour tenir le pouce esleué [1].



CHAPITRE XI.

DV VICE DES IAMBES DONT LES MALADES SONT APPELLÉS VARI ET VALGI, ET DES IAMBES TROP GRESLES [2].

Il m'a semblé bon d'escrire vn vice dont le patient selon la disposition est nommé en latin *varus*, à sçauoir, quand le pied est tourné vers le dedans : et ce vice vient quelquesfois

[1] Ce chapitre est de 1575; mais l'instrument avait déjà été figuré en 1564, dans les *Dix liures de chirurgie*, fol. 219, verso.

[1] J'ai dit dans la note précédente que cette figure avait déjà été publiée en 1564. Elle avait pour titre : *Vn dettier de fer blanc, lequel se peut attacher* (*au moyen de ses deux petites boucles*) *au poignet, pour empescher que le poulce ne se ploye dedans la main, qui se fait par-ce que les nerfz ou tendons qui estendent ont esté couppez.* Du reste, la bataille de Dreux ayant été livrée en 1563, c'était donc le doigtier imaginé pour le gentilhomme blessé à cette bataille que Paré s'était hâté de figurer dans le livre qu'il avait sous presse.

[2] Ce chapitre et les figures qui l'accompagnent datent de 1575.

dés le ventre de la mere : laquelle pendant sa grossesse s'est tenue trop longuement assise les iambes croisées : ou pour-ce que la mere a tel vice : ou pour la mauuaise figure qu'aura tenue la nourrice enuers l'enfant, pour ne l'auoir tenu bien droit, ou pour auoir pressé et tourné le pied contre sa figure naturelle. Car les os des petits enfants nouuellement nés sont fort mols.

Au contraire, quand le pied est tourné vers la partie exterieure, on nomme le patient qui a tel vice, *valgus*, qui se fait aussi de mesme cause : et l'vn et l'autre vice est nommé du vulgaire *pied-bot* : et n'advient pas seulement au pied, mais aux genoüils pareillement.

Pour remedier à tels vices, et reduire les os en leur lieu, il les faut pousser en leur situation naturelle. Et faut icy noter, que si le malade est varus, il faut pousser le pied et le tenir comme si on le vouloit rendre valgus. Au contraire, s'il estoit valgus, le faut pousser comme si on le vouloit rendre varus : et les y faut tenir assez long temps, à fin que les os puissent demeurer en leur deuë situation. Car, où l'on se contenteroit de remettre seulement les os à leur place, ils retourneroient en leur premier vice. Parquoy il faut d'auantage les pousser, et les y faut tenir, tant par bandages et compresses appliquées au lieu vers lequel tend le vice, et aussi par petites botines propres à ce faire, lesquelles seront de l'espaisseur d'vn teston, faites de cuir boüilli, et fendues par le deuant et sous le pied, à fin qu'elles s'ouurent mieux pour y mettre le pied : et seront liées et attachées commodément : et y sera appliqué ce remede, qui en tel cas est excellent :

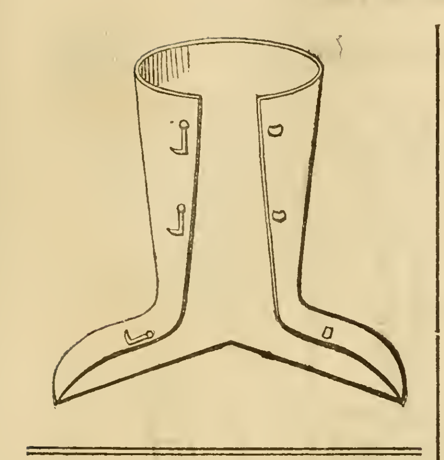
℞. Thuris, mastiches, aloës, boli Armeniæ ana ℥. j.
Aluminis rochæ, resinæ pini siccæ subtilissimè puluerisatorum ana ʒ. iij.
Far. volatilis ℥. j. ß.
Albumina ouorum q. s.
Fiat medicamentum.

On y peut adiouster de la terebenthine, de peur qu'il ne se desseiche trop.

Il faut icy noter qu'on ne doit aucunement faire cheminer les enfans vares et valges, que premierement les iointures ne soient bien affermies, de peur qu'ils ne se desboitent de rechef. Et lors qu'on voudra les faire marcher, on leur baillera des souliers assez hauts, comme des demies botines, et lacés par le deuant, ou attachés à vn petit crochet, et qu'ils soient de cuir assez solide : à fin de tousiours tenir les os fermes sur leur iointure, et qu'ils soient contraints d'y demeurer. Et faut faire que la semelle soit plus haute du costé où le vice est enclin à se tourner, à fin de le faire renuerser du costé qu'il sera necessaire, comme tu vois par ceste figure.

Portrait de deux petites botines, l'vne ouuerte, et l'autre close.





CHAPITRE XII.

LES MOYENS D'ACCOMMODER DES MAINS, BRAS ET IAMBES ARTIFICIELLES, AV LIEV DE CEVX QVI AVRONT ESTÉ COVPÉS [1].

La necessité nous a contraints à chercher les moyens d'imiter Nature, et suppleer au defaut des membres deperdus, comme tu verras aux membres artificiels. Les figures et portraits des mains, bras et iambes qui s'ensuiuent, representent les mouuemens volontaires, de tant pres qu'il est possible à l'art ensuiure Nature. Car flexion et extension se peuuent faire par bras et iambes artificiellement faites sur ces portraits : lesquels i'ay, par grande priere, recouuert d'vn nommé le petit Lorrain, serrurier demeurant à Paris, homme de bon esprit, auec les noms et explication de chacune partie desdits portraits, faite en propres termes et mots de l'artisan : à fin que chacun serrurier ou horologeur les puisse entendre, et faire bras ou iambes artificielles semblables : qui seruent non seulement à l'action des parties coupées, mais aussi à la beauté et ornement d'icelles, comme on peut connoistre et voir par les figure suiuantes.

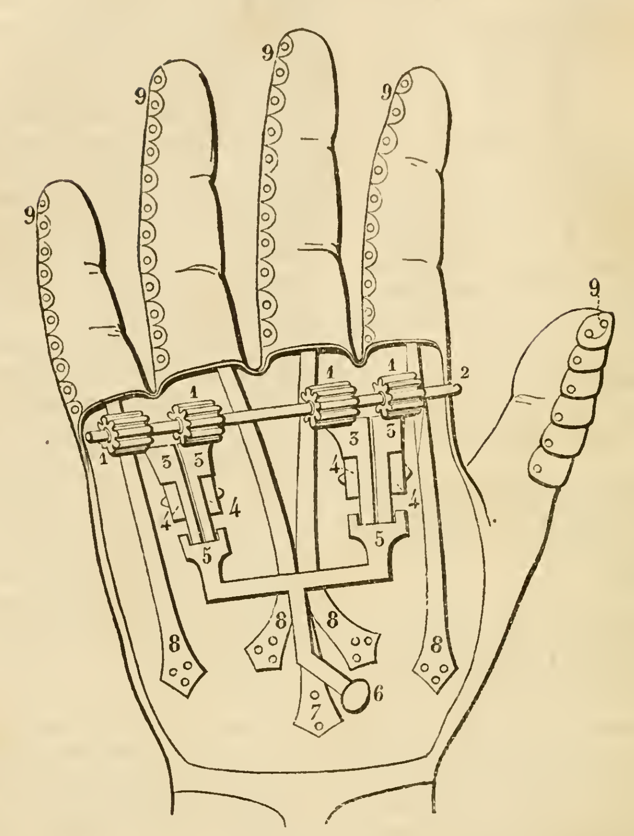
[1] Ce chapitre avec ses figures est extrait des *Dix liures de chirurgie*, livre *Des gangrenes et mortifications*, chapitre 19, fol. 117. La disposition du texte y est cependant assez différente pour que je donne quelque idée de la rédaction primitive. Voici comment le chapitre commençait.

Les moïens d'accommoder des mains, bras et iambes artificielles au lieu des membres extirpez.

« Et combien que ce soit vne chose fort inhumaine d'ainsi extirper vn membre, neantmoins nous deuons preposer la vie de tout le corps à la perte d'vne partie d'iceluy, mesmement des membres que lon peut extirper auec esperance de guerison : qui plus est l'vsage nous a donné les moiens d'imiter nature, et supplier (*sic*) au deffaut des membres perduz comme tu verras aux membres artificielz que nous descrirons cy apres. »

Venait alors la figure de la *iambe de bois pour les pauures*, reportée un peu plus loin dans les éditions suivantes; puis un paragraphe reproduit tout entier au commencement du chapitre actuel : *Les figures et pourtraits*, etc.; puis, sans autre texte, la jambe artificielle, la main de fer et le bras de fer. Les autres figures sont d'une autre date, que nous fixerons à l'occasion de chacune d'elles.

Portrait de la main artificielle.



Description de la main de fer.

1 Pignons seruans à vn chacun doigt, qui sont de la piece mesme des doigts, adioustés et assemblés dedans le dos de la main.

2 Broche de fer qui passe par le milieu desdits pignons, en laquelle ils tournent.

Gaschettes pour tenir ferme vn chacun doigt.

4 Estoqueaux ou arrests desdites gaschettes, au milieu desquelles sont cheuilles pour arrester lesdites gaschettes.

5 La grande gaschette pour ouurir les quatre petitesgaschettes, qui tiennent les doigts fermés.

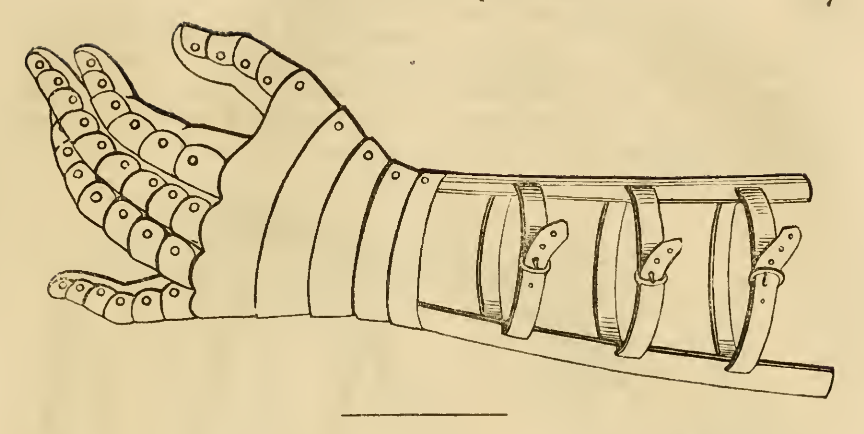
6 Le bouton de la queuë de la grande gaschette, lequel si on pousse, la main s'ouurira.

7 Le ressort qui est dessous la grande gaschette, seruant à la faire retourner en son lieu, et tenant la main fermée.

8 Les ressorts de chacun doigt, qui ramenent et font ouurir les doigts d'eux-mesmes, quand ils sont fermés.

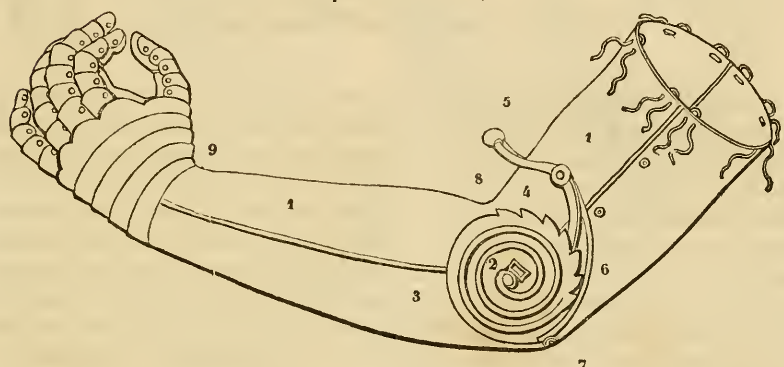
9 Les lames des doigts.

La figure suiuante te monstre le dehors de la main, et le moyen de l'attacher au bras et à la manche du pourpoint.





Description du bras de fer[1].



1, 1 Le bracelet de fer pour la forme du bras.

2 L'arbre mis au dedans du grand ressort pour le tendre.

3 Le grand ressort qui est au coude, lequel doit estre d'acier trempé, et de trois pieds de longueur ou plus.

4 Le rocquet.

5 La gaschette.

6 Le resort qui poise sur la gaschette, et arreste les dents du rocquet.

7 Le clou à vis pour fermer ce resort.

8 Le tornant de la hausse de l'auant-bras, qui est au dessus du coude.

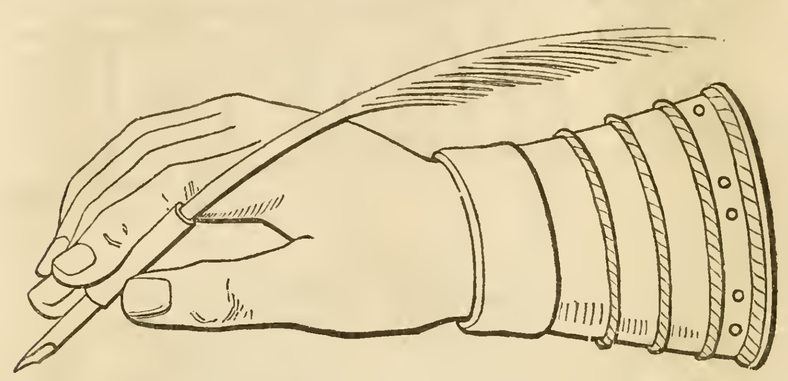
9 La trompe du gantelet fait à tornant auec le canon de de l'auant-bras qui est à la main : lesquels seruent à faire la main prone et supine : c'est à sçauoir prone vers la terre, et supine vers le ciel.

[1] Ce bras de fer était déjà figuré comme il a été dit en 1564. C'est probablement d'une machine de ce genre que se servait François de la Noue, capitaine huguenot du XVI[e] siècle; je lis dans la notice que lui a consacrée M. Buchon:

« Au siége de Fontenoy, il eut le bras gauche fracassé d'vn coup d'arquebuse. Il se refusa d'abord à l'amputation, déclarant qu'il aimoit mieux mourir que de se mettre hors d'état de combattre. Ses amis le persuadèrent enfin, et la reine de Navarre eut la force de caractère de lui tenir le bras pendant l'operation. Un bras de fer le mit en état de tenir la bride de son cheval, et il vola aux combats avec une ardeur nouvelle.» (*Panthéon littéraire, chroniques du* XVI[e] *siècle*, Salignac, Coligny, etc., p. xviij.)

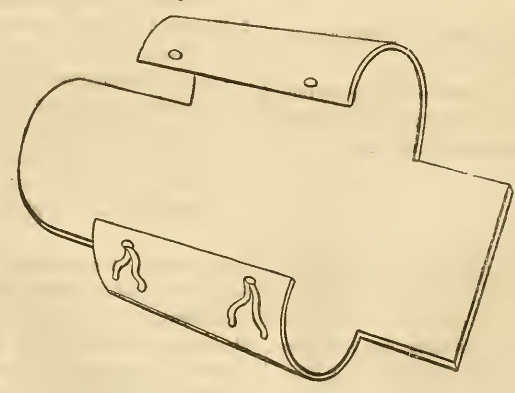
Autre portrait[1]

D'vne main faite de cuir boüilli, ou papier collé, les doigts tenant vne plume pour escrire, à celuy qui auroit eu la main du tout coupée et amputée (où le malade mettra dedans son moignon le plus auant qu'il pourra) : laquelle s'attache à la manche du pourpoint par certains trous que tu vois en la figure.



Semblablement quand à quelqu'vn par une playe les tendons et nerfs de dessus la main seront coupés, qui fait que le malade ne peut leuer la main, demeurant quasi inutile : elle sera tenue et esleuée par cest instrument fait de fer blanc, couuert de taffetas ou autre chose, et sera posé sous la main, ioignant la premiere iointure des doigts : puis attaché par dessus le carpe. Cela fait que la main demeure droite, de façon que le malade s'en aide par le moyen dudit instrument, qu'on peut nommer *Dresse-main*. Le bout de cest instrument qui est rond, se doit mettre contre la premiere iointure des doigts, et l'autre bout contre le carpe : et sera serré par les liens fort ou peu serrés, ainsi qu'il sera necessaire.

Figure du dresse-main[2].



[1] Cet *autre portrait* se voit pour la première fois dans l'édition de 1585.

[2] Cette figure du *dresse-main*, avec le texte qui s'y rapporte, a été ajoutée en 1585.

Portrait des iambes artificielles.

Iambe reuestue. *Iambe nue.*

Description de la iambe de bois.

0. Le lien par lequel on tire l'anneau de la gaschette, pour plier la iambe.

1 Le cuissot. auec les clous à vis, et les trous desdits clous, pour eslargir ou astreindre sur la cuisse qui sera dedans.

2 La pomme pour poser et appuyer la main dessus et se tourner.

3 Le petit anneau qui est au deuant de la cuisse, pour dresser et conduire la iambe où l'on veut.

4 Les deux boucles de deuant, et celle de derriere, pour tenir et attacher au corps du pourpoinct.

5 Le petit fond au bas, dedans lequel se met la cuisse iusques à deux doigts pres du bout, seruant aussi à faire la beauté et forme de la iambe.

6 Le ressort pour faire mouuoir la gaschette qui ferme la iambe.

7 La gaschette qui tient le baston de la iambe droit et ferme, de peur qu'il ne renuerse.

8 L'anneau auquel est attaché vne corde pour tirer la gaschette, à fin que le baston se puisse plier, lorsque l'on se sied et que l'on est à cheual.

9 La charniere pour faire ioüer et mouuoir la iambe, mise au deuant du genoüil.

10 Vn petit estoqueau ou arrest pour garder que la gaschette ne passe outre le cuissot : car si elle passoit outre, le resort se romproit, et l'homme tomberoit.

11 La virolle de fer, dedans laquelle le baston est inseré.

12 L'autre virolle au bout du baston, qui porte la charniere à faire mouuoir le pied.

13 Vn resort pour faire remettre et reietter le pied en sa place.

14 L'arrest qui sert au resort pour reietter le pied en bas.

Iambe reuestue.

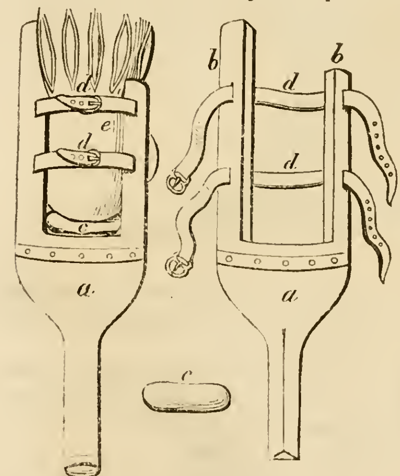
A Lames pour la beauté du genoüil.

B La greue pour la beauté et forme de la iambe.

C Le gras pour acheuer la forme de la iambe.

D Lames pour former le coup de pied.

Figure d'vne iambe de bois pour les pauures.



Description de la figure de la iambe de bois pour les pauures.

aa Represente l'arbre de la iambe.

bb Les deux fourchons pour inserer la cuisse, dont le plus court se doit mettre dedans iambe.

cc Te monstre le coussinet, lequel se met pour supporter mollement le genoüil sur la rondeur de l'arbre.

dd Sont les courroyes auec boucles trauersantes en deux endroits, les fourchons de la cuisse pour la serrer et tenir entre iceux.

Par *e* t'est marquée la cuisse, à fin de t'enseigner la vraye position d'icelle sur ladite iambe de bois.

D'abondant il aduient souuent, que pour auoir receu quelque coup d'espée, ou autre instrument tranchant, aux tendons et nerfs de la iambe, le malade apres la consolidation, ne peut qu'à bien grande peine marcher et leuer le pied, le trainant en arriere, comme estant à demy paralytique. Pour remedier à cest accident, le malade aura vn chausson au pied, auquel sera attachée vne bande marquée par A A, icelle faite de toile large de trois doigts, laquelle sera fendue au milieu de la iambe, à fin qu'elle passe aux costés du genoüil, attachée fermement aux œillets du pourpoinct, à fin de tenir le pied esleué lors que le malade chemine.

La figure est telle [1].

[1] Cette figure avec le texte qui précède est une addition de 1575 ; et c'est ici qu'alors se terminait le Livre.

Figure d'vne bande pour aider à leuer le pied.



CHAPITRE XIII.

LE MOYEN DE FAIRE ALLER DROIT VNE PERSONNE QVI SEROIT BOITEVX, A RAISON DE L'ACCOVRCISSEMENT DE LA IAMBE [1].

Si par quelque accident la iambe demeuroit courte, dont le malade seroit boiteux : à tel symptome faudra vser de cest instrument, dit *Potence à siege*, laquelle est faite de tel artifice, que l'on pourra facilement aller droit et bien à l'aise, eu esgard à la grandeur de l'inconuenient, de laquelle potence ie t'ay voulu donner le portrait accommodé à la personne [1].

[1] La première partie de ce chapitre avec la figure qui s'y rattache a été ajoutée au livre en 1579. C'est donc de 1575 à 1579, et d'une manière plus précise encore dans le voyage que Paré fit vers ce temps en Lorraine (voyez mon Introduction), qu'il revit son ancienne connaissance Nicolas Picart, lequel lui communiqua la figure de son nouvel instrument.

Figure d'vn homme boiteux situé sur vne potence de grand artifice, laquelle i'ay recouuert de maistre Nicolas Picart chirurgien de monseigneur le duc de Lorraine.



[1] Toutes les éditions ajoutent en cet en-

A Monstre l'arbre de la potence, lequel est de bois.

B Le siege qui est de fer, lequel embrasse la cuisse le long du ply de la fesse.

C L'arc-boutant qui soutient ledit siege.

D L'estrier de fer sur lequel est posée la plante du pied, lequel est crochu, à fin de tenir le pied suiet.

E L'arc-boutant dudit estrier.

F Vn fer à plusieurs pointes pour tenir la potence qu'elle ne glisse.

G La croix de la potence, laquelle se met sous l'aisselle.

Ceux qui auront perdu leurs cheveux pour avoir eu la tigne, pelade, ou d'autre cause, auront vne fausse perruque.

Aussi les femmes qui auront les cheueux argentés, de peur d'estre estimées vieilles, porteront des ratepenades[1], desquelles à present se sçauent bien accoustrer et farder, pour souuent deceuoir les hommes. Et aussi pour se monstrer plus grandes qu'elles ne sont, portent des patins à la façon des femmes Italiennes et d'Espagne. Elles font aussi plusieurs autres choses pour tromper les hommes, que ie ne veux icy descrire, de peur d'encourir leur mauvaise grace.

droit : *tant par deuant que par derriere;* parce qu'en effet il y avait deux figures; celle qui représentait le boiteux par deuant m'a paru pouvoir être retranchée sans inconvénient.

[1] *Ratepenades*; le glossaire de Rabelais traduit ce mot par *mus pennatus, chauve-souris*. Dans ce passage de Paré, cela équivaut sans doute à ce que nous appellerions aujourd'hui *des tours de cheveux*. L'édition latine, bornée au texte de 1579, ne contient pas ce passage.

Ces deux derniers paragraphes qui se rapportent bien plutôt au sujet du Livre qu'au sujet du chapitre, sont une addition de 1585.

LA MANIERE DE

EXTRAIRE LES ENFANS TANT MORS QVE VIVANS HORS LE VENTRE DE LA MERE, LORS QVE NATVRE DE SOY NE PEVLT VENIR A SON EFFECT[1].

Maintenant fault dire en brief la maniere, qu'auons obseruée plusieurs fois Thierry dehery, et Nicole lambert maistres barbiers et chyrurgiens en ceste ville de Paris, touchant l'extraction des enfans tant mors que viuans hors le ventre de la mere.

[1] Et pour venir à l'œuure fault entendre qu'il y a deux manieres d'enfantement, l'vne naturelle, et l'autre contre nature, plus ou moins.

La naturelle est quand les enfans

[1] Après les livres de chirurgie viennent naturellement ceux qui traitent des accouchemens, et qui ont encore une couleur chirurgicale. Ici donc aurait dû se placer le Livre *de la generation* ; mais j'ai cru devoir le faire précéder du petit traité d'accouchemens publié par Paré en 1551 à la suite de la *Briefue collection anatomique*, folio 88 à 96; et je dois ici exposer mes motifs.

Dans l'excellent article consacré à l'histoire de l'*Obstétrique* (*Diction. de médecine* en 25 vol., t. 21), M. Raige-Delorme a appelé l'attention des érudits sur un singulier plagiat commis par Franco au préjudice de Paré, pour la partie de son livre qui a trait aux accouchements. « Les chapitres du livre de Franco où il est question de la génération et de l'accouchement, dit M. Raige-Delorme, sont copiés presque mot pour mot de l'opuscule antérieur de Paré. » C'est là une véritable découverte historique, puisqu'elle fait remonter à Paré, et probablement plus haut encore, la méthode de la version par les pieds que l'on avait généralement attribuée à Franco. Il y avait donc quelque intérêt à mettre les lecteurs à même de vérifier le fait: mais le Livre de la génération est tellement différent de *La Maniere de extraire les enfans*, qu'il devenait indispensable de reproduire ce dernier opuscule pour mettre le plagiat dans tout son jour ; et cette réimpression aura d'autant plus de prix que, ainsi que je l'ai dit dans mon Introduction, je n'ai pu découvrir que deux exemplaires de la *Briefue collection anatomique*.

J'ai suivi cette fois d'autres principes que ceux qui me dirigent pour le texte général de Paré; et j'ai voulu donner le petit traité en question avec sa forme originale, respectant l'orthographe, la ponctuation, et jusqu'aux fautes d'impression, qui d'ailleurs ne seraient pas toujours faciles à distinguer des simples licences d'orthographe. J'ai rétabli dans les notes la plupart des mots altérés dans le texte ; le lecteur doit néanmoins se tenir pour averti, et ne pas trop s'effrayer s'il rencontre des virgules pour des points, des points pour des virgules, des alinéas coupant les phrases par le milieu ; les apostrophes manquant là où il en serait besoin, se rencontrant là où elles n'ont que faire; et enfin de temps à autre une grande pénurie d'accents.

A part les notes destinées à l'explication du texte, je n'en ai voulu ajouter d'autres que pour indiquer le parallélisme du texte de Paré et de la copie de Franco. Les remarques touchant les doctrines trouveront mieux leur place dans le Livre *de la generation*.

[1] Ici commence le chapitre 80 de Franco avec ce titre. *De diuerses manieres d'enfan-*

viennent à terme, qui est au neufiesme mois ou enuiron, et sortent la teste la premiere. Et celle qui approche plus du naturel, est quand ilz vienent apres ou peu auant la fin du neufiesme mois, et sortent les pieds premiers. Toutefois on voit aucunes femmes, qui accouchent au septiesme mois dont les enfans viuent. mais quand il aduient sur le huitiesme, leur vie est briefue ou nulle. Ce que l'experience monstre iournellement. Toutes les autres manieres denfantement, sont contre nature plus ou moins, selon la diuersite des figures : Car aucuns vienent en double, cest asscauoir le ventre premier, ou le dos : les autres les bras premiers. Les autres les piedz. Aucunefois vn bras ou vn pied premier, et aucunesfois aussi les mains et piedz ensemble. Et lorsque l'enfantement vient hors le terme par nature destiné, ne viuent point. Et tel enfantement est appellé abortif, ou aduortement [1]. Les causes duquel, sont plusieurs, comme grands flux de ventre, strangurie, ou ardeur d'vrine, auec grandes esprainctes, grandes, toues [2], vomissemens violens, ou trop grand trauail et agitation, comme danser, basler, et saulter.

Aussi cheutes et coups, specialement faictz contre le ventre de la mere, ou forte compression faicte par les bustes, ou autres choses, lesquelles compriment le ventre.

Et à cause de ce, ledict enfant ne peult prendre croissance naturelle. Parquoy est contrainct sortir deuant le terme deu.

Doncq' par telz efforcemens lesdictes meres abortent, au moyen de la l'esion qu'on faict à lenfant. Et pourceque aussi les veines cotilidoines [3], fibres, et liaison du chorium, ou arrierefais se relaxent et rompent par telz effors ou compression. En outre le trop iusner, aucunesfois est aussi cause de faire aduorter. Et pour pareille cause celles qui ont grand flux de sang, par le nez, ou des menstrues, specialement apres le troiziesme ou quatriesme mois de leur grosesse, le plus souuant aduortent.

ter. Avant ce chapitre il en a plusieurs autres qui traitent déjà des accouchemens, par exemple :

« Chap. LXXV. *Des vaisseaux spermatiques des femmes.*

» Chap. LXXVI. *De la matrice.*

» Chap. LXXVII. *Des moyens que Dieu a ordonné en nature, quand la femme a conceu.*

» Chap. LXXVIII. *De l'assiette et position de l'enfant dans la matrice.*

» Chap. LXXIX. *S'il y a deux enfans au ventre, l'un vif, et l'autre mort, et tous deux se presentent à l'yssue, comme il conuient se porter.* »

Il semblerait donc que M. Raige-Delorme est allé un peu trop loin, en donnant les chapitres de Franco sur l'accouchement, sans exception, comme empruntés à Paré. Mais en poursuivant cet examen, on reconnaît que le ch. 75 de Franco est à très peu près copié d'un article antérieur de la *Briefue collection*, fol. 22, ayant pour titre, *Des vaisseaulx spermatiques et parties genitales de la femme* ; le 76e de l'article suivant, fol. 22, v., intitulé : *De la matrice* ; le 77e de la fin du même article ; j'en donnerai une analyse et des extraits à l'occasion des chapitres 6, 7, 8 et 9 du livre *De la generation*. On voit donc qu'il ne reste à Franco que les chapitres 78 et 79 ; à partir de son 80e chapitre, il copie sans en rien omettre, en modifiant seulement un peu le style, l'opuscule que nous reproduisons ; et nous ne trouverons plus à lui attribuer en propre que deux additions qui seront indiquées plus tard.

[1] Ici finit le chap. 80 de Franco, et commence le 81e avec ce titre : *Les causes d'auortement.*

[2] *Grandes toux.*

[3] Lisez : *les veines, cotyledons*, etc.

Mais si lenfant est encores petit, comme d'vn moys ou deux, le dangier n'est si grand : à cause qu'en tel temps n'a besoing de grande nourriture.

Outre plus, si la femme grosse est longuement malade, sera cause le faire aduorter, pourceque le sang se consomme.

Parquoy ledict enfant est contrainct à sortir, par deffault d'alimentz qui ne luy sont enuoyes en suffisante quantite, ou qualite mauuaise.

Dauantage peult auortement venir, par glotonie[1]. Car par icelle ledict enfant est suffoqué, et son aliment corrumpu, à cause que le trop boire et manger faict que la digestion est mal faicte, et par consequent la masse du sang se corrompt, dont l'enfant doibt estre alimenté et nourry.

Et encores de rechef abortement ce peult faire par lusage des bains et estuues, à cause qu'ilz molifient, lubrifient, et relaxent les cotilidoines, fibres, et liaison du chorion, et par consequent toutes les autres parties du corps.

Et ausi que par la chaleur desdictz bains la chaleur interne de tout le corps est bien fort augmentée, et l'enfant sentant icelle chaleur estrange, ne la peult tollerer ne souffrir, dont faict ses effors à sortir hors de la matrice : dabondant peult venir ledict auortement par trop grand ioye ou ire, pour la mutation qui se faict trop subite, Or voila les causes qui font les femmes aduorter[2].

Les signes de brief enfanter aux femmes, sont qu'elles sentent doleurs au dessoubz lombilic, et aux haines[1], et est la douleur communiquée aux vertebres des lombes et l'os pubis, specialement alors que les ligamens desdictz os se relaxent, depriment, et separent, tant à l'os pubis, que à l'os sacrum.

Aussi les cuisses et toutes leurs parties coitionales[2], ou genitales, se tumifient et leur font mal. Et outre leur suruient tremblement vniuersel tel qu'il se faict au commencement des acces des fiebures. En outre leur face rougy, et leurs menstrues, aquosites[3] et excremens coulent.

Si telz signes se monstrent, soys asseurez que la femme en brief enfantera. Pourueu que la vertu de nature soit suffisante.

Parquoy si nature et vertu expulsiue, ne faict son debuoir, luy fault aider tant que possible sera par les remedes cy apres declarez.

Et note aussi qu'on doibt bien euiter de mettre la femme aux peines de trauuail, deuant que les signes susdictz precedent : Car deuant iceulx le trauuail est faict en vain. Et en sont les femmes plus molestées et debiles, quand ce vient au trauail, à cause qu'elles n'ont tant de force et vertu, lorsque l'expulsion de l'enfantement se doibt faire.

Et quand au prognostic fault entendre, que les femmes fort maigres et seiches sont dangereuses à aduorter, parcequ'elle conuertissent l'aliment qu'elle preignent en nourris-

[1] *Gloutonnerie*. Franco met : *le trop boire et manger*.

[2] Là finit le 81e chapitre de Franco. Le 82e suit le texte, avec ce titre : *Les signes de brief enfanter*.

[1] *Aux aines*.

[2] *Coitionales*, qui servent au coït. Franco dit : *toutes leurs parties obscenes*.

[3] Les *aquosités* semblent ici signifier l'écoulement du mucus vaginal qui précède ce travail ; plus loin ce mot sera employé pour les eaux de l'amnios.

sement et restitution de leurs propres corps, sans en enuoyer portion suffisante à leur enfant.

Parquoy ne peuuent demourer en la matrice, mais sont contrainctz sortir hors, auant le terme par faulte de nourrissement.

En outre les femmes endurent plus grand doleur en aduortant, que alors qu'elles accouchent à terme, et ainssi sont en plus grand peril d'accident mauuais. Pource que ce qui se faict contre nature est plus brief[1] et mauuais, que ce qui se faict naturellement.

L'enfantement est fort difficille, et souuentefois impossible quand la mere est debile et foible, à cause que la vertu expulsiue ne peult faire son debuoir à ieter et mettre hors ledict enfant. Cest chose perileuse quand l'enfant ne sort subit, apres que les aquositez sont vacuees. Pourceque lesdictes aquositez sont constituées pour supporter l'enfant, et lubrifier, amolir, relaxer, et rendre les voyes glissantes ou coulantes[2]. Et quand elles sont vacuées, ledict enfant demeure à sec, à donc la matrice se reserre, et se comprime en soy. Parquoy ledict enfant ne peult ou bien à grande peine sortir hors[3].

Si les mammelles de la femme grosse sont dures et pleines, puis subit diminuent, et se rident, ou fleitrissent, telle chose signifie, et demonstre que la femme aduortera. Si la femme porte deux enfants, et l'vne de ses mammelles se fleitrisse et diminuée, c'est signe que l'enfant qui est de ce costé est en dangier. L'enfantement sera difficile, lorsqu'il y aura deux enfants gemeaulx. Aussi sera il si ledict enfant est monstrueux, comme ayant vn corps auec deux testes et quatre iambes, ou dautre maniere contre nature. Ce qu'on a veu naguieres à deux en ceste ville de Paris, dont maistre Thierry de Hery en garde vn pour speculation et memoire[1].

LES SIGNES POVR *congnoistre si l'enfant est mort, ou viuant dans le ventre de la mere*[2].

On peult sçauoir si ledict enfant est viuant ou mort dans le ventre de la mere par les signes qui s'ensuyuent.

Et premierement fault sçauoir si l'enfant ne se remue plus. Ce qu'on sçaura tant par l'interrogation de la mere, que en posant la main sur son ventre. Et aussi peult on auoir coniecture, quant les eaues auroyent esté de longtemps vacuées hors la matrice. Dauantage la mere sent plus grande pesanteur de son enfant, qu'elle n'auoit de coustumé[3]. Et la raison de ce est que l'esprit ny est plus, et qui n'est regir par les facultes naturelles[4]. Et outre plus, quand

[1] Il faut sans doute lire, *plus grief*, plus grave, autrement la phrase n'aurait pas de sens. Je dois dire cependant que Franco a traduit la faute d'impression : *ce qui se fait contre nature est plus* subit *et dangereux*, etc.

[2] *Hyppocrates*. — A. P.

[3] *Hyppocrates*. — A. P. — Franco a omis ces citations.

[1] Ici finit le chapitre 82 de Franco. Je noterai toutefois qu'il ne cite point Thierry de Héry ; et il se contente dire : *ainsi qui est aduenu souuent*.

[2] Ce titre est copié exactement de l'opuscule de Paré; c'est le même titre que Franco a donné à son 83e chapitre.

[3] *De coustume*. Franco dit : *qu'elle n'a acoustumé*.

[4] Sens fort obscur, si on s'attachait à la lettre. Franco a fort bien traduit : *Ce nous*

ladicte mere se tourne ça ou la, l'enfant tumbe sur la partie decliue comme vne masse, ou pierre. Aussi ladicte mere est fort vexée et tormentée de griefues doleurs vers son ombilic et parties genitales, et à vouloir[1] de vriner et asseller[2], mais le plus souuent en vain. Aussi que en posant la main sur ledict vmbilic et parties genitales, on les sent aucunement refroidies, ioinct que ladicte mere sent aussi froideur dans sa matrice. Et telle chose se faict pour lextinction et abolition de la chaleur vitale dudict enfant. Dauantage il sort certaines humidites et autres excremens fort fœtides hors la matrice. Et l'alaine[3] de ladicte mere est aussi bien fort fœtide et puante. Ce qui se faict volontiers au deuxiesme ou troiziesme iour apres, que l'enfant est mort. Et tombe souuant ladicte mere en syncopes ou euanoissemens. Telle chose se faict des vapeurs ou fumées putrefiées et corrompues, qui se eslieuent[4] de l'enfant mort.

Et sont communiquées au cœur et au cerueau. Et note que l'enfant mort estant en la matrice se corrompt plus en demy iour, qu'il ne feroit en deux, ou plus s'il estoit hors de ladicte matrice.

Aussi peult on coniecturer par la coleur de la mere muée et changée du naturel, cest qu'elle tend à l'iuidité[5], noirceur, ou plombeuse.

Au moyen de quoi, est ladicte femme hideuse à voir et regarder.

est signifiance de la mort de son fruit qui est ainsi pesant à cause qu'il est destitué de tout esprit, et n'est regy par les facultez naturelles.

[1] Lisez : *et a vouloir.*

[2] *Asseller*, aller à la selle.

[3] *L'haleine.*

[4] *Qui s'élèvent.*

[5] *Lividité.*

Et de tous ces signes, quand plusieurs se treuuent en vne personne et vn mesme temps, pourras iuger certainement que l'enfant est mort, et au contraire non, Et note que toutes ces choses cogneues et considerées on doibt faire diligence de aider à la mere, le plutost qu'il sera possible. toutefois cognoistras se on peult besongner sans dangier de la mort, qui se fera en considerant les forces et vertus de la femme, en tatant son poulx : sçauoir s'il est debile, ou grandement changé contre le naturel. Aussi sçauoir, si les cinq sens de nature exterieurs et interieus font bien leur action : comme si elle parle, gouste, odore, oyt, voit, et entent, ratiocine, et memoue bien[1]. Et se tourne et meut sans grand difficulté.

En oultre fault contempler la face, comme Hippocrates nous enseigne, en ses presages[2] : C'est assçauoir, si elle est grandement changée du naturel, comme si elle est noire, l'iuide[3], ou plombeuse. Le nez et les narines aigues, et extenuees.

Les yeulx concaues, Les temples descharnes, et la peau du fronc dure, seiche, et tendue, et les oreilles froides et retirées, ou quasi renuersées. Et en somme qu'elle est hideuse à regarder.

En outre, si elle a les piedz et mains froides, et sueur froide, et qu'elle tumbe souuent en sincope ou euanoissement. Et si telz signes apparoissent, demonstrent presage et prognostic la mort estre prochaine, Parquoy la fault laisser à nature, et recommander à dieu.

[1] Sans doute : *et memore bien, et a conservé la mémoire.*

[2] *Hyppocrates.* — A. P.

[3] *Livide.*

Mais au contraire, si elle est forte, et les cinq sens bons, auecq' bonne ratiocination et bonté des autres actions tant naturelle que vitale, luy fault aider en diligence à expeller l'enfant, tant par potions, bains, sufumigations, fomentations faictes de choses fetides par le nez, et choses aromatiques iucudes [1] et delectables par les parties coitionales [2], sternutatoires, vomitoires, et l'inimens à appliquer, tant par dehors, que par dedans la vulue. Lesquelles chose n'est besoing escripre en particulier. Ce que nous enseigne Hippocrates en sa protestation, mais de ce on pourra auoir recours au docte medicin, ou chyrurgien. Et si telles choses ne profitent, fault besongner par œuure manuelle, et instrumentz propres en la maniere qui sensuyt [3].

Premierement, rectifiras l'air de la chambre, sçauoir est, s'il est froid, leschaufferas, et s'il est trop chault, le refroidiras.

Cela faict, fault situer la mere en la posant au borg du lict et la coucher à l'enuers, ayant les fesses aucunement eleuées sur quelque quarreau, ou autre chose semblable. Et qu'elle soit renuersée, toutefois en figure moyenne. Cest assçauoir qu'elle ne soit du tout couchée ny leuée, à fin qu'elle puisse auoir son inspiration, et expiration libere. Aussi luy fault courber les iambes vers les fesses, et les lier auec vne grande et large bande de toille, laquelle poseras premierement par sus le col, et au trauers des espaules de ladicte femme en maniere de croix sainct André. X

Puis de rechef croiseras ladicte bande à chascun pied, et la tourneras autour de la iambe et cuisses, en la rapportant encores par sus le col, et la nouer et attacher si ferme, que ladicte patiente ne se puisse mouuoir, ça ou la.

Et feras en sorte qu'elle ayt les talons appuyez contre le bois du lict. Et la feras tenir par soubs les escelles et cuisses par bons ministres, tellement qu'elle ne pourra en tirant l'enfant, estre attirée. Cela faict fault prendre vn drap chault en double, et le poser sur les cuisses de ladicte patiente. Puis fault oindre toutes ces parties genitales auecq' choses vntueuses [1] et oleagineuses, à fin de rendre les parties plus lubricques, glissantes et colantes. pour plus facilement extraire l'enfant. Aussi te fault oindre ta main, ayant les vngles rognés, et qu'il n'y ayt aucuns aneaulx aux doigtz pour crainte qu'ils ne fissent lesion aux parties. Puis posetas [2] ta main doulcement sans aucune violence dans la matrice, ce faisant congnoistras en quelle situation et figure sera l'enfant. Et posé qu'il fust tourner selon nature, ayant la teste au coronement pour deument l'extraire part art [3], fault doulcement le reposer contre mont et chercher les piedz, et les tirer au coronement. Ce faisant tourneras facilement l'enfant.

Et alors que auras attire les piedz au coronement, t'en fault tirer l'vn hors, et le lier au dessus du talon en

[1] Lisez *iucundes*, agréables. Franco dit : *de bonne senteur.*

[2] *Genitales, servant au coït.*

[3] Ici finit le 83e chapitre de Franco, et commence le 84e avec ce titre : *Pour l'extraction de l'enfant.*

[1] *Onctueuses.*

[2] *Poseras.*

[3] *Par art.*

maniere de lacq colant, auec lien mediocrement long, dont les femmes lient leurs cheueulx, ou autre semblable.

Puis remettras ledict pied dans ladicte matrice. Ce faict chercheras l'autre pied, et layant trouué le tireras hors, et alors tireras le lien, auquel l'autre pied est attaché.

Et quand tu auras ainsi attiré les piedz horz la matrice, les tireras ioinctz egalement, tant d'vn costé que d'autre, peu à peu, et sans violence, tant que possible te sera.

Et pendant ce faict, fault comprimer mediocrement, et presser le ventre de la mere audessus de lumbilic, et commander à la mere, qu'elle tienne son halaine par interuale, en clouant le nez et la bouche. Et qu'elle se epreignent tant que possible lui fera[1]. En oultre on luy doibt souffler dedans les naseaulx pouldre sternutatoire, à fin de stimuler la vertu expulsiue à ieter hors l'enfant. Et ne fauldra oblier à lors qu'elle esternura tirer ledict enfant, non à vn coup, mais peu à peu, iusques à ce qu'il soit du tout tiré hors. Or s'il aduenoit, ce que se faict plusieurs fois, que l'enfant eust les mains ou bras au coronement, ou hors les parties genitales, iamais on ne doibt tendre, ny essayer à l'extraction par iceulx, veu qu'il viendroit la teste ployée auecques les epaules.

Ce faisant on seroit cause de faire grande lesion à la mere, et par consequent de la mort de l'enfant s'il auoit vie.

I'ay esté appellé quelquefois[2] à extraire hors le corps de la mere l'enfant mort, que les obstetrices matrones, soy disans sages femmes, s'estoient efforcées le vouloir tirer par l'vn des bras, auroyent esté[1] cause de faire gangrenes[2] et mortifier ledict bras, et par consequent de faire mourir l'enfant, en sorte qu'on ne pouuoit remettre le bras dans la matrice, pour la grande tumeur, tant des parties genitales de la mere, que du bras de l'enfant, doncq' de necessité le failloit couper et separer, et du tout l'amputer.

Or le moyen de ce faire, cest le couper, auec rasouer[3] le plus pres de l'espaule qu'il est possible, toutefois en obseruant que parauant l'incision que l'on tire la partie charneuse en hault, puis coupper l'os auec tenailles incisiues propres à ce faire, à fin que la chair couure l'extremité de l'os, de paour qu'il ne fist lesion à la matrice, et aux autres parties genitales. Puis ce faict, fault chercher les piedz dudict enfant et l'extraire hors, comme auons par cy deuant declaré, s'il est possible. Et à où[4] ledict enfant mort, seroit si gros natullement[5], ou par accident tumefie par putrefaction, en sorte qu'il ne peust nullement passer, alors, premier que

[1] Et qu'elle s'efforce tant qu'elle pourra.

[2] M. Raige Delorme (*art. cité*) a déjà remarqué que ces mots : *I'ay esté appelé quelquefois*, sont de Paré, et ont été copiés par Franco avec une liberté qui serait aujourd'hui de l'impudence, et qui n'était guère alors qu'une négligence du copiste. Nous avons noté plusieurs négligences de ce genre au Livre *de la verolle*, où Paré a fait de si larges emprunts à Thierry de Héry.

Du reste, Franco a modifié la rédaction du reste de la phrase, et entre autres choses il a effacé ce trait malin : *les obstetrices matrones soy disans sages femmes*.

[1] Sans doute *auoyent esté*.

[2] Sans doute *gangrener*.

[3] Avec le rasoir.

[4] Sans doute *et là ou*.

[5] *Naturellement*.

laisser mourir la mere fauldroit par tous moyens diminuer la grosseur dudict enfant. C'est assçauoir en luy perçeant le ventre, à fin de donner issues aux ventosites.

Doncq' le ventre abattu et diminué, plus facilement on mettra ledict enfant hors.

et aussi si la teste estoit si grosse, que'lle ne peust passer, la fauldroit inciser, et extraire le crane et le cerueau auec instrumens propres, que declarerons et figurerons, aidant Dieu, en nostre pratique [1].

Les cause qui font demeurer larriere fais [2].

Et s'il aduenoit que le corion ou arrierefais demeurast dans la matrice apres l'enfantement, qui se faict pour plusieurs causes : comme par l'imbecillite de la vertu de la femme.

A cause qu'elle est, ou à esté agitée et trauaillée de doleurs tres grandes, pendant le trauail de son enfantement, et que la matrice et le col d'icelle, et autres parties genitales, se sont si fort tumefiées et enflées, par les longues labeurs et doleurs. Au moyen de quoy lyssue se clos et ferme, en sorte que ledict chorium ne peult estre expelle ne iecte hors. Dauantage, peult demourer, a cause qu'il est entortillé ou reployé, dans ladicte matrice, ou pource qu'il est demouré a sec, a cause que les eaues ont esté vacuées plustost qu'il n'estoit besoing, parquoy les voyes ne sont lubriques, glissantes, ou coulantes, ou a raison aussi que ledict arriere fais est encores adherant lié et attaché contre la matrice, par la traduction et lesion des veines, et arteres nommées par cy deuant cotilidones, ou acetables. Ce qui se faict voluntiers aux femmes qui aduortent ou n'accouchent a terme. Car tout ainsi que voyons les fruictz des arbres, lesquelz ne sont encores en parfaicte maturité, plus dificilement tumbent que ceulx qui sont du tout meurs. Car adonc qu'ilz sont en parfaicte maturite, tumbent d'eulx mesmes. Aussi se separent et depriment ledict chorion contre la matrice quand lenfant est à son terme. Et la ou il ne se separeroit de soy mesme, et demeurast dans la matrice, seroit cause qu'il suruiendroit plusieurs accidens a la mere : comme suffocation de matrice ne pouuant inspirer ne expirer son air, esprit, ou halaine, au moyen de la putrefaction qui se faict en peu de temps dans ledict chorium, comme auons declaré de lenfant mort dedans le ventre de la mere. Pource qu'il se elieuent vapeurs ou fumées putrefiées et corrumpues, qui montent au cœur et au cerueau, parquoy ladicte mere tumbe souuent en sincope ou euanoissement : Dont souuent est suffoquée et rend l'esprit. Parquoy fault suruenir à telz perilz le mieulx qu'il sera possible, par les choses predictes en general a l'expulsion de l'enfant. Et la ou telles choses ne profiteroient, fauldroit operer et besongner de la main, en situant la femme, comme qui vouldront [1] tirer l'enfant, et poulsant la

[1] Ici finit le 84e chapitre de Franco; il n'a pas copié la promesse de donner des figures; et il s'est contenté de dire : *auec instruments conuenables à tel effait.*

[2] Ce titre était en marge, comme une simple note; je me suis écarté ici de l'original, en lui donnant une place qui m'a paru plus rationnelle. Du reste, c'est le même titre que Franco a donné à son 85e chapitre.

[1] Lisez *comme qui vouldroit.* Franco a mis, *comme si on vouloit.*

main, doulcement dedans la matrice. Et suiure l'umbilic, que les matrones appellent petit boyau, et prendre ledict chorium, et le tirer hors, et entier s'il est possible. Et la ou il seroit encores adherant et attaché par la traduction desdictes veines et arteres contre la matrice, le fauldroit deprimer et separer sans violence, auec les doigtz necessairement, et à l'extraire hors pour obuier et euiter les accidentz predictz. Puis ce faict, fault suruenir aux accidens de la mere, comme emorrhagies ou flux de sang, debilitation de vertus et autres plusieurs accidens, que ie delaisse pour le present, a cause de brieueté [1]. Or s'il aduenoit que la femme grosse d'enfant fust en agonie, ou aux traictz de la mort, qui se peult cognoistre par les signes cy deuant declarés, fault que le chyrurgien se tienne pres et appareillé pour l'ouurir subit, apres le dernier soupit de la mor [2], a fin de sauuer lenfant s'il est possible. Et ne fault auoir confidence à la balongner [3], et tenir sa bouche et parties genitales ouuertes, pour donner air à l'enfant, estant en la matrice, et encores inuoluc [1] dedans les membranes. Veu que ledict enfant estant au ventre de sa mere, na son air que par les mouuemens de l'artere umbilicale. Et la mere decedée, ses poulmons n'ont plus leur action, qui estoit attirer l'air exterieur par la bouche, et conduit de la trachée artere ausditz poulmons, et des poulmons au cœur par l'artere venale, et du cœur par la grand artere, et d'elle aux arteres de la matrice et cotilidoines, qui sont au chorium, par les acetables, et des acetables a l'vmbilic de lenfant, par lartere vmbilicale, et d'elle à la bifurcation de la grand artere, pres de l'os sacrum, et d'icelle au cœur, et de la a toutes les parties de lenfant. Et la mere estant decedée, tous les mouuemens d'elle cessent, dont ne pourra ledict enfant recepuoir, ny attirer nullement l'air par l'ouuerture de la bouche et parties genitales de la mere decedée, et par consequent le mouuement naturel dudict enfant cessera en brief, que la femme aura rendu l'esprit. Parquoy sitost quelle sera expirée, et iecte le dernier soupir, la fault ouurir en diligence, et ne se fier aucunement a l'ouuerture des parties genitales, ny de la bouche, comme a esté dit. Et quant a l'ouuerture de la femme grosse decedée, elle doibt estre commancée pres la cartilage nommée par cy deuant Ziphoides ou pomum granatum, en leuant le cuir et muscle de l'abdomen, ou ventre inferieur auec le peritoine en figure d'escusson, en euitant bien de faire apertion des intestins. Puis ce faict, inciseras a

[1] Ici finit le 85[e] chapitre de Franco; mais avant de reprendre le texte de Paré, il a un chapitre tout entier qui est à lui, et qui est intitulé : *d'une autre façon, et plus legere, auec le speculum matricis.* Nous reviendrons sur ce chapitre dans nos notes sur le Livre *de la generation.*

Du reste, immédiatement après, Franco revient à l'auteur qu'il copie, dans son 87[e] chapitre, intitulé : *La maniere de tirer l'enfant quand la mere est aux traits de la mort.*

[2] Evidemment il faut lire : *apres le dernier soupir de la mere* : Franco cependant s'en est tenu à la faute d'impression, et il a traduit : *Ayant fait le dernier souspir de la mort.*

[3] Pour *baillonner.* Franco traduit : *Sans s'amuser à ce qu'aucuns en ont dit, assauoir qu'il luy fault mettre des baillons en la bouche.*

[1] Franco traduit : *encore couuert et enueloppé de ses membranes.*

matrice [1], la leuant en hault auec arainées [2] ou pesitz crochetz propres a ce, de paour qu'en faiant lincision [3] on ne touche du rasouer a l'enfant que trouueras naigeant en certaines aquosites, comme auons par cy deuant declaré, et souuent le nombril entourné au col ou au bras. Lequel enfant le plus souuent subit apres l ouuerture faicte ne se meut, pous l'oppresion, debilitation, et faulte des espritz et vertus, qui n'aura receues, à cause du deces de la mere. Parquoy de prime face semblera aux assistans qu'il naura nulle vie, ce que veritablement cognoistras en touchant et tatant l'vmbilic dudict enfant, lequel sentiras poulser et battre l'artere vmbilicale, s'il a vie. Aussi que bien tost apres, qu'il aura sentu l'air ambiant, se mouuera tout, ou aucun de ses membrer [4].

Or si tu cognoist, que les vertus et forces dudict enfant soyent debiles, te fault bien euiter de lier, trancher, et separer l'vmbilic dauec larriere fais, a cause que ledict enfant peult attirer et recepuoir chaleur, et quelque reste d'esprit contenuz encores audict arriere fais. Parquoy ne separeras ledict arriere fais dauec l'vmbilic, mais le poseras sur le ventre de lenfant, et le laisseras quelque temps iusques a ce que la chaleur soit exhalée. Car par ce moyen seras cause d'augmenter les vertus dudict enfant, et par consequent alonger sa vie [1]. Mais la ou ledict enfant seroit fort, pourras lier subit ledict vmbilic a trois doigtz ou enuiron pres le ventre. Et apres auoir serré le premier nœud, te fault retourner en faire deux autres de l'autre costé du premier nœud en le serrant plus fort que le premier. Et layant ainsi lié auec lien propre et fort, te fault couper ledict nombril, et de la reste laisse l'enfant a Dieu et aux femmes [2].

Fin est la mort et principe de vie.

[1] Faute d'impression : *la matrice*.

[2] *Erignes*. Franco a passé ce mot. Pour les suivants, il faut évidemment lire : *ou petits crochets*.

[3] Faute d'impression : *en faisant l'incision*.

[4] Faute d'impression : *de ses membres*.

[1] Franco ajoute ici : *si Dieu se veult ayder de tel moyen*.

[2] Franco dit simplement : *en recommandant le tout à Dieu*.

Là ne s'arrête pas son chapitre. Il décrit encore sous ce titre : *autre procedure*, une autre manière de faire pour éviter de léser l'enfant, laquelle paraît lui appartenir. Nous y reviendrons à l'occasion du Livre *de la generation* ; et nous aurons aussi à mentionner les sept chapitres qui suivent et qui ont rapport aux maladies de l'utérus.

LE DIX-HVITIÉME LIVRE

TRAITANT

DE LA GENERATION DE L'HOMME,

RECVEILLI DES ANCIENS ET MODERNES[1].

PREFACE.

Dieu le createur de toutes choses, au commencement du monde, par un conseil indicible et prudence inestimable, a creé non seulement en l'espece humaine, mais aussi en toutes autres especes d'animaux, deux sexes : l'vn masle, l'autre femelle[1] : lesquels par certains allechemens de volupté se conioindroient ensemble pour la generation de leur semblable, à cause de la condition ineuitable de mort à tous indiuidus animaux, que la volonté diuine leur auoit ordonnée. En ceste conionction voluptueuse, l'homme et la femme, principalement au sacré mariage, iettent leurs semences, lesquelles iointes l'vne auec l'autre sont receuës et conseruées en la matrice de la femme.

Or la semence est vn humeur escumeux, plein d'esprit viuifiant, qui la fait boüillonner et accroistre en la matrice : et sont lesdites semences la matiere et forme naturelle de l'enfant, fait du sang le plus pur de la

[1] Nous voici hors de la chirurgie proprement dite; et les deux livres qui vont suivre sont spécialement destinés à la science et à l'art des accouchements. Tous deux avaient paru ensemble pour la première fois en 1573, in-8°, sous ce titre : *Deux liures de chirurgie*; et ils furent reproduits en 1575 dans la première édition des œuvres complètes. Une partie de celui-ci aurait pu être copiée sur un opuscule imprimé par Paré vingt-deux ans auparavant, et que nous avons reproduit dans les pages précédentes ; on verra cependant que Paré a préféré partout une rédaction nouvelle. Lui-même a ecrit en tête de ce livre, dès 1573, ce modeste aveu répété dans toutes ses éditions : *recueilli des anciens et modernes* ; et nous essaierons de rechercher les sources où il a puisé, toutes les fois qu'il ne les indiquera pas lui-même. Je dois dire toutefois par avance que pour ces deux livres surtout, il me paraît avoir eu besoin de recourir, sinon à une rédaction étrangère, du moins à des recherches préliminaires faites par des hommes plus érudits qu'il ne pouvait l'être, attendu les nombreuses citations d'ouvrages qui n'avaient point été alors, et dont quelques uns même ne sont pas encore aujourd'hui traduits en français.

[1] Galien au 14ᵉ livre *de l'vsage des parties*. — A. P.

Cette citation est de 1579 ; dans l'édition de 1573, Paré citait en marge en cet endroit : *Maistre Nicolle du Hault pas, en son liure de la formation de l'enfant*. Celle-ci a été effacée dès 1579.

masse sanguinaire. La virile estant iettée en la matrice, se fait principe et cause effectiue de la generation de l'animal. Icelle semence doit estre blanche, splendide et claire, glutineuse, globulente, et d'odeur de sureau, ou de palme, et appetée des mousches, descendante au fond de l'eau : car si elle nage dessus, elle sera infeconde.

Or la plus grande partie d'icelle vient du cerueau : mais le total procede de tout le corps vniuersel, et de chacune partie, tant solide que molle. Car c'est chose manifeste que si elle ne venoit de tout le corps, les parties de l'enfant n'en pourroient estre faites, parce qu'il faut que toutes les parties soient faites de leur semblable. Et cecy est prouué par la similitude ou semblance des enfans aux pere et mere, et par l'imbecillité de certains membres : car si le pere ou mere ont le cerueau, ou foye, poulmon, estomach, ou autre partie debile, l'enfant le plus souuent tient de ceste debilité, et mesme est suiet à certaines maladies hereditaires, tant du corps que de l'esprit [1]. Or il faut icy entendre, que lors que les anciens ont dit la semence venir de toutes les parties du corps, il ne le faut entendre de la matiere, car elle est tirée de la masse sanguinaire : mais auec icelle l'esprit animal, vital et naturel, et les idées de la vertu formatrice d'vne chacune des parties sont tirées de tout le corps en general, et parties d'iceluy. Et qu'il ne soit ainsi, nous voyons ceux ausquels on a coupé vn bras ou vne iambe, ou autres parties, auoir toutesfois des enfans bien formés.

[1] Ces mots, *tant du corps que de l'esprit*, manquent dans l'édition de 1573, et ont été ajoutés en 1575.

Or la semence attize et allume le desir d'habiter, et cause vn plaisir delectable, et principalement à l'emission d'icelle [1] : de crainte que l'homme, de soy braue et fier, ne desdaignast vn acte tel que semble l'accouplement charnel, et par ce moyen ne se souciast de perpetuer son nom à la posterité par lignée procreée de son corps [2], et de peur que la semence ne fust iettée en autre lieu qu'en la matrice. Et à fin que la generation fust faite, les masles ayans compagnie de la femelle, les parties genitales de l'vn et de l'autre s'estendent de toutes parts : aux masles la verge, pour ietter droit la semence en la capacité de la matrice : et aux femelles le col d'icelle, qui pour la receuoir s'ouure et eslargit, et se tient droit pour aussi vuider sa semence, qui est enuoyée par les vaisseaux spermatiques aux testicules, tant de l'homme que de la femme [3] : lesquels vaisseaux font plusieurs retours et reuolutions et replis comme capreoles de vignes, à fin que dans ces entortilleures et anfractuosités, le sang et esprit enuoyés aux testicules soient cuits et digerés par si long chemin, et partant elaborés et blanchis en substance seminale [4] : et se terminent ces dernieres entortilleures aux testicules, qui sont de substance rare, laxe et spongieuse, receuans cest humeur qui ja a commencé d'estre cuit aux vaisseaux, et l'acheuent

[1] Galien *de vsu part.* liu. 14. chap. 2. — A. P. — Citations de 1579.

[2] Ce membre de phrase, *de peur que l'homme*, etc., a été ajouté en 1575.

[3] Galien *ibidem* chap. 10. — A. P. — Cette citation est de 1579; en 1573 il renvoyait au chapitre 9.

[4] Gal. chap. 3, *de usu part.* — A. P. — Citation de 1579.

de cuire de plus grande perfection, luy donnant les qualités, forme et essence requise pour la generation de l'animal. Or la semence est rendue blanche par la faculté des testicules qui sont blancs.

Le masle iette la semence hors de son corps : et la femelle dedans le sien, par les vaisseaux spermatiques qui sont implantés dans la capacité interne de sa matrice.

CHAPITRE I.

POVRQVOY LES PARTIES GENERATIVES SONT ACCOMPAGNÉES D'VN GRAND PLAISIR[1].

L'vsage des parties generatiues est accompagnée d'vn tres grand plaisir, et aux animaux qui sont en la fleur de leur aage, certaine rage et cupidité furieuse procede dudit vsage : ce que Nature a ordonné, à fin que l'espece demeure à iamais incorruptible et eternelle, par la multiplication de ses indiuidus : et partant Nature a voulu que les animaux fussent aiguillonnés d'vne ardeur et enuie extreme de se coupler ensemble, et qu'à ce desir fust conioínte vne grande et chatoüilleuse volupté, à fin, de tant qu'ils n'ont point de raison, ils fussent neantmoins par l'aiguillon du plaisir incités à se mettre en deuoir pour conseruer et maintenir leur genre et espece. Pline[2] dit que tous les animaux ont certains temps limités de charger et porter leurs petits : toutesfois l'homme seul n'a aucun temps ny terme prefix ou defini, mais vient au monde en tout temps. Outre que Nature a donné aux parties genitales vn grand sentiment plus aigu et vif qu'à nulle autre partie, par le moyen des nerfs qui y sont dispersés : partant nul ne se doit esmerueiller pourquoy à leur action elles sentent plus grande delectation et plaisir.

Or d'abondant il y a vne certaine humeur sereuse semblable à la semence, mais plus liquide et subtile, contenue dedans les prostates, qui sont deux glandules situées au commencement du col de la vessie, et aux femmes au fond de la matrice par les vaisseaux spermatiques. Icelle humeur a vne petite acrimonie piquante et aiguillonnante, auec vn petit prurit et demangeaison, qui irrite les parties à faire leur action, en donnant volupté et plaisir, parce qu'elle est accompagnée de grande quantité d'esprits qui s'eschauffent et desirent à sortir hors. Et pour exemple, comme lors qu'il y a en vne partie de nostre corps quelques humeurs aigres ou acres, accumulées sous le cuir, qui chatoüillent et demangent, inuitent à se gratter, et en se grattant on a vn grand plaisir. D'auantage les parties genitales ont vn plus grand sentiment que celles de la peau, lesquelles estant aiguillonnées de cest esprit, sentent un plus grand plaisir, principalement à l'heure du coït[1]. Pareillement lorsque ladite humeur sort auec la semence, on sent vn extreme et incomparable plaisir et volupté[2] : et telle chose a été faite par dame

[1] Gal. au liu. 14. *de vsu part.* chap. 9. — A. P. — Cette citation existe déjà en 1573.

[2] Liu. 7. ch. 5. — A. P. — Citation de 1573.

[1] Cette phrase est une addition de 1575.

[2] Hip. liu. *de la generation.* — Gal. *ibid.* chap. 11. — A. P. — Ces deux citations sont de 1579.

Nature de peur que la semence ne fust iettée hors la matrice, pour le desir qu'elle a à faire generation.

D'auantage ceste humeur, outre qu'elle donne enuie de s'assembler, et s'assemblant donne vn grand plaisir, elle arrouse et moüille le canal de l'vrine contre l'acrimonie d'icelle. Autrement qui considereroit le conduit du champ de nature humaine, et les immondices qui passent par iceluy, et ses deux voisins le boyau cullier et la vessie[1], iamais l'homme ne voudroit s'accoupler auec la femme : de l'autre costé, si la femme auoit esgard au mal qu'elle doit auoir de porter l'enfant neuf mois en son ventre, et l'extreme douleur d'enfanter, iamais ne desireroit d'auoir compagnie d'homme. Neantmoins tout cela, il y a des hommes qui vsent intempestiuement du coït, pour l'appetence excitée pour la memoire du plaisir et de la volupté : et n'estant detenue de la ratiocination, enflamme et allume le sang et les esprits, lesquels eschauffez excitent ce plaisir lubrique, tellement que plusieurs en vsent sans reigle et immoderément : bien souuent au lieu de semence iettent vn humeur demy-cuit et sanguinolent, voire le sang tout pur, dont la mort s'ensuit : car la concupiscence et l'appetit desordonné sont si grands, que bien souuent ils contraignent Nature de sortir hors de ses bornes et limites[2].

Or il aduient quelquefois difficulté d'vriner pour auoir trop usé du coït[3], pour la consomption de ceste humeur glaireuse, dont les parties dediées à l'vrine ont esté trop dessei-chées : à tels, pour les faire vriner, faut ietter de l'huile auec la syringue dedans la verge.

Et pour retourner à nostre propos, pour bien habiter auec les femmes, il faut que la verge de l'homme soit bien fermement tendue, à fin que la semence par son canal soit iettée au loin dedans la matrice[1] : et estoit necessaire qu'à l'emission d'icelle ledit canal demeurast fort droit et fort large, à fin que promptement et sans intermission elle fust iettée au profond de la matrice[1] : car si elle tardoit en chemin, elle se refroidiroit, et par euaporation de ses esprits seroit rendue infeconde.

Or la verge se dresse par le moyen du sang et esprits flatulens, et pour ceste cause est composée d'vne partie nerueuse, spongieuse et caue. La matrice a vne faculté propre d'attirer la semence du masle à elle par son conduit ou emboucheure : et par deux autres conduits qui sont ses cornes (où sont les vaisseaux spermatiques) est iettée la semence de la femme en la cauité de sa matrice[2], lesquelles cornes ont esté faites pour tirer la semence de ses propres testicules : lesquels sont fort petits, et beaucoup moindres que ceux des hommes : à ceste cause ne sont si chauds ne vigoureux, et ainsi leur

[1] L'édition de 1573 disait seulement *ses deux voisins;* les noms de ces deux voisins ont été ajoutés en 1575.

[2] Cette grande phrase, commençant par : *neantmoins tout cela*, a été ajoutée en 1575.

[3] *Chose digne à noter.* — A. P. — 1573.

[1] Galien liu. 15. *de vsu part.* chap. 1 et 3. — A. P. — 1579.

[2] L'édition de 1573 dit : *elle fust iettee en la matrice*, et la phrase finit là. Le reste a été ajouté en 1575, mais le texte primitif était toujours resté le même; et ce n'est que dans la première édition posthume qu'on lit, *au profond de la matrice.*

semence est plus froide et humide que celle de l'homme, et partant meslée auec celle de l'homme, se tempere. Aussi l'orifice de la matrice s'ouure à l'emission de sa semence, pareillement à fin que celle de l'homme entre en sa cauité : et iamais la conception ne se fait, que les deux semences ne concurrent ensemble en vn mesme instant, et que la matiere ne soit bien disposée, et que les deux semences de l'vn et de l'autre ne soient bien elaborees par bonne concoction. Et s'il y a plus grande quantité et qualité plus vigoureuse de semence de l'homme, il se fera vn masle : au contraire, si la semence de la femme surmonte celle de l'homme, tant en quantité qu'en vertu, il se fera vne femelle : car comme vne grande lumiere obscurcit la petite, pareillement la vertu estant plus forte et plus grande des semences, la moindre cesse : toutefois et en l'homme et en la femme il y a geniture, tant pour engendrer masle que femelle. Qu'il soit vray, il y a plusieurs femmes qui n'ont eu de leurs premiers maris que des filles seulement : lesquelles depuis estans remariées à d'autres maris, n'ont fait que des fils. Et aussi mesmes les maris desquels les femmes ne faisoient que des filles, et estant remariés à d'autres femmes, ont engendré des masles : et autres qui ne faisoient que des masles, ont engendré des filles estans remariés à d'autres femmes. Et pour le dire en vn mot, tant en la femme qu'en l'homme, est contenue semence masculine et feminine.

Toutesfois il faut entendre, qu'il ne se produit pas tousiours en un mesme homme vne semence pour engendrer vn fils, ny aussi pour faire vne fille : mais cela varie selon la varieté de l'aage et façon de viure : ce qu'on voit presque ordinairement : ainsi est-il de la femme. Parquoy nul ne se doit esmerueiller de ce qu'vn mesme homme auec vne mesme femme engendrent, tantost vn enfant masle, et tantost vne femelle.

CHAPITRE II.

DE QVELLE QVALITÉ EST LA SEMENCE DONT EST ENGENDRÉ LE MASLE ET LA FEMELLE.

Il est certain que la semence plus chaude et plus seiche engendre le masle, et la plus froide et humide la femelle [1], car il y a beaucoup moins de vertu au froid qu'au chaud : ainsi l'humidité est de moindre efficace que la siccité : et c'est pourquoy la femelle est plus tard formée que le masle. En la semence gist la vertu creatiue et formatrice : Exemple, en vne graine de melon, potentiellement est le tronc, les branches, les fueilles, les fleurs, le fruit, la forme, la couleur, l'odeur, la saueur et semence : ainsi est-il de toutes autres semences. Ce qu'on connoist aussi aux greffes entées sur sauuageons, retenans la nature du fruit de l'arbre d'où elles sont tirées.

Semblablement quand la semence du pere surmonte celle de la mere, lors l'enfant ressemble au pere : et quand celle de la femme surmonte celle de l'homme, l'enfant ressemble à la mere. Toutesfois on voit le plus communément les enfans ressembler plus au pere qu'à la mere, pour la grande imagination et ardeur

[1] Hippocrates, au liure *de la nature de l'enfant*. — A. P. — 1573.

qu'a la mere en la copulation charnelle : tellement que l'enfant attire la forme et couleur de ce que si fort elle connoist et imagine en son entendement : comme il aduint de la Royne d'Ethiopie, laquelle en la copulation de son mary, imaginant vne couleur fort blanche, enfanta vn fils blanc. Telle chose se peut encore prouuer par l'artifice de Iacob, qui meit des verges de diuerses couleurs dans l'eau, au temps de la conionction de ses brebis : ce qui sera cy apres declaré plus au long parlant des Monstres. Il aduient aussi quelquesfois (mais rarement) que l'enfant ne ressemble à pere ny mere, mais à quelques vns de leurs parens, comme à leur pere et mere grands et ayeuls : parce que naturellement la vertu des ayeuls est fichée et enracinée aux cœurs de ceux qui engendrent[1]. En quoy Nature ressemble à vn peintre, qui pourtrait vne chose sur le naturel, s'efforçant de faire ressembler les enfans aux parens le plus qu'il luy est possible.

Les enfans ne ressemblent seulement à leurs pere et mere de corsage (comme en ce qu'ils sont grands ou petits, gros ou deliés, camus ou bossus, boiteux ou tortus) de parler, et de maniere de cheminer : mais aussi des maladies auxquelles lesdits pere et mere sont suiets, qu'on appelle hereditaires, comme il se voit aux lepreux, goutteux, epileptiques, lapidaires, splenetiques, asthmatiques, et autres semblables : parce que la semence suit la complexion et temperament de celui qui engendre, en sorte qu'vn homme et vne femme bien temperés produiront une semence bien complexionnée[1]. Au contraire s'ils sont intemperés, produiront vne semence mal complexionnée, et non propre pour engendrer vn enfant sain et de bonne habitude, suiuant la sentence de Catulle : *Vn chacun tousiours suit l'origine et semence de sa nature propre*[2]. Parquoy celui qui sera goutteux, lepreux, ou en autre disposition susdite, s'il engendre vn enfant, à grande peine pourra-il euader qu'il ne soit suiet aux maladies du pere et de la mere : ce que toutesfois n'aduient pas tousiours, comme l'experience le monstre, ainsi que i'ay escrit aux liures des *Gouttes*[3]. Car on voit plusieurs estre vexés des gouttes et d'autres maladies, desquelles les pere et mere n'en auoient esté malades : et d'autres n'en estre iamais affligés, desquels toutesfois les pere et mere en estoient grandement tourmentés. Laquelle chose se fait par la bonté de la semence de la femme, et temperature de sa matrice, corrigeant l'intemperature de la semence virile, tout ainsi que celle de l'homme peut corriger celle de la femme. De là vient qu'on voit souuent par experience des enfans n'estre point gout-

[1] L'édition de 1573 ajoutait : *ou de la disposition des premieres qualitez, ou à l'influxion d'aucunes constellations celestes*. Ceci a été effacé dès 1575.

[1] Aristote, au liure *de la generation des animaux*. — Hippocrates, au liure *de l'air, des regions et des eaux*. — A. P. — 1573.

[2] Cette citation manque dans l'édition primitive de 1573 ; on la lit pour la première fois en 1575.

[3] Ce renvoi au livre *des gouttes* est fort remarquable, en ce qu'il se trouve déjà dans l'édition de 1573. Il faut donc que ce livre *des gouttes* ait paru avant cette époque, et sans doute dans les *cinq Liures de chirurgie*, bien qu'il soit fort peu chirurgical. Voyez mon Introduction, § *Bibliographie*, t. I. pag. CCCXVI.

teux, ou suiets à autres maladies hereditaires, encores que leurs pere ou mere fussent suiets à telles dispositions : laquelle correction si elle defaut à la semence du pere ou de la mere, à grand'peine les enfans peuuent-ils eschapper qu'ils ne soient suiets ausdites maladies, lesquelles ne se peuuent parfaitement guarir, quelque grande diligence qu'on puisse faire[1], parce qu'elles ont pris leur habitude auec les principes de la generation de l'enfant.

Plutarque au liure intitulé, *Pourquoy la Iustice diuine differe quelquesfois la punition des malefices*, dit, que Hesiode conseille de n'engendrer point enfans quand l'on a esté aux obseques et funerailles des trespassés, mais bien apres auoir esté en quelque magnifique banquet et comedies ioyeuses : car combien que la semence et geniture reçoiue non seulement la bonté ou malice de sa matiere, mais aussi elle transfere la ioye, la tristesse, et semblables affections en la procreation des enfans, les faisans gais, ioyeux et gaillards, ou melancholiques, selon la disposition de la semence et de la vertu imaginatiue.

CHAPITRE III.

POVRQVOY LES FEMELLES DES BESTES BRVTES, APRES ESTRE EMPREINTES, NE DESIRENT PLVS DE S'ACCOVPLER AVX MASLES[2].

C'est qu'elles s'addressent seulement à ce qui s'offre, et qui est de present en leur chaleur et rut, n'ayant aucune recordation du plaisir apres estre empreintes : mesmes abhorrent le coït apres la conception : parce que leur imagination ne leur est donnée de nature que pour leur espece, et non pour volonté et delectation. Or les masles les vont chercher lorsqu'elles sont en rut, à cause qu'il s'esleue de leur matrice vne certaine exhalation vaporeuse, qui s'espand en l'air, et sentant ceste odeur entrent en amour, qui fait qu'ils desirent s'accoupler ensemble. Le contraire est aux femmes : car elles desirent pour leur delectation, et non seulement pour l'espece : et aussi qu'elles abondent en sang qui les eschauffe, quand elles s'en recordent, et que la vertu imaginatiue procedant du cerueau, et la concupiscible ou desireuse du foye[1] (qui est l'vne des principales causes d'habiter) s'en ressentent, ayans recordation de ce plaisir delicieux qu'elles ont receu au coït. Et faut entendre, que la vertu concupiscible ou desireuse commande à la vertu expulsiue du cœur, lequel lors enuoye la chaleur aux parties genitales par les arteres, et le foye par les veines, et icelle chaleur accompagnée d'esprits vaporeux font enfler et tendre les parties genitales, tant aux hommes qu'aux femmes : puis par le coït la semence est expulsée.

Les bestes sauuages sont grandement furieuses quand elles demandent les femelles[2] : ainsi nous voyons le

[1] Le chapitre se termine ici dans l'édition de 1573 ; le reste de la phrase a été ajouté en 1575, et le dernier paragraphe en 1579.

[2] Aristote, probleme 7, section *de la corruption charnelle*. — A. P. — Cette citation qui suffit à indiquer la source du chapitre, ne date que de 1579.

[1] L'édition de 1573 dit *du cueur*, ce qui constitue une doctrine toute différente. La correction : *du foye*, a été faite dés 1579.

[2] Aristote en ses *problemes*. — A. P. — Cette citation est de 1573.

cerf estant en rut bramer et crier apres les biches : aussi les asnes en deuiennent à peu pres enragés, par-ce que leur membre sort alors fort eschauffé d'vn desir des femelles, et tel desir de s'accoupler les dispose à telle ire et fureur : mais aussi apres l'accointance des femelles, sont rendus doux et paisibles. Or comme i'ay dit cy dessus, il y a vne tres grande delectation en la copulation du masle et de la femelle, par-ce que c'est vn acte si abiect et immonde, que s'il n'estoit accompagné d'vn tel plaisir delicieux, tous animaux naturellement le fuiroient et l'auroient en horreur, ce que reuiendroit en briefue consommation des especes : mais Nature s'exerçant volontiers en telle voluptueuse titillation, fait que chacune espece est conseruée, et de plus en plus augmentée[1].

Les choses necessaires à la generation.

Trois especes sont necessaires à la generation : la premiere, l'excrement humide et benin, qui vient la plus grande part du cerueau : la seconde, ventosités pleines d'esprits vitaux, qui procedent du cœur, qui causent distension et erection des parties genitales : la troisiéme, est vne concupiscence et appetit naturel, lequel prend sa source du foye : de là s'espand par les parties genitales. D'abondant, faut que l'objet plaise et soit desiré, tant de la part de l'homme que de la femme : si l'vne de ces choses manque, les personnes sont impuissantes.

[1] Le chapitre se terminait ici dans les éditions de 1573, 1575 et 1579 ; ce qui suit a été ajouté en 1585.

CHAPITRE IV.

LA MANIERE D'HABITER ET FAIRE GENERATION[1].

L'homme estant couché auec sa compagne et espouse, la doit mignarder, chatoüiller, caresser et esmou-

[1] Ce chapitre est pris de Gourdon, liu. 7, chap. 14, lequel i'ay exprimé le plus honnestement qu'il m'a esté possible. — A. P. — Cette indication manque dans l'édition de 1573, elle a été ajoutée en 1579. Comme ce chapitre est assurément le plus *grassement* écrit de tout le livre, pour me servir de l'expression de Bayle, on pourrait donc penser qu'en effet Paré avait reçu quelques admonestations à cet égard, et qu'il cherchait à se mettre à l'abri derrière un auteur déjà fort ancien et assez connu. J'ai dit dans mon Introduction (t. I. p. CCLXXXIII) combien par l'anecdote rapportée par Guyon, Moréri et Bayle était vraisemblable ; Ambroise Paré ne manquait pas d'autorités qui avaient écrit avec autant de liberté et de complaisance pour leur sujet ; et à part Gordon qu'il cite, il aurait pu alléguer également l'exemple de Matthieu de Gradi dont j'ai rapporté (voir mon Introduction p. XCVI) un long passage tout-à-fait comparable au chapitre actuel. Mais une dernière preuve que notre auteur ne crut jamais nécessaire de modifier son style dans le sens indiqué par Bayle, se tire de la comparaison que nous allons faire entre le texte primitif de 1573 et la rédaction définitive de 1579.

Le chapitre, à l'une et l'autre époque, ne se composait que des deux premiers paragraphes ; le second a subi peu de modifications, mais il touche bien moins à la question en litige que le premier. Or voici en quoi celui-ci consistait dans la rédaction primitive:

L'homme estant couché auec sa compagne et espouse, la doibt mignarder et esmouuoir (si elle ne l'estoit) la baisant, et parlant du ieu des dames rabattues, en luy maniant les tetins, et ses parties genitalles, affin qu'elle prenne

noir, s'il trouuoit qu'elle fust dure à l'esperon : et le cultiueur n'entrera dans le champ de Nature humaine à l'estourdy, sans que premierement n'aye fait ses approches, qui se feront en la baisant, et luy parlant du ieu desDames rabattues : aussi en maniant ses parties genitales et petits mamelons, à fin qu'elle soit aiguillonnée et titillée, tant qu'elle soit esprise des desirs du masle (qui est lors que sa matrice luy fretille) à fin qu'elle prenne volonté et appetit d'habiter et faire vne petite creature de Dieu, et que les deux semences se puissent rencontrer ensemble : car aucunes femmes ne sont pas si promptes à ce ieu que les hommes.

Et pour encore auancer la besongne, la femme fera vne fomentation d'herbes chaudes, cuites en bon vin ou maluoisie, à ses parties genitales, et mettra pareillement dedans le col de sa matrice vn peu de musc et ciuette : et lors qu'elle sentira estre aiguillonnée et esmeuë, le dira à son mary : adonc se ioindront ensemble, et accompliront leur ieu doucement, attendant l'vn l'autre, faisant plaisir à son compagnon. Quand les deux semences seront iettées, l'homme ne doit promptement se desioindre[1], afin que l'air n'entre en la matrice et n'altere les semences, et qu'elles se mixtionnent mieux l'vne auec l'autre : et subit que l'homme sera descendu, la femme se doit tenir coy, et croiser et ioindre les cuisses et iambes, les tenant doucement rehaussées, de peur que par le mouuement et situation decliue de l'amarry, la semence ne s'escoule hors[1] : pour lesquelles mesmes raisons il ne faut qu'elle ne parle, ne tousse, ny esternue : et qu'elle dorme promptement apres s'il luy est possible[2].

Ainsi Dieu donna à l'homme la femme pour son aide et compagnie, et mit à l'vn et à l'autre vne vertu d'amour et vn desir d'engendrer lignée, ayant preparé en eux vn humeur et esprit inflatil, auec instrumens conuenables à tel vsage. Et à celle fin que l'vn ne desdaignat l'attouchement de l'autre, il adiousta en eux certains allechemens et façons de faire attractiues, auec vn appetit et mutuel embrassement, à fin que quand ils conuiendroient, il leur aduint de receuoir vn souef et delicieux plaisir. Car de vray, si cela n'estoit infus de nature en toutes especes d'animaux, de pouruoir à la posterité, et attendre à generation : veritablement tout le genre humain periroit et viendroit à neant, et ne pourroit longuement subsister. Puis donc que telle affection est si forte et difficile à dompter, Dieu a permis à ceux qui ne peuuent moderer leurs conuoitises, et qui sont despourueus du don de

volonté et apestit d'abiter, et que les deux semences se puissent rencontrer ensemble, car aucunes femmes ne sont pas si promptes à ce ieu que les hommes. »

C'est déjà une première esquisse assez chaudement burinée, si l'on veut ; mais ce n'est qu'une esquisse, que l'on retrouve retouchée, corrigée et conduite à perfection dans le texte actuel. Pour l'explication du *ieu des dames rabattues*, expression que Paré a conservée avec soin, il faut renvoyer au glossaire de Rabelais.

[1] Edition de 1573 et de 1575 : *de desioindre et descendre.*

[1] Ce membre de phrase, *les tenant doucement rehaussées*, etc., manque dans l'édition de 1573, où on lit seulement : *Et croiser et ioindre les cuisses et iambes, et qu'elle ne parle, ne tousse*, etc.

[2] Le chapitre se terminait ici dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579 ; le paragraphe qui suit est de 1585.

continence, le lict de mariage : à fin qu'ils puissent se contenir dedans les bornes d'iceluy, et ne se point contaminer par vne paillardise çà et là vagabonde.

CHAPITRE V.

LES SIGNES QVE LA FEMME AVRA CONCEV, ET EST GROSSE D'ENFANT.

Les signes par lesquels la femme sera asseurée d'auoir conceu, sont : premierement, si elle a eu autresfois enfans, elle prendra garde quand la semence ne luy sera point sortie de sa matrice apres la copulation : car si elle est retenue, elle sera asseurée d'auoir conceu : pareillement elle sent, lors que les semences sont iointes, vn petit frisson et horripilation, ou herissonnement en tout le corps : et telle chose se fait à cause que la matrice se comprime, et son orifice se clost pour retenir les semences : ainsi que par fois nous sentons à la fin qu'auons pissé, qui se fait par la contraction de la vessie, à cause de l'air qui subit s'introduit pour remplir aucunement ce qui est vuide[1]. Aussy si elle a senti quelque petite douleur autour du nombril et petit ventre : si elle est fort endormie[2], et si la compagnie de l'homme ne luy plaist comme auparauant : si sa face est descoulourée, entre blanche et palle, c'est signe de conception. Aucunes quelque temps apres la conception ont des tauelures[3] en la face, les yeux enfoncés, et le blanc d'iceux liuide : autres ont douleur de teste auec vn vertigo, leur semblant que tout tourne dessous dessus[1], pour la conturbation des esprits animaux causée des vapeurs qui s'esleuent au chef du sang menstruel retenu[2] : et le terme de ses fleurs reuenu, au lieu de les auoir, ses tetons s'endurcissent et luy cuisent : à raison du sang qui les distend et amplifie. Adonc peut estre asseurée d'estre grosse d'enfant : ioint que sur les trois mois ou quatre, le mouuement de l'enfant les rend certaines et asseurées : et lors que l'enfant est ja parfait, et commence à se mouuoir, le lait sort des mammelles. Autres sont rechignées[2], melancholiques et desplaisantes à elles mesmes, tant pour-ce que les esprits sont obscurcis de vapeurs suscitées de bas en haut, que pour le fardeau non accoustumé, dont tout le corps est appesanti. Aucunes ont mal de dents, defaillance de cœur, appetit depraué, auec nausée[3], dit des anciens *Pica*, faisant qu'elles desdaignent les bonnes viandes, et quelquesfois appetent choses contre nature, comme charbons, terre, cendres, vieux harens pourris, fruits verts et aspres, poiure et autres espiceries, boire vinaigre, et autres semblables, le tout selon la qualité et saueur des humeurs

[1] Ce membre de phrase : *Ainsi que parfois nous sentons*, etc., a été ajouté en 1579.

[2] Ces mots, *si elle est fort endormie*, sont une addition de 1575.

[3] *Des tauelures*; le latin traduit *vari*, des taches.

[1] La phrase se terminait ici en 1573, et l'auteur reprenait immédiatement : *Elles sont rechignees*, etc. En 1575 il ajouta : *pour la conturbation des esprits animaux causés des vapeurs qui s'esleuent au chef du sang menstruel retenu*; et le reste du paragraphe fut enfin ajouté en 1585.

[2] L'édition de 1573 dit seulement, *elles sont rechignees*, et ajoute immédiatement après : *Aucunes ont mal de dents*, etc. Le reste de la phrase a été ajouté en 1575.

[3] La phrase s'arrêtait ici en 1573, et tout le reste du paragraphe est une addition de 1575.

qui regorgent de l'amarry au ventricule. Or quelquesfois tel appetit depraué dure iusques à ce que la femme aye enfanté: et aussi souuent cesse lors que l'enfant est plus grand, qui consomme tout le superflu tant bon que mauuais. Les femmes vefues et filles, et autres qui ne sont grosses, sont remediées en leur prouoquant leurs mois (car cessant la cause cesse l'effet) lesquels en vain on combat et tasche à guarir pendant que leur cause est entretenue: mais aux femmes grosses on ne le doit faire, de peur de les faire auorter, acte inhumain et damnable. Autres ont tel mal le plus souuent trois mois apres, et se rengrege lors que les cheueux viennent à l'enfant, et principalement quand c'est vne fille.

D'auantage, communément au second mois il suruient retention des fleurs: d'autant que l'enfant agrandit, aussi plus attire-il de sang pour sa nourriture que de coustume: estant employé en trois parties, de la premiere desquelles plus pure, l'enfant s'en nourrit. La seconde, qui est moins pure, est enuoyée aux mamelles de la femme à faire le laict pour la nourriture de l'enfant quand il sera né. La troisiéme, qui est la moins pure que les deux autres, demeure en la matrice, faisant ce qu'on appelle le giste ou arriere-faix seruant de lict et coussin, attendu que dedans iceluy l'enfant nage, et y est supporté, puis ietté deuant et apres l'enfantement.

Autres sentent leur vrine plus chaude et ardente que de coustume[1], et en outre rougeastre: car à cause de la retention des mois, la bouche de la matrice est eschauffée, estant par consequent la vessie qui luy est au dessus, coniointe par certains petits filaments, par lesquels la plus subtile et sanieuse portion du sang resude dans icelle, faisant l'vrine teinte de rougeur, comme monstre Hippocrate, liu. 1 *De morbis mulierum*.

Autres ont grande douleur aux reins et aux aines, et par interualle sentent tranchées au ventre. Item si les veines de la poitrine et celles qui sont sur les mamelles, sont plus enflées que de coustume: mesme les mammelles s'enflent et durcissent[1] dés le second mois, et leur cuisent vn peu, à raison du sang qui monte: aussi leurs papilles et mammelons deuiennent rougeastres ou noirastres, auec petites tubercules semblables à porreaux, tout le corps s'appesantist, le ventre s'enfle, par-ce que l'enfant prend croissance, partant les costes et lombes se dilatent: et par succession de temps rendent du laict, qui est quand l'enfant est ja parfait, acheué, et commence à se mouuoir. Et lors qu'ils sont sus les derniers mois, sentent grande pesanteur aux hanches, la face maigrit, les yeux, le nez, la bouche agrandissent, et ses parties genitales se tumefient. Item toutes les veines de son corps sont

[1] L'édition de 1573 dit en cet endroit: *Qui se faict pour la retention de ses fleurs, qui faict que la bouche de la matrice en est plus chaulde.* Le texte nouveau, jusqu'à la fin du paragraphe, date de 1575. Le texte primitif montre suffisamment quel est le sens du mot *fleurs* employé plus haut; il est synonyme de *mois* ou *règles*; il ne faut pas oublier son étymologie latine, *fluores*.

[1] L'édition de 1573, suivie cette fois par celles de 1575 et 1579, ajoutait immédiatement: *et par succession rendent du laict.* Ces mots se lisent environ dix lignes plus loin dans le texte actuel; et tout ce qui les sépare a été intercalé en 1585.

fort pleines de sang, principalement celles des cuisses et des iambes, et autour de leur nature, et sont trouuées souuent variqueuses, dilatées, et entortillées, et quelquesfois de plusieurs reuolutions circulaires iointes ensemble pour la suppression du sang[1] : dont s'ensuit grauité et pesanteur de tout le corps, qui fait qu'elles ne peuuent cheminer qu'à bien grande peine, principalement quand elles sont proches d'accoucher.

Hippocrates Aphorisme 41, liure 5, dit, que pour prouuer si vne femme est grosse, luy faut faire boire de l'hydromel fait auec eau de pluye, quand elle s'en va coucher : si elle est grosse, sentira des tranchées, pourueu qu'elle ne soit accoustume à tel breuuage.

CHAPITRE VI.

COMMENT LA MATRICE SE RESSERRE SI TOST QVE LA SEMENCE Y EST IETTÉE ET RETENVE.

Lors que les deux semences seront ainsi receuës en la matrice, l'orifice interieur d'icelle se resserre fermement et estroitement, à fin qu'elles ne retombent : et quand la matrice a pris et retenu les deux semences meslées ensemble (dont celle du masle est nourrie de celle de la femelle, qui luy est plus familiere que le sang, par-ce que chaque chose plus facilement est nourrie et augmentée de ce qui luy est semblable[1]) se coagulent et adherent contre les parois de la matrice, et par sa chaleur naturelle sont eschauffées subit et si fort, qu'alentour se concrée vne petite peau subtile, semblable à celle qui se fait sus du lait non escremé, ou d'vne toile d'araignée, de façon que le tout est fait comme un œuf abortif, c'est à dire, qui n'a encore sa coquille ferme et dure. Or à l'entour sont veus des filamens entrelacés ensemble, auec vne substance glutineuse et glaireuse, de couleur rouge, et aucunement meslée de gros sang noir, et au milieu se manifeste vn peu le nombril, duquel est produite ladite taye[2]. Et à la verité l'on peut auoir connoissance de beaucoup de choses des enfans au ventre de la mere en faisant couuer vingt œufs à vne ou plusieurs poules, les cassant tous les iours l'vn apres l'autre en vingt iours : car en ce temps-là le poulet est parfait, et a vn nombril.

Ladite pellicule est nommée *secondine* ou *chorion*, et des vulgaires *arriere-faix*, ou *le lict de l'enfant* : et icelle est faite dés les six premiers iours, selon Hippocrates[3], et ne sert point seulement à contenir les deux semences ensemble enfermées, mais

[1] L'édition de 1573 disait : *pour la suppression du sang de leurs fleurs, et ne peuuent cheminer qu'à bien grand peine, principalement quand elles sont proches de leur terme d'accoucher.* La nouvelle rédaction date de 1575, et la citation d'Hippocrate qui termine le chapitre a été ajoutée en 1579.

[1] Cette parenthèse a été ajoutée en 1575.

[2] L'édition de 1573 ajoutait ici : *C'est ce que Hippocrates afferme auoir veu à sa chambriere, aussi dict que l'on peut auoir cognoissance de beaucoup de choses*, etc. Ces citations d'Hippocrate sont tirées de son livre *De naturâ pueri*, et je ne sais pourquoi Paré les a effacées dans toutes ses grandes éditions.

[3] Liure *De la nature de l'enfant*. — A. P. — Dans l'édition de 1573, cette note marginale s'appliquoit aux expériences sur les œufs cités ci-dessus.

aussi à attirer leur aliment par les orifices des veines et arteres, qui se terminent en la matrice par où est expurgé le sang menstruel, pour la purgation vniuerselle de la femme en temps opportun : et iceux orifices ont esté appellés des Grecs *Cotyledons*, et les Latins *Acetables*, et ressemblent aux petites eminences ou appendices qui sont aux extremités des Seches : aux femmes sont peu apparents[1] : par lesquels est ladite secondine attachée et liée de toutes parts à la matrice, pour la conseruation et augmentation desdites semences[2].

Les anciens ont laissé par escrit, que la bouche de la matrice des femmes enceintes est tant serrée, que depuis la conception iusques à l'accouchement, la pointe d'vn poinçon n'y sçauroit entrer : toutesfois on peut monstrer que le contraire est veritable : tesmoin la superfetation, à sçauoir engendrer de rechef sur vn engendrement, laquelle chose ne se feroit, si la matrice ne s'ouuroit. D'auantage on voit ietter souuent aux femmes grosses grande quantité d'aquosités et autres excremens hors la matrice, qu'on ne peut dire qu'ils vinssent seulement du col, qui n'a telle capacité pour contenir tant de matiere. Plus, la femme grosse ayant affaire à son mary, iette sa geniture hors : et si elle ne s'ouuroit, elle ne pourroit en decouler. Item aux femmes qui ont leurs fleurs estant enceintes, vient du dedans de la matrice par l'ouuerture de certaines veines acetabulaires ou cotyledons, ausquelles l'enfant n'est pas attaché par sa secondine ou arriere-faix. Car s'il venoit par icelles mesmes, il s'ensuiuroit auortement. Ce qui ne se fait : n'empesche et n'offense ce sang passager, non plus que l'enfant enueloppé en ses membranes, qui font les fleurs blanches et autres matieres putrides. Toutesfois peut-estre (et non necessairement) que lors que nature se descharge immediatement par quelques veines du col de la matrice, comme elle fait aussi par les hemorrhoïdes, et par le nez, lieux plus mal à propos que le col de la matrice, voire mesme qu'on a veu par vomissemens de sang, et par les tetins, au temps prefix que les fleurs doiuent couler : choses admirables en telles diuersions et vacuations, qui se fait par nature, et non imitable par artifice de Medecin[1]. D'auantage, la femme estant grosse de deux enfans, la matrice s'ouure quelquesfois pour ietter vn mort, comme à elle estrange, sans que le vif sorte qu'à son terme prefix[2].

[1] Ces mots, *aux femmes sont peu apparens*, semblent isolés et ne se rallier à rien dans le texte. Ils s'expliquent par une note marginale de l'édition de 1573 qui a disparu dans les suivantes, et qui est ainsi conçue : *Les cotyledons sont fort apparens aux bestes, comme vaches, cheures et aultres, et aux femmes peu.*

[2] Le chapitre finissait ici dans les premières éditions, le reste ne date que de 1585, et il est à remarquer que cette addition est une argumentation énergique contre une opinion soutenue par Paré lui-même, et qu'il a conservée dans toutes ses éditions; on la trouvera nettement exprimée au chapitre 15. Toutefois je n'ai voulu rien retrancher ni modifier dans le texte, et il suffit d'en avertir le lecteur.

[1] Rousset au liu. *De l'enfantement cæsarien.* — A. P. — Le livre de Rousset avait paru en français en 1581; l'édition latine, fort augmentée, est de 1590.

[2] Il manque ici quelques détails sur les enveloppes du fœtus. A. Paré n'a pas voulu

CHAPITRE VII.

DE LA GENERATION DV NOMBRIL [1].

Or en chacun de ces orifices de veines et arteres, dits cotyledons, la femme ayant conçeu, il s'engendre vn autre vaisseau nouueau, qui est vne veine, au droit de la veine, et vne artere au droit de l'artere : ces vaisseaux nouueaux sont attachés par vne membrane subtile et deliée, qui par dehors est estendue à l'enuiron de tous lesdits vaisseaux, et cohere ou adhere à iceux. Ceste membrane sert ausdits vaisseaux de rempart, de ligature et couuerture, qui les attache ensemble, et se redouble auec les deux autres pour couurir le boyau ou ombilic fait de la veine et arteres ombilicales, iusques au pertuis de l'ombilic de l'enfant.

Or chacun de ces vaisseaux nouueaux commence vis à vis des emboucheures de ceux de la matrice, appellés cy-dessus Cotyledons, et sont bien petits et deliés, comme sont les dernieres racines d'vn arbre planté en terre : mais estans auancés vn peu, ils s'accouplent deux à deux, tellement qu'il s'en fait de deux vn, puis de rechef ils s'assemblent, à sçauoir, veine auec veine, artere auec artere : et cela va tousiours en conti-

répéter ce qu'il avait dit dans son *Anatomie;* je renverrai donc le lecteur au chapitre 35 du premier livre, tome Ier, page 169; et j'ajouterai que ce chapitre, qu'on ne lit guère, est un des plus intéressants et des plus originaux que Paré ait écrits. On verra qu'il s'y élève contre la doctrine de Galien, qui admettait trois membranes, le chorion, l'amnios et l'allantoïde, et qu'il rejette cette dernière. Il était moins hardi dans la *Briefue collection*, en 1550, bien que déjà il n'admît qu'un seul réceptacle d'*aquosités.* Voici le passage le plus saillant de son texte, fol. 27 et 28 :

« Les deux autres membranes alantoide et amnios despendent et naissent dudict chorion, et sont bien fort subtiles et deliées. Et sont enuoyes (disent aucuns anatomistes) à la couuerture de l'enfant, cest assçauoir la alantoide pour enuelouper les parties les plus eminentes d'iceluy enfant : qui sont la teste, les fesses et les piedz. Et disent dauantage qu'en icelles (faute d'impression : il faut *icelle*) est contenue vne aquosite rousse qui est de l'vrine; et la tierce appelée amnios couure et enueloppe du tout ledict enfant. Et contient vne grande quantite de aquosites, prouenantes de la sueur dudict enfant.

» Toutefois pour certain me suis trouué plusieurs fois à ouurir fémes grosses decedées, pour sauluer leur fruict, et vous puis asseurer que i'ay tousiours trouué l'enfant naigeant en bien grande quantite de aquosites visqueuses et rousses. Et n'estoyent lesdictes membranes separes l'vne d'auecq' l'autre, mais contigues et adherantes l'vne contre l'autre, par certains petiz fillamens nerueux, et ne les ai iamais trouuées comme disent ceulx qui de ce ont escrips, mais aux chiennes pleines oui. Et aux femmes non. Et de ce chascun en face l'experience, lorsqu'on se trouuera à l'endroict. Et pour faire ladicte espreuue, on peult veoir encore lesdictes membranes vnies ensemble, à l'arriere fais des femmes recentement accouchées, ce que i'ay plusieurs fois obserué. »

Franco a copié toutes ces idées dans son 77e chapitre, mais en retranchant absolument tout ce qui montre l'auteur parlant en son nom et exposant ses expériences, de manière cette fois à rendre le plagiat un peu moins effronté.

[1] Comparez ce chapitre et le suivant avec le chapitre *Du nombril* au premier liure *De l'anatomie*, tome Ier, page 172. D'ailleurs Paré avait déjà exposé les mêmes idées, qui ne lui appartenaient pas, dans la *Briefue collection anatomique*, fol. 27.

nuant et augmentant ensemble, iusques à ce que finablement tous les petits vaisseaux se rapportent et finissent en deux grands vaisseaux ombilicaux, qui entrent au corps de l'enfant par le pertuis du nombril. Et icy Galien admire la grandeur de Dieu et de Nature[1], qu'en si grand nombre de vaisseaux, conduits et menés par si grande espace de chemin, iamais l'artere ne s'adiouste à la veine, ny la veine à l'artere, mais chacune d'icelles connoist le vaisseau de sa propre espece, et à celuy-là s'addresse et se ioint. Subit que les veines sont passées outre le nombril, se ioignent ensemble, et d'icelles en est veu vne seule, qui entre en la partie caue du foye de l'enfant. Et l'artere subit qu'elle y est entrée, se fourche en deux, qui descendent aux costés de la vessie, et s'inserent aux deux arteres iliaques, et sont couuertes, estans dedans le corps de l'enfant, du peritoine, qui les lie aux parties où elles passent.

Les veines et arteres nouuellement engendrées, faites des cotyledons, sont comme les racines d'vn arbre : et la veine et artere ombilicale sont comme le gros tronc, pour attirer le nourrissement, et viuifier la semence dont l'enfant est fait : car nous viuons comme les plantes, et apres comme les bestes brutes au ventre de la mere. La seconde tunique est appellée *Amnios* ou *Agnelette*[2], qui enueloppe de toutes parts la semence.

[1] *Diuine contemplation.* — A. P.

[2] Les éditions de 1573 à 1575 portent *amnios* ou *coeffe.* Le latin traduit *amnios seu agnina.* Le premier livre de l'anatomie, chap. 35 (voyez tome 1er, p. 172), l'appelle également *agnina.*

Or ces membranes sont fort deliées, ressemblans au commencement à petites toilettes d'araignées[1], et sont les vnes sus les autres, et en plusieurs lieux et endroits sont vnies et attachées ensemble par certains filets subtils, qui vont espars les vns entre les autres, et ainsi se fortifient : comme vne corde ou tissu de poil, ou de laine, ou de fil, qui acquiert grande force par complication des choses assemblées, combien que chacune d'icelles separément soit fort foible[2]. Et telle chose est à respondre à ceux qui voudroient dire : Veu que la femme grosse dance et saulte, et aussi que l'enfant se remue quelquefois violentement au ventre de sa mere, comme est-il possible que lesdites membranes ne se rompent ? C'est qu'estans liées et entrelacées se fortifient estans ensemble, comme par l'exemple d'vn tissu, comme nous auons dit, et ne sont separées les vnes des autres, et ne trouue-on rien entre elles, à sçauoir, sueur ne vrine. Nature toutesfois ne les a voulu faire si fortes qu'elles ne se rompent facilement à l'heure que l'enfant veut sortir et naistre. Or le contraire de cela est tant enraciné en l'opinion de plusieurs, qu'il est impossible leur pouuoir oster : mais pour ce faire, ie les renuoyeray au liure de Nature : c'est qu'ils ouurent vne femme morte, grosse d'enfant, et alors ils pourront voir et connoistre la verité, s'ils veulent ouurir les yeux : ce que i'ay voulu faire sans croire au credit d'autruy.

[1] Hippocrates appelle toutes les trois tayes *secondines.* — A. P.

[2] Galien, liu. *de vsu partium.* — A. P.

CHAPITRE VIII.

DES VAISSEAVX QVI SONT AV NOMBRIL DE L'ENFANT.

Aucuns de nos deuanciers ont escrit qu'au nombril il y auoit cinq vaisseaux , à sçauoir, deux veines et deux arteres , et le conduit appellé *vrachus :* mais quant à moy , iamais ie n'en ay sceu trouuer que trois , à sçauoir la veine ombilicale , qui est fort ample , de façon qu'on y mettroit aisément le fer d'une aiguillette : et deux arteres, lesquelles ne sont si grosses à beaucoup pres[1]. Et telle chose a esté ainsi faite , par-ce qu'il falloit plus de sang à l'enfant fant pour sa nourriture et augmentation que d'esprit vital[1].

Or ces veines et arteres (dont est constitué le nombril[2], qui est fait le neufiéme iour) estans ensemble se redoublent et entortillent, et font certains nœuds comme la ceinture d'vn cordelier : et cesdits nœuds ainsi anfractueux n'ont esté faits sans grande vtilité , qui est à fin que le sang conduit au corps de l'enfant fust arresté, et cessast vn petit son cours , à fin qu'il fust plus parfaitement elaboré , cuit et digeré : ainsi qu'il se fait aux vaisseaux spermatiques, dicts *Eiaculatoires* , c'est-à-dire seruans à darder et ietter la semence. Aussi lesdits vaisseaux et ombilicaux ont esté faits de longueur de plus de demie brassée pour la raison predite : tellement qu'à d'aucuns enfans on trouue ledit nombril entortillé vne ou deux fois autour du col, et autresfois autour de leurs iambes.

L'enfant , comme auons dit, reçoit son aliment et vie au ventre de la mere par l'ombilic[1], et ne prend aucun aliment par la bouche : ny aussi pendant qu'il est au corps de sa mere , il n'a nul vsage des yeux , nez, ny oreilles, ny du siege. D'auantage il n'a besoin de l'office du cœur : car le sang spirituel lui est enuoyé par les arteres ombilicales aux arteres iliaques, et d'icelles à toutes les autres arteres, par lesquelles l'enfant respire[2] : et partant l'air n'est pas porté des poulmons au cœur , mais du cœur aux poulmons ,

[1] Dans la *Briefue collection* en 1550, Paré n'admettait dans le cordon qu'*une veine* , *une artere* et l'*ouraque*. C'est en 1561 qu'il corrigea cette erreur , tandis que Franco, la même année , s'empressait de la copier dans son chapitre 77.

[2] L'édition de 1573 contenait ici le passage suivant , conservé encore en 1575 et retranché en 1579 :

« *Et quant au porus vracos, soudain apres que toutes les parties de l'enfant sont formees, iette son vrine par ledict vracos* (*qui est au fond de sa vessie*) *dedans la matrice, mais aux derniers mois prochains de la natiuité de l'enfant, ledict vrachos se ferme, et se deseche, alors le masle iette l'vrine par la verge, et la femelle par le col de sa vessie : voila comment le porus vracos, ne faisant plus son vsage, s'endurcit comme vn tendon, et sa cauité se clost, qui est cause qu'elle ne peut estre cogneüe et apperceüe dans l'ombilic, au sens de la veuë, veu que la veine et les deux arteres auecques le porus vracos* (*dont est constitué le nombril qui est fait le neufiesme iour*) , etc. »

[1] *L'enfant prend son nourrissement par son nombril, ainsi que fait le fruict par sa queuë pendant à l'arbre.* — A. P. Cette note est de 1575.

[2] Paré avait déjà exposé la même doctrine dans la *Briefue collection*, folio 28 , verso ; et cette respiration qu'il disait se faire par l'artère ombilicale lui servait à réfuter la crainte qu'on aurait pu avoir que l'enfant n'étouffât dans les eaux. Franco a copié tout ce passage jusqu'au bout dans son 77e cha-

tellement qu'il ne trauaille point en la generation du sang, ny des esprits vitaux, par le benefice des poulmons. Car ces choses estans ja elaborées, cuites et digerées par la mere, sont portées à toutes les parties de l'enfant : lequel ne doit encore estre appellé enfant, tant que toutes ses parties soient bien formées et figurées, et que l'ame y soit introduite[1] : mais seulement sera appellé *Genitura*, ou *Embryon*, ou *pullulant*, ou *naissant*, ou *meurissant*, ou *fœtus*.

CHAPITRE IX.

DE L'EBVLLITION DES SEMENCES EN LA MATRICE, ET DES TROIS AMPOVLLES QVI SONT LES LIEVX DES TROIS MEMBRES PRINCIPAVX, A SÇAVOIR : LE FOYE, LE COEVR, ET LE CERVEAV.

Aux six premiers iours se font les vaisseaux noueux, qui naissent des orifices des veines et arteres, appelés cy dessus Cotyledons, comme certaines fibres par toute la semence, laquelle boust tousiours dedans les susdites membranes : et le neufiéme iour est formé l'ombilic. Or il faut icy entendre, que ces vaisseaux produits des cotyledons font pareille ouuerture à la secondine qu'à la matrice, par lesquelles ouuertures passe grande quantité de sang et d'esprits dedans les petites veines qui sont tissues et entrelacées autour de ladite secondine, et dedans la semence, tant pour la nourriture et augmentation de l'embryon, comme pour la conformation des membres principaux. Les esprits donc et le sang, meslés auec la semence, qui desia auparauant boüilloit, et boust tousiours de plus en plus, font leuer trois petites ampoulles semblables à trois petites bulles ou vessies, ressemblantes à celles qui s'esleuent en l'eau agitée par la pluye : et icelles ampoulles sont les lieux où seront formés le foye, le cœur, et le cerueau : et auparauant qu'icelles soient esleuées, la semence est tousiours appellée semence, et non encore fœtus ou pullulant.

La premiere ampoulle où le foye se fige[1].

Le quatriéme iour apres que la veine ombilicale est faite, elle succe par les cotyledons le sang plus gros et de grand nourrissement, lequel à cause de sa grossesse se coagule aisément au lieu où se doit engendrer le foye. Estant acheué et parfait, il est admirable en la grandeur, pour laquelle dés le commencement, à comparaison des autres membres, il se peut aisément remarquer. Or en

pitre, à l'exception de la phrase par laquelle Paré termine :

Voila quant aux parties que Nature faict et ordonne lorsque la femme a conceu.

[1] M. Nicole du Haut pas, au liu. *de la generation.* — A. P. Ce Nicole était un médecin d'Arras, qui avait traduit et annoté les *Aphorismes* d'Hippocrate. L'ouvrage cité par Paré aurait paru, selon Eloy, en 1555, sous ce titre : *De contemplatione naturæ humanæ, nempè de formatione fœtus in utero.*

[1] Ceci était une simple note marginale dans la plupart des éditions complètes. Je l'ai mise en titre, parce que je l'ai trouvée ainsi dans l'édition de 1573 et encore dans celle de 1575, de même que l'autre titre qui va suivre, parce que ces deux premiers titres rendent raison de celui du chapitre suivant. Au reste, les éditions de 1573 et 1575 portent : *De la premiere ampoulle ou le foye se concret* ; celle de 1585 et les suivantes : *La premiere ou le foye se fige* ; j'ai suivi le texte de celle de 1579.

outre aussi il peut estre dit admirable en ce que dont il a perfection et croissance, n'est qu'vne effusion de sang, dont il est appellé *parenchyma*[1]. Il s'engendre en sa partie bossue vn gros tronc de veine, qui est la veine caue, laquelle inserée, estend ses rameaux par toute la substance du foye : puis apres dresse deux rameaux, dont l'vn va aux parties superieures, et l'autre aux inferieures, qui se ramifient et distribuent en toutes leurs particules pour leur formation et nourriture : et apres cela fait, la vertu formatrice ayant la matiere, dresse ses delineamens pour faire la mesentere, les intestins, estomach, ratelle, et tous autres membres nutritifs, et les rend parfaits ainsi qu'il appartient.

La seconde ampoulle où le cœur prend sa forme[2].

L'artere ombilicale succe pareillement le sang arterial des arteres cotyledoines, qui est tres chaud et fort spirituel : duquel en ceste seconde ampoulle se forme le cœur, qui est de substance charneuse, solide, et espaisse, ainsi qu'il appartient au membre le plus chaud de tous les autres : en la substance duquel Nature formatrice fait deux ventricules, l'vn à dextre, l'autre à senestre. Au droit ventricule se vient inserer le tronc de la veine caue, et icelle apporte la nourriture au cœur. Au ventricule senestre se fait vn tronc d'artere, qui pareillement se diuise en deux : l'vn moindre monte aux parties superieures, et l'autre plus grand aux inferieures, lesquels se ramifient et se distribuent par toutes les parties pour les viuifier.

CHAPITRE X.

DE LA TROISIÉME AMPOVLLE OV LA TESTE SE FORME.

Apres la production des parties deuant dites, la plus grande partie

[1] Phrase fort obscure; l'édition de 1573 dit seulement : *C'ay dict admirable, paceeque sans affusion de sang ne peut estre parfait ni accroistre.*

[2] C'est le texte de 1579; en 1573 et 1575 on lisait : *La seconde ampoulle ou le cœur se concret;* et en 1585 seulement : *La seconde où le cœur prend sa forme.* Ces remarques sont sans doute peu importantes; mais elles témoignent de mon respect pour le texte.

J'ai dit dans une note du chap. 35 du Livre 1er de l'Anatomie (t. 1er, p. 169), que cette théorie des trois ampoules se trouvait déjà dans la *Briefue collection*, fol 26; voici le début de ce long passage, copié presque textuellement par Franco en tête de son 77e chapitre.

« Apres auoir parlé de l'anatomie de la matrice, fault contempler les choses que Nature inuente et ordonne lors que la femme a conceu.

» Et ne sera hors de propos dire quelque chose en brief de la conception de l'enfant. Laquelle se faict par la concurrence des deux spermes : viril et feminin : lesquelz receuz en la capacite de la matrice se fermentent et nourrissent ensemble auec aucune portion subtile du sang menstrual plus spermatique, iusques à ce que l'augmentation de la matiere soit suffisante pour faire les proietz de l'enfant, qui est enuiron le quattorziesme iour aux masles, et le soixantiesme es femelles selon la plus commune opinion de ceux qui en ont escript. Et alors ce faict la fermentation des genitures à la maniere qui sensuit. Nature et vertu formatrice par sa diuine prouidence depart et ordonne les parties de ladicte matiere, chascune selon l'action et vsage par elle predestinée cest asçauoir de la matiere ossifique, faict les os, carnifique la chair, neruifique les nerfs, venifique les veines. Et ainsi des autres parties similaires, des-

de la semence est poussée en la troisiéme ampoulle, de laquelle le cerueau est fait : et n'est fait de sang comme les autres bubes et autres parties, mais est fait de la seule semence : comme sont aussi les os, cartilages, veines et arteres, nerfs, ligamens, pannicules, la peau exterieure. Toutes icelles parties sont faites de la seule semence, et partant sont appellées *membres spermatiques* : lesquels toutesfois ne sont nourris de semence [1] : car depuis qu'ils sont formés, prennent aliment mesme auec les charneuses, comme le foye, le cœur, les poulmons, les muscles, qui sont nourris de sang.

Et apres le cerueau formé, sont adioustées et formées toutes les autres parties de la teste : autour de laquelle est fait vn couuercle, lequel par succession de temps se desseiche et est fait osseux.

Or du cerueau et de la moëlle de l'eschine procedent les nerfs, qui sont distribués par toutes les parties du corps qui ont besoin de mouuement et de sentiment.

La teste (comme siege des sens, rempart de raison et de sapience, de laquelle comme d'vne fontaine sortent diuerses operations) est située sus tout le corps, à fin que l'esprit animal regisse, gouuerne, et dispose de tout ce que Nature a ordonné sous icelle : et pour le dire en vn mot, en icelle sont contenues les facultés de l'ame, qui sont choses sublimes et obscures, si bien que leur excellence surmonte la capacité de nostre entendement. Puis, ainsi que les architectes, maçons et charpentiers ayans ietté le premier fondement d'vne maison, ou dressé la carine d'vne nauire, edifient et bastissent le reste du bastiment : aussi Nature par bonne raison, apres auoir basti ces trois principes, fait les os, qui sont comme fondement des autres parties : et ainsi sont-ils mis au dessus et au dessous, comme muraille et rempart.

Les premiers formés sont les os des Isles : et entre iceux les vertebres : puis apres toutes les autres parties, Nature fabrique auec vn indicible, admirable et incomparable artifice, les bras et les iambes, et au dedans du corps les creux et canaux : et en la teste fait sept trous, à sçauoir, deux aux oreilles, deux aux yeux, deux au nez, et vn pour la bouche : et aux parties inferieures, vn pour le siege, vn autre pour le canal de la vessie, et aux femelles vn pour leur matrice, sans lequel ne pourroient estre appellées meres : puis Nature couure tout le corps de cuir, lequel elle polit, comme font les ouuriers leurs derniers ouurages. Or de connoistre comme Nature fait par-

quelles sont faictes les organiques. Commencent aux principes des facultes.

» Lesquelles gouuernent et regissent nostre corps : comme le foye, le cueur, le cerueau, qui sont representez au commencement de la formation par trois petites bulles, toutefois non separées de leur tout. »

Je laisse le reste de la théorie, qui est la même que dans le texte actuel ; il suffit de cet exemple, et pour faire voir la similitude de la doctrine, et pour permettre de vérifier le plagiat de Franco.

[1] Toutes les éditions à partir de celles de 1579 ont fait ici un contre-sens en retranchant la négation *ne*, qui est essentielle, et que j'ai restituée d'après les éditions primitives de 1573 et de 1575. L'édition latine a bien vu l'erreur, et a traduit comme si la négation avait été conservée.

faitement toutes ces choses, cela excede l'intelligence humaine [1]. Apres ce noble ouurage, appellé des anciens *microcosme*, ainsi parfaitement basty, Dieu luy infonde et transmet l'ame, de laquelle nous parlerons cy apres le plus succinctement qu'il sera possible[2].

Or, en tel temps l'enfant commence à se mouuoir et auoir vie, qui est au soixantiéme iour : mais la mere ne le peut apperceuoir pour estre encore trop debile. En iceluy temps l'ame raisonnable est estimée entrer au corps de l'enfant. Ce que saint Augustin prouue par le tesmoignage de Moyse[3]. « Si quelqu'vn, dit-» il, frappe vne femme enceinte, et » qu'elle en auorte, si l'enfant est ja » formé, qu'il en perde la vie : mais s'il » n'est encore formé, qu'il soit con-» damné à amende pecuniaire [4]. » Par laquelle ordonnance il denote clairement que l'ame n'est point à l'enfant, qu'il ne soit entierement formé de tous ses membres. Et pour ceste cause, il ne faut point croire que l'ame soit deriuée d'Adam, ou des pere et mere, mais qu'à chacun moment elle est creée et infuse diuinement. Aussi les moles et faux germes, et autres choses monstrueuses, encore qu'ils se meuuent et qu'il semble qu'ils ayent quelque vie, toutesfois ils ne tiennent rien de l'ame raisonnable, mais seulement de la faculté de la matrice et de l'esprit generatif, qui sont en la semence et au sang menstruel, et mesme par iceux reçoiuent accroissement et vie au ventre de la mere, et non l'ame raisonnable.

[1] Soit veu Lactance *de l'opifice de Dieu*. — A. P. — Cette note date seulement de 1575.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573; le reste a été ajouté en 1575.

[3] Quest. 80. — A. P. — L'édition de 1575 porte *Quest*. 32.

[4] Exode 21. — A. P. — Je ne sais pourquoi cette note a été effacée de la 4e édition. Celle de 1575 portait *Exode* 20, ce qui était inexact.

CHAPITRE XI.

DE L'AME [1].

L'ame est vn esprit diuin, inuisible et immortel, respandu en toutes les parties du corps, infuse par la puissance de Dieu le createur sans aucune vertu de la semence genitale, quand les membres sont desia formés et figurés au ventre de la mere [2], qui est le 40. iour au masle (d'autant que sa chaleur est plus grande, et sa matiere plus vigoureuse) et le 50. à la femelle, quelquesfois plus tost, quelquesfois plus tard. Toutesfois à l'instant qu'elle est infuse, ne peut faire ses fonctions ou operations, à cause

[1] La plus grande partie de ce chapitre date de 1561, et avait été publié dans *l'Anatomie de la Teste*. J'ai rapporté dans une longue note sur le 3e livre *de l'Anatomie*, tome 1er, p. 217, le commencement de cette longue digression sur la psychologie; j'aurai soin, dans le courant du chapitre actuel, de signaler les emprunts faits par Paré à son ancien texte, et les changements les plus importants.

[2] S. Augustin en *la definition de la foy*. — A. P. — Cette citation existait déjà en 1573 et 1575; mais alors le chapitre commençait un peu différemment :

L'ame se ioignant au corps soudain qu'iceluy est formé au ventre de la mere, qui est le quarantieme iour au masle, etc.

qu'en l'enfance les organes ou instrumens ne sont encores capables pour luy seruir : mais auec le temps, et à mesure que lesdits organes se parfont et que le corps croist, alors commence à agir en ses operations, lesquelles, à la verité, manquent quand iceux organes ne sont en bonne disposition.

Or ils peuuent estre viciés dés la premiere conformation, comme à ceux qui ont le sommet de la teste esleué en pointe, comme l'auoient Thersités Grec, Triboulet et Tonin : tels n'ont iamais bonne ratiocination, et partant sont naturellement fols, à raison que les ventricules du cerueau et autres organes sont angustes et pressés : partant l'ame ne peut faire ses œuures[1].

Pareillement iceux organes peuuent estre viciés par mauuais regime, comme par trop boire et s'enyurer : ou par vne fiéure chaude qui aura causé vne phrenesie, ou autre accident : par autre intemperature, comme à ceux qui par trop grande humidité du cerueau tombent en lethargie : ou auoir receu quelques coups sus la teste, ou par autres choses semblables fortuites aduenues : ou par la faute de la sage-femme, en tirant de force l'enfant, qui naturellement presente la teste : ou de la nourrice, en donnant mauuaise conformation ou situation aux os tendres et delicats, dont seroit venu empeschement és organes et instrumens de l'ame.

Or Dieu a distribué, apres la creation et infusion d'icelle, certains dons particuliers à vn chacun, à mesure et proportion[1] : à l'vn de prophetie, à l'autre l'exposition des Escritures saintes, aux autres d'estre constitués Roys, Princes, et grands seigneurs : aux vns de suiure la Medecine, aux autres d'embrasser les loix : à quelques-vns de nauiguer sur la mer, aux autres de labourer la terre, les autres seruans d'aides aux maçons, autres à autres choses : de sorte que les vns sont subtils, les autres grossiers, et s'adonnent à choses diuerses : ainsi ont les autres animaux leurs diuerses proprietés et nature, selon que sa sapience infinie ordonne, et qu'il luy plaist : et ne faut que nul conteste contre son Createur.

Et ne faut estimer qu'elle soit vne partie de la diuinité, et que Dieu l'aye creée de son essence, comme le pere l'enfant selon le corps : ce seroit grand blaspheme. Car il s'ensuiuroit que la nature de Dieu seroit suiette à mutation et passion : ce qui n'est nullement. Car les choses que Dieu fait par sa predestination, il n'est pas licite ne possible à l'homme de les sçauoir : et partant l'ignorance en est docte, et l'appetit de les sçauoir est vne espece de rage : pour-ce que si nous attentons de penetrer et entrer en son conseil sacré et eternel, ce nous seroit vn abysme pour nous engloutir. Gardons-nous donc sur toutes choses de ce rocher auquel on ne peut heurter sans malencontre[2].

[1] Ce paragraphe est presque textuellement extrait de l'*Anatomie de la Teste*, folio 33, verso ; Paré y citait également Thersités et Triboulet ; mais il appelait Tonin *Tonny* ; en 1575 et 1579 il écrivait *Thonin*. L'édition latine dit au datif *Tonino*. Je ne sais quand vivait Tonin : Triboulet était le fou de François Ier. Voyez ce passage t. Ier, p. 219, dans la note.

[1] 1. Cor. 12. — 2. Cor. 2. — A. P.

[2] Tout le commencement du paragraphe jusqu'en cet endroit a été ajouté en 1585.

Car la chose formée dira-elle à celuy qui l'a formée, Pourquoy m'as tu fait ainsi[1] ? Le potier de terre n'a-il point de puissance d'vne mesme masse de terre faire vn vaisseau à honneur, et vn à deshonneur? Or ce n'est icy de ma vacation rendre la cause de tels hauts secrets de Dieu, lequel a voulu que fussions curieux, non de les sçauoir et comprendre, mais seulement de les admirer en toute humilité : et partant ie ne veux ny ne puis entrer plus auant au cabinet du conseil priué et sacré de Dieu : mais ie diray que la bonne ame contemne les choses elementaires, c'est à dire, corporelles et sensibles, et prise les choses hautes et celestes pour contempler la beatitude eternelle : laquelle sortie du corps, se peut dire heureuse, estant hors de toute ignorance et de tous maux, et en estat de demeurer à iamais en repos : i'entends l'ame de ceux qui par la grace speciale de Dieu sont faits dignes et capables de telle condition et felicité[2].

Ceste ame est l'entelechie, ou perfection interieure, donnant mouuement et causant l'action naturelle et volontaire : qui est la vraye forme de l'homme, appellée l'esprit celeste, d'essence superieure, incorporée, inuisible, intellectuelle et immortelle, extraite comme de l'idée de la diuinité, diuinement communiquée et transmise en l'homme exterieur : laquelle tout ainsi qu'elle est viue, aussi donne-elle au corps vie et mouuement, quand elle est conioincte et vnie à iceluy : c'est le receptacle d'illumination diuine, attendu que par la presence d'icelle, le corps ne meurt point : creée par la puissance de Dieu, qui n'est point corporelle ny composée d'aucune matiere : faite pour viuifier le corps humain, et le conduire à tout œuure de vertu et piété, à l'honneur de son Createur, et à l'aide de son prochain[1]. D'auantage, outre qu'elle est vn esprit inuisible, espandu par toutes les parties du corps, toutesfois elle est toute entiere en vne chacune partie d'iceluy, et vne en soy, ayant plusieurs facultés, puissances, vertus et operations en diuerses parties du corps, comme imaginer, entendre, iuger, memorer, et regir les mouuemens volontaires : elle voit, oit, odore, gouste, et ra-

[1] S. Paul aux Rom., ch. 8. — A. P.

[2] L'édition de 1573 disait seulement : *i'entens l'ame de ceux qui sont esclaues de Dieu.*

[1] Gabriel du Preau, au liure *de la cognoissance de soy-mesme*, dit que telle description est apprise par oracles celestes, et non par disputes des Philosophes. — A. P.

Cette citation se retrouve non seulement dans l'édition de 1573, mais bien auparavant, dans l'*Anatomie de la Teste* de 1561, avec la majeure partie de ce chapitre. Ainsi le long morceau qui commence avec le paragraphe actuel, et qui s'étend jusqu'à la page 657, au paragraphe : *Or pour ce que nous auons dit cy dessus*, avait été presque en entier publié dans l'*Anatomie de la Teste*, fol. 34 à 37. Le début en a été un peu changé en 1579; voici ce que portait le texte de 1561, reproduit en 1573 :

« Ceste asme est vn esprit ou substance incorporee, inuisible, intellectuele, qui tout ainsi qu'elle est viue, aussi donne elle au corps vie et mouuement, quand elle est vnie et conioincte à iceluy. C'est le receptacle d'illumination diuine, immortelle et perpetuelle, creée par la puissance de Dieu, faite de rien pour viuifier le corps humain. »

Je noterai dans ce passage une curieuse ressource de l'orthographe; dans tous les féminins en *ee*, cette édition omet constamment l'accent, mais dans le mot *creée* il y aurait eu trois *e* muets, et elle a mis l'accent sur le deuxième.

tiocine : de sorte que nous voyons qu'elle contient le ciel et la terre, sans qu'ils s'y entr'empeschent : le passé et le present, sans qu'ils s'entre-nuisent : infinis lieux, personnes, villes, sans qu'il y ait presse en nostre entendement : que les choses grandes y sont selon leur grandeur, les petites selon leur petitesse, les vnes et les autres toutes entieres en toute entiere, et non partie d'elles, ou en vne partie d'elle seulement. D'auantage plus elle se remplit et plus elle est capable, plus elle loge de choses et plus en appete-elle : et plus grandes elles sont, et plus propre est-elle à receuoir les tres-grandes. S'ensuit donc que ceste ame, qui est en quelque façon infinie, ne peut estre vn corps : et d'autant moins le peut-elle estre, que logeant tant de choses et si grandes en elle, elle loge soy-mesme en vn si petit corps [1]. Derechef, comme mille lieux divers se trouuent en elle sans tenir place, aussi sans changer de place se trouue-elle en mille lieux, et non par succession de temps, ni par interualles, mais bien souuent tout en vn moment. Exemple : commande à ton esprit d'aller en Constantinople, à l'heure même de reuenir à Rome, et derechef à Paris ou à Lyon : commande luy de passer le trauers de l'Amerique, ou de circuir l'Afrique : il fait tout ce chemin en vn instant, et entant que tu commandes, il y est, et premier que l'ayes r'appelé, en est reuenu [2].

Selon lesquelles operations elle obtient plusieurs noms. Elle est appellée Ame, pour ce qu'elle anime et viuifie le corps Elle est dite Esprit, pour-ce qu'elle aspire au corps. Elle est appelée Raison, pour ce qu'elle iuge et separe le vray d'auec le faux. Elle est dite Pensée, parce qu'elle recole les choses passées. Elle est dite Courage, pour l'operation de la volonté. Elle est dite Sens, parce qu'elle sent les choses sensibles : et d'auantage elle est inuisible, intactible, et de nature intellectuelle. Et pour ce aussi qu'elle est incorporée, n'occupe point de lieu par extension corporelle : et estant de simple nature, ne croist ne diminue : car elle n'est point plus grande en vn grand corps qu'en vn petit, ny plus petite en vn petit qu'en vn grand : et est aussi grande en sa nature dés le commencement de la vie d'vn petit enfant, qu'elle sera iamais, selon la distinction qui sera cy apres touchée.

Autre definition. — L'ame est vne partie principale et plus excellente de l'homme, creée de Dieu, vn esprit par lequel non seulement nous sentons, mouuons, et viuons, mais aussi voulons et entendons : habitant au corps comme en vn domicile, pour auoir primauté, regir et gouuerner la vie de l'homme, donner vigueur aux membres, rendre les organes ou instrumens exterieurs propres et vtiles à leurs actions, non seulement és choses qui concernent la vie corporelle, mais aussi la vie spirituelle et eternelle [1].

Autre definition. — L'ame est vn

[1] Philippes de Mornay, liu. *de la Religion Chrestienne*, ch. 14, parlant de l'immortalité de l'âme. — A. P.

[2] Toute la fin de ce paragraphe depuis les mots : *De sorte que nous voyons qu'elle contient le ciel et la terre*, a été ajoutée en 1585, avec la citation de Philippes de Mornay qui s'y rapporte.

[1] Cette deuxième définition de l'âme date seulement de 1585.

esprit orné de raison et d'intellect (comme escrit Moyse en son liure de la Creation du monde) laquelle est celeste et diuine, et n'a rien de conuenance auec nostre corps terrestre : mais il luy sert seulement d'habitation, auquel il faut qu'elle demeure iusques au temps qu'il plaira à Dieu la r'appeller [1].

Or il y a trois manieres de corps qui ont ame, par laquelle ils viuent : le premier et le plus imparfait est celuy des plantes : le second, des bestes : et le tiers, des hommes. Les plantes viuent par l'ame vegetatiue, qui est cause de trois choses, à sçauoir, mourir, croistre et engendrer : les bestes par l'ame sensitiue : et les hommes, outre ces deux, par l'ame raisonnable et intellectuelle. Les bestes qui ont l'ame sensitiue, ont pareillement les actions de l'ame vegetatiue, qui est és plantes: mais l'ame humaine qui est intellectuelle, emporte toutes les perfections et vertus des autres : et partant, tout ainsi que l'ame vegetatiue donne vie aux plantes et les fait croistre, aussi fait l'ame intellectuelle au corps humain : et comme les bestes ont mouuement et sentiment par l'ame sensitiue qui est en elles, aussi l'ame intellectuelle (au moyen de la portion sensitiue, par laquelle elle participe auec les bestes) donne sentiment et mouuement au corps humain : mais par dessus ces deux portions, elle a la ratiocination, qui est la vraie connoissance des choses, laquelle procede d'vne lumiere diuine, et par special priuilege a esté faite à l'image et semblance de Dieu [2]. Et y a difference entre l'ame et l'esprit. Car l'ame est commune à toute chose ayant vie, comme nous auons dit cy dessus : mais l'esprit est immortel et susceptible de raison et science, et est seul propre et particulier à l'homme. Et pour conclure, l'ame humaine a toutes les trois puissances susdites, non separément, mais vnies en vne seule [1].

[1] Cette autre définition est encore postérieure à la précédente, et se lit pour la première fois dans l'édition posthume de 1598.

[2] Dans l'*Anatomie de la Teste*, Paré citait ici en marge *Platon ;* cette citation avait déjà disparu dans l'édition de 1573.

[1] Ici se termine le deuxième emprunt fait par le chapitre actuel à l'*Anatomie de la Teste*. Seulement le texte primitif, suivi encore par l'édition de 1573, ajoutait ces derniers mots : *Vnies en une seule, laquelle ne peut nullement estre cogneuë par l'intelligence et raison humaine, parce qu'elle est celeste et diuine.*

Ce texte avait été fort amplifié dans la première édition des œuvres complètes ; on y lisait :

» .... *vnis en vne seule*, et lesquelles separees font especes d'ame, coiointes en l'homme font trois parties de l'ame humaine et parfaite, desquelles la principale est l'entendement ou esprit, rayon de la diuine clarté, qui est la partie la plus noble (dy-ci) immortelle, susceptible et capable de raison et religion, se declarant telle par ses effets, qui se raportent aux deux autres parties essentielles dudit esprit, qui sont l'Intelligence et la Volonté. Par le moyen de cest esprit l'homme est fait sage, prudent, surmontant par son artifice, vertu et dexterité tous autres animaux : vsant de ses membres, comme d'instruments conuenables à domter tous les autres animaux : fabricant tous outils, vstensiles et ouurages pour l'vsage de ceste vie : faisant de tout poinct ce que les autres animaux font par l'instinct naturel, en partie pour la commodité de viure. Somme que l'excellence de l'ame est telle, qu'elle ne peut nullement estre cogneue par l'intelligence et raison humaine, parcequ'elle est celeste et diuine. ».

Ce passage n'existe que dans l'édition de 1575, et a été retranché dès la suivante. La

Or pour ce que nous auons dit cy dessus que l'ame a plusieurs facultés, puissances, vertus, et operations en diuerses parties du corps, il seroit besoin de dire de chacune en particulier : mais laissans cela à ceux qui voudront philosopher plus amplement, nous nous contenterons, pour acheuer ce discours, de parler seulement du Sens commun, de la fantaisie, de la ratiocination, et de la memoire.

Du Sens commun[1].

Le Sens commun est ce qui reçoit les images et formes à luy offertes et

suppression ne s'est pas bornée là. En effet on lisait dans l'édition de 1573 un assez long passage, copié dans celle de 1575 à la suite du précédent, et qui fut également retranché en 1579; le voici d'après le texte primitif, p. 51 :

« Toutefois à fin que ne fussions ignorans comme les bestes, Dieu a voulu qu'en quelque partie de nostre corps nous contemplions nature (par laquelle i'entens le Dieu viuant facteur de l'vniuers) en cherchant les choses qui se peuuent grossement demonstrer. Et de fait pour eclaircir icelles choses hautes et obscures, les antiens ont faict cinq sens interieurs, correspondants aux exterieurs, qui sont voir, odorer, goutter, ouir, et toucher.

» *Des Sens Interieurs.*

» Or donc les sens interieurs sont cinq, à sçauoir la faculté et puissance animale, enuoyee aux parties du corps qui ont besoing de sentiment et mouuement volontaire, desquels les instruments sont les nerfs et les muscles : mais deuant que passer plus oultre à declarer les autres sens, nous dirons que c'est que sentir, qui n'est autre chose qu'aperceuoir quelque chose auec les sens : et auparauant que le sentiment exterieur puisse estre faict, quatre choses sont requises, lesquelles concurrent ensemble, à sçauoir, la faculté ou puissance de l'ame, par laquelle sont faictes quelques œuures ou fonctions qui viennent à l'esprit animal conduit par les nerfs : la seconde, c'est l'organe ou instrument temperé et idoine à receuoir les fonctions, en laquelle, comme à son subiect, la puissance de l'ame faict son operation : la troisiesme l'obiect, qui est la chose sensible et perceptible, ou ce qui est obiecté et presenté à l'organe, et enuers lequel la faculté ou puissance de l'ame exerce ses operations : la quatriesme est le moyen qui reçoit l'obiect de la qualité sensible et l'a porte à l'organe. Exemple, sans la faculté animale sensitiue on ne pourroit nullement sentir, pareillement sans son organe, qui sont les nerfs dont le vray cuir est tissu, par lesquels l'esprit et faculté animale sont portez, on ne pourroit sentir : aussi sans le moyen, qui est la vole ou paulme de la main, et des doigs, principalement estans en leur temperature naturelle, car autrement ne peut estre idoine à recepuoir les fonctions de l'ame. Par quoy la main estant trop refroidie, ou eschauffee, ou calleuse (comme peuuent auoir les charpentiers, forgerons, et autres semblables manouuriers) on ne pourroit auoir certain iugement du tact. L'obiect du tact c'est la chose sensible ou perceptible, qui est obiectee et presentee à l'organe, enuers lequel la faculté sensitiue exerce son operation : et ce dict obiect est toute qualité tactile, faicte des qualitez premieres, comme chaleur, froideur, humidité, siccité, et autres qui les accompagnent, comme dureté, molesse, asperité, leuité, pesanteur, legereté, espesseur, rarité, friable, onctueus, et encore d'autres adiointes à icelles, comme grandeur, petitesse, figure, nombre, motion et repos. »

Après quoi venait l'article intitulé *Du sens commun*.

On peut d'ailleurs comparer les idées émises dans les passages retranchés avec celles du chap. 9 de l'*Introduction*, t. 1er, p. 56.

[1] Ici commence enfin pour se continuer presque jusqu'à la fin du chapitre, le dernier emprunt fait par l'édition de 1573 à l'*Anatomie de la Teste* de 1561, fol. 27 à 33.

apportées par les cinq sens exterieurs, et discerne les objets d'iceux, c'est à dire qu'il comprend et reçoit les operations, especes, ou semblances des choses materielles, qui ont esté receuës par les cinq sens exterieurs, lesquels sont seulement comme messagers au sens commun, pour-ce qu'il n'y a rien en l'entendement ou sens commun qui premierement n'ait esté aux sens exterieurs : et partant le sens commun nous est donné pour receuoir les actions des sens exterieurs. Car l'œil ne connoist point le blanc, ou noir, partant ne peut discerner des couleurs : ny la langue ce qu'elle gouste, ny le nez ce qu'il odore, ny l'oreille ce qu'elle entend, ny la main ce qu'elle touche et palpe, soit chaud ou froid : par-ce que telles actions appartiennent au sens commun, qui iuge l'œil auoir veu blanc, rouge ou noir, ou auoir veu vn homme ou vn cheual, ou autre chose materielle, comme vn chasteau ou nauire, ou autres choses semblables : et nonobstant qu'on ne les voye plus, on aura neantmoins connoissance que la chose estoit blanche ou noire, grande ou petite : ou auoir senti vne odeur si elle est bonne ou mauuaise, ou apres auoir gousté vne chose douce ou amere, ou auoir ouy vn son estre graue ou agu, ou ayant palpé ou touché vne chose si elle est chaude ou froide : car toutes les actions des sens exterieurs finissent au sens commun comme à leur centre, ainsi que d'vn cercle toutes les lignes viennent de la circonference finir au centre, qui est le point commun, comme il te peut estre demonstré par ceste petite figure.



Et pour ceste cause est appelé iceluy Sens commun, et prince de tous les sens exterieurs, pour-ce qu'il en vse comme de ses seruiteurs en diuers negoces et manieres, iugeant et discernant les choses qui luy ont esté offertes et portées. Et pour conclusion, l'intention de Nature a esté seulement, que les sens exterieurs ne receussent sinon que superficiellemens les obiets, comme vn miroir fait, non pour autre fin sinon que pour les presenter au Sens commun, comme à leur centre, prince et seigneur, à fin de les discerner et communiquer à l'ame : le siege duquel, selon Auicenne et Auerrois, est en la partie anterieure du cerueau [1]. Partant le sens commun est comme vn receptacle vniuersel des sens exterieurs.

De la fantasie ou imagination [2].

Apres le sens commun vient l'imagination, appellée des Grecs *Phantasia*, à cause que d'icelle viennent les idées et visions qu'on appelle fantasies, laquelle n'a point d'arrest, si ce n'est en dormant : encore le plus souuent est occupée en songeant et resuant plusieurs choses, qui n'ont esté et iamais ne seront. Iceluy sens a grande seigneurie en nous, tellement que le corps naturellement luy obeït en plusieurs et diuerses choses, lorsqu'il est fort arresté en quelque imagination.

[1] Avicenne et Averrhoès n'étaient point cités dans l'*Anatomie de la Teste*; ils l'ont été seulement en 1579. Et quant à la dernière phrase : *Partant le sens commun*, etc., elle a été ajoutée en 1585.

[2] L'*Anatomie de la Teste* met ici en titre : *Du sens imaginatif, estimatif ou phantasie*; et ce titre se lit encore dans les éditions de 1573 et 1575.

Qu'il soit vray, les histoires font mention qu'Alexandre le Macedon estant à disner, son harpeur Timothée ioüant de sa harpe vn assaut de guerre, luy fit abandonner la table et demander ses armes, et alors qu'il changeoit et adoucissoit son jeu, se r'asseoit : et par telle admiration d'harmonie de ses sons forts et concités, ses esprits demeurans vaincus estoient contraints y obeïr, le rendant audacieux, tranquille et ioyeux, selon la mutation du son de sa harpe.

D'auantage, ceste imagination donne effroy et peur, lors qu'on voit quelqu'vn en quelque peril eminent. Exemple, lors qu'vn certain Turc [1] dançoit sur vne corde en ceste ville de Paris les pieds dans vn bassin, plusieurs le voyant en peril de se rompre le col, bras et iambes, trembloient de peur, ne l'osans bonnement regarder.

Pareillement quelquesfois ceste vertu imaginatiue fait cheoir la personne de dessus quelque planche, ou quelque lieu haut, pour la grande apprehension et timidité qu'elle a de tomber. Et partant auec les choses deuant dites, nous auons encore besoin d'vne plus haute faculté pour sauoir discerner si les choses imaginées, veuës, oüyes et senties par dehors, sont bonnes ou mauuaises. Et pour ceste cause, Nature nous a donné autre puissance, qui discerne du bien et du mal, à cause dequoy est appellée Raison ou cogitation, que declarerons bien tost.

Or ceste faculté imaginatiue a son siege pareillement aux ventricules anterieurs du cerueau, auec le Sens commun : mais le Sens commun est situé (comme nous auons dit) en la partie anterieure desdits ventricules, et l'imaginatiue plus derriere.

[1] Les éditions de 1561 et 1573 disaient tout simplement, et comme d'une chose bien connue : *Lorsque le Turc*.

De la Ratiocination [1].

Apres l'Imagination, est la faculté nommée Raison, qui gist en l'entendement, laquelle est comme vne lampe prouenante de la puissance de Dieu, pour conduire toutes nos deliberations, et moderer nostre volonté [2] : qui est la principale partie de l'ame, laquelle peut ratiociner, composer et diuiser, et iuger en dernier ressort : et pour ceste cause a esté nommée des anciens intellectuelle, qui est une puissance supreme, non suiette à aucun organe ou instrument, ne chose corporelle, mais au contraire, en toutes ses actions est libre et penetrante iusqu'aux profondités des choses : se treuue sans bouger en mille lieux, trauerse les mers, penetre les cieux, perce iusques aux abysmes de la terre, et fait vne infinité d'œuures admirables que nous ne pouuons connoistre, qui se font par vn haut secret caché en la sapience diuine, qui ne peut tomber en la petitesse de nostre entendement humain : parquoy nous les deuons admirer. Car l'homme n'est pas proprement ce que nous voyons, mais bien l'ame et l'esprit, lequel nous ne voyons pas, et qui a le

[1] L'*Anatomie de la Teste* et les éditions de 1573 et 1575 portaient ici en titre : *Du sens appellé cogitation, ratiocination ou entendement.*

[2] Cette comparaison de la lampe n'a été ajoutée au texte qu'en 1585.

corps pour son logis[1]. En somme, icelle seule inuente le vray, iuge le faux, et distingue ce que de l'vn ou de l'autre s'ensuit ou repugne, en rapportant les circonstances des choses veuës et imaginées, les comparant les vnes aux autres: et ainsi discerne la chose se deuoir faire ou non. Et pour conclusion, ceste ratiocination nous est plus que necessaire, et vn grand bien à vn homme de n'estre trop soudain à faire ou parler, sans que premierement Raison ait discouru et discerné le bien d'auec le mal. Car plusieurs se laissent aller par leur subite apprehension, n'attendans le iugement de Raison pour penser et discourir aux circonstances particulieres: par ce moyen tombent en plusieurs inconueniens, dont puis apres s'en repentent.

Le siege de ladite Ratiocination est au ventricule moyen, tesmoin Galien au 3. liure *de Placitis*[2], comme la plus haute et seure forteresse de toute la teste, à cause de sa principauté.

De la Memoire[3].

Apres la ratiocination descrite, nous faut parler de la Memoire, laquelle comme fidele tutrice, retire et garde ce qui a esté aux trois ventricules du cerueau receu et elaboré. Et pour ceste cause à bon droit elle a esté des anciens accomparée au greffe, auquel (comme apres vn procés debatu) ce qui est decreté est enregistré: car par mesme raison, ce qui a esté longuement en doute et controuerse, par la Ratiocination en la fin le tout est conclud et arresté en l'esprit, et cela s'imprime en la Memoire, à fin qu'il soit reuoqué et qu'on s'en puisse aider quand il sera requis et necessaire. Qu'il soit vray, que vaudroit d'auoir tant de conceptions en son esprit, et tant de diuersités, si elles n'estoient en quelques lieux gardées? Et pour ceste cause, le grand Architecteur, facteur de toutes choses, curieux de nostre perfection, nous a donné ce singulier remede prompt et commode contre l'ignorance et oubliance des choses, qu'à l'aide de la memoire, nous pouuons de ce que nous auons veu (comme de choses enregistrées) rememorer, et des apprehendées ratiociner.

Aucuns philosophes appellent la memoire le thresor de science: de là vient que Sapience est fille de la memoire et d'experience: d'autant que la memoire est vn cabinet de tout ce que nous apprenons et voyons[1].

Le siege et domicile d'icelle est au ventricule posterieur, situé au cerebelle, moins humide et plus solide que nulle autre partie du cerueau, pour ceste cause apte et idoine à receuoir les choses qui ont esté aux trois ventricules receuës et elaborées[2].

Et outre toutes ces choses, l'ame a encores six autres facultés, par les-

[1] Les lignes qui précèdent à partir des mots : *se treuue sans bouger en mille lieux,* sont encore une addition de 1585.

[2] La citation de Galien n'a été intercalée dans cette phrase qu'en 1579.

[3] L'*Anatomie de la Teste* et les éditions de 1573 et 1575 portaient : *Du sens memoratif.*

[1] Cette phrase a été ajoutée en 1575 ; elle a d'ailleurs été reproduite au dernier chapitre du *Liure des animaux,* que Paré publia en 1579.

[2] Ici s'arrêtent les emprunts faits à l'*Anatomie de la Teste,* non pas que celle-ci s'arrête dans ces doctes divagations, mais

quelles chaque partie de nostre corps est conseruée : la premiere attractrice, qui attire son aliment : la seconde retentrice, qui le retient : la tierce concoctrice, qui le cuit : la quatriéme assimilatrice, ou generatrice et augmentatrice, c'est à-dire, qui le rend semblable à la partie : la cinquiéme expultrice, qui iette hors les excremens qui pechent en quantité ou qualité, ou tous les deux ensemble, et toutes les choses qui luy sont contraires, comme le fer d'vne fleche, vne balle, une esquille d'os, et autres choses estranges [1] : la sixiéme separatrice, qui separe les choses qui doiuent estre separées : exemple, comme le laict dans le sang, ou le pus ou les humeurs de la masse sanguinaire, comme la cholere qui est enuoyée à la follicule du fiel, la melancholie à la ratte, l'vrine à la vessie, et autres choses qui se font par le benefice de Nature.

CHAPITRE XII.

DES EXCREMENS NATVRELS, ET DE CEVX QVE IETTE L'ENFANT EN LA MATRICE DE SA MERE.

Deuant que descrire par quels conduits l'enfant estant au ventre de sa

Paré n'a pas jugé à propos de reproduire tout ce qu'il avait écrit d'abord. On retrouvera d'ailleurs ce texte complet dans la grande note déjà citée de la page 217 du tome Ier.

[1] Jusqu'ici, le paragraphe est exactement reproduit d'après le texte de l'édition de 1573; mais la dernière phrase n'a été ajoutée qu'en 1585. Il s'ensuit que jusqu'en 1585 Paré n'admettait que cinq facultés; et il ne parle même que de ces cinq facultés dans le premier livre de son anatomie (Voyez t. Ier, p. 111). Mais en 1585 aussi il avait ajouté la sixième aux cinq premières dans le chapitre 8 de son Introduction. Voyez dans le t. Ier le texte et les notes des pages 54 et 55.

Il faut dire encore que cette édition de 1573 ne s'arrêtait pas là, mais avait fait son profit d'un long passage de l'*Anatomie de la Teste* déjà reproduit dans l'*Anatomie générale*.

Voyez pour les diverses reproductions de ce morceau la note de la page 229 du t. Ier; et le morceau lui-même se lit en entier p. 75 et suivantes du même volume. Toutefois, comme l'édition de 1573 n'en avait donné qu'une analyse très rapide, et qu'elle y avait joint quelques autres idées, je donnerai tout le passage qui, dans cette édition, terminait le chapitre :

« Dauantage l'ame a quelques passions, comme ioye, tristesse, crainte, honte, verecondie. Or la ioye procede du cœur, lequel estant frappé de ce qui luy semble agreable, se dilate et eslargit, comme pour embrasser l'obiect presenté, et lors les esprits s'espandent par tout le corps : Au contraire quand le cœur se reserre et retrainct, suruient la tristesse, d'autant qui ne s'y peut engendrer grande quantité d'esprits, et encore si peu qu'il y en a ne peuuent estre aysement distribués. Semblablement crainte reuoque et attire subitement le sang et les espris au cœur, et partant on voit que le visage pallist, et les extremités demeurent froides, et la voix est interrompue auec vn grand tremblement de tout le corps. Honte est vne affection meslee de courroux et de crainte, et si la crainte surmonte le courroux, faict que le sang se retire au cœur : adonc le visage pallit : et si le courroux surmonte la crainte, esmeut le sang, et le faict monter au visage. Il y a vne autre honte appelee *verecondia*, qui fait que les esprits se retirent au centre, et à l'instant mesme reuiennent, laquelle chose est fort familiere aux enfans et aux vierges : et par ainsi l'on cognoist que les passions de l'ame font de grandes mutations en nostre corps.

» Or pour donner fin aux actions et operations de l'ame, laquelle a trois facultez principales qui regissent et gouuernent nostre

mere, iette ses excremens, il m'a semblé bon de proposer au ieune chirurgien ceux qui sont naturels.

Donc on appelle excrement ce que Nature separe d'auec le pur et net. D'iceux il y a plusieurs genres : le premier est de la premiere digestion, laquelle se fait en l'estomach, qui estant poussé par les intestins, sort par le fondement. Le second procede du foye, et comprend deux especes : à sçauoir la cholere, de laquelle vne partie est enuoyée du foye au kystis fellis, pour irriter la faculté expultrice à ietter la matiere fecale à sortir par les intestins : l'autre semblable à megue et serosité s'en va du foye par les grandes veines auec le s ng pour luy seruir de vehicule à couler çà et là : quoy fait, reuoqué et chassé par Nature, sort par l'vrine et sueur [1]. L'autre espece est l'humeur melancolique, lequel est attiré par la ratte, se nourrissant du meilleur d'iceluy, et iettant le reste, partie à la bouche de l'estomach, à fin d'irriter l'appetit par son acrimonie, partie aux intestins [1]. Le dernier se fait à chacune partie du corps, par la derniere digestion propre à chacune d'icelles, et est poussé hors du corps, partie par transpiration insensible, et quelques fois par sueur par les pores du cuir, partie aussi par certains passages et conduits propres à chacune desdites parties : comme sur toutes autres aduient au cerueau, lequel se purge par plusieurs canaux, comme par le nez, par la bouche, de ce troisiéme excrement, qui descend par les trous du palais, par les oreilles, par les commissures du crane, par les yeux. Et tous ces excremens se doiuent purger tous les matins, encore qu'en autre temps du iour cela se peut aussi faire : et si quelques-vns sont par trop long temps retenus, il faut remedier aux causes de leur retention, tant par regime que par medecine. Il y a bien d'autres excremens, lesquels ne sont naturels, desquels si

corps, à sauoir animale, naturelle et vitale, laquelle vitale principalement tient l'excellence pardessus les autres, qui se faict par le moyen de la dilatation et constriction du cœur, et des arteres, laquelle cessant, l'ame se separe du corps, qui alors est appelé *cadauer*, ou pourriture et corruption, qui ne merite plus de demeurer sur la terre, mais estre enseuely aux entrailles d'icelle, iusques à la resurrection vniuerselle, pour entrer en la beatitude immortelle.

» Maintenant nous retournerons sus nos brisees, et parlerons des excrements naturels et de ceux que iette l'enfant en la matrice de sa mere, estant en icelle. »

L'édition de 1575, en supprimant tout ce passage, avait cependant gardé la dernière phrase qui sert de transition pour le chapitre suivant; mais elle a été, comme tout le reste, supprimée en 1579.

[1] L'édition de 1573, suivie encore par celle de 1575, dit simplement : *et vne partie s'en va au foye par les grandes veines auec l'aquosité du sang, et sort auec l'vrine et sueur.*

Le nouveau texte date de 1579. Je n'ai pu découvrir l'exacte signification du mot *megue;* le latin se borne à dire : *alterum est serosum.* Mais d'après un autre passage des éditions de 1573 et 1575, il paraît vouloir dire le sérum du lait. Voyez la note suivante.

[1] Galien, *De vsu partium.* — A. P.

Les éditions de 1573 et 1575 contenaient ici un passage qui a été retranché en 1579, et que voici :

« La troisiesme se congrege és venes et arteres, semblable au megue et serosité du laict, seruant de vehicule au sang, qui ne pourroit pour sa grosseur couler çà et là és venes, et nature s'en estant ainsi aydee, est reuoqué de l'habitude du corps par la grande veine caue le chassant aux reins, et d'iceux aux pores vreteres, puis à la vessie, pour estre mis hors par le canal de la verge. »

tu veux auoir la connoissance, voy le traité *de la Peste*.

L'enfant estant au ventre de sa mere, commence à vriner, soudain que toutes ses parties sont formées, par le conduit de l'ombilic nommé *vrachus* : mais aux derniers mois prochains de sa natiuité, ledit *urachus* se ferme, comme auons dit [1], et alors l'enfant masle vrine par la verge, la femelle par le col de sa vessie. Ceste vrine se conserue auec les autres excremens, à sçauoir, la sueur et les serosités, et autres superfluités du sang menstruel, qui seruent pour supporter plus facilement l'enfant nageant en icelles. Et lors que le temps est venu d'enfanter, il rompt les membranes, et adonc lesdites aquosités sortent, et alors les matrones predisent que bien tost la femme accouchera, puis que les eaux s'escoulent : et si l'enfant sort promptement auec l'expulsion d'icelles (ou subit aprés) l'enfantement sera heureux : car par l'humidité desdites eaux, le col de la matrice et autres parties en sont rendues plus lubriques, laxes, glissantes ou coulantes, qui fait que plus facilement le col de la matrice se dilate et ouure. Et si l'enfant retarde à sortir apres qu'elles sont issues, la femme enfantera auec une tres grande difficulté, parce que l'enfant demeure à sec, et aussi que la matrice et le col d'icelle se resserrent. Les matrones rendent bons tesmoignages de cela : car quand la mere a perdu en abondance et tout à coup ses eaux, long temps auparauant que l'enfant se presente au couronnement de la partie honteuse, sont contraintes (à l'exemple et imitation de Nature) oindre le col de la matrice de choses onctueuses et oleagineuses.

[1] Les mots : *comme auons dit*, se rapportent au passage supprimé que j'ai reproduit dans la note 1 de la page 648.

Or ledit enfant ne iette aucune matiere fecale par le fondement, estant au ventre de sa mere, si ce n'est lors que la femme est preste d'accoucher, et qu'il aye rompu les tayes : à raison qu'il ne prend point d'aliment par la bouche, et aussi que son estomach ne fait encores son office, dont rien n'est transporté aux boyaux : et luy estant enuoyé vn sang pur et digeré, il n'y a nulle superfluité fecale. Qu'il soit vray, i'ay veu des enfans naistre à terme, lesquels n'auoient aucune ouuerture au siege, iceluy estant clos d'vne petite peau, de laquelle ayant fait apertion, tout subit en sortoit des excremens. Dont nous conclurons que l'enfant ne iette autre excrement au ventre de sa mere, fors la sueur et l'vrine, parce qu'il est nourri de sang benin et loüable, et non de sang menstruel, vilain et corrompu, comme aucuns ont pensé et escrit.

Or il faut ici noter, que lesdites aquosités sont à la capacité de la matrice encloses dans les membranes, esquelles l'enfant nage entierement, et ne sont separées de l'enfant, comme on voit aux chéures, brebis, chiens, et autres bestes : ce que i'ay bien obserué plusieurs fois [1].

Les signes que la femme aura conceu vn masle ou vne femelle.

Si elle est grosse d'vn fils, la femme est plus dispose et gaillarde en toute sa grossesse, et la couleur plus ver-

[1] Le chapitre se terminait ici dans les éditions de 1573 et 1575.

meille, l'œil gay, vif, et le teint plus net et plus clair que d'vne fille [1] : parce que le fils estant plus chaud de son temperament, redouble la chaleur de la mere. La femme aura meilleur appetit : elle sent son enfant mouuoir dedans trois mois et demy, et d'vne fille plus tard : son ventre est pointu, toutes ses parties droites sont plus habiles à tous mouuemens : que le premier pas qu'elle fait estant debout, est du pied droit : et estant assise, quand elle se veut leuer, met plustost la main droite sur le genoüil droit pour s'y appuyer. L'œil dextre est plus mobile, le tetin droit engrossit plustost, et le mouuement de l'enfant est plus au costé droit : le contraire est d'vne fille [2]. Ces signes aduiennent le plus souuent, comme ont les anciens et modernes remarqué. L'enfant masle est plus excellent et parfait que la femelle, tesmoin l'autorité et preminence que Dieu luy a donné, le constituant sur la femme comme chef et seigneur [3].

Plusieurs tiennent que les masles se font par la vertu du testicule droit, parce qu'il est plus chaud et plus solide, à cause de quoy rend vne semence plus chaude et seiche, et plus spiritueuse : partant plus idoine à engendrer masles. Et c'est pourquoy les pasteurs, lorsqu'ils veulent auoir des masles de leur bestial, ils leur lient le testicule gauche, comme au toreau, bellier, bouc, qui doiuent saillir les vaches, chéures, et brebis.

Outre ces belles raisons, on voit par experience, que des hommes à qui on a amputé le testicule dextre engendreront des enfans masles. Et par la vertu de Dieu les masles et femelles sont engendrés ainsi qu'il luy plaist en ordonner : et me semble que les maris ne sont sages se courroucer contre leurs femmes et compagnes, pour auoir fait des filles : car il n'est en la puissance de l'homme ny de la femme d'engendrer vn masle ny vne femelle quand ils veulent.

[1] Hipp. aph. 42. liu. 5. — A. P.

[2] L'édition latine cite en cet endroit l'aphorisme 47 d'Hippocrate, sect. 5; cette citation ne se trouve dans aucune édition française.

[3] Ici finissait le chapitre en 1579, le reste est de 1585.

CHAPITRE XIII.

COMMENT L'ENFANT ESTANT A TERME S'EFFORCE DE SORTIR HORS DV VENTRE DE SA MERE, ET DE SA NATIVITÉ.

Quand l'enfant est venu à son terme prefix, alors il a affaire de plus grand nourrissement qu'auparauant, et n'en pouuant tirer par le nombril tant qu'il en a besoin, cela est cause que par vne grande impetuosité cherche à sortir hors : adonc il se meut, et rompt les membranes qui le soustiennent : et si elles estoient si dures qu'elles ne peussent rompre, il les faut fendre et deschirer auec les doigts, pour donner libre issue aux eaux et à l'enfant [1]. Dont la matrice se trouuant interessée, ne le peut plus soustenir : adonc s'ouure, et par icelle ouuerture sentant l'air en-

[1] Cette phrase : *Et si elles estoient si dures*, etc., a été ajoutée seulement en 1585. Mais à part ces mots, toute la théorie qui précède, touchant la sortie de l'enfant, semble avoir été extraite et presque traduite du chapitre 1er du Livre 3 de Rueff : *De la conception et génération de l'homme*, imprimée en allemand à Zurich en 1553; traduit et publié en latin par l'auteur lui-même en 1554.

trer, le poursuit, et s'efforce de sortir hors, la teste deuant : alors se fait la natiuité naturelle de l'enfant, non sans douleur de son corps tendre et delicat, estant pressé, dont en pleurant fait icy son entrée des calamités de la vie humaine. Semblablement la mere enfante auec vne extreme douleur, parce qu'il faut que le col de sa matrice (qui est rond, estroit et nerueux) se dilate et eslargisse grandement pour faire passage à l'enfant, et aussi que les os des hanches se separent de l'os Sacrum, à fin qu'estans dilatés, toutes les autres parties se puissent plus facilement ouurir.

Or que lesdits os se disioignent et separent, il est aisé à croire et à prouuer : car comme seroit-il possible qu'vn enfant estant à terme, ou deux gemeaux s'entretenans ioints ensemble, peussent passer par ceste petite voye estroite, sans que lesdits os ne fussent disioints l'vn d'auecques l'autre? Or veritablement ie le sçay, pour auoir ouuert des femmes subit apres auoir rendu leur fruit, ausquelles i'ay trouué entre les os des hanches et os Sacrum, distance à mettre le doigt entre deux. D'auantage i'ay remarqué, estant appellé aux accouchemens des femmes, ayant la main sous leur croupion, auoir ouy et senti vn bruit de crepitation ou craquement desdits os pour la separation qui s'y faisoit : et mesmes i'ay entendu de plusieurs femmes honorables, que quelques iours vn peu deuant que d'accoucher, apperceuoient auec douleur certains bruits desdits os qui croquetoient ensemble. D'auantage, les femmes qui ont recentement enfanté se plaignent fort auoir douleur en la region de l'os *Coccyx* ou *Caudæ*, qu'ils appellent les Reins : et icy ie conclus (sauf meilleur iugement que le mien) que lesdits os commencent à s'entr'ouurir, quelquesfois deuant l'enfantement, et principalement à l'heure que l'enfant sort et est mis sur terre[1]. Mais veritablement les os des hanches et Pubis s'ouurent et separent les vns des autres, en sorte que plusieurs femmes (faute que Nature ne les a puis apres bien reioints), sont demeurées boiteuses. Et quant à ce qu'on dit, qu'en Italie on rompt l'os Pubis aux ieunes filles (à fin que lors qu'ils auront des enfans accouchent plus facilement)

[1] Tout le commencement de ce paragraphe est textuellement reproduit d'après l'édition de 1573. Mais ce qui suit était fort différent dans l'origine; ainsi en 1573, en 1575, et même encore dans l'édition de 1579, on lisait :

« *Et n'ay iamais aperceu qu'il se face ouuerture pardeuant, comme aucuns disent, mais veritablement les os des hanches s'ouurent et separent, en sorte que plusieurs femmes (faute que nature ne les a puis apres bien reioincts) sont demeurees boyteuses.* »

C'est donc en 1585 qu'il changea son texte et sa doctrine, d'après une observation qui sera citée plus bas, et dont il fut rendu témoin le 1er février 1579. L'édition de cette année était presque entièrement imprimée, puisqu'elle fut en état de paraître le 8 février, ce qui explique pourquoi il ne put parler de cette observation que dans l'édition suivante. Il est à noter même que dans toutes ses éditions il a laissé subsister, sans doute par oubli, un passage de son anatomie où l'écartement des pubis demeure révoqué en doute. (Voyez t. Ier, p. 295.)

Mais ce que l'on s'explique difficilement, c'est la longue persistance de Paré à nier l'écartement de la symphyse pubienne, quand il avait écrit lui-même, dans sa *Briefue collection*, qu'il avait vu toutes les symphyses écartées sur deux femmes mortes d'hémorrhagie. J'ai rapporté ce passage à la page déjà indiquée du t. Ier.

c'est une chose fausse et mensongere : car encore qu'on les eust rompus, il s'y feroit un callus, comme il se fait tousiours aux fractures des os, dont puis apres l'enfantement seroit rendu plus difficile[1].

Il y a des hommes si fermes en leurs opinions, qu'encore qu'on leur fist toucher au doigt, et voir à l'œil la verité du contraire de ce qu'ils maintiennent, si est-ce toutesfois que iamais ils ne se voudront departir de

[1] Ici s'arrêtait le chapitre dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579, et conséquemment aussi dans l'édition latine. Ce qui suit a été ajouté en 1585.

Il me paraît étonnant qu'on n'ait pas fait plus d'attention jusqu'à présent à la prétendue coutume italienne, mentionnée par A. Paré. Évidemment il n'en parle que d'ouï-dire, et cet ouï-dire est absurde; mais ceux qui le lui avaient rapporté n'auraient-ils pas confondu avec une manœuvre stupide et impossible une opération plus rationnelle, qui aurait eu quelque rapport avec la symphyséotomie proposée en France seulement au XVIII[e] siècle?

Cette question de l'écartement de la symphyse pubienne a été reprise plus tard par Severin Pineau, *Opusculum physiologicum et anatomicum*, Parisiis, 1597 ; et bien que par sa date l'ouvrage soit un peu postérieur à Paré, les faits et les raisonnements sont bien de la même époque. Pineau avait été longtemps l'un des collègues et des amis de Paré, et lui avait même fait présent d'une pièce anatomique assez curieuse, savoir, un os pubis qui offrait une apophyse styloïde fort longue à sa face interne et près de l'extrémité inférieure de la symphyse ; et enfin la principale observation de son livre n'est autre que celle alléguée par Paré lui-même. Il m'a paru curieux de rapporter en entier cette observation, qui constitue le 8[e] chapitre du 2[e] Livre de l'*Opusculum;* elle est un peu longue, mais elle nous donne d'abord une liste complète des chirurgiens qui étaient alors à Paris (la table des matières dit : *Mag. in Chirurg. qui Lutetiæ aderant*) ; elle nous les montre ensuite en grande consultation agitant des questions de science, et quelles questions ! en sorte que c'est un petit tableau assez curieux de l'époque. J'ai traduit aussi littéralement que possible.

« En février 1579, dans le collége royal des chirurgiens de Paris, André Malesieu, homme très docte et chirurgien très expert, étant alors prévôt du collége, Jacques d'Amboise, maître-ès-arts et bachelier en chirurgie (aujourd'hui docteur dans l'une et l'autre médecine et médecin du roi), suivant la coutume du collége et des bacheliers parcourant le stade chirurgical, disséqua un cadavre de femme, démontra avec un art admirable toutes et chacune de ses parties, exposa les siéges et les remèdes des maladies qui ont principalement besoin du secours de la main. Cette femme, âgée d'environ vingt-quatre ans, par sentence et jugement du lieutenant-criminel, confirmés par l'autorité du Parlement, avait été pendue dix jours après être accouchée, attendu qu'aussitôt après sa délivrance, poussée par je ne sais quel mauvais génie, elle avait de ses propres mains tué son enfant : et saisie en flagrant délit, elle avait été mise en prison. Le lendemain de la pendaison, le cadavre commença à être anatomisé par ledit M. d'Amboise, en présence de MM. les chirurgiens ci-dessous nommés. Il y avait donc : MM. Robert Gaignard, doyen ; Nicolas Langlois, François des Neux, Guillaume Duboys chirurgien du roi, Ambroise Paré premier chirurgien du roi, Louis le Brun, Jean d'Amboise chirurgien du roi, et juré pour le roi au Châtelet de Paris, Jean Delisle, Jean Cointeret chirurgien de la reine mère, et juré pour le roi au Châtelet, N. Des Neux, Raoul Lefort, Richard Hubert, chirurgien du roi, Pierre Pigrey chirurgien du roi, Antoine Portail chirurgien du roi, aujourd'hui premier chirurgien, Jacques Dioneau chirurgien du roi, André Malésieu prévôt dudit collége, nous Severin Pineau, Ismael Lambert chirurgien du roi, Jérôme de Lanoue chirurgien de la reine-mère Catherine de Médicis, Pierre Cheval, Simon Pietre, Urbain Larbalestrier, Jacques Guil-

ce qu'ils auront conceu et engraué en leur esprit : en quoy ils se monstrent merueilleusement amoureux d'eux-mesmes, s'ils aiment mieux leurs opinions que la raison : ou fort ennemis de la posterité, si connoissans la verité,

lemeau, chirurgien du roi. Avec tous ces messieurs et maîtres en chirurgie, inscrits ici dans l'ordre de leur réception, il y avait aussi les écoliers et bacheliers en chirurgie : Louis Hubert, Philippe Collot, tous deux chirurgiens du roi désignés, Josse de Beauvais et Claude Viard ; en outre étaient venus du dehors, M. Laurent Joubert, docteur en médecine et professeur royal en l'université de Montpellier, et M. Barthélemy Cabrol chirurgien de Montpellier, tous deux très versés en anatomie, qui se trouvaient alors à Paris par ordre du roi. Il y avait enfin quelques étudiants en médecine et en chirurgie ; et avant tous les autres, ces diligents anatomistes auxquels nous avions montré dans les années précédentes l'art de disséquer non seulement les corps humains, mais aussi les cadavres *des autres* (*aliorum*) animaux qui nous tombaient entre les mains ; parmi lesquels étaient, si je ne me trompe, P. Erald (*Eraldus*), Jerôme Coupé (*Copæus*), tous deux champenois ; et Gaspar Bauhin de Bâle, aujourd'hui très célèbre médecin dans son pays, et professeur élu de botanique (*simplicium*) et d'anatomie ; c'était le plus curieux de tous, et pour cette raison et à cause de son père, homme fort versé dans l'une et l'autre médecine, et autrefois notre collègue, nous professions pour lui la plus vive amitié. La première démonstration du sujet commencée en présence de tous les assistants ci-dessus nommés, l'un de nous souleva cette question, et elle fut donnée pour la dissection, attendu la présence de MM. Joubert et Cabrol de Montpellier, savoir : s'il y avait abouchement *des veines mammaires descendantes et des épigastriques ascendantes*, et s'il se faisait une communion manifeste des vaisseaux au milieu de l'épigastre, à l'intérieur dans le muscle droit, à l'extérieur dans le pannicule charnu ou plutôt adipeux ; réunion commune qui devait être d'autant plus facilement et ouvertement aperçue, que la femme était accouchée plus récemment ; le sang chez les mères qui nourrissent leurs enfans devant être porté par des vaisseaux de ce genre de l'utérus et des autres parties inférieures, et par d'autres vaisseaux des parties supérieures aux mamelles, pour que le lait se fasse. Si au contraire la femme ne donne pas le sein, le lait est encore éliminé par l'utérus, où il est envoyé des mamelles par le moyen de ces vaisseaux mammillaires et épigastriques, suivant l'opinion de plusieurs. D'autres disent que le lait est reporté des mamelles dans la veine cave ascendante par la veine mammaire, puis dans le tronc descendant, et de là par les reins et les uretères dans la vessie, ou par les veines spermatiques dans l'utérus, ou par l'une et l'autre voie à la fois, ce que l'on peut voir le plus souvent (la double élimination) chez les femmes récemment accouchées qui ne nourrissent pas. Ce concours multiple et manifeste des vaisseaux épigastriques était difficilement admis par ceux de Montpellier, de même qu'il est à peu près nié par toute l'école de Montpellier. Et cependant nous avons toujours vérifié la réalité du fait, savoir, la communion des vaisseaux, non seulement chez les femmes, mais même chez les hommes et dans tous les âges.

» De cette question nous passâmes à une autre de grande importance ; il s'agissait de savoir si, dans l'enfantement des femmes, les os pubis et ilion se séparaient, ceux-ci de l'os sacrum, et ceux-là l'un de l'autre, oui ou non?

» La question soulevée, chacun donnait son sentiment ; la majeure partie des assistants niait absolument que ces os pussent s'écarter ; d'autres l'affirmaient ; d'autres, sans pencher ni vers l'une ni vers l'autre opinion, se tenaient dans le doute et gardaient le silence. Mais le doute fut immédiatement résolu, et la vérité brilla d'un éclat manifeste ; en effet, l'une des cuisses du cadavre ou la jambe entière ayant été saisie et soulevée, sans aucune incision de la peau, mais en la gardant intacte de même que toutes les parties qui recouvrent la symphyse, l'os pubis du même côté s'é-

veulent toutefois icelle estre cachée et ignorée. Sainct Augustin n'a point fait de difficulté de composer luymesme vn liure de ses Retractations. Pareillement Hippocrates escrit, comme font les excellens hommes et qui se tiennent asseurés de leur grand sçauoir, qu'il a esté deceu à reconnoistre la suture de la teste d'auec la fracture. Certes, comme escrit Celse, les petits et foibles esprits, parce qu'ils n'ont rien, ne se peuuent aussi rien oster : mais il est bien seant à vn genereux esprit de confesser et auoüer pleinement sa vraye faute, et principalement encores qu'on l'enseigne à la posterité pour le bien public, à fin que nos successeurs ne se trompent en mesme façon que nous auons esté.

Or qui me fait tenir ce propos, est que iusques icy i'auois maintenu et par parole et par escrit, les os Pubis ne se pouuoir separer et entr'ouurir aucunement en l'enfantement : toutesfois il m'est apparu du contraire le premier iour de feurier mil cinq cens septante neuf, par l'anatomie d'vne femme qui auoit esté pendue, quinze iours apres estre accouchée, de laquelle ie veis la dissection, et trouuay l'os Pubis separé en son milieu d'enuiron demy doigt, és presences de maistre Claude Rebours, docteur regent en la faculté de Medecine, de maistre Iean d'Amboise, Cointeret, du Bois, Dionneau, Pineau, Larbalestrier, Viard, tous Chirurgiens iurés à Paris : et mesmes nous veismes l'os Ischion separé de contre l'os Sacrum. Qui ne le voudra croire, ie le renuoyerai au liure de Nature, laquelle

levait en même temps, et dépassait le niveau de l'autre au moins d'un demi-pouce. Ceci fut constaté et vérifié par tout le monde, par les yeux et par le toucher; et pour le faire mieux et plus aisément voir, le cadavre étant couché sur le dos, on étendit fortement l'autre jambe, sans laisser le moindre degré de flexion à son articulation avec l'ischion; et les deux mains étant placées sous la fesse opposée, le plus léger effort suffisait pour porter en haut l'os pubis, et avec lui tout l'os innominé, lequel, comme on sait, se compose de trois os, savoir, l'ischion, le pubis et l'ilion, entièrement réunis à cet âge par une symphyse, sans aucune partie molle intermédiaire; d'où nous concluâmes nécessairement que les deux synchondroses postérieures étaient beaucoup plus lâches que de coutume. En effet la cuisse étant soulevée de la manière que nous avons dit, avec les os innominés, l'épine du pubis du même côté s'éloignait d'un demi-travers de doigt du pubis opposé, et faisait saillie au-dessus; au contraire, les mains étant retirées, et les fesses reposant sur le même niveau, les deux pubis reprenaient leur égalité de position; puis en soulevant l'autre cuisse, le pubis qui s'était élevé dans l'autre expérience apparaissait déprimé à son tour, ce qui excita, et non sans cause, l'admiration de la plupart des assistants. »

Là finit l'observation et le chapitre; le fait était clair pour tout le monde; cependant quelques uns *s'endurcirent la tête*, dit Pineau, et sans nier le fait, en niaient les conséquences. Leur principale et sans contredit leur plus puissante objection, c'est que c'était un fait unique, qui peut-être ne s'était jamais vu, et ne se reverrait jamais. Pineau prétend au contraire qu'il arrivera toujours; l'observation moderne a donné tort aux uns et aux autres. La diduction des symphyses a lieu quelquefois, mais il s'en faut de beaucoup que l'on puisse la considérer comme un phénomène ordinaire et nécessaire. Il faut noter d'ailleurs, comme un cachet de l'époque, que nul des contradicteurs ne se demanda si ce n'était pas là une maladie des symphyses indépendante de l'accouchement, et que la dissection ne fut pas faite.

fait des choses que nostre intelligence n'est pas capable d'entendre. Et principalement ces os s'ouurent et ferment à l'enfantement.

CHAPITRE XIV.

DE LA SITVATION DE L'ENFANT AV VENTRE DE LA MERE [1].

On ne peut bien descrire la vraye situation de l'enfant au ventre de sa mere : car veritablement ie l'ay trouuée diuerse, tant aux femmes mortes qu'aux viues : aux mortes, en les disequant promptement apres qu'elles auoient ietté le dernier souspir : aux viues, lors que i'ay esté appellé pour les deliurer, Nature ne pouuant faire son deuoir : ayant la main en leur matrice, trouuois quelquesfois la teste de l'enfant en bas : autresfois en haut, et les pieds premiers : autresfois les fesses : autresfois les mains et les pieds ensemble [1].

Et faut icy noter, que le petit fœtus ou embryon est tousiours trouué en figure spherique : mais alors que l'ame y est infuse, et à mesure qu'il croist, il se deueloppe, et estend ses membres, et prend autre figure, comme tu vois par ces figures suiuantes [2].

[1] Ce chapitre n'offre rien de bien nouveau ; Paré y a surtout suivi Roesslin et Rueff, mais il n'est pas aussi complet. Roesslin commence dans son premier chapitre par donner la figure de l'enfant dans l'utérus, les pieds en bas, la tête en haut, les mains sous les cuisses; au chapitre 2, il montre l'enfant étendu la tète en bas, puis étendu la tête en haut : la première position est celle de l'enfantement naturel; l'autre est proche du naturel. Et au chapitre 4, après avoir d'abord reproduit ces deux positions, il rassemble 14 figures des positions contre-nature. Rueff représente l'enfant accroupi dans son liv. 1er, chap. 6, liv. 2, chap. 4, et liv. 3, chap, 1 ; ces trois figures sont à peu près semblables entre elles, mais diffèrent beaucoup de celles de Roesslin, et notamment l'enfant a les mains relevées contre les oreilles. Dans ce même premier chap. du liv. 3, il montre l'enfant étendu la tête en bas, comme type de l'enfantement naturel ; et enfin son livre 4 est divisé en 15 chapitres, chacun pourvu d'une figure qui représente une position contre-nature ; la première de ces positions est celle de l'enfant debout, les bras contre le corps, et venant par les pieds ; les 14 autres sont les mêmes et se suivent dans le même ordre que celles de Roesslin. Franco a aussi son chapitre 78 intitulé : *De l'assiete et position de l'enfant dans la matrice* ; c'est toujours la même doctrine, seulement il n'y a pas de figures.

Quand je citerai Rueff dans mes notes, ce sera toujours d'après l'édition latine originale, *Tiguri*, 1554, dont je possède un très bel exemplaire; pour l'ouvrage de Roesslin, j'ai eu sous les yeux l'édition allemande primitive, dont j'ai parlé dans mon *Introduction* p. ccvj ; la traduction latine publiée à Francfort en 1532 par les soins de Christian Egenolph ; et enfin la traduction française de 1536, sans nom d'auteur, attribuée à Paul Bienassis. Les planches de l'édition latine sont détestables; celles de l'édition française semblent absolument calquées sur celles de l'édition allemande ; et les plus belles de toutes sont celles de Rueff. Les quatre figures de Paré ont été faites évidemment sur ces dernières, auxquelles elles étaient bien inférieures. Grâce au crayon de M. Chazal, celles que nous mettrons cette fois sous les yeux du lecteur l'emportent infiniment sur toutes les autres, sans rien changer cependant aux rapports que l'auteur voulait représenter.

[1] Les éditions de 1573, 1575 et 1579 ajoutent ici : *Comme tu vois par ceste figure*. Le petit paragraphe qui suit a été ajouté en 1585.

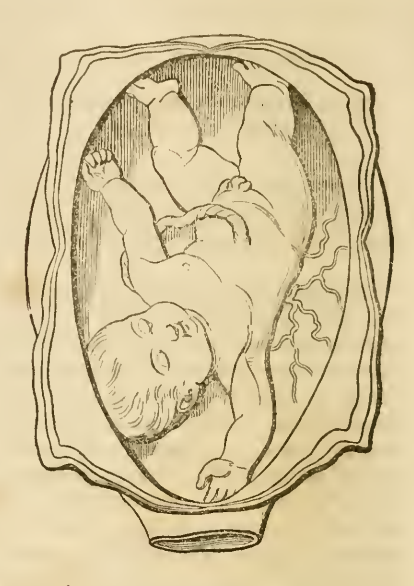
[2] La première figure est copiée sur la 11e du Livre 4 de Rueff, fol. 35 v. : seulement dans Rueff, la tête de l'enfant regarde à droite.



Autresfois les genoux, autresfois vn seul pied, autresfois le dos : autresfois le ventre, les mains et les pieds en haut, comme tu vois par la figure suiuante[1].



Autresfois les pieds escartés l'vn de l'autre : autresfois vn seul bras, estant l'enfant hermaphrodite, comme tu vois par ceste figure[1].



Aucuns iumeaux, dont l'vn d'iceux vient la teste premiere, et l'autre les pieds, comme tu peux voir par ceste figure[2].

[1] Cette figure est la 12e de Rueff, fol. 36 verso ; seulement la tête de l'enfant a changé de côté comme dans la précédente.

[1] Cette figure est la septième de Rueff, fol. 34 recto ; la tête a toujours été changée de côté, et pour ne plus revenir sur ce point, il paraît que le graveur de Paré a copié sur le bois toutes les figures comme il les voyait sur le papier ; ce qui à l'impression devait nécessairement produire la transposition indiquée.

[2] Cette figure est la quinzième de Rueff, fol. 37 verso. Il faut dire que dans Rueff, comme auparavant dans Roesslin, l'un des jumeaux empoigne le pied de l'autre, ce que Paré avait fidèlement copié, et ce qui a été corrigé par M. Chazal.



Aux femmes mortes, lors que l'enfant estoit encore fort petit, les ay trouués en figure ronde, ayans la teste sur les genoux, et les deux mains par dessous, et les talons contre les fesses, qui semble estre la plus vraye et naturelle situation de l'enfant [1]: d'auantage, ie proteste en auoir trouué vn (ayant ouuert la mere promptement estant decedée) situé de son long, la face vers le ciel, et encore viuant, ayant les mains iointes : et partant nul ne peut donner regle certaine de la situation des enfans aux ventres de leurs meres.

CHAPITRE XV.

DV TEMPS COMMODE OV INCOMMODE DE LA NATIVITÉ DE L'ENFANT.

Tous animaux ont certains temps limités de charger et porter leurs petits, mais l'homme seul n'a aucun temps ny terme prefix, ains vient au monde en tout temps : aussi les vns naissent à sept mois, les autres à huit, les autres à neuf, qui est le plus commun, les autres à dix, voire au commencement de l'onziéme. Massurius dit, que Lucius Papyrius condamna par arrest vn substitué sur le rapport de la mere du posthume institué heritier, qu'elle disoit auoir porté treize mois apres la mort du testateur : et partant il n'y a aucun terme certain et defini à porter les enfans [1]. L'enfant naissant à six mois ne peut viure, à cause que ses membres et tout son corps n'ont point encor toute leur perfection : au septiéme il peut viure, ce que l'experience nous monstre, et toutesfois au huitiéme ne viuent iamais, ou rarement [2]. Maistre Nicole du Haut-pas, en son liure *de la contemplation de la nature humaine* [3], dit que la raison ne se doit rapporter à l'astrologie, qui tient que le huitiéme mois n'est critique comme le septiéme, ou le neufiéme, ou l'onziéme, et que le huitiéme est attribué à Saturne, ennemy des vies et naissances : et où ils viuent, seront tout le cours de leur vie valetudinai-

[1] Ces mots : *Qui semble estre la plus vraye et naturelle situation de l'enfant*, ne se lisent dans aucune des éditions publiées du vivant de Paré, et ont été intercalés dans la première édition posthume.

[1] Arist. cap. 4. *De general. animalium.* Pli. li. 7. c. 5. Autent. *De restit. et eaque peperit vndecimo mense.* — A. P. — En 1578 et 1575, l'auteur ne citait en marge que Pline; les autres citations sont de 1579.

[2] Hip. lib. *De aliment.* — A. P. — Cette citation a été aussi ajoutée en 1579.

[3] Voyez sur cet auteur la note 1 de la page 649.

res. Les enfans qui naissent au huitiéme mois ne viuent gueres[1], et sont appellés genitures de la lune, pource que la lune est planette froide, et par sa grande froideur presse le fruit, de façon qu'en bref il meurt.

Toutesfois la vraye raison depend de ce que l'enfant, tousiours sur le septiéme mois, s'efforce de sortir hors, ce qu'il fait heureusement et auecques asseurance de vie, sans autre accident, s'il est fort et puissant de nature. Que si au contraire il est foible et floüet, non seulement il ne peut sortir : mais en outre estant d'auantage debile par le combat et effort qu'il a fait en vain pour sortir, a besoin quasi d'estre comme recuit et retenu dans l'vterus iusques à deux ou trois mois apres, ne sortant que sur le neufiéme ou dixiéme mois, pour ce pendant recueillir et ramasser ses forces. Que s'il sort vn mois apres, sçauoir sur le huitiéme mois, il est estimé mal-heureux, et sans esperance de longue vie, pource qu'il n'a eu assez de temps à reparer et ramasser ses debiles forces, attenuées par le conflit pour sortir naturellement au septiéme mois. Note toutesfois, que si la femme est forte et gaillarde, qu'elle peut heureusement enfanter au huitiéme mois : de sorte que l'enfant mesme sera vital, comme tesmoigne Aristote des femmes d'Egypte, et Auicenne des femmes d'Espagne[2].

En la naissance de l'enfant, on peut dire aussi cecy estre vne chose fort admirable, qui surpasse l'entendement humain : car l'orifice de la matrice, tout le temps que la femme est grosse, est tellement clos, que seulement la pointe d'vne esprouuette ou d'vne aiguille n'y peut entrer, si ce n'est qu'il se face vne superfetation, ou que Nature se descharge de grande quantité de sang et d'eaux qui sont en la matrice[1] : et au contraire, au temps de l'enfantement s'ouure et s'estend, de façon que l'enfant estant sorti, bien tost apres se reserre par une tres grande et admirable prouidence de Nature[2], laquelle ne se peut exprimer. Et pour ce, nul ne doit être si hardy et audacieux de s'enquester comme telle chose se fait : car si on entreprend de passer outre et d'esplucher par le menu comme telle chose se fait, on demeurera condamné et conuaincu de n'auoir conneu la puissance de Dieu, ny la foiblesse de son esprit.

Communément les femmes sont plus trauaillées à leur premier enfantement qu'aux autres, et tant plus qu'elles ont enfanté, trauaillent moins que la premiere fois : et parce ie leur conseille d'vser d'vn onguent emollient comme cestuy, quelque temps deuant l'enfantement[3].

[1] Aristote en ses problemes. — A. P. — 1573.

[2] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[1] On peut remarquer que Paré demeure ici d'accord avec ce qu'il avait dit au commencement du chapitre 6; mais qu'il est en contradiction avec le dernier paragraphe de ce même chapitre, ajouté en 1585. Ces sortes de contradictions ne sont pas bien rares dans ses ouvrages, et s'expliquent par les dates diverses de la rédaction. La partie du texte à laquelle se rapporte cette note est de 1573.

[2] Le paragraphe se terminait ici en 1573; le reste est de 1575.

[3] Ces mots : *Quelque temps deuant l'enfantement* ont été ajoutés en 1579.

℞. Spermatis ceti ℥. ij.
Olei amygdalar. dulcium ℥. iiij.
Ceræ albæ et medullæ ceruinæ ana ℥. iij.
Axung. anseris et gall. ana ℥. j.
Terebenthinæ Venetæ ℥. ij.
Fiat vnguentum.

Duquel en seront frottés les cuisses et le ventre de la femme grosse, et tout autour de ses parties genitales : d'auantage, pourra semblablement porter vne maniere de ligature faite de peau de cuir de chien deliée, laquelle sera frottée de l'onguent susdit, qui luy aidera à supporter l'enfant. Plus quand elle sera sus son neufiéme mois, faut qu'elle se baigne par plusieurs fois dans un bain, auquel auront boüilli herbes emollientes.

Or l'enfantement naturel est, quand la teste vient la premiere, et suit ses eaux : l'autre qui est moins bon et facile, est quand il vient les pieds deuant : tous les autres sont tres difficiles. Parquoy ie veux icy aduertir les matrones, que là où elles connoistront que l'enfant ne viendra point en ces deux manieres, mais le dos premier, ou le ventre, ou les mains et pieds ensemble, ou vn bras, ou en autre figure contre Nature, qu'elles ayent à les tourner et les tirer par les pieds dehors : et si elles ne se sentent assez experimentées, qu'elles appellent les chirurgiens exercés en cest affaire. Car comme seroit-il possible à Nature les ietter hors estant ainsi situés, si ce n'estoient d'aduenture petits auortons, lesquels pour leur petitesse, Nature pourroit ainsi facilement mettre hors [1].

[1] Ce dernier paragraphe est calqué en partie sur le commencement de *La maniere de extraire les enfans*, etc., dont Franco a fait son chapitre 80. Voyez ci-devant p. 623.

CHAPITRE XVI.

LES SIGNES A LA FEMME DE BIEN TOST ENFANTER.

Les signes sont, qu'elle sent douleur au dessous de l'ombilic, et aux aines, et est ladite douleur communiquée aux vertebres des lombes, et principalement lorsque les os des hanches se separent de contre l'os sacrum, et l'os de la queüe se recule en arriere : leurs cuisses et parties genitales se tumefient, et leur font grande douleur : d'auantage il leur suruient vn tremblement vniuersel de tout le corps, tel qu'il se fait au commencement des accés des fiéures : plus leur face rougit, à cause que le sang s'eschauffe et bouillonne, par ce que Nature s'aide de toutes ses forces à mettre hors l'enfant, lequel s'esmeut vehementement : et le sang ainsi eschauffé et esmeu, sort auec portion des aquosités premier que l'enfant [1].

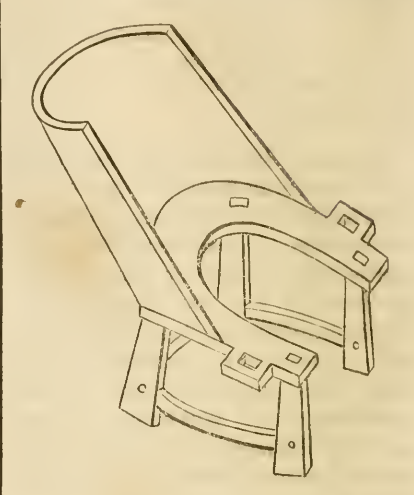
Et si tels signes se demonstrent, sois asseuré qu'en brief la femme enfantera : et partant qu'on luy prepare tout ce qu'elle aura besoin pour tel affaire, et principalement à la bien situer en un lit en figure moyenne, à sçauoir, non du tout à la renuerse ny assise, mais aucunement le dos esleué, à fin qu'elle puisse mieux respirer, et auoir force à mettre l'enfant hors : d'auantage, faut qu'elle ait les iambes courbées, et les talons vers les

[1] Ce paragraphe est absolument calqué sur un passage de *La maniere de extraire les enfans*, dont Franco a fait le commencement de son chapitre 82. Voyez ci-devant, page 625.

fesses, et les cuisses escartées l'vne de l'autre, et qu'elle s'appuye contre vne busche de bois posée en trauers de son lit, ayant vn peu les fesses esleuées [1].

Aucunes accouchent debout estans appuyées des bras sur le bord du lit, ou d'vn banc : autres en vne chaire propre à cela, laquelle ne doit pas estre plus haute de la terre que de deux pieds. L'vtilité de ceste chaire n'est à mespriser, par-ce que la femme grosse y est située estant renuersée sur le dos, de sorte que elle a son inspiration et expiration libre : aussi que l'os sacrum et l'os caudæ sont en l'air, n'estant aucunement pressés, qui fait que lesdits os se desioignent et separent plus aisément : pareillement l'os pubis, à cause que les cuisses sont escartées l'vne de l'autre : ioint aussi que la sage-femme besongne plus à l'aise, estant assise deuant la femme grosse. L'on mettra un oreillier au dossier de la chaire, et quelques linges où les cuisses seront appuyées, à fin que la femme grosse soit plus à son aise [2].

La figure de la chaire t'est icy representée [1].



Or il faut bien se garder de mettre la femme aux peines de trauail, deuant que les signes susdits prece-

[1] *La maniere de extraire les enfans* recommande une autre position que celle qui est indiquée ici (voyez ci-devant page 62). Mais il faut remarquer qu'ici Paré s'occupe seulement de l'accouchement naturel, tandis que, dans son premier opuscule, il traitait uniquement de l'accouchement artificiel. Aussi quand il arrivera à cette question un peu plus tard (chap. 32 et suivants), nous le verrons remettre en lumière non seulement sa doctrine, mais même sa rédaction de 1550.

[2] Tout ce paragraphe, avec la figure qui le suit, a été ajouté en 1585 ; les éditions antérieures disent seulement :

« Aucunes femmes accouchent en vne chaire propre à cela : les autres accouchent debout, estant appuyées des bras sus le bord du lict, ou sus vn banc. »

[1] Cette figure est absolument la même que celle de l'édition allemande et de la traduction française de Roesslin. Dans la traduction latine, la figure est changée : le dos est moins concave, et ses deux bords sont retenus par deux montants arrondis ; tandis que les quatre pieds paraissent réunis par une paroi circulaire complète, excepté entre les pieds de devant. Rueff a copié les figures originales ; mais du contour du siége jusqu'en bas, il fait pendre une sorte de draperie circulaire, ouverte seulement en avant, et qui empêche les courants d'air par-dessous la femme. Paré connaissait le livre de Rueff en 1573, et cependant il ne lui a pas alors emprunté sa figure ; il y a plus, c'est que manifestement il l'a prise ailleurs ; car en supposant la draperie enlevée, la chaire de Rueff a le pied de devant arrondi, et celle de Paré a les pieds carrés. Il y a plus de ressemblance avec la figure originale de Roesslin, copiée dans la traduction française ; mais celle-ci n'a pas les pieds réunis par les trois barreaux courbes que montre celle de Paré ; en sorte que tout bien considéré, il est probable que la figure de notre auteur

dent : car deuant iceux le trauail est fait en vain, et en sont les pauures femmes plus molestées et debiles, quand se vient à mettre hors l'enfant à bon escient, à cause qu'elles n'ont tant de force et vertu, lors que l'expulsion de l'enfant se doit faire [1]. Estant la femme en trauail d'enfant, le tout venant bien, faut laisser faire à Nature et à la sage-femme : toutesfois faut commander à la femme (lors qu'elle aura des ondées et tranchées) qu'elle s'espreigne le plus qu'elle pourra, luy cloüant le nez et la bouche : et vne matrone luy presse les parties superieures du ventre, en poussant l'enfant en bas : car telle chose aide grandement à les faire accoucher, n'estant si vexées des tranchées ou ondées : comme i'ay souuentesfois experimenté en plusieurs femmes, où i'ay esté appellé pour leur aider à accoucher [1].

a été dessinée d'après quelque modèle employé à Paris. Du reste l'inventeur de cette chaire est inconnu, et jusqu'à son pays même. Voici en effet, d'après la traduction française dont j'ai vérifié l'exactitude, le passage de Roesslin qui a rapport à cet instrument :

« Pour le surplus quant la femme enceinte sent sa matrice estre laschee : et que les humeurs coulent plus habondamment : elle se doit derechef recliner et renuerser sur le dos : tellement quelle ne soit veue ne couchee ne leuee totalement : et doit tellement renuerser sa teste en forme de pendant en arriere quelle aye plus que autrement : *a laquelle chose faire en aucunes regions / comme en la France et la haulte Allemaigne les obstetrices et saiges femmes ont aucunes chaires assez basses ; et peu esleuees de terre creuses pardeuant autant qu'il est necessaire / et tellement sont faictes que la femme en peine denfant y peult estre comme couchee sur le dos : desquelles la forme et figure peult on icy veoir.* »

[1] Ce paragraphe est extrait d'un passage de *La maniere de extraire les enfans*, qui fait suite au passage indiqué dans la note de la page précédente ; et qui se retrouve dans le chapitre 82 de Franco.

Si le trauail est long et laborieux (à cause que les vidanges sont sorties long temps auant l'enfantement, et que la matrice demeure à sec) faut faire ce qui s'ensuit :

℞. Butyri recentis sine sale in aquâ artemis. loti ℥. ij.
Mucag. seminis lini, ficuum, et seminis alth. cum aqua sabin. extract. ana ℥. ß.
Olei liliorum ℥. j.

Fiat liniment. ex quo obstetrix liniat frequenter collum vteri.

Ou huile d'amandes douces, ou graisse d'oye, ou d'autre semblable, à fin de les lubrifier et relascher [2]. Aussi on baillera de ceste poudre :

℞. Cinamo. corti. cass. fist. dictam. ana ℨ. j. ß.
Sacchar. alb. ad pondus omnium.

Et fiat pulu. subtiliss. sumat ℨ. iiij. cum decocto seminis lini : *celeriorem enim et faciliorem partum facit : cum minori molestia potest hic pulnis dari cum vino albo tenui* [3].

D'auantage la sage-femme (quand le trauail est ainsi fascheux) pourra oindre sa main de ce liniment, et en mettre dans le col et parties voisines de la matrice :

℞. Olei de semin. lini ℥. j. ß.
Olei moscelini ℥. ß.
Gall. moscatæ ℨ. iij.
Ladani ℨ. j.

Fiat linimentum.

[1] Ces moyens avaient déjà été indiqués dans *La maniere de extraire les enfans*, et copiés par Franco dans son chapitre 84. Voyez ci-devant page 628.

[2] Ces mots : *Ou huile d'amandes douces*, etc., n'ont été ajoutés ici qu'en 1585.

[3] Cette phrase latine se lit déjà en 1575,

Plus on fera esternuer la femme *cum puluere piperis, vel tantillo hellebori albi in nares immisso* [1].

Plus pour faire haster la femme d'accoucher, la semence de lin pilée auec eau d'armoise et de sabine sert grandement, ou ce remede :

℞. Cortic. cassi. fist. concass. ℥. ij.
Cicer. rubro. m. ß.
Bulliant cum vino albo, et cum aquâ sufficienti, addendo sub finem sabinæ ℥. ij.
Et fiat decoct. in coll. pro vna dosi.
Adde cina. ʒ. ß.
Croci ℈. vj.
Fiat potio.

Apres elle taschera à esternuer auec sternutatoires : quoy faisant la femme auec moins de trauail enfantera [2].

Quelques fois les enfans naissans apportent autour de la teste vne partie de la membrane agnelette [3], principalement quand les parties genitales de la mere, par s'efforcer d'enfanter, et par le benefice de Nature, se sont ouuertes et eslargies, et que l'enfant sort quant-et-quant les eaux : et alors les matrones presagent que l'enfant est heureux, par ce (disent-elles) qu'il est né coëffé. Veritablement ie suis d'auecques elles, et encore ie dis d'auantage, que la mere est aussi bien heureuse, à cause que l'enfant est sorti assez librement : mais quand l'enfantement est laborieux, ils n'apportent iamais ceste membrane sur la teste, car elle est arrestée au passage, ainsi qu'vne couleuure voulant laisser sa peau, passe par un vn lieu estroit pour estre despouillée : ainsi le semblable se fait à l'enfant, laissant sa coëffe au ventre de sa mere [1].

On baillera à la femme, subit apres l'enfantement, deux ou trois cueillerées d'huile d'amandes douces tirée sans feu auec vn peu de sucre. Autres prennent deux iaunes d'œufs auec sucre, autres prennent de bon hippocras : autres un consommé ou de la gelée. Ainsi on diuersifiera telles choses, selon le goust et la necessité qu'il faudra pour alimenter l'accouchée, et garder les tranchées : lesquelles viennent à cause que les veines se desgorgent du sang superflu qui estoit retenu à cause de l'enfant, et estant gros et bourbeux comme lye, s'amasse de toutes parts, et accourt par les veines et arteres en la matrice, laquelle il penetre difficilement : et par grand violence le reiette comme inutile, qui la refroidit et enfle. Aussi lesdites tranchées sont souuent causées du vent qui entre au corps et capacité de la matrice, faute d'auoir serré les cuisses et lié le ventre de l'accouchée comme il falloit.

imprimée en italique comme je l'ai laissée ici.

[1] L'éternuement était aussi au nombre des moyens recommandés par Paré dès 1550, dans le passage dont il est question dans la note 1 de la page 675.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573; le reste a été ajouté à diverses dates.

[3] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1575; au lieu de *membrane agnelette*, on lisait alors *la membrane alantoïde*. Le changement de nom a eu lieu en 1579.

[1] Le chapitre finissait ici en 1575; le reste est de 1579.

CHAPITRE XVII.

CE QV'IL FAVT FAIRE A L'ENFANT SVBIT QV'IL EST NÉ.

Premierement, estant sorti du ventre de la mere, la sage-femme doit

subit tirer l'arierre-faix, s'il luy est possible, et s'il est besoin mettra sa main dans la matrice de la femme pour l'extraire et mettre hors : autrement sortiroit apres avec grande difficulté, par-ce que la matrice et toutes les autres parties se reserrent incontinent que l'enfant en est hors. Cela fait, l'enfant doit estre separé d'auec son arriere-faix, en luy liant le nombril d'un fil double, à distance du ventre de la largeur d'vn pouce, et non plus : et la ligature ne doit estre trop serrée, de peur que la partie qui est outre la ligature ne tombe plustost qu'il n'est besoin : ne aussi trop lasche, de peur que le sang ne flue des vaisseaux ombilicaux, aussi que l'air n'entre dedans le ventre de l'enfant. Et apres estre lié, il doit estre coupé deux doigts dessous la ligature, auec vn rasoir ou ciseau bien tranchant : et puis appliqué dessus vn linge en double, trempé en huile rosat ou d'amandes douces, pour seder la douleur : et apres cela, au bout de quelques iours, ce qui est coupé tombera auec la ligature.

Aduertissement aux sages-femmes : c'est que la portion du nombril, apres l'auoir lié et coupé, demeure pendante, qui se meurt peu à peu, en fin tombe en gangrene, puis en mortification. Les sages-femmes le couchent communément contre la chair nue du ventre de l'enfant, dont il s'en ensuit grandes tranchées pour la froideur de ce qui est mortifié : à ceste cause il faut l'enuelopper de linges ou cotton, iusques à ce qu'il soit tombé[1].

Or plusieurs matrones coupent incontinent le nombril apres l'auoir lié, sans attendre que l'arriere-faix soit hors : mais celles qui entendent mieux ces choses different iusques à ce qu'elles ayent tiré ledit arriere-faix hors la matrice.

Cela fait, l'enfant doit estre nettoyé d'huile rosat ou de myrtilles, pour luy oster la crasse ou excrement qu'il apporte dessus son cuir : aussi pour clorre les pores, à fin qu'apres son habitude en soit rendue plus ferme. Aucuns les baignent en eau chaude et vin astringent, puis les huilent des huiles sus-nommées : ou bien se contentent de macerer et faire boüillir dans le vin, duquel il doiuent baigner l'enfant, des roses rouges, ou fueilles de myrtils, y adioustant vn peu de sel[1] : et font cela par cinq ou six jours, à fin de nettoyer son corps et resoudre les meurtrisseures et gourd-foullement[2] qu'il a eu en sortant hors du ventre de sa mere. Il luy faut pareillement manier les doigts les vns apres les autres, et estendre et flechir ses iointures des bras et iambes, voire par plusieurs et diuers iours, à fin de chasser quelque humeur superflu qui pourroit estre en ses iointures[3]. Et si on voit qu'il y ait quelque vice aux os, il les faut habiller, soit qu'ils soyent

[1] Ce paragraphe manque en 1573 et 1575, et a été ajouté en 1579.

[1] Les trois lignes qui précèdent depuis les mots : *Des huiles sus-nommées,* ont été ajoutées en 1575; en 1573 on lisait seulement : *Puis les huilent, et font cela par cinq ou six iours,* etc.

[2] *Gourd foullement.* Je n'ai pu trouver l'exacte signification de ce mot, qui se lit de même dans toutes les éditions, sauf le trait d'union qui manque en 1573. L'édition latine dit : *Si quid contusum à duro enixu collisumque est.*

[3] *Chose digne d'estre bien notée aux matrones.* — A. P. — Note de 1573, répétée dans toutes les éditions.

hors de leur place, ou fracturés, lesquels seront reduits et redressés par la main du chirurgien.

D'auantage, faut auoir esgard si ses conduits sont estoupés par vne petite membrane (qui se fait à d'aucuns) comme aux oreilles, nez, bouche, verge, fondement, et à l'orifice du col de la matrice aux femelles : et si telle chose se trouue, seront destoupés par l'artifice du chirurgien : puis on appliquera tentes et pessaires, et quelque linge entre deux, de peur que les parties qui auront esté coupées ne se reioignent de rechef.

Antonius Beniuenius, medecin florentin, au liure 1, chap. 30, dit auoir veu deux enfans masles, lesquels estans venus sur terre auoient le siege fermé : dont l'vn estoit clos d'vne chair, et mourut : l'autre d'vne membrane, laquelle fut incisée, et guarit. Pareillement plusieurs dés leur naissance n'ont point le bout du gland percé : mais il est au dessous, où la figure du gland finit. Ils ne peuuent vriner droit en deuant, sans renuerser la verge contre-mont : ils ne peuuent pareillement engendrer, par-ce que la semence ne peut estre lancée ne iettée droit au champ de nature humaine. D'auantage, ceste defectuosité cause vne difformité. Galien, en l'*Introduction*, et aux *Diffinitions medicinales*, appelle ceste affection *hypospadias*. La curation se fera en tranchant le bout du gland à l'endroit de sa couronne, le plus proche du trou qu'il sera possible [1].

Aussi quelques-uns ont six doigts à chacune main. Autres ont les doigts des pieds et des mains ioints ensemble : le vulgaire appelle tel vice *patte-d'oye*. Autres ont vn ligament sous la langue qu'on appelle le *filet*, lequel les garde de tetter, ou quand ils seront deuenus grands, il les fait balbutier, à cause qu'il tient la langue liée contre la mandibule inferieure : tous lesquels vices sont aidés par la main du chirurgien.

Semblablement faut prendre garde s'il y a quelque excrement blanc semblable à la croye [1], qui adhere contre les parties internes de la bouche, et sus toute la langue, qui vient à cause de leur intemperature, qui pareillement les garde de tetter : et par faute de les nettoyer, il s'engendre souuent des vlceres, voire iusqu'à la gorge, qui est cause de leur mort. Or pour y remedier, faut prendre huile d'amandes douces tirée sans feu, miel commun, sucre fin, et auec vn peu de linge lié au bout d'vn petit baston, luy seront frottés doucement les lieux où il sera besoin : telle mixtion ne doit estre trop espaisse ne liquide : elle deterge et fait tomber la sordicie. Aussi luy en peut-on donner quelquesfois la quantité d'vne petite cueillerée pour luy lascher le ventre lors qu'il sera constipé, et cecy appaise la toux, s'il en y a, sede la douleur des tranchées, pareillement nourrit, de sorte qu'on peut dire telle mixtion estre medicamenteuse et alimenteuse : par-ce que Nature se delecte par grande volupté d'attirer les choses douces qui luy sont familieres de leur nature.

Ie diray d'auantage, qu'aucuns en-

[1] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1585.

[1] Le vulgaire appelle ceste maladie, *le chancre blanc*. — A. P. — Cette note est de 1573, et a été répétée dans toutes les éditions. Il est sans doute inutile d'avertir que *la croye* est tout simplement de la craie. L'édition latine dit : *Cretaceum aliquod excrementum*.

fans nouuellement nés ont les paupieres prises auecques le cil, et quelquesfois auec la conionctiue et cornée, lesquels seront separés auec instrumens propres, se gardant de toucher à la cornée, à l'endroit du trou de la pupille : et apres en auoir fait separation, on mettra dedans les yeux et aux parties voisines blanc d'œuf battu auec eau rose, et tiendra-on la paupiere ouuerte, mettant quelque petit linge delié entre le cil des yeux, trempé en ladite mixture, de peur qu'elle ne se reagglutine : et souuent on leur ouurira les yeux : puis apres on leur appliquera quelque collyre desiccatif pour produire la cicatrice.

Que diray-ie plus ? c'est, comme nous auons dit, que quelquesfois on trouue aux enfans nouuellement nés, entre le cuir et le crane, vne assez grande tumeur mollasse, parce que la sage-femme aura tiré la teste par violence, ou par quelque contusion : ou par grande abondance d'aquosités, qui seront sorties du cerueau par les sutures qui ne seront encor iointes ensemble, comme on voit en hydrocephalos. Pour la cure, il faut faire ouuerture avec la lancette, et euiter le muscle temporal : puis traiter la playe comme il est requis [1].

Des seings ou marques des enfans.

D'auantage les enfans souuent apportent du ventre de leurs meres plusieurs taches et macules dites vulgairement *seings*, dont les vnes sont plates et egales au cuir, autres sont esleuées en tumeur : aucunes ont du poil, et d'icelles les vnes sont noirastres, tirantes sur la couleur plombine, mais la pluspart d'icelles sont rouges : autres sont esleuées en petite tumeur ronde semblables à verrues [1] : autres de diuerses formes, qui sont surnommées des figures qu'elles representent, comme cerises, fraises, meures, figues, raisins, melons, abricots, et autres, lesquelles ne peuuent estre effacées pour quelque chose qu'on y face. Si par fois elles sont comme flestries et obscurcies, neantmoins quand leur temps vient qu'elles sont en vigueur, et en leur saison, lesdites taches reuerdissent et se colorent comme auparauant. Or c'est vne chose merueilleuse, que l'imagination, outre la forme qu'elle imprime sur le petit enfant, puisse laisser vne disposition suiette à certaines saisons, de sorte que ces taches suiuent la figure des choses qu'elles representent : ie dis que c'est vne chose admirable, veu l'absence de l'imagination generatiue de ces taches, apres la parfaite formation de l'enfant [2]. Il ne faut pretendre en parler comme si nous en sçauions ce qui en est : et ne peut-on, à mon aduis, dire autre chose, sinon que la vertu formatrice rend souple et obeïssante la matiere susceptible d'infinies formes, à la varieté et multiplicité de ses impressions : tellement qu'elle la dispose à receuoir la condition de la saison et constitution du ciel, en laquelle lesdites taches ont esté produites.

Telles choses sont grandement difformes et hideuses à voir, et principalement quand elles sont au visage, et s'espandent tellement qu'elles courent souuent par succession de temps vne bonne partie de toute la face.

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; l'article suivant a été ajouté en 1575.

[1] Ce paragraphe n'allait pas plus loin en 1579 ; ce qui suit est de 1585.

[2] Simon de Prouanchieres en son Commentaire sur le liure de Fernel. — A. P.

Or telles marques (ce me semble) viennent à raison que les mois coulent encore vn peu à la femme, ou bien qu'il en reste quelque portion contre les parois de la matrice, ayant la compagnie de son mary : et les semences se meslans auec tel sang, il teint et baille couleur à quelque partie de l'enfant. Les femmes disent que cela prouient d'auoir eu enuie de manger quelque viande ou fruits pendant leur grossesse, ou qu'on leur aura ietté au sein ou au visage quelques choses. Cela m'est bien difficile à croire : toutesfois ie croy bien que la forte imagination a grand force à esmouuoir les humeurs, et qu'elle imprime en elles la figure des choses imaginées, aisément sus chacun indiuidu, puis les met en œuure en leur sang (comme nous dirons cy apres parlans des enfans monstrueux, faits par la vertu imaginatiue). Mais que l'enfant ja formé puisse receuoir telles marques par vn desir de manger quelque viande, ou qu'on aye ietté aucunes choses sur elles, c'est chose difficile à croire[1].

Aucunes de ces taches sont curables, les autres non, principalement celles qui sont fort grandes, ou qui sont aux léures, nez et palpebres. Et celles qui sont comme verrues, à raison qu'elles participent de quelque mauuaise qualité, laquelle s'irrite les voulant curer, ne doiuent estre aucunement touchées : car participans d'vn humeur melancholic, facilement estans irritées se tourneroient en chancre, appellé des vulgaires *Noli me tangere*. Celles qui se peuuent curer sont petites, et en partie qui peuuent permettre d'estre ostées : ce qui se fera prenant vne aiguille enfilée, laquelle sera passée au trauers de la tache, à sçauoir dessous le cuir, à fin de le leuer en haut pour couper toute la marque qui est imprimée en iceluy : et la playe qui restera, sera traitée ainsi qu'il appartient.

Aucuns m'ont fort loué telle chose. C'est qu'appliquant par plusieurs fois du sang menstruel de la femme, ou bien quelque petite portion des arriere-faix, guarissoit les marques rouges qui ne sont esleuées en tumeur[1].

Celles qui sont mediocrement larges et esleuées en tumeur, ayans poil comme vne taulpe ou souris, seront liées selon leur largeur et grosseur, passant une aiguille au trauers de leur racine en trois ou quatre endroits, plus ou moins[2], qui est le moyen de les faire tomber, n'ayant plus de nourrissement et vie : et apres estre tombées, l'vlcere qui restera sera guarie : et s'il restoit quelque chair à consommer, se fera commodément aueeques Ægyptiac, poudre de mercure, et autre. Ou bien si on

[1] *C'est chose difficile à croire*. Ces mots ne sont qu'une répétition de ce que l'auteur a dit plus haut ; aussi ne les lisait-on pas dans la rédaction primitive ; et le paragraphe se terminait ainsi :

« . . . *Ou qu'on aye ietté aucunes choses sur elles :* Ie le croy tout autant que ce que l'on raconte de Chypus Roy, lequel ayant par grande attention veu combattre deux taureaux, il se meit vn iour à dormir, ayant ceste imagination, à son reueil il se trouua auoir des cornes de taureau qui lui estoyent venues à la teste. »

La traduction latine, qui a sauté tant de passages, avait cependant conservé celui-là ; ce qui n'a pas empêché Paré de le retrancher en 1585.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1579.

[2] C'est là en quelques mots toute la méthode des ligatures multiples, sur lesquelles M. Mathias Mayor a écrit de nos jours un traité d'ailleurs très intéressant.

craint qu'elles reuiennent, la racine n'estant ostée, sera cauterisée auecques vn peu d'huile de vitriol, ou d'eau fort.

Outre cesdites marques appellées seings, il s'en trouue d'autres qui sont de couleur liuide tirant sur le violet, qui occupent les parties de la face, et principalement les léures, faisant tumeur molle, laxe, rare, sans douleur, ayant aux enuirons plusieurs veines variqueuses. Icelle tumeur, lors que les enfans crient, et les plus aagés se mettent en cholere, s'enfle d'un esprit flatulent, et pour lors est de couleur diuerse, semblable à celle de creste de coq d'Inde : le cry et cholere passés, la tumeur s'abbaisse et esuanouit, demourant comme auparauant. Et à telle tumeur ne faut mettre la main.

CHAPITRE XVIII.

DE LA MANIERE D'EXTRAIRE L'ARRIERE-FAIX APRES L'ENFANTEMENT.

L'arriere-faix a esté ainsi appellé du vulgaire, parce qu'il vient apres l'enfant, et qu'il est un autre faix à la femme : des autres est appelé *le lict*, parce que l'enfant y est couché et enueloppé, et y demeure : des autres *la deliurance*, parce qu'estant hors, la femme est entierement deliurée : et autant qu'il y aura d'enfans, autant y aura d'arriere-faix separés l'vn de l'autre, chose aux matrones digne d'estre bien notée. Ce qui nous est demonstré par experience, en celles qui ayans enfanté auiourd'huy, et mis hors leur arriere-faix, ayans deux enfans, lors qu'elles viennent à enfanter, quelque temps apres iettent vn autre arriere-faix.

Or iceluy demeure souuent dans la matrice apres l'enfantement, pour plusieurs et diuerses causes : comme par l'imbecillité de la vertu de la femme, pour auoir esté trop agitée et trauaillée de douleurs pendant le trauail de son enfantement, ou que le col de la matrice et autres parties voisines se seront si fort enflées, par long et mauuais trauail, au moyen de quoy l'issue se ferme, en sorte qu'il ne peut estre ietté hors. D'auantage peut demeurer à raison qu'il est entortillé et reployé dedans la matrice, ou s'il est demeuré à sec, à cause des eaux qui auront esté euacuées plustost qu'il n'estoit besoin, par quoy les voyes ne sont si glissantes et coulantes : ou qu'il est encore attaché à la matrice, par la liaison et emboucheure des veines et arteres qu'on nomme Cotyledons[1] : ce qui se fait volontiers aux femmes qui auortent. Car tout ainsi que nous voyons les fruits des arbres, lesquels ne sont encore en parfaite maturité, plus difficilement tomber que ceux qui sont du tout meurs, et lors qu'ils sont en parfaite maturité, tombent d'eux-mêmes : ainsi est-il de l'arriere-faix, lequel se separe de contre la matrice, quand l'enfant est à son terme prefix. D'auantage quelquesfois aduient (ce que i'ay veu) qu'il ne peut nullement estre tiré dehors pource qu'il sera demeuré trop long-temps en la matrice, et que la femme se sera tenue descouuerte, de façon que l'air sera entré en la dite matrice, qui aura esté cause de faire grandement enfler le col et corps d'icelle [2].

[1] Ces mots : *qu'on nomme Cotyledons*, manquent dans toutes les éditions faites du vivant de Paré, et ont été ajoutés dans la première édition posthume.

[2] Cette dernière phrase : *D'auantage quel-*

Et là où il ne seroit separé de soy-mesme, et demeurast en la matrice, il suruiendroit à la mere plusieurs accidens, comme suffocation de matrice, ne pouuant auoir son haleine, au moyen de la putrefaction qui se fait en peu de temps, parce qu'il s'eleue plusieurs vapeurs corrompues et putrides qui montent au cœur et au cerueau. Parquoy ladite mere tombe souuentesfois en defaillance de cœur, et quelquesfois est suffoquée, et rend l'esprit : pour ceste cause le faut extraire subit que l'enfant est sorti, en le tirant par le nombril, appellé petit boyau.

Et où il ne pourroit estre ainsi extrait, faut situer la femme comme si on vouloit tirer l'enfant mort ou vif, lors que nature de soy ne le peut faire : dont la sage-femme mettra sa main doucement dans la matrice, ointe d'huile, ou de quelque axonge, et suiura ledit nombril, qui lui seruira de guide pour prendre l'arriere-faix, et le separera, s'il est encor adherant contre le fond de la matrice, auec les doigts, le tournant de costé et d'autre : et le tirera hors tout doucement, et non par violence, comme font les folles et idiotes matrones, de peur de tirer quant-et-quant le corps de la matrice, et la deprimer de son propre lieu, dont puis apres plusieurs accidens aduiennent, et souuent la mort[1]. Car le tirant rudement, on peut rompre et dilacerer quelques veines, arteres, ou fibres, et ligaments nerueux, où ladite matrice est liée et attachée, dont le sang sort : et estant sorti de ses propres vaisseaux, se corrompt et putrefie, cause inflammation, aposteme, gangrene, et par consequent la mort : ou pour le moins (pour auoir tiré et rompu les ligamens) aduient que la matrice tombe entre les iambes de la femme, qui luy est vne peine et douleur inestimable, de quoy nous parlerons cy apres. Et si la sage-femme trouue en tirant l'arriere-faix quelque thrombus ou sang caillé, il faut qu'elle le tire hors, et aussi qu'il ne demeure aucune portion dudit arriere-faix : quelquesfois la femme le iette quelque temps apres par sa nature en pourriture, qui ne se fait sans grands accidens.

On aide à l'expulsion d'iceluy par sternutations et fomentations faites au col de la matrice de choses aromatiques, et par iniections de choses glaireuses et remollientes : d'auantage les senteurs fetides seront administrées par la bouche, et autres choses qui prouoquent les mois, et principalement vne decoction faite *de artemisiæ et baccis lauri*, auec vin miellé, ou demie drachme de poudre de sauinier donnée à aualler à la patiente : semblablement les cheueux de la femme bruslés et puluerisés sont profitables, les luy faisant boire auec du vin.

quesfois aduient, etc., n'est pas dans l'édition de 1573; c'est une addition de 1575.

[1] Hippocrates Aph. 6. l. 5. — A. P. — 1573.

CHAPITRE XIX.

CE QV'ON DOIT BAILLER A L'ENFANT PAR LA BOVCHE DEVANT QVE LVY DONNER A TETER.

On doit frotter la bouche et le palais de l'enfant auec vn peu de theriaque et de miel, ou d'huile d'amandes douces tirée sans feu, luy tenant la teste esleuée, à fin qu'il en aualle

quelque peu : car alors sortent de sa bouche quelques humidités, et quelques fois cela esmeut l'estomach à vomir les superfluités qui y sont, lesquelles est bon de mettre hors : car non seulement on pense que l'enfant aye des superfluités à la bouche, palais et gorge, mais il est à croire qu'il en a encore plus en l'estomach, et mesme aux intestins. Parquoy est bon de bailler les choses susdites deuant que de le faire teter, de peur que le laict ne se mesle auecques telle ordure, et soit corrompu, et qu'il ne s'esleue quelques vapeurs mauuaises au cerueau, qui pourroient beaucoup nuire à l'enfant.

Or que l'enfant nouuellement né n'apporte du ventre de sa mere beaucoup de superfluités, on le voit oculairement par les excremens qu'il iette des intestins auparauant qu'il ait iamais teté, ny pris aucunes choses par la bouche, qui sont de diuerses couleurs, à sçauoir, citrines, verdes, noires comme encre, et autres couleurs. Parquoy pour vuider telles superfluités des intestins, et garder qu'elles ne causent des tranchées, estans retenues, il est besoin donner à l'enfant vn peu de syrop de roses laxatif[1], ou du theriaque, ou du miel le gros d'vn pois chiche, ou demie cuillerée d'huile d'amandes douces tirée sans feu, auec vn peu de sucre et eau de vie.

Et auant que l'enfant tete, il sera bon luy faire rayer vn petit de laict en la bouche, à fin que les fibres de l'estomach s'exercent peu à peu à tirer le laict.

[1] Le chapitre se terminait ici dans les deux éditions de 1573 et 1575 ; le reste est de 1579.

CHAPITRE XX.

DE L'ELECTION D'VNE BONNE NOVRRICE[1].

Il faut à present parler de l'election d'vne bonne nourrice pour allaicter et allimenter l'enfant. qui se fera toutesfois de la propre mere s'il est possible, plustost que d'vne estrangere : car puis qu'il est ainsi que l'enfant, estant au ventre de la mere, est nourri du sang d'icelle, et que du sang est fait le laict aux mammelles, veritablement le laict de la mere sera plus propre que nul autre, parce qu'il est plus semblable à la substance dont il estoit nourri dedans le ventre de sa mere. Toutesfois ne luy donnera à teter dés les premiers iours apres qu'elle sera accouchée, iusques à ce qu'elle soit bien purgée de ses vuidanges, et ce pendant se fera teter par quelques vns, à fin que son laict soit purifié. Car és premiers iours elle est encore esmeuë et alterée, à cause de l'enfantement : aussi que son laict a demeuré long temps croupi aux mammelles, dont il pourroit estre trop espais et caillebotté, et aucunement alteré et corrompu, ainsi que par sa substance grossiere, qualité excessiuement chaude, et couleur citrine, est aisé à iuger : toutes lesquelles alterations ne prouiennent au laict que de la douleur qu'a enduré la mere en l'enfantement.

Parquoy les femmes qui veulent estre nourrices de leurs enfans, se

[1] Valambert au lib. *De la maniere de nourrir les enfans*. — A. P. — Cette citation, placée à la marge et en tête du chapitre dans les éditions de 1573, 1575 et 1579, avait disparu à partir de celle de 1585.

doiuent aux premiers iours faire teter par quelque pauure fille, à fin que le laict mauuais soit euacué, et le bon soit de nouueau engendré : et par ainsi en quelque temps que la mere sera mal disposée, ne doit allaicter son enfant iusques à ce qu'elle soit bien restituée en bonne disposition, et bien purgée de ses vuidanges, de peur d'infecter l'enfant, et ne luy soit communiqué semblable disposition qu'auroit la mere, comme fiéure, flux de ventre, et autres, qui seroit cause de le faire mourir, ou luy imprimer quelque grande maladie, comme tranchées, epilepsie, apostemes, et autres indispositions [1] : mesmes les mœurs de leurs nourrices, ioint qu'elles les peuuent changer à d'autres enfans, ce qu'on a veu. Et pour ce ie suis d'aduis, et conseille aux meres d'allaicter et nourrir leurs enfans, non seulement à raison qu'ils ne changent de nourrissement, mais aussi d'autant qu'elles en ont plus grand soin et sollicitude. Marc Aurele, empereur romain, dit que les femmes doiuent nourrir et allaicter leurs enfans, à fin qu'elles soyent meres entieres et non imparfaites : car la femme est moitié mere pour l'enfanter, et moitié pour la nourriture de son fruit, de maniere que la femme se peut appeler mere entiere, lors qu'elle a enfanté et nourri son enfant du laict de ses propres mammelles. Car les nourrices n'aiment les enfans d'autruy que d'vne amour supposée, et pour vn loyer mercenaire : mais les meres les nourrissent par vne amitié et grande affection naturelle. Parquoy elles nourriront leurs enfans elles-mesmes s'elles peuuent, et que leurs maris le veulent souffrir.

Et s'il aduient que la mere ne vueille ou ne puisse nourrir son enfant, alors on luy choisira vne bonne nourrice.

[1] L'édition de 1573 disait : *et autres dispositions;* ce qui pour le sens revient au même. Mais après ces mots elle passait immédiatement au petit paragraphe terminal : *Et s'il aduient*, etc. En 1575, après ces mots : *et autres indispositions*, l'auteur passait à la phrase suivante : *et pour ce ie suis d'aduis*, etc., laquelle se continuait ainsi : « ...... *D'autant qu'elles en ont plus grand soin et sollicitude* : ce qui nous est manifeste és bestes brutes : telles choses se voyent aux poulles, lesquelles ont vn soin incroyable de leurs petits, osants assaillir et combattre hardiment pour leur tuition, contre les braues et farouches animaux, qui auparauant les fuyoyent et redoutoient, exposants leur vie pour les garder et conseruer. »

Après quoi venait la dernière phrase du chapitre : *et s'il aduenoit*, etc. Le texte actuel, avec ce passage retranché et quelques autres ajoutés, date de 1579.

CHAPITRE XXI.

DE QVELLE QVALITÉ DOIT ESTRE CHOISIE LA NOVRRICE.

Pour bien choisir vne bonne nourrice, faut qu'elle aye enfanté deux ou trois enfans, d'autant que les mammelles qui ont esté pleines, ont les veines et arteres qui sont en icelles plus grosses et dilatées, partant contiendront du laict d'auantage : et puis faut considerer ces choses qui s'ensuiuent, à sçauoir, l'aage, l'habitude du corps, les mœurs, la forme des mammelles et mammelons, la nature du laict, la distance du temps qu'elle a enfanté, le sexe de son dernier enfant : et qu'elle ne soit point enceinte [1], et

[1] L'édition de 1573 ajoutait seulement : *Sans aucune note de lepre*, et finissait ainsi le chapitre. Elle avait de plus en note mar-

qu'elle soit saine, sans aucun soupçon de lepre ou de verolle : pource que c'est vne reigle infaillible, que du laict que l'enfant tete, depend toute santé corporelle de la vie de l'enfant.

CHAPITRE XXII.

DE L'AAGE DE LA NOVRRICE.

La nourrice ne doit estre plus ieune que de vingt-cinq ans, ne plus vieille que de trente-cinq, parce que l'espace de temps qui est entre-deux est l'aage de vigueur, d'autant qu'il est plus temperé et plus sain que les autres aages, parce qu il n'abonde de superfluités d'humeurs : d'autant aussi que le corps ne croist plus, de tant est-il plus abondant en sang. Mais au dessous de vingt-cinq ans le corps croist encores, parquoy elle n'a pas le nourrissement ny le sang si parfait : et depuis trente-cinq ans les mois cessent à beaucoup, ou bien elles en ont peu : et partant cela monstre qu'elles ont moins de nourrissement, et moins de bon laict pour allaicter l'enfant.

CHAPITRE XXIII.

DE L'HABITVDE DV CORPS DE LA NOVRRICE.

Il faut que la nourrice soit de bonne habitude, et bien saine, bien quarrée de poitrine, et bien croisée d'espaules [1], ayant bonne et viue couleur, ny trop grasse ny trop maigre, la chair non mollasse, mais ferme, à fin qu'elle soit plus robuste à veiller et trauailler à l'entour de l'enfant. Et qu'elle ne soit rousse, aussi qu'elle aye le visage beau [2], et qu'elle soit brunette, parce que le laict est meilleur que d'vne blanche : car les brunes sont de temperature plus chaude que les blanches : partant la chaleur digere et cuit mieux l'aliment, dont le laict est rendu beaucoup meilleur. Ce qui se prouue par Sexte Cheronese, lequel au liure de la nourriture des enfans dit : qu'ainsi que la terre noire est plus fertile que n'est la blanche, par semblable la femme brunette porte tousiours le laict plus substantieux.

On doit regarder à sa teste si elle n'a point de tigne, ou autre mal : si aussi elle a les dents gastées, et si elle a l'haleine forte : qu'elle n'aye point vlceres sus son corps, ou quelques autres dispositions comme de race de gouteux ou lepreux : d'auantage qu'elle soit habillée honnestement.

ginale : *Neuf choses à considerer pour l'election d'vne bonne nourrice.* En 1575 Paré ajouta : *aussi qu'elle ne soit louche*, et dès lors la note marginale portait : *Dix choses à considerer*, etc. Enfin, en 1579, le texte fut complété et modifié comme on le lit ici ; et la note marginale est toujours restée la même.

[1] Ce membre de phrase : *Bien quarrée de poitrine, et bien croisée d'espaules*, ne se lit pas en 1573, et a été ajouté en 1575. Du reste le 25e chapitre recommandait déjà auparavant cette largeur de poitrine.

[2] L'édition de 1573 ajoutait : *Et non louche.* En 1575 Paré reporta cette condition à la fin du chapitre 21 (voyez la note 2 de la page précédente), et enfin en 1579 il l'effaça de ces deux endroits, attendu qu'il avait traité cette question fort largement dans son chapitre 28. En revanche, dans cette édition de 1579, le paragraphe a été allongé de tout ce qui suit ; et notamment enrichi de la citation de *Sextus Cheronese*, c'est-à-dire Sextus de Cheronée, le neveu de Plutarque.

CHAPITRE XXIV.

DES MOEVRS DE LA NOVRRICE.

Elle doit estre diligente et non fetarde[1] à tenir l'enfant nettement, chaste, sobre, ioyeuse, chantant et riant à l'enfant, l'aimant comme le sien mesme, et plus s'il est possible : aussi faut qu'elle parle et profere bien sa parole, d'autant que l'enfant apprend à parler par sa mere nourrice : semblablement qu'elle soit sage, et bien moriginée[2] : car l'enfant ne tire tant du naturel à personne, apres le pere et la mere, que de sa nourrice, à raison du laict qu'il tete. Ce qui est conneu par experience des petits chiens qui seront allaictés d'vne louue ou d'vne lionne, lesquels seront plus furieux, hardis et mauuais : au contraire on appriuoise les petits lionceaux et leopars, les faisant nourrir de laict de chéure ou de vache. D'auantage les petits agnelets qu'allaictera vne chéure, auront leur laine plus dure : au contraire les chéureaux qu'allaicte une brebis, auront leur poil plus mol[3] : l'agneau qui aura teté une chéure, n'aura pas seulement la laine plus dure, mais aussi sera plus farouche que ne porte son naturel. Platon admoneste les nourrices de ne compter pas indifferemment toutes sortes de fables aux petits enfans, de peur que leur ame dés ce commencement ne s'abreuue de folie, et de mauuaise opinion. Et aussi conseille sagement le poete Phocylides, quand il dit :

> Dés que l'homme est en sa premiere enfance,
> Monstrer luy faut du bien la connoissance.

Parquoy ie conseille qu'on regarde bien à eslire vne nourrice, et qu'elle ne soit gloutte[1], ne adonnée au vin, non seulement parce que plusieurs s'estans endormies allaitans l'enfant, l'ont suffoqué de leurs mammelles : ce que i'ay veu trop souuent aduenir en ceste ville de Paris[2] : mais par-ce que quasi auec le lait les mœurs et vices de la nourrice influent dans les enfans. D'auantage ne doit que rarement coucher auec les hommes[3], pour plusieurs raisons : car premierement le coït trouble son sang, par consequent le laict : secondement il diminue la quantité du laict, par-ce qu'il prouoque les fleurs, en diuertissant par le moyen du coït le sang des mammelles à la matrice, qui est l'vne des principales causes qui altere et corrompt le laict : car le coït esmeut le sang menstruel, le fait sortir et changer de situation : tiercement il engendre mauuaise odeur au laict et qualité vitieuse, telle que nous sentons exhaler des corps de ceux qui sont en rut et eschauffés en l'amour et acte

[1] *Non fetarde*, non négligente. L'édition latine traduit : *Diligensque in puero nitidè et mundè tenendo.*

[2] L'édition de 1573 disait : *Et bien morigerée*, du latin *morigerata*. Ce mot a été changé dès 1575 ; l'édition latine traduit : *Bene morata sit.*

[3] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573 ; le reste est de 1579.

[1] *Gloutte*, gloutonne, gourmande.

[2] C'était là la seule raison qu'il donnait en 1573, mais déjà appuyée de son expérience ; le reste de la phrase a été ajouté en 1575.

[3] A partir de l'édition de 1585, la phrase commence ainsi : *D'auantage on ne doit*, etc. Cet *on* est évidemment de trop ; car il ne s'agit pas d'une personne indéterminée, mais de la nourrice ; et j'ai suivi le texte plus pur des trois éditions antérieures.

venerien[1] : la quatriéme raison, c'est que le coït est quelquesfois cause d'engrossir la nourrice, dont il aduient double inconuenient, l'vn à l'enfant qu'elle nourrit, l'autre à l'enfant qu'elle a dans le ventre : car le meilleur sang abandonne les mammelles, estant attiré à la matrice pour nourrir et augmenter l'enfant qui est conceu, et le pire se retire aux mammelles, duquel est fait le laict pour la nourriture de l'enfant nourriçon, lequel se corrompt et diminue. Parquoy l'enfant qui est au ventre de la nourrice ne prend suffisante nourriture, et l'enfant qui est au dehors en prend de mauuaise[2].

Les petits enfans se delectent à voir choses belles et luisantes, partant ils regardent volontiers le feu et les chandelles allumées, et autres choses qui flamboyent : et à ouïr paroles flateuses et qui les amignardent, tellement que les plus criarts et difficiles à appaiser se taisent oyans chanter, et lorsqu'on presente deuant leurs yeux choses luisantes. Car ils craignent l'obscurité, et ne veulent nullement voir choses laides et hideuses. Parquoy quand quelque femme vieille, laide, et ridée porte vn petit enfant entre ses bras, si tost qu'il la voit, tressault tout pleurant : au contraire, là où ce sera quelque belle femme et proprement habillée qui s'approchera, lors luy tendra les bras, pour aller vers elle. Parquoy il ne faut qu'vne nourrice soit triste et melancolique, mais belle, gaillarde, chantant volontiers, bien habillée, et qu'elle aime (comme il a esté dit) son nourriçon comme le sien propre.

[1] Ces mots : *telle que nous sentons*, etc., sont une addition de 1575.

[2] Ici se terminait le chapitre dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579; le dernier paragraphe est de 1585.

CHAPITRE XXV.

DES MAMMELLES ET DE LA POITRINE DE LA NOVRRICE.

Elle doit auoir la poitrine large, et les mammelles assez grosses, et non lasches et pendantes, moyennes entre dures et molles : car celles qui ont une moyenne fermeté, digerent mieux le laict de leur chaleur naturelle, laquelle est tousiours plus forte en vne chair ferme, pleine de veines et arteres, apparentes par dehors, qu'en vne chair lasche et mollasse : celles qui ont vne moyenne grosseur, comprennent le laict suffisamment pour le nourrissement de l'enfant : et celles qui sont dures et serrées, ont le laict quasi estouffé : parquoy il flue difficilement quand l'enfant le succe et tire. D'abondant l'enfant imprime le bout de son nez à la mammelle : la trouuant trop dure se fasche, et ne veut teter, et quelquesfois en deuient camus : et aussi les molles et lasches n'ont point la vertu lactifiante assez forte. Pareillement les bouts des mammelles ne doiuent estre cachés ne retirés au dedans, par-ce que l'enfant ne les pourroit succer qu'à bien grande peine : ny trop gros, à raison qu'ils rempliroient la bouche de l'enfant, qui seroit cause qu'il ne pourroit bien aualler[1].

[1] Cette fin de phrase : *ny trop gros*, etc., a été ajoutée en 1579.

CHAPITRE XXVI.

DE LA NATVRE DV LAICT DE LA NOVRRICE.

On fait iugement du bon laict, à la quantité [1], à la qualité, à la couleur, à l'odeur, au goust.

A la quantité : le peu de laict, outre qu'il ne suffit pas pour nourrir l'enfant, aussi ne peut-il pas estre guere bon, parce qu'il demonstre le temperament trop chaud et trop sec : aussi la trop grande quantité n'est pas bonne, tant pour la nourrice que pour l'enfant, de crainte qu'il ne se caillebotte et corrompe aux mammelles. Toutesfois il vaut trop mieux qu'il y en aye trop que trop peu : car elle en peut espancher quelque quantité deuant qu'en donner à l'enfant.

De la substance : le laict qui est entre subtil et gros et blanc, signifie que la vertu lactifiante a pleine domination en la digestion du laict, et par consequent que le laict en est tres bon. Or pour le connoistre il en faut tirer une goutte dessus l'ongle, de la mammelle, et s'il coule et s'espand sans branler l'ongle, c'est signe qu'il est aqueux, non suffisant pour nourrir : au contraire s'il ne coule point en baissant l'ongle, il est trop gros et gluant : mais s'il demeure ferme sans incliner l'ongle, et en le penchant il coule tout bellement, c'est signe qu'il est bon.

On peut iuger le laict pareillement estre bon par sa couleur, par-ce que ledit laict n'est autre chose qu'vn sang blanchi : et celuy qui est fait d'vn sang temperé, est tout blanc, et celuy qui est d'autre couleur se doit reietter : car s'il tire sus le brun, c'est signe qu'il est procreé de sang melancolique : et s'il est verdoyant, signifie adustion : et s'il est aucunement citrin, c'est signe qu'il est cholerique : et s'il est rubicond, c'est signe que la vertu digestiue lactifiante est debile [1]. Icy nous deuons bien admirer la prouidence de Nature, d'auoir ainsi transmué le sang en couleur blanche par la vertu lactifiante des mammelles : car si elle se fust oubliée (ce que iamais n'a fait) de laisser couler le sang en sa substance et couleur rouge, la femme nourrice eust eu en horreur de voir ainsi espandre son sang : et aussi cela eust esté odieux à l'enfant de le succer pur et rouge de la mammelle, ioint que nous n'eussions point eu de beurre ny fromage. Pareillement les assistans eussent abhorré de voir la bouche de l'enfant et tetins de la mere sanglants : bref Dieu a fait toutes ses œuures par vne tres grande sagesse. C'est ce que chante ce grand Prophete du Ciel [2] :

En tout se voit ta grand'vertu parfaicte,
Iusqu'à la bouche aux enfans qu'on allaicte :
Et rends par là confus et abbatu
Tout ennemy, qui nie ta vertu.

Et quant à l'odeur, elle doit estre douce et suaue et non autre : car s'il estoit de mauuaise odeur, comme

[1] On lit dans les éditions posthumes : *A la quantité ou substance, à la qualité*, etc. Évidemment la substance se rapporte à la qualité, et c'est bien ainsi que l'auteur l'a entendu dans le reste du chapitre. J'ai donc supprimé ces deux mots, *ou substance*, qui n'existent dans aucune des éditions faites du vivant de l'auteur.

[1] L'édition de 1573 arrêtait ici ce paragraphe, et passait immédiatement à l'odeur du lait ; ce qui suit a été ajouté en 1575, à l'exception des quatre vers du psaume, qui n'ont pris place que dans l'édition de 1585.

[2] Ps. 8. — A. P.

d'eschauffaison, c'est signe de chaleur superflue et de sang aduste, comme volontiers on voit celuy des femmes rousses : s'il sent l'aigre, il demonstre l'humeur melancholique.

Et quant au goust, il doit estre sucré, et ne faut pas qu'il soit amer, ny salé, ny aigre, ny styptique, c'est à dire de haut goust, comme verjus.

CHAPITRE XXVII.

DE LA DISTANCE DV TEMPS QVE LA NOVRRICE A ENFANTÉ, ET DV SEXE DE SON ENFANT.

La nourrice doit estre cinq ou six iours [1] apres qu'elle a enfanté deuant que donner à teter à l'enfant, pour les raisons qu'auons dites cy dessus, aussi d'autant qu'elle demeure long temps au lit sans faire nul exercice : parquoy se fera teter, ou soymesme se tetera auec vn instrument de verre que nous declarerons cy apres, et en donnerons le portrait.

Si la nourrice a enfanté vn masle dernier, son laict est plus à loüer, parce qu'elle a son sang plus elabouré, et par consequent moins excrementeux, dont le laict qui en sera engendré sera meilleur : car l'enfant masle estant au ventre de sa mere, l'eschauffe de sa chaleur naturelle plus qu'vne femelle, ce qui se connoist par experience, que la femme grosse d'vn masle se porte mieux coustumierement, ioint aussi qu'elle est mieux colorée. Aussi faut que la nourrice aye porté son enfant à terme : car l'auortement fait de cause interne demonstre qu'il y a quelque vice au corps.

[1] En 1573 Paré avait dit *quinze ou vingt iours*, il a changé d'avis et de texte en 1579.

CHAPITRE XXVIII.

DV REGIME DE LA NOVRRICE, ET COMME ELLE DOIT COVCHER L'ENFANT [1].

On doit auoir soin au regime de la nourrice, soit au manger et boire, dormir et veiller, exercice et repos, et les diuersifier selon la disposition et habitude de l'enfant : comme s'il est trop chaud, doit vser de regime refrigerant, et ainsi des autres temperatures : et vsera de viande de bon nourrissement, en quantité mesurée, et doit euiter le mauuais air, et s'abstenir de coucher avec les hommes, pour les raisons susdites : elle euitera toutes viandes qui eschauffent le sang, comme espisseries, patisseries, saleures, moustarde, vins forts et sans eau, et sur tout aussi la cholere, et toutes choses qui brulent le sang [2]. Toutes nourrices doiuent vser de mediocre exercice, et plus s'exercer les parties hautes que les basses, à fin que l'attraction y soit plus forte.

Quand la nourrice couche l'enfant en son petit berceau, sa teste doit estre mise plus haute que le reste du corps, à fin que par telle situation les superfluités du cerueau descendent plus aisément vers les parties basses. Et le faut lier et bander en son petit grabat de si bonne façon, que son col et son dos ne soyent aucunement courbés [3]. Et pour luy faire venir le

[1] Dans l'édition primitive de 1573, ce chapitre était fort court, et s'intitulait seulement : *Du regime de la nourrice*. Il a étendu son cadre et son titre à partir de 1575.

[2] Ici finissait le chapitre dans l'édition de 1573.

[3] Il y a ici dans toutes les éditions posthumes une faute d'impression qui entraîne un complet contre-sens. On lit : *Que son col*

sommeil, on le bercera doucement d'vn mouuement egal, et non point fort : car le fort et inegal esmeut le laict qui est en l'estomach, empesche la digestion, trouble et estonne le cerueau, et souuent le fait vomir[1]. Et pour l'engarder d'être courbé, il est bon de le coucher droitement sur son dos, et non sur les costés : principalement durant le temps qu'il tete, et n'vse point encore de viandes solides, et n'est pas encore fortifié ny ses os assez endurcis : parce que l'espine du dos est soustenement de tout le corps comme la carine de toute la nauire, et est plus seur que tous les autres os, sur lesquels l'enfant s'appuye en dormant, comme sus vn fondement qui est fort. S'il estoit couché sur les costés, l'vn costé ne pourroit soustenir l'autre parce que les costes sont encore bien menues, laxes et molles : et partant il y auroit danger, couchant longuement l'enfant dessus l'vn des costés, d'encourir en contorsion de l'espine du dos, et deuenir bossus : parce que les costes sont ployables, à cause de leur mollesse, et les ligamens qui les lient sont encore laxes et mols, comme nous auons dit. Pendant donc le temps que l'enfant tete, et iusques à ce que les dents commencent à sortir, et n'vse de nourrissement plus solide que le laict, il doit estre couché sur son dos : mais lors que ses membres deuiennent plus forts, et ses os plus durs, doit estre couché tour à tour sur vn costé, puis sur l'autre, et quelquefois sur le dos : et tant plus il se fortifiera et croistra, tant plus sera couché sur les costés.

Il faut aussi que la nourrice aye esgard à la situation de l'enfant, qu'il aye la lumiere de ligne droite, autrement il serait louche. La raison est que nostre œil est vne substance de sa nature pellucide et lumineuse : dont aduient que pour ce respect il cherche tousiours la lumiere, abhorrant les tenebres, comme chacune chose naturellement se delecte de son semblable, et fuit son contraire. Parquoy si d'ordinaire l'enfant est tellement situé dans son berceau, qu'il n'aye la lumiere opposite directement à soy, il est contraint de la chercher à costé : dont aduient que se virant et contournant à costé, prend vn ply, lequel il ne peut aisément laisser par apres : pour laquelle mesme raison les nourrices instruites par experiences des inconueniens qu'elles en ont veu suruenir, couurent la teste de leurs nourriçons couchés dans le berceau d'vn archet d'osier, et un linge par dessus, à fin que la veuë de l'enfant soit arrestée, laquelle autrement se contournant vers tous les obiets circonuoisins, lui rendroit la veuë farouche, esgarée et louche.

La nourrice louche ne peut regarder son enfant sinon que de costé : de là vient que l'enfant, comme en toute sa substance, ainsi en son œil estant fort humide, par accoustumance d'estre ainsi regardé prend aisément le ply de regarder de costé, lequel par apres il ne peut bonnement delaisser. La raison est qu'és yeux des louches, les muscles qui trauaillent le plus sont les deux qui ameinent les

et son dos soyent aucunement courbez. La négation que j'ai rétablie existe dans toutes les éditions du vivant de l'auteur, et donne le véritable sens ; tandis que sa suppression laisserait un précepte fort dangereux. Du reste, Paré va revenir dans un moment sur ce sujet.

[1] Cette phrase tout entière : *Et pour luy faire venir le sommeil* etc., coupe assez mal à propos le texte qui a rapport à la position de l'enfant. Elle a été intercalée en 1585.

yeux vers le petit ou grand angle. Ceux-cy donc ou ceux-là, par ce premier ply et continuité d'action s'estant fortifiés et comme endurcis (comme toute partie en nous par son action se rend plus robuste), les deux autres muscles antagonistes, c'est à dire qui leur sont contraires, sont aisément tirés, et tout l'œil tourné vers l'angle grand ou petit, selon que la nourrice sera louche de ceste façon ou d'autre : aussi que par le mouuement continuel le muscle s'eschauffe. Et par consequent le nerf inseré en iceluy se dilate (comme le propre de la chaleur est d'ouurir et dilater les conduits), dont aduient que l'esprit, premier autheur du mouuement, lequel s'espand tant d'un costé que d'autre indifferemment, s'insere és parties lesquelles il trouue les plus ouuertes, faisant en icelles principalement le mouuement. Ainsi voyons-nous les enfans deuenir gauchers, lors que s'exercent tousiours de la main senestre, et la dextre demeure oysiue, laquelle par mesme moyen est moins nourrie, et par consequent plus foible. Que si un homme ja fait, et ayant accompli ses trois dimensions, s'accointant d'vn boiteux, prend et retient ie ne sçay quoy du train du boiteux : pourquoy le semblable ne se fera-il aux enfans, desquels la chair molle et delicate est prompte à toutes mutations et inflexions?

Or iaçoit que la nourrice ne soit louche, toutesfois ce vice vient aux enfans hereditairement, ainsi que l'on voit aduenir és bossus et boiteux, comme nous auons dit cy dessus.

CHAPITRE XXIX.

COMME L'ON DOIT ACCOVSTRER LA BOÜILLIE DV PETIT ENFANT.

La boüillie est bonne aux petits enfans, à cause qu'ils ont besoin d'vne nourriture humide, de grosseur conforme au laict, non de trop difficile digestion. Lesquelles conditions sont trouuées en la boüillie, pourueu que la farine de froment ne soit crue : laquelle on doit mettre dedans vn pot de terre neuf, et le mettre dans vn four, et qu'il y demeure tant que le pain met à cuire, à fin qu'elle ne soit tant visqueuse et grossiere, et aussi que le laict ne cuise pas si longuement : parce qu'il faut que pour donner cuisson à la farine, le laict cuise semblablement long temps[1] : en quoy il perd sa bonté, parce que le cuisant beaucoup, sa substance aqueuse se consomme par le feu, et engendre gros sang, comme il se fait par la boüillie lors que la farine n'est cuite auparauant : car il perd en ceste façon sa substance de maigue de beurre[2] : il en reste tant

[1] Au premier abord, le texte en cet endroit peut paraître assez obscur; n'y a-t-il pas quelque contradiction en effet entre ces termes : *Que le laict ne cuise pas si longuement;* et *il faut que le laict cuise semblablement long temps?* Mais en y réfléchissant, on voit ce que l'auteur veut exprimer. Le lait perd de ses qualités par une longue ébullition : donc il ne faut pas le faire bouillir long-temps. Mais une longue ébullition serait nécessaire pour bien cuire la farine; donc il faut faire cuire celle-ci préalablement; et alors le lait n'aura pas besoin de bouillir si long-temps.

[2] Les éditions de 1573 et 1575 portent : *De*

seulement la fromageuse, grosse, visqueuse, et de difficile digestion, et par consequent pesante, et faisant obstruction és premieres veines et au foye, qui souuent cause qu'ils ont des tranchées, et qu'il s'engendre des vers à l'enfant, et des pierres, et autres mauuais accidens, pour n'estre ladite farine cuite, et le laict trop cuit : par quoy ceux qui ont des enfans y prendront garde, si bon leur semble. Et ne sert rien d'alleguer que par experience quotidiane on voit plusieurs enfans qui mangent boüillie sans que la farine soit cuite, et se portent bien : car ie dis que cela se fait plustost d'auenture, ou de bonne nature, que de la bonté de ceste nourriture.

Or on ne luy doit donner boüillie de dix ou douze iours apres estre né. Mesme Galien, liure 1. *De sanitate tuenda*, veut que les enfans soyent seulement nourris de laict, tant que l'on connoistra la nourrice en auoir suffisamment pour fournir de nourriture à l'enfant à mesure qu'il croistra [1]. Et encore il y a des enfans qui ne la veulent prendre de deux ou trois mois et plus, et se contentent du laict, et où on leur en veut bailler, la reiettent : autres la prennent plustost, qui se fait pour la diuersité de leur nature indicible à escrire.

Que s'il aduient que les enfans ayent le ventre constipé, il faut prendre vne dragme d'aloés, ellebore blanc et noir de chacun quinze grains, et le tout puluerisé et meslé auec suffisante quantité de fiel de bœuf, et mettre tel remede sus du coton comme vne boüillie, et de la grandeur de la paume de la main, et l'appliquer vn peu tiede sur le nombril : tel remede a pareillement faculté de faire sortir les vers. Que si leur suruient des tranchées causées de crudités (ce qui se connoist lors qu'ils crient et pleurent fort, et se tournent d'vn costé et d'autre), il leur faut appliquer sus le ventre de la laine auec le suif, trempée en huile de camomille vn peu chaude [1].

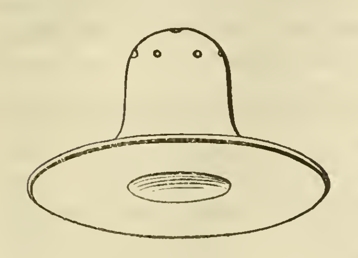
Or quelquesfois aduient que l'enfant estant ja grandelet, ayant ses dents incisiues, mord sa nourrice, dont puis apres est en grande peine, à cause de l'vlcere qui y demeure. Et pour la curation d'icelle, doit la nourrice lauer son tetin auec de l'eau alumineuse : et parce que le bout de sa mammelle demeure douloureux, estant pressé de ses habillements, aura vn instrument de plomb, fait en la maniere d'vn chapeau, lequel sera percé au bout de plusieurs petits trous, dans lequel mettra le bout de son tetin, à fin que son laict puisse s'escouler, et la sanie de son vlcere : ioint que le plomb est propre pour la curation d'icelle.

maigue et de beurre; toutes les autres : *De maigue de beurre*. Nous avons vu ci-devant (Voy. la note 1 de la p. 662), que ce mot *maigue* ou *megue* paraissait signifier une espèce de sérosité; dans le passage actuel il équivaudrait à peu près à l'expression moderne de *lait de beurre*; et le sens resterait le même avec ou sans la conjonction *et*. Cependant l'édition latine l'a conservée, bien que, comme il vient d'être dit, elle manquât dans l'édition de 1579 qui a servi de texte au traducteur. Voici sa version : *Vel lac ingerant (pueri) portione suâ pingui seu butyrosâ et serosâ castratum.*

[1] Cette citation de Galien a été ajoutée en 1575, et cette intercalation rompt le sens. Ainsi on lit plus bas : *Et encore il y a des enfans qui ne la veulent prendre*, etc.; il faut entendre ceci de la bouillie, et non de la nourrice ou d'autre chose.

[1] Tout ce paragraphe a été intercalé ici en 1579. La laine *auec le suif* signifie ici *avec le suint*; le latin dit *lana succida.*

Figure d'vn instrument pour mettre le tetin vlceré d'vne nourrice [1].



Au surplus, les nourrices ont quatre moyens de faire taire et appaiser leurs enfans : à sçauoir de leur presenter la tette, de les bercer, de les chanter : et de leur changer de linge et couches. Or il ne faut les bercer trop fort, mais bellement, à fin que le laict qui est en l'estomach par la grande agitation ne se trouble et corrompe, ny pour mesme raison, les faire sauter trop brusquement. Il est bon que les enfans crient quelquesfois : car par ce moyen le poulmon et la poitrine s'eslargissent d'auantage : et la chaleur naturelle s'en rend plus forte, et aussi que le cerueau se purge

[1] L'histoire des bouts de sein et des instruments destinés à allonger le mamelon a été traitée avec une érudition remarquable par M. Deneux (*Mémoire sur les bouts de sein et mamelons artificiels*. Paris, 1833) ; et je ne saurais mieux faire que d'analyser la partie de cette histoire qui va jusqu'à l'époque de Paré.

C'est dans Lanfranc que l'on trouve la première mention d'un instrument destiné à allonger le mamelon. Il recommandait une cupule de gland ou un instrument de même forme, dont la face interne, enduite de térébenthine ou de poix, était appliquée sur le mamelon ; dans le but très probablement de le faire adhérer à cette partie afin de l'allonger en la tiraillant. Guy de Chauliac y appliquait une petite ventouse ou une cupule de gland préalablement chauffée, ou bien encore un tube proportionné au volume du mamelon pour l'allonger par la succion. Il ne fut rien ajouté à ces données jusqu'au XVIe siècle ; mais en 1565, Thaddæus Dunus, médecin de Locarno dans la Suisse italienne, revint sur ce sujet dans un livre publié à Strasbourg sous ce titre : *Muliebrium morborum omnis generis remedia ex Dioscoride, Galeno, Plinio*, etc. L'article qu'il y a consacré est le dernier de son ouvrage. En voici l'extrait littéralement traduit par M. Deneux :

« M'entretenant un jour chez une honnête et pieuse matrone de Locarno, ma compatriote, des gerçures si douloureuses des mamelons, elle me parla de la violence du mal, et me dit qu'elle connaissait un excellent moyen de les prévenir. Voici quel est ce moyen. On fait avec de la cire pure deux calices, semblables à la cupule du gland ou à un dé, d'une grandeur telle qu'ils puissent recevoir les mamelons. On met dans ces calices de petites gouttes de résine de sapin, on les applique sur les mamelons. Pour empêcher les calices de tomber, on a recours à un bandage artistement disposé pour cet objet, et qui entoure le thorax. Lorsque par une cause quelconque la résine disparaît, on la remplace. Il faut porter jour et nuit, pendant les trois derniers mois de la grossesse, les calices ainsi préparés ; à l'aide de ce moyen, les femmes qui ont eu des gerçures à la suite d'accouchements précédents, n'en ont plus dans les couches suivantes ; il en est de même de celles qui n'en ont jamais souffert. La matrone a observé sur elle-même et sur beaucoup de femmes qu'on était ainsi constamment préservé des gerçures des seins. »

« Il suffirait peut-être, ajoute l'auteur, de porter les calices pendant le dernier mois de la grossesse : ce serait à l'expérience à prononcer là-dessus. Je dis cela parce que beaucoup de femmes, principalement les grandes dames, supporteraient peut-être avec peine, soit pour elles, soit pour leurs maris, que les mamelons fussent recouverts de résine pendant un temps aussi long. Cependant si elles avaient éprouvé un si grand

par le nez, yeux, et par la bouche en pleurant, mouchant et crachant : mais aussi ie ne loue pas les laisser fort crier, de peur qu'ils ne rompent le procés du peritoine, et que puis apres il leur fallust couper les testicules pour curer leurs hargnes : qui puis apres degenereroient en nature feminine [1].

Les dents des enfants leur commencent à sortir au septiéme mois, ou vn peu plus tard : et quand elles mencent à sortir, ont vn prurit ou demangeaison aux gencives, qui cause qu'ils mordent le mammelon de leur nourrice.

mal, elle supporteraient pour en être préservées l'application de la résine, et même de toute espèce de médicaments de l'odeur la plus forte, non seulement sur les mamelons, mais encore sur toute la surface des mamelles. »

Un peu avant Thaddæus Dunus, Amatus Lusitanus avait proposé pour allonger le mamelon de se servir d'une fiole remplie préalablement d'eau chaude: la fiole étant bien échauffée, il fallait la vider et l'appliquer sur le mamelon. M. Deneux ajoute que Paré *n'a pas omis* de parler de cette fiole ; il y a ici une légère inexactitude ; Paré en fera mention plus loin au chapitre 35, et figurera même un instrument plus spécial nommé *Tetine* ; mais non point dans le but d'allonger le mamelon ; il s'agira seulement de sucer le lait pour en débarrasser les mamelles. Ainsi Paré ne s'est point occupé des moyens d'allonger le mamelon ; mais c'est à lui qu'il faut rapporter l'emploi du bout de sein de plomb pour guérir les fissures. Chose étrange, il ne songeait à y remédier qu'après le sevrage de l'enfant ; et ce n'est que dans le siècle suivant que Scultet, tout en copiant la figure de Paré, lui assigna formellement ce nouvel usage : *Ut nutrix infantem absque molestia lactare possit* J'ignore du reste où Paré avait pris l'idée de son bout de sein en plomb ; il ne semble pas le revendiquer pour sien ; et cependant je ne trouve rien dans Roesslin ni dans Rueff, ni dans aucun autre auteur contemporain, qui ait pu le mettre sur la voie.

[1] Ce paragraphe a été ajouté seulement en 1579 ; celui qui le suit en 1575.

CHAPITRE XXX.

EN QVEL TEMPS IL FAVT SEVRER L'ENFANT [1].

Quelques vns sont sevrés à dixhuit mois, les autres à vingt, et le commun est à deux ans, parce qu'ils ont leurs dents, par lesquelles Nature semble demander quelque autre nourriture que le laict et boüillie : aussi qu'ils appetent et desirent les viandes plus grosses et solides que le laict, et y prennent plaisir, et les mangent leur estant baillées en suffisante quantité, de sorte qu'il ne leur est plus besoin de laict ni de boüillie : laquelle, s'ils en mangeoient ordinairement, se corromproit auec la chair et les autres viandes. Toutesfois on ne peut certainement designer ne limiter le temps legitime du sevrement, pour la diuersité du temps de la sortie des dents, ne l'enuie de leur puissance de manger les viandes : car nous voyons que les dents sortent plustost aux vns qu'aux autres. Parquoy faut borner le temps de sevrer l'enfant par la sortie d'icelles : et ceux à qui elles

[1] Tout ce chapitre, sauf une petite phrase, est entièrement reproduit d'après l'édition de 1573. Je dois noter cependant qu'alors les mots *seurer*, *seurement* étaient écrits par un *u* ; tandis que dans les éditions de 1575, 1579, 1585, et enfin dans celle de 1598, la dernière qui fasse autorité pour nous, l'*u* a été constamment remplacé par le *v*. On comprend que je me suis empressé de suivre cette dernière orthographe.

mettent plus long-temps à sortir, doiuent mettre pareillement plus longtemps à estre sevrés : et ceux à qui plustost elles sortent, seront aussi plustost sevrés : pour autant que l'intention pour laquelle Nature a produit des dents, c'est le brisement et mastication des viandes, pour les preparer et rendre plus faciles à la digestion. Et aussi semble que quand elles sont sorties, Nature incite l'estomach de l'enfant à appeter le nourrissement qui se doit mascher et briser par icelles : partant elles ne sont produites sans cause : et ne leur faut bailler aucune viande que premierement leurs dents ne soient sorties : car si plustost on les sevre, Auicenne dit que cela seroit cause de plusieurs maladies, pour la mauuaise digestion et corruption qui s'ensuiuroit, qui pourroit estre cause de mort.

Les deux ans accomplis, ou plustost, si on voit que l'enfant aye affection de prendre autre viande que le laict, et s'il la masche bien et digere, et lors que nous verrons qu'ordinairement il appete et demande à manger de la chair, ou autres bonnes viandes plus solides que le laict, et aussi qu'il s'en degouste, nous deuons croire que cela ne luy vient pas d'vne volonté ou fantasie, mais d'vn instinct de Nature, qui raisonnablement l'incite à cela : parquoy lors on le doit asseurément sevrer, et luy donner viandes plus solides que le laict et boüillie. Les enfans qui tetent trop long-temps, en sont rendus effeminés, lasches et mols[1]. Aussi si on voit le contraire, qu'il n'aye point enuie de viandes solides, et n'y prend plaisir, et les masche et aualle contre son cœur, encore qu'il eust deux ans, et ses dents, nous le laisserons encor sans le sevrer : parce que la viande prise contre son gré ne se digere pas bien, et se corrompt non seulement aux enfans, mais à toutes personnes, dont s'ensuit plusieurs maladies, comme nous auons dit. D'auantage faut auoir esgard à la disposition de son corps, pour sçauoir s'il est temps de le sevrer : car s'il est maladif, comme tantost sain, tantost malade, lors on ne le doit sevrer, parce qu'il ne mange pas suffisamment, à cause de sa debilité.

Et lorsqu'on le voudra sevrer, la nourrice ne luy donnera sa mammelle tant souuent qu'elle auoit de coustume, et ainsi peu à peu sera sevré : et mettra dessus son tetin quelque chose amere, comme aloés, ou eau en laquelle on aura fait tremper coloquintes, ou absinthe, ou autre chose semblable, ou bien vn peu de moustarde : et barboüillera entierement sa mammelle de suye trempée en eau, à fin de la faire haïr à l'enfant.

Que diray-ie plus? C'est que les enfans qui sont fort galleux à la teste et au corps, et qui rendent beaucoup de morve et baue, et aussi qui ordinairement vont bien à la selle, c'est signe qu'il se porteront bien quand ils deuiendront grands, parce qu'ils se purgent de leurs superfluités : au contraire, ceux qui n'ont point ces choses ne sont hors de danger de plusieurs maladies, quand ils seront en plus grand aage : et si telles superfluités tombent sur le dos, aucuns en deuiennent bossus, courbés et contrefaits.

Or apres auoir ainsi descrit ce qu'il faut faire à l'enfant nouuellement né, voire iusques à estre sevré : maintenant nous retournerons à de-

[1] Cette courte phrase : *Les enfans qui tetent trop long temps* etc., a été ajoutée en 1585.

clarer les signes pour connoistre quand il est mort au ventre de sa mere.

CHAPITRE XXXI.

LES SIGNES POVR CONNOISTRE SI L'ENFANT EST MORT AV VENTRE DE LA MERE [1].

On peut sçauoir si ledit enfant est viuant ou mort dedans le ventre de sa mere, par les signes qui s'ensuiuent.

Et premierement faut sçauoir si l'enfant ne se remue plus : ce qu'on sçaura, tant par l'interrogation de la mere, qu'en posant la main sus son ventre : et aussi peut-on auoir coniecture quand les eaux auront esté escoulées : et si l'arriere-faix est sorti, lors infailliblement on pourra iuger l'enfant estre mort.

Ce que i'ai veu [2], estant appelé pour deliurer la femme de Pierre Cœurly, maistre des Chapellets, demeurant à Paris, rue Galande, où estant arriué, ie vis son arriere-faix hors, adonc conneus l'enfant estre mort : i'appelay les matrones, et leur demanday si à leur aduis l'enfant estoit mort : elles me firent response qu'elles l'auoient encores n'agueres apperceu se mouuoir. Ie leur demanday de rechef combien de temps il y auoit : elles respondirent qu'il y auoit enuiron six heures : alors ie conneus que ces bonnes femmes ne disoient verité : attendu que toutesfois et quantes que l'arriere-faix sort deuant l'enfant, le plus souuent ledit enfant est mort, à cause qu'il ne respire que par l'artere ombilicale, prenant l'esprit des orifices de celles de la matrice, appelées cotyledons : dont en estant l'arriere-faix separé, nul esprit n'est plus enuoyé à l'enfant : et ainsi ie fis prognostic à toute la compagnie l'enfant estre mort. Neanmoins ne laissay promptement à deliurer la mere, où mon dire fut aueré, en la presence de plusieurs honorables dames.

D'auantage, c'est signe que l'enfant est mort, quand la mere sent plus grande pesanteur de son enfant qu'elle n'auoit de coustume : et la raison de ce est que l'esprit n'y est plus, et qu'il n'est regi par ses facultés naturelles [1], dont n'estant plus soustenu se monstre et sent plus pesant. Ainsi voyons tousiours vn mort peser plus qu'il ne faisoit estant vif : pour laquelle mesme cause vn homme à ieun poise plus que celuy qui aura pris vne moderée refection. Outre plus, quand la mere se retourne çà et là, l'enfant tombe sus la partie plus decliue, comme vne masse ou pierre. Aussi ladite mere est fort vexée et tourmentée de griefues dou-

[1] Ce chapitre porte presque le même titre que le chapitre 83 de Franco, et la rédaction s'en rapproche aussi tellement que le plagiat était manifeste d'un côté ou de l'autre. Mais il a été démontré qu'en cette occasion c'est Franco qui est le plagiaire ; et Paré n'a fait que reprendre, en le modifiant, le texte de sa *Briefue collection*. Voyez ci-devant pages 625 et 626.

[2] L'édition de 1573 portait : *Ce que i'ay veu encore depuis trois mois*, ce qui fixe exactement la date de l'observation. Cette date a été effacée à partir de l'édition de 1579.

[1] Ici s'arrêtait la phrase en 1573 ; le reste, jusqu'aux mots : *Outre plus*, etc., a été ajouté en 1575. Il n'est sans doute pas besoin de remarquer que cette prétendue différence de poids d'un homme vivant ou mort est un préjugé du XVI[e] siècle, qui ne repose sur aucun fondement réel.

leurs vers son ombilic et parties genitales, et a vouloir d'vriner et asseller, auec grandes espreintes, à cause que Nature se veut descharger de l'enfant mort, qui ne luy est plus naturel [1]. Car c'est vn axiome ou regle veritable, que tousiours le vif chasse le mort, de tant que la chose morte n'a rien de commun auec celle qui est viue. Or ce qui allie et tient les choses en vnion, c'est la communauté et similitude : ainsi voyons-nous aux vlceres, que la chair viue pousse et iette celle qui est purulente et sanieuse, et és sphaceles : que l'os vif chasse hors les esquilles de la portion de celuy qui est mort et pourri.

Pareillement en posant la main sus son ventre et parties genitales, on les sent aucunement refroidies, ioint aussi que ladite mere sent froideur dedans sa matrice : et telle chose se fait par l'extinction de la chaleur vitale dudit enfant.

D'auantage il sort certaines humidités et autres excremens fort fœtides hors la matrice, et l'haleine de ladite mere est aussi fort puante : ce qui se fait volontiers au deuxiéme ou troisiéme iour au plus pres que l'enfant est mort, et tombe souuent ladite mere en syncope ou esuanoüissement. Telles choses se font des vapeurs ou fumées putrides et corrompues qui s'esleuent de l'enfant mort et de son arriere-faix, qui sont communiquées au cœur et au cerueau. Et icy noteras que l'enfant mort, estant à la matrice de sa mere, se corrompt plus en vn iour qu'il ne feroit en quatre, ou plus, s'il estoit hors de ladite matrice [1] : de tant que c'est vn axiome approuué par Galien au liure *De tumoribus*, que toutes choses chaudes et humides retenues en vn lieu pareillement chaud et humide se corrompent et putrefient, principalement si le lieu est estroit, par faute du benefice de transpiration.

Aussi peut-on coniecturer par la couleur de la face qui est changée du naturel, c'est qu'elle tend à liuidité ou plombine, au moyen de quoy est ladite femme hideuse à voir : et a les mammelles ramollies, et son ventre est grandement enflé et dur plus qu'il n'estoit auparauant [2] : duquel signe la raison est de notable contemplation. Car en toutes choses pourries la chaleur naturelle vient à diminuer, et s'augmenter vne chaleur estrange et excessiue, par l'action de laquelle les humidités du corps pourri viennent à se resoudre en vapeurs et ventosités, qui tenans plus de lieu que ne faisoient les humidités (comme ainsi soit que selon l'opinion des physiciens, d'vne portion d'eau par resolution il s'en fait dix d'air) font enfler la chose pourrie : comme iournellement nous voyons aux corps de ceux qui sont noyés, et és parties gangrenées, desquelles nonobstant que par l'action de la chaleur putredineuse nous voyons exhaler vne grosse fumée de vapeurs, si est-ce qu'elles deuiennent plus enflées que de coustume.

Et de tous ces signes (quand plusieurs se trouuent en vne personne

[1] L'édition primitive de 1573 passait immédiatement à un autre signe : *Pareillement en posant la main sus son ventre*, etc. Les deux phrases intercalées dans cet endroit du texte datent de 1575.

[1] Ici encore s'arrêtait le texte primitif; l'explication qui suit et la citation de Galien sont de 1575.

[2] Même remarque ; le texte primitif se bornait à donner les signes ; l'explication qui suit date comme les précédentes de 1575.

et en vn mesme temps) pourras iuger certainement que l'enfant est mort, au contraire non.

Et note que toutes ces choses congneuës et considerées, le Chirurgien doit faire diligence d'aider à la mere le plustost qu'il sera possible : et qu'il soit bien instruit à telle œuure, à cause qu'elle requiert une singuliere prouidence et experience : car s'il fault à faire son deuoir, souuent il tue la mere et l'enfant, s'il estoit vif[1]. Et qu'il connoisse s'il peut besogner sans danger de mort de la mere, pour euiter scandale : qui se fera en considerant les forces et vertus d'icelle, en tastant son pouls, sçauoir s'il est debile ou grandement changé outre le naturel. Et d'auantage faut contempler la face, comme nous auons dit, sçauoir si elle est grandement changée du naturel, et si elle a le nez et les extremités et sueurs froides, et qu'elle tombe souuent en syncope, aussi si elle a perdu presque toute connoissance : et si tels signes apparoissent, on doit prognostiquer la mort estre prochaine : parquoy la faut laisser à Nature, et la recommander à Dieu[2]. Mais aussi au contraire, si la vertu est forte, il luy faut aider en diligence à expeller l'enfant par po-

[1] Je suis ici la leçon de toutes les éditions originales ; la première édition posthume, suivie par les autres, porte *s'ils estoyent vifs*, ce qui est un non-sens, puisqu'il s'agit *d'aider la mere.*

[2] Tel est le texte de toutes les éditions complètes publiées du vivant de Paré, et encore de la première édition posthume pour laquelle il avait préparé quelques corrections et additions que nous avons signalées en leur lieu. C'était déjà en partie le même texte qu'on lisait dans *la Maniere de extraire les enfans* en 1550. (Voyez ci-devant, p. 627.) Enfin l'édition latine de 1582 n'est pas moins explicite : *Abstinebit ab opere, imminentem mortem prædixisse contentus.* J'ai donc été fort surpris de voir citer un texte tout-à-fait différent par M. Guillemot, dans ses *Remarques historiques relatives à l'art des accouchements, et particulièrement à l'accouchement forcé.* (*Archiv. gén. de méd.* 1837, t. xv, p. 554.) Il s'agit plus spécialement dans ce travail de l'accouchement forcé dans le cas de pertes utérines.

« Ambroise Paré, dit M. Guillemot, n'a point formellement exposé, dans son livre *De la generation*, l'accouchement forcé. Cependant, si l'on réunit les divers passages qui se trouvent dans les chapitres 36, 31, on conviendra qu'il le connaissait. Il savait qu'un grand flux de sang, sorti de la matrice, nécessitait l'art du chirurgien ; il savait aussi que l'insertion du placenta sur l'orifice utérin, et que son décollement de la place qu'il occupait étaient autant de causes de ces pertes utérines. C'est dans ces cas surtout qu'il recommandait au chirurgien de s'efforcer de délivrer la femme, si elle avait la face grandement changée du naturel, si elle tombait souvent en syncope, et si elle avait presque perdu connaissance : « *Il faut s'efforcer de la délivrer*, dit-il, *parce qu'il vaut mieux tenter un remède incertain avec espérance, que laisser la malade en désespoir tout assuré, car tant qu'il reste une sintille de vie, Nature aydée peut faire des choses incroyables au récit.* » (Chapitre 31).

Sans parler de la citation directe du chapitre 31, il est évident que M. Guillemot a eu en vue le passage auquel se rapporte cette note, et où il est fait mention en effet de *la face changée du naturel*, de la syncope et de la perte de connaissance. Mais il n'est pas moins évident que le texte qu'il rapporte ensuite n'appartient pas à Paré, et qu'il est en contradiction formelle avec la doctrine que Paré professa toute sa vie. D'où venait cependant le passage cité par M. Guillemot ? Nous avons vu dans la Bibliographie d'A. Paré, qu'après la 5e édition, la dernière à laquelle il ait participé, il en avait été publié à Paris une sixième, *reueuë et augmentee en diuers endroits ;* une sep-

tions, bains, suffumigations faites de choses fetides prises par le nez et par

tième, *reueuë et corrigee ;* et enfin une huitième, *reueuë et augmentee en infinis lieux.* On peut voir ce que j'ai dit de ces révisions et augmentations, copiées plus tard par les éditions lyonnaises, dans mon Introduction, page cccxxv. J'ai donc dû chercher, dans ces éditions *reueuës et augmentées* par d'autres que l'auteur, la date de l'interpolation qui a trompé M. Guillemot. C'est à la sixième édition, c'est-à-dire en 1607 ; et la maladresse des éditeurs est si patente, que je ne sais comment M. Guillemot n'en a pas été frappé. Ils ont, en effet, respecté le texte de Paré ; après quoi ils ont ajouté le leur, ce qui fait sur le même sujet deux préceptes parfaitement contradictoires. Ainsi on lit :

« *Et si tels signes apparoissent, on doit prognostiquer la mort estre prochaine, parquoy la faut laisser à Nature et la recommander à Dieu : toutesfois apres bon prognostic faict au mary et aux parens de la patiente, le chirurgien, auec leur ferme resolution et volonté, doit s'efforcer de la deliurer, parce qu'il vaut mieux tenter vn remede incertain auec esperance, que de laisser la malade en vn desespoir tout asseuré, car tant qu'il reste vne scintille de vie, Nature aydee peut faire des choses incroyables au recit. Mais aussi si la vertu est forte, il luy faut aider en diligence à expeller l'enfant*, etc. »

Est-il possible d'imaginer un pareil galimatias ?

Du reste, bien que l'accouchement forcé, avant l'apparition du travail naturel, ne se trouve pas même encore dans le texte prêté à Paré par ses éditeurs posthumes, il n'en demeure pas moins le véritable inventeur ; je ne saurais mieux faire que d'exposer la démonstration qui en a été fournie par M. Guillemot dans son intéressant travail.

C'est à Louise Bourgeois, dite Boursier, que l'on avait jusque là rapporté l'honneur de cette découverte. Et, en effet, dans les *Obseruations diuerses sur la sterilité, perte de fruict*, etc., publiées en 1609, elle-même n'hésite pas à se l'attribuer; ch. 5, fol. 40 : *Qu'il y a vn accident où il faut promptement accoucher vne femme à quelque terme que ce soit pour conseruer sa vie.*

« C'est quand vne femme a vne perte de sang desmesuree, sur sa grossesse, dont elle tombe en foiblesse,... il faut rompre les membranes... et tirer l'enfant par les pieds : c'est le moyen de sauuer la mere et de donner le baptesme à l'enfant. Je l'ay fait prattiquer par consentement, et en la presence de feu monsieur le Febure, Medecin, et de monsieur le Moine, et monsieur de l'Isle, aussi medecin, fort doctes, d'autant que i'auois veu que ces pertes là sont causes tout à coup de la mort de la mere et de l'enfant. Cela fut fait en la femme d'vn conseiller de la Court de Parlement, laquelle estoit grosse de six mois, *etc.* »

Elle raconte ensuite que de pareilles pertes ont causé la mort de *mademoiselle d'Aubray, femme de monsieur d'Aubray*, et de *madame la duchesse de Montbazon* ; et regrette de n'avoir pas alors *mis ceste prattique en auant*, puisque ces dames auraient pu être sauvées.

M. Guillemot a recherché, d'après ce dernier passage, en quelle année était morte la duchesse de Montbazon, et a fixé cette mort en l'an 1602. Ainsi, à cette époque, Louise Bourgeois n'avait pas encore *mis en auant ceste prattique* ; et on pourrait présumer, d'après une observation rapportée par Guillemeau, que l'essai en fut fait devant elle l'année suivante.

« L'an 1603, dit Guillemeau, Mademoiselle Danzé ou Chece fut surprise estant en son trauail, d'vn pareil flux de sang qui luy dura depuis le matin iusques à huict à neuf heures du soir, estant assistée de madame Boursier, sage-femme de la Royne, messieurs le Febure, Riolan, le Moine, docteurs regens en la Faculté de Medecine à Paris, et monsieur de Sainct-Germain, maistre apothicaire, furent appelez pour la traicter : et comme elle perdoit son sang, appelerent monsieur Honoré, chirurgien du roy, lequel ne voulant rien attenter sans mon aduis, l'on me manda querir, et soudain que le fus arriué, mon opinion fut auec

la bouche, et de choses aromatiques et delectables prises par les parties d'embas, sternutatoires, vomitoires, et linimens pessaires[1], faits de poudre

celle de la compagnie de l'accoucher : ce qui fust fait par ledit Honoré, l'enfant estant viuant. »

M. Guillemot semble même disposé à penser que cette observation serait la même que celle de Louise Bourgeois; il a trouvé sur les registres du parlement de l'année 1603 un conseiller du nom de *Haré* ou *Hazé*, l'*r* s'écrivant alors à peu près comme un *z*. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il demeure certain du moins qu'avant 1602, Louise Bourgeois ignorait cette ressource de l'accouchement forcé. Or, Guillemeau rapporte, sous la date de 1600, un cas de perte utérine pour lequel l'accouchement fut ainsi provoqué; bien plus, il en cite une autre observation de 1599 que nous rapporterons en entier, parce qu'elle intéresse à la fois et le nom et la famille de Paré.

« L'an 1599, mademoiselle Simon, à present viuante, fille de monsieur Paré, conseiller et premier chirurgien du Roy, estant preste d'accoucher, fut surprise d'vn grand flux de sang, ayant près d'elle madame la Charonne pour sage-femme, estant pareillement assistee de messieurs Hautin, medecin ordinaire du Roy et docteur en medecine à Paris, et M. Rigault, aussi medecin à Paris, à raison des grandes sincopes qui luy prenoient de quart d'heure en quart d'heure, pour la perte de sang qu'elle faisoit : M. Marchant, mon gendre, et moy fusmes mandez : mais la considerant presque sans poulx, ayant la voix foible, les leures blesmes, ie fis prognostic à la mere et à son mary qu'elle estoit en grand danger de sa vie, et qu'il n'y auoit qu'vn seul moyen pour la sauuer de ce mal, qui estoit de la deliurer promptement : *ce que i'auois veu practiquer à feu monsieur Paré son pere, me l'ayant fait faire à vne demoiselle de madame de Seneterre.* Lors ladite mere et mary nous coniurerent de la secourir, et qu'ils la mettoient entre nos mains pour en disposer : ainsi promptement, suiuant l'aduis de messieurs les medecins, fut heureusement accouchée d'vn enfant plein de vie. »

Et plus bas, Guillemeau ajoute : *Il y a vingt-cinq ans que i'ay veu faire ceste prattique à feu messieurs Paré et Hubert, ausquels, comme de plusieurs autres experiences, nous sommes obligez de le recognoistre et confesser l'auoir appris d'eux.* (*L'heureux accouchement*, édition de 1621, liv. II, chap. 13, p. 222 et suiv.)

L'ouvrage de Guillemeau ayant paru en 1609, un peu après celui de Louise Bourgeois, qui avait été achevé d'imprimer le 24 décembre 1608; c'est donc en 1584 que l'auteur aurait vu Paré agir de la sorte. Comment, dès lors, Paré n'en a-t-il fait aucune mention dans son livre, auquel cependant il a fait tant d'additions pour l'édition de 1585? C'est un oubli assez étrange, mais il n'en est pas moins complet; c'est en vain que M. Guillemot a cru trouver quelques traces de cette doctrine dans les chapitres 31, 32, 36; pour quiconque les voudra lire sans prévention, il n'y existe rien de semblable. Mais on peut assez bien conjecturer que l'application à la fille de Paré d'un procédé inventé par son père éveilla l'attention sur ce point, qu'on dut rechercher si Paré en avait parlé dans ses OEuvres; et que ses héritiers attachèrent quelque importance à réparer, au moins en partie, son oubli, par la petite interpolation que je viens de signaler.

[1] Cet accouplement de mots *linimens pessaires* ne date que de 1585; les éditions antérieures disaient simplement *linimens*. Il faut se rappeler que par pessaires les anciens entendaient principalement des compositions molles introduites dans le vagin. Voyez ci-après la grande note du chapit. 48.

Mais à part cette légère modification du texte, il y en a une bien plus notable qui date de 1579. En effet, dans les éditions de 1573 et 1575, le chapitre se termine comme il suit :

« ... *Et linimens* appliqués tant par dedans que par dehors la vulue : lesquelles choses n'est besoing d'escripre en particulier, ce que nous enseigne Hippocrates en sa protestation, que iamais ne donnera chose pour faire auorter les femmes, mais de ce on

de sabin, d'aristoloche, poudre d'ellebore blanc, fiente de pigeon, incorporés auec miel mercurial, appliqués tant par dedans que par dehors la vulue.

CHAPITRE XXXII.

DE LA MANIERE DE BIEN SITVER LA FEMME POVR LVY EXTRAIRE L'ENFANT [1].

Et si telles choses ne profitent, faut besogner par œuure manuelle et instrumens propres, en la maniere qui s'ensuit.

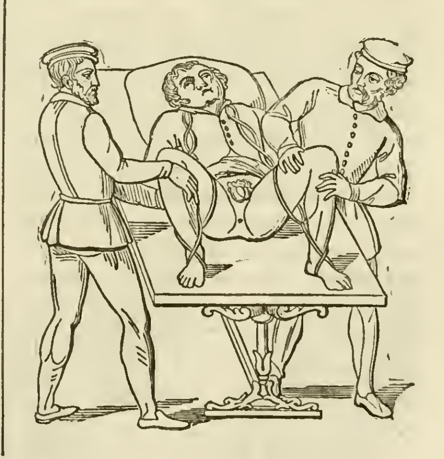
Premierement rectifiras l'air de la chambre, sçauoir est, s'il est froid l'eschaufferas, et s'il est trop chaud le refroidiras. Cela fait, faut situer la mere en la posant pres le bord du lit, et la coucher à l'enuers, ayant les fesses aucunement esleuées sur quelque carreau dur, ou autre chose semblable, et qu'elle soit renuersée, toutesfois en figure moyenne, c'est à sçauoir qu'elle ne soit du tout couchée ny courbée, comme nous auons dit cy dessus, à fin qu'elle puisse mieux auoir son inspiration et expiration plus libre, et que les ligamens de la matrice ne tendent point tant que si elle estoit couchée du tout à la renuerse. Aussi luy faut courber les iambes, ayant les talons assez pres des fesses, et les lier auec vne grande et large bande de toile, ou autre chose, laquelle poseras premierement par dessus le col, et au trauers des espaules de ladite femme, en maniere de croix S. André : puis de rechef croiseras ladite bande à chacun pied, et la tourneras autour des iambes et cuisses, lesquelles seront escartées l'vne de l'autre, en rapportant encores ladite lisiere par dessus le col : et la faut lier et attacher si ferme, que ladite patiente ne se puisse mouuoir çà ou là, ainsi qu'on lie ceux ausquels on extrait la pierre de la vessie [1]. Et feras ensorte qu'elle aye les talons appuyés contre le bout du lit, et la feras tenir par dessous les aisselles et cuisses par bons seruiteurs, tellement qu'en tirant l'enfant son corps ne suiue : car en suiuant et obeïssant, on ne pourroit faire l'extraction.

Cela fait, faut prendre vn drap

pourra auoir recours aux doctes medecins et chirurgiens pour en bien vser, ainsi que Dieu nous l'a commandé, à sçauoir quand l'enfant est mort au ventre de sa mere. »

[1] Ce chapitre est exactement calqué sur le commencement du chap. 84 de Franco; ou plutôt il est reproduit d'après le passage de *La maniere de extraire les enfans*, etc., qui a servi à Franco pour son chapitre. Voyez ci-devant page 628.

[1] L'édition de 1573 ajoutait : *comme tu vois par ceste figure;* et donnait en même temps la figure suivante, extraite du Livre *des Pierres* de 1564, et replacée depuis au Livre *des Operations*, ci-devant page 479.



chaud en double, et le poser sus les cuisses de ladite patiente, à fin que l'air exterieur ne blesse la matrice, et que l'operation soit plus honneste, à cause des assistans : puis faire oindre toutes ses parties genitales auec choses onctueuses, à fin de les rendre plus glissantes et coulantes, pour plus facilement extraire l'enfant : ayant le Chirurgien ses ongles rongnés, et qu'il n'aye aucun anneau en ses doigts, pour garder qu'il ne face lesion aux parties où il touchera.

CHAPITRE XXXIII.

DE LA MANIERE DE TIRER LES ENFANS HORS LE VENTRE DE LA MERE, TANT MORTS QVE VIVANS.

Le Chirurgien ayant ainsi situé la femme, mettra sa main doucement sans aucune violence dans la matrice : ce faisant connoistra en quelle situation et figure sera l'enfant, et s'il est seul ou accompagné. Et posé le fait qu'il fust tourné selon nature, ayant la teste au couronnement : pour deuëment l'extraire par art, faut doucement le repousser contremont, et chercher les pieds, et les tirer pres le couronnement : ce faisant, tourneras facilement l'enfant : et alors qu'auras attiré ainsi les pieds, en faut tirer vn hors, et le lier au dessus du talon en maniere de laqs courant, auec vn ruban semblable à ceux dont les femmes lient leurs cheueux, ou autre semblable : puis remettras ledit pied ainsi lié dans la matrice : ce fait, chercheras l'autre pied, et l'ayant trouué, le tireras hors, et alors tireras le lien où l'autre pied estoit attaché [1].

Et se doit-on bien donner garde, s'il y auoit deux enfans, de tirer vne iambe de chacun en vne fois : car par ce moyen on besogneroit en vain, et seroit-on cause de la mort de la mere, et des enfans s'ils estoient viuans. Or pour ne s'abuser, et les bien discerner l'vn de l'autre, c'est qu'apres auoir tiré l'vn des pieds hors de la matrice, sera lié au dessus du talon, et alors le faut remettre en la matrice, comme auons dit : car il occuperoit la voye, et engarderoit que le Chirurgien ne pourroit mettre sa main pour chercher l'autre : puis suiura la ligature, laquelle le conduira au pied lié : et l'ayant trouué, coulera sa main iusqu'aux aines, et de là cherchera l'autre cuisse, et aussi la iambe, laquelle quelquesfois est trouuée derriere le dos, voire sur son col : et l'ayant trouuée, amenera hors ledit pied non lié, puis tirera le lien, à fin d'amener les deux pieds ensemble

[1] C'est ici l'un des endroits les plus originaux de ce livre, attendu qu'on ne trouve ni dans Roesslin, ni dans Rueff, ni dans aucun auteur avant Paré, le précepte de la version par les pieds. On le lit bien dans la deuxième édition de Franco ; mais Franco l'avait copié presque littéralement dans un opuscule, publié par Paré onze années auparavant. Voyez ci-devant pages 623 et 628. Et cependant la manière dont Paré s'exprime en tête de cet opuscule paraît bien indiquer qu'il n'en est pas l'auteur, et qu'il l'a trouvé en vigueur parmi les barbiers chirurgiens de Paris. Ce serait donc là encore une de ces découvertes du moyen âge dont l'auteur est demeuré inconnu, et dont nous connaissons seulement le premier vulgarisateur. Nous avons vu ailleurs que la taille du grand appareil et le traitement des rétrécissements de l'urètre par les bougies étaient dans le même cas ; seulement la version par les pieds paraît bien être d'origine française, et même avoir pris naissance parmi les barbiers de Paris.

pour extraire l'enfant : dont apres qu'il les aura ainsi attirés hors la matrice, les tirera ioints egalement ensemble : et peu-à-peu, sans violence, tirera l'enfant iusques à ce qu'il soit dehors. Et pendant ce, faut comprimer le ventre de la mere, comme auons dit cy dessus, et qu'elle tienne son haleine par interualle, en fermant le nez et la bouche, et qu'elle s'espreigne tant que possible luy sera, et face autres choses qu'auons predit. Et l'enfant estant sorti, faut subit pareillement tirer l'arriere-faix.

Au reste, quand le Chirurgien aura tiré l'enfant de ceste façon par les pieds, et l'aura amené dehors iusqu'aux faux du corps : se faut bien donner garde de poursuiure le reste de l'extraction du corps, les deux bras estans couchés de leur long, sur les deux costés : ains faut que l'vn desdits bras seulement estant ainsi situé, l'autre soit repoussé en haut le long du col par dessus la teste : car autrement Nature estant deliurée de ceste grosseur de l'enfant, fait que les os et orifice de l'amarry prompte ment se reioignent, et estans reioints, la teste puis apres ne peut passer : et par ainsi est estranglé, et demeure dedans si on ne le tire par force, mettant les crochets sous le menton, ou dans la bouche, ou orbite des yeux [1].

Mais s'il aduenoit (ce qui se fait plusieurs fois) que l'enfant eust les mains au couronnement, ou ja hors les parties genitales, iamais on ne doit tendre ny essayer à l'extraction par icelles, veu qu'il viendroit la teste ployée auec les espaules : ce faisant on seroit cause de faire grande lesion à la mere, et à l'enfant s'il auoit vie. I'ay esté appellé quelquesfois à extraire hors le corps de la mere l'enfant mort, que les matrones (soy disans sages femmes) s'estans efforcées le tirer par vn des bras, auoient esté cause d'auoir fait gangrener et mortifier ledit bras, et par consequent de faire mourir l'enfant, en sorte qu'on ne le pouuoit remettre dans la matrice, pour la grande tumeur tant des parties genitales de la femme que du bras de l'enfant, tellement que de necessité le falloit amputer. Or le moyen de ce faire, est couper tous les muscles auec le rasoir, le plus pres de l'espaule qu'il est possible, toutesfois en obseruant que parauant l'incision l'on tire la partie charneuse en haut : puis faut couper l'os auec tenailles incisi-

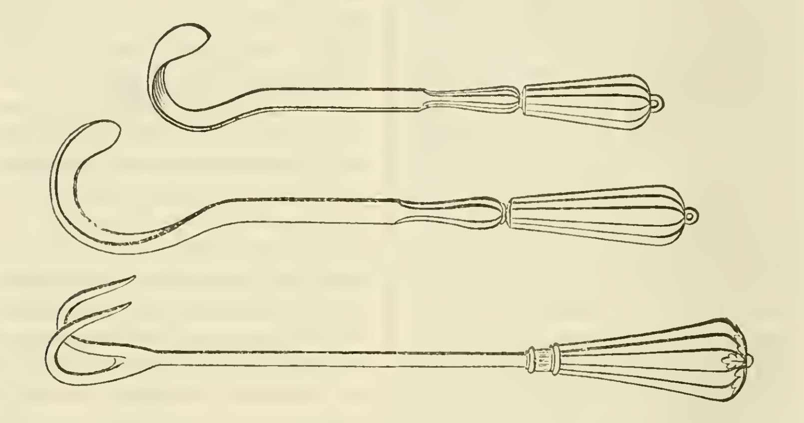
[1] Le sens est à peu près le même, mais le texte est un peu différent dans les éditions de 1573 et 1575. Voici comment s'y lit ce paragraphe :

« Et faut bien que le chirurgien se donne de garde qu'en tirant ainsi l'enfant hors le ventre de sa mere (si par les pieds y auoit difficulté), que les parties superieures ne sortent, à lors faudrait tirer vn des bras et non les deux, car Nature estant deliuree de ceste grosseur de l'enfant faict que les os promptement se reioignent, et estant reioincts etc. »

La différence essentielle est que dans le principe, Paré semblait n'accuser que le rapprochement *des os*, et que plus tard il y a joint le resserrement de l'orifice de la matrice. L'édition latine, plus raisonnable, n'admet que cette dernière cause : *Uteri orificium constringet sese*. Du reste le précepte donné par A. Paré, et sur lequel il insiste dans une note marginale ainsi conçue : *Bon aduertissement pour le chirurgien et sages-femmes*; ce précepte, dis-je, a été rejeté par les modernes, qui prennent soin de faire descendre les deux bras avant la tête de l'enfant.

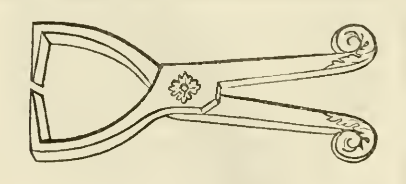
ues[1], à fin que la chair couurant l'extremité de l'os, ne face lesion aux parties genitales : puis cela fait, faut chercher les pieds du petit enfant, et l'extraire hors comme auons par cy deuant declaré, s'il est possible.

Et là où ledit enfant mort seroit si gros naturellement, ou par accident tumefié par la putrefaction, en sorte qu'il ne peust nullement estre extrait, premierement que laisser mourir la mere, faudroit par tous moyens diminuer la grosseur dudit enfant. Et s'il aduenoit qu'il eust la teste au couronnement, la faudroit repousser en haut s'il estoit possible, et le tirer par les pieds comme auons dit : et où il ne seroit possible le repousser, et que l'enfant fust mort, il sera tiré par les crochets semblables à ceux-cy, te donnant bien garde de blesser la femme par iceux : lesquels mettras dedans les yeux, ou en la bouche, ou sous le menton[2].



Et où la teste de l'enfant viendroit la premiere droit au couronnement, neantmoins que la femme ne peust accoucher, à raison qu'icelle est enorme en grosseur (que les Grecs appellent *Macrophysocephale*, à cause qu'elle est remplie de ventosités, ou aquosités que les Grecs appellent *Hy-*

[1] L'édition de 1573 ajoutait : *Lesquelles te sont icy figurees*, et donnait en conséquence la figure suivante, que l'on a déjà vue au Livre *Des operations*, ci-devant page 457.



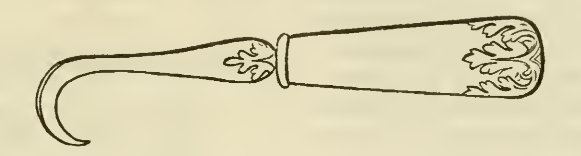
[2] De ces trois instruments, les deux premiers se voyaient déjà dans les *Dix Liures de chirurgie* de 1564, fol. 224, avec le titre : *Crochetz propres pour tirer vn enfant mort hors du ventre de sa mere ;* et ils ont été reproduits depuis lors dans l'édition de 1573, et par suite dans toutes les autres. Quant au troisième, représentant une double érigne, on le trouve également dans les *Dix liures* de 1564, fol. 224, verso, avec ce titre : *Autre crochet pour extraire vne mole de la matrice ;* mais il avait été oublié dans les éditions de 1573 et 1575, et il n'a reparu qu'en 1579.

Je noterai qu'entre ces trois figures de l'édition de 1564, il s'en trouvait deux au-

drocephale) : alors si on voit la femme estre en vn extreme trauail, et qu'on connoisse l'enfant estre mort, faut faire incision aux sutures du crane, ce qui est contre Nature : aussi la tirer par pieces s'il est besoin [1].

Aussi si le Thorax est pareillement trop gros, le faut vuider, puis le tirer piece à piece.

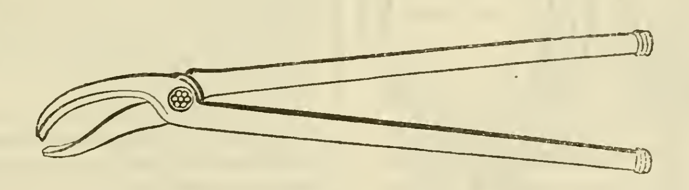
Cousteau courbé, propre pour couper le ventre de l'enfant mort, estant dans le corps de la mere [2].



Et si le ventre estoit aussi trop enflé, qui se fait par hydropisie, ou ventosités, y sera fait incision auec vn petit cousteau courbé, semblable à ceste figure que tu as cy dessus, lequel tiendras entre les doigts en le posant dedans la matrice, puis vuideras les entrailles : et ce faisant, les aquosités s'escouleront, et ainsi sera l'enfant plus facilement tiré.

Or si la teste de l'enfant demeure seule (ce que i'ay veu à mon grand regret), alors faut poser la main senestre dans la matrice, l'ayant pre-

tres intitulées : *Tenailles propres à tel effet que l'instrument precedent*, c'est-à-dire que le crochet simple. Ce n'est autre chose que les tenailles reportées en 1579 au Livre des *Playes en particulier* (Voyez ci-devant, page 16): j'en reproduirai cependant la figure pour mettre à la fois sous les yeux du lecteur tout l'appareil obstétrical de Paré. Les deux figures de 1564 ne représentaient qu'un seul et même instrument.



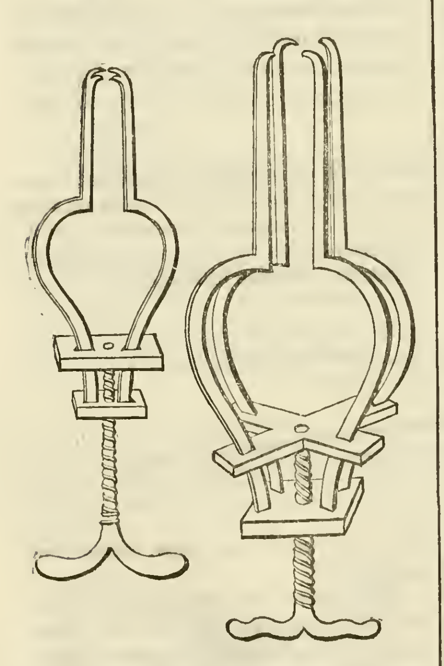
[1] Je suis le texte de 1573; les éditions suivantes disent : *et tirer par pieces*, etc. Cette édition de 1573 contenait en outre ici un passage qui a été supprimé seulement en 1579.

« Pareillement si on cognoist l'enfant estre vif, faut repousser la teste en hault, et chercher les pieds, et le tourner en la matrice, puis tirer l'enfant hors, comme nous auons dit. »

[2] Cette figure se voit déjà dans les *Dix liures de chirurgie* de 1564, fol. 223, verso, avec ce titre : *Petit cousteau courbé, à fendre le ventre et la teste d'vn enfant mort dedans la matrice, à fin que les excrementz se puissent euacuer.*

mierement ointe d'huile de lis ou de beurre frais, et chercheras la bouche de l'enfant, en laquelle mettras les doigts : et de ta main dextre couleras vn crochet au long de la senestre, et le mettras dedans la bouche, ou l'œil, ou sous le menton, puis la tireras hors, s'il t'est possible. Et au lieu desdits crochets, tu te pourras aider de ces deux instrumens, que i'ay pris au liure de la *Chirurgie Françoise* de monsieur Dalechamps, qui sont propres à tel effet, à raison qu'ils peuuent empoigner vn corps rond comme la teste de l'enfant.

Instrumens dits Pieds de griffons, propres pour extraire la teste d'vn enfant demeurée dans le ventre de sa mere.



I'ay dit qu'on la tirera s'il est possible, parce qu'estant demeurée seule, pour sa rotondité tourne en la matrice, en sorte qu'à bien grande peine elle peut estre tirée, si on ne presse le ventre de la mere par le haut et aux deux costés, à fin que la teste de l'enfant ne tourne çà ou là.

CHAPITRE XXXIV.

CE QV'IL FAVT BAILLER A LA FEMME SVBIT QV'ELLE EST ACCOVCHÉE, ET CE QV'IL LVY CONVIENT FAIRE.

Il faut garder que la femme recentement accouchée ne reçoiue aucun air froid par sa matrice : car estant vuide et vague apres l'enfantement, facilement est remplie de ventosités, lesquelles la refroidissent, distendent et tumefient, et bouchent les orifices des cotyledons : qui empesche ses vuidanges, dont s'ensuit apres suffo-

[1] Le premier de ces instruments se voit en effet dans la chirurgie de Dalechamps, édit. de 1570, pages 590 et 592, fermé et ouvert, mais non point avec la destination que Paré lui donne ici ; c'était seulement un instrument à extraire les flèches. Je ne sais d'où provient le deuxième, que j'ai en vain cherché dans Dalechamps.

Du reste, la plupart de ces instruments et des préceptes qui s'y rapportent étaient en usage bien avant Paré ; on en retrouve l'indication dans Roesslin et Rueff ; mais celui-ci contient un curieux passage qu'il importe de reproduire, attendu qu'on a cru y voir l'origine du forceps.

Il figure d'abord une énorme pince en *bec de cane, rostrum anatis*, avec laquelle on peut saisir l'enfant mort. Puis il ajoute :

In hoc casu, si postulaverit necessitas, huic instrumento forcipem quâ dentes eruuntur adhibeas, vel depictam hìc forcipem longam et torsam, quâ ità utatur commodè ut si possibile

cation de matrice, et de tres-grandes tranchées et douleurs, fiéures, et autres griefs accidens, et souuent la mort. Et pour obuier à cela, il faut qu'elle aye les cuisses croisées les vnes sus les autres, et pareillement à fin aussi que les parties distantes se puissent mieux reioindre. D'auantage on luy comprimera le ventre d'vne bande assez large, pour prohiber que l'air froid n'entre en sa matrice : ioint aussi qu'icelle ligature aidera beaucoup à exprimer le sang imbu en icelle.

Cela fait, on donnera à l'accouchée vn pressis de chapon, ou vn chaudeau où il y aura du saffran, et vn peu de poudre de duc, ou vne rostie auec de bon hippocras, ou moyeux d'œufs auec sucre candi, à fin de restaurer les vertus, et engarder les tranchées [1]. Aucuns donnent des boüillons, moyeux d'œufs, auec sucre et canelle : autres des coulis et pressis, et autres choses fort nourrissantes : et en cela on peut grandement faire faute. Car peut estre que la femme aura bien disné ou soupé vn peu auparauant qu'elle accouche : celle-là n'aura besoin de telle nourriture, puis qu'elle a assez de viandes en l'estomach encores crues et non cuites. Car ce n'est bien fait de mettre crud sur crud, et de charger l'estomach, lequel s'en affoibliroit plustost que d'en estre fortifié, et par consequent tout le corps. Mais on luy pourra bien donner à boire, et non à manger, iusques à ce que la digestion soit faite, pour euiter la fiéure et autres accidens, et la faut nourrir comme vne personne qui aura la fiéure : laquelle elle a communément, iusques à tant que la douleur et autres accidens soient passés, et qu'elle soit bien purgée. Ce qui se peut faire en huit ou dix iours, plus ou moins, selon qu'elle sera bien gouuernée : apres elle doit estre bien nourrie. Or si la femme estoit famelique, subit apres son enfantement on luy donnera choses nourrissantes cy-dessus mentionnées.

On ne peut faillir de donner promptement de l'huile d'amandes douces tirée sans feu, auec sucre candi, à fin d'humecter et adoucir la gorge, qui aura esté eschauffée et alterée pource que l'accouchée aura grandement crié, pour les extremes douleurs qu'elle aura eues en l'enfantement : non pas que cette huile aille iusqu'à la matrice, où est la cause de telles douleurs de tranchées : mais parce qu'elle est receuë dedans les boyaux, elle sert comme de fomentation linitiue à la matrice, qui est voisine des boyaux, et fait vuider plus facilement les superfluités contenues en iceux. Car plusieurs femmes trauaillent longuement en ac-

sit, id quod protrahendum est educat faciliter.

Mais il ne faut pas donner trop d'importance au mot de *forceps* qui se trouve dans ce texte, et qui signifie simplement des pinces ou des tenailles. La figure en question représente de longues tenettes droites, à jointure inséparable, un peu renflées en cuillère à leur extrémité, dont la concavité est rugueuse et denticulée, en un mot presque absolument semblables au bec de cane figuré par A. Paré pour l'extraction des calculs vésicaux, ci-devant page 484. Il y a loin de là au forceps.

[1] Là se bornait dans l'édition de 1573 tout ce qui concerne le régime de la femme accouchée; et les deux éditions françaises de 1575 et 1579, et par suite toutes les éditions latines, n'en contiennent pas davantage. La fin de ce paragraphe et l'autre paragraphe tout entier qui vient après sont des additions faites en 1585.

couchant, et crient à gorge deployée, lequel cry aide grandement à enfanter, à raison que par le cry les muscles du ventre, ensemble ceux de la poitrine et le diaphragme sont pressés, au moyen de quoy la matrice est contrainte par la compression, et par ce moyen elle se descharge plus aisément. Autant en font celles qui ont fait leurs enfans sans mary, lors qu'elles accouchent aux lieux où elles n'osent crier : c'est parce qu'elles retiennent leur haleine, et s'espreignent comme lors que nous voulons aller vuider nostre ventre.

On doit mettre, subit que la femme est accouchée (principalement en temps d'hyuer) l'arriere-faix sur son ventre : et en esté, on prendra la peau d'vn mouton noir, lequel sera escorché tout vif, ou tout subit luy ayant coupé la gorge, et sera appliquée toute chaude sus le ventre et sus les reins. Les fenestres et portes de sa chambre, et custodes de son lit seront closes et fermées, et la laissera-on reposer sans bruit : et cinq ou six heures apres que la peau du mouton y aura esté mise, sera ostée, puis luy faudra oindre le ventre de l'onguent qui s'ensuit.

♃. Sperma. ceti ℥. ij.
Olei amygd. dulci. hyperic. ana ℥. j. ß.
Seui hirc. ℥. j.
Olei myrt. ℥. ij.
Ceræ nouæ quantum suff.
Fiat vnguentum ad vsum.

Duquel en sera vsé deux fois le iour. Et sus le nombril sera appliqué vn petit emplastre de galbanum, au milieu duquel y aura vn peu de ciuette et musc, et fera-on en sorte que la senteur d'icelle ne vienne au nez de l'accouchée : puis sur tout le ventre sera appliquée ceste toile Gautier.

♃. Ceræ nouæ ℥. iiij.
Spermat. cet. ℥. j. ß.
Terebenthinæ Venetæ in aqua rosar. lotæ ℥. ij.
Olei amygd. dulc. et hyperic. ana ℥. j.
Olei mast. et myrt. ana ℥. ß.
Axung. cerui ℥. j. ß.
Liquefiant simul auferendo ab igne, impone telam ex cannab. ad magnitudinem ventris.

Ladite toile sera appliquée dessus le ventre.

Autre remede bien excellent [1].

Prenez limaçons rouges vne liure, fleurs de romarins trois quarterons : le tout tranchez et hachez menu ensemble, puis les mettrez en vn pot de terre plombé et bien luté, et soit enseueli en du fiens de cheual par quarante iours : et apres faut exprimer et mettre la liqueur en vne fiole de verre bien bouchée, et posée par trois ou quatre iours au soleil : et d'icelle liqueur on en frottera le ventre de la nouuelle accouchée. Ces remedes gardent le ventre d'estre ridé et martelé.

Or si la femme est grandement oppressée de tranchées, on luy donnera de ceste poudre.

♃. Anis. cond. ʒ. ij.
Nucis mosc. cornu cerui vst. ana ʒ. j. ß.
Nucleor. dacty. ʒ. iij.
Lig. aloës. cinnamo. ana ℥. ij.
Fiat pul. subtilis. cap. ʒ. j,
Cum vino alb. calid.

Autre.

♃. Rad. consolidæ maior. ʒ. j. ß.
Nucleor. pers. nucis moscatæ ana ℈. ij.
Carabe ℈. ß.
Ambr. gris. gr. iiij.
Fiat puluis : cap. ʒ j. cum vino albo.

[1] Cet *autre remede bien excellent* ne se trouve pas dans l'édition de 1573; Paré en a enrichi son livre en 1575.

Si la femme estoit febricitante, on luy donnera auec vn boüillon de chapon.

Aussi seront appliqués petits sachets de toile, où il y aura du mil, ou de l'auoine fricassée en vin blanc : et tous chauds on les appliquera sus le ventre, et sus les parties genitales de la femme, et mesmement aux reins.

Les causes des tranchées[1].

Les causes des tranchées aux nouuelles accouchées se font, quand le sang gros et feculent comme lye de vin, s'amasse de tous costés, et court aux veines et arteres de la matrice, qui le refroidit et enfle, lequel sang penetre difficilement, et par grande violence est reietté comme inutile. Et aussi lesdites tranchées se peuuent pareillement faire par le vent qui aura entré promptement dans le corps de la femme apres l'enfantement.

[1] Ce court article a été ajouté au chapitre en 1585.

CHAPITRE XXXV.

CE QV'IL FAVT FAIRE AVX TETINS DE LA NOVVELLE ACCOVCHÉE.

Il faut oindre les tetins de ce liniment, à fin de faire fuir le laict lors qu'il vient en trop grande abondance, et le faire euacuer par la matrice à celles qui ne desirent estre nourrices.

♃. Olei rosa myrt. ana ℥. iij.
Aceti rosa. ℥. j.
Incorpor. simul.

De ce en seront frottées les mammelles trois ou quatre fois le iour : puis on aspergera dessus de la poudre de myrtils, et quelques iours apres on vsera de cest emplastre.

♃. Pul. mast. nuc. mosca. ana ʒ. ij.
Nucis cupres. ʒ. iij.
Boli arm. terræ sigil. ana ℥. ß.
Sang. drac. ʒ. ij.
Myrt. balaust. ana ʒ. j. ß.
Ireos Flor. ℥. ß.
Olei myrtini ℥. iij.
Tereb. Ven. ℥. ij.
Ceræ nouæ quant. suff.
Fiat emplast. molle.

La berle, le cresson [1], et les feuilles de buys boüillies en vrine et vinaigre, est vn singulier remede pour faire fuir le laict des mammelles.

Autre. Prenez fange trouuée au fond de l'auge des cousteliers ou esmouleurs, meslée auec huile rosat, et soit appliquée tiede sur les mammelles : tel remede sede la douleur et inflammation, et chasse le laict en peu de temps [2].

Aussi le lierre terrestre, peruanche, sauge, boüillies ensemble en oxycrat : et de telle decoction en seront fomentées les mammelles, adioustant des roses et alum de roche.

Aussi lye de vin vermeil auec vinaigre, et appliquée dessus les mammelles.

Autre. Eau distillée de pommes de pin non meures, appliquée dessus auec linges.

Autre bien approuué. Ciguë pilée et fueilles de courges recentes, appliquées comme dessus.

Autre remede tres asseuré. Prenez oxyrrhodinum (c'est huile rosat et

[1] L'édition de 1573 disait seulement : *La berle et les fueilles de bouys.*
[2] Remède ajouté ici en 1575.

vinaigre mistionnés ensemble) fueilles de sauge, ache, rue, cerfueil, hachées bien menues, le tout mistionné ensemble, et appliqué sur les mammelles vn peu tiede, et renouuellé par trois fois le iour [1].

Pareillement on appliquera des ventouses au plat des cuisses et des aines, et au-dessus de l'ombilic, lesquelles ont grande vertu d'attirer le laict des mammelles en la matrice, et le ietter hors : pource qu'en ce lieu il y a des veines de la matrice qui communiquent auec celles desdites mammelles [2].

Semblablement l'accouchée se fera tetter par vne grande personne, ou par de petits chiens, iusques à tarir tout son laict : et faut souuent faire cela, à fin qu'il soit tiré auparauant qu'il soit parfaitement cuit, incrassé et imbu d'auantage és glandules des mammelles.

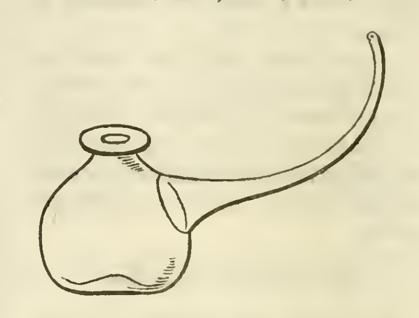
Et où elle ne voudra, ou ne pourroit trouuer aucun pour se faire ainsi tetter, elle mesme le pourra faire par cest instrument de verre, dedans lequel mettra le bout de son tetin, et de l'autre succera de sa bouche : ainsi tirera son laict, tant et si peu qu'elle voudra.

[1] Toutes ces dernières formules, depuis et y compris la *lye de vin*, ont été ajoutées en 1579.

[2] L'édition de 1573 ajoutait : (*Ainsy que i'ay escript en mon anathomie*) *les dictes ventouses seront grandes ou petites, moiennes, selon la corpulance de la femme, et auront en haut vn petit trou, par lequel l'air s'euacue lorsqu'on les veut oster, comme tu vois par ces figures.*

Et ici venaient quatre figures représentant la même ventouse sous des calibres différents. Cette ventouse a été figurée au dernier chapitre du Livre *des operations*, ci-devant page 523.

Instrument propre à tirer le laict des mammelles des femmes, nommé Tetine.



En lieu d'iceluy on peut vser d'une bouteille de verre, l'ayant chauffée, puis subit mettre le bout du tetin en l'emboucheure d'icelle [1].

Apres que l'accouchée sera bien purifiée de ses vuidanges (qui est le plus communément en trois semaines apres l'enfantement, et qu'elle n'aura fiéure, ny autre accident), sera baignée deux fois, ausquels bains on fera boüillir les herbes qui s'ensuiuent :

Maiora. menth. sal. roris. artemis. agrim. puleg. flor. camom. melilot. aneth. ana m. iiij. L'eau sera de riuiere, ou d'vne claire et viue fontaine : le lendemain on fera vn semblable bain, auquel on aioustera ce qui s'ensuit :

♃. Far. fab. et auen. ana ℔. iij.
Fari. orob. lup. et gland. ana ℔. j.
Alum. rochæ ℥. iiij.
Sal. comm. ℔. ij.
Gallar. nucum cupres. ana ℥. iij.
Ros. rub. m. vj.
Garyophyl. nucis mosc. ana ʒ. ij.
Bul. omnia in aqua communi, et fiat saccul. cum panno lineo, et fiat balneum, in quo frequenter extinctum sit ferrum candens.

Et ladite accouchée se tiendra en ce bain tant qu'elle voudra : puis en

[1] Cette phrase a été ajoutée en 1579.

sortant, sera posée au lit chaudement, et prendra vn peu d'escorce de citron, ou vne petite rostie trempée en hippocras, ou vn peu de bon vin, et endurera la sueur tant qu'il luy plaira. Le lendemain on luy fera des fomentations sur ses parties genitales, de choses astringentes et reserrantes.

Exemple.

℞. Gall. nucum cupress. cort. granat. ana ℥. j.
Ros. rub. m. j.
Maior. thymi, ana m. ß.
Alum. rochæ et sal. com. ana ʒ. ij.
Bulliant in vino austero, et fiat decoctio pro fotu ad vsum dictum.

Distillation excellente pour appetisser et affermir les tetins et autres parties trop relaschées et mollasses [1].

℞. Caryophyl. nucis mosc. nucum cupress. ana ℥. j. ß.
Mast. ℥. ij.
Alum. rochæ ℥. j. ß.
Gland. corticis quercini ana ℔. ß.
Rosarum rubrarum m. j.
Cort. gran. ℥. ij.
Terræ sigillatæ ℥. j.
Cornu cerui vsti ℥. ß.
Myrt. sang. drac. ana ℥. j.
Bol. arm. ℥. ij.
Ireos Flor. ℥. j.
Sumach. berber. hypur. ana m. ß.
Conquassent. omnia, et macerentur spatio duor. dierum in ℔. j. ß. aquæ rosar. et ℔. ij. prunorum syluest. mespillo. pomo. querc. et ℔. ß. aquæ fabr. et ℥. iiij. aceti fortiss. postea fiat distillat. lento igne, et seruetur vsui.

De laquelle on fomentera les parties trop relaxées, et les tetins deux fois le iour, et sera laissé sus la partie vne portion de feutre imbu en icelle, ou estouppes de lin.

On peut pareillement faire vn cataplasme de farine d'orge et de féues, et de gland, et bol Armene, destrempés et cuits en ladite eau, distillée en forme de pulte : tout cela accompli, la femme pourra coucher auec son mary, pour refaire une autre petite creature de Dieu.

[1] Voyez le 1. liure, chap. 2. *Gynæceorum*. — A. P. — Cette citation est de 1579, bien que la formule à laquelle elle se rapporte soit de 1573; le livre auquel Paré renvoie est le *Volumen Gynæciorum*, publié à Bâle en 1566, par Gaspard Wolf.

CHAPITRE XXXVI.

DES CAVSES DE LA DIFFICVLTÉ D'ENFANTER.

La difficulté d'enfanter prouient quelquesfois de la mere, et quelquesfois de l'enfant.

De la mere, à cause qu'elle est trop grasse, ou trop maigre, trop ieune, ou trop vieille, ou trop debile et foible, comme pour auoir eu vn grand flux de sang qui luy sera sorti par la matrice ou d'autre lieu, ou autres maladies qui auront esté cause de prosterner et debiliter Nature, en sorte qu'elle n'a force suffisante pour enfanter : aussi celle qui accouche deuant le terme enfante difficilement, ainsi qu'vn fruit (comme vne pomme ou poire, ou autre) n'estant en sa maturité, tient ferme et fort par sa queuë, et lorsqu'il est en sa parfaite maturité, tombe plustost de l'arbre : ou que la femme est ieune, qui ne sçait encor se situer, et endurer les douleurs : ou aussi parce que l'enfant est mort, au moyen dequoy pour sortir ne s'aide aucunement : ou pour l'ignorance de la matrone, qui n'est experte à son office : ou que la femme aura quelque vice en la

matrice ou au col d'icelle, comme s'il est trop clos, qui vient quelquesfois par le vice de la premiere conformation, que Nature n'y a fait ample ouuerture, y laissant vne defectuosité qui ne permet les parties s'estendre et aggrandir, pour donner passage à l'enfant. Aussi il y a aucunes femmes qui ont le col de leur matrice dur et calleux : et tel vice peut venir pour quelque playe, vlcere, aposteme, ou par vne combustion, douleur, inflation, rhagadies, varices, et autres indispositions : ou par vn accouchement difficile, qui aura dilaceré les parties genitales : ou par ignorance, qui vient le plus souuent des matrones, qui de leurs mains sans raison auront fait tel excés : ce que i'ay plusieurs fois veu, qu'apres l'vnion faite il se faisoit vne cicatrice et callosité, et lors qu'elle reïteroit à faire enfant, et l'heure venue d'enfanter, la partie ne se pouuoit estendre suffisamment : et en tel cas, si on ne donne ordre à couper ladite cicatrice et callosité, la mere et l'enfant periront.

Pareillement la difficulté d'enfanter prouient par l'air froid, qui comprime les parties, ou par vne excessiue chaleur, qui prosterne les forces : aussi vne grande crainte garde la femme d'enfanter, comme voir des hommes en sa presence, ou quelque femme qu'elle abhorre de voir : ou quand l'arriere-faix vient le premier, lequel accouchement est appellé *Filius ante patrem*, qui est chose tres dangereuse [1]. Semblablement quand l'arriere-faix se separe et depart trop subitement de contre la matrice, il se fait vne grande effusion de sang qui l'occupe, laquelle estant trop remplie, empesche que la vertu expulsiue ne peut ieter l'enfant dehors, ainsi qu'on voit quand la vessie est pleine d'vrine qu'on ne peut pisser. D'auantage, quand il y a quelque corps estrange auec l'arriere-faix, comme vne mole, ou autre mauuais germe, ou sable : ce que i'ay veu à deux femmes où ie fus appellé pour extraire leurs enfants morts : ie proteste auoir trouué en leur arriere-faix du sable, la pesanteur d'une liure et plus, semblable à celuy qu'on trouue à la riuiere.

Plus, la difficulté d'enfanter vient quelquesfois pour le trop bas aage, comme auoir conceu à douze ou à treize ans, ou moins : comme Sauonarola escrit, auoir esté veu vne fille de neuf ans grosse d'enfant, qui est chose rare, attendu qu'en cest aage les vaisseaux sont encores petits et angustes. Sainct Augustin escrit aussi qu'vn garçon de l'aage de dix ans engrossa sa nourrice, lequel continuait à coucher auec elle [1].

Le vice vient quelquesfois à cause du defaut de l'enfant, parce qu'il est trop gros, ou qu'il vient de trauers, ou les fesses premieres, ou les mains et pieds ensemble : ou qu'il est mort, et grandement enflé : qu'auec luy a esté engendré vne mole (qui est vne masse de chair, de laquelle parlerons cy apres), ou que l'enfant est monstrueux, comme ayant deux testes : ou qu'il y en aye deux iumeaux ioints ensemble : ou quand ils sont plusieurs, comme trois, ou quatre, ou plus (ainsi qu'escrit Albucrasis auoir

[1] Ce membre de phrase : *Ou quand l'arriere-faix vient le premier*, etc., a été intercalé en 1585.

[1] Part. 2. et 15. 1. Epist. 63. — A. P. — Cette citation avec le texte qui s'y rapporte est de 1585.

veu vne femme qui en eut sept d'vne ventrée) : ou parce que l'enfant n'a suiui assez tost les eaux, pour ce qu'estans vacuées il demeure à sec, et que la matrice s'est resserrée, et toutes les autres parties : parquoy ledit enfant ne peut sortir hors qu'auec vne tres grande difficulté.

L'enfantement se connoistra estre difficile, quand les eaux sont escoulées long temps deuant que l'enfant sorte : si les douleurs viennent de loin à loin, bien languides, parce que les cotyledons se rompent à peine, de façon que l'arriere-faix ne se peut separer qu'à la longue : si vn flux de sang par la matrice a precedé long temps auparauant [1].

Et à toutes ces choses le Chirurgien bien expert remediera autant qu'il luy sera possible, selon son art : et les matrones expertes pareillement (desquelles le nombre est tres-petit) parce qu'elles ne veulent apprendre des Medecins et Chirurgiens pour les conduire à mieux secourir les femmes à leur enfantement, qui est cause d'vn grand mal.

Or pour faire qu'vn enfantement soit bon, il faut que l'enfant vienne à terme, et suiue les eaux, et qu'il sorte la teste premiere : et en cela est requis grande force à la mere et à l'enfant : et conseille que celles qui trauaillent beaucoup à enfanter, lors qu'elles seront sus leur terme, qu'elles se baignent en vn demy bain, auquel on aura fait boüillir racines, semences, et herbes remollitiues, et qu'on leur oigne le ventre, et le col de la matrice, et toutes les parties voisines, de choses relaxantes : comme huile d'amandes douces, gresse de geline, oye, et leurs semblables Pareillement on leur donnera vn clystere aigu [1], pour vacuer les excremens abondans, et à fin qu'elle s'efforce par les espreintes qu'elle aura du clystere, et auec celles de l'enfant : ce faisant, accouchera tost et plus facilement, ce que i'ay veu plusieurs fois. D'auantage, doit estre plustost en vne grande chaire percée propre à ce faire, que dedans le lit, à raison que les os qui se doiuent ouurir à l'heure de l'enfantement se dilateront plus facilement, parce que la femme ne sera couchée dessus.

CHAPITRE XXXVII.

DES CAVSES DE L'AVORTEMENT DES FEMMES [2].

Il y a difference entre auortement et effluxion : auortement, c'est quand l'enfant est ja tout formé et a receu vie : effluxion, c'est quand les semences premierement conglutinées ensemble par quelques iours, soudainement s'escoulent, et en sort quelques membranes et caillebots de sang concret, et chair sans forme, que les matrones appellent faux germe, dont les

[1] Ce paragraphe est encore une addition de 1585 ; et c'était là sans doute une occasion de parler de l'accouchement forcé; mais il serait difficile d'en découvrir le précepte dans la recommandation vague qui suit, de *remedier à toutes ces choses autant que possible, selon l'art*. Voyez sur cette question la note de la page 698.

[1] *Vn clystere aigu*; le latin traduit : *acriore clystere*.

[2] Rueff a le quatrième chapitre de son 5e Livre qui est intitulé : *De abortûs causis et signis, necnon de abortientium omnifariâ curâ*. Mais il suffit de dire que Paré a repris presque entièrement son article de la *Maniere de extraire les enfans*, etc., pour écarter

femmes sont fort tourmentées et vexées de douleurs et tranchées. Or l'auortement des femmes vient deuant le terme, par nature instincte[1] et contrainte d'enfanter par quelque cause et violence contre nature, et tel enfantement est appellé auortif, ou auortement.

Les causes duquel sont plusieurs, comme grand flux de ventre, stranguric ou ardeur d'vrine, auec grandes espreintes, grandes toux, vomissemens violens, ou trop grand trauail et agitation, comme courir, dancer, sauter, tomber de haut, ou leuer quelque pesant fardeau, ou cheuaucher vn cheual trottier, ou aller en coche, ou quelque coup orbe donné contre le ventre, par ce que tels mouuemens desreglés rompent et relaschent ledits ligamens de la matrice. Aussi les choses qui compriment le ventre de la mere, comme font les bustes et choses semblables, qui empeschent que l'enfant ne peut prendre croissance naturelle : parquoy il est contraint sortir deuant le terme deu, dont par telles choses les meres auortent, au moyen de la lesion qu'on fait à l'enfant[2]. Aussi toutes choses qui font que les veines et arteres, ligamens de l'arriere-faix se relaschent et rompent par quelques efforts : pareillement par la trop grande frequentation des hommes : aussi le bruit de foudre et tonnerre, et de l'artillerie, et le son des grosses cloches font auorter, et plus-tost les ieunes que les vieilles, par ce que le corps des ieunes est plus tendre et delicat et plus rare, et le corps des vieilles plus robuste et plus dense.

D'auantage il vient aussi de trop ieusner, ou à cause de trop grand flux de sang : mais si l'enfant est encore petit, comme d'vn mois ou deux, le danger n'est si grand, à cause qu'en tel temps n'a affaire de grande nourriture. D'auantage si la femme est long temps malade, sera cause de la faire auorter, par ce que le sang se consomme : parquoy ledit enfant est contraint de sortir par faute d'aliment, qui ne luy est enuoyé en suffisante quantité ny qualité. Aussi peut venir par trop grande quantité de viandes : car par icelles est suffoquée, et son aliment corrompu, à cause que le trop boire et manger fait que la digestion est mal-faite, et par consequent la masse du sang se corrompt, dont l'enfant doit estre nourri et alimenté. Aussi pour avoir mangé viandes corrompues, et de mauuais suc : car souuent les femmes grosses sont degoustées, et ont vn appetit insatiable et depraué de manger viandes estranges et mauuaises choses, qui se fait le plus souuent enuiron le troisiéme mois qu'elles ont conceu : lequel appetit vient à raison de certaines humeurs visqueuses, aigres, et froides, et d'vne pituite qu'elles ont à l'estomach, ou entre les membranes d'iceluy, dont l'enfant en est infecté. Ainsi aucunes desirent manger des

toute idée d'imitation ou de plagiat. Franco a fait de ce même article son chapitre 81, intitulé : *Des causes d'auortement*. Voyez ci-devant, page 624. Roesslin a traité la même question fort au long dans son 8ᵉ chapitre; mais comme il n'y a rien de neuf dans aucun de ces auteurs, on peut présumer qu'ils ont tous puisé aux mêmes sources, c'est-à-dire dans les auteurs de l'antiquité et du moyen-âge, et il n'y aurait aucun intérêt à comparer des doctrines ainsi copiées.

[1] *Instincte*, l'édition de 1573 portait *distincte*; l'édition latine a sauté toute la phrase. Le sens de ce mot est fort difficile à deviner.

[2] *Telles causes d'auortement sont escrites en françois par les Medecins.* — A. P. — Cette note est de 1579.

charbons, craye, terre, herbes, fruits non meurs, harancs et autres poissons cruds, et chair, papier, plastre, poyure et autres espiceries, boire du vinaigre, ayant en haine toutes bonnes viandes : lequel appetit ainsi depraué augmente lors que les cheueux commencent à venir à l'enfant : et aucunes qui ont vn tel desir n'en mangeans, quelquesfois auortent, et sont en danger de leur vie. Les femmes doiuent en cela resister et dompter cette mauuaise affection : toutesfois si on connoist qu'elles ayent vn si grand vouloir et enuie d'en manger, leur faut permettre, encore que telles choses leur soient contraires, pourueu qu'elles ne leur apportent trop grand dommage et preiudice : car souuent digerent telles choses ordes, et les transmuent en aliment, sans qu'elles en ressentent aucun mal ny dommage en leurs corps.

D'auantage, l'auortement se peut faire par l'vsage des bains et estuues, parce qu'elles mollifient et lubrifient et relaschent les ligamens de la matrice : et aussi que par la chaleur des bains, la chaleur interne de tout le corps est bien fort augmentée, et l'enfant sentant icelle qui luy est estrange, ne la peut souffrir, dont fait ses efforts à sortir hors de la matrice[1]. Les femmes grosses, qui sans cause manifeste auortent au deuxiéme ou troisiéme mois, tombent en cest inconuenient, parce qu'elles ont les cotyledons, c'est à dire, les bouches et orifices des vaisseaux de leur matrice, pleins de phlegme cras et gluant, et partant l'enfant ne peut estre detenu à cause de sa pesanteur, et se rompent et deschirent, parce qu'ils sont oints et moüillés de phlegme glissant.

[1] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573; le reste est de 1575.

Aussi peut venir auortement par trop grand' ioye[1], ou par vn grand desir qu'elle auroit de manger quelque chose, ou par despit et fascherie qu'elle aura, ne se pouuant vanger et faire ce qu'elle desire, ou vne grande peur, par la mutation trop subite qui se fait au corps. Or voila les causes qui font auorter les femmes.

D'auantage, si les mammelles de la femme grosse sont dures et pleines, puis subit diminuent, c'est signe d'auortement[2] : car de là nous est signifié qu'il y a defaut d'aliment compe-tant et suffisant pour l'enfant : car comme est enseigné en l'anatomie, il y a des veines communes aux mammelles et à l'amarry, lesquelles lors qu'elles ont peu de sang, les mammelles frustrées de leur enuitaillement ordinaire deuiennent plus gresles que de coustume : dont s'ensuit que par faute de nourriture suffisante, l'enfant meurt, ou cherchant dehors ce qu'il ne trouue dans le corps de sa mere, rompt violentement les membranes dont il est enueloppé, et sort deuant le temps legitime en lumiere. Aussi si la femme porte deux enfans, et l'vne de ses mammelles fletrisse et diminue, c'est signe que l'enfant qui est de ce costé là est mort, ou en bien grand danger[3].

Les femmes endurent plus grande douleur en auortant que lors qu'elles accouchent à terme, et sont en plus

[1] Aphor. 45. sect. 5. — A. P. — Citation de 1579.

[2] *Prognostic d'auortement* de l'Aphor. 53. sect. 5.—A. P.—Note de 1579. Dans l'édition de 1573, l'auteur passait immédiatement à la dernière phrase de ce paragraphe : *Aussi si la femme porte deux enfans*, etc.

[3] Par l'Aphor. 38. sect. — A. P. — 1579.

grand peril, d'autant que ce qui se fait contre nature est plus grief et mauuais que ce qui se fait naturellement.

Il aduient souuent aux femmes qui ne portent au commencement leurs enfans à terme, qu'elles font les enfans suiuans en ce mesme temps. Parquoy cela aduenant, on aura recours au Medecin à rechercher les causes, et euiter toutes les choses qui font auorter. Cest emplastre est vtile appliqué sus les reins :

♃. Labd. ℨ. ij.
Galang. ℨ. j.
Nucis mosca. nucis cupres. boli arm. terræ sigill. sang. drac. balaust. ana ℨ. ß.
Acac. psidior. hypochist. ana ℨ. j.
Mastic. myrrhæ ana ℨ. ij.
Gummi arabici ℨ. j.
Tereb. Venet. ℥. ij.
Picis naual. ℥. j. ß.
Ceræ quant. suff.

Fiat emplastrum secundum artem, extendatur super alutam ad vsum.

S'il suruenoit chaleur et prurit aux lieux où il auroit esté appliqué, par le moyen dudit emplastre, il sera osté, et appliquera-on l'onguent rosat, *infrigidat. Galeni*, ou de celuy qui s'ensuit :

♃. Olei myrt. cydon. et mastic. ana ℥. j.
Hypochist. acac. boli Arm. sang. drac. ana ℨ. j.
Sandal. citrini ℨ. iiij.
Ceræ quantum sufficit.

Fiat vnguentum secundum artem.

Quelques femmes portent leur enfant dix et onze mois, parce qu'il a esté engendré de grande quantité de semence : à ceste cause a esté fait grand, fort, et vigoureux, qui fait que pour sa nourriture il faut qu'il demeure plus long temps en la matrice[1]. Car vn gros fruit n'est si tost meur qu'vn petit : aussi vn enfant menu et gresle dés sa conception, ou premiere conformation, et qu'il soit chaud et sec de sa complexion, a assez de neuf mois, et quelquesfois de sept pour sa maturité, où à vn autre en faudra dix, onze et douze : aussi voit-on communément les filles venir iusques au bout du neufiéme mois, et le fils naistre au commencement et entrée du mois : car la complexion chaude sert beaucoup à la prompte maturité, et la froide et humide plus tardiue. Voila quant à l'enfant, que selon sa complexion et corpulence qui en procede, sejourne plus ou moins en la matrice attendant sa maturité. A cecy aide grandement la matrice : car elle est de temperature chaude ou froide : la chaude aide à cuire le fruit plus tost, et la froide plus tard.

CHAPITRE XXXVIII.

DES MOYENS DE SVRVENIR A L'ENFANT, LA MERE MORTE[2].

Or s'il aduenoit que la femme grosse d'enfant fust en agonie, ou aux efforts de la mort, qui se peut connoistre par les signes cy deuant declarés, faut que le chirurgien se trouue prest et

[1] *Monsieur Joubert.* — A. P. — Tout ce dernier paragraphe, avec la citation qui s'y rapporte, a été ajouté en 1579.

[2] Ce chapitre, comme le précédent, est en grande partie extrait de *La maniere de extraire les enfans*, etc. Franco en a fait son chapitre 87 intitulé : *La maniere de tirer l'enfant quand la mere est aux traits de la mort.* Voyez ci-devant page 631. Ni Roesslin ni Rueff n'ont traité ce sujet.

appareillé à ouurir subit la femme, apres le dernier souspir de la mort, à fin de sauuer l'enfant, s'il est possible : et ne faut auoir confidence à la bailloner, et tenir sa bouche et parties genitales ouuertes, pour donner air et esprit à l'enfant estant dans le ventre de sa mere et encor inuolué dedans les membranes, veu que ledit enfant estant au ventre de sa mere n'a son air que par les mouuemens de l'artere ombilicale [1]. Et la mere decedée, ses poulmons ne font plus leur action, qui estoit attirer l'air exterieur par la bouche, et le conduire par la trachée artere aux poulmons, et d'iceux au cœur par l'artere venale, et du cœur par la grande artere aux arteres de la matrice, et d'icelles par les cotyledons, qui sont au chorion ou arriere-faix, et d'iceux à l'ombilic de l'enfant par l'artere ombilicale, et de là aux arteres iliaques, puis au cœur, et d'iceluy à toutes les parties de l'enfant. Parquoy la mere estant decedée, tous ces mouuemens cessent, dont ne pourra plus receuoir ny attirer aucunement l'air par l'ouuerture de la bouche et parties genitales de la mere estant morte : et par consequent le mouuement naturel du cœur dudit enfant cesseroit en brief, apres que la femme auroit rendu l'esprit. Parquoy si tost qu'elle aura expiré et ietté le dernier soupir, la faut ouurir en diligence, et ne se fier aucunement ausdites ouuertures.

Et quant à l'ouuerture de la femme grosse decedée, pour extraire l'enfant, elle doit estre commencée pres le cartilage nommé xiphoïde, ou *pomum granatum*, en leuant le cuir et muscles du ventre et le peritoine en figure d'escusson, en euitant bien de faire apertion des intestins : puis subit on incisera la matrice, la leuant en haut, de peur qu'en faisant l'incision on ne touche du rasoir à l'enfant, lequel trouueras nager aux aquosités susdites, et souuent le nombril entortillé au col, ou aux bras et iambes.

Faite l'ouuerture, le dit enfant ne se meut pas tousiours, pour l'oppression et la debilitation et faute des esprits et vertus qu'il n'aura receuës à suffisance, à cause du decés de la mere. Parquoy de prime face semblera aux assistans qu'il n'aura nulle vie : ce que connoistras veritablement en touchant et tastant son ombilic, auquel sentiras pousser et battre l'artere ombilicale, s'il a vie : aussi que si tost qu'il aura senti l'air, mouuera tout en vn coup aucuns de ses membres. Or si tu connois que ses vertus et forces soient debiles, faut bien euiter de lier et separer l'ombilic d'auec l'arriere-faix, à cause que le dit enfant peut attirer et receuoir chaleur et quelque reste d'esprits contenus encore audit arriere-faix : parquoy le poseras sus le ventre de l'enfant, et le laisseras iusques à ce que la chaleur soit exhalée : car par ce moyen seras cause d'augmenter ses vertus, et par consequent d'allonger sa vie. Mais là où ledit enfant seroit fort, alors pourras lier subit ledit ombilic, comme nous auons dit cy dessus, et au reste laisser l'enfant à Dieu et aux femmes, qui luy feront ce que nous auons escrit [1].

[1] *Beau discours comme l'enfant attire son air estant au ventre de sa mere.*— A. P. — 1575.

[1] Aprės avoir copié ce chapitre, Franco décrit sous le titre : *Autre procedure*, une manière de faire un peu différente, dont le trait le plus saillant consiste, aprés la première incision faite au péritoine, à le sou-

Ce qu'il faut faire lors que la sage femme a dilaceré et rompu le perineum[1].

Et s'il aduenoit, comme quelquesfois se fait, que par la violence d'auoir tiré l'enfant, on eust dilaceré les parties genitales de la mere, et que des deux trous il s'en fust fait vn, alors il faudra faire quelques points d'aiguille pour reünir ce qui seroit contre Nature separé, et traiter la playe selon l'art. Et lors que tel accident aduient, est vn grand desastre à la pauure femme, parce que si elle reuient à estre grosse apres, et que son heure soit venue d'enfanter, ses parties genitales ne se peuuent assez suffisamment dilater pour donner passage à l'enfant, à cause de la cicatrice : parquoy on est contraint la couper vn peu, puis la dilacerer, à raison que l'vnion se fait mieux, ou autrement la femme ne pourroit iamais accoucher : ce que i'ay fait à deux en ceste ville de Paris.

Or ie m'esmerueille comme d'aucuns veulent affermer auoir veu des femmes auxquelles, pour extraire leurs enfans, on leur auoit incisé le ventre, non seulement une fois, mais plusieurs[1] : car telle chose par raison m'est du tout impossible à croire, attendu que pour donner issue à l'enfant, il faudroit faire vne grande playe aux muscles de l'épigastre, et pareillement à la matrice, laquelle estant imbue de grande quantité de sang, et y faisant vne diuision si grande, il y auroit vne tres grande hemorrhagie, dont la mort s'ensuiuroit. D'auantage apres auoir consolidé la playe, la cicatrice ne permettroit apres à la matrice de se dilater pour porter enfant. Il y a encores d'autres accidens qui en pourroient aduenir, et le pis, vne mort subite à la mere : et partant ie ne conseilleray iamais de faire tel œuure, où il y a si grand peril, sans nul espoir[2].

lever avec les doigts repliés au-dessous, pour éviter les intestins. Comme la mère est morte, cette précaution n'a pas grande importance ; et, en général, Franco n'a pas été aussi bien inspiré pour les accouchements que pour la chirurgie proprement dite.

Guillemeau dit avoir fait l'opération césarienne sur le mort, en présence de Paré :

« I'ay fait telle opération à quelques femmes fort heureusement, et entre autres à madame Le Maire, accompagné de M. Philippes, mon oncle : et à madame Pasquier, soudain après qu'elle fut decedee, presens monsieur Paré, et le curé de Sainct-André-des-Arts. » *L'heureux accouch.* Liu II, ch. 28 ; 1621, p. 304.

[2] J'ai mis en titre cette note marginale, afin d'appeler l'attention du lecteur sur ce passage perdu dans un chapitre où on ne serait guère tenté de l'aller chercher, et où l'on trouve cependant le premier conseil et la première exécution de la suture du périnée.

[1] L'édition de 1573 disait en cet endroit : (*S'i cela est vray il peut estre*) *si est ce que cela m'est du tout impossible à croire*, etc.

[2] Ce dernier paragraphe est en quelque sorte l'origine d'un des meilleurs livres du XVI[e] siècle ; je veux parler de l'*Hysterotomotokie* de Rousset, qui fut composée pour répondre au défi de Paré.

Il semble que Paré n'ait pas fait preuve en cette circonstance d'autant de soumission à la voix de l'expérience, que lorsqu'il s'agissait de la diduction de la symphyse pubienne. En effet le livre de Rousset avait paru dès 1581 ; il avait été écrit pour le convaincre de la possibilité de l'opération, et la démonstration ne pouvait être plus claire : Rousset rapporte dix observations, pour plusieurs desquelles il avait lui-même vu les malades. Comme l'édition française de son livre est rare, je reproduirai le commencement de son Avis *au lecteur*,

CHAPITRE XXXIX.

DE LA SVPERFETATION, C'EST-A-DIRE CONCEPTION REÏTERÉE OV SVRENGENDRÉE.

Quand la femme a deux ou trois ou plusieurs enfans, et chacun d'iceux sont distincts et separés, ayans chacun leur arriere-faix, il y a superfetation : mais s'ils sont trouués enueloppés en vn seul, seront engendrés par vne grande quantité de semence, et non par superfetation : ce qui se prouue par les raisons qui s'ensuiuent. Galien au liure *des Facultés naturelles*, et au liure *de semine*, nous enseigne, que tout ainsi qu'apres que nous auons pris nostre repas, l'estomach vient à se retirer de telle sorte que, comme auec les deux mains, il tient de tous costés enuironnées les viandes qui sont au dedans, pour peu qu'il en ait, à fin de les cuire et alterer pour la generation du chyle, de sorte que lesdits alimens ne peuuent estre esbranlés çà et là, pour la compression faite par le susdit estomach (Galien

où il parle de ses discussions avec Paré. « Ie n'auois entrepris (Amy Lecteur) au commencement, que de mettre en escrit vne simple histoire, et quelques petites disputes, que monsieur Paré et moy auions par cydeuant amiablement eües ensemble sur l'enfantement, que ie luy baptisois du nom de cæsarien ; et ce en stile françois, duquel il vse plus volontiers en ses conferences et escritures. Mais aprés que la veüe de mon allegué luy eust descouuert la verité du faict historial, et que la probabilité de mes raisons sembloit luy auoir persuadé, ce qu'il tenoit pour impossible ; ie deliberay de n'en escrire rien du tout. » *Traitté nouueau de l'hysterotomotokie ou enfantement cæsarien*, par Françoys Rousset, medecin. Paris 1581. On peut remarquer dans ce court passage deux points et virgules (;), ce qui fait remonter l'usage de ce signe beaucoup plus haut que je n'avais dit dans mon Introduction. J'aurai peut-être occasion de revenir sur ce point.

Mais pour revenir à notre objet, on voit donc que Rousset s'imaginait avoir converti Paré à son opinion. Qui ne l'eût cru de même, après dix observations ! Et d'un autre côté, si l'on songe que Paré, en 1579, se tenait, *par raison*, convaincu du contraire, et qu'il a conservé cette manière de dire en 1585, il ne paraît pas pouvoir échapper au reproche d'avoir, pour cette fois au moins, préféré la raison à l'expérience. Mais un passage fort curieux de Guillemeau nous donnera la véritable raison de cette apparente opiniâtreté :

« Aucuns tiennent que telle section cesarienne se peut et doit practiquer (la femme estant viuante) en vn fascheux accouchement : ce que ie ne puis conseiller de faire, *pour l'auoir experimenté par deux fois, en la presence de Monsieur Paré*, et veu practiquer à messieurs Viart, Brunet, Charbonnet, chirurgiens fort experts : et sans auoir rien obmis à la faire dextrement et methodiquement : Toutesfois de cinq femmes ausquelles telle operation a esté faite, il n'en est reschappé aucune : Ie sçay ce que l'on peut mettre en auant qu'il y en a qui ont esté sauuees : mais quand cela seroit arrivé, il le faut plustost admirer que practiquer ou imiter : d'vne seule arondelle on ne peut iuger le printemps, ny d'vne seule experience l'on ne peut faire vne science.

» *Apres que Monsieur Paré nous l'eut fait experimenter, et voyant que le succés en estoit malheureux, il s'est desisté et retracté de ceste operation*, ensemble nostre College des Chirurgiens iurez à Paris, et la plus saine partie des Docteurs Regens en la Faculté de medecine à Paris : lorsque ceste question fut suffisamment agitee par feu monsieur Marchand, en ses deux declamations qu'il fit lorsqu'il eut cest honneur de passer Chirurgien iuré à Paris. » (*L'heureux accouchement*, liu. II, chap. 28 ; 1621, p. 307.)

entend de l'estomach des personnes sains, non malades : de mesme veut-il estre fait en la matrice, apres l'eiection de la semence de l'homme et de la femme. Car de tous costés la matrice vient se serrer, et se comprime le plus qu'elle peut, pour retenir lesdites semences en vn, en quelle quantité qu'elles soient, de sorte qu'vne partie de la semence ne peut estre retenue en l'vn costé de la matrice, ny l'autre en l'autre, pour faire deux fœtus d'vn coït et d'vne mesme semence, couuerts de plusieurs arriere-faix : et moins trois, ou quatre ou plus, comme il s'en trouue par fois: attendu que la matrice des femmes n'a nulles sinuosités ou receptacles, comme ont les bestes, qui conçoiuent plusieurs fœtus à vne fois : autrement faudroit dire la semence n'estre de tous costés comprimée et serrée par ladite matrice, ce qui seroit contreuenir au dire des anciens : ioint aussi qu'en l'espace vuide il seroit necessairement contenu de l'air, par lequel la vertu generatiue des semences seroit muée et alterée. Mais comme il est aisé à voir les deux, ou trois, ou plus ou moins, fœtus enueloppés de diuers arriere-faix, c'est-à-dire, non gemeaux, seront engendrés comme s'ensuit. Supposé que pour ce iourd'huy l'homme aye conneu la femme de telle sorte, que de ce soit ensuiui generation, laquelle, comme nous monstre Aristote et Galien, se fait en un moment : aussi tost que la semence fertile de tous deux a esté receuë dedans la matrice, aduient qu'elle n'est fermée si exactement et estroitement qu'elle ne s'ouure quelque temps apres, si l'homme de rechef se ioint auec la femme, et que tous deux reiettent semence fertile : et lors se fera nouuelle generation [1], c'est-à-dire, superfetation : car Superfetation n'est autre chose qu'vne seconde conception, sçauoir lors que la femme ja grosse vient de rechef à conceuoir : et telle est l'opinion d'Hippocrate, au liure qu'il a fait de la Superfetation.

Quant à l'occasion et cause pour laquelle l'vterus ja clos par le moyen de la premiere conception, vient de rechef à se r'ouurir, icelle est diuersement rencontrée. Quelques-vns disent que l'vterus apres la conception par diuers interualles de temps s'ouure, pour se vuider de certains excremens qui s'amassent en iceluy : que si lors il aduient que l'homme s'accouple auec la femme, la superfetation auoir lieu. Autres disent que l'vterus, ou de soy pour estre trop friand et amoureux (selon la diuersité du temperament) ou pour estre trop amoureusement chatoüillé par l'homme en l'accouplement, esguillonné d'vn appetit comme enragé, par l'extremité du plaisir et volupté qu'il sent lors (car le propre de volupté est ouurir et lascher, comme de fascherie fermer et restraindre) se r'ouure de rechef, pour receuoir et embrasser la semence virile, dont se fait superfetation et seconde conception : opinion qui me semble fort vray-semblable. Car ainsi voyons-nous souuent le repas pris, et par consequent l'estomach fermé, iceluy se r'ouurir, non pour toutes viandes, mais pour celles qui sont de meilleur goust, et propres pour le remettre et esguillonner de rechef en appetit [2] : ce que mesme n'aduient à

[1] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573 ; le reste est de 1575, de même que le long paragraphe qui suit immédiatement.

[2] *Belle et facile comparaison.* — A. P.

toutes personnes, mais à celles seulement qui sont, comme l'on dit, de plus grande vie : non plus que la superfetation n'a pas lieu en toutes femmes, mais seulement en celles de plus friande et amoureuse nature.

Or la semence peut estre iettée à deux ou trois fois, ou plus, par interualle de temps, c'est-à-dire, entre la premiere et la seconde copulation : ce que recite Pline[1], qu'vne femme fit vn enfant qui auoit neuf mois, et vn autre qui n'en auoit que cinq, tous deux d'vne ventrée : et dit d'auantage qu'vne femme accoucha de deux enfans, dont l'vn ressembloit à son mary, et l'autre à son paillard : aussi dit que Proconnesia esclaue conceut en vn iour deux enfans, l'vn de son seigneur, et l'autre de son procureur, chacun retirant à son pere.

Rousset dit auoir veu vne femme qui accoucha d'vn second enfant, trois semaines apres vn autre accouchement, dont elle estoit ja releuée[2] : qui est bien pour prouuer qu'il se fait superfetation. Et ceux qui sont conceus par superfetation, sont enueloppés chacun de leur arriere-faix, tellement qu'il y a autant d'arriere-faix que d'enfans : au contraire des enfans gemeaux, d'autant qu'ils sont conceus d'vne mesme semence, d'vn mesme coït, et en mesme instant : aussi sont-ils couuerts et enueloppés d'vn mesme arriere-faix. Et tout ainsi que les superfetations ne sont conceuës en vn mesme temps, aussi ne sont-ils enfantés en mesme temps : par ainsi comme le temps de la conception en a esté diuers, aussi le temps de l'accouchement en sera diuers. Or la superfetation ne se peut faire, sinon depuis le premier iour de la premiere conception, iusque au quarantiéme, et non plus outre : parce que la matrice estant occupée du fœtus, qui commence à croistre, ne permet pas qu'il y ait place suffisante en la matrice pour receuoir vn nouueau fœtus. Vne femme d'Alexandrie fut veuë à Rome, du temps d'Adrian, auoir cinq fils, desquels le cinquiéme estoit né quarante iours apres les quatre nés en mesme temps. Or c'est chose monstrueuse quand la femme porte plusieurs enfans, veu que Nature ne luy a donné que deux mammelles : toutesfois il y en a qui en portent plusieurs, comme nous dirons cy-apres[1].

L'entrée de la matrice aux vierges et femmes grosses, et en celle qui ne porte plus, est semblable au gland de la verge de l'homme : mais en celles qui sont prestes d'accoucher et celles qui sont recentement accouchées,

[1] Lib. 7, cap. 2.

[2] *Histoire de Rousset, en son liure de l'enfantement Cesarien.*— A. P.—Ce paragraphe a été écrit en 1585, ou plutôt refondu et amplifié sur le texte primitif ; et cependant celui-ci mérite d'être reproduit, attendu que Paré appelle en témoignage sa propre expérience.

« Or, i'ay encor à dire pour prouuer qu'il se faict superfetation, c'est qu'autant qu'il y aura d'enfans autant se trouueront d'arrierefais : et est vraysemblable que si la conception ne se faisoit qu'en vne seule fois, n'y faudroit aussi qu'vn arrierefais, mais autant qu'il y a d'enfans (s'ilz ne sont iumeaux, et ne s'entretiennent), autant il y a d'arrierefais : *ie le scay pour les auoir veus plusieurs foys separés l'vng de l'autre.* Or c'est chose monstrueuse, etc. »

Ce texte existe encore en 1579 ; seulement augmenté de l'histoire de la femme d'Alexandrie, qui avait été ajoutée en 1575.

[1] Ici se termine le chapitre dans les premières éditions ; le dernier paragraphe a été ajouté en 1585.

est tellement estendue et ouuerte, qu'il n'y demeure aucune apparence d'entrée ny gland : car on n'y voit qu'vn creux presque par tout egal, depuis le fond de la matrice iusqu'à la partie honteuse. Ceste entrée se serre fort estroitement depuis la conception : toutesfois elle s'ouure quand elle reçoit la semence, ou la iette hors, ou les menstrues et certaines aquosités, et autres excremens.

CHAPITRE LX.

DE LA MOLE ENGENDRÉE EN LA MATRICE, APPELLÉE DES FEMMES MAVVAIS GERME [1].

Mola a pris le nom de *myle*, nom grec, qui est vne meule de moulin, pour la similitude qu'elle a, tant de figure qui est le plus souuent ronde, que de consistence qui est dure, auec ladite meule de moulin : pour laquelle mesme raison l'os du genoüil, dit vulgairement *rotula genu*, a esté aussi appelé *mola*, des Latins, et des Grecs, *myle* [2].

Mola donc de laquelle nous voulons icy parler, est vne fausse impregnation d'vne chair sans forme, de figure ronde et dure, contenue en la matrice, comme vne masse rude sans articulation de membres distingués, excitée d'vne semence corrompue ou imbecille, et d'vn flux excessif de sang menstruel (et telle est la definition de la mole donnée par Hippocrates [1]) laquelle n'est enueloppée d'vn arriere-faix, mais seulement de sa susdite membrane, qui l'enueloppe de toutes parts [2].

Philonius dit que la mole est engendrée de la semence de la femme et du sang menstruel concurrens ensemble, sans semence virile. Galien dit que les poulles font bien des œufs sans coq, mais les femmes ne conçoiuent sans les hommes, ny vn amas de chair, qui est vne mole, ny autres choses semblables, qui peuuent estre dites mauuais germe. Et dit d'auantage, que la semence de l'homme est la cause et principe du mouuement, et celle de la femme sert et aide comme de matiere pour la genera-

[1] Les deux premiers chapitres du 5e Livre de Rueff traitent de la môle ; mais il y a une telle différence dans la rédaction de Paré, qu'il n'a dû emprunter à son devancier que fort peu de chose. L'étymologie du mot *mola* est à peu près la même dans les deux auteurs.

[2] L'édition de 1573 disait seulement : *Molla* (sic) *a pris le nom de Mollon*, *nom grec, qui est vne chose ronde, et parce que la forme de Molla est ronde a esté ainsy appelee.*

[1] Au liure *de Sterilib.* et au liure *de Morbis mulierum.* — A. P.

[2] L'édition de 1573 donne une autre leçon : « . . . *contenue en la matrice*, et a sa racine longue de deux ou trois doigts, plus ou moins, faicte de la membrane qui l'enveloppe et des vaisseaux qui la nourrissent (ainsy que nous voyons certaines loupes faictes aux parties de nostre corps) : et la ou elle n'eust eu sa racine ainsy longuette, et separee de la matrice, lorsque la femme se tourne d'vn costé ou d'autre, elle n'eust bougé de la partie contre laquelle elle seroit attachee : icelle n'est enucloppee d'vn arriere-fais, *etc.* »

De plus on lisait cette note en marge : *La molle prend son nourissement ainsy que font les louppes, et les fungus des arbres.* En sorte que cette description convenait tout aussi bien, et même mieux aux polypes fibreux pédiculés qu'aux véritables môles. Nous verrons d'ailleurs au chapitre suivant que Paré ne savait pas les distinguer ; et c'est ce qui donne même à tout ce qu'il en a écrit un intérêt vraiment chirurgical. Le texte actuel date de 1575.

tion[1]. Auicenne baille deux causes : la premiere est vne effusion de matiere auec vne chaleur vehemente : la seconde est la compagnie de l'homme, lors que la matrice reçoit la semence de la femme, la faisant croistre par nourrissement, et à raison que la semence de l'homme n'est feconde, ne se fait conception loüable qui paruienne à parfaite conformation[2]. Fernel dit[3] que la cause efficiente d'vne mole n'est seulement le sang menstruel, ny que la semence seule de la femme ne la peut faire, veu qu'on ne vit iamais femme auoir conceu vne mole sans la compagnie d'homme : parquoy principalement la cause de la mole estre la semence de l'homme, qui fait fermenter celle de la femme, comme la presure le fromage, ou le leuain la paste. Ce que Fernel a appris d'Hippocrates, et de la plus part des bons autheurs, qui tiennent que mole n'est faite sans la semence virile, mais plus de la feminine, et d'vne grande quantité de sang menstruel contenu aux vaisseaux de la matrice, lequel auec la grande quantité de la semence feminine corrompt et suffoque la virile, empeschant que la vertu formatrice ne face son action, laquelle se fait par vne bonne temperature, et au contraire est corrompue par vne immoderation[4]. Et telle opinion est la plus raisonnable : car telle mole ou masse de chair ne s'engendre en l'vterus à la façon des vers, d'vne simple chaleur et d'vn humeur espais et visqueux, mais en outre des deux semences de l'homme et de la femme, par le moyen de l'esprit generatif : ce qui est aisé à connoistre par le moyen des membranes desquelles elle est enueloppée, par les ligamens auec vn fœtus formé, qui se voit quelquesfois attaché à icelle par superfetation, par accroissement, et par le mouuement tremblotant.

Or par mauuaise quantité ou qualité des semences n'est seulement faite vne mole, mais aussi enfans imparfaits et monstrueux, voire quelquesfois des animaux, et autres choses monstrueuses, dont nous parlerons cy apres. Et si on tenoit qu'vne mole peut estre engendrée sans semence d'homme, aucunes femmes pourroient par là couurir leur impudicité : ce qui ne se fait iamais.

[1] Liure 14. *de vsu partium*. — A. P.

[2] Auicenne, liu. 3. fen. 21. trait. 1. cap. 18. — Cette citation d'Avicenne manque dans l'édition primitive, et a été ajoutée en 1575.

[3] *Six. liu. des maladies*, ch. 15. — A. P. — 1573.

[4] Le paragraphe s'arrêtait ici en 1573 ; le reste est de 1575.

CHAPITRE XLI.

DES SIGNES POVR CONNOISTRE VNE MOLE D'AVEC VN ENFANT.

On voit en vne mole quasi tous les signes des femmes grosses d'enfant. Les signes du commencement de mole sont, douleur poignante au ventre, comme de colique : le ventre s'enfle plus subit et plus fort que d'vn enfant, et sera plus dur. Pareillement la mole est plus difficile à porter qu'vn enfant, parce qu'elle est contre nature et comme vne chose sans esprit et vie, et l'enfant est selon nature, ayant vne ame diuine. Les mammelles s'enflent au commencement, mais en fin demeurent mollasses et flestries[1], et diminuent, pource

[1] Édition de 1573 : *Aussy les mamelles ne s'enflent, mais demeurent mollasses et flaitries.*

que Nature en vain y enuoyeroit du laict, veu qu'il n'y a point d'enfant pour l'allaicter et nourrir[1]. Deuant le troisiéme mois on y trouue mouuement, toutesfois fort obscur, petit, et comme tremblotant : ce qui n'est troué à vn enfant[2].

Or combien que la mole se meuue, et qu'il semble y auoir quelque vie, neantmoins elle ne tient point ceste vie de l'ame raisonnable, mais seulement de la faculté de la matrice, et de l'esprit generatif qui gist aux semences et au sang menstruel, lesquelles choses nourrissent et entretiennent, et donnent forme à l'enfant pour quelque temps : mais puis apres sa formation, Dieu luy transmet l'ame, qui est vne inspiration de l'esprit diuin, laquelle distingue l'homme des bestes et le rend immortel : ce qui defaut à la mole, car elle a seulement vie vegetatiue comme les plantes[3]. Aussi l'enfant en son temps a son mouuement different, parce qu'il se meut de costé dextre et senestre, ce qui n'aduient en vne mole sans compression, et la comprimant à dextre, est poussée à senestre, et du senestre au dextre, et retourne en mesme lieu d'où elle auoit esté poussée : au contraire de l'enfant, qui pour l'heure qu'on le pousse ne sort de sa place.

Pareillement quand la femme se tourne en son lit, la sent tourner de costé et d'autre, auec vne pesanteur comme si c'estoit vne boule. D'auantage tout le corps de la femme deuient mollasse et emacié, c'est à-dire, amaigri et sec, principalement les cuisses et iambes, lesquelles s'enflent vers le soir, de sorte que la femme ne se peut bien soustenir dessus, à cause de la debilité de la chaleur naturelle, qui commence à defaillir aux parties plus esloignées du cœur : aussi le ventre est fort enflé, et semble que ce soit hydropisie, excepté qu'il est plus dur, et ne rend point de son de tabourin lors qu'on frappe dessus. Telle enfleure de ventre prouient de ce que le sang menstruel qui tombe dans l'vterus, n'est point employé en nourriture, mais s'accumule ainsi peu à peu. Aussi le nombril ne sort dehors, comme quand il y a enfant. Pareillement en la mole iamais les fleurs ne coulent, comme il se fait quelquesfois à la femme grosse d'enfant, si ce n'est à d'aucunes, à qui aduient grandes vuidanges, qui les allegent fort de la pesanteur de leur ventre.

Aucunesfois la mole est tant adherente et attachée contre les parois de la matrice, et aux orifices des vaisseaux (qu'auons par cy deuant nommés cotyledons) que iamais n'en peut estre separée : partant la pauure femme la porte quelquesfois six ou sept ans, et mesme toute sa vie.

La femme de Guillaume Roger, maistre potier d'estain, demeurant rue sainct Victor, aagée de cinquante ans et plus, a porté vne mole dix sept ans ou enuiron, laquelle deceda le 27. iour de iuillet 1574. Son mari m'appella pour ouurir le corps, où trouuay sa matrice n'estant aucune-

[1] Dans l'édition de 1585 et les suivantes, on lit ici cette courte phrase. *D'auantage le nombril ne sort hors comme lorsqu'il y a enfant.* Je l'ai retranchée sans hésiter, attendu que dans toutes les éditions, même celle de 1573, on la retrouve un peu plus bas, et presque dans les mêmes termes.

[2] *La mole a vn mouuement petit et obscur comme les esponges attachées contre les rochers, et comme les vrties de mer.* — A. P.

[3] Ces mots, *ce qui defaut à la mole*, etc., manquent en 1573 et en 1575. Les autres éditions portent uniformément : *car elle n'a seulement*, etc.; j'ai retranché la négation, qui faisait un véritable contre-sens.

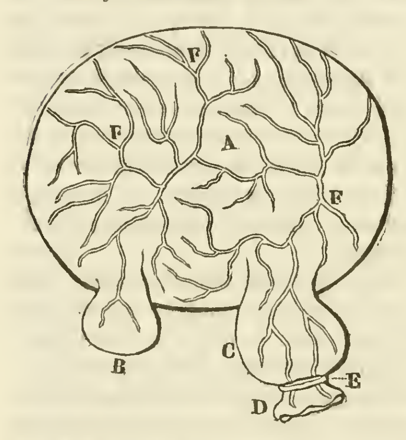
ment attachée et liée, sinon que par le col d'icelle matrice, et bien peu par l'omentum : n'ayant qu'vn seul testicule du costé droit, assez large, mol et flestri. Et quant aux cornes de ladite matrice, n'estoient aucunement apparentes, sinon que bien peu du susdit costé. Elle ne receuoit aucuns vaisseaux sinon que par ledit col, lesquels estoient fort apparens en la superficie. Telle matrice estoit de grosseur de la teste d'vn grand et puissant homme. L'ayant separée toute entiere, la fis porter à mon logis pour la decouper, et sçauoir ce qui estoit contenu en icelle : ce que ne voulus faire sans auoir compagnie de doctes Medecins et Chirurgiens, les noms desquels s'ensuiuent : monsieur de Mazille, conseiller et premier medecin du roy, monsieur Alexis, premier medecin de la royne de France, monsieur Vigor, premier medecin de la royne regente, monsieur de S. Pont, premier medecin de la royne de Nauarre, messieurs le Féure, Brouet, medecins ordinaires du roy, messieurs Violaines, Greaume, Marescot, Rauin, Milot, Hautin, Riolan, Lusson, docteurs regens en la faculté de Medecine : Cointeret, chirurgien du roy au Chastelet de Paris, et premier de la royne : le Brun, Guillemeau, chirurgiens iurés à Paris : en la presence desquels ie fis ouuerture de ladite matrice, laquelle trouuasmes en sa substance et propre tûnique (l'autre qui vient du peritoine estant au reste saine et entiere) toute scirrheuse et si extremement dure, qu'à bien grande peine le cousteau, bien tranchant qu'il fust, y peust entrer : et estoit icelle matrice d'espaisseur de trois doigts et plus. Au milieu et capacité d'icelle, fut trouué vne chair semblable à vne tetine de vache, de grosseur de deux poings, n'estant adherante aux parois d'icelle, sinon qu'en certains endroits, estant fort dense et grumeleuse : en la substance de laquelle estoient infiltrés des corps estranges, comme atheromes, cartilages et os : et fut conclu de tous, que le commencement de telle chair auoit esté vne mole, prenant nourrissement et accroissement comme les loupes qui aduiennent en quelque partie de nostre corps : laquelle auec le temps s'estoit tournée en scirrhe, et semblablement toute la substance de la matrice. D'auantage nous trouuasmes vne tumeur au milieu du col de la matrice, de grosseur et rondeur d'vn bien gros œuf de poulle d'Inde, dure en toute sa substance, meslée de cartilages et os, occupant du tout le col d'icelle, et principalement la bouche interieure de la matrice, dite vulgairement le couronnement, de sorte que rien n'y pouuoit entrer ny sortir. Le tout estoit de pesanteur de neuf liures demy quarteron. Ie la garde en mon cabinet, comme chose monstrueuse.

Lors qu'icelle femme viuoit, elle sentoit grande douleur au ventre, l'ayant dur, et grand à merueilles, comme si elle eust esté grosse de plusieurs enfans, si bien que quelques medecins voyant passé[1] le temps legitime d'enfanter, l'auoient traitée comme hydropique : toutesfois ne sceurent rien gaigner sur l'enfleure de son ventre. Quelquesfois aussi elle auoit suppression d'vrine l'espace de deux ou trois iours, et lors n'vrinoit sinon qu'auec grande douleur : pareillement elle estoit quelquesfois sept ou huit iours sans aller à la selle, pour la

[1] J'ai restitué ici le mot *passé*, d'après l'édition de 1573 ; il manque dans toutes les éditions complètes.

compression des intestins que faisoit ceste enorme masse. Et par interualle, comme de trois mois en trois mois, elle auoit de grandes vuidanges, lesquelles ne pouuoient sortir de la capacité de la matrice, attendu (comme nous auons dit) qu'elle estoit remplie et exactement close, fermée et estoupée : mais telles vuidanges sortoient par les vaisseaux dont les filles se purgent de leurs mois, et aucunes femmes grosses. Au reste, pour l'enormité remarquable de telle mole, ie t'en ay bien voulu icy representer la figure : l'vne entiere, et l'autre estant ouuerte[1].

Figure de la matrice entiere.

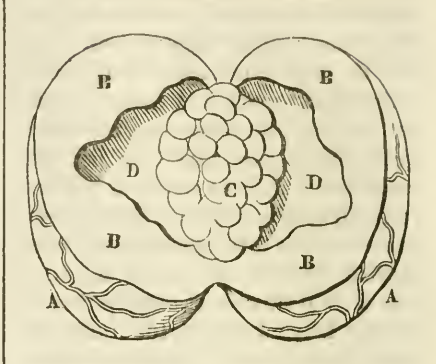


A Monstre le corps de la matrice.
B Le testicule.
C Le col de ladite matrice, auquel la petite tumeur estoit contenue.
D L'extremité du col de la matrice separé, ensemble les vaisseaux par lesquels ladite matrice estoit nourrie.
E Le lien.
FFF Les vaisseaux espandus dans la matrice.

[1] Cette histoire a été racontée avec tous les détails qu'on vient de lire dans l'édition de 1575. Mais en 1573 la malade vivait encore, et conséquemment l'observation était beaucoup plus courte. La voici :

« La femme de Guillaume Roger, maistre potier d'estain, demeurant rue Sainct-Victor, a vne molle depuis sept ans (cette date s'accorde mal avec celle du texte actuel), en laquelle on trouue tous les signes cy-dessus escriptz, et a le ventre grand et dur à merueilles, comme si elle estoit grosse de plusieurs enfans, si bien que quelques medecins voiant les mois passés de sa grossesse, l'ont traictee comme hidropique, toutefois n'ont sceu rien gaigner sur l'enfleure de son ventre, et demeure toulours en vn mesme estat. »

Figure de la matrice ouuerte.



AA Monstrent le dessus du corps de la matrice.
BBBB L'espaisseur du corps de la matrice.
C La Mole.
DD La cauité en laquelle ladite mole estoit contenue.

Rembert Dodonay medecin, en ses *Observations medicinales*, chapitre 49, dit s'estre trouué vne mole à vne vefue, laquelle estoit presque de la longueur d'vn pied, large de demy pied, et espaisse de quatre doigts[1].

Aussi il aduient à quelques-vnes, qu'elles ne la portent qu'vn mois ou deux, ou plus, ou moins, et alors qu'elle est iettée hors, les femmes la

[1] Cette citation a été intercalée ici en 1585.

nomment *mauuais germe*. Il s'en est trouué autresfois deux ou trois separées l'vne de l'autre.

Autresfois il s'en est veu de liées et attachées auec vn fœtus bien formé, comme raconte Valeriola de sa femme qui ietta une mole qu'elle auoit porté douze mois, à laquelle estoit lié vn fœtus de quatre mois, auquel ladite mole luy fit tort, luy ostant sa nourture, et ne pouuoit auoir assez de place pour aller au terme de sa maturité. Or c'est chose toute asseurée que ceste mole, comme une meschante et cruelle beste, tue tousiours le fœtus auec lequel elle est liée [1].

Il me souuient auoir ouuert vne femme, laquelle mourut parce qu'elle auoit vne mole de la grosseur d'vn œuf d'oye, que Nature vouloit ietter hors, et ne put, et demeura et se pourrit, dont la mort s'ensuiuit.

Auicenne dit que la femme a des douleurs comme si elle vouloit accoucher, et iette vne masse de chair sans forme. Autres ne iettent que seules ventosités sortans par le col de la matrice aueeques bruit et son, qui a esté cause qu'on dit telles femmes auoir accouché d'vn pet [2].

Or pour conclusion, quand la femme pense estre grosse, et qu'on voit passer le temps d'enfanter, faut conclure que ce n'est enfant : et partant faut remedier à la faire ietter hors, s'il est possible, ce qui est contre nature [3].

La mole adhere quelquesfois si estroitement aux cotyledons de la matrice, qu'elle se rend sociable à icelle, en sorte qu'elle n'en peut estre separée, qui est cause qu'elle y demeure toute la vie de la femme. Hippocrates appelle telle mole, *mole viuante*. Le plus souuent y est attachée legerement, et parce elle tombe au trois, quatre, cinq, sixiéme mois : Hippocrates appelle telle mole, *auortante* : il aduient qu'elle est seule, et quelquesfois plusieurs sont moins dangereuses qu'vne toute seule. Souuent on trouue des moles auec des enfans, quelquesfois y sont attachées, quelquesfois non [1].

CHAPITRE XLII.

CVRE DE LA MOLE LORS QV'ELLE N'EST PAS ENCORE TROP GROSSE.

L'on ordonnera à la femme choses qui prouoquent les fleurs, et qui font ietter l'arriere-faix et l'enfant mort : quelles choses sont les trochisques de myrrha, les hermodattes, et autres

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[2] Ce paragraphe a été également ajouté en 1575. Au reste on voit que, pour Paré comme pour tous les auteurs de son temps, on comprenait sous le nom de môle toutes les tumeurs de la matrice qui n'aboutissaient pas à l'accouchement; ici même il y rattache la tympanite utérine.

[3] Ces mots, *ce qui est contre nature*, manquent dans l'édition de 1573, et ne se lisent qu'à partir de 1579. Ils rendent le sens fort obscur de prime abord ; pour le bien comprendre, il faut être averti que le pronom *la* se rapporte à la femme, comme s'il y avait : *à luy faire ietter hors*, etc.

[1] Tout ce paragraphe a été ajouté en 1585, avec ce titre en italique : *Prognostic*. J'ai retranché ce titre, qui ne convient nullement au texte qu'il précédait.

On peut remarquer que Paré y revient sur une idée qu'il avait déjà émise plus haut, la coexistence d'un fœtus avec une môle. Peut-être son attention avait-elle été réveillée sur ce point par un fait dont il fut témoin un peu avant sa quatrième édition,

semblables : les parties estant tousiours premierement fomentées de choses relaschantes et remollientes [1] : pareillement diete tenue, saignée, bains, et le tout ordonné par le Medecin docte et experimenté. Et s'il aduenoit que la mole fust desliée et delachée de contre la matrice, et que Nature ne peust la ietter hors, le Chirurgien situera la femme en mesme situation qu'à l'extraction de l'enfant, et fera tant qu'il la mettra hors : et la prendra auec cest instrument nommé *Pied de griffon*, lequel s'ouure estant dans le corps de la matrice [2].

et que toutefois il n'a pas même mentionné dans ses écrits. On le lit dans l'*Heureux accouch.* de Guillemeau, liu. II, ch. 27; le chapitre est intitulé, *De l'arrierefais retenu apres que la mere est deliuree de son enfant;* et Guillemeau semble attribuer la tumeur dont il va donner l'histoire à une portion retenue de l'arrière-faix.

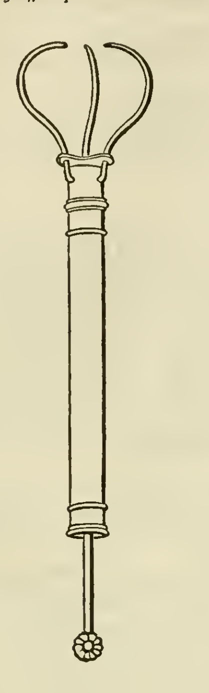
« Marie Beaurin, qui est encore viuante, femme de Guillaume du Prat, vitrier demeurant ruë Saint André des Arts, m'enuoya querir il y a vingt-six ans (conséquemment en 1583), pour me monstrer vne tumeur grosse comme le poing et plus, qui luy sortoit de sa matrice, laquelle estoit semblable à vne vessie dure et ferme comme vn fort parchemin, pleine d'eau assez claire, dans laquelle l'on sentoit au tact vne dureté assez longuette : icelle tumeur ou vessie se remettoit souuent en dedans lorsque la femme estoit situee sur le dos, sousleuant vn peu les cuisses et fesses en haut, et la pressant auec la main (en la façon que l'on remet ordinairement les grosses hargnes intestinales) ce qu'elle fit en ma presence : et l'ayant interrogee depuis quel temps tel accident luy estoit suruenu, me respondit qu'il y auoit plus de deux ans, ce qui estoit arriué à son second accouchement, et neantmoins qu'elle auoit eu depuis six mois vne petite fille, laquelle elle nourrissoit, mais que durant sa grossesse ceste vessie ne luy tomboit aucunement comme elle faisoit au precedent sa dite grossesse derniere. Ie luy conseillay d'appeller Mrs Paré, premier chirurgien du Roy, Cointret, premier chirurgien de la Royne Louyse et du Roy en son Chastelet, et autres chirurgiens du Roy et de Paris, pour iuger ce que pourroit estre ceste vessie : ils furent d'aduis, apres l'auoir maniée, la trouuant indolente, de la lier par en haut, apres l'auoir tiree dehors le plus qu'il estoit possible, puis la percer, ce que ie fis, laissant le fil duquel i'auois fait la ligature longuette, pour le tirer quand il en seroit besoin. L'ouuerture faite sortit quantité d'eau fort claire et nette, et soudain se presenta vn petit fœtus de la grandeur d'vn doigt assez ferme et dur, sans auoir mauuaise odeur, attaché par son nombril, qui estoit gros et ferme comme vne petite corde : six iours apres en esbranlant ledit fil le reste sortit, apres l'auoir tous les iours esbranlé de costé et d'autre, doucement, et ayant fait plusieurs iniections remollientes dedans la matrice, afin de le separer du lieu où il estoit attaché. »

Cette observation est assez singulière, et il faudrait, pour en juger, être certain d'abord que Guillemeau n'était induit en erreur sur aucun détail par sa mémoire, après un intervalle de vingt-six ans; mais son authenticité admise, elle se rattache assez bien à l'histoire des môles auxquelles se trouve attaché un fœtus, et dont Paré parle dans le dernier paragraphe de ce chapitre.

[1] Ce membre de phrase, *quelles choses sont les trochisques de myrrha*, etc., a été ajouté en 157., avec cette note marginale : *Syluius liure des mois louë tels trochisques.*

[2] Je ne sais à qui appartient cet instrument, que Paré ne revendique point comme sien, bien que je ne l'aie trouvé dans aucun auteur antérieur. Mais le procédé d'extraction des môles, qui ne sont ici que des polypes ou des calculs utérins, revient certainement à Paré, et il est juste de le lui rendre.

Pied de griffon pour extraire la mole.



Or il faut entendre que sans instrumens on ne sçauroit tirer hors la mole, si elle est trop grosse, à cause de sa roudeur, parce qu'il n'y a aucune prise, et lors qu'on la veut prendre de la main, tourne en la matrice comme si c'estoit vne boule : parquoy faut comprimer le ventre d'vne part et d'autre, comme nous auons dit cy-dessus de la teste de l'enfant estant demeurée seule en la matrice.

Apres l'extraction d'icelle, la femme sera traitée ainsi que si elle estoit accouchée d'vn enfant[1].

Or il se peut faire que la mole et les enfans morts dans le ventre de la mere, sortent d'eux-mesmes par pourriture : ce qui se peut prouuer par Albucrasis chap. 76. liu. 2. qui dit auoir veu vne femme au ventre de laquelle y auoit vn enfant mort, et neantmoins ayant conceu et deuenue grosse, l'enfant mourut pour la seconde fois. Or long temps apres il luy aduint vne aposteme en l'ombilic, et s'enfla iusques à ce qu'estant ouuert, commença à ietter de la boüe : dont il fut appellé pour y remedier, et long temps la traita, et ne pouuoit consolider ny raffermir l'ouuerture : pource il mit sur le lieu quelque emplastre fort attractiue, dont à la fin sortit un os, dequoy il fust fort esbahi, veu qu'au ventre il n'y a nul os. Recherchant la cause, et pensant à par luy, il trouua que c'estoit des os de l'enfant mort. La cause de la maladie estant ainsi conneuë au vray, et sçachant le moyen qu'il y falloit remedier, il tira plusieurs os. La femme se portant mieux a vescu long temps apres, mais par l'ouuerture sortoit tousiours quelque peu de boüe.

Semblablement François Rousset (homme docte et bien estimé entre les Medecins de Paris) en son liure *de l'enfantement Cæsarien* escrit, que Louyse Poupart, femme de maistre Nicolas Seuin (dit Champ-gasté), ietta son enfant mort, premierement les parties plus molles par le col de sa matrice : les os se desmirent là dedans auec le temps, et percerent la matrice sur le derriere vers le gros intestin, de sorte qu'elle commença peu-à-peu à les vuider par le siege allant à ses affaires, et entre autres, vn os de la iambe : ayant long temps langui, elle mourut. Elle fut ouuerte par maistre Florent Philippes et Michel Picard, lesquels ne trouuerent leans qu'ossemens pourris, et principalement ceux de la teste, auec grande admiration

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573, et même encore en 1579. Tout ce qui suit date de 1585.

d'auoir peu tant subsister en ceste pourriture.

Pareillement ledit Rousset fait mention d'vne femme de Bruxelle, laquelle n'auoit sceu accoucher. Les chairs et parties molles de l'enfant estans vuidées en pourriture par embas, les os se sentoient croqueter (qu'on remarquoit à la main) sous l'epigastre, sans guere empescher les actions de la femme, pour y estre desia la treiziéme année, qui ne pouuoit estre sans auoir percé la matrice, laquelle neantmoins estoit guarie comme il falloit bien : parce qu'il n'en sortoit point de bouë par embas, et aussi qu'elle estoit reglée.

Aussi ledit Rousset recite d'vne femme nommée Catherine des Fiefz, dame d'Onsy pres Milly, laquelle porta vn enfant mort en son ventre quinze mois : elle ietta les parties molles par le col de la matrice par pourriture, les os y demeurans. En fin elle mourut, et fut ouuerte par Luc Champenois et Iaques Dazier, barbiers à Milly, és presences des sieurs de Verteau et la Gaigniere, auec plusieurs autres : et fut trouué en icelle force bouë, et point de matrice, et tous les os d'vn enfant, quelques-vns tous pourris, les autres entiers. Et entre iceux l'vne de ses clauicules ayant ja percé et corrodé le peritoine et les muscles du ventre, n'y restoit plus que le cuir qu'il n'apparust dehors par le côté senestre desia tout liuide : lequel auoit long temps esté pris pour vn scirrhe de ratte. Il recite plusieurs autres histoires, que l'on peut lire dans son liure *de l'enfantement Cæsarien*.

CHAPITRE XLIII.

DE LA STERILITÉ, QVI EST DEFAVT D'ENGENDRER AVX HOMMES, DE LEVR IMPVISSANCE, DE FROIDVRE ET MALEFICE.

Les causes de la sterilité aux hommes sont plusieurs, à sçauoir quand leur semence est trop chaude, ou trop froide, trop seiche, ou trop humide et fluide, qui fait qu'elle s'escoule subit de la matrice, comme celle des vieilles gens, et des ieunes qui sont en trop bas aage : ou à cause du trop frequent coït, qui rend la semence debile et indigeste et corrompue : et partant pour engendrer, il faut par quelque temps s'abstenir du coït.

Partant il ne faut assaillir son espouse trop souuent : car ce faisant la semence n'a loisir d'estre bien cuite, et elabourée et parfaite, dont elle n'est feconde à generation. Car toute semence n'est pas conuenable à faire enfans : il y faut deux conditions necessaires, l'vne qu'il y en ait en bonne quantité, l'autre qu'elle soit bien cuite, et digeste, espaisse et gluante, pleine d'esprits fretillans : ces deux choses manquent à ceux qui retournent trop souuent. Et ceux qui vont mediocrement, font amas de semence qui se rend parfaite en bonté. Pareillement la femme de son costé amasse beaucoup de semence, qui la chatoüille et la fait desirer la compagnie de son mary plus beaucoup que quand il la connoist souuent : ce qu'on voit par experience, quand le mary a esté en vn long voyage, que la femme deuiendra soudain grosse, pourueu qu'il ait gardé loyauté à sa compagne, laquelle l'ayant attendu aussi longue-

ment, en est friande et affamée : et qu'au reuoir apres long temps, il semble se faire l'amour comme le iour des nopces, où il se fait vn combat auec grande effusion de sang blanchi, qui est la matiere de faire petites creatures de Dieu[1].

Et lorsque la semence de l'homme est trop chaude ou froide, la femme en pourra bien iuger, la sentant fort chaude et acre, ou trop froide et aqueuse, laquelle est iettée tardiuement, au contraire de la chaude qui est iettée promptement. Que si telle semence n'est du tout infeconde, engendrera plustost vne femelle qu'vn masle.

Semblablement apres l'incision de la pierre, quelques-vns demeurent stériles.

Pareillement pour auoir receu quelque playe derriere les oreilles, qui aura coupé certains rameaux des veines et arteres iugulaires : laquelle section apres estre cicatrisée, fait ceste voye solide par la cicatrice, de façon que la matiere de la semence ne peut descendre, et priue les testicules de la communication du cerueau, de sorte qu'ils ne peuuent receuoir d'iceluy, ny l'esprit animal, ny la matiere, dont le reste de la semence est debile et en trop petite quantité, et par consequent infeconde.

Les hommes chastrés ne iettent point de semence, à cause que les testicules leur manquent : ny aussi ceux à qui on les a tors et comprimés par violence, parce que la voye de la semence est bouchée par vn callus, qui fait qu'elle ne peut estre iettée hors : toutesfois iettent l'humeur visqueux contenu aux glandes prostates, et le iettant sentent plaisir.

Pareillement par plusieurs indispositions de la verge, aduient sterilité à l'homme, comme si elle est trop courte, ou par trop enorme, soit en grosseur ou longueur, qui blesse la femme et luy prouoque quelquesfois flux de sang, principalement aux ieunes, de sorte qu'elles ne peuuent ietter leur semence : car en lieu d'auoir plaisir et delectation, souffrent douleur. Or si le vice vient de la trop grande longueur de la verge, il leur faut bailler vn bourrelet, à fin qu'elle n'entre si profondément, et sera de telle grosseur qu'il sera besoin, à ce que la femme ne sente douleur[1].

D'auantage, sterilité vient parce que la verge est tortue, pour la briefueté du ligament (qu'on appelle le filet) qui la tient, de sorte qu'en l'erection d'icelle ne se tient droite, mais courbée, de façon qu'il ne se peut faire intromission.

Semblablement il se trouue quelques-vns qui n'ont point le trou au bout de la verge, mais ils l'ont dessous, à cause de quoy ils ne peuuent engendrer, parce que ceste imperfec-

[1] Voici un paragraphe qui peut assez bien soutenir la comparaison avec le fameux chapitre 4. Or je remarquerai que ce paragraphe manque en 1573, et n'a été ajouté qu'en 1579 ; en sorte qu'il serait permis de présumer qu'il aurait été inspiré à notre auteur par son voyage à la Cour de Lorraine, qui lui fit quitter sa nouvelle femme entre 1575 et 1579.

[1] Ce sont là des détails d'hygiène sur lesquels nos auteurs modernes n'oseraient insister. Il faut remarquer que Paré les avait d'abord donnés comme une chose toute simple, et où il n'avait besoin de s'appuyer d'aucune autorité ; mais en 1579 il trouva à propos de citer en marge *Syluius liu. de la generation* ; et dans la première édition posthume il cita Gourdon à la suite de Sylvius.

tion les empesche de ietter la semence droit en la matrice.

Aussi par vne paralysie particuliere de la verge peut venir sterilité qui se connoistra faisant tremper les parties genitales en de l'eau froide, et si elles ne se retirent, c'est signe qu'il y a paralysie à la partie : car en telles maladies les parties ne se retirent point, mais demeurent tousiours laxes et molles, et y a quelquesfois peu de sentiment : ioint que la semence sort sans que la verge se dresse, et sans nul plaisir, et les testicules sont froids au tact [1].

Bref les causes de l'impuissance d'engendrer viennent ou du defaut de suffisante et bonne nourriture, comme on voit és hectiques, emaciés et cachectiques, ou d'intemperie, comme en ceux qui sont trop chauds ou trop froids, ou de vice de conformation. On peut aider à ceux qui sont de nature trop froide, en leur ordonnant electuaires chauds de *diasatyrion* et *diatrium piperum* : aussi viandes telles qui s'ensuit, à sçauoir, pigeonneaux, passereaux, perdreaux, leureaux, haitoudeaux, œufs frais et mollets, testicules et crestes de coq : aussi le membre genital d'un taureau et testicules de sanglier ont tres grande vertu : ris cuit auec laict de vache, adioustant saffran, canelle, clou de girofle, muguette, poiure, asperges cuites auec vn bon boüillon, mangées auec beurre frais, et poudre de duc. Aussi nauets et raues cuits en boüillon gras auec vn peu de poiure, marrons, truffes, porreaux, oignons, ciboulles, muguettes, menthe, rocquette, pignons, pistaches, satyrion, erynge et persil. Et pour le dire en vn mot, toutes viandes qui engendrent esprit venteux : et boiront d'vn vin genereux, ou hippocras, ou maluoisie, et tout en quantité mediocre [1].

Pour les remedes exterieurs : Prenez huile de suzeau [2], en laquelle ferez infuser des fourmis, et en frotterez les reins et parties genitales.

Autre. Prenez œufs de fourmis, et les faites boüillir en huile de camomille, et y mettez poudre de semence de ciboulles, de rocquette, d'euphorbe, et castoreum, cire tant qu'il suffira, et soit fait onguent, duquel en frotterez comme dessus.

Si la femme est froide au deduit, elle se frottera le col de sa matrice d'ambre, ciuette et musc. L'homme pareillement se frottera la verge de poudre de pyrethre, de poiure, mixtionnés auec miel : et cecy eschauffera la matrice trop refroidie [3].

Retournons sur nos brisées. Ceste derniere cause est bien difficile à curer, principalement si elle gist en defectuosité [4].

Il y a d'autres defauts et malefices és parties genitales aux hommes, qui se font par incantation qui les rend infeconds, comme leur auoir noüé l'aiguillette, et fait d'autres charmes que ie ne puis dire ny escrire [5], par la vertu desquels est restrainte si fort

[1] L'édition de 1573 porte ici en marge cette note curieuse : *Notez bien.*

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 157.. mais largement amplifié en 1585.

[2] Probablement *huile de sureau.*

[3] Toutes ces prescriptions de remèdes externes depuis ces mots : *Pour les remedes exterieurs*, ont été ajoutées en 1585.

[4] Ce paragraphe est de 1575 ; il paraît cependant se rapporter au texte de 1573, c'est à savoir à l'impuissance provenant de paralysie de la verge.

[5] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le reste du paragraphe est de 1575 ; et le paragraphe final de 1579.

la vertu naturelle d'engendrer, qu'il leur est du tout impossible pouuoir seruir de maris aux femmes pour certain temps, qui a esté autresfois cause que les mariages ont esté separés. Qu'il soit vray, les Canonistes ont establi loy sur ce fait, ayant dressé vn titre particulier, *Des froids, maleficiés, impotens et ensorcelés.*

Il ne faut douter qu'il n'y ait des sorciers qui noüent l'aiguillette à l'heure des espousailles [1], pour empescher l'habitation des mariés, desquels ils se veulent venger meschantement pour semer discorde, qui est le vray mestier et office du diable. Or pour vray sainct Augustin, entre les moyens de nuire qu'il a remarqué estre aux sorciers, il specifie les ligatures au septiéme traité sur l'Euangile sainct Iean : dont noüer l'aiguillette est vne espece de ligature. Il sera cy apres plus amplement deduit de ces sorciers, parlant de l'art Magique.

CHAPITRE XLIV.

DE LA STERILITÉ OV FECONDITÉ DES FEMMES.

Les femmes sont dites steriles, lorsqu'elles ne peuuent monstrer le talent de mariage, et demeurent sans lignée (qui est contre leur desir) pour rendre leur nom immortel : ou bien cela se fait quand la voye de la semence est bouchée [1], ou le col de la matrice est trop estroit de nature, par le defaut de la vertu formatrice : ou quelquesfois est clos d'vne membrane appellée Hymen, dont nous parlerons cy apres : ou par accident, comme par quelque tumeur scirrheuse, ou par vne vlcere qui a fait cicatrice, qui ne permet l'intromission de la verge : aussi par quelques verrues ou scissures, et rhagadies : ou que sa matrice est trop lubrique et dilatée : ou que ses mois sont retenus, ou qu'ils fluent dereglément et immoderément, qui font couler la semence auec le sang : ou par vn flux muliebre, qui vient du vice de la matrice, ou de tout le corps [2]. Tels accidens viennent

[1] Voici l'un des exemples où Paré semble avoir oublié son excellent jugement. On dirait cependant qu'il y a eu en lui une sorte de lutte, lorsqu'il écrivait en 1579 ces mots : *Il ne faut douter*; car dans la même édition, et pour ainsi dire de la même plume, il ajoutait en marge : *Cecy surpasse l'esprit de l'auteur.* Mais le texte affirmatif n'en a pas moins subsisté, avec la note contradictoire, dans toutes les éditions postérieures.

[1] Dans l'édition de 1573, le chapitre commençait ainsi : *La femme est infeconde quand la voie de la semence est bouchée*, etc. Le texte est resté le même en 1575 et 1579; et la nouvelle rédaction date seulement de 1585.

Du reste, dans toutes les éditions on lit en marge une note ainsi conçue :

Les femmes qui ne portent point d'enfans sont appelées steriles ou braheugnes.

Ce dernier mot a été conservé pour certaines familles d'animaux que l'on appelle *brehaignes*.

[2] A partir de cet endroit jusqu'à la fin du quatrième paragraphe, le texte a été remanié en 1585; la rédaction de 1573, conservée encore en 1579, était beaucoup plus concise :

« Il y a encore d'autres dispositions de la matrice, comme intemperatures chaudes, froides, seches, humides : les froides et humides suffoquent la semence qui ne peut demeurer, mais decoulle incontinent, et les chaudes et seches la corrompent par faute de nourriture. Exemple si on seme en vne terre palustre ou sablonneuse, rien n'y sera produict, aussi les femmes trop ardentes au ieu des dames rabatues ne souuent conçoiuent, parce que leur semence est trop chaude, et partant elle s'estainct : aussi

à cause que la matrice est trop chaude, à raison de quoy resout, dissipe la semence, et la brusle. Telle chaleur se connoist aux femmes hommasses et viragines, barbues, hautaines et felonnes, qui ont la voix grosse, lesquelles sentent des chatoüillemens et titillations veneriennes en leurs parties honteuses, auec ardeur et grand prurit, et ont leurs mois auec peine, et en petite quantité, et quelquesfois point : d'autant que leur grande chaleur dissipe le sang.

La sterilité vient aussi par trop grande frigidité, qui congele et astreint la semence qu'elle aura receuë Telle intemperature se connoist en ce que la femme n'a aucun desir du deduit de Venus, au contraire le fuit et abhorre du tout : elle n'a ses fleurs que bien peu, encor toutes aqueuses et blafardes : aussi elle sent vne stupeur aux lombes et cuisses, et en toutes les parties genitales.

La matrice trop humide corrompt et suffoque la semence, et ne la peut tenir à cause de sa grande lubricité, et la laisse incontinent escouler. Les signes sont pesanteur aux lombes et parties genitales : et a ses fleurs en abondance, et toutes aqueuses et blanchastres.

La matrice trop seiche consomme et deuore la semence, et ne se peut agglutiner à raison de sa trop grande seicheresse et densité. Pareillement la femme trop maigre ne peut conceuoir si elle n'est engressée.

Aussi le trop boire d'eau froide, et manger fruits cruds et non meurs, parce qu'ils rendent le corps froid, et plein de superfluités indigestes, qui font obstruction. Pareillement pour vser de choses narcotiques, parce qu'elles empeschent que la semence ne peut estre iettée, mais demeure concrette et glacée : et encores qu'elle soit iettée, ne pourra estre generatiue, parce que l'esprit et la chaleur sont aucunement esteints, c'est à dire sans vie : et aussi que les orifices des veines et arteres de la matrice appelés cotyledons, sont bouchés, tellement que les mois ne peuuent aucunement couler.

D'auantage quand l'homme est trop gras et fessu, ou la femme, ou tous les deux ensemble, cela est cause de sterilité : parce que les parties genitales ne peuuent ioindre et conuenir ensemble, pour la trop grande multitude de la gresse qui enfle le ventre, voire quelquesfois de demy-pied ou plus, et aussi que le sang est employé en la gresse, et partant ils engendrent moins de semence et de sang menstruel. Car la generation et formation de l'enfant prend son origine de deux choses : la premiere est, de la semence de l'homme et de la femme : la seconde est du sang menstruel et esprits, qui donnent forme, matiere et nourriture à l'enfant estant au ventre de sa mere : et partant ceux qui sont ainsi gras appetent moins Venus, et bien à tard en vsent.

Semblablement le grand trauail excessif, et le trop ieusner, longues veilles, et grandes euacuations, parce qu'elles consument le sang et les esprits.

Les femmes palles et maigres, et qui sont brunettes, sont plus chaudes et plus auides de la compagnie de leurs maris que les grasses et rouges de visage : parce qu'elles ont leurs parties genitales imbues d'vn humeur

vne mole, vne procidance de la matrice, sont cause de sterilité. La femme trop maigre ne peut conceuoir, *etc.* »

salsugineux, acre, et mordicant [1], qui les titille et aiguillonne, et pource demandent d'estre arrousées et humectées du suc venerique : mais celles qui sont grasses et rouges de visage, pour autant qu'elles sont plus humides, et par consequent leur semence plus aqueuse et plus froide, aussi sont-elles moins ardentes à l'acte venerique [2].

La multitude des poils qui sont autour des parties honteuses, tant de l'homme que de la femme, monstrent souuent la fecondité ou infecondité [3].

Et pour le dire en vn mot, Hippocrates, liure 1. *De morbis mulierum*, remarque quatre causes generales, pour lesquelles les femmes sont steriles et inhabiles à engendrer : ou pource qu'elles ne peuuent receuoir, comme les non perforées, la semence virile : ou pource que l'ayant receuë, elles ne la peuuent conceuoir : ou pource que l'ayant conceuë, ne la peuuent porter et retenir : ou pource que l'ayant retenue, ne la peuuent nourrir.

Quelques femmes portent plusieurs enfans, ce qui se verifie par ces histoires. Monsieur Ioubert, homme d'honneur et de grande erudition (voire que les chirurgiens luy sont grandement redeuables pour plusieurs liures qu'il a mis en lumiere de la chirurgie) recite deux histoires, lesquelles sont tirées de son liure de mot à mot [4].

Mademoiselle de Beauuille avoit vne garce belle et gaillarde, de laquelle son mary sembloit estre amoureux. Elle pour s'en defaire plus honnestement, la marie. Ceste garce de la premiere grossesse fait trois enfans, dequoy la damoyselle print fantasie que son mary y auoit participé : ne se pouuant persuader qu'vne femme d'vn seul homme peust conceuoir tel nombre d'enfans, dont elle redouble sa ialousie : et quoy qu'on lui sceust remonstrer au contraire, print à diffamer et haïr d'auantage la pauure garce. Aduint que la demoiselle fut grosse de là à quelque temps : estant grosse elle enfanta neuf filles. Ce qu'on interpresta estre d'vne punition de Dieu, à fin qu'elle eust honte de sa calomnie, puis qu'on luy pouuoit obiecter vne plus grande faute, comme d'auoir paillardé auec plusieurs : car elle soustenoit tousiours opiniastrement que d'vn homme on ne pouuoit conceuoir au plus haut que deux enfans, comme l'homme n'a que deux genitoires et la femme deux mammelles. Ainsi fort honteuse, craignant le diffame et condamnation par sa propre sentence, fut tellement tentée du mauuais esprit, qui la conduit à ce desespoir de faire noyer les huit de ses filles, et n'en retint qu'vne : ayant la chose secrette entre la sage-femme et vne chambriere, à laquelle fut donnée ceste maudite commission. Mais Dieu, qui preserua le petit Moyse de semblable meschef, voulut que le mary reuenant de la chasse, rencontra la chambriere, et descouurant le fait, preserua ses filles innocentes de mort : les fit nourrir au desceu de la mere, et au baptesme

[1] Galien fait mention de cest humeur salsugineux li. 14. cha. 9. *de vsu partium*. Arist. en ses Probl. sect. *de la sterilité*, probl. 3. et 4. — A. P.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[3] Le chapitre finissait ici en 1573 ; le reste est de 1579.

[4] Au liure *des erreurs populaires*. — A. P. — La première partie de ce livre de Joubert avait paru en 1570 ; la seconde en 1579.

furent toutes nommées d'vn nom, à sçauoir, Bourgue : comme aussi la neufiéme que la mere s'estoit reseruée. Puis quand elles furent grandelettes, les fit venir en sa maison toutes habillées d'vne estoffe et semblable façon, ayant aussi fait habiller de mesme celle de la maison. Estans mises ensemble dedans vne chambre, il y fait venir sa femme, accompagnée de parens communs et familiers amis : et luy dit qu'elle appelast Bourgue. A ceste appellation chacune des neuf respondit. Dequoy la mere bien estonnée, et plus encore de les voir semblables l'vne à l'autre, tant de face, contenance et voix que d'habits, fut confuse en elle-mesme : et soudain le cœur luy dit que c'estoient ses neuf filles, et que Dieu auoit preserué les huit qu'elle auoit exposées et cuidoit estre mortes. Dequoy le mary l'eclaircit mieux, luy reprochant deuant toute la compagnie son inhumanité : et remonstrant que ce pouuoit estre aduenu pour la confondre de la mauuaise opinion qu'elle auoit tousiours eu de luy à l'endroit de ceste garce. Voila à peu pres comme on le recite.

Autre histoire presque semblable est le fait des Pourcelets de la ville d'Arles en Prouence, d'où est sortie la noble maison des Pourceletis, lesquels furent ainsi nommés, parce que la chambriere qui portoit noyer les huit, estant rencontrée du mary, disoit que c'estoient pourcelets qu'elle alloit noyer : d'autant que la truye n'en pouuoit tant nourrir. Et en memoire de cela ils furent nommés Pourcelets, et ont vne truye pour armoiries. On dit que ce fut par l'imprecation d'vne pauure femme qui demandoit l'aumosne à la dame de la maison, ladite femme estant enuironnée de plusieurs siens petits enfans. Ce que la femme luy reprocha, comme procedant de lasciueté, et d'estre trop addonnée aux hommes. Lors la pauure femme qui estoit femme de bien, fit ceste imprecation (comme l'on dit) qu'icelle dame peust engrosser d'autant d'enfans qu'vne truye fait de petits : et qu'il aduint ainsi par le vouloir de Dieu, pour montrer à la noble dame qu'il ne faut imputer à vice ce qui est d'vne grande benediction.

Ainsi plusieurs histoires tesmoignent que la femme irregulierement porte grand nombre d'enfans. A Paris, au cimetiere Sainct-Innocent, au IX. pillier de la grande gallerie, prés le Sainct-Esprit, est attaché vn epitaphe en pierre, tel qui s'ensuit.

Cy gist honorable femme Yollande Bailli, iadis femme de honnorable homme Denys Capel, procureur en Chatelet de Paris, qui trepassa le xvij. Auril, l'an mil vc. et xiiij. le 88. *an de son aage, le xlij. de son veufuage, laquelle a veu, ou a peu voir deuant son trespas,* 295 *enfans yssus d'elle*[1].

Bodin, liure 5. de la Republique, recite que Iustin escrit, que Herothimus, Roy de Parthe, auoit six cens enfans pour la pluralité des femmes qu'il auoit et aimoit. Car pour faire des enfans, il faut auoir l'obiect, la volonté et la puissance, et que les semences se rencontrent, et soient retenues iusques au temps prefix en la matrice.

[1] Cette épitaphe se lisait déjà dans l'édition de 1573, au livre *Des monstres*, p. 403; elle a été transportée ici dès 1579. J'ai cru devoir rétablir le texte primitif qui a été altéré dans les éditions complètes; ainsi celles-ci ne donnent pas la date de 1514, et ne font mention que de *deux cens quatre vingts enfans*.

CHAPITRE XLV.

LES SIGNES DE LA MATRICE INTEMPERÉE[1].

Les signes qui demonstrent la matrice trop chaude, c'est que les mois sortent en petite quantité, vne bonne partie de leur matiere estant resolue par insensible transpiration, à cause de l'actiuité de la chaleur[2] : le sang est gros et noir (comme ainsi soit que le propre de la chaleur est d'espaissir par resolution des parties les plus ténues, et de noircir par adustion[3]) et coule auec acuité et douleur : la femme desire l'acte venerien, auec prompte expulsion de la semence, accompagnée d'vne cuiseur et mordacité apres estre iettée aux parties par où elle aura passé, à cause de l'acrimonie chaloureuse.

Les signes de la matrice froide sont que les mois sont supprimés, ou sont rares et en petite quantité, et de couleur blafarde, et de tardiue expulsion, à cause que le propre de la froideur est de retenir, comme au contraire de la chaleur, de pousser hors : le pareil se peut dire en la semence, laquelle par telles femmes est iettée auec peu de plaisir et delectation, et le linge sur lequel sera tombée se laue legerement, à cause que telle semence n'est point espaisse et corpulente, ains liquide et de nature d'eau[1].

Le signe de la matrice trop humide est vne grande humidité coulante du col d'icelle, qui cause qu'elle ne peut retenir la semence de l'homme : et s'il aduient qu'elle la retienne et engendre enfant, auorte facilement, principalement quand l'enfant commence à croistre.

Les signes que la matrice est trop seiche se monstrent par la petite quantité de ses mois, et iette peu de semence, et desire volontiers l'acte venerien pour estre humectée et lubrifiée : et le col de la matrice est suiet aux rhagadies, fissures et prurit (desquels accidens parlerons cy apres[2]) à cause que par le defaut d'humidité (le propre de laquelle est de lier et agglutiner les parties l'vne auec l'autre) il endure aisément solution de continuité de sa substance, tout ainsi que nous voyons la terre resseichée par l'ardeur du soleil, se fendre et entr'ouurir en plusieurs endroits.

La femme engendre volontiers sur le point qu'elle cesse à ietter ses fleurs (tant parce qu'elle est bien nettoyée, et partant apte à bien conceuoir[3], qu'aussi à cause que l'vterus est encores ouuert, qui fait qu'il peut aisément receuoir la semence de

[1] Les éditions de 1573 et 1575 portent *intemperee en chaleur*, ce qui ne convenait qu'au premier paragraphe du chapitre.

[2] Ce membre de phrase, *vne bonne partie de leur matiere*, etc., manque en 1573.

[3] Cette autre espèce de parenthèse explicative, *comme ainsi soit que le propre de la chaleur*, etc., a été également intercalée en 1575.

[1] Le paragraphe était plus concis en 1573, et ne contenait point ces explications : *à cause que le propre de la froideur, à cause que telle semence*, etc.

[2] Ici s'arrêtait à ce paragraphe en 1573 ; le reste, qui consiste encore en une explication, est de 1575.

[3] Ici s'arrêtait la première partie de la phrase en 1573, et l'auteur reprenait immédiatement : *ou lors qui luy veulent venir, car ilz si arrestent par la vertu de la semence.* Tout le reste de la phrase a été ajouté en 1575.

l'homme, et mesme que les bouches et cotyledons des veines qui aboutissent en iceluy sont encores entr'ouuertes, qui fait que l'vterus en sa capacité interieure, aspre, inegal et comme raboteux, retient commodément la semence receuë) ou lors qu'elles luy veulent venir, car elles s'y arrestent par la vertu de la semence : combien que lors y ait danger que le sang venant pour son commencement à couler en grand abondance, ne noye et suffoque la semence virile. Aussi quelques-vnes engendrent pendant qu'elles coulent encore, qui n'est que le fœtus s'en ressente de quelque marque sus son corps, et est suiet à plusieurs maladies, voire quelquesfois à lepre [1] : principalement si telles femmes sont cacochymes, mal-saines et valetudinaires : autrement le sang d'vne femme saine estant sain et loüable, ne pourra communiquer aucun vice ny seminaire de maladie à l'enfant, sinon (peut-estre) de plethore et repletion. Or il se trouue quelques femmes, l'orifice de l'vterus desquelles se referme promptement que leurs mois ont commencé à couler, sçauoir le premier ou second iour passé, de sorte que par aprés elles ne peuuent receuoir la semence virile. Et à telles femmes, si elles veulent auoir enfans, Aristote commande de se ioindre et habiter auec leurs maris lors que leurs mois coulent, car autrement n'en pourront-elles iamais auoir : qui est vn point fort remarquable et digne de consideration [2].

[1] Le paragraphe finissait ici en 1573 ; le reste est de 1575.

[2] Aristote liu. 7. chap. 17. — A. P. — L'édition de 1575 disait en cet endroit : « *Qui est vn point fort remarquable, et lequel ignoré par le commun des medecins, fait que souuent ils se tourmentent la teste et bourrellent la paure femme sterile en vain par medicaments, qui ont vertu de rectifier l'amarry, pensants que la cause de leur sterilité depende de quelque intemperie d'iceluy.* »

Pour reuenir à nostre premier point, aussi quand l'homme a les reins vlcerés, il decoule quelquesfois du sang auec la semence, qui peut pareillement estre cause de donner quelque tache à l'enfant, ainsi que fait le sang menstruel de la femme.

Or la femme peut engendrer depuis le quatorziéme an iusques au cinquantiéme, et l'homme depuis le douziéme iusques à soixante et dix [1]. Toutesfois touchant cest article il y a grande varieté selon la diuersité de l'air, du temperament, de la propre et speciale nature d'vn chacun en particulier, des humeurs, de la maniere de viure : dont vient que Pline, liure 7. chapitre 14, escrit que Masinissa, roi de Numidie, ayant passé l'aage de quatre vingts ans, engendra vn enfant : chose mesme qu'il afferme de Cato Censorius. Outre entre les femmes, la Romaine Cornelia à 62 ans auoit enfanté. Valesius de Tarenta [2], liure 6. chapitre 12, afferme auoir veu vne femme qui eut vn enfant en l'aage de soixante sept ans, icelle mesme en ayant ja eu à soixante et soixante et vn.

Monsieur Ioubert, tres docte medecin, dit qu'en Auignon la femme

[1] Ici finissait le chapitre en 1573; la fin de ce paragraphe a été ajoutée en 1575, et le paragraphe final seulement en 1585.

[2] Pour *Valescus*, autrement *Balescon*. J'avais dessein d'abord de corriger cette faute que j'attribuais à l'imprimeur; mais dans toutes les éditions elle se répète, et bien plus, dans le chapitre 64, l'édition de 1585 ayant écrit *Valescus de Tarante*, l'auteur dans son errata a remis *Valesius de Tarenta*.

d'vn tailleur d'habits nommé André, seruiteur de monsieur de Ioyeuse, continua à faire des enfans à l'aage de soixante et dix ans [1].

CHAPITRE XLVI.

DE LA PRECIPITATION OV PERVERSION DE LA MATRICE, C'EST-A-DIRE TOMBÉE OV RENVERSÉE HORS DE SON LIEV NATVREL [2].

La precipitation ou peruersion de la matrice aduient quand elle est hors de son propre lieu, comme estant son fond relasché vers l'un des flancs et costés, ou dedans son col, ou qu'vne grande partie d'icelle sort du tout hors d'iceluy [1]. Hippocrates, au traité *des Maladies des femmes*, dit qu'on a veu sortir la matrice hors du corps iusques aux cuisses, voire selon Ætius, aussi grosse qu'vn œuf d'autruche : qui ne peut estre le seul col, sans que tout le corps n'y soit deuallé, renuersé, et retourné comme vn sac. Or ceste masse de chair descendue n'a pas grand sentiment, mais sont les lieux dont elle est attachée qui sont fort sensibles.

Les causes, signes et accidens de ce mal sont, ou la relaxation, ou ruption des ligamens qui lient la matrice et la tiennent en son lieu naturel Or ils se relaschent ou rompent le plus souuent apres vn enfantement violent, ou par l'imprudence des matrones, qui tirent la matrice d'auec l'arriere-faix par trop grande force, ce que i'ay veu aduenir plusieurs fois : aussi par vne vehemente extension, lors que la femme est grosse d'enfant, en estendant du linge, leuant les bras en haut, ou leuant de terre vn pesant fardeau, ou autres choses semblables : pareillement par vn grand effort de crier, ou par vne toux violente, par tenesme, (c'est à dire grandes espreintes à s'efforcer d'aller à la selle, ou de pisser :) aussi cheutes, coups orbes donnés contre le ventre, ou cheuaucher vn cheual allant trop dur : aussi grandes sternutations, dancer, sauter de haut en bas les iambes separées l'vne de l'autre. Aussi la retention de l'haleine par defluxion de quelque matiere pituiteuse, accompagnée de quelques ventosités, qui relaschent et humectent les ligamens de la matrice, ou

[1] Liure 2. *des Erreurs populaires.* — A. P. — Il y a ici dans l'édition de 1579 quelque chose de fort singulier. Le chapitre qui suit, et qui devrait être le 46e, porte le chiffre de 47e; et la numération continue ensuite d'une manière régulière, de telle sorte qu'on dirait seulement que le compositeur s'est trompé, et a compté un chapitre de plus. Mais à la table des matières placée en tête du Livre *de la generation*, le 46e chapitre est bien accusé; il a pour titre : *Remonstrance sus les abus qui se commettent sur la procedure de l'impuissance des hommes et des femmes.* Paré aurait-il voulu faire un chapitre spécial sur cette question, qu'il aurait ensuite rejeté ou qui aurait été perdu à l'impression? Il est difficile d'y répondre; on trouvera cependant quelque chose sur ce sujet dans le livre *des Rapports.*

[2] Franco avait traité dans son 91e chapitre *De la precipitation ou cheute de la matrice*; mais sans vues qui lui fussent propres, et comme un assez maigre compilateur. Sans doute Paré a beaucoup emprunté aux anciens, et il a pris assez de soin de les citer; mais les trois chapitres qui suivent n'ont rien de commun avec celui de Franco, et portent l'empreinte de l'observateur et du praticien original.

[1] Ce paragraphe finissait ici en 1573, et même encore en 1579; le reste a été ajouté en 1585.

paralysie d'iceux, et toutes choses qui compriment violentement le diaphragme et les muscles de l'epigastre : aussi pour auoir enfanté souuent, car l'enfant pesant au ventre la fait relascher et descendre en bas [1] : pour auoir receu air froid, comme pendant l'enfantement, ou du flux menstruel, ou pour estre long temps tenue sur vne pierre froide, ou pour auoir eu vne violente expulsion de l'enfant, ou fausse geniture comme vne mole. Aristote, chapitre 2. liure 7. *De hist. animal.*, remarque vne autre cause fort notable de la cheute de l'vterus : A plusieurs femmes (dit-il) l'vterus tombe pour le desir qu'elles ont de s'accoupler aux hommes, de sorte que leur amarry ne peut estre remis en sa place que par le remede de la conception.

Les signes que la matrice est descendue, c'est que la femme sent douleur aux parties esquelles la matrice est liée et attachée, à sçauoir, aux flancs, aux lombes, et à l'os sacré, et sent au col de sa matrice vne tumeur auec les doigts : et si elle est d'auantage relaschée, on la voit estre sortie hors la nature de la femme, comme vne chair rouge en forme d'oualle, et diuerse en quantité, selon la grandeur de la relaxation : et aura la femme difficulté d'asseller et vriner, par-ce que ladite matrice comprime l'intestin droit et le col de la vessie : semblablement la femme sent en sa nature vne pesanteur et grande fascherie, et l'empesche de cheminer et de faire le ieu de Venus.

La recente ou nouuelle relaxation de la matrice en vne ieune femme est curable, au contraire non. Si elle tombe par paralysie des ligamens, est difficile à guarir : et si elle tombe par pourriture, est du tout incurable. Si elle est fort descendue entre les cuisses, elle ne peut estre reduite, et se corrompt par l'air ambient, et s'vlcere et putrefie par le continuel attouchement de l'vrine et matiere fecale, et aussi par la compression et contusion du fray des cuisses.

I'atteste auoir veu et medicamenté vne ieune femme, à qui sa matrice tomboit hors de sa Nature la grosseur d'vn gros œuf de poulle, auoir esté guerie et porté depuis des enfans, et sa matrice n'estre iamais retombée.

CHAPITRE XLVII.

CVRE DE LA PRECIPITATION DE LA MATRICE.

Si la matrice est esleuée en haut, sera aidée par les remedes que descrirons cy apres en la suffocation de la matrice : et si elle estoit relaschée du costé droit, faut appliquer ventouses au costé senestre : et si elle estoit peruertie au senestre, on les appliquera au dextre : et si elle estoit tombée en bas, et peu sortie hors le col d'icelle, il faut faire situer la femme en sorte qu'elle aye les fesses fort esleuées en haut, et les cuisses croisées l'vne sur l'autre, et appliquer des ventouses sus le nombril et petit ventre : puis estant reduite en son lieu, on fera des iniections au col de la matrice de choses astringentes et fort desiccatiues, parfums fetides receus par le col de la dite matrice : et par la bouche et le nez d'autres faits de choses odoriferantes [1]. Si elle

[1] L'énumération des causes se terminait là en 1573, le reste date de 1575 et 1585.

[1] La ponctuation était ici tellement vicieuse dans les éditions complètes, que le sens en

est endurcie, la faut estuuer de vinaigre tiede, puis la saupoudrer de sel fort menu [1].

Or si la matrice tombe grandement entre les cuisses de la femme, et n'a peu estre reduite par les moyens susdits, on y remediera par autre voye, tant en la situation qu'en remede.

CHAPITRE XLVIII.

COMME IL FAVT SITVER LA FEMME, LORSQVE LA MATRICE EST GRANDEMENT TOMBÉE HORS LA NATVRE DE LA FEMME.

Il faut situer la femme à la renuerse, les fesses et cuisses esleuées en haut, ainsi que si on luy vouloit extraire son arriere-faix ou enfant : puis oindre le col de la matrice, et tout ce qui est sorti hors, auec huile de lis ou beurre frais, graisse de geline, ou autres semblables, puis sera reduite en son lieu, en poussant auec les doigts tout ce qui est sorti dehors, non tout à vn coup, mais peu à peu, auec vn linge delié : et pendant qu'elle sera ainsi poussée, la femme retirera son haleine tant qu'elle pourra. Et subit qu'elle sera reduite, faut essuyer de linges deliés l'onctuosité qu'on y auoit appliquée, à fin que les parties ainsi ointes ne soient laissées lubriques : car par ainsi la matrice pourroit facilement tomber derechef. Cela fait, on fomentera toutes les parties genitales de la femme d'vne decoction faite de chose astringente, comme ceste cy :

℞. Cortic. granat. nuc. cupres. gall. alum. roch. caud. equi. sumach, berber.
Cum aqua fabror. fiat decoct. pro fotu.

Et de ces choses en sera faite pareillement poudre, laquelle on aspergera dessus : et sera mis vn pessaire dedans le col de la matrice, de grosseur mediocre, de longueur de huit à neuf doigts, plus ou moins, selon la nature de la femme. D'auantage on y en appliquera d'autres de figure d'oualle [1], fait de liege couuert de cire, pour le rendre plus lice. au bout duquel il y aura vn lien pour le retirer quand on voudra. On en fait pareillement d'autres, faits en rond comme en cercle, qui sont aussi fort propres, et ne sortent hors comme ceux qui sont de figure d'oualle [2].

était tout-à-fait défiguré. On y lisait : *Parfums fetides, receus par le col de ladite matrice, et par la bouche et le nez : d'autres*, etc. L'édition de 1573 porte une virgule au lieu des deux points, ce qui ne m'a pas paru encore assez net. L'édition latine a parfaitement traduit : *Suffitus fœtidi iisdem locis* (*in vulvam et cervicem*), *suaveolentes vero ore et naribus admittendi*. On verra au chapitre 56 que les odeurs suaves attirent la matrice, tandis que les odeurs fétides la repoussent, et de là leur usage différent par le haut et par le bas.

[1] Cette dernière phrase n'a été ajoutée ici qu'en 1585.

[1] Dans l'édition de 1573, il semble que c'étaient ceux de huit à neuf doigts qui devaient être de figure ovale; on lisait en effet : *de longueur de huict à neuf doigts, plus ou moins, selon la nature de la femme, de figure d'oualle*, etc. Ce texte ne s'accordait pas avec les figures, et il a été changé en 1579.

[2] Cette dernière phrase, avec les figures de pessaire auxquelles elle a rapport, n'a été ajoutée qu'en 1585. Quant aux pessaires ovales, ils étaient déjà figurés en 1564 dans les *Dix liures de chirurgie*, fol. 223, avec cette légende : *Pessaires en figure oualle, lesquelz doiuent estre de liege, puis couuerts de*

Les figures te sont icy representées.

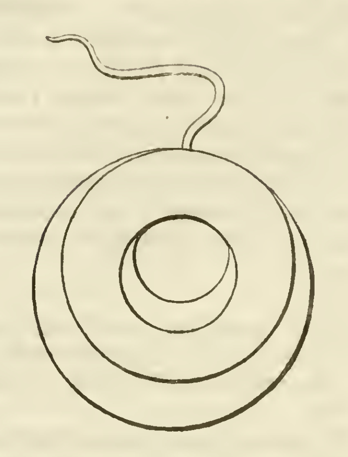
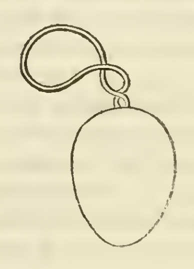


Figure des pessaires en figure oualle.



A Le corps du pessaire.
B Le lien, léquel doit estre attaché à la cuisse.

Cela fait, la femme se tiendra en repos huit ou dix iours, et aura les fesses hautes et les iambes croisées.

cire, qui seruent pour garder que la matrice qui est relaxee ne sorte hors.

A *Monstre ladite oualle.*
B *Le lien qu'on tire, lorsqu'on veut retirer les dits pessaires. Et seront de grosseur qu'il sera besoin.*

Il y avait trois figures de ce pessaire ovale et deux du pessaire en cercle ; comme elles ne représentaient que le même instrument, je n'en ai gardé qu'une pour chaque forme.

Pareillement on luy appliquera sus les flancs des ventouses assez grandes,

En conséquence, c'est Paré qui a pour la première fois mentionné et figuré ces pessaires ovales, et bien long-temps avant qu'aucun autre auteur en ait parlé.

Le mot de *pessaire* est un de ceux qui se sont le plus écartés de leur signification primitive. Dans l'origine, et chez tous les auteurs anciens, il s'appliquait à des médicamens que l'on introduisait dans le vagin, tantôt seuls, tantôt à l'aide de charpie, de coton ou de soie qu'on en imbibait, tantôt enfermés dans des sachets qui leur servaient également de conducteurs ; et c'est ainsi que nous verrons Paré en parler lui-même dans son livre *des medicamens*. Puis en donnant déjà quelque extension au sens du mot, on en vint à appeler pessaires des canules creuses en bois, en plomb, en étain, que l'on enduisait d'onguent à l'extérieur, et qui, pour leur ressemblance avec le membre viril, avaient reçu spécialement dans ce cas le nom de *Priapisques*. Paré les recommandera lui-même au chapitre 51 de ce livre, à la vérité d'après Paul et Dalechamps. Puis, au lieu d'enduire l'extérieur de ces instrumens, on les perça de trous plus ou moins nombreux, et ils servaient alors de canules pour porter des injections jusqu'au fond du vagin ; tel est celui que Paré a figuré au chapitre 29 du livre des *Tumeurs en general*, t. I, p. 369 ; et celui qu'il représentera tout-à-l'heure au chapitre 57 du livre actuel. Enfin, quant aux pessaires solides placés à demeure dans le vagin pour remédier à la chute de la matrice, la première mention que j'en ai trouvée ne remonte qu'au XVe siècle ; j'ai noté dans mon introduction, p. XCV, que Matthieu de Gradi avait conseillé pour un prolapsus utérin un pessaire en cire assez solide, de la forme d'une verge, entouré de laine trempée dans des liqueurs astringentes. C'était encore, comme on voit, quant à la forme et quant aux accessoires, une imitation des pessaires-canules des anciens ; mais celui-ci était en cire, et il était plein, et

à fin de faire tenir la matrice en son lieu : et s'il aduenoit, pour auoir esté trop long temps descendue et exposée à l'air, qu'elle fust fort refroidie, il

enfin il devait rester à demeure au moins un certain temps ; trois conditions nouvelles, et qui allaient ouvrir la voie à de plus heureuses modifications. Et cependant, chose remarquable, près d'un siècle après Matthieu de Gradi, Franco, en parlant *de la cheute de matrice*, ne sait encore appliquer d'autres pessaires que des pessaires médicamenteux. Enfin, trois ans après la dernière édition de Franco, A. Paré figurait ses pessaires ovales.

Ici une question se présente ; cette invention était-elle à lui ? Il ne la revendique point comme sa propriété; mais il en est ainsi de plusieurs choses qui lui appartiennent. Il semble cependant que des pessaires de diverses formes étaient depuis longtemps dans la pratique, sinon des chirurgiens, au moins des barbiers et des femmes, c'est ainsi qu'en parlait en 1581 l'un des amis de Paré, Rousset, dont je transcrirai ici le curieux passage :

« Or n'est il de merueille s'il n'en a iamais esté par les anciens rien parfaictement escrit, car il y a vne infinité de petits et gentils aydes experimentez par les femmes, aussi industrieuses à se secourir en telles maladies et necessités d'elles-mesmes, comme de leur nature verecondes à s'en descouurir aux hommes, lesquels sont secrets entre elles : de sorte que la plus part de leurs medecins mesmes ne les scauent pas, et croy que cestuy en a esté vn pour long-temps : Mais auiourdhuy quelques chirurgiens en font liures et leçons, et ce diuersement : scauoir est, quant à la matrice (sans doute *matiere*) de quoy ils sont faits, quant à la figure et quant à l'vsage : car les vns le font de seule cire, quelques vns d'argent, ou d'or creux et pertuisé, les autres de liege ciré. Item, les vns le font rond, les autres en ouale, les autres triangle ou quadrangle inequilateral, à angles obtus : les vns en forme de cœur applatie : quelques vns de rondeur oblongue et tronquee : les vns rond en plat, pertuisé au milieu, ou non : Aussi plusieurs l'appliquent auec vne cordelte pour l'attirer mieux dehors, quand ils veulent : les autres seul, sans qu'on soit gueres empesché de l'oster qui voudra, aussi bien que s'il y auait vn cordon : les autres ne l'ostent nullement, *etc.*» *De l'enfant. Cæsarien*, page 176.

Il cite plus loin, page 180 et suivantes, une femme qu'il visita en 1579, et qui depuis 40 ans portait le même pessaire en liége, qui lui avait été fait par son père : ce qui nous reporte à 1539. Ce père s'appelait Joannet Herauldié, dit Finet, et il était alors barbier à Gisors. Rousset voudrait même faire remonter l'emploi du pessaire jusqu'à Hippocrate, en vertu de l'Aphorisme 48 du 5e livre, qu'il rend ainsi : *Si uterus intrà loxas situs deciderit*, ou *desilierit*, *necessarium est emmotum*, ou *linamentum fieri ;* et plus tard, dans son édition latine, il signala un autre passage d'Hippocrate où la grenade semble avoir été employée en qualité de pessaire à demeure. Rousset croyait d'ailleurs que le pessaire se plaçait dans la cavité de la matrice même, et non pas dans le vagin.

Suivant Bauhin, dans l'appendice qu'il joignit à sa traduction latine de Rousset, les femmes allemandes se servaient d'un peloton de fil recouvert de cire vierge, d'autres d'une noix vidée et recouverte de cire à l'extérieur, de manière à lui donner la forme, et presque le volume d'un œuf de poule, *et c'est d'un pessaire de ce genre*, ajoute-t-il, *que l'on se sert pour les grandes dames d'Allemagne quand elles ont une chute de matrice.* Il convient de remarquer qu'à ce texte, Bauhin joint une figure de pessaire ovale qui est copié de la façon la plus servile sur la planche d'A. Paré.

La belle-mère de Bauhin, femme très versée dans la pratique de la médecine, confectionnait des pessaires circulaires avec la racine de vigne sauvage, recouverte de cire vierge à laquelle elle ajoutait un peu de poix blanche ou de térébenthine Enfin Jean Bauhin, le frère de l'anatomiste, avait imaginé de soutenir la matrice avec un cercle

faut fomenter d'vne decoction chaude et carminatiue, pour resoudre les ventosités, comme ceste-cy.

♃. Fol. alth. salui. lauand. rorismarini, artemis. flor. camom. melil. ana m. ß. Seminis anisi, fœnic. ana ℥. j.
Coquantur omnia complete in aquâ et vino, et fiat decoctio ad vsum.

Pareillement ne faut oublier à luy donner des clysteres, pour ietter hors les excremens des intestins, à fin que la matrice aye meilleure place à se tenir en son lieu[1]: et pareillement faire en sorte que la vessie soit tousiours vuide, autrement l'vterus estant situé au milieu d'icelle et du boyau cullier, par la compression et plenitude de l'vn et de l'autre, seroit tousiours repoussé dehors.

Or ie te veux icy aduertir d'vn autre remede singulier pour retirer l'vterus en haut quand il est tombé : sçauoir le vomissement, lequel souuent purge la pituite qui relaschoit ligamens de l'vterus, et le rappelle en haut. Car comme l'vterus par le coït se meut en bas pour receuoir la semence, ainsi par le vomissement le ventricule se monte en haut pour ietter tout ce qui luy est nuisible au fond. Or le ventricule se leuant ainsi en haut, ensemble le peritoine, l'vterus et toutes autres choses qui luy sont attachées par vne colligance et connexion, seront retirées en haut : parquoy ne negligeras ce remede, et regarderas à faire vomir la femme atteinte de ce mal[1].

Posons le cas que la matrice n'eust peu estre reduite par tous ces moyens, et fust vlcerée et putrefiée, les anciens commandent l'amputer : mais premierement veulent qu'on la lie, et qu'on coupe ce qui est necessaire, puis la cauteriser, et paracheuer la cure selon l'art. On a veu des femmes à qui toute la matrice auoit esté extirpée, et neantmoins ont suruescu long temps apres[2]. Ce que tesmoigne Paulus au liure sus allegué[3] : et de recente memoire Ioannes Langius, medecin du comte Palatin, au liure second de ses *Epistres medicinales*, Epist. 39, dit, qu'en sa presence vn chirurgien nommé Carpus, extirpa la matrice d'vne femme de la ville

en fil d'argent arrondi, supporté par une fourche à trois branches. C'est là assurément la mention la plus ancienne de nos pessaires à tige. Bauhin en cite d'autres encore faits de fer-blanc recouverts de cire ; il pense que certains pessaires sont poussés jusque dans la cavité utérine ; mais pour ceux qu'il a pu mieux étudier, savoir, le pessaire ovale de fil ou de coque de noix, le pessaire circulaire de sa belle-mère, et le pessaire à tige de son frère, il exprime très nettement l'idée qu'ils sont placés dans le vagin, ou comme on s'exprimait alors, *in collum uteri*.

On voit que Paré, mieux instruit par l'expérience, n'est tombé, ni dans l'erreur complète de Rousset, ni dans la demi-erreur de Bauhin.

[1] Le paragraphe s'arrêtait là en 1573 ; le reste est de 1575.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575, et il se lit encore dans la dernière édition du vivant de l'auteur, en 1585 ; mais dès la première édition posthume il a été retranché, et par suite dans toutes les éditions postérieures. Sa présence dans les trois grandes éditions originales m'a paru une raison suffisante pour le conserver dans le texte.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573, sauf ce peu de mots qui ont été effacés plus tard : *Et te suffise de la precipitation de la matrice*. La fin du paragraphe a été ajoutée en 1575, et le reste du chapitre est encore de diverses dates.

[3] Paul. liu. 6. — A. P.

dite Bononie[1] : ce qui fut fait heureusement, et sans la mort de la femme.

D'auantage, Antonius Beneuenius, medecin de Florence, traité *De mirandis morb. causis*, chap. 12. dit: qu'il fut appellé par vn medecin nommé Vgolius pour guarir vne femme à laquelle sa matrice tomba par pieces toute corrompue, et toutesfois depuis a vescu dix ans. Auicenne et Auenzoar portent suffisant tesmoignage que la femme peut perdre toute sa matrice, et toutesfois luy demeurera la vie.

Histoire d'vne femme à qui la matrice fut extirpée le iour des Roys 1775.

Vne femme aagée de vingt cinq à trente ans, saine et bien reiglée de ses purgations vterines, comme elle disoit, et reputée fort honneste et de bonne vie, se maria pour la seconde fois en l'an 1571, n'ayant eu enfans de son premier mariage. Peu apres la copulation, eut signes de conception : toutesfois, auec progrés de temps, se sentant vne pesanteur és parties basses si fascheuse pour la douleur, retention d'vrine, et autres accidens, qu'elle ne la pouuait plus endurer, s'en descouurit à vn barbier chirurgien son voisin et amy, nommé Christofle Mombeau, demeurant aux faux-bourgs sainct Germain des Prés, lequel, ainsi qu'il me rapporta, voyant vne enfleure au perinée suiuant le iugement de son art, appliqua embrocations et cataplasmes de decoctions d'herbes, et autres remedes anodyns et remollitifs, par le moyen desquels la douleur cessa. Mais apparut à la léure interieure de la partie honteuse vne ouuerture comme d'abcés rompu, par laquelle sortit, vne longue espace de temps, sanie tantost rougeastre, tantost iaunastre, tantost blaffarde. Cependant ceste pesanteur ne se perdoit point, ains s'augmentoit, et vint à telle consequence, que l'an 1573, et les autres ensuiuans iusques au iour de la cheute, si la malade se vouloit tourner au lit, ne le pouuoit aisément sans mettre les mains au ventre pour aider à supporter ce faix du costé qu'elle se vouloit tourner : et lors encore sentoit-elle comme vne boulle tombant à plomb, de quelque costé que l'inclination du corps se fist. Debout ou assise, ne pouuoit vriner, n'aller à ses affaires, sans sousleuer vers le diaphragme auec les mains ledit faix. Marchant, auoit grandissime difficulté de mouuoir les iambes, et pensoit auoir tousiours quelque chose entre deux qui l'empeschast. Quelquesfois aussi de l'année, se renouuelloit ladite ouuerture et yssue de matiere : et lors sentoit douleurs de teste et és autres membres, defaillemens de cœur, degoustemens, vomissemens, suffocations, tant qu'enfin vaincue de mal et impatience, le vingt septiéme Decembre dernier, sous promesse de certaine et asseurée guarison, fut persuadée par vne femme empirique de prendre de l'antimoine[1]. Dont la violence fut telle, qu'apres auoir plusieurs fois vomi auec grands efforts, et fait plusieurs selles d'eaux, sentit (ce pensoit-elle)

[1] Ce Carpus n'est autre que Bérenger de Carpi qui raconte cette histoire dans son anatomie. Voy. mon Introduction, p. CLXXXVI. Du reste ces citations de Langius et de Benivieni, dont les ouvrages n'avaient point été traduits en français, semblent attester quelque collaboration d'un ami qui savait le latin.

[1] *L'antimoine produit des effets merueilleux.* — A. P.

son fondement relasché. Visitée par vne sienne amie, fut conseillée d'appeller l'aide des chirurgiens, par-ce que ce qui sortoit ne lui sembloit estre le boyau cullier, mais autre chose partant de sa nature. Ie fus donc appellé le sixiéme iour de ianuier dernier, et M. Iacques Guillemeau, chirurgien iuré à Paris, ensemble M. Antoine du Vieux, maistre barbier chirurgien, demeurant aux Faux-bourgs sainct Germain des Prés, voisin de ladite malade. Et apres auoir tout bien consideré, aduisasmes pour le meilleur qu'il falloit extirper ce qui paroissoit, attendu la couleur noire, puanteur, et autres signes de substance pourrie. Si commençasmes à tirer peu-à-peu par deux diuers iours, sans douleur, vn corps, qui fut iugé de messieurs Alexis Gaudin, medecin ordinaire du roy et premier de la Royne, P. le Féure aussi medecin ordinaire du roy et de madame la princesse de la Roche-sur-Yon, De Violaines, docteur en l'Vniuersité de Paris, et nous Chirurgiens, estre le corps de la matrice, à raison que fut trouué l'vn des testicules, et vne grosse membrane restant d'vne mole qui s'estoit apostumée, creuée et vuidée, comme dit est. Apres l'extirpation de ceste partie, la malade se trouua mieux. Il y auoit neuf iours deuant l'extirpation, qu'elle n'auoit esté à ses affaires, et quatre iours qu'elle n'auoit vriné : ce qu'elle fit depuis reglément, se trouuant fort bien par l'espace de trois mois, au bout desquels luy suruint vne pleuresie, auec vne grande fiéure continue, dont elle mourut. Estant aduerti qu'elle estoit decedée, desireux de sçauoir ce que Nature auoit basti au lieu de sa matrice, en fis ouuerture : où n'ay trouué la matrice, ains en son lieu vne callosité dure, que Nature auoit machiné durant les trois mois de si peu qui en restoit, pour tascher à refaire ce qui estoit perdu [1].

[1] C'est cette observation qui a été arguée de faux par Compérat, dans sa *Replique*, p. 36. Il combat les observations sur lesquelles Paré appuyait sa doctrine de la ligature des artères après les amputations; il en écarte trois par des motifs que nous retrouverons à l'occasion de l'apologie de Paré, et pour le reste, il ajoute :

« Il n'en reste donc que quatre qui puissent seruir à son propos : esquelles si ie dis que il peut y auoir quelque fable meslee, ie ne diray rien qui ne se recognoisse és œuures de M. Ambroise. Et combien que ie le peusse remarquer, ie n'entreray toutesfois en ceste peine, me contentant de luy remettre deuant les yeux le mensonge qu'il a escrit en son liure de la generation, où il dit qu'il a extirpé à vne femme de Sainct Germain de Prez le corps de la matrice auec ses testicules, laquelle depuis se seroit bien portee. Et neantmoins demy an apres la femme estant decedee, et son corps ouuert pour sçauoir si ce qu'il disoit estoit veritable, la matrice fut trouuee toute entiere en la presence de Monsieur le Baillif Docteur Regent en la faculté de Medecine à Paris, et M. Louys le Brun Chirurgien iuré à Paris, hommes excellens en leur art, et de telle croyance, que M. Ambroise n'eut sceu debattre leur tesmoignage. »

A une telle distance des époques, et sans autres témoignages, laquelle croire de ces deux assertions? La question est insoluble, non pas que je veuille mettre en doute la bonne foi de Paré; mais il avait pu se tromper, et bien d'autres se sont trompés après lui en semblable circonstance. Toutefois il est à regretter qu'il n'ait pas jugé convenable, dans les deux éditions auxquelles il travailla encore après le pamphlet de Compérat, de répondre à une critique qui s'attaquait à sa véracité, d'autant plus qu'en 1585 il fit des additions à ce chapitre qui, en 1579, se terminait avec cette observation.

Il y a une remarque essentielle à faire à

D'auantage, François Rousset en son liure de l'*enfantement Cœsarien*, recite certaines histoires de femmes ausquelles on a veu tomber entierement leurs matrices. Entre autres dit, que feu madame de Blancafort l'aisnée, ayant de long-temps peu-à-peu la matrice precipitée, de sorte qu'elle ne la pouuoit plus reduire ny supporter : voyant qu'elle commençoit à se pourrir, me vint trouuer à Montargis, pour la penser ou conduire à Paris : mais elle luy tomba en chemin, et ne laissa neantmoins de passer outre, et ne luy fut pour cela fait autre chose qu'vn lauement de vin et de rose, par Felle, chirurgien, qui à son dire, n'apperceut au lieu où souloit estre la matrice, qu'vne vacuité.

Semblablement ledit Rousset fait mention de Perrine Boucher, vieille chambriere chez maistre François Quarré, aduocat à Montargis, pour auoir eu plusieurs accouchemens violens, laquelle auoit de long temps vne precipitation de matrice, qui peu-à-peu, criant tant qu'elle ne la pouuoit plus remettre, enfin se gangrena et tomba d'elle-mesme en cuidant vriner, dequoy sont plusieurs tesmoins, monsieur Contuge medecin, et maistre Iean de Beauuais, chirurgien de Montargis : dont elle ne daigna garder le lit, et vescut trois ans apres bien saine, sinon que depuis elle estoit suiette à se tenir couuerte par embas, autrement sentoit douleur de colique. Finalement moy absent, estant icelle morte de fiéure continue, et ayant desia esté inhumée, fut à mon retour deterrée par permission de iustice, à ma sollicitation. L'ouuerture fut faite par Felle, chirurgien, és presences dudit sieur Contuge, medecin, et de la sage-femme et autres: et n'apperceus entre la vessie et le gros boyau, au lieu où deuoit estre la matrice, rien qu'vn lieu vuide tout cicatrisé : et estoit à la verité l'ouuerture par laquelle elle prenoit le froid, causant douleur de colique.

l'occasion des deux histoires suivantes. J'ai déjà dit que l'édition française de Rousset avait paru en 1581 ; Paré la copie si exactement qu'il laisse subsister le pronom *me* ou *moi*, qu'il ne faut rapporter qu'à Rousset lui-même.

CHAPITRE XLIX.

DE LA MEMBRANE APPELLÉE HYMEN [1].

Pareillement il se trouue quelquesfois en aucunes vierges vne membrane à l'orifice du col de la matrice, appellée des anciens *hymen*, qui empesche d'auoir la compagnie de l'homme et fait la femme sterile.

Or le vulgaire (voire plusieurs gens doctes) cuident et estiment qu'il n'y a nulle vierge qui n'aye ladite hymen, qui est la porte virginale : mais ils s'abusent, pour-ce que bien rarement on la trouue, et proteste (composant mon Anatomie) l'auoir recherchée à plusieurs filles mortes à l'Hôtel-Dieu de Paris, aagées de trois, quatre, cinq, et iusques à douze ans, et iamais ie ne l'ay pu apperceuoir, fors à vne fille aagée de dix-sept ans, qui estoit accordée en mariage : et sa mere sçachant que sa fille auoit quelque chose qui pouuoit empescher estre appelée mere, me pria la voir, en laquelle trouuay vne mem-

[1] Ce sujet avait déjà été abordé, mais avec moins de détails, au 1er Livre de l'anatomie, ch. 34. Voyez t. I, p. 167.

brane nerueuse de l'espaisseur d'vn parchemin fort delié, qui estoit au-dessous des nymphes, immediatement pres le conduit par où les femmes pissent, deuant l'entrée de l'orifice du col de la matrice, ayant un petit trou par où ses mois se pouuoient escouler. Et ayant veu ladite membrane ainsi peu espaisse, la coupay promptement auecques des ciseaux, et donnay à la mere conseil de ce qu'il restoit pour parfaire la guarison : et luy enchargeay expressément qu'elle mist entre les deux parties des plumaceaux ou vne grosse tente, de peur que l'union de ce qui auoit esté coupé ne se reprist de rechef l'vn auec l'autre : peu aprés fut mariée, et eut enfant.

Vn iour deuisant de cette matiere auec monsieur Alexis, premier medecin de la royne, homme d'honneur et estimé entre les gens doctes, ie luy dis que i'auois fait plusieurs sections de filles, tant à l'Hôtel-Dieu de Paris qu'autre part, et que iamais n'auois veu ceste membrane, fors vne fois, comme i'ay dit cy dessus : lequel me dit que veritablement elle se trouue rarement, et que Realdus Colombus[1], liure 2, en auoit escrit ce qui s'ensuit : « Il se trouue au dessous des nymphes en aucunes vierges, non en toutes, vne membrane appelée des anciens hymen, laquelle quand elle s'y trouue (toutesfois se trouue rarement), empesche l'entrée de la verge de l'homme, et a vn pertuis par lequel ses mois coulent. » D'auantage dit, qu'il l'a seulement trouuée à deux petites fillettes et vne fois à vne plus grande. Auicenne dit[1] qu'au col de la matrice y a vn tissu de veines et arteres, et de filamens nerueux tres-subtils, qui procedent de toutes les parties d'iceluy col, lesquelles sont rompues au premier coït venerique, dont souuent le sang en sort. Almensor escrit le conduit des pucelles estre estroit et ridé, et en ses rides il y a des veines et arteres tres subtiles entrelacées, lesquelles se rompent à la defloration et extension des rides. Voila que les susdits autheurs nous ont laissé par escrit.

Les matrones tiennent pour vne chose vraye, qu'elles peuuent connoistre une fille vierge d'auecques celle qui a esté depucellée, par-ce qu'elles disent trouuer vne ruption d'vne taye qui se rompt au premier coït, et souuent à leur rapport les iusticiers donnent iugement, et là commettent grands abus par lesdites matrones. Qu'il soit vray, i'en ay interrogué plusieurs pour sçauoir où elles trouuent ladite taye : l'vne disoit tout à l'entrée de la partie honteuse, l'autre au milieu, et les autres tout au profond, au deuant de la bouche de la matrice : les autres disent qu'elles ne peut estre veue qu'apres le premier enfantement. Et voila comment ces sages-femmes accordent leurs vielles.

On trouue cette pannicule hymen rarement; et lors qu'on le trouue, on le peut dire estre contre nature, parquoy n'en faut faire reigle certaine ni vniuerselle : le sang qui sort n'est à cause de la rupture de l'hymen, mais vient à raison des rugosités du col de la matrice qui n'ont encore esté estendues et deprimées,

[1] *Realdus Colombus grand et excellent anatomiste.* Au liu. 15. — A. P. — Cette note est de 1573, et a été effacée depuis.

[1] Auicenne li. 3. fen. 23. trait. 1. ch. 1. — A. P.

et à ceste première entrée se desioignent et separent, et se fait rupture de certaines petites veines et arteres, lesquelles descendent par la superficie interne du col de la matrice, se rompans et s'ouurans, ne pouuans soustenir ceste extension sans douleur et flux de sang, lors que la fille n'a accompli ses dimensions : mais si la fille pucelle est en aage suffisante, estant mariée auecques vn homme qui aura sa verge proportionnée au col de sa matrice, n'aura aucune douleur ny flux de sang estant depucellée [1].

Dont il est aisé à entendre combien grandement sont abusés les habitans de Fez, cité principale de Mauritanie en Afrique : desquels la coustume és nopces est telle (comme raconte Leon l'Africain, liure 3. de son histoire d'Afrique[2]): Si tost, dit-il, que l'espoux et l'espouse sont paruenus en la maison, s'enferment tous deux en vne chambre, où ils demeurent ce pendant que le festin s'appreste, et y a vne femme dehors, attendant iusqu'à tant que le mari ayant defloré l'espouse, tend vn petit linge moüillé d'icelle à la femme qui est à la porte l'attendant, qui, tenant ce drapeau entre les mains, s'en va criant à ceux qui sont inuités à haute voix, que la fille estoit pucelle : parquoy on les fait banqueter. Mais si, de malheur, elle n'estoit trouuée n'ayant ietté le sang [3], elle est rendue par le mari au pere et à la mere, qui en reçoiuent vne grande honte, auec ce que les inuités s'en retournent l'estomach creux, sans donner coup de dent. Mais le cas se rencontrant tel que l'auons descrit cy dessus, ils seront bien deceus [1].

Et partant ne faut conclure, comme aucuns veulent, que la fille au premier coït qui ne iette le sang par le col de la matrice, ne soit pucelle, pareillement aussi celle qui en iette le soit : parce qu'aucunes, par les meschantes maquerelles et impudentes qui ont accoustumé vendre filles pour pucelles, se font contrefaire ceste taye par le moyen de certaines iniections d'eaux astringentes, puis mettent profondement au col de leur matrice vne esponge imbue en sang de quelque beste, ou en remplissent quelque petite vessie, comme la vessie où est contenu l'humeur cholerique aux moutons ou autres bestes, qu'on appelle la vessie du fiel : et alors que l'homme vient auoir compagnie d'elles, font les reserrées, crians comme si on les depucelloit, ou qu'on leur fist vne douleur extreme : et en l'acte, ledit sang qui en est exprimé coule dehors, et le pauure badelory, doux de sel, pense auoir eu la creme où il n'aura eu que le fonds du pot, voire que de ces pucelles en sera quelquesfois yssu de petites creatures qui se degenerent en hommes ou femmes [2]. Ioint aussi que ces pucelles sont fardées comme vn sepulchre blanchi, qui est poli par dehors, et dedans rempli de pourriture et puanteur, comme les boëttes des apoticaires, peintes par dehors auec or et

[1] *Chose digne d'estre bien notée.* — A. P.

[2] Paré citait ici en note *Leon l'Africain* et *Iean Wier*.

[3] Il y a évidemment ici une négation de trop ; mais toutes les éditions étant uniformes, j'ai cru devoir respecter le texte.

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[2] Dans l'édition de 1573 et jusqu'en 1579, après ces mots *en hommes ou femmes*, l'auteur ajoutait immédiatement : *Partant garde le heurt qui pourra.* La phrase intermédiaire a été ajoutée en 1585.

azur, et dedans pleines de poison : Ainsi est-il de ces putains affettées qui baillent la verolle, et sont cause que les pauures amoureux transis meurent miserablement, arides et secs. Partant garde le heurt qui pourra.

CHAPITRE L.

HISTOIRE MEMORABLE DE IEAN WIER, DE LA MEMBRANE APPELLÉE HYMEN.

Iean Wier, medecin du duc de Cleues, en son liure *De l'imposture et tromperie des Diables, des enchantemens et sorcelleries* [1], recite qu'il y avoit vne fille en Chambourg, laquelle auoit vne taye f rte et dure nommée Hymen, qui prohiboit que lorsque ses menstrues lui suruindrent, ne peurent estre vacuées, à raison de l'empeschement de ceste membrane : et pour la regurgitation du sang qui remontoit en haut, auoit le ventre fort enflé et tendu, et auoit de grandes et extremes douleurs, comme si elle eust deu enfanter. Alors les matrones furent mandées, lesquelles la veirent auoir le ventre ainsi dur et tendu, et les douleurs si extremes, que d'vn commun accord disoient qu'elle estoit grosse d'enfant, encores que la pauure fille leur contredist auecques grands sermens, et affermast n'auoir iamais eu connoissance d'hommes : et dit qu'il fut appellé, lors que les femmes ne luy pouuoient plus rien faire, et qu'elles en desesperoient, à raison des douleurs insupportables, lesquelles auoient desia duré trois sepmaines sans luy donner repos ne iour ne nuit, auec quelque suppression d'vrine, veilles perpetuelles, et perte d'appétit. Promptement qu'il fut arriué, il reconnut la partie malade, où il trouua l'orifice du col de la matrice clos et estoupé par vne taye, tellement qu'il n'en pouuoit rien ou peu sortir : et s'enquit de son aage, qui estoit de vingt et vn ans, et que iamais n'auoit eu ses fleurs : lors connut ceste tumeur ne proceder sinon d'vne subite descharge et fluxion de sang vers la region de l'vterus et vaisseaux d'iceluy : parquoy appella vn chirurgien, et luy commanda faire vne ouuerture à ladite taye, et peu à peu en sortit bien huit liures de sang coagulé, noir et ja commencé à se pourrir : et l'euacuation du sang faite, trois iours apres fut du tout guarie.

Pour ceste cause ie conseilleray touiours aux peres et meres, qui auront la connoissance que leurs filles ayent ladite hymen, qu'ils la facent couper, s'il n'y auoit suffisante ouuerture à expurger leurs fleurs, pource que quelques-vnes pour semblable cause sont mortes, par faute que le sang menstruel n'auoit yssue.

[1] Chap. 38. — A. P. — Ce livre, comme il a été dit dans mon Introduction, avait été traduit en français par Grévin vers 1568.

CHAPITRE LI.

DE PHIMON [1].

Phimon est vne disposition des femmes qui n'ont point la nature

[1] Ce chapitre manque dans les premières éditions, et ne date que de 1585. Il a été extrait du chapitre 80 du livre VI de Paul d'Égine, c'est-à-dire de la traduction française de Dalechamps.

percée, quelquesfois de leur naissance, et aussi quelquesfois par accident. Cest empeschement est aucunesfois en l'orifice du col de la matrice : autresfois aux ailes, et quelquesfois en l'espace qui est entre elles : or pource que les bords sont pris et attachés, telles choses prohibent la conception et le flux menstruel.

Si le passage est du tout bouché, pour la curation, faut que la main du chirurgien y besogne, en coupant et extirpant ce qui empesche, s'il est possible, y appliquant vn pessaire que les Grecs appellent *priapiscum*, semblable à la verge de l'homme, ou vne canule de plomb, ointe d'vn medicament propre.

CHAPITRE LII.

DE LA SVFFOCATION DE LA MATRICE, APPELLÉE DES FEMMES LE MAL DE LA MERE, ET DE SES CAVSES [1].

Suffocation de matrice est ablation de libre inspiration et expiration, qui vient, ou pource que l'vterus gouffle et s'enfle, ou pource qu'il est raui et emporté en haut par vn mouuement forcé, et comme conuulsif, à cause de la plenitude de ses vaisseaux. L'vterus se gouffle et enfle pource que quelque substance pourrie et corrompue en iceluy se resout en vapeur et ventosités, de la retention des menstrues, ou de la corruption de la semence, ou d'vne aposteme faite en la matrice, ou fleurs blanches et autres mauuaises humeurs, qui se putrefient en icelle, ou de ventosités : ce qui se peut connoistre, parce que la femme aura grands soupirs, vertigines, scotomies, douleurs de teste, nausée, rots, et grands bruits aux intestins. Or de la semence de la femme retenue aux vaisseaux spermatiques, ou ja respandue en la matrice, ou autour de ses testicules, s'esleuent certaines vapeurs corrompues, lesquelles sont communiquées au foye, au cœur et au cerueau, dont s'engendrent de tres-cruels accidens, approchans quelquesfois à ceux qui sont mords de chiens enragés, ou piqués de quelque beste veneneuse. Les accidens qui viennent en la suffocation de la matrice, sont plus grands et cruels pour la semence retenue, que ceux qui viennent par la retention des menstrues, à cause que d'autant que la semence est plus parfaite, demeurant en sa disposition naturelle, aussi de tant plus deuient-elle maligne et peruerse, estant alienée d'icelle, et changée de qualité contraire : de sorte que lors qu'elle est corrompue, la pourriture en est plus maligne, plus subtile et penetratiue que du sang menstruel, dont les accidens sont plus grands et plus veneneux : ce qu'on voit aduenir au vinaigre, car d'autant est le vin meilleur, d'autant aussi en est le vinaigre plus fort et aigu.

Or les accidens susdits aduiennent peu souuent aux femmes mariées, ayans la compagnie de leurs maris, mais aux ieunes veufues qui sont nourries d'alimens copieux et oisiues.

[1] Les chapitres qui suivent sur *la suffocation de matrice*, qui n'est autre chose que l'hystérie, semblent avoir été principalement extraits d'un chapitre de Sylvius sur le même sujet : *De vteri suffocatione et peruersione*, dans son premier commentaire *De mensibus mulierum*. Ce livre avait paru en 1556, et n'avait point été traduit en français. Il a été reproduit dans les *Gynæciorum libri* de Spachius. — Du reste, Paré cite lui-même Sylvius dans son chapitre 54.

La matrice par les mois retenus, ou par la semence, ou quelques autres mauuaises humeurs ou ventosités se peruertit et se meut de son siege et situation naturelle, quelquesfois se retire en haut, et quelquesfois à costé dextre ou senestre, ou s'estend en largeur pour la plenitude des vaisseaux qui paruiennent en icelle. Car les veines, arteres et autres vaisseaux estans fort remplis, s'estendent en profond et en large, et alors ils se font plus courts, et partant se retirent vers leur origine, qui est la veine caue et grande artere, adonc retirent la matrice semblablement à eux : et s'ils tirent egalement, lors elle semble monter en haut vers l'estomach et le diaphragme : et s'ils la tirent inegalement, alors s'encline en deuant et en derriere, à dextre et à senestre vers les flancs, ou à la seule region de l'os pubis, et lors la vessie et l'intestin droit sont aggraués de douleurs et enflés : et pour le dire en vn mot, tout lieu vers lequel le corps de la matrice se retirera et affaissera.

Or il faut icy noter que neantmoins que la matrice s'esleue en haut, si ne faut-il pour cela penser les accidens sus-nommés prouenir par la seule tumeur et compression qu'elle fait aux parties superieures (à sçauoir vers l'estomach et le diaphragme) ou inegalement vers d'autres parties : pource que ce n'est le corps de la matrice, neantmoins que les femmes disent qu'il leur semble monter iusqu'à la gorge, les voulant estouffer et estrangler[1] : mais ce sont certaines vapeurs, qui sont esleuées d'elle ou de ses vaisseaux, qui montent, comme nous auons dit, aux parties superieures : veu qu'vne femme ayant en son ventre vn enfant ja grandelet, ou vn autre qui sera hydropique, et vn autre ayant l'estomach fort rempli de viandes, ne tombera soudainement par aucune de ces choses en priuation du benefice de respiration, ainsi qu'il se fait en la suffocation de la matrice. Par quoy on ne peut vrayement conclure que la suffocation se fait parce que la matrice s'esleue en tumeur, mais pour les vapeurs qui s'esleuent vers les parties superieures. Ce qui se peut encores prouuer par vne autre raison : c'est que la matrice d'vne femme n'estant grosse, est fort compacte, dure et serrée, et de grosseur seulement d'vne grosse poire de certeau, et si trouue-on bien petite cauité : et partant faut conclure que ce n'est ladite matrice qui tant se grossit et s'esleue en haut qu'elle puisse oster la respiration, mais les vapeurs putrides, comme nous auons dit.

Autres accidens aduiennent pour la semence et les mois retenus, et sont diuers selon la quantité et qualité des matieres : car si la cause est froide et venteuse, elle refrigere tout le corps, tellement que la respiration et le pouls des arteres ne peuuent estre apperceus par le sens : et si la matiere est grosse, elle cause conuulsion : et si elle est d'humeur melancholique, elle engendre tristesse : par lesquelles choses est euident que la matrice est premierement blessée, aussi par compassion l'estomach, le cœur par vne palpitation, le foye et le cerueau. Or le cerueau est blessé par douleur de teste, qui souuent est auec rougeur de toute la face et des yeux, auec scotomie et vertigine, c'est-à-dire qu'il semble que tout tourne c'en dessus dessous, qui se fait par vne

[1] *Chose digne d'estre bien notée.* — A. P.

putredineuse vapeur esleuée au cerueau, perturbant entierement les esprits, instrumens des facultés animales, dont aduient vne resuerie, tantost de la vertu apprehensiue, tantost de la raisonnable, et souuent la femme parle à part soy en resuant, declarant tant ce qu'elle doit taire que dire, et quelquesfois demeure toute stupide et estonnée. Aucunes ont vn tres long sommeil, appellé des Grecs *caros*, dont elles sont sourdes et muettes, et ne respondent rien quand on les appelle hautement : aucunes fois elles entendent bien, mais elles ne peuuent respondre[1] : et tels sont les signes de la suffocation de l'vterus.

Les causes sont, refrigeration de l'amarry, corruption de semence, ou autre humeur seminal et grossier : les mois supprimés, trop grande vacuation de la matrice, par laquelle l'vterus reseiché se tourne vers les parties humides, et tire de la teste et de tout le reste du corps : ce qui aduient mesme aux femmes grosses, lors que, ou par faute d'aliment l'amarry est trop reseiché, ou trop eschauffé par trauail : outre, quelques vns tiennent que par apposition de choses odorantes mises au nez, l'amarry monte en haut. et induit telle suffocation[2].

Et pour conclusion, en la suffocation de la matrice, les vapeurs putredineuses montent quelquesfois iusqu'au diaphragme, aux poulmons et au cœur, qui fait que la femme ne peut respirer ny expirer : lesquelles vapeurs ne sont seulement portées par les veines et arteres, mais aussi par les spiracles occultes qui sont au corps. Et si lesdites vapeurs montent iusqu'au cerueau, causent epilepsie, catalepsie (qui est quand tout le corps demeure roide et froid, et en mesme figure qu'il estoit au-parauant que tomber en tel mal, les yeux ouuerts, sans voir, et sans ouyr), lethargie, apoplexie, et souuent la mort. Or pour le dire en vn mot, la matrice a ses sentimens propres, estans hors la volonté de la femme : de maniere qu'on la dit estre vn animal, à cause qu'elle se dilate et accourcit plus ou moins, selon les diuersités des causes. Et quand elle desire, elle fretille et se meut, faisant perdre patience et toute raison à la pauure femmelette, luy causant vn grand tintamarre.

CHAPITRE LIII.

LES SIGNES QVE TOST LA FEMME AVRA SVFFOCATION DE MATRICE.

La femme au-parauant que ces accidens aduiennent, sent monter de sa matrice vne tres grande douleur iusques à la bouche de l'estomach et au cœur, et luy semble qu'elle estouffe, et dit sentir monter quelque morceau ou autre chose qui luy clost le gosier, auec grand battement de cœur : la matrice et ses vaisseaux s'enflent à quelques-vnes, qui les gardent de se dresser debout, mais se couchent courbées sus le ventre, pour auoir moindre douleur, mettant la main dessus, pressant et s'efforçant pour empescher que la matrice ne monte, comme elles cuident qu'elle monte, ce qu'elle ne fait : mais comme nous auons dit, ce sont les vapeurs putredineuses. La patiente est

[1] Le chapitre se terminait là en 1573; le reste a été ajouté à des dates différentes.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en 1575, et il terminait alors le chapitre; le reste date seulement de 1585.

fort decolorée, et deuient palle et iaunastre, ne se pouuant tenir debout, pour-ce que les iambes et vertus luy defaillent : partant tombe en terre, et se laisse aller comme si elle estoit morte : et plusieurs perdent tout sentiment et mouuement, et le pouls est tant petit qu'on ne le sent aucunement, de façon qu'on estimeroit qu'elles fussent mortes : toutesfois elles ne le sont pas, combien que la respiration ne nous apparoisse, qui est action inseparable de vie [1].

Bref, les symptomes apparoissent diuers, selon que la vapeur esleuée de l'vterus heurte maintenant ces parties, et maintenant celles-là. Car si telle vapeur donne vers le diaphragme et parties thorachiques, elle cause vne respiration briefue et frequente, et comme abolie : si elle donne vers le cœur, elle induit syncope : si vers le cerueau, elle ameine auec soy quelquesfois vne fureur auec babil, quelquesfois stupidité, endormissement, auec taciturnité non accoustumée, le tout selon la nature de l'humeur bilieux, ou grossier et melancholique, dont la vapeur est esleuée. Mais il n'y a rien plus admirable qu'à quelques-vnes ceste affection commence par vn ris, à autres par pleurs, à autres par tous deux ensemble. A ce propos monsieur Holier raconte que les deux filles du president de Roüen, qui estoit de son temps, lors qu'elles commençoient à entrer en paroxysme de ce mal, estoient surprises d'vn ris qui leur duroit vne et deux heures : lesquelles on ne pouuoit arrester, ny par leur faire peur et terreur, ny par honte et admonitions, de sorte que, tancées par leurs parens, respondoient n'estre en leur puissance de se garder de rire [1].

Autres tombent en ecstase, qui est vn esuanoüissement et rauissement des esprits, comme si l'ame estoit separée du corps. Autres disent que c'est vn sommeil, par lequel les forces, facultés et puissances de l'ame sont enseuelies, en sorte qu'il semble que l'on soit mort.

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le reste a été ajouté à différentes dates.

CHAPITRE LIV.

LES SIGNES POVR CONNOISTRE SI VNE FEMME EST MORTE OV NON PAR VNE SVFFOCATION DE MATRICE.

De tant que plusieurs femmes, non seulement du temps passé, mais aussi de fresche memoire, esprises de ceste maladie, ont esté portées en terre pour mortes, qui toutesfois ne l'estoient : i'ay pensé qu'il seroit plus que tres-necessaire de donner signes demonstratifs de mort ou de vie en tel accident [2].

Premierement donc cela se connoistra par application d'vn miroir bien net et poli au nez et à la bouche, pour-ce que la vapeur de la respiration, en celles qui respirent, l'obnubile, couure et cache d'vne petite vapeur, et se ternit : et si telle chose apparoist, c'est vn tres-certain signe de vie. Aussi pourra-on encores connoistre en luy appliquant vne plume

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575 ; celui qui suit en 1585.

[2] Ce début de chapitre ne date que de 1579 ; en 1573 le texte portait simplement : *Quand on luy applique au nez et à la bouche un miroir bien essuyé et polly, pour ce que la vapeur,* etc.

tres-molle, comme de duuet, ou vn petit bourgeon de laine cardée, qui par le mouuement puisse testifier la respiration.

Toutes fois ces signes sont souuent trompeurs, et non du tout asseurés: parquoy plus seurement on peut connoistre s'il y a encores quelque reste de vie en la femme par les medicamens sternutatoires, comme posant prés le nez de l'ellebore ou du pyrethre, ou bien les soufflant dans le nez lorsqu'ils sont reduits en poudre[1].

Or encores que nulle respiration apparoisse, si est-ce pourtant qu'il ne faut conclure la femme estre morte: car elle peut encores auoir vne petite chaleur qui luy reste au centre du corps, par le benefice de laquelle elle est conseruée : et ceste petite chaleur n'a pas grand besoin de la respiration de la poitrine, ny de l'action des poumons pour sa conseruation (c'est à dire refrigeration, ventilation, et nutrition) tout ainsi que tous autres animaux froids, lesquels en hyuer se cachent en terre si auant qu'ils ne peuuent respirer, et toutesfois sont entretenus de transpiration du cœur et des arteres : ainsi se fait-il à la femme. Syluius escrit qu'aucunes ont esté par trois iours esuanoüies, et pensoit-on qu'elles fussent mortes, parce qu'elles ne respiroient nullement, et auoient tous autres signes de mort, à sçauoir, n'ayans nul sentiment, mouuement, ny chaleur: partant en telle disposition ne se faut haster les enseuelir, et moins ouurir leurs corps, de peur d'encourir vne calomnie. Ainsi que de ce siecle est arriué à vn grand anatomiste, ie dis grand et celebre, duquel les liures reparent auiourd'huy les estudes des hommes doctes, lequel estant pour lors resident en Espagne, fut mandé pour ouurir vne femme de maison, qu'on estimoit estre morte par vne suffocation de matrice. Le deuxiéme coup de rasoir qu'il luy donna, commença ladite femme à se mouuoir, et demonstrer par autres signes qu'elle viuoit encores, dont tous les assistans furent grandement estonnés : ie laisse à penser au lecteur comme ce bon seigneur faisant cette œuure, fut en perplexité, et comme on cria *tolle* apres luy, tellement que tout ce qu'il put faire fut de s'absenter du pays: car ceux qui le deuoient excuser, c'estoient ceux qui luy couroient sus : et estant exilé tost apres mourut de desplaisir : qui n'a esté sans vne grande perte pour la republique[1].

Or, iay bien voulu reciter cette histoire à fin d'instruire tousiours le ieune chirurgien estre discret à se garder qu'il ne tombe en tels accidents : et faut noter que l'on peut connoistre la mort de la femme, par l'escume qui luy sort de la bouche.

[1] Ce paragraphe manque en 1573, et a été intercalé en 1575.

[1] Il s'agit ici de l'histoire de Vésale qui, d'ordinaire, n'est pas racontée ainsi. On dit que le sujet qu'il ouvrit aussi malheureusement était un gentilhomme. Du reste je ne sais d'où Paré a pris cette histoire, si ce

---

CHAPITRE LV.

DES DIFFERENCES DE SVFFOCATION DE MATRICE.

Or il y a plusieurs differences de suffocation de la matrice, qui se font selon la grandeur et difference de la cause efficiente, par ce que les acci-

dens sont plus grands et plus petits : car aucunes femmes sentent, et se remuent et ratiocinent, mais elles ont une defaillance de cœur et de respiration par interualle : aussi aucunes se remuent d'vn mouuement inuolontaire (comme les epileptiques) remuent les bras et les iambes, auec grincemens de dens, par la conuulsion des muscles des temples : les autres sont surprises, comme auons dit, d'vn tres profond sommeil (dit des Grecs *caros*) [1] comme si elles estoient apoplectiques, tous les sentimens et mouuemens defaillans : les autres au contraire crient et rient, et ne font que parler. Et apres que les causes de ce mal sont cessées, resolues et vacuées, alors le corps commence à s'affermir, et la rougeur venir au visage, et les mandibules à s'ouurir : et à plusieurs d'icelles s'escoule quelque humeur de leur matrice, et à quelques-vnes il s'euacue dehors vne grosse semence, voire en grande quantité, auec trauail et plaisir, ainsi que si elles estoient en l'acte venerien, principalement à celles à qui les matrones titillent le col de leur matrice : et alors que les matieres sont escoulées, la matrice se relasche peu à peu, et tous les accidens cessent.

n'est qu'il la tenait lui-même de la renommée. Sylvius n'en parle pas, ce qui s'explique par la date de son livre, 1556; l'histoire de Vésale est de 1563 ou 1564.

[1] La phrase se terminait là en 1573; les quatre lignes qui suivent n'ont été ajoutées qu'en 1585.

CHAPITRE LVI.

LES SIGNES POVR CONNOISTRE SI LA SVFFOCATION VIENT PAR LA SEMENCE RETENVE ET CORROMPVE, ET NON DV SANG MENSTRVAL.

C'est que tout subit leur suruient vne difficulté de respiration, puis tost apres priuation d'icelle : la femme retire les iambes en haut, et sent quelque chose estre esleuée de la matrice à la bouche de l'estomach, et au cœur, comme nous auons dit : si la femme est addonnée à l'homme, et qu'elle s'en soit ja dés long temps retenue, ou bien que ce soit vne fille vierge, succulente et sanguine, vsant de viandes chaudes, humides et venteuses, et qu'elle soit oisiue, et auec irritation d'homme, appetant Venus, et les mois luy sont supprimés, cela demonstre que la suffocation vient de la semence retenue.

Les accidens qui viennent aux hommes par la semence retenue sont moins fascheux qu'aux femmes, parce qu'ils dissipent par le trauail la plus grande part de la corruption.

CHAPITRE LVII.

LA CVRE DE LA SVFFOCATION DE LA MATRICE.

La suffocation procedante de la matrice, pour ce que c'est vn grief et pernicieux accident, se veut secourir promptement, voire en negligeant pour l'heure la cause d'icelle.

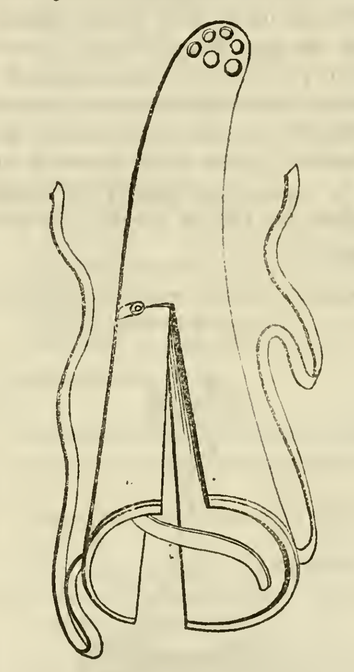
Donc que la femme subit soit située sus l'espine du dos, ayant vn peu le thorax esleué, à fin qu'elle expire

plus librement, et que promptement on luy detache les lacets de sa poitrine, et qu'on l'appelle à haute voix par son nom, criant à ses oreilles : qu'on luy tire le poil des temples et de derriere le col, ou plustost celuy des parties honteuses, à fin que non seulement elle soit esueillée, mais d'auantage que par la douleur excitée en bas, la vapeur qui monte en haut et fait la suffocation soit retirée et rappellée en bas par reuulsion : aussi luy faut lier les bras et iambes de liens douloureux, ensemble qu'on la frotte rudement auec gros linges aspres et rudes, auec douleur, trempés en vinaigre et sel. D'auantage, on luy appliquera vn pessaire à la matrice semblable à cestuy [1]:

℞. Succi mercur. et artemis. ana ℥. ij.
In quibus dissol. pul. benedict. ʒ. iij.
Pul. rad. enul. campa. galangæ minoris, ana ʒ. j.
Fiat pessar.

Puis luy faut oindre la plante des pieds d'huile laurin, ou autre semblable : apres on luy appliquera vne grande ventouse sur le petit ventre au dessous du nombril, auec grande flambe : aussi luy en seront appliquées au plat des cuisses, c'est à dire aux parties interieures, pres les aines, à fin de retirer la matrice en son lieu, et faire reuulsion des matieres qui causent ce mal. S'il est besoin sera fait parfum en la matrice auec choses fort odorantes : mais premierement faut tenir le col de la matrice ouuert, à fin que le parfum puisse mieux entrer dedans, qui se fera auec vn instrument fait en façon de pessaire, pertuisé en plusieurs lieux, à la bouche duquel y aura vn petit ressort qui le pourra tenir ouuert, tant et si peu que l'on voudra : et sera attaché par deux liens à vne bande, ceinte au milieu du corps de la femme : lequel sera fait d'or ou d'argent, ou de fer blanc : le portrait duquel est icy donné.

Pessaire pour tenir le col de la matrice ouuert, par le benefice d'vn ressort [1].



Ayant mis le pessaire dans le col de la matrice, la femme sera assise en

[1] On voit encore ici le mot *pessaire* pris dans le sens des anciens; tout-à-l'heure il le sera dans un sens plus rapproché des modernes.

[1] Ce pessaire est le même que celui qu'on a vu au chapitre 29 du livre V, tome 1er, page 369. — La forme, la dimension, la courbure étant les mêmes, je n'ai pas jugé nécessaire de faire graver une autre figure; cependant je dois avertir que le pessaire ici représenté par Paré était percé de trous pareils à ceux de son extrémité jusqu'à deux lignes environ de la charnière.

vne chaise percée et bien couuerte tout autour, de peur que la vapeur des choses aromatiques qui ont vertu d'attirer la matrice en bas ne monte en haut, et que la femme ne ressente ceste odeur par le nez et par la bouche : car tout au contraire luy faut faire odorer choses fetides et fort puantes, à fin de renuoyer la matrice en bas, dont nous parlerons cy apres. On peut vser desdits parfums odoriferans liquides, les faisant boüillir auec maluoisie ou du bon vin, y adioustant vn peu d'eau de vie, posés en vn pot couuert d'vn entonnoir : mettant vn rechaud dessous, auquel y aura du feu, à fin que la vapeur qui s'esleuera puisse entrer dedans le col de la matrice au trauers du susdit instrument fait en maniere de pessaire [1].

Portrait d'vn pot pour receuoir les parfums au col de la matrice.



Les matieres des parfums odoriferans sont, *Cinamom. calam. aromat. xylaloës, ladanum, benioin*, *thym*, *piper*, *caryophyl. lauan. calament. artemis. puleg. alipta mosc. gall. mosc. mus. amb. iuncus odoratus* [1], et autres semblables, qui par leur grande vertu aromatique attirent la matrice en son lieu, et consument les ventosités putredineuses. Et faut garder que ladite fumée n'entre point aux narines : au contraire luy faut faire vn parfum de choses puantes, qu'elle receura par le nez et par la bouche, comme, *Galbanum*, *sagapenum*, *ammoniacum*, *assa fœtida*, *bitumen*, *oleum gagatæ*, *huile de souphre et de petrolle* : aussi des chandelles de suif recentement esteintes, plumes de perdrix, becasses, et de tous autres oiseaux : poils d'homme, de bouc, de vache : draps, feutre, vieilles sauates de souliers, ongles et cornes de bestes, poudre à canon [2] et souphre vif bruslés, et autres choses semblables, à fin que ceste puante vapeur contraigne la matrice d'aller en bas [3] : d'autant que la matrice, d'vn instrument naturel et peculiere faculté, fuit les choses puantes, et se plaist aux choses odoriferantes. Or quand

[1] J'ai rétabli ce paragraphe, qui est essentiel à l'intelligence du texte, d'après l'édition de 1573; car il avait été omis dans l'édition de 1575, et par suite dans toutes les autres, par une sorte d'oubli qu'il n'est pas facile d'expliquer.

[1] Toute cette longue énumération se trouve dans l'article cité de Sylvius.

[2] L'édition de 1573 ajoute ici, *punaises*; ce mot a été retranché dès 1575.

[3] Le paragraphe se terminait ici en 1573; la fin de la phrase ne date que de 1579, mais la dernière phrase se lisait déjà en 1575, et elle se terminait même alors par ces mots, retranchés depuis : *mais l'euaporation faite des choses susdites est commode, d'autant qu'elle tend à siccité.*

on dit qu'il faut vser de parfums faits de choses puantes, cela ne se doit entendre des corps des animaux cadaucreux, et des eaux des esgouts de la voirie, et autres choses semblables, parce que de leur vapeur putrediheuse pourroient infecter la malade et les assistans.

Semblablement on prouoquera le vomir, en mettant vne plume d'oye fort profondement en la gorge, ou les cheueux mesmes de la malade : apres on luy donnera quinze grains de poyure noir pilés auec hydromel ou bon vin, qui est le secret d'Auicenne : pareillement, on luy peut donner vne demie dragme de theriaque dissout en vne once d'eau d'absinthe, trois heures auant le past.

Autre remede bien approuué : Vne goutte d'huile de gets mise sus la langue.

Autre remede : Prenez demie dragme de castor dissout en vin blanc, ou boüillon de chapon, et luy en donnez à boire.

Pareillement luy sera ietté profondement dans le col de sa matrice, theriaque dissout auec eau de vie, et luy en sera donné vne ou deux cuillerées : et dans les oreilles et nez on luy mettra deux ou trois gouttes d'huile de sauge de quinte-essence [1].

On la fera esternuer, en luy mettant dans les narines de la poudre d'hellebore, ou de poyure, ou autre semblable, à fin de resueiller l'esprit vital et animal, qui en tel cas est comme endormi et assoupi. D'auantage on fera des iniections carminatiues dans le siege et matrice, faites de decoction de calamenthe, armoise, lauande, pouliot, camomille, melilot, et autres semblables : outre plus on fera suppositoires et pessaires de ladanum, gingembre, galla mosc. theriaque, methridat, ciuette, musc : aussi d'huile de girofle, anis, sauge, rosmarin, et autres semblables, extraites par quinte-essence. D'auantage pourra vser de clysteres, comme cestuy-cy.

℞. Rad. enulæ campa. ireos, ebul. aristoloch. ana ℥. j.
Fol. absinth. artemis. matricar. puleg. origan. ana m. j.
Bacchar. lauri et iunip. sambuc. ana p. j.
Sem. rutæ, cumini, amnios ana ʒ. ij.
Florum stœchad. rorism. saluiæ, centaur. minor. ana p. ij.
Fiat decoctio, cape de colat. ℔. j. in qua dissolue :
Mellis anthos. sacch. rub. et bened. ana ℥. j.
Diacath. ʒ. ij.
Olei aneth. et nard. ana ℥. j. ß.
Fiat clysterium.

D'auantage on leur pourra appliquer ceste emplastre sur le ventre.

℞. Mass. emplast. oxycroc. et de melil. ana ℥. iij.
Olei nard. quant. suff. ad malaxand.
Fiat emplastr. extendatur super alutam, et applicetur reg. matricis.

Et si la femme est mariée, le paroxysme estant ja passé, et la femme estant resueillée [1], qu'elle aye compagnie de son mari, car telle chose surpasse tous autres remedes : et si c'est vne femme grosse qui souffre

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575, où il se terminait par ces mots, retranchés dès 1579 : *à cause de la tenue substance qui est en elle.*

[1] Ces mots : *le paroxisme estant ja passé et la femme estant resueillée*, manquent dans l'édition de 1573, et n'ont été ajoutés qu'en 1575.

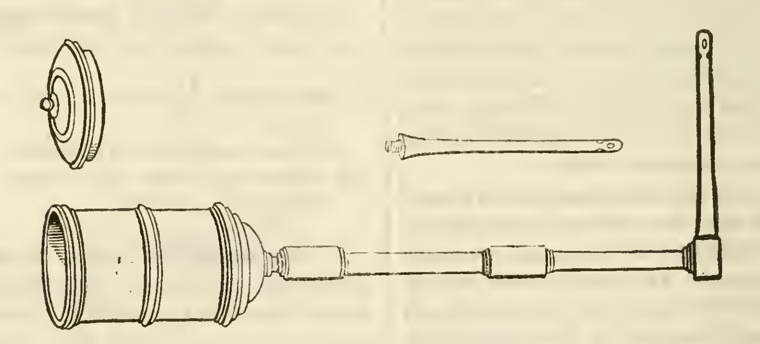
suffocation, de ce remede aura grand et prompt secours, et seur : car des autres aides n'en doit vser qu'auec grande prudence et conseil du docte medecin, de peur d'auorter, et en lieu de la compagnie de son mari [1].

La sage-femme doit oindre ses doigts auec huile nardin, ou muguette, ou de clou de girofle, ou d'aspic meslés ensemble, auec musc et ambre gris, et ciuette, et quelques poudres subtiles et aromatiques, et les appliquer au profond du col de la matrice : et en frottant qu'elle titille ledit col de l'orifice d'iceluy, et qu'elle l'eschauffe premierement de quelque linge. Et toutes ces choses se feront à fin que la semence corrompue, ou autres humeurs venimeux, ou ventosités (qui sont cause de ses maux) se puissent resoudre et s'escouler hors, à fin qu'estans euacuées, la matrice puisse descendre, et que soudain la femme reuienne à conualescence de sa suffocation, et en sa premiere santé : qui se connoistra, à cause que les ioues commenceront à rougir, et les mandibules à s'ouurir, et les yeux à s'esleuer, et le pouls à se manifester, et la femme aura connoissance des assistans, et commencera à se resioüir, et autres signes de reconualescence [2]. Quelques-vns tiennent pour vn grand secret de frotter l'ombilic de

[1] L'édition de 1573 contenait ici ce paragraphe :

« Mais d'autant qu'il y a certaines femmes qui pour nulle chose voudroient prendre vn clistere de la main d'vn homme, pour vne vergongne qu'elles ont de ce montrer : à ceste cause i'ay fait portraire cet instrument, duquel elles se pourront aider à receuoir ledict clistere, mettant pardeuant (aiant les fesses esleues) la canule dans le siege, puis versera la liqueur dedans. »

« *Instrument par lequel les femmes se peuuent bailler elles mesmes vn clistere.* »



Ce passage a été retranché dès 1575, la figure étant encore conservée; mais elle a été à son tour supprimée en 1579; le tout alors, figure et texte, ayant été transporté au Livre *des medicamens*, chapitre 22.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573; la dernière phrase a été ajoutée en 1575.

J'ai ici une remarque assez importante à faire relativement à l'arrangement du texte. A partir de l'édition de 1579, on trouvait à la suite de ce chapitre un assez long paragraphe qui manifestement ne s'y rapportait point, et tout aussi manifestement se rattachait au chapitre suivant. J'ai jugé qu'il y avait eu là une méprise de l'imprimeur demeurée inaperçue de l'auteur, et je n'ai

suc exprimé d'vn ail cuit, meslé auec vn peu d'aloé.

CHAPITRE LVIII.

DV FLVX MENSTRVAL DES FEMMES [1].

La fleur est fondement ou preparatif à la semence, et au fruit de chaque plante. Pour ceste cause on appelle fleurs les purgations menstrualles de la femme, d'autant qu'elles precedent communément, et sont comme preparatifs à leur fruit qui est l'enfant, dont il s'ensuit que les femmes ne peuuent auoir enfant deuant qu'auoir leurs fleurs. Or icy faut entendre que la femme est froide et humide plus que l'homme, et engendre plus de sang qu'elle ne peut consommer à la nourriture de son corps, principalement depuis l'aage de douze ans, auquel terme elle a fait la plus part de son accroissement : alors commence le sang estre superflu, et n'estant tout employé à la nourriture des parties, il s'amasse peu à peu autour de la matrice, et quand il y en a suffisante quantité, la vertu expultrice le iette dehors comme chose inutile. Car le sang qu'elle iette tous les mois, n'est que la portion de tout le sang la plus crue et indigeste, et non pas comme plusieurs ont pensé, infecte et de mauuaise et pernicieuse qualité, et n'est à reprouuer que de sa crudité, pourueu que la femme soit saine et gaillarde : et parce qu'elle abonde grandement en sang, Nature a ordonné que la portion moins digeste s'escouleroit tous les mois [1].

Les femmes appellent leur flux de sang par la matrice, *mois*, parce que quand elles sont saines, elles s'euacuent par tel flux quasi tous les mois : les autres appellent leur *temps*, parce qu'il coule tousiours, ou le plus souuent en certain temps : autres le nomment *semaines*, à cause que ce flux a accoutumé de fluer en quelques-vnes qui sont principalement oisiues et gourmandes, par sept iours : autres l'appellent leurs *purgations*, pource que par tel flux se purgent tout leur corps : les autres l'appellent *fleurs rouges*, et celles qui sont blanches, *fleurs blanches*, parce que tout ainsi que la fleur precede le fruit des plantes, pareillement les femmes ne conçoiuent point, ou rarement, que leurs mois n'ayent coulé [2].

Et pource qu'aucuns sont en doute si vne fille estant meure et apte à receuoir l'homme, et qu'elle n'aye encore eu ses fleurs, peut conceuoir : de ma part i'estime que difficilement cela se peut faire. Car puis que ce qui aide à la conception defaut, et que la

pas hésité à remettre chaque chose à sa place, en exposant ici les raisons qui m'ont dirigé.

[1] Ce chapitre commence dans cette édition tout différemment que dans les éditions ordinaires. Le premier paragraphe, qui date seulement de 1579, avait été mis par mégarde à la fin du chapitre précédent. Voyez la note précédente. Du reste, on n'y retrouve guère que des idées déjà émises dans la suite du chapitre.

[1] Philosophie de M. Ioubert, liu. *des Erreurs populaires*. — A. P.

[2] Sylnius liu. *des mois*. — A. P. — Cette citation, qui manquait d'abord en 1573 et 1575, indique suffisamment où Paré a puisé l'idée et les principaux détails de ce chapitre, ainsi que de ceux qui le suivent, et qui se rattachent au même objet.

matrice est destituée de l'humeur dont il faut que l'enfant soit nourri, comme se pourroit-il faire que la conception se parfist? Ce qûi se peut prouuer par la similitude des arbres et plantes qui iettent leurs fleurs, ausquels le fruit n'est point denié, et nul arbre qui fleurit n'est sterile : mais bien tout arbre qui est priué de sa fleur, est infertile : ainsi les filles qui ne iettent encores leurs fleurs, ne peuuent engendrer et deuenir grosses : mais celles qui sont d'aage, conçoiuent et font des enfans tant que leurs mois durent. Toutesfois il se peut faire, mais rarement, que les filles conçoiuent sans auoir iamais eu leurs fleurs, à cause qu'il s'amasse en leur matrice autant de sang qu'il y a coustume d'en rester à celles à qui leurs fleurs coulent [1].

Or si les filles et femmes sont saines, elles s'euacuent tous les mois, comme nous auons dit : toutesfois il faut entendre que cela ne se fait pas ordinairement à toutes femmes tous les mois, ne tousiours aussi en vn mois, mais en aucunes plus souuent, en autres plus rarement : car il y a des femmes qui les ont trois fois en vn mois, qui se fait pour la grande multitude de sang, à cause de leur habitude et ieunesse, et desir d'habiter auec les hommes : les autres ne les ont que de deux mois en deux mois, plus ou moins. D'auantage, aucunes les ont à la nouuelle lune, les autres au defaut : et telle chose se fait pour la diuerse complexion et temperature qu'elles ont des vnes aux autres, à sçauoir, plus chaudes ou plus froides, et pour plusieurs autres causes qui seroient longues à escrire [2]. Car pour le dire en vn mot, celles qui ont les veines amples, le foye grand, qui prennent beaucoup de viandes et bien nourrissantes, qui sont sedentaires et oisiues, qui dorment beaucoup, et viuent en païs et air pluuieux et austral, qui vsent de bains d'eaux douces, ou de legieres frictions incontinent apres le repas, les ieunes et brunettes ont leurs mois en plus grande abondance : comme au contraire, en moindre quantité l'ont celles qui ont les veines estroites et peu apparentes, les bien charnues et grasses (de tant que la superfluité de l'aliment se conuertit en corpulence et graisse) les mollasses et blanchastres (parce qu'elles ont le cuir plus rare, et partant endurent plus de dissipation de leur substance, que les brunes qui ont le cuir plus dense et ferme) et qui sont suiettes à quelque autre euacuation et coutumiere de sang, soit par le nez, hemorrhoïdes, ou autre endroit du corps. Quant aux ieunes, elles ont leurs mois en la nouuelle lune, et les vieilles au contraire en pleine lune, ou decroissante. La raison est telle : la lune est vne planette qui seigneurie et esmeut les corps : de là vient que pour la diuersité du cours d'icelle, la mer s'enfle, flue et reflue, les os s'emplissent de moëlle, et les plantes d'humidité : parquoy les ieunes qui ont beaucoup de sang et sont plus fortes et gaillardes, sont aisément esmeües, voire au premier quartier et croissant de la lune nouuelle : mais les vieilles, de tant qu'elles ont moins de sang, requierent une lune plus forte et vigoureuse : parquoy ne sont esmeuës à auoir leurs mois sinon en pleine lune, ou decroissante, en laquelle le sang amassé par la plenitude et vigueur de la lune passée, est aisément incité à couler et fluer :

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1575.

[2] Ici finissait le chapitre en 1573; le reste a été ajouté en 1575.

raison que i'ay tirée du texte d'Aristote, du 4. *De generatione animalium.*

CHAPITRE LIX.

POVRQVOY NATVRE A FAIT QVE LA FEMME A VN FLVX MENSTRVAL[1].

Or Nature a fait que la femme a vn flux menstrual, pourautant que Dieu l'a creée pour estre compagnie à l'homme, et aussi pour luy seruir de suiet et champ fertile à la generation des indiuidus. A esté aussi soigneux de la nourriture du petit enfant conceu et formé en la matrice de la femme : aussi a composé la femme de temperament froid et humide, à ce qu'elle peust amasser suffisante quantité de sang superflu, appellé sang menstrual, non seulement pour la nourriture de son corps, mais aussi pour s'en seruir à nourrir l'enfant, et luy donner accroissement tout le temps qu'il y seroit : mesmement pour d'iceluy sang conuerti en laict és mammelles, donner aliment quelque espace de temps à l'enfant estant sorti du ventre de la mere. Qu'il soit vray, ce sang menstruel ne commence à paroistre aux femmes que lors qu'elles sont capables d'estre mariées et porter enfans, qui est en l'aage de quatorze, quinze, et seize ans, et cesse à celles qui approchent de quarante et cinquante ans.

[1] Ce chapitre n'existait pas dans les premières éditions; il a été publié pour la première fois en 1585.

On trouve quelquefois écrit *menstruel* dans le texte de Paré; mais cela est si rare, et toutes les éditions originales sont si unanimes que j'ai dû adopter *menstrual*.

CHAPITRE LX.

LA CAVSE DES MENSTRVES AVX FEMMES.

Pource que les femmes sont de temperature froide, au respect des hommes, aussi le nourrissement ne se peut tost conuertir en bon sang, de façon que la plus grande partie demeure indigeste, et se conuertit en menstrues, desquelles la femme saine se purge et nettoye[1] : ie dis saine expressément, car aucunes femmes malades en sont exemptes. Or on peut affirmer qu'aucunes femmes abondent cent fois plus en sang que l'homme : qu'il soit vray, depuis treize ou quatorze ans iusques à cinquante, et quelques-vnes iusques à soixante[2], elles iettent tous les mois grande quantité de sang : et neantmoins que quelques-vnes soient grosses d'enfant, ausquelles faut abondance de sang pour sa nourriture et croissance estant au ventre de sa mere, si est-ce qu'elles ne delaissent à auoir leurs fleurs. D'auantage, il se trouue des femmes grosses qui auortent si elles ne sont saignées, et disent qu'elles suffoqueroient si elles ne l'estoient. Plus, quand l'enfant vient sus terre, la mere iette grande quantité de sang : et encore apres l'espace de dix ou douze iours, et encore pendant ceste purgation le sang monte aux mammelles et se conuertit en laict, qui n'est qu'vn sang blanchi, lequel l'enfant succe et tette iour et nuit : et ius-

[1] Aristote en ses Problemes. — A. P.

[2] Les éditions de 1573, 1575 et 1579 disent seulement : *depuis treize ans iusques à cinquante.*

ques à ce qu'il soit vn peu grandelet, souuent la nourrice est contrainte d'espandre son laict, ou se faire teter à vn autre. Et lors que l'enfant est aggrandi et plus fort, d'autant aussi succera-il d'auantage du laict des mammelles, voire que iour et nuit en peut tirer demie liure ou plus, neantmoins plusieurs nourrices ne laisseront d'auoir leurs fleurs tous les mois. Et pour ces causes on peut vrayement dire que la femme a beaucoup plus de sang que l'homme : mais nous retournerons le fueillet, et dirons qu'vne drachme de sang d'vn homme vaut mieux que deux liures de celuy d'vne femme, parce qu'il est plus cuit et digeré, et plus spirituel[1].

Parquoy l'homme ayant vne chaleur plus vigoureuse, tourne aisément et promptement en substance de son corps tout l'aliment qu'il prend : et s'il y a quelque superfluité, par le moyen d'icelle chaleur il la discute et dissipe promptement par insensible transpiration : mais la femme au contraire est plus froide, partant appete et prend plus d'aliment qu'elle ne peut cuire, pource amasse beaucoup d'humeur superflu, lequel pour l'imbecillité de sa chaleur, elle ne peut resoudre par insensible transpiration. De là vient que la femelle est suiette au flux menstrual, et non le masle.

CHAPITRE LXI.

LES CAVSES POVRQVOY LE FLVX MENSTRVAL EST RETENV AVX FEMMES.

Les causes de la retention et cessation sont plusieurs, comme par maladies aiguës, ou longues : par tristesse, peur, faim, ou grands trauaux, et veiller, ou pour estre grosse d'enfant, ou d'vne mole, ou autre mauuais germe : et flux de ventre, ou par hemorrhoïdes, ou flux de sang par le nez, ou par la bouche, ou d'autres parties : aussi pour estre trop souuent saignée : par sueurs, aussi vlceres fluantes en grande quantité, par multitudes de galles au cuir, par fiéures quartes longues[1] : par aage, comme vieillesse, par estre nourrice d'enfant, et autres : et pour le dire en vn mot, par toutes choses qui desseichent et euacuent le corps. Pareillement les menstrues sont supprimées parce que le sang est trop gros et glutineux, lequel ne peut sortir par l'orifice des veines : aussi pour auoir mangé grande quantité de fruits cruds et non meurs, et auoir beu eau froide, comme font volontiers les femmes : aussi sont supprimées pour quelque vice de la matrice, comme quelque intemperature, ou aposteme, vlcere, ou pour la closture de son orifice par vne callosité ou excroissance de chair faite par playe ou vlcere, ou quelque membrane née et adherante à la bouche de la matrice, ou pour y auoir trop ietté de certaines eaux astringentes, pour faire que le col de leur matrice fust plus petit et estroit : toutes lesquelles choses bouchent la matrice[2], qui font que les menstrues

[1] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le dernier paragraphe a été ajouté en 1575.

[1] Édition de 1573 ; *fieures quartes, longues et autres : et pour le dire en vn mot*, etc.

[2] La première édition posthume et toutes les autres après elle portaient ici : *que nous auons par cy deuant appellé hymen*. Ce membre de phrase est si étrange que je n'ai pu penser qu'il vint de Paré, et que j'ai préféré suivre le texte des quatre éditions publiées par lui-même et de son vivant.

ne peuuent couler, et le sang est contraint regurgiter en la masse sanguinaire, qui cause plusieurs maladies et accidens, voire souuent la mort.

D'auantage aucunes femmes ayans perdu leurs fleurs, ou iamais n'ayans eu le cours d'icelles, degenerent en Nature virile, et sont appellées *hommasses*, et des Latins *Viragines*, parce qu'elles sont robustes, audacieuses et superbes, et ont la voix d'homme, et deuiennent veluës et barbues, à raison que ce sang qu'elles perdent chacun mois est retenu : ce qui est prouué par Hippocrates[1], disant qu'en Abdere, Phaëtusa femme de Pytheas, au commencement qu'elle fut mariée, porta enfans : mais quelque temps apres son mari estant exilé pour quelque delit, perdit ses fleurs, à raison dequoy luy suruindrent des douleurs et rougeurs aux articles. Et cela luy estant survenu, son corps se changea en homme, deuenant veluë et barbue, sa voix estant rude et aspre : puis il adiouste : le semblable aussi aduint en Thaso, à Namysia, femme de Gorgippus[2]. Telles femmes ou filles sont naturellement plus fortes et de temperature chaude et seiche, de sorte qu'elles peuuent aisément dissiper par insensible transpiration les superfluités de leur nourriture à la façon des hommes : et en outre sont steriles.

[1] Six. des Epid. sect. 8. 7. — A. P.

[2] Ici s'arrêtait ce paragraphe en 1573; le reste est de 1575.

CHAPITRE LXII.

LES SIGNES ET PROGNOSTIC QVE LES MENSTRVES SONT RETENVES, ET LES MALADIES ET ACCIDENS QVI EN ADVIENNENT.

Quand les mois sont retenus par obstruction des veines et arteres qui sont à la matrice et col d'icelle, dediées à expulser tel sang, alors il se fait plusieurs maladies et accidens, comme suffocation de matrice, dont nous auons parlé cy dessus : les mammelles de la femme deuiennent enflées et dures, et les parties genitales : aussi douleur de teste, defaillance de cœur et souuent palpitation d'iceluy, inflammation à la matrice, fiéure, aposteme, chancre, digestion debile, nausée, vomissement (comme aux femmes grosses, dont plusieurs le cuident estre) hydropisie : d'auantage aucunes ont vne strangurie, c'est à dire ne pouuans faire leur vrine que goutte à goutte[1], à cause que la matrice estant remplie, presse et ferme quasi la vessie qui luy est au dessus : ou bien si elles vrinent librement, leur vrine est espaisse et noirastre ou rougeastre, pour vne partie du sang retenu coulant par icelle, comme raconte Galien au liure *De atra bile.*

Il y a des femmes qui, lors qu'elles viennent sur le point que leurs mois veulent couler, sentent de grandes douleurs aux reins et tranchées au ventre, à cause que leur sang est fort grossier, qui fait qu'il penetre difficilement par les veines et arteres[2].

[1] Ici finissait le chapitre en 1573; le reste est de 1575.

[2] Ce paragraphe manque dans les éditions de 1573 et 1575.

Les femmes se peuuent purger de leurs mois non seulement par la matrice, mais aussi par vomissement, par les vrines, par les hemorrhoïdes. Ie sçay que ma femme estant fille, au lieu d'auoir ses fleurs par le lieu destiné de nature, les rendoit par le nez l'espace d'vn an entier. Dauantage la femme de Pierre Le Féure, vendeur de fer demeurant à Chasteaudun, les rend par les mammelles auec telle quantité que tous les mois elle gaste trois ou quatre seruiettes[1].

Aussi Rembert Dodonay, medecin de l'empereur Cesar, en ses *Obseruations medecinales* liure 1. chapitre 15. dit auoir veu vne fille aagée de seize ans, laquelle iettoit ses fleurs par les yeux, comme gouttes de sang, en maniere de larmes[2].

Autres ont aussi difficulté de respirer, tristesse sans cause raisonnable, manie, principalement quand les mois sont retenus, ou la semence (comme nous auons dit). Quelques vnes deuiennent podagriques, la couleur du visage liuide, bouffie, blaffarde et difforme, pareillement tout le corps, et deuiennent flacques et languissantes, appetit perdu, phthisie, epilepsie, paralysie, apoplexie : et outre tout cela vn insatiable appetit de Venus, parce que toutes les parties de la matrice sont titillées et esmeuës du sang si putrefiant qui y est retenu. Or ces choses aduiennent principalement à celles qui sont oisiues, et qui viuent copieusement de viandes multiplians et eschauffans le sang, et qui ont fait cessation du coït, et d'enfanter, aussi estant coustumierement auec les hommes : desquels maux lors qu'il y en a quelqu'vn ja present ou prest de s'engendrer, il leur faut aider à prouoquer leurs menstrues par les choses propres et dediées à ce faire, comme nous declarerons bien tost.

Or la femme grosse, combien que ses mois luy soient longuement supprimés, toutesfois iamais ne luy apportent tel accident (ou c'est bien rarement) parce que de la plus pure partie d'iceux l'enfant en est nourri en la matrice, et le reste qui est plus gros, et non gueres corrompu, s'y garde pour supporter l'enfant et aider à l'expulser hors quand l'heure est venue d'enfanter, qui se fait par vne grande prouidence de Dieu et de Nature.

Les femmes qui conçoiuent ne sont tant suiettes aux maladies de la matrice, que celles qui ne conçoiuent : parce que la femme estant grosse, ses vaisseaux se remplissent, puis apres se purge mieux de ses menstrues.

Quelquesfois il s'engendre des vents dans la matrice qui l'enflent et durcissent, et leurs fleurs sont retenues, de façon que la femme pensé estre grosse et ne l'est pas[1] : et quelquesfois fait des vents par le col de la matrice comme par le siege.

La femme ayant son flux a l'ap-

[1] Ce curieux paragraphe n'existait pas en 1573, ni même encore en 1575, bien que Paré fût remarié depuis 1572; mais sans doute il n'avait pas osé mettre en scène si publiquement l'histoire des régles de sa femme. Au reste cette crainte ne l'a pas retenu bien long-temps, et ceci était publié dès 1579.

[2] Cette observation de Rembert Dodonée ou Dodoens a été ajoutée en 1585.

[1] Hippocrates au liu. *des maladies qui aduiennent aux femmes*. — A. P. — Le paragraphe finissait là en 1573; le reste de la phrase a été ajouté à la fin du chap. 41 en 1579. L'auteur a déjà parlé de la tympanite utérine ci devant, page 727.

petit perdu, et mange peu, comme dit a esté par cy deuant : parce qu'en ce temps là Nature peine et trauaille plus à ietter ses menstrues qu'à digerer l'aliment[1], et si elle mangeoit comme de coustume, la viande ne pourroit estre digerée : à ceste cause Nature prudente en toutes ses actions abhorre les viandes. Aussi la femme ayant ses fleurs a la couleur palle : parce que durant tel flux la chaleur naturelle se retire des parties exterieures aux interieures, pour aider à expeller tel flux, laquelle absente de ceste chaleur naturelle cause la couleur palle[2].

Et faut noter que la suppression du sang menstrual retenu dans les veines, quelquesfois se conuertit en matiere purulente. Ce que Hippocrates a escrit au liure *Des Maladies des femmes*, dont nous pouuons colliger ce qu'on dit vulgairement estre faux, que la suppuration n'est iamais sans aposteme et vlcere. Galien sur le *Commentaire du troisième liure des Epidemies*, fait mention d'vne femme qui pour la suppression de ses fleurs deuint maigre et fort extenuée, palle et ridée, à raison de l'impurité du sang corrompu : laquelle il guarit, et luy fit reuenir ses mois par frequentes saignées. Antonius Beneuenius au liure 1. chapitre 41. dit qu'vne femme estoit tourmentée d'vne grande douleur de teste, à cause que ses mois estoient retenus : et les ayant vomis, sa douleur de teste fut cessée[3].

[1] Aristote en ses Problemes. — A. P.

[2] Ici se terminait le chapitre dans les éditions de 1573, 1575 et 1579 ; le reste a été ajouté en 1585.

[3] Paré a écrit et laissé écrit *Beneuenius* ; c'est *Beniuenius* qu'il fallait dire. Il cite le *liv. I, chap.* 41 ; l'ouvrage de Benivieni n'a qu'un seul livre. Voyez mon Introduction.

CHAPITRE LXIII.

DES MOYENS POVR PROVOQVER LE FLVX MENSTRVAL AVX FEMMES.

La suppression des menstrues est vne disposition procedante premierement de repletion[1] : parquoy pour sa cure demande euacuation de la matiere qui fait la repletion, et se fera en vacuant le sang, ouurant les veines saphenes : mais où il y auroit fort grande plenitude en tout le corps, faudroit premierement ouurir celles des bras, à fin de n'en attirer trop à la matrice, qui seroit cause y faire plus grande obstruction. Pareillement l'application des sangsues au col de la matrice est vtile : aussi pessaires, principalement aux femmes et non aux filles : car à icelles par honneur et honte virginale les suffumigations sont plus propres que les pessaires : onguens, linimens, emplastres, huiles, cataplasmes apposés au col de la matrice, ligatures, frictions aux cuisses et aux iambes, ventouses appliquées pres les aines et sus le plat des cuisses, clysteres, parfums pris *per embotum*, faits de choses aromatiques, fomentations, sternutations, equitation, sauter, cheminer, et autre grand exercice : aussi surtout la compagnie de leurs maris, s'ils ne sont maleficiés[2]. D'auantage on peut faire receuoir auec vn entonnoir (et cest instrument posé dans le col de la matrice) ceste euaporation faite de baies de

[1] Cecy est pris de Syluius *liure des mois*. — A. P. — Ce renvoi ne date que de 1579, bien que le texte soit de 1573. Voyez ci-devant la note de la page 751.

[2] Le paragraphe finissait ici en 1573, et jusqu'en 1579 ; il a été complété en 1585.

laurier, geneure, pouliot, thym, assa odorata, et autres choses odoriferantes. Et si c'est vne fille, l'euaporation susdite est conuenable: aussi un petit de cotton trempé en jus de sabina ou d'aluine, ou petite centaure, ou bien trempé en fiel de bœuf, et appliqué au col de la matrice en forme de noüet, est vn singulier remede.

Les herbes et autres choses qui prouoquent les mois, *vt folia et flores hypericonis*, *endiuia*, *chicor. radices fœniculi*, *asparagi*, *brusci*, *petroselini*, *berula*, *basilici*, *melissa*, *betonica*, *allia*, *cepe*, *crista marina*, *cortex cassiæ fistulæ*, *calamentum origanum*, *puleg. artemisia*, *thymus*, *hyssopus*, *saluia*, *maiorana*, *rosmarinus*, *marrubium*, *ruta*, *sabina*, *tithymallus*, *crocus*, *agaricus*, *flores sambuci*, *baccæ lauri*, *hedera*, *scammonea*, *cantharides*, *pyreth. euphor*[1]. Les aromatiques sont *ammo. cinam. iuncus odorat. calamus aromat. cyperus*, *gingiber*, *nux moscat. caryophyl. galanga*, *piper*, *cubeb. amb. mosc. spica nardi*, et autres. Et de toutes ces choses on en peut faire boüillons, bolus, potus, pillules, opiates, syrops, apozemes, desquelles choses on aura recours au docte medecin : toutesfois ie te donneray cet exemple d'apozeme, pource qu'il est fort experimenté.

♃. Folior. et florum dictamni ana p. ij.
Pimpinel. m. ß.
Omnium capil. ana p. j.
Artemis maior. thymi, orig. ana m. ß.
Rad. rudiæ maior. petros. fœnicul. ana ℥. j. ß.
Rad. pæoniæ, bistort. ana ℥. ß.
Cicer. rubror. seminis pæoni. fœnicul. ana ʒ. ß.
Fiat decoct. in aqua sufficien. ad ℔. j. addendo cinam. ʒ. iij.
In colat. dissolu.
Syrup. de artemis. et hyssop. ana ℥. j.
Diarrh. abbat. ʒ. j.
Passentur per manicam Hippocratis cum ʒ. ij. nucleor. dact.
Cap. ℥. iiij. pro dos. manc.

Aussi on en peut faire bains, parfums, fomentations, iniections, onguens, linimens, pessaires, suppositoires, noüets, et autres.

Exemple d'vn pessaire : Prenez galbanum, ammoniac, et autres semblables remollitifs, lesquels seront mis en paste auec vn pilon dans vn mortier chaud, et en formez pessaires, lesquels seront oints d'huile de iasmin, ou d'euphorbe, ou de fiel de bœuf, ou de jus d'armoise, et d'autres herbes, qui auront vertu de prouoquer les mois : mixtionnez auec scammonée mise en poudre. Et seront lesdits pessaires de longueur de six doigts, plus ou moins, selon la corpulence de la femme, et de grosseur d'un gros pouce, et enueloppés en linge clair tissu, et seront attachés (et principalement les nouëts) auec fil, à fin qu'on les puisse retirer aisément lorsqu'on en voudra remettre d'autres.

On en pourra pareillement faire de miel cuit, y adioustant des poudres propres, comme scammonée et euphorbe[1]. Et ne faut pas que tels pessaires demeurent long temps, de peur qu'ils n'exulcerent la partie. Parquoy iceux retirés de bonne heure, faudra fomenter l'orifice de l'amarry de vin blanc, auquel auront cuit du pouliot ou matricaria.

Et ici noteras que si les mois sont supprimés par la closture de l'orifice de la matrice, ou par inflammation,

[1] Hip. *de Natur. mulieb.* — A. P. — 1579.

[1] Là s'arrêtait le texte de ce paragraphe en 1573; le reste est de 1575.

ou autre mauuaise disposition[1] ou chaleur qui aye espaissi le sang, ne faut vser de remedes qui espaississent ou eschauffent trop, mais qui refroidissent et humectent, autrement on eschaufferoit d'auantage : cela sera conneu par la douleur et habitude de la malade. Aussi il faut remedier à tels vices deuant que venir aux remedes qui prouoquent les mois : car autrement on redoubleroit l'inflammation, y attirant d'auantage de sang : et s'il y a quelque excroissance de chair, ou callosité faite par playe ou vlcere, qui bouche le col de la matrice, ou quelque membrane née à la bouche d'icelle ou à l'orifice de son col, il faudra premierement oster les callosités, et couper les membranes[2].

Or il faut icy obseruer vn point fort remarquable : c'est que quand nous voudrons nous efforcer par art et moyens sus nommés à faire auoir les mois aux femmes, il faut choisir le temps propre, sçauoir le decours de la Lune en celles qui ne les ont iamais eus, ou le temps auquel ils ont de coustume de couler à celles qui ont ja plusieurs fois parauant eu lesdits mois. Car ainsi nous aurons auec l'art et medicamens, Nature et coustume aidante à nostre intention. De là vient que nous voyons tant souuent les medecins se trauailler en vain à prouoquer les mois aux femmes : car de penser les faire couler en temps indeu, ou deuant et apres le temps qu'ils auoient coustume de les auoir, c'est peine perdue : comme ainsi soit que les medicamens n'ont aucune force sans l'aide de Nature. D'auantage apres l'vsage de tels remedes, ne faut enuoyer les femmes aux estuues, ny leur faire vser d'autres choses qui prouoquent les sueurs : si ce n'est que les mois soient arrestés à raison de l'espaisseur, crassitie et glutinosité du sang : car autrement les sueurs diuertissent la matiere ailleurs, empeschans par ce moyen le flux menstrual[1].

Il te faut bien garder de donner chose qui prouoque les mois aux femmes grosses, de peur de les faire auorter, qui seroit vn acte damnable et inhumain de tuer vn petit innocent, comme auons dit cy deuant.

[1] L'édition de 1573 dit, *ou autre mauuaise disposition, il faut remedier à tels vices*, etc. Les six lignes intermédiaires ont été ajoutées en 1579.

[2] Le chapitre se terminait ici en 1573 ; le reste est de dates différentes.

[1] Ce long paragraphe est de 1575 ; celui qui suit date seulement de 1585.

CHAPITRE LXIV.

LES SIGNES QVE LES MOIS VEVLENT COVLER AVX FEMMES ET FILLES.

La femme aura les mammelles grosses et endurcies : aussi est titillée et incitée à Venus : elle a pareillement vn grand prurit aux parties interieures du col de la matrice[2], parce que le sang est lors eschauffé, deuient acre, et se putrefie s'il n'est euacué à l'heure deuë. Aussi toutes les parties genitales sont eschauffées et tumefiées : toutesfois si la matiere des fleurs est froide, elle n'appete Venus et ne s'y delecte, et sent en sa matrice stupeur auec vn decoulement d'aquosités blaffardes : et si l'humeur cholerique domine, la cou-

[2] Ces mots : *elle a pareillement vn grand prurit*, etc., ont été intercalés en 1585.

leur dudit flux sera iaune : et si c'est le sang, sera rubiconde et vermeille : aussi si c'est la melancholie, sera gros, noir et plombin.

Aux filles qui sont au quatorziéme an, leurs fleurs commencent à sortir, à autres à treize, à autres à douze : alors leurs tetins se grossissent, poignent et demangent, et la voix se mue plus grosse, et sont incitées à Venus, et ont douleur aux lombes et aux parties genitales, semblablement à la teste, auec vomissement de cholere ou de phlegme, ou tous les deux ensemble : et le sang de leurs fleurs est semblable à la laueure d'vne chair sanglante, par-ce qu'il est encore indigeste et non cuit, à cause de leur tendre ieunesse, et partant est sereux, aqueux et blaffard[1]. Et lorsqu'elles sont ja meures et capables d'vn mari, depuis qu'on attend trop à les marier, encore qu'elles rendent leurs fleurs en leur temps, on voit toutesfois qu'elles sont tourmentées griefuement d'vne defaillance de cœur et suffocation de matrice, principalement quand elles deuiennent amoureuses, et sentent vne chaleur en leurs parties genitales qui leur demangent, titillent et chatoüillent, qui leur cause de ietter leur semence elles seules : laquelle demeurant aux vaisseaux spermatiques ou en la matrice, se corrompt et se retourne en venin (comme auons dit), d'où prouient qu'il s'esleue des vapeurs putredineuses aux parties nobles et en la masse sanguinaire, qui altere le sang et fait qu'elles ont vn battement et defaillance de cœur, gemissent et soupirent, à cause que la faculté expultrice est incitée à ietter hors cette semence superflue et corrompue : et sont pensiues et chagrineuses et fort degoustées, ayant l'appetit depraué, dit *Pica*, ne pouuans dormir, ayans la couleur palle et iaunastre, basanée, bouffie, et tout le corps semblablement, de sorte qu'elles ressemblent plustost mortes que viues, et souuent meurent hydropiques et languissantes, ou maniaques.

Donc pour obuier à tels accidens, ie conseille aux parens et amis de la fille, estant en aage et maturité, qu'ils la marient à vn homme qui ait de quoy payer, à fin qu'il n'abuse les marchands[1] : et estant ainsi mariée reprendra sa couleur viue et naturelle, et le teint clair, poli et delicat, et son corps retournera entierement en sa bonne habitude[2]. Les filles villageoises n'ont point ces accidens, ou bien rarement, à raison qu'elles n'ont les obiets et muguets comme celles des villes : et aussi qu'elles ne mangent et boiuent semblables viandes, tant en quantité qu'en qualité : ioint pareillement qu'elles trauaillent beaucoup, qui leur fait oublier le desir des hommes : et encore le cas aduenant qu'elles eussent retention de leur semence, le bon air et le grand trauail assidu qu'elles prennent consomme et tarit ceste matiere spermatique, corrompue et venimeuse, tant par sueur que par insensible transpiration.

Que diray-ie plus? C'est qu'il se

[1] Syluius, liure *des mois*. — A. P. — 1579. Voyez ci-devant la note de la page 751.

[1] Ce tour de phrase rabelaisien : *qui ait de quoy payer, à fin qu'il n'abuse les marchands*, existait déjà textuellement en 1573.

[2] *Les remedes qu'auons cy deuant declarés, luy seront aussi faits.* — A. P. — Cette note existait déjà aussi en 1573, et je ne sais pourquoi elle n'a pas passé dans le texte.

trouue des filles si succulentes, abondantes grandement en sang, qu'iceluy regorge aux mammelles et se conuertit en laict, et le peuuent faire rayer comme font les nourrices, à cause que les mammelles ont vne vertu lactifiante : ce qui se peut prouuer par Hippocrates, qui dit que si la femme n'est point grosse et n'a point enfanté, a du laict, c'est signe que ses mois sont supprimés[1] : et sur le Commentaire de cest Aphorisme, Galien dit, pour ce que les glandules des mammelles estans exangues et blanches, conuertissent ce sang menstrual qui y regorge en humeur semblable à elles en couleur. Semblablement Valescus de Tarante, medecin, dit auoir veu vne fille, laquelle n'auoit ses mois, auoir du laict aux mammelles[2]. Icy ne sera hors de propos dire que Cardan[3] dit auoir veu à Gennes vn nommé Antoine Buse, aagé de trente ans, lequel auoit du laict en ses mammelles assez suffisamment pour nourrir vn enfant, et ne couloit pas seulement, mais le faisoit rayer, ainsi que fait vne nourrice de ses mammelles. Ledit Valescus de Tarante, medecin, affirme qu'on a vu vn homme (la femme estant decedée) allaicter son enfant et le nourrir, qui estoit vne chose admirable[4] : ce qui est confirmé par Aristote, liu. 3, chap. 4, lorsqu'il parle du laict des hommes : parquoy ne faut pas tousiours conclure qu'vne fille ayant du laict aux mammelles soit grosse ou qu'elle ait enfanté, veu qu'vn homme aussi en peut bien auoir[1]. La raison est que le laict a son origine et cause efficiente de l'action de la semence virile : comme il se peut prouuer de ce que quelques hommes en ont, et de ce qu'ordinairement les femmes n'en ont point qu'elles n'ayent conceu par la reception de l'action de la semence du masle. Parquoy les filles masculinisantes, comme dit Hippocrates aux liures *de Dieta*, c'est-à-dire qui sont de nature forte et virile, ayans pareillement la semence virile, peuuent auoir du laict sans auoir eu connoissance d'homme, aussi bien que les hommes masles en peuuent auoir, comme deduit Cardan expliquant l'Aphorisme sus allegué.

Or maintenant nous retournerons à nostre propos, et dirons que pendant que les femmes ont leur flux, sentent le corps pesant et mal aisé : aucunes iettent beaucoup de sang, les autres peu, selon leur temperature et les alimens dont elles sont nourries, et l'exercice qu'elles font, et pareillement selon leur aage. Celles qui les ont coutumierement en petite quantité, ce sont les grasses, à cause qu'elles ont les veines estroites, et par consequent peu de sang, lequel s'employe à la gresse (comme auons dit cy dessus). A peu de femmes leurs purgations s'esmeuuent tous les mois sans y faillir, mais à plusieurs il se fait intermission. Celles qui ont leur flux tout à la fois, à sçauoir, quatre ou cinq iours suiuans, sont plus heureuses et se portent mieux que celles à qui il vient peu à peu et à plusieurs iours.

[1] Aph. 39. 5. — A. P.

[2] Cette citation de Valescus est une addition de 1585.

[3] Liu. 12 *de subtilitate*. — A. P. — Cette note n'existe que dans l'édition de 1575.

[4] Cette nouvelle citation de Valescus, et celle d'Aristote qui la suit, ont été également ajoutées en 1585.

[1] Ici finissait en 1573 le texte de ce paragraphe; le reste est de 1575.

CHAPITRE LXV.

LES ACCIDENS QVI VIENNENT AV FLVX DE SANG MENSTRVAL IMMODERÉ.

Sont appetit perdu, toute concoction debile et refrigeration de tout le corps, et les vertus prosternées, decoloration et amaigrissement, enfleures aux iambes, hydropisie, fiéure hectique, defaillance de cœur, conuulsions, spasme et quelquefois la mort bien soudaine. Si le flux est fait par humeur chaud et acre, sera fetide et de mauuaise odeur et couleur, estant tousiours accompagné d'vne fiéure, et souuent vlceres aux genciues, et autres parties de la bouche : la langue sera aride et seiche pour les vapeurs putrides et malignes qui montent en haut, et pour ces causes faut y preuoir par les moyens qui seront dits cy apres.

Les menstrues fluent aux femmes par les veines et arteres naissans des vaisseaux spermatiques, finissans leur orifice dedans le fond et costés de la matrice : mais aux vierges et femmes grosses (si l'enfant est sain) les mois fluent par les rameaux de la veine et artere hypogastrique, qui se reiettent et ramifient au col de la matrice. Ce qui aduient quand le sang peche en quantité ou qualité, ou tous deux ensemble, ou par coït excessif, ou par-ce que la verge virile est trop enorme en grandeur et grosseur, ou par l'imbecillité de la vertu retentrice des vaisseaux, et la force de l'expultrice. Quelquesfois aussi ledit flux excessif vient apres vn enfantement, coulant des cotyledons ou orifices des vaisseaux où estoit attaché l'arriere-faix contre les parois de la matrice. D'auantage autresfois vient du col de la matrice, pour auoir esté trop violentement dilaté à l'issue de l'enfantement, de façon que telles veines et arteres ont esté par tel effort dilacerées et rompues. Il vient aussi de l'vsage de medicamens acres et aperitifs, comme de pessaires [1].

Or tel flux se connoistra (s'il vient de la matrice) par-ce qu'il sera plus gros et plus noir, et qu'il sort par trombes et caillons, et s'il vient du col d'icelle il viendra autrement. Tel flux vient aussi par vne crise, lequel ne faut promptement restreindre : ny pareillement quand il y a au corps trop grande abondance de sang.

CHAPITRE LXVI.

LES MOYENS D'ARRESTER LE FLVX MENSTRVAL EXCESSIF.

Premierement par la maniere de viure, à sçauoir, manger et boire alimens qui ont vertu d'engrossir et espaissir le sang : car tout ainsi que ledit flux est continué et augmenté par choses chaudes et de ténue substance, aussi est-il arresté par choses froides, stiptiques, grosses et astringentes : comme sont orge-mondé cuit auec ris, gigoteaux de veau, trumeaux de bœuf, pieds de mouton, de veau, chapons cuits auec ozeille, pourpié, verjus de grain, laictue, renoüée, plantain, bourse de pasteur, suc de prunelles, la sommité de ronces, espine vinette, sumac, et autres semblables : si on ne peut trouuer de l'vn, on prendra de l'autre. La corne

[1] Cette dernière phrase a été ajoutée en 1575.

de cerf bruslée et lauée, donnée à boire auec eau astringente, est propre pour arrester ledit flux, ensemble le flux de ventre, s'il y en auoit : aussi sang de dragon, terre scellée [1], bol fin, pierre hæmatiste, coral, subtilement pulucrisés, et donnés à boire auec les eaux astringentes ou ferrées. On peut donner sallades d'oranges, citrons, limons, auec succre et eau rose. Pareillement est vne chose singuliere boüillir du laict ferré auec acier, puis cuit auec farine de fourment ou amidon, ou d'orge, ou de féues, ou de ris : pareillement coings, cormes, nefles et cornoille.

Le boire sera eau cuite et ferrée par plusieurs fois, puis mixtionnée auecques syrops, comme de roses seiches, aceteux, de grenade, myrtille, de coings, ou vieille conserue de roses. Il faut euiter le vin, si les vertus le peuuent porter et la coustume : et encor faut-il qu'il soit petit, gros et astringent, et trempé en eau ferrée [2].

Sur tout faut euiter le coït : aussi le trauail, la descente des degrés, les dances, par-ce que non seulement elles esmeuuent le sang, mais aussi l'attirent en bas : semblablement le courroux : l'air chaud et partant en esté la chambre sera rectifiée par choses froides. Le dormir long et profond est salubre [1].

Aussi par section de veines aux bras, application de ventouses sous les mammelles, et à costé du nombril, sans oublier pareillement les frictions et ligatures douloureuses faites aux parties superieures [2].

Que si tel flux est causé d'vn humeur bilieux, acre et sereux, il faudra premierement auoir esgard à ce symptome par medicamens qui ayent vertu de purger la bile et les serosités : quels sont la rheubarbe, les myrobolans, les tamarins, les sebestes, le syrop de roses laxatif.

[1] *Terre scellée, terra sigillata.*

[2] Cette phrase est peu intelligible ; encore ai-je préféré le texte de 1573 et de 1575, qui se rapproche plus du vrai sens. Toutes les autres éditions portent : *Il faut euiter le vin, si les vertus le peuuent porter et la coustume : sinon il faut qu'il soit petit*, etc. Evidemment Paré permet le vin quand *les vertus et la coustume* le permettent; et c'est ainsi que l'a très bien entendu la traduction latine : *Vinum fugiendum. Si tamen vires exolutæ id flagitent, eligendum crassum et astringens vitulum.* Les mots *petit* et *gros* du texte qui semblent se contredire, signifient seulement que le vin doit être gros et de qualité non supérieure, ce que rend bien aussi la traduction latine.

CHAPITRE LXVII.

LES REMEDES PARTICVLIERS QV'ON DOIT APPLIQVER EN LA MATRICE POVR ESTANCHER LE FLVX DE SANG IMMODERÉ.

On peut appliquer onguens, iniections et pessaires.

Exemple d'vn onguent duquel en sera frottée la region des reins.

♃. Olei mastich. et myrt. ana ℥. ij.
Succi rosar. rubrar. ℥. j.
Pul. mast. ℥. ij.
Nucum cupressi, olibani, myrtill. ana ʒ. ij.
Bol. armen. terræ sigill. ana ʒ. ß.
Ceræ alb. quant. suff.

Fiat vnguentum ad vsum.

[1] L'édition de 1598 et les suivantes portent seulement : *le dormir est salubre;* j'ai suivi le texte de toutes les éditions faites du vivant de Paré.

[2] Là finissait le chapitre en 1573 ; le dernier paragraphe est de 1575.

Et apres qu'on en aura frotté les reins, on mettra vne seruiette dessus trempée en oxicrat, et ledit remede sera reïteré souuentes fois [1].

Exemple d'vne iniection qu'on iettera en la matrice.

♃. Aquæ plantag. et rosar. aq. burs. past. et centinod. ana ℔. ß.
Cortic. querc. nuc. cupress. gall. non maturar. ana ℥. ij.
Berber. sumac, balaust. alum. roch. ana ℥. j.
Fiat decoct.

De laquelle en sera faite iniection auec vne assez grosse seringue, tenant bonne quantité d'iniection, qui aura en son extremité vn bouton, craignant de blesser les parois du col de la matrice. Laquelle t'a esté figurée en la page 101 [2].

Aucuns tiennent que les limaçons à coquilles bien broyés, et appliqués sur le nombril, arrestent le flux impetueux menstruel [3].

Les coings cuits sous la braise, incorporés auec poudre de myrtils et bol armene, appliqués dans le col de la matrice, profitent grandement en forme de pessaire.

Exemple d'vn autre pessaire.

♃. Pul. gall. immatur. combust. et in aceto extinct. ℥. ij.
Ammo. ℥. ß.
Sang. drac. pulu. radic. symphit. sumac, mast. succi acac. cornu cerui vsti, coloph. myrr. coriæ ferr. ana ℥. j.
Camph. ℈. ij.
Misce et incorporent. omnia simul cum succo centinod. semperui. solani, hyoscy. nenuph. plantag. ana quantum suff.
Fiat pessarium.

L'on doit pareillement faire application de choses froides par dehors sus les reins, cuisses, et autour des parties genitales, comme oxycrat, onguent rosat, et autres semblables, et autres comme nous auons dit cy dessus.

Or si le flux venoit par erosion, et que la matiere d'iceluy eust vlceré le col de la matrice [1], on appliquera laict d'asnesse auec orge-mondé, ou mucilages astringens, comme *psyllij*, *cydoniorum*, *gummi tragachant. et arab.* et autres semblables.

[1] Cette phrase manque dans toutes les éditions du vivant de l'auteur; et de même aussi dans toutes, le titre de la formule est borné à ces mots : *Exemple d'vn onguent.* Le texte actuel date de la première édition posthume en 1598.

[2] Les deux éditions de 1573 et 1575 donnaient ici la figure avec ce titre :

Seringue propre pour faire iniection à la matrice.

Les éditions suivantes se sont bornées à renvoyer à l'endroit où la figure avait été transportée; celle de 1579 dit : *laquelle t'a esté figuree cent quinziesme*; celles de 1585 et de 1598 : *laquelle t'a esté figuree page* 401. J'ai suivi ce dernier exemple, et renvoyé le lecteur à la page 101 du présent volume.

[3] Cette phrase a été ajoutée en 1575 ; alors même l'auteur était plus décisif, et il disait nettement : *Les limaçons*, etc., *arrestent le flux impetueux menstrual*. La rédaction a été modifiée en 1579.

CHAPITRE LXVIII.

DV FLVX MVLIEBRE, OV FLEVRS BLANCHES [2].

Outre le flux naturel il s'en fait vn autre, appellé *flux muliebre*, pour-ce

[1] *Le flux sera conneu par erosion s'il coule goutte à goutte.* — A. P.

[2] Les éditions de 1573, 1575 et 1579 portent seulement : *Du flux muliebre*; le reste du titre a été ajouté en 1585. Le chapitre était fort court dans la première édition ; il a été successivement tres augmenté.

qu'il est propre et particulier aux femmes, qui leur est à d'aucunes vne longue et continuelle distillation, et quasi sans douleur, qui vient de la matrice : et par icelle se purge l'abondance des superfluités de tout le corps, ainsi que quelquesfois se fait par les reins : aux autres il se fait par interualle, et est tel flux fort douloureux, principalement lors que la matrice est vlcerée [1].

Or ce dit flux est different du flux menstrual [2], de la gonorrhée ou semence, de la chaude-pisse, et de celuy qui sort des vlceres de la matrice. Quant à la purgation menstruelle, le sang loüable en peu de iours flue autant qu'il en doit estre vuidé : mais au flux muliebre, le sang qui en sort est corrompu et de couleur quelquesfois rouge, qui est vne sanie de sang mesme : quelquesfois sereux et liuide, autresfois blanc et espais comme vn coulis d'orge-mondé, autresfois iaunastre, causé le plus souuent de sang phlegmatique. Qu'il soit vray, tel flux aduient plus souuent aux femmes phlegmatiques et qui ont la chair mollasse qu'aux autres, et est nommé d'elles fleurs blanches.

Or le flux de la gonorrhée ou semence est beaucoup different : est tousiours blancheastre, et porte subit vn amaigrissement et grande foiblesse, auec vne mauuaise couleur à tout le corps, encore qu'au sortir il excite quelque petite titillation de volupté. Les femmes le iettent souuent par leur matrice, laquelle matiere est crue et sereuse, et sort en petite quantité, non assiduellement, ny tous les iours, mais seulement par interualle, et n'est nullement puant ny acre. Iceluy aduient aux femmes luxurieuses, et aux vefues, qui se sont long temps abstenu du coït [1].

La matiere sanieuse, purulente et blancheastre, qui sort des vlceres de la matrice, est aussi differente des fleurs blanches. Car les fleurs blanches sont plus liquides, sereuses et aqueuses : aussi moins blanches et moins fetides : ioint aussi qu'elles fluent en plus grande quantité que le pus qui vient és vlceres de la matrice. D'auantage esdits vlceres il y a douleur, en sorte que la femme ne peut endurer l'habitation de son mari : et aux fleurs blanches ne sent nulle, ou bien petite douleur.

Le flux de la chaude-pisse prouient d'vne virulence venerienne qui flue incessamment comme les fleurs blanches, mais d'vne matiere plus espaisse, tantost blancheastre, tantost rougeastre, ou verdoyante, acre, ou corrodante, et puante, qui tost excite vlceres aux parties honteuses, qui descend des vaisseaux spermatiques, et non des veines qui font fluer les menstrues et fleurs blanches. Tel flux de chaude-pisse ne cesse point à la venue du sang menstrual, mais il perseuere deuant, et auec luy, et apres : au contraire des fleurs blanches, qui cessent à l'eruption des mois, et quelque peu de temps apres. Le flux de chaude-pisse fait douleur et cuison, est puant, et iette quel-

[1] L'édition de 1573 ajoutait ici : *aussy quelquefois la matrice n'estant point releuée;* et cette fin de phrase a subsisté jusqu'en 1585, où elle s'est trouvée supprimée.

[2] L'édition de 1573, suivie encore par celle de 1579, disait tout simplement : *parcequ'en la purgation menstrualle le sang en peu de iours flue*, etc. Les trois lignes intermédiaires, avec les paragraphes qu'elles annoncent, datent seulement de 1585.

[1] Ce paragraphe et les deux suivans sont de 1585.

quesfois en grande quantité, et est de couleur verdoyante ou iaunastre. Aux hommes fait eriger la verge, qui leur cause grande douleur, principalement en pissant : ce qui ne se fait au flux des fleurs blanches.

Or la matiere de tels flux sera conneuë par la couleur, comme si c'est cholere, ou pituite, ou melancholie, les linges seront teints de l'humeur qui abonde en iceluy : et si c'est sang pur, faut estimer que tel flux vient par erosion ou par debilitation des vaisseaux de la matrice ou de ceux de son col [1].

Rarement tel flux se fait de matiere sanguine, sçauoir lors seulement que les femmes sont grosses, ou que leurs mois sont arrestés : car en lieu de sang menstruel sort vn excrement sereux, lequel rougit aucunement, ainsi que feroit vne eau teinte et meslée de quelque peu de sang. Fort rarement se fait aussi tel flux d'humeur melancholique : ou s'il se fait, est incontinent excité vn cancer en l'vterus. Quelquesfois la matiere qui sort de quelque vlcere cachée dans l'vterus abuse le medecin et chirurgien, pensant que ce soient fleurs blanches et muliebres : toutesfois ces deux affections sont aisées à distinguer : car la matiere qui flüe d'vn vlcere estant purulente, est plus crasse, fetide, et blanche, et en moindre quantité que celle qui prouient du flux muliebre. En outre, telles femmes ne peuuent endurer la compagnie de l'homme sans grande douleur, si principalement l'vlcere est au col de l'amarry [2], mais en son corps non.

Madamoiselle de Chalenge de Bretagne ayant quelques fleurs blanches, vint à Paris pour auoir conseil des medecins, et estre deliurée de ce flux, esperant qu'apres en estre guarie elle auroit des enfans. Or quelques iours apres il luy suruint vne grande douleur de costé, accompagnée d'vne fiéure : messieurs Le Grand, Duret, et Rebours, Docteurs en medecine, furent appellés : estans assemblés fut conclu qu'elle auoit vne pleuresie coniointe d'vne peripneumonie. En ce temps là elle auoit ses fleurs, neantmoins luy fut ordonné vn clystere et la saignée, qu'elle refusa tout à plat. Le iour d'apres qui estoit le septiéme iour, et par-ce que les accidens croissoient, elle fut saignée. Monsieur Duret la venoit voir deux fois le iour, et dit que s'il luy suruenoit douleur de teste auec prurit, qu'elle mourroit : et que cela aduenant il se feroit transport de la matiere des poumons à la teste. Le iour suiuant, la douleur et demangeaison de teste luy suruindrent, et peu d'heures apres mourut.

Quatre ou cinq iours apres, monsieur Rebours, Viard et moy, nous ouurismes un prebstre, lequel mourut d'vne pleuresie et peripneumonie, auquel suruint une douleur de teste : nous voulusmes voir si le prognostic ci-dessus auoit lieu, et s'il se seroit fait translation de la matiere du pleura au cerueau. Apres auoir ouuert le crane, nous trouuasmes entre la pie-mere et le cerueau tout rempli de pus, comme en la damoiselle susdite.

[1] Ce paragraphe date de l'édition primitive de 1573 ; il terminait alors le chapitre.

[2] Tout ce long paragraphe date de 1575, à l'exception des mots qui le terminent : *mais en son corps non*. Ces mots, avec les deux histoires qui terminent le chapitre, sont des additions de 1585.

CHAPITRE LXIX.

CAVSES DES FLEVRS BLANCHES.

Les causes des fleurs blanches viennent souuent par la debilitation de la concoction de l'estomach, ou de tout le corps, et de grande tristesse, ou pour auoir vsé trop de viandes crues et phlegmatiques. Le cours de ces fleurs, combien qu'elles soient blanches, conserue le corps en santé, pourueu qu'iceluy soit moderé, à sçauoir qu'il ne soit trop grand ny trop petit, et n'aye nulle acrimonie : autrement tel flux engendre debilitation et lassitude vniuerselle de tout le corps, couleur palle, l'appetit abbatu, atrophie ou amaigrissement de tout le corps, tristesse qui ne se peut appaiser pour la vergongne du decoulement d'vn tel flux, tumeurs œdemateuses aux iambes : et fait à d'aucunes descendre la matrice en bas, ce que nous auons par cy deuant appellé precipitation de la matrice. Tel flux empesche la conception, par-ce qu'il corrompt la semence, ou la contraint de sortir en s'escoulant[1] : aussi quelquesfois acquiert vne acrimonie, pour auoir demeuré cinq ou six mois sans estre euacué, lequel s'aposteme au corps de la matrice ou au col d'icelle, et acquiert pourriture, laquelle est souuent iettée hors, qui cause vlceres putrides et chancreuses. A aucunes femmes se font apostemes aux aines et hanches, qui est souuent cause de leur mort, et le plus souuent pour ne s'estre monstrées et declarées aux medecins et chirurgiens en temps opportun, pour honte et vergongne qu'elles ont à monstrer leur mal.

[1] Hippocrates au liure *de la nature de l'enfant*. — A. P.

A ceste cause Montanus[1] recite ceste histoire, que quelquefois fut appellé d'vne noble damoiselle d'Italie : laquelle auoit des fleurs blanches, et ayant conneu son mal, luy ordonna qu'elle se fist seringuer, et deterger sa matrice : ce qu'ayant entendu ladite damoyselle tomba en syncope, et pria son mary de non iamais l'appeller.

Et partant les maladies de la matrice sont difficiles à connoistre, et difficiles à curer : car la matrice reçoit la plus grande part des superfluités de tout le corps[2], tant pour-ce qu'elle est partie debile, que pour-ce quelle est située en bas, et a plusieurs vaisseaux qui aboutissent en soy : et d'auantage est naturellement sujette à purgations et fluxions.

CHAPITRE LXX.

CVRE DV FLVX MVLIEBRE, OV FLEVRS BLANCHES.

Au flux muliebre rouge, il faut saigner et faire les autres choses qui ont esté declarées pour arrester le flux menstruel immoderé : et au blanc, ou d'autre couleur, faut purger par remedes propres : comme s'il est causé de cholere, par medicamens propres à icelle, et ainsi des autres humeurs.

[1] Il s'agit ici de Jean-Baptiste da Monte dont le Livre *De uterinis affectibus*, publié à Padoue en 1554, a été reproduit par Spachius dans ses *Gynæciorum libri*. Je remarquerai encore à propos de ce livre qu'il n'avait pas été traduit en français. Du reste la citation, comme le reste du chapitre, est de 1573.

[2] Le chapitre s'arrêtait ici en 1573 ; ce qui suit a été ajouté en 1575.

Les remedes seront changés et diuersifiés selon la cause d'iceluy flux, lequel faut laisser couler quelque peu de temps, à fin que la matrice et tout le corps se purge des humeurs superabondans. Les bains alumineux et sulphurés, ou bitumineux, ou ferrés, sont propres à celuy qui est causé de pituite, ou en lieu d'iceux faut faire vne decoction d'herbes chaudes aromatiques et desiccatiues, de laquelle sera fait baing, iettant dedans plusieurs pierres et cailloux ardens[1], et quelque portion d'alum, à fin de le rendre plus astringent. Et le remede le plus excellent que l'on tient, c'est de boire des eaux minerales de Spa au Liege ou de Plombiere, lesquelles ont vertu admirable de tarir les fleurs blanches et chaude-pisses. Toutesfois se faut bien garder d'arrester trop tost tels flux par medicamens repercussifs et astringens, de peur de faire renuoy de ceste matiere au foye, qui seroit cause d'hydropisie, ou quelque fiéure, ou aposteme, ou maladie au cerueau, ou chancre à la matrice, ou autres accidens : dont apres les choses vniuerselles deuëment faites, on vsera de remedes qui auront puissance d'astreindre, nettoyer, et seicher la matrice et le col d'icelle, auec iniections, pessaires, parfums, et autres.

Exemple d'vne decoction et iniection detersiue et desiccatiue.

♃. Fol. absint. agrimon. centinod. burs. pastor. ana m. ß.

Bulliant simul, et fiat decoct. in qua dissol.

Mellis ros. ℥. ij.

Aloes, myrr. salis nitri. ana ʒ. j.

Et fiat iniectio.

La femme sera située en vn lit, auquel sera vn matelas, et quelque oreiller sous ses fesses, en sorte que le col de la matrice soit esleué en haut : et apres auoir fait l'iniection, pour la faire demeurer quelque temps, on fera croiser les cuisses et iambes de la malade, les serrant l'vne contre l'autre, et flechies vers les fesses.

Et si on veut plus astreindre et seicher, on adioustera chose propre à ce faire, comme *succus acaciæ, gall. virid. cortex granat. alumen roch. vitriol. roman.* boüillis en eau de mareschal, et vin noir et austere. On peut semblablement faire des pessaires ayans semblable vertu.

Or si les matieres qui sortent de la matrice sont fort fetides et puantes, et de mauuaise couleur, elles signifient qu'il y a vlcere putride : alors on doit vser de remedes qui ont puissance de corriger tel vice, comme Ægyptiac (duquel i'ay fait mention en mon traité des Harquebuzades) dissout en lexiue ou vin noir, y adioustant vn peu d'eau de vie : et faire toute autre chose necessaire en tel cas.

D'auantage aucunes bonnes dames disent qu'elles ont leurs fleurs blanches, qui est vne gonorrhée ou chaude-pisse : iettans grande quantité de matiere purulente, comme au flux muliebre, ausquelles le chirurgien outre les autres susdits remedes pourra aider : et s'il connoist que ledit flux ou vlceres fussent causées de la verole, alors faudroit faire suer et ba-

[1] Là finissait la phrase en 1573 ; en 1579 l'auteur avait ajouté seulement : *et quelque portion d'alum* ; en 1585 il rédigea enfin le texte comme on le lit aujourd'hui, avec cette mention des eaux de Spa et de Plombières, qui n'existait pas dans les éditions antérieures. Cette édition de 1585 avait écrit *du Pas au Liege* ; celle de 1598 a rectifié *de Spa*.

uer ladite dame, ou autrement ne pourroit guarir.

Pareillement sera posé en sa matrice vn instrument en forme de pessaire, ayant certains petits trous en son extremité, à fin que les matieres s'escoulent, et n'acquierent acrimonie, et que la matrice soit vn peu esuentilée et aucunement refroidie par le benefice d'vn ressort qui le tiendra ouuert[1].

Maintenant il nous faut traiter des palles couleurs[2].

CHAPITRE LXXI.

DES PALLES COVLEVRS[3].

Nous auons dit cy deuant que le sang menstrual commence à apparoistre aux filles ja meures, commençans à sentir leur cœur, et deuenir amoureuses, et estres capables d'estre mariées, et porter enfans, qui est en l'aage de quatorze, quinze, et seize ans : qui est lors que le sang s'eschauffe et boüillonne dedans les veines, et monte aux mammelles, qui les fait enfler et durcir. Semblablement le poil folet commence à apparoistre autour de leurs parties genitales, qui lors sont chaudes et tumefiées : leur voix se mue et deuient plus graue : elles sentent douleur à la teste, auec vomissement de cholere et pituite. Le sang de leurs fleurs vient à sortir goutte à goutte, semblable en couleur à la laueure de chair sanglante, parce qu'il n'est encore bien cuit, à cause de leur tendre ieunesse, qui fait qu'il est sereux, aqueux, et blaffard. On voit aduenir de grands accidens par la retention de leurs fleurs, et encor plus grands si par l'irritation de la copulation charnelle elles ne rendent leur semence : car estant retenue, se corrompt et acquiert venenosité, d'où procedent les palles couleurs.

Or à d'aucunes le sang menstrual ne s'escoule, à cause que les vaisseaux, à sçauoir veines et arteres, sont angustes et estroits, et encores non destouppés : si que ne pouuant sortir, regorge en la masse sanguinaire qui s'altere et corrompt, faute d'estre euacué, et toute l'habitude du corps ne peut estre bien nourrie, dont se fait Leucophlegmatie, qui fait le corps tout bouffi, et la couleur du visage basanée et blaffarde : c'est pourquoy on les appelle palles couleurs. Dont ensuiuent plusieurs maladies et accidens, comme battement de cœur, boursoufleure, appetit corrompu, nausée, vomissemens, frissons, rigueurs, souspirs, gemissemens, ris, resueries, euanouissemens, fiéures lentes et erratiques, veille, et autres accidens.

[1] L'édition de 1573 et même encore celle de 1579 ajoutaient : *duquel tu vois icy le portraict;* après quoi venait la figure, un peu différente de celle du chapitre 57, et qui a été déjà reproduite au chap. 29 du Livre *des Tumeurs en general*, t. 1er, p. 369. J'y renverrai d'autant plus volontiers le lecteur qu'il s'agit là du chancre de la matrice ; et qu'on y trouvera ainsi le complément des matières dont il est traité dans le Livre actuel.

[2] Cette phrase se lit pour la première fois dans l'édition de 1585, et annonce les chapitres qui vont suivre, et qui n'existaient pas auparavant. C'est une sorte de traité complet des pâles couleurs en treize chapitres, dont la date, comme on voit, est fort tardive eu égard au reste du livre. Je ne sais où Paré en a pris les détails.

[3] Ce chapitre est de 1585. Voyez la note précédente.

CHAPITRE LXXII.

DV BATTEMENT DE COEVR[1].

Le battement du cœur vient de grandes crudités de l'estomach, et des obstructions du foye et ratelle, dont s'amassent grande quantité d'humeurs grossiers et vaporeux, desquels s'esleuent plusieurs flatuosités melancholiques, qui enuironnent le cœur, mesme sont contenus au pericarde, qui cause le battement : qui n'est autre chose qu'vne concussion du cœur, pour mieux secoüer, et comme vne escousse qu'il prend pour mieux faire sauter et bondir loin de soy telle venenosité et ordure : sautelant par l'effort de la faculté expultrice, que Nature luy a donnée comme à partie tres noble, pour se despestrer et desuelopper d'vn nuage si odieux.

Pour y donner ordre, faut prendre de l'eau theriacale, ou de l'eau de melisse, ou de buglosse, où l'on aura dissout vn peu de theriaque.

CHAPITRE LXXIII.

DE BOVRSOVFLEVRE[2].

Boursoufleure est ce que les Grecs appellent *Cachexie*, c'est-à-dire, mauuaise habitude, en laquelle la charnure des parties qui sont autour des os est remplie d'aquosités et de ventosités, et le cuir est lasche et mollasse, et de mauuaise couleur, comme entre blanc et verdastre, et tout le corps las et debile, ne se pouuant soutenir, accompagné d'vne courte haleine. Ce mal est comme auantcoureur d'hydropisie. Ceste disposition vient à cause que le foye ne fait bien sa sanguification, pour estre refroidi, et sa chaleur naturelle comme noyée et estouffée en l'abondance du sang qui luy remonte de l'amarry, comme la lumiere d'vne lampe qui est amortie par affusion de trop d'huile. Vient aussi d'vne dureté de ratte, à laquelle les vierges sont sujettes, à cause qu'elles ne se purgent point par leurs fleurs : comme aussi par mauuaise nourriture, de trop boire de l'eau froide, ou manger fruits cruds, et autres viandes de pareille nature.

Pour la cure, faut prouoquer les mois.

CHAPITRE LXXIV.

DE L'APPETIT CORROMPV ET DEPRAVÉ[1].

Les filles qui ont les palles couleurs ont l'appetit non moins corrompu que les femmes grosses : lequel accident les Latins nomment *Pica*, ou *Malacia*, c'est-à-dire, langueur, lascheté et mollesse, par laquelle desgoutées de ce qui leur est presenté, appetent toute autre chose, mesmement du tout estrange et aliené de nature. Car aucunes mangent le plastre, cendre, terre, charbons, farine, sel, espiceries, et autres choses non propres à manger : boiuent vinaigre tout pur, ce qui les rend ainsi desbauchées et descontenancées, tant pour-ce que leur sang est corrompu par suppression, que pour-ce qu'elles se nourrissent

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[2] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

mal : qui fait qu'elles ne peuuent auoir ny sang, ny esprits, ny force valide. Telle affection gist en l'orifice de l'estomach, lequel appete alimens semblables aux humeurs qu'il contient, et desquels il s'est fait dissipation : car nourriture n'est autre chose que repletion de ce qui s'est vuidé. Dont tels appetits estranges viennent aux filles qui ont leurs mois retenus, qui regorgent à l'estomach, et y enuoyent vapeurs semblables, ou humeurs, ou excremens corrompus. Comme s'il y a quelque humeur melancholique naturel espandu à l'estomach, la fille aura appetit de choses aigres : si celuy mesme deuient aduste, desirera viandes seiches semblables aux susdites. Or le sang menstruel tient beaucoup de l'humeur melancholique, et aisément se tourne en iceluy, qui est cause que souuent elles appetent choses sallées : pource que tel humeur de sa nature est grossier, feculent, ord et immonde.

Pour la cure, il faut prouoquer les mois et vomissemens, qui sont causes de tels accidens. Le vomissement sera prouoqué auec decoction tiede de graine de raue, et eau tiede, auec huile, et autres semblables vomitoires.

CHAPITRE LXXV.

DE NAVSÉE ET VOMISSEMENT [1].

La nausée et vomissement vient de mesme cause que l'appetit depraué et desgoustement, à sçauoir, de l'vsage de mauuaises viandes, et de la regurgitation des excremens menstruaux, ou des vapeurs putrides esleuées d'iceux en l'estomach.

Partant il faut purger l'humeur qui est attaché en l'orifice interieur du ventricule, ou adherant contre les tuniques d'iceluy, auec pilules ou potion de rheubarbe, ayant premierement donné quelque breuuage propre pour inciser et attenuer l'humeur, auec syrop aceteux ou oxymel. D'auantage faut prouoquer le vomissement, qui guarira iceluy vomissement par euacuation de la matiere qui de qualité maligne irritoit la faculté excretrice à excretion par en haut : mais en vain toutesfois, ou pour le moins sans grand et suffisant effect. Que si tel vomissement se rend effrené et impetueux, faut appliquer vne ventouse vn peu plus bas que l'estomach, à fin de l'arrester : mesmes faut frotter et lier les extremités.

CHAPITRE LXXVI.

DES FRISSONS ET RIGVEVRS [1].

Les filles ne pouuans auoir leurs mois, quelquesfois sentent des frissons et rigueurs ou horreurs aux lombes, et par toute l'espine du dos, et au derriere de la teste. Ce qui leur aduient de la matrice refroidie par les mois retenus nouuellement, et non encore corrompus : parce que la matrice qui est membraneuse et nerueuse, communique facilement sa froideur vniuersellement au pannicule charneux, mais principalement aux lombes, et à toute l'espine du dos, tant pour-ce que telles parties sont fort

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

sensibles, que pour-ce qu'elles sont tres-froides, attendu qu'elles sont nerueuses, membraneuses, et osseuses : et en outre fort voisines et contiguës à la partie, c'est-à-dire à l'amarry, où se fait la corruption du sang menstrual.

Tels accidens se peuuent corriger par application de linges chauds, et onction d'huile laurin, ou autre semblable, ou auec eau de vie, et en frotter toute l'espine du dos. Il sera bon de donner à boire de l'hippocras, ou maluoisie, ou de l'eau de vie où l'on aura dissout vn peu de theriaque, et vn peu de quinte-essence de muguette ou clou de girofle.

CHAPITRE LXXVII.

DES SOVSPIRS, GEMISSEMENS, ET RIS [1].

Les mois retenus à la longue se conuertissent en excremens melancholiques, principalement aux filles qui sont de tel temperament, qui leur cause vne tristesse, chagrin, souspirs frequens, pour la compression du diaphragme, à raison du sang retourné au foye plus plein que de coustume, et des vapeurs esleuées : des pleurs et gemissemens, à raison des vapeurs melancholiques qui oppriment le cœur.

I'ai veu vne bien grande dame qui pleuroit souuent sans cause, et s'enfermoit en sa chambre pour mieux plorer.

Autres se prennent à rire sans aucune occasion : ce qui aduenoit à deux filles que ie ne veux icy nommer : Car estant sujettes à vne suffocation d'amarry, à raison des mois arrestés, ordinairement vne ou deux heures deuant que l'accés les prinst, elles se mettoient à rire si effusément, que ny les remontrances amiables, ny la honte et crainte de leurs parens ne les en pouuoient destourner et engarder. Mais est bien plus admirable le fait d'vne certaine dame, qui en pareil accident estoit ordinairement surprise de resuerie, ris, pleurs, contraction des yeux, et autres symptomes contraires les vns aux autres, comme raconte Houlier en son traité de la Suffocation vterine.

Pour obuier à tels accidens, faut leur prouoquer leurs mois, et les purger : aussi qu'ils ayent compagnie ioyeuse, et qu'on ioüe d'instrumens de musique.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

CHAPITRE LXXVIII.

DES RESVERIES [1].

Non seulement la regurgitation du sang menstrual, mais aussi les vapeurs des mois retenus, esleuées iusqu'au cerueau par les veines et arteres, quelquesfois infectent tellement le cerueau de leur puanteur et malignité, que sa substance en est estourdie et abrutie, et ses fonctions abolies et deprauées ou corrompues, non seulement en imagination, mais aussi en memoire et ratiocination : dont suruiennent plusieurs sortes de resueries, non seulement pour la diuersité des parties du cerueau engagées, mais aussi pour la diuersité de la pourriture : qui fait que de telles femmes et filles, les aucunes rient sans occasion,

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

autres sont tristes qui ne cessent de plorer, comme nous auons dit cy dessus : autres furieuses qui se veulent estrangler, et se iettent dedans les puits, ou par les fenestres : autres se tuent de coups de cousteau, autres gazoüillent et babillent, reuelans ce qu'elles deuroient taire, et font des mouuemens extraordinaires.

La guarison depend de l'euacuation de la cause. Hippocrates commande de saigner et purger, et appliquer ventouses sur le plat des cuisses et sur les espaules, faire ligature aux extremités, ouurir les hemorrhoïdes auec sang-sues.

CHAPITRE LXXIX.

DE L'ESVANOUISSEMENT [1].

Les filles s'esuanoüissent souuent pour l'esleuation des vapeurs puantes et pourries, excitées de leurs mois retenus : desquelles le cœur assailli et infecté tombe en syncope : c'est-à-dire grande defaillance des vertus vitales, et par consequent des animales, qui fait que lesdites filles demeurent immobiles sans aucun sentiment, sans voir, ouyr, parler, sans pouls, que bien obscur, et sans respiration.

Pour les faire reuenir, il les faut faire asseoir en figure moyenne, à fin qu'elles puissent mieux respirer, lascher leurs habillemens, frotter les cuisses et les iambes contre bas auec linges aspres et rudes, leur donner vn air libre, et ferez prouoquer le vomissement : il leur faut bailler à boire vn peu de theriaque ou methridat dissout en quelque eau cordiale : et faire sentir choses puantes, et par embas choses odoriferantes, et arrouser la face d'eau rose, vinaigre, et eau de vie. D'auantage leur faut tirer le poil derriere le col, et aussi les oreilles et le nez, et les pinser violentement, pour resueiller les esprits.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

CHAPITRE LXXX.

DE LA FIÉVRE ERRATIQVE [1].

La fiéure qui est excitée par la suppression des mois aux filles, ne garde aucun ordre, mais prend à heure et iours certains, selon que le sang menstruel regorge au cœur et au foye, et que ledit sang s'esmeut. C'est pourquoy Hippocrates l'appelle *Planetes*, c'est-à dire Erratique[2] : et peut estre dicte *Epiale,* parce qu'en toutes les parties du corps on sent chaleur et froideur ensemble en vn mesme temps, à cause que ceste fiéure est causée d'vne pituite vitrée, laquelle d'autant qu'elle est fort froide, espaisse et glaireuse, ne se pourrit, et ne s'enflamme qu'à peine, de sorte que telle matiere meslée parmy le sang des ieunes filles, est cause des mouuemens inegaux et desreiglés de la fiéure qui en prouient, faisant ce que le feu fait en vn bois verd, flamme d'vn costé, et fumée de l'autre[3]. Ioint que leur sang est fort crud, tant à raison de l'aage, que de la façon de viure deprauée, se nourrissans de laictages, fruits cruds, et eau froide, qu'aussi à raison de la suppression non naturelle d'iceluy sang.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[2] Au liure *des maladies des vierges.* — A. P.

[3] *Bonne comparaison.* — A. P.

CHAPITRE LXXXI.

DE SOIF ET ALTERATION [1].

La soif aux vierges prouient de leurs mois supprimés : la chaleur et seicheresse sont les deux causes de la soif, à sçauoir defaut d'humidité, et excés de chaleur. L'autre cause peut estre leur boire excessif d'eau froide : car l'eau par sa crudité et pesanteur s'arreste long temps aux hypochondres, et y engendre obstructions et crudités, qui sont cause que le boire ne peut penetrer au foye. Ces crudités croupissantes où elles sont arrestées, se pourrissent, et de ceste pourriture s'esleuent vapeurs putrides et acres, se tournent aussi en phlegme sallé, qui remplissant l'orifice de l'estomach (où est le siége et sentiment de l'alteration) fait quasi semblable soif à celle qui tourmente les hydropiques.

CHAPITRE LXXXII.

DV VEILLER [2].

Les veilles procedent de certaines vapeurs corrompues qui montent au cerueau, qui font perturbation d'esprit, resuerie, melancholie, epilepsie, et autres mauuaises indispositions, le tout par alteration qui en fin induit et apporte alienation à la substance du cerueau. Or ces accidens susdits ne suruiennent seulement, mais plusieurs autres, comme dureté de ratte, aposteme au mesentere, rupture de veine aux poulmons, phthisie, enfleure de iambes, pesanteur, lassitude vniuerselle, obstructions, douleur de teste, et autres maladies procedantes de l'amas des humeurs vicieux, qui corrompent toute la masse sanguinaire : qui fera que le sang menstrual qui en sortira, ressentira de la corruption de l'humeur qui aura esté engendré et meslé, lequel paroistra bilieux, pituiteux, sereux, et melancholique, ou autre, selon la diuersité de la corruption conceuë en la masse sanguinaire, et d'vne inflammation engendrée dedans les veines, qui y sera suppurée, comme nous auons dit cy dessus.

[1] Suite du précédent. Voir la note 2 de la page 778.

[2] Même note que pour le chapitre précédent.

CHAPITRE LXXXIII.

CVRE [1].

Le point souuerain pour remedier à tous ces accidens, est de prouoquer les fleurs : pour laquelle chose executer, on appellera vn docte medecin qui ordonnera la saignée (à fin de descharger Nature d'vne partie de son fardeau) et des purgations, ainsi qu'il verra estre necessaire. Apres les purgations sera vtile faire prendre des choses aperitiues et incisiues, à fin de destouper les obstructions : comme sont les syrops d'armoise, *capilli veneris*, et autres semblables, auec decoction d'hyssope, sabine, racine d'eringium, dit en françois Panicault, et de garance. Aussi la conserue de fleurs de souley est singu-

[1] Ce chapitre termine le petit traité des pâles couleurs qui comprend les 12 chapitres précédents. Voyez la note 2 de la page 778.

liere, prise par trois matinées, aussi gros qu'vne noix commune. Pareillement la decoction de racine de persil, feuille d'hyssope aromatisée de canelle. Semblablement faut appliquer sur le plat des cuisses, ventouses sans scarification. On fera pareillement fomentation aux parties genitales, d'herbes à chat, matricaire, armoise, thym, origam, agripaume, sabine, et autres semblables. On fera aussi parfums aux parties genitales, faits de poyure, gingembre, clou de girofle, musc, ciuette, noix muguette. Plus il faut que la malade chemine, saute, trauaille, danse, monte et descende souuent, qu'elle tire de l'eau d'vn puits, et autres exercices, si elle les peut supporter, sans que par iceux se face plus grande irritation des matieres amassées et supprimées, ny que les douleurs et autres accidens mentionnés se resueillent et enaigrissent d'auantage. Plus luy conuiendra faire des frictions aux cuisses et iambes, auec linges rudes au matin. Il faut faire ces remedes au commencement des lunes nouuelles, ou autre temps auquel les femmes ou filles malades auoient ou pouuoient auoir leurs purgations : autrement on trauailleroit en vain.

Les filles villageoises ne sont sujettes aux palles couleurs, et aux susdits accidens, à raison qu'elles trauaillent beaucoup, et ne mangent tant de diuersités de viandes, comme celles des villes : aussi qu'elles sont tousiours en plein air, lequel fait dissipation et digestion de la substance superflue de tout leur sang par insensible transpiration : qui fait qu'elles ne sentent point ou peu les incommodités de leurs fleurs arrestées.

CHAPITRE LXXXIV.

DES HEMORRHOÏDES QVI NAISSENT AV COL DE LA MATRICE [1].

Tout ainsi qu'il se fait des hemorrhoïdes au siege, ainsi se fait-il au col de la matrice, lesquelles sont extremités des orifices des vaisseaux des

[1] Nous rentrons ici sinon dans le texte, du moins dans le cadre de l'édition de 1573, dont ce chapitre *Des hemorrhoïdes* fait le 69ᵉ.

Mais il s'en faut réellement beaucoup que le texte soit le même. En 1573 et même encore en 1579, les trois chapitres qu'on va lire n'en formaient que deux, l'un intitulé, *Des hemorrhoïdes qui naissent au col de la matrice*; l'autre, *Curation des verrues faites au col de la matrice*. C'est que sous ce nom d'hémorroïdes, Paré avait confondu toutes sortes de tumeurs qu'il jugea à propos de mieux distinguer en 1585. Voici du reste, pour qu'on puisse juger de la différence des doctrines, le texte de 1573 et de 1575, avec deux petites additions de 1579.

Des hemorrhoïdes qui naissent au col de la matrice.

« Dauantage il y a des hemorrhoïdes qui naissent au col de la matrice, comme il se faict au siege, qui sont comme especes de varices, desquelles sort aucunefois grande quantité de sang auec vne eau rousse et fetide : Aucunes sont de couleur rouge, semblable à meures, et pour ce sont nommees *morilles* : d'autres à vn grain de raisin qu'on nomme *vualles* : autres à vne verrue, nommee aussi pour ceste cause *verrucalles* : ainsy selon la diuersité de forme les antiens leur ont imposé le nom : Aucunes sont fort grosses et apparentes, les autres sont petites et occultes, cachees au profond du col de la matrice. Semblablement il se faict des verrues quelquefois aux bords du col de la matrice. Aucunes sont larges et esleuees en

rameaux des veines qui viennent de la veine caue, descendantes à l'entour du propre orifice de la matrice et du

petites tumeurs, et sont nommees *humorales*, non seulement parcequ'elles sont esleuees en tumeurs comme une meure, mais aussy qu'elles sont composees de plusieurs petites eminences, comme vne meure de ses graines. *Acrochordon* est vne autre espece de verrue auec eminence calleuse, qui a sa racine gresle, et la teste grossette, de façon qu'on diroit estre vn neud de corde pendante à vn fillet. Monsieur d'Alechamps en sa Chirurgie Françoise escript estre appellees des Arabes verrues *botoralles* : il y en a vne autre espece nommee *thymus*, parcequ'elle ressemble à fleur de thim, aiant eminences tuberculeuses, auec asperités, creuassees par dessus : aucunes sont grandes, autres petites, et par interualle iettent beaucoup de sang, principalement aprés la compagnee d'homme, ou que la femme chemine, ou faict autre grand exercice. Il y en a de toutes ces especes qui sont malignes, ausquelles ne faut que palier de peur qu'elles ne tournent en chancre, et telles sont douloureuses au toucher, parcequ'elles sont procrees d'humeur maling, aucuns les appellent *ficus*, et la populace *le mal S. Fiacre*, auquel ne faut attenter nulle cure fors la paliatiue. »

L'édition de 1579 ajoutait là : *comme nous auons dit parlant des hemorrhoïdes du siege*. Le début du chapitre suivant était le même dans les trois éditions de 1573, 1575 et 1579.

« *Curations des verrues faictes au col de la matrice.*

» Celles qui seront trouuees au col de la matrice, et ne seront malignes, il les conuient lier et coupper, et celles qui seront profundément, on mettra le speculum matricis dans le col de la matrice, à fin qu'on les puisse voir et toucher. »

Puis venaient les figures des spéculums, et le reste du texte retombait d'accord avec le texte actuel. Je répète que la rédaction actuelle est de 1585.

col d'icelle, par lesquelles les vierges et femmes grosses se purgent de leurs mois : d'autant qu'en elles l'orifice ou bouche de la matrice est fermée aux femmes grosses, à raison de l'enfant conceu auquel les cotyledons reseruent le sang pour sa nourriture : et aux vierges, parce qu'elles n'ont point encor esté ouuertes. Ces extremités des veines quelquesfois se grossissent et ferment sans ietter sang, et quelquefois aussi sont ouuertes et iettent vn gros sang noirastre, comme font les hemorrhoïdes du siege, sans ordre ny periode, auec douleur. Partant tel flux est appellé hemorrhoïdal et non menstrual, encor que tel flux sorte par mesmes veines. Elles viennent apres les inflammations, rhagadies de la matrice. Elles sont connues par l'effusion du sang qui coule, non par temps certain, comme fait le flux menstrual, mais par interualle et sans ordre.

La cure est semblable que celle du siege, qui est d'appaiser la douleur par fomentations faites de semence de lin, de guimauues, fueilles de boüillon blanc : par linimens faits d'huile de pauot, de nenuphar, d'amandes douces, battue long-temps en vn mortier et pilon de plomb, adioustant iaune d'œuf auec vn peu d'opium.

CHAPITRE LXXXV.

DES VERRVES QVI VIENNENT AV COL DE LA MATRICE.

Au col de la matrice se font des verrues de plusieurs sortes : aucunes sont eminentes contre la peau, ou léures de la partie honteuse, fort peu

releuées, calleuses, tuberculeuses et noirastres, ayans la base large. Les Grecs les ont appellées *Myrmecia*, c'est-à-dire fourmillieres : par-ce qu'au froid elles font douleur, comme si vn fremy les mordoit. Les Arabes les nomment *verrues morales*, par-ce qu'elles sont grosses comme vne meure, et qu'elles sont composées de plusieurs eminences petites, comme vne meure de ses grains. Il y en a d'autres nommées *acrochordon*, qui sont eminences calleuses, et qui ont la racine gresle et la teste grossette, de sorte qu'on diroit estre vn nœud de corde pendu à vn filet : les Latins les appellent *verrues pensiles*. Autres sont appellées *porales*, par-ce qu'elles ont la teste diuisée en plusieurs parties, comme la teste d'vn porreau : elles sont longuettes et creuassées par dessus, desquelles sort du sang en grande quantité apres la compagnie de l'homme, ou si la femme chemine ou fait grand exercice.

Pour le prognostic, toutes ces verrues sont engendrées d'vn humeur pituiteux et melancholique, enuoyé de toutes les parties du corps : par-ce que ceste partie est comme vn cloaque où sont enuoyés tous les excremens du corps.

Nota, qu'en toutes ces verrues, s'il y a douleur, n'y faut toucher de medicamens acres, par-ce qu'elles sont faites d'humeur malin, et qu'elles se pourroient tourner en chancre : parquoy les faut pallier. Si elles ne sont douloureuses, on les pourra lier ou couper, ou appliquer caustiques, à fin d'oster leur racine, et qu'elles ne repullulent : ce qui se fera auec huile de vitriol, ou eau forte, ou eau de sublimé, ou par telle eau :

℞. Aquæ plantaginis ℥. vj.
Virid. æris ʒ. ij.
Alum rochæ ʒ. ij.
Salis comm. ℥. j.
Vitrioli Romani et sublimati ana ʒ. ß.

Terantur omnia simul, et reseruetur aqua ad vsum dictum [1].

CHAPITRE LXXXVI.

DE THYM, ESPECE DE VERRVE QVI VIENT AV COL DE LA MATRICE.

Thym naist aux aisles du col de la matrice, ou dedans le col mesme, qui est vne espece de verrue auec asperités creuassées, semblable à la teste du thym. Les Arabes les nomment verrues porales, par-ce que sa teste est diuisée en plusieurs parties, comme la teste d'vn porreau en ses filets. Il y en a de deux especes, vn petit et l'autre fort grand, qui s'appelle *Ficus* ou *Fic*, et du populace, *le mal sainct Fiacre* [2]. L'vn est malin, et l'autre benin et gracieux. Le benin est vne petite chair estroite par en bas, et large par en haut, auec deux eminences peu apparentes, blanchastres ou rougeastres, sans douleur. Le malin est plus grand, plus dur, plus aspre ou rabo-

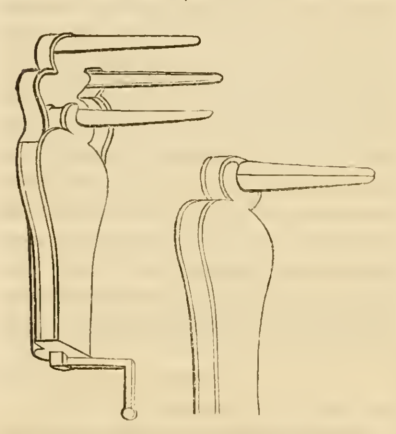
[1] Il y a ici une note marginale qui renvoie *folio sequenti* pour cet *vsum dictum*.

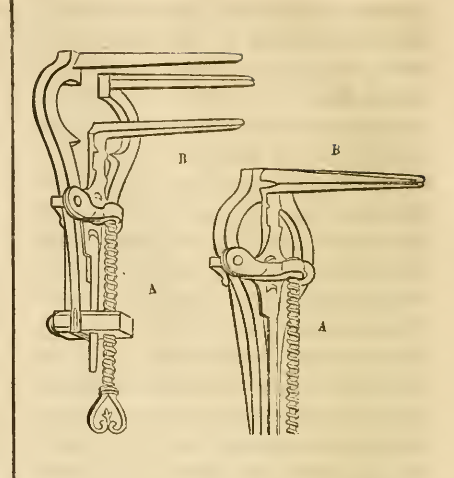
[2] Paré a essayé ici de donner une histoire complète sinon de toutes les tumeurs du vagin (qui est pour lui le col de la matrice), au moins de toutes celles qui avaient reçu un nom particulier. On peut voir, par la composition du texte primitif, combien cette tâche l'avait embarrassé ; et après sa deuxième édition, on peut encore se hasarder à dire que toute cette synonymie est un vrai galimatias. Il y a du reste tenté une autre histoire de ces tumeurs considérées en général au ch. 21 du 5e Livre. Voyez tome 1er, page 357.

teux, de couleur liuide, fongueux, auec vne douleur poignante, comme pointes d'aiguilles. Tous deux s'indignent au toucher, et iettent grande quantité de sang estans coupés ou irrités, principalement apres la compagnie de l'homme, ou que la femme aye cheminé ou fait quelque grand exercice.

Ils doiuent estre desseichés par remedes secs et astringens : aussi les lier et couper. Ceux qui sont malins et douloureux, les faut pallier et n'y toucher, de peur qu'il n'y suruienne vn chancre : on pourra mettre le speculum matricis, à fin de voir plus aisément.

Diuers portraits de Speculum matricis ouuert et fermé [1].





A Demonstre la viz qui le clost et ouure.
BB Les branches qui doiuent estre de longueur de huit à neuf doigts.

Ils doiuent estre de grandeur et longueur selon l'aage de la femme : et lors que tu voudras appliquer l'vn d'iceux, feras situer la femme en telle façon comme nous auons dit cy dessus à l'extraction de l'enfant mort, duquel ie t'ay baillé le portrait [1]. Or celles qui se pourront lier se feront par vn instrument propre, descrit au chapitre *De la relaxation de l'vuule* [2], et seront serrés de iour en autre, tant que la verrue sera tombée : dont pour les cures seront liées, coupées et cauterisées, à fin de leur

[1] Ces figures avaient paru dejà en 1564 dans les *Dix liures de chirurgie* à la fin du livre *des Pierres*. Voyez ci-devant, la note 2 de la page 496. Franco a figuré, dans son édition de 1561, page 399, un spéculum analogue à celui qui est ici représenté en dernier; mais il ne se l'attribue point, et semble au contraire indiquer qu'il y en avait dès lors de plusieurs sortes en usage général.

J'ajouterai du reste que Franco voulait qu'on se servît de ce spéculum pour aller chercher l'arrière-faix dans la matrice; et tel était le sujet de son 86e chapitre, intitulé : *D'un autre façon et plus legere auec le speculum matricis*.

[1] Il est à remarquer que cette phrase a été conservée dans toutes les éditions, bien que *le portrait* de la situation de la femme ait été enlevé dès 1575. Voyez ci-dessus la dernière note de la page 701.

[2] Tel est le texte à partir de l'édition de 1575. Mais en 1573 on lisait :

oster leur racine et qu'elles ne repullulent : ce qui se fera auec huile de vitriol ou eau forte [1], ou de capitel, dont nous faisons nos cauteres potentiels.

Aussi ceste eau a grande puissance de les consumer et dessecher iusques à leur racine.

℞ Aquar. plantag. ℥. vj.
Virid. æris. ʒ. ij.
Alum. rochæ ʒ. iij.
Salis communis ℥. ß.
Vitriol. Roman. et sublimat. ana ʒ. ß.

Omnia simul terentur et bulliant.

Et se gardera-on que telle chose caustique et bruslante ne touche qu'au lieu qu'on veut oster : s'il y auoit quelque vlcere, on y remediera comme a esté dit.

Quelque personnage m'a affirmé que la bouse de bœuf chaudement appliquée, y adioustant des fueilles ou poudres de sauinier, fait mourir les verrues qui sont au col de la matrice : à l'espreuue [2].

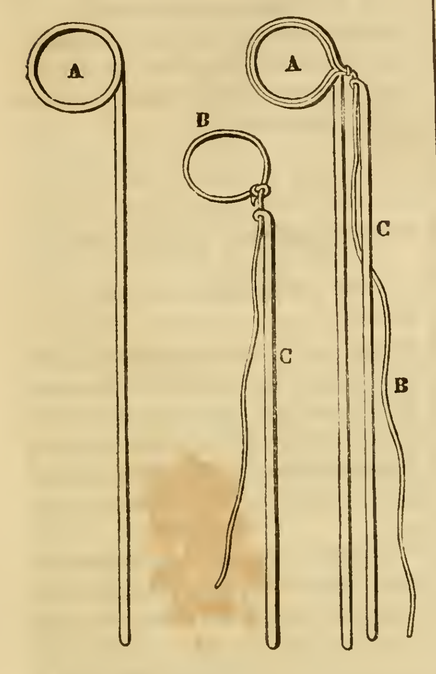
Quelquesfois aussi ces verrues se font à la verge, et s'il y en a audehors et au dedans du prepuce, il ne les faudra oster toutes ensemble, à fin de ne pertuiser le prepuce, qui est mince et delié : mais premierement nous curerons celles du dedans : apres auoir cicatrisé l'vlcere, nous mettrons la main à celles du dehors.

Aussi les cantharides incorporées aux onguens font tomber les verrues et cors qui naissent entre les orteils.

Ie sçay d'asseurance que les ver-

« Or celles qui se pourront lier, se feront par cest instrument.

Figure d'vn instrument propre à lier les verrues au col de la matrice.



A Monstre un anneau dont sa partie superieure est un peu caue.

B Un fillet double, lequel s'insere dedans la cauité superieure dudict anneau, et se serre par le moien d'vn neud coullant.

C Vn fil de fer dans lequel ledict fillet passe pour estre serré lorsqu'on aura pris les choses supercroissantes, et demeurera ledict fillet dans le col de la matrice : et sera reserré de iour à autre, etc. »

Cet instrument a été dès 1575 reporté au chapitre 7 du Livre *des Tumeurs en particulier* (voyez t. Ier, p. 385) ; mais il m'a paru essentiel de le reproduire ici pour compléter la doctrine de Paré touchant les polypes de la matrice.

[1] Édition de 1573 : *Eau forte des Alchemistes.*

[2] Ici finissait le chapitre en 1573. Le paragraphe qui suit se lisait dans l'édition de 1575, et avait ensuite été omis dans toutes les autres, sans raison que je sache ; je n'ai pas hésité à le rétablir, sauf à en prévenir le lecteur. Les deux suivans ont été ajoutés en 1579.

rues qui viennent aux mains sont guaries y appliquant du pourpied pilé auec son jus : autant en font les fueilles et fleurs du soucy.

CHAPITRE LXXXVII.

DES RHAGADIES ET CONDYLOMES.

Rhagadies sont vlceres creuassées, faites d'vn humeur acre et salé, qui fait quelquesfois contraction et stricture du col de la matrice, comme l'on voit qu'vn parchemin se serre et gredille lors qu'on le met trop pres du feu, en sorte que souuent on n'y sçauroit mettre qu'à grand' difficulté le bout du doigt. Ce mal ne vient seulement au col de la matrice, mais au siege, et à l'extremité du prepuce, et la bouche, qui empesche le malade les ouurir, de parler et mascher, et souuent on est contraint de faire section.

Pour la curation, il faut euiter les medicamens acres, mais faut amollir et fort humecter la partie auec fomentations, linimens, cataplasmes, emplastres, et y mettre souuent le speculum matricis et pessaires, à fin d'agrandir et dilater ce qui est trop dur et serré, puis faire cicatrice aux vlceres creuassées.

Condylomes sont eminences ridées, et comme excroissance de chair, qui sont mesmes les rugosités du col de la matrice [1], ou les muscles du siege ausquels il y a plusieurs replis serrés les vns contre les autres, principalement lorsqu'elles sont enflammées et endurcies. On les connoist à la veuë et au toucher du doigt.

Les remedes froids et relaxans sont bons, comme huile d'œuf et semence de lin, de chacun deux onces, battues longuement en vn mortier de plomb, et de ce en soit appliqué dessus. S'il y auoit inflammation, on y adioustera vn peu de camphre, et fera-on autres choses que le chirurgien verra estre necessaires.

[1] Phrase inintelligible. Peut-être faut-il lire, *qui sont nées pres* ou *sus*; le latin l'a entendu ainsi : *in ani præsertim et cervicis uteri rugosis marginibus ortæ*.

CHAPITRE LXXXVIII.

DV PRVRIT DE LA MATRICE.

Souuent il se fait vn prurit ou demangeaison au col de la matrice, principalement aux femmes aagées, qui leur donne grand tourment : et y portent souuent la main pour se gratter et frotter, qui les garde de reposer.

Depuis n'agueres, vne femme estant vexée de ce mal me pria de luy enseigner quelque remede, et me dist qu'elle estoit souuent contrainte d'y mettre des cendres du foyer pour esteindre ce prurit : ie luy enseignay qu'elle fist des iniections d'egyptiac dissout en eau marine, et autres fois en lexiue, et aussi qu'elle appliquast pessaires ou grosses tentes faites d'estoupes imbues en ladite iniection : et par ce moyen, certains iours apres en fut totalement guarie.

Ledit prurit vient aussi souuent au scrotum et autour du siege des hommes vieux, qui prouient d'vne pituite salée : et alors que tel humeur tombe aux yeux, les malades sont en grand peine.

Ie proteste auoir veu vne vieille

femme vexée de ce mal, laquelle, pour luy seder sa demangeaison, lauoit et frottoit ses cils de vinaigre le plus fort qu'elle pouuoit recouurer, et me dit qu'elle n'auoit peu trouuer meilleur remede à son mal que ledit vinaigre[1].

Pareillement les menstrues retenues eschauffent la matrice, engendrent le prurit et incitent à se gratter, et aussi à l'acte venerien. Lors qu'il y aura grande inflammation, on fera iniection de pourpied, morelle, plantain, iusquiame, et renouuellez souuent. D'abondant on y peut appliquer esponges ou linges en forme de pessaires trempés audit jus[2].

Or il ne vient seulement particulierement, mais aussi en tout le corps, accompagné d'vne petite grattelle : et pour secourir à tels accidens, faut ordonner regime au malade tendant à froideur et humidité : pareillement il le faut baigner, saigner, corneter, auec scarifications faites auec flammettes[3].

Pareillement on doit faire frotter vniuersellement tout le corps de cest onguent, et les faire suer au lit.

♃. Axung. porc. recent. ℔. j. ß.
Saponis nigri, vel gallic. salis nitri, assat. tartarstaphisa. ana ℥. ß.
Sulph. viui ℥. j.
Argenti viui ℥. ij.
Acet. rosat. ℥. iiij.
Incorporent. omnia simul, et fiat linimen. secundum artem.

Duquel le corps du malade sera frotté tant de fois qu'il sera besoin. On a par plusieurs fois experimenté *vnguentum enulatum cum mercurio*, lequel a grande puissance de guarir le prurit et seicher les grattelles qui viennent au corps ou en quelque partie d'iceluy.

Autres vsent de cestuy :

♃. Alum. spumæ nitri, sulphuris viui ana ʒ. vj.
Staphisagriæ, ℥. j.
In aceto rosat. omnia dissol. addendo butyri recentis quant. suff. Fiat. linim.

Duquel en soit fait onction.

Autre de grand effet[1].

♃. Lapathi acuti et enulæ ana ℥. j.
Contundantur et macerentur in aceto, et passentur per setaceum, addendo :
Olei rosati ℥. iij.
Sal. comm. ℥. j.
Myrrhæ ʒ. ij.
Lithargyri ℥. ß.
Ceræ quantum suff.
Fiat linimentum.

Et où ledit prurit ne cesse, faut y adiouster *argentum viuum vel sublimatum*.

CHAPITRE LXXXIX.

DE L'HYDROPISIE DE LA MATRICE[2].

La matrice se remplit d'eau comme font les autres parties du corps, et

[1] J'ai rétabli ici cette histoire d'aprés le texte de 1573 ; Paré l'en avait retranchée dès 1575 pour la transporter au liv. 15, chap. II. Voy. ci-devant page 425, et la dernière note de la page 424.

[2] Ce paragraphe a été ajouté en en 1585.

[3] L'édition de 1573 ajoutait, *desquelles tu as icy le portraict* ; et donnait en effet les figures des cornets et des flammettes. Il suffira de renvoyer le lecteur au ch. 68 du Livre *des Operations*, ci-devant page 523, où ces instrumens ont été figurés.

[1] Cette formule est une addition de 1585.

[2] Ce chapitre et les trois qui le suivent, manquent à toutes les éditions antérieures à 1585.

telle repletion se peut appeller *hydropisie vterine*, laquelle represente vne fausse grossesse. Ceste eau est engendrée en la matrice, ou luy est enuoyée des autres parties, comme du foye, ratte, ou de la grande veine caue. Elle s'engendre en la cauité de la matrice, principalement apres les auortemens : ainsi que dit Hippocrates au liure *Des maladies des femmes*, qu'elle vient quand la ratte est pleine d'eau. Ce qui aduient quand durant les fiéures continues la femme est fort alterée et boit beaucoup, comme Fernel enseigne par l'histoire d'vne femme hydropique, laquelle tous les mois, quelques iours apres ses purgations, vuidoit cinq ou six bassins d'eau citrine par le col de sa matrice : et de là son ventre se desenfloit. Ladite eau vient aussi souuent du cerueau, comme font les fleurs blanches.

La curation se fera par le medecin.

De la paralysie de la matrice.

La paralysie vient des humidités superflues, qui laschent et rendent la matrice mollasse, ridée et froide au toucher : ioint qu'elle n'a aucun desir au coït, et ne retient aucunement la semence. La cure se fera auec remedes chauds, secs, et astringens, ordonnés par le docte medecin.

CHAPITRE XC.

DE L'INFLATION DE LA MATRICE [1].

La matrice quelquesfois s'enfle de telle sorte, qu'il semble la femme estre grosse d'enfant. Telle enflure vient d'vne multitude de vents contenus en la matrice, et vient souuent apres vn accouchement, faute de s'estre serré le ventre apres estre accouchée. Ces vents sortent souuent par la bouche et par le col de la matrice, auec bruit, comme par le siege.

Ils se resoluent en appliquant sur le ventre fiente de vache, de chéure, ou de brebis, auec anis, cumin, et fenoil, fricassé auec maluoisie ou hippocras. Aussi par clysteres carminatifs faits de vin de maluoisie, ou hippocras auec eau de vie, et huile de noix : par sachets appliqués sur le ventre, faits auec des choses carminatiues : semblablement par fomentations faites de rue, armoise, herbe à chat, pouliot, camomille, melilot, calament, origan, et leurs semblables, boullis en eau et vin : pareillement l'emplastre *de baccis lauri*, applications de grandes ventouses sur le nombril, sans scarification. La femme boira du vin ou maluoisie, vsera de viandes de bon suc, plustost rosties que boullies : apres le repas vsera de dragée carminatiue.

CHAPITRE XCI.

DES PIERRES ET SABLES CONTENVS EN LA MATRICE [1].

Il ne faut douter que, tout ainsi qu'il se fait des pierres en la vessie, aussi s'en fait-il en la matrice : à

[1] Ce chapitre, comme le précédent, a été ajouté en 1585. Il traite de la tympanite utérine; je rappellerai que déjà Paré en a parlé deux fois; la première à l'occasion des môles, la seconde à propos d'une autre question. Voyez ci-dessus page 766.

[1] Chapitre ajouté en 1585 comme les deux précédents.

cause des humeurs grosses, crasses, visqueuses et espaisses, et obstruction en la partie. Si donc les mois sont trop retenus par l'obstruction des cotyledons, la bouche de la matrice close et fermée, plusieurs humeurs mucqueuses s'accumulent et accroissent en la matrice, s'incrassent, et de plus en plus s'endurcissent et conuertissent en sable, grauelle, puis en pierre.

Les signes sont que la femme sent de grandes douleurs, ayant tousiours volonté de ietter ses sables ou pierres, et a souuent des espreintes comme si elle vouloit accoucher. Neantmoins elle ne laisse à auoir ses fleurs tous les mois, non par la cauité de la matrice, mais par les veines qui se rendent au col d'icelle, par où les femmes grosses et les filles se purgent.

Il faut vser de clysteres, fomentations, et linimens remollitifs et relaxatifs, pour rendre la bouche de la matrice plus ouuerte. Et lors que la femme aura grandes espreintes, et que Nature s'efforce ietter les pierres dehors, l'on situera la femme à la maniere de l'extraction de la pierre de la vessie : puis l'on mettra les deux doigts dedans le fondement le plus auant qu'on pourra, et de la main dextre faut presser le petit ventre, à celle fin d'attirer et ietter la pierre hors, s'il est possible.

Du col de la matrice fermé.

Plusieurs femmes ne sont encores ouuertes en leurs parties honteuses, appelées en latin *imperforatæ*, et en françois, non encores troüées ou percées. Cela leur peut prouenir naturellement ou par accident : et peut aduenir au commencement de l'orifice du col de la matrice, ou au milieu ou au profond. Le speculum en fera foy, et l'apposition des doigts.

CHAPITRE XCII.

DV COL DE LA MATRICE TROP LARGE, TROP OVVERT, ET TROP LVBRIQVE[1].

Lorsque le col de la matrice est trop large et dilaté, soit par nature ou par accident, comme par un enfantement laborieux, cela est cause de la sterilité, parce qu'il ne se peut reserrer pour garder la geniture. Lors qu'il est trop estroit, garde que le cultiueur n'entre au champ de nature humaine, pour y ietter sa semence : car cela est cause de sterilité. Aussi quand les parois du col de la matrice sont calleux et durs, à raison de quelque playe ou vlcere, d'vne cicatrice delaissée : tellement qu'apres auoir receu la semence, il ne se puisse vnir ny ioindre pour la tenir, au contraire la laissent escouler, qui est vne des causes que les putains n'engendrent point : ou s'il est estoupé de quelque membrane ou carnosité, ou verrues, ou condylomes : ou fermé, et non encor ouuert : bref, mal disposé d'vne infinité d'autres accidens, comme de prurit, inflammation, chancre, vlcere, scirrhe, rhagadies, apostemes, et autres tels de soy, ou par le consentement de la matrice ou des parties voisines. Nous parlerons cy apres de tous ces vices. Aussi quelquesfois le col de la matrice est tellement lubrique, mol et humide, qu'il ne donne aucun chatoüillement au cultiueur, et ceste

[1] Chapitre ajouté en 1585 avec les trois précédents.

humidité esteint la semence, qui est cause que la femme ne peut conceuoir. Or ceste humidité vient souuent de tout le corps, ou de la matrice seulement.

La cure se fera par remedes vniuersels et particuliers, par fomentations, pessaires, iniections, parfums, lesquels se feront en ceste sorte. Prenez balaustes, escorce de grenades, noix de cypre, et de galle, alun de roche, roses rouges, menthe, de chacun deux onces : encens, mastic, bol armene, de chacun vne once : faites le tout boüillir en bon vinaigre, et en faites receuoir la vapeur par l'instrument dont la figure t'est presentée en la page 758.

Pareillement la fomentation qui s'ensuit est tres vtile.

Prenez sumach, alun, plantain, gomme arabic, sel commun, balaustes, escorce de grenades, noix de cyprés et noix de galle, de chacun deux onces : faites le tout boüillir en gros vin noir iusqu'à la consomption de la tierce partie, et les parties genitales de la femme seront fomentées et estuuées, et au dedans y mettrez vne petite esponge, linge ou cotton trempé en ladite decoction: et continuerez les remedes tant que verrez la partie estre suffisamment restrecie.

CHAPITRE XCIII.

DE LA RELAXATION DV GROS INTESTIN QVI SE FAIT AVX FEMMES[1].

A quelques femmes, pour s'estre trop efforcées à leurs enfantemens le gros intestin est relasché, et sort hors : et ceste disposition est fort frequente aussi aux enfans, qui leur prouient d'vn humeur pituiteux qui abreuue les trois muscles, à sçauoir le sphincter, et les deux qui le retirent et tiennent en haut.

Pour la curation, le faut premierement lauer et fomenter d'vne decoction où auront boüilli herbes chaudes et resolutiues, comme sauge, rosmarin, lauande, thym, et leur semblable, s'il n'y auoit grande inflammation : puis de choses astringentes, comme roses, myrtils, escorce de grenade, noix de cyprés, de galles, auec vn peu d'alum et saulmure, ou vrine d'enfant[1] : puis on le sinapise, c'est à dire saupoudre d'vne poudre fort subtile faite de choses astringentes, et non mordicantes : apres sera reduit en son lieu en le poussant au dedans. Pareillement est vne chose singuliere, prendre vne douzaine de limaçons rouges, les mettant dans vn pot, et les saupoudrer de sel et alum, de chacun demie once, les remuant dans le pot, et les laisser mourir : et de la liqueur qui demeurera, en sera appliqué auec cotton sus l'intestin qui sort dehors.

Pareillement aucunes femmes ont vne grande tumeur au nombril, parce que le peritoine est relaxé et souuent rompu, au moyen dequoy l'omentum, et souuent aussi les intestins y tombent, ou des ventosités : ce qui vient et procede par la trop grande distension du ventre, pour auoir porté enfans, et s'estre grandement espreintes à les mettre hors.

Les signes que les intestins sont

[1] Nous revenons encore une fois au cadre et au texte de l'édition de 1573. Ce chapitre en est le 73e.

[1] Les mots, *et saulmure ou vrine d'enfant*, ont été ajoutés en 1585.

descendus, c'est que la tumeur est douloureuse, et lorsqu'on presse dessus pour les remettre au dedans, font bruit et grougoullent comme il se fait aux hernies intestinales. Si c'est l'omentum, la tumeur sera molle auec peu de douleur, et lors qu'on le repousse en dedans, ne fait aucun bruit. Et si la tumeur est faicte de ventosités et esprits flatulens, elle sera molle, et la pressant fera quelque bruit, et subit retourne.

Or si la tumeur est fort grande, elle ne se peut guarir si on ne coupe le peritoine, ainsi qu'on fait aux hernies. I'ay veu de pauures femmes et hommes aux portes des temples, ausquels les intestins estoient hors de leur siege, de la grosseur d'vne bien grosse boulle : neantmoins alloient, beuuoient et mangeoient bien, et faisoient toutes autres actions [1], de tant que la matiere fecale auoit libre entrée et issue.

CHAPITRE XCIV.

DE LA RELAXATION ET ENFLEVRE DV NOMBRIL, QVI SE FAIT AVX ENFANS.

Quelquesfois aduient aussi aux enfans nouuellement nés, que leur nombril est tumefié de grosseur d'vn œuf, qui procede pour auoir esté mal coupé et lié, ou pour quelques humeurs et aquosités qui y sont amassées, ou de trop crier pour les tranchées : quelquesfois aussi apportent ceste tumeur du ventre de la mere, accompagnée d'vne aposteme, à laquelle ie conseille au ieune chirurgien n'y toucher pour y faire ouuerture : car estant faite, les intestins sortent.

Ce que i'ay veu aduenir plusieurs fois, et mesmemennt à l'enfant de defunt M. de Martigues, lequel auoit espousé madame de Laual, qui estoit de la maison de Lautrec : dont le chirurgien, nommé maistre Pierre de la Roque, fut en grand danger de sa personne : et n'eust esté monsieur d'Estampes et mondit sieur de Martigues, les seruiteurs luy eussent coupé la gorge, estimans que la mort estoit suruenue à l'enfant par la faute dudit chirurgien.

Et encores depuis n'agueres, telle chose est aduenue à l'enfant de Iean de Gourmont, tailleur d'histoires [1], demeurant à l'Arbre sec, rue Sainct Iean de Latran, en l'Vniuersité de Paris, lequel m'enuoya querir pour faire ouuerture audit ombilic : ce que ie refusay, et lui dis qu'il mourroit bien sans moi. Trois iours apres l'aposteme se creua d'elle mesme, et les intestins sortirent, dont il mourut.

CHAPITRE XCV.

DE LA DOVLEVR DES DENTS DES PETITS ENFANS [2].

Les petits enfans ont aussi vne grande douleur de dents, principalement quand elles percent les gencives, et sortent hors : ce qui aduient

[1] Ici s'arrêtait le chapitre en 1573 et 1575, le reste a été ajouté en 1579.

[1] *Tailleur d'histoires*, c'est-à-dire graveur d'images sur bois. Le latin a traduit : *Sculptor*.

[2] Ce chapitre se lit bien, du moins en partie, dans l'édition primitive de 1573, où il termine comme ici le Livre *de la generation* ; mais entre le précédent et lui il n'y

communément à sept mois, quelquesfois plus tost, ou plus tard : et quand elles veulent sortir leur font douleur, auec vn prurit, demangeaison et pi-

a pas moins de 46 pages, qui ont été sautées dans les éditions complètes. Je vais donner les titres et l'analyse des matières ainsi sautées.

CHAPITRE 75.

« *De la descente des intestins en la bourse des petits enfans, appelee hargne ou greueure.* »

Le contenu de ce chapitre a été reporté depuis au livre *des Tumeurs en particulier* (tome Ier, pages 403 et suivantes) ; et comme je n'avais pas alors découvert cette première origine des chapitres de Paré sur les hernies, j'en donnerai ici une analyse complète, afin que l'on puisse juger de ce que l'auteur y a ajouté de 1573 à 1575.

« Souuent, dit-il en commençant, les enfans ont des hargnes ou greueures, qui est vne enflure aux aines ou aux bourses, et lorsqu'elle n'est qu'en l'aine, les auteurs l'ont appelee *boubonocele :* et si le boyau descend dans la bourse, *enterochele :* et s'il n'y a que de l'eau, *hidrochele :* et s'il n'y a que du vent, *phisochele :* et si c'est l'omentum ou la coiffe, sera appelee *epiplocele*, ou *zirbale*. La charneuse est appelee *sarcochele*, et la variqueuse *cirsochele* : ces deux icy n'aduiennent point aux petis enfans, mesme ie diray ce mot, qu'il n'y a que deux vrayes hargnes, à sçauoir l'intestinale et zirbale, d'autant que la venteuse, aqueuse, et charneuse aduient aux autres parties, et partant ne sont dictes vrayement hargnes. »

A ce premier paragraphe sont jointes deux notes originales ; la première ainsi conçue : *Hargne est ainsy nommee parceque ceux qui ont tel mal sont hargneux et chagrins pour la douleur qu'ils sentent ;* l'autre a pour objet de citer *Vallambert au lib. de la maniere de nourrir les enfans.* L'auteur continue :

« Celle du boyau vient ou de la naissance, ou par accident, et se faict par la dilatation ou rompeure de la production du peritoine, lequel a deux troux aux deux aines, par lesquels les muscles suspensoires des testicules passent auec les vaisseaux spermatiques : et quand ces productions du peritoine se dilatent ou rompent, lors les intestins tombent dedans cette production, et est appelee hernie intestinale. Telle chose se faict de trop crier, ou tousser, ou vomir, et aussy parceque le peritoine en cest aage est fort tendre, humide et delié, et partant facile à s'estendre et rompre, et ceux qui l'ont rompu peu souuent guerissent, mais s'il est seulement relaché ils se peuuent guerir.

« Les signes pour cognoistre la hargne intestinale ou zirbale sont, que si c'est l'intestin, la douleur sera plus grande que si c'estoit l'omentum, et plus difficile à reduire, et quand on leur repousse dedans on sent vn bruit, comme vn gourgoullement. »

On reconnaît dans ce long passage la première rédaction du chapitre 14 du livre 6 déjà cité, avec lequel le lecteur pourra facilement le comparer. Là cependant ne s'arrête pas le chapitre 75 de l'édition de 1573 ; mais le reste a trait à l'engouement de la hernie, qui dans les éditions complètes n'est traité qu'à la fin du chapitre 15 du 6e livre.

« Et quelquefois, dit notre auteur, ne se peut reduire, à cause qu'il y a trop grande quantité de matiere fecale contenue au boyau, qui faict que le boyau ne peut estre reduit, et se cognoist par la tension et dureté qui y est trouuee, et alors ne se faut efforcer le repousser par violence, mais le malade sera posé dedans le lict, la teste située bas, et les fesses et cuisses hautes, et le laissera-on reposer, mettant dessus vn cataplasme tel qui sensuit... »

La formule est la même que celle du 6e livre (voy. t. Ier, p. 409), hors qu'en 1573 Paré n'ajoutait point de semence de fenugrec ; et le paragraphe qui vient après la formule est, à peu de chose près, copié sur celui de 1573, qui termine le chapitre 75. Le chapitre 76 a pour titre :

« *La curation de la hargne des petis enfans.* »

« La cure de la hargne des petis enfans se fera euitant les baings, et toutes choses qui r'amolissent, comme les potages, fruicts

queure aux genciues, ayans souuent flux de ventre, fiéure, epilepsie, spasme, qui leur cause quelquesfois la mort.

cruds, le trop manger, le crier, la toux, courir, sauter : et s'il tombe sans grande quantité de matiere, le Chirurgien estant appelé situera l'enfant la teste en bas et les fesses esleuées, et peu à peu de ses deux mains fera la reduction : aprés on fomentera la partie d'vne fomentation astringente, escripte à la precipitation de la matiere. »

On peut comparer ce début avec le deuxième paragraphe du chapitre 15 du livre 6, tome 1er, page 405; la formule qui suit, et le paragraphe qui vient aprés la formule. Après quoi, comme dans l'édition de 1575, celle de 1573 passe au dernier paragraphe de la page 406 de notre 1er volume : *Et par ces remedes*, etc., jusqu'à la fin : *pendant que d'autre part les intestins grossissent;* mais elle ajoutait là un assez long passage qui a été supprimé depuis :

« Et partant la voye estant rendue estroicte et le boyau grossi, la hargne se guerit. Or pour guerir la greueure venteuse, Auicennes ordonne deux remedes, à sçauoir la semence d'amœos et la graine de lupins : il detrempe la semence d'amœos auec blanc d'œuf en forme de cataplasme, et l'aplique dessus, par ce qu'elle eschauffe, desseiche, subtile, resout, et dissipe les ventosités, et retrainct auec le blanc d'œuf. L'autre remede, il faict cuire la farine de lupins auec du vin, meslé auec mirrhe, et choses qui astreignent, comme escorce de grenade, noix de galle, et autres semblables, et tels remedes dissoluent et consomment les ventosités : pour telle chose i'ay souuent appliqué l'emplastre de Vigo *sine mercurio*, aussy l'emplastre de diacalcitheos dissoute en gros vin astringent.

» Encore les deux vrayes hargnes se peuuent guerir par vn seul benefice de nature, voire à ceux qui ont accompli leurs troix dimentions, estans en l'aage de quarante ans, et pour le prouuer ie reciteray ceste histoire: c'est qu'vn prestre de S. André des Ars, nommé maistre Iehan Moret, etc. »

Ici venait presque dans les mêmes termes, l'histoire qui se lit au chapitre déjà indiqué, t. Ier, pag. 407 ; et après cette histoire l'auteur reprenait :

« Et partant iamais ne seray d'auis qu'on couppe les coüillons aux petis enfans, car leur manequans ils se degenerent en nature feminine, voire i'ose bien dire plus, parce que les femmes ont les leurs, et les hommes les aiant perdus, la voix leur mue, la force et le courage leur defaut, sont timides et honteux, et ont faute de barbe, et iamais ne peuuent plus faire generation. »

Ce paragraphe est comme le premier germe du passage qu'il a consacré au même sujet dans le 18e chapitre du 6e. livre, t. Ier, p. 413.

Et enfin il terminait ainsi son chapitre 75 :

« Aux enfans vn peu grandelets, et aux femmes et hommes, on leur fera porter des braiers et espaullieres comme il est monstré par ces deux figures. »

Cette phrase, avec les deux figures qui suivent, a été reproduite au chapitre 15 du livre 67, t. Ier, p. 408 et 409. A l'occasion de ces figures j'ai une observation assez importante à faire. Elles se voyaient déjà en 1564 dans les *Dix liures de chirurgie*, fol. 221 et 222 ; savoir, la figure de la double hernie en premier lieu, comme aussi en 1573, et le titre est toujours resté le même; puis la figure de la hernie d'un seul côté, qui dans les éditions complètes est devenue la première; mais le texte qui l'accompagne est fort différent. On lisait en 1564 :

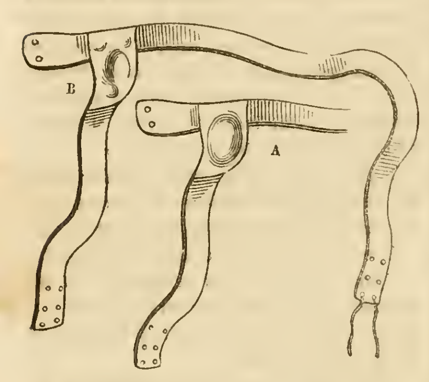
Autre figure d'vn homme qui auroit vne rupture seulement d'vn costé auec vn brayer, auquel faut qu'au milieu de l'escusson y ait vne eminence.

Tandis qu'en 1573 on lisait comme aujourd'hui : *auquel faut qu'en l'escusson y ait trois eminences;* et c'est à ces trois éminences au lieu d'une seule que se rapportent les mots qui suivent : *I'ay trouué depuis nagueres ceste inuention*, etc. ; d'où l'on voit que l'invention a été trouvée entre 1564 à 1573. Il faut confesser que la figure du brayer dessinée par M. Chazal, d'après la mauvaise édition de 1664 ne rend aucunement l'idée de Paré;

Les signes qu'elles veulent sortir : la nourrice sent la bouche de l'enfant plus chaude que de coustume, et les genciues leur sont enflées, et les iouës : aussi sont plus criards, et ne peuuent dormir : le prurit et demangeaison se connoist parce que l'enfant met souuent les doigts en la bouche, pour les cuider frotter : aussi il baue : la douleur vient à raison que la pointe de la dent rompt et perce la chair de la genciue, qui est sensible et tendre.

Pour remedier à la douleur, faut que la nourrice soit traitée comme si elle auoit la fiéure, et ne fera tetter l'enfant tant que de coustume, mais lui fera boire iulep Alexandrin, ou syrop de limon, ou de grenade, auec eau boüillie, pour luy estancher son extreme soif, et le rafreschir : toutesfois il ne luy faut rien mettre en la bouche qui soit actuellement froid, de peur du retardement d'icelles, mais choses douces et linitiues, à fin de dilater la genciue et appaiser la douleur. Parquoy la nourrice frottera souuent de ses doigts les genciues d'huile d'amandes douces, ou beurre frais, ou miel et succre, ou de mucilages de semence de psyllium, guimauue, coings, extraits en decoction de paritoire : et par dehors on appliquera un cataplasme de farine d'orge, laict, huile rosat, moyeux d'œufs : d'auantage on luy frottera souuent les genciues de ceruelle de liéure rostie, ou boullie, à cause qu'elle relasche, et a vne proprieté occulte d'aider à faire sortir les dents, ce que l'experience monstre : aussi est propre la ceruelle de cochon. On leur baille volontiers vn baston de reclisse trempé en bon miel [1], ou en lieu d'iceluy, vn ho-

c'est pourquoi j'ai fait reproduire exactement la forme du bandage, et surtout de la pelote d'après les figures originales de 1564 à 1573. A est la figure primitive; B est le bandage perfectionné.



Là finit le chapitre 76 et ce que l'auteur avait à dire alors sur les hernies. Le chapitre 77 a pour titre :

« *De la relaxation du gros boyau aux petis enfants.* »

C'est presque absolument le texte du chapitre 19 du livre 6 (t. 1er, p. 418), à part la fin du premier paragraphe, à partir du mot *dysenterique*; et la note qu'on lit en cette occasion doit être rectifiée en ce sens, que la fin du paragraphe n'a été ajoutée qu'à la deuxième édition complète; la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe, et le paragraphe final tout entier sont des additions de 1575.

Viennent ensuite les deux derniers chapitres cotés 78 et 79, consacrés aux affections des dents et qui ont passé presque tout entiers dans le livre des *opérations*. (Voyez ci-devant pages 443 et suiv.); il y en a eu aussi un court fragment rapporté au livre *de la prothèse*, ci-devant page 606. Et enfin le dernier article, intitulé *De la douleur des dents des petits enfans*, forme le fond du dernier chapitre du livre actuel, auquel nous avons rattaché cette note.

[1] Ce *baston de reclisse* est oublié dans l'édition de 1573 et 1575; il a été mentionné seulement en 1579.

chet auquel est enchassé vne dent de loup, dont ils en frottent leurs genciues, et par ce moyen l'enfant prend plaisir : d'autant que lors que ses dents veulent sortir, sent vn prurit ou demangeaison aux genciues, et les frottant les rarefie et subtilie, et pour ceste cause les dents sortent plustost. Les nourrices font adiouster au hochet de petites sonnettes, qui leur seruuent de iouët, et de folastrer auec eux [1].

Or souuentesfois tels remedes ne profitent de rien, à raison que la genciue est fort dure, qui est cause que les dents ne la peuuent percer : dont s'ensuit pour la tension d'icelle, que les enfans ont extremes douleurs, dont s'ensuit la fiéure, et autres accidens susdits, et enfin la mort. Et pour ce ie suis d'aduis que le chirurgien face vne incision sus la genciue et sus la dent, pour lui ouurir le passage, à fin qu'elle sorte plus aisément. Ce que i'ai fait à mes enfans, en presence de M. le Féure, medecin ordinaire du roy, et de madame la princesse de la Roche-sur-Yon, et de messieurs Hautin, Courtin, docteurs regens en la faculté de medecine à Paris, et de Iacques Guillemeau chirurgien ordinaire du roy, et iuré à Paris [1] : mesme aucunes nourrices, de leur instinct naturel, deschirent le dessus de la genciue auec leur ongle, à fin de faire voye aux dents qui veulent sortir.

Or il ne sera hors de propos reciter ceste histoire : Monseigneur de Neuers m'enuoya querir pour anatomiser son fils mort, aagé de huict mois ou enuiron, auquel n'estoit percé aucune dent. Ayant diligemment regardé qui pouuoit estre cause de sa mort, n'en fut trouuée aucune, sinon qu'il auoit les genciues fort dures, grosses et enflées, et les ayant coupées par dessus, trouuay toutes les dents prestes à sortir, pour le peu d'aide qu'on y eust fait en coupant la genciue : ce qui fut conclud des medecins presens et de moy, que la seule cause de sa mort estoit que Nature n'auoit esté assez forte pour percer la genciue, et pousser les dents dehors, à raison que pour l'aage qu'il auoit elles estoient plus dures qu'à vn plus d'aage que la sienne [2].

[1] Ici finissait à la fois, dans l'édition de 1573, le Livre *de la Generation* et la digression sur les maladies des dents, que Paré y avait ajouté à la prière de L. Joubert. Voyez ci-devant la dernière note de la page 443. Le reste de ce chapitre date de 1579, sept ans après le deuxième mariage de Paré, d'où l'on peut assez bien conclure à quelle époque il en eut des enfants.

[1] En 1579, le texte portait : *Iacques Guillemeau chirurgien Iuré à Paris* : ce qui semblerait indiquer que Guillemeau ne fut nommé chirurgien du roi qu'après cette époque, et, conséquemment, qu'il n'avait pu être chirurgien de Charles IX, comme le disent tous les biographes. Du reste, Guillemeau, né en 1550, était encore bien jeune en 1579.

[2] Édition de 1579 : *Plus dures qu'à vn ieune enfant;* le texte actuel date de 1585.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LE ONZIÉME LIVRE,

LE SEIZIÉME LIVRE,

LE DIX-SEPTIÈME LIVRE,

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

